INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-AUTOMNE 2021)

PROJET DE RÉFECTION COMPLÈTE DE LA RUE DORCHESTER, ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU DE LA VILLE DE QUÉBEC

TRUELLE ET CIE INC.

DÉCEMBRE 2024

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-AUTOMNE 2021)

PROJET DE RÉFECTION COMPLÈTE DE LA RUE DORCHESTER, ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU DE LA VILLE DE QUÉBEC

DÉCEMBRE 2024

Ces interventions archéologiques ont été réalisées grâce à la collaboration du Service de l'ingénierie et du Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

©2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

Des interventions archéologiques ont été réalisées par la firme Truelle et Cie Inc. entre le printemps 2021 et le printemps 2022 dans le cadre du projet visant la réfection complète de la rue Dorchester située dans la Basse-Ville de Québec. En somme, ces interventions comprenaient un inventaire préalable, effectué du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, entre les rues Dorchester et de la Couronne, ainsi que la surveillance des travaux d'excavation qui ont été faits dans l'emprise de la rue Dorchester, de l'autoroute Laurentienne à la rue Saint-Vallier Est, incluant les intersections de la rue Dorchester avec les rues du Chalutier, Lalemant, du Prince-Édouard, des Commissaires, de la Reine, de La Salle, du Roi, Saint-François, Saint-Joseph, Notre-Dame-des-Anges, Charest Est (boulevard), De Sainte-Hélène et Victor-Revillon.

Le potentiel archéologique de la rue Dorchester étant reconnu, il y avait des possibilités d'y mettre au jour des vestiges et des niveaux d'occupation pouvant témoigner des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, soit antérieurement à l'élargissement de la rue au début du XX^{e} siècle. Les interventions archéologiques qui y ont été réalisées ont en effet permis de confirmer le potentiel archéologique du secteur avec la découverte de nombreux vestiges illustrant d'une part, d'anciens aménagements associés au drainage des eaux usées et à l'assainissement du secteur au moyen de drains en bois et en pierre. D'autre part, une multitude de vestiges maçonnés en pierre, en brique et en béton ont été mis au jour le long du parcours de la rue Dorchester, notamment en bordure de la rue Saint-Vallier Est, mais aussi du côté est de la rue Dorchester, entre les rues Saint-Vallier Est et du Chalutier. Ces vestiges sont, pour la plupart, associés à d'anciens bâtiments dont la façade donnait sur la rue Dorchester avant que celle-ci ne soit élargie au début du XX^{e} siècle.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iii
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES FIGURES v
LISTE DES TABLEAUX xiv
LISTE DES PHOTOS xv
LISTE DES INTERVENANTS xxxiii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description de l'aire globale d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 4

2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Inventaire archéologique 5
2.2 Surveillance archéologique 6

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 7
3.1 Environnement actuel 7
3.2 Paléoenvironnement 9

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 11
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 11
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 11
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 13
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère) 14

5. CONTEXTE HISTORIQUE 16

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 34

7. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 36
7.1 Inventaire archéologique 36
7.2 Surveillance archéologique 53
7.3 Discussion 321

8. CONCLUSION 326

BIBLIOGRAPHIE 329

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-970 – OPÉRATIONS 1 ET 2 339
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-820 – OPÉRATION 2 342
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-968 – OPÉRATION 1 345
ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – VQ-21-DORCH 347
ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-593 – OPÉRATION 2 351

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet 2

Figure 2. Délimitation de l'aire globale d'intervention sur photo aérienne 3

Figure 3. Extrait du Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from […] par William Faden et datant de 1776 (BNF, GED-5787)..... 8

Figure 4. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87) 10

Figure 5. Extrait de la carte intitulée Québec et ses environs par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973) 16

Figure 6. Extrait du Plan des environs de Québec par un auteur anonyme et datant de ca 1660 (BNF, Département des Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D). La flèche rouge indique le chemin reliant alors la ville à la campagne et qui suit approximativement le tracé de la rue Saint-Vallier..... 17

Figure 7. Limites des principales concessions en Basse-Ville de Québec au cours du second quart du XVII^{e} siècle (http://michelap.ca/quartier st-ropch.html) 18

Figure 8. Extrait de la Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Pontchartrain […] dressée par Jean-Baptiste Decoüagne. La concession des Jésuites est délimitée en rouge (Gallica, BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 2 P 2)..... 19

Figure 9. Extrait de la Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 [...] par Robert de Villeneuve (Gallica, BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4). La flèche rouge indique le « Chemin de la Petite rivière Saint-Charles ». 19

Figure 10. Extrait du Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'Octobre 1690 jusqu'au 22 dudit mois […] par Robert de Villeneuve (ANOM, France, 03DFC 354C). La flèche rouge indique la localisation approximative de l'aire globale d'intervention. 20

Figure 11. Extrait de la cartouche de la carte intitulée Québec, vue de la Canardière par Jean-Baptiste Franquelin et reproduite par De Fonville en 1699 (BAnQ, P600, S4, SS2, PNC89-11-65). On peut apercevoir le palais de l'Intendant en contrebas de Québec et quelques bâtiments à l'ouest de celui-ci dont une fabrique de potasse. 20

Figure 13. Extrait du Plan de la Ville de Québec par Chaussegros de Léry datant de 1752 (ANOM, France, DFC 436A). La flèche rouge indique l'emplacement du faubourg Saint-Roch. 22

Figure 14. Extrait de la Map of Quebec City with plans of the Citadel […] par le capitaine Samuel Holland datant de 1762 (BAC, H3, 350, Québec, [1762]). On peut voir que seulement quelques bâtiments, dont un moulin à tan (rectangle rouge), étaient situés de part et d'autre de la portion de la rue Saint-Vallier située à l'ouest de la côte d'Abraham..... 22

Figure 15. Dessin de William Lyman Stretton montrant le secteur de la rue Saint-Vallier situé au pied de la côte d'Abraham vers la fin des années 1810 (MNBAQ, 5979D)..... 23

Figure 16. Extrait du plan intitulé Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […] par William Hall et datant de 1799 (ANC, NMC, 11084). Ce plan laisse voir le tracé de la rue Dorchester menant au pont Dorchester ainsi le cadre bâti en bordure de la rue Saint-Vallier. 24

Figure 17. Plan de la ville de Québec datant de 1791 et montrant que l'ancienne concession des Jésuites n'est pas développée (Agence Parcs Canada, 1791-100-00-ic-55) 24

Figure 18. Extrait du Plan of the City and Fortifications of Quebec par William Hall et Jean-Baptiste Duberger datant de 1804 et montrant les rues du faubourg Saint-Roch au début du XIX^{e} siècle (BAC, H1, 340, Québec, 1804) 25

Figure 19. Extrait du Plan of the City and Fortifications of Quebec par Jean-Baptiste Duberger montrant le développement du faubourg Saint-Roch et son église en 1808 (Agence Parcs Canada, 1808-100-00-ic-21)..... 26

Figure 20. Extrait du plan intitulé City of Quebec par Joseph Bouchette datant de 1815 et montrant les rues et le bâti du faubourg Saint-Roch au début du XIX^{e} siècle (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P51) 26

Figure 21. Plan des terres de la Vacherie par l'arpenteur Jean-Baptiste Larue datant de 1825 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24G). Les deux principales artères nord-sud sont les rues Dorchester (en haut) et de la Couronne immédiatement au sud de cette dernière alors que la rue Saint-Vallier est située à l'extrémité gauche du plan. 27

Figure 22. Extrait du plan intitulé City of Quebec par Joseph Bouchette et datant de 1830 (BAC, H12, 340, Québec, 1830, Volume 3, p. 465). On peut constater que les terres de la Vacherie sont désormais intégrées au faubourg Saint-Roch..... 28

Figure 23. Dessin intitulé St. Charles River from above St. John's Gate par George St. Vincent et montrant les bâtiments situés aux abords de la rue Saint-Vallier vers 1836 (Tiré de Morisset 2001 : 125) 29

Figure 24. Peinture de Joseph Légaré produite entre 1845 et 1848 et montrant le faubourg Saint-Roch dévasté par l'incendie de 1845 (MNBAQ, 1958.534) 29

Figure 25. Extrait du *Plan of the City of Quebec […]* par Alfred Hawkins montrant l'étendue du faubourg Saint-Roch (en jaune) détruit par un incendie en 1845 (BAnQ, notice n° 231121). 30

Figure 26. Extrait du plan d'assurance-incendie de Henry W. Hopkins datant de 1879 et montrant les édifices en pierre et en brique du quartier Saint-Roch à la suite de sa reconstruction (BAnQ, G, 1144, Q4, G475, H794, 1879) 31

Figure 27. Plan d'assurance-incendie de Charles E. Goad datant de 1910-1912 (1922) et montrant le cadre bâti du secteur à l'étude au début du XX^{e} siècle (BAnQ, G, 1144, Q4G475, G6, 1910 CAR)..... 32

Figure 28. Photographie aérienne du quartier Saint-Roch prise en 1962 (BAnQ, E6, S7, SS1, P2393-62H) 33

Figure 29. Localisation des sites archéologiques connus avant 2021 dans et à proximité de l'aire globale d'intervention 35

Figure 30. Délimitation de l'aire globale d'intervention (Division des feuillets) 37

Figure 31. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon (Feuillet 1)..... 38

Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-1A (C-46) 41

Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-1B (C-47) 46

Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-970-1C (C-48) 51

Figure 35. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 1)..... 54

Figure 36. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (Limited) de 1957-1961 (Feuillet 1)..... 55

Figure 37. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-970-2A (C-1) 71

Figure 38. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 1)..... 73

Figure 39. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 1)..... 74

Figure 40. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2C (C-2) 79

Figure 41. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-819-2A (C-3) 81

Figure 42. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est (Feuillet 2)..... 83

Figure 43. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2E (C-6)..... 85

Figure 44. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 2) 88

Figure 45. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2G (C-8) 90

Figure 46. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2H (C-7) 92

Figure 47. Extrait du plan d'assurance-incendie de C.E. Goad datant de 1898 (BAnQ, notice n° 3028680). La flèche rouge indique le bâtiment qui serait associé au lot 2H5. 93

Figure 48. Croquis stratigraphique d'une coupe est-ouest de la sous-opération CeEt-820-2A (C-5) 98

Figure 49. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-820-2B (C-4) 116

Figure 50. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 2) 118

Figure 51. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 2) 119

Figure 52. Extrait du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau Limited de 1957-1961 (BAnQ, G, 1144, Q4G475, U5, V.1,1957 CAR). La flèche rouge indique la manufacture de chaussures W.A. Marsh Co. Limited..... 120

Figure 53. Vue de l'ancien édifice de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited* en 1959 qui était située à l'angle des rues Dorchester et Saint-Vallier Est (Archives de la Ville de Québec, N004470)..... 120

Figure 54. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B (C-9) 123

Figure 55. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-766-2A (C-10) ... 126

Figure 56. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (Limited) de 1957-1961 (Feuillet 2) 128

Figure 57. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-766-2B (C-11) 130

Figure 58. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène (Feuillet 3) 136

Figure 59. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-751-2A (C-13) 140

Figure 60. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 3) 143

Figure 61. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-751-2C (C-12) .. 145

Figure 62. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-968-1A (C-14) 150

Figure 63. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène superposée au plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (Limited) de 1957-1961 (Feuillet 3) 152

Figure 64. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-968-1B (C-15) 154

Figure 65. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges (Feuillet 4) 160

Figure 66. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 4) 162

Figure 67. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 4) 164

Figure 68. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 4) 165

Figure 69. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (Limited) de 1957-1961 (Feuillet 4) 166

Figure 70. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération CeEt-969-1A (C-16) 168

Figure 71. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F (C-17) 181

Figure 72. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G (C-18) 185

Figure 73. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H (C-19) 189

Figure 74. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi (Feuillet 5) 191

Figure 75. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1K (C-20) 195

Figure 76. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 5) 199

Figure 77. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 5) 200

Figure 78. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1M (C-22) 201

Figure 79. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N (C-21) 203

Figure 80. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1A (C-25) ... 209

Figure 81. Extrait du plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65). La flèche rouge montre que l'emplacement de la sous-opération CeEt-971-1A correspondait alors à un espace libre de bâti. 212

Figure 82. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1C (C-23).... 216

Figure 83. Croquis stratigraphique d'une coupe sud-nord de la sous-opération CeEt-971-1D (C-24) 221

Figure 84. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P (C-26) 223

Figure 85. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q (C-27) 226

Figure 86. Extrait du plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 (BAnQ, G, 1144, Q4G475, U5, V.1,1957 CAR) La flèche rouge montre que l'emplacement de la sous-opération VQ-21-DORCH-1R était alors occupé par une station-service. 231

Figure 87. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine (Feuillet 6) 233

Figure 88. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S (C-28) 235

Figure 89. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 6) 243

Figure 90. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de C.E .Goad de 1898 (Feuillet 6) 244

Figure 91. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 6) 245

Figure 92. Croquis stratigraphique d'une coupe est-ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T (C-29) 247

Figure 93. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1U (C-30) 252

Figure 94. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1W (C-31) 255

Figure 95. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1A (C-34) 259

Figure 96. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1B (C-32) 261

Figure 97. Extrait du plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875-1879 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65). La flèche rouge indique l'emplacement de la sous-opération CeEt-972-1B. 262

Figure 98. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération CeEt-972-1C (C-35) 264

Figure 99. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-972-1D (C-36) 270

Figure 100. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1E (C-33)..... 272

Figure 101. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-972-1F (C-37)... 275

Figure 102. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1J (C-38)..... 280

Figure 103. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard (Feuillet 7) 284

Figure 104. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1X (C-40) 286

Figure 105. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y (C-41) 289

Figure 106. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z (C-39) 291

Figure 107. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-593-2C (C-42).... 295

Figure 108. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie C.E. Goad de 1898 (Feuillet 7)..... 297

Figure 109. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 7)..... 298

Figure 110. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (Limited) de 1957-1961 (Feuillet 7)..... 299

Figure 111. Croquis stratigraphique des parois ouest et est de la sous-opération CeEt-593-2B (C-44 et C-43) 306

Figure 112. Photographie de basse altitude montrant l'ancien bâtiment formé par les vestiges CeEt-593-2A100, 2A150/2B150 et 2A250 (Photo réalisée par drone par Sylvain Léveillé) 309

Figure 113. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-593-2E (C-45)..... 319

Figure 114. Localisation générale des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de l'aire globale d'intervention 322

Figure 115. Limites des nouveaux sites archéologiques sur photo aérienne 328

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans les limites ou à proximité du projet..... 34

Tableau 2. Principales caractéristiques des vestiges architecturaux mis au jour en 2021..... 323

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture : Vue d'ensemble des vestiges d'un ancien bâtiment datant du dernier quart du XIX^{e} siècle (site CeEt-593) (photo principale) et fragments d'une plaque d'un poêle en fonte datant des premières décennies du XIX^{e} siècle (photo en médaillon)

Photo 1. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-1A, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-001) 39

Photo 2. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1A100, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-028) .. 40

Photo 3. Parement ouest du vestige CeEt-970-1A100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-032) 40

Photo 4. Séquence des sols observée à l'ouest du vestige CeEt-970-1A100, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-037)..... 42

Photo 5. Fragments d'une plaque de poêle en fonte (années 1820 à 1830) (lot CeEt-970-1A3) (Photo Patricia Loubier)..... 42

Photo 6. Vue d'ensemble des vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150, vers le nord-nord-est (TCI-CeEt-970-2021-040) 43

Photo 7. Vue d'ensemble des vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-051)..... 44

Photo 8. Parement ouest du vestige CeEt-970-1B100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-054) 44

Photo 9. Parement nord du vestige CeEt-970-1B150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-053) 45

Photo 10. Séquence des sols observés au-dessus du vestige CeEt-970-1B150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-055) 45

Photo 11. Poignée de meuble en porcelaine commune (XIX^{e}-XX^{e} siècles) (lot CeEt-970-1B99) (Photo Patricia Loubier)..... 47

Photo 12. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-091) 48

Photo 13. Parement est du vestige CeEt-970-1C100, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-073) 48

Photo 14. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1C150, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-070). 49

Photo 15. Vue d'ensemble de l'antre d'un possible poêle en fonte (vestige CeEt-970-1C200) adossé contre le parement ouest du vestige CeEt-970-1C100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-086) 49

Photo 16. Vue rapprochée de l'antre d'un possible poêle en fonte (vestige CeEt-970-1C200) adossé contre le parement ouest du vestige CeEt-970-1C100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-077) 50

Photo 17. Séquence des sols observée au-dessus du vestige CeEt-970-1C150, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-085) 52

Photo 18. Dos de bouton en os (XVIII^{e} siècle) (lot CeEt-970-1C4) (Photo Patricia Loubier) 52

Photo 19. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1A, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-009) 56

Photo 20. Vue de la dalle en béton VQ-21-DORCH-1A150, vers le sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-013) 57

Photo 21. Ancienne conduite de benzène présente le long de la limite ouest de la dalle en béton VQ-21-DORCH-1A150, vers le sud (TCI-VQ-DORCH-2021-017) 57

Photo 22. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2A ainsi que la section nord du vestige CeEt-970-2A100 qui y a été découvert, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-105). 58

Photo 23. Vue générale du parement ouest de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-110) 59

Photo 24. Vue générale du parement ouest de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-114) 60

Photo 25. Sommet de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-256) 60

Photo 26. Vue en coupe de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-231) 61

Photo 27. Parement est (intérieur) de la section sud du vestige CeEt-970-2A100 recouvert d'un crépi, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-252) 61

Photo 28. Vue rapprochée de la pièce de bois présente à la base de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, le long de son parement est (intérieur), vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-250) 62

Photo 29. Parement ouest (extérieur) de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-254) 63

Photo 30. Parement ouest (extérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-233) 64

Photo 31. Parement est (intérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-237) 64

Photo 32. Détail de l'ouverture observée dans le parement ouest (extérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-235) 65

Photo 33. Sommet de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-213) 66

Photo 34. Parement nord (intérieur) de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-217) 66

Photo 35. Servitudes d'aqueduc et d'égout observées dans la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-219) 67

Photo 36. Jonction des vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 dégagée en face du pilier central de l'entrée du stationnement de l'édifice Multihexa, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-188) 67

Photo 37. Détail de l'angle des vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 dégagés à l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-224) 68

Photo 38. Vue d'ensemble de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-162) 69

Photo 39. Séquence des sols observés du côté nord du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud-est (TCI-CeEt-970-2021-106) 70

Photo 40. Séquence des sols observés du côté sud du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-120) 70

Photo 41. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2B et du regard en brique de Bell Canada qui y a été dégagé, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-258) 72

Photo 42. Vue en plan du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-264) 75

Photo 43. Détail de l'ouverture des conduits du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-263) 76

Photo 44. Vue d'ensemble du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-262) 76

Photo 45. Secteur de la sous-opération CeEt-970-2C, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-129)..... 77

Photo 46. Paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2C, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-147).... 78

Photo 47. Paroi sud de la sous-opération CeEt-819-2A, vers le sud (TCI-CeEt-819-2021-003) ... 80

Photo 48. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2E localisée du côté est de la rue Dorchester, un peu au nord de la rue Saint-Vallier Est, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-127) 82

Photo 49. Paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2E, vers le nord-nord-est (TCI-CeEt-970-2021-140) 84

Photo 50. Vue d'ensemble du vestige en béton CeEt-970-2F150, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-277) 86

Photo 51. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2G localisée à l'intersection sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud-est (TCI-CeEt-970-2021-119)..... 87

Photo 52. Paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2G localisée à l'intersection sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-122) 89

Photo 53. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2H localisée du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-126) 91

Photo 54. Paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2H localisée du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-135)... 93

Photo 55. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-820-2A localisée du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-076) 94

Photo 56. Vue d'ensemble de la portion sud du vestige CeEt-820-2A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-820-2021-136) 96

Photo 57. Sommet de la portion nord du vestige CeEt-820-2A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-129)..... 96

Photo 58. Parement extérieur de la portion sud du vestige CeEt-820-2A100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-820-2021-141) 97

Photo 59. Paroi sud et vue en coupe du vestige CeEt-820-2A100 démantelé lors de l'excavation visant la mise en place d'un puisard, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-139) 97

Photo 60. Parement nord (extérieur) du vestige CeEt-820-2A150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-127) 99

Photo 61. Détail du contrefort d'angle du côté est de la jonction des murs CeEt-820-2A100 et 2A150, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-820-2021-132) 99

Photo 62. Vue d'ensemble du vestige CeEt-820-2A250, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-014) ... 100

Photo 63. Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le nord (TCI-CeEt-820-2021-012) 101

Photo 64. Crépi de béton recouvrant le parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, près de sa limite est, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-067) 101

Photo 65. Plancher en béton présent à la base du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-072) 102

Photo 66. Canal de drainage observé dans le plancher en béton de la cave du bâtiment associé au vestige CeEt-820-2A250, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-030) 103

Photo 67. Vue générale d'un des soupiraux observés dans le sommet dérasé du vestige CeEt-820-2A250, vers le nord (TCI-CeEt-820-2021-011) 104

Photo 68. Vue rapprochée d'un des soupiraux observés dans le sommet dérasé du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-017) 104

Photo 69. Détail du contrefort adossé contre le parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-028) 105

Photo 70. Vue rapprochée de la conduite d'eau en cuivre traversant possiblement le vestige CeEt-820-2A150 à l'ouest du contrefort, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-025) 106

Photo 71. Vue générale de la réparation en brique visible dans le parement nord du vestige CeEt-820-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-024) 106

Photo 72. Vue rapprochée de la réparation en brique visible dans le parement nord du vestige CeEt-820-2A250, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-053) 107

Photo 73. Vue d'ensemble du parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-057) 108

Photo 74. Vue rapprochée de la réparation visible à la limite ouest du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-062) 109

Photo 75. Parement en brique mis au jour le long de la rue Saint-Vallier Est, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-820-2021-042) 110

Photo 76. Vue en coupe du parement en brique mis au jour le long de la rue Saint-Vallier Est, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-044) 110

Photo 77. Sommet dérasé du vestige CeEt-820-2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-032) 111

Photo 78. Vue d'ensemble du vestige CeEt-820-2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-034) 112

Photo 79. Extrémité est du vestige CeEt-820-2B150, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-037) 112

Photo 80. Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2B150, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-079) 113

Photo 81. Vue du vestige CeEt-820-2B150 séparé du vestige CeEt-820-2A250 par un massif en béton de conduits électriques, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-081) 114

Photo 82. Vue de la conduite en fonte localisée entre le vestige CeEt-820-2B150 et le massif en béton de conduits électriques, vers le ouest (TCI-CeEt-820-2021-083) 114

Photo 83. Remblai de démolition (lot 2B2) identifié dans la paroi est de la sous-opération CeEt-820-2B, entre les vestiges 2B150 et 2B250, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-084) 115

Photo 84. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B localisée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-137) 121

Photo 85. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B localisée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-138) 122

Photo 86. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-001) 124

Photo 87. Paroi nord de la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-766-2021-005) 125

Photo 88. Sol observé sous la dalle de béton (vestige 2A150) dégagée dans la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-019) 125

Photo 89. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-766-2B, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-766-2021-021) 129

Photo 90. Paroi est de la sous-opération CeEt-766-2B, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-023) 129

Photo 91. Sommet du vestige CeEt-766-2B150 mis au jour en limite sud-ouest de la sous-opération, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-024) 131

Photo 92. Parement nord du vestige CeEt-766-2B150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-028) 131

Photo 93. Détail de l'ouverture observée à la base du parement nord du vestige CeEt-766-2B150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-032)..... 132

Photo 94. Vue générale du remblai moderne observé dans la sous-opération CeEt-766-2C, vers l'est (TCI-CeEt-766-2021-039) 133

Photo 95. Surface de la base de clôture en béton CeEt-766-2C150, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-045) 134

Photo 96. Assises de pierres calcaires présentes sous la base de clôture en béton CeEt-766-2C150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-047)..... 134

Photo 97. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-752-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-752-2021-004) 135

Photo 98. Paroi nord de la sous-opération CeEt-752-2A, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-752-2021-005) 137

Photo 99. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-006) 138

Photo 100. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2B, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-028) 138

Photo 101. Paroi est de la sous-opération CeEt-751-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-004) 139

Photo 102. Sommet du vestige CeEt-751-2B150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-036) ... 141

Photo 103. Parement sud du vestige CeEt-751-2B150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-751-2021-031) 141

Photo 104. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2C, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-053) 144

Photo 105. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-751-2C, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-054) 144

Photo 106. Remblais et massifs de béton observés dans la sous-opération CeEt-751-2C, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-056)..... 146

Photo 107. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-968-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-029) 147

Photo 108. Paroi est de la sous-opération CeEt-968-1A et sommet du vestige CeEt-968-1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-028) 148

Photo 109. Parement sud du vestige CeEt-968-1A150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-968-2021-025) 149

Photo 110. Parement nord du vestige CeEt-968-1A150, vers le sud-est (TCI-CeEt-968-2021-031) 149

Photo 111. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-968-1B, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-007) 153

Photo 112. Paroi sud de la sous-opération CeEt-968-1B et sommet du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-968-2021-012) 153

Photo 113. Parement ouest du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-010) 155

Photo 114. Détail de l'ouverture visible dans le parement ouest du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-016) 155

Photo 115. Parement est du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-968-2021-019) 156

Photo 116. Détail de l'ouverture bouchée identifiée dans le parement est du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-968-2021-020) 156

Photo 117. Détail de la semelle de bois visible en limite nord du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-018) 157

Photo 118. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1C, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-046) 158

Photo 119. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1C, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-047) 159

Photo 120. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-967-1A, vers le nord (TCI-CeEt-967-2021-006) 161

Photo 121. Sommet du vestige CeEt-967-1A100, vers le nord (TCI-CeEt-967-2021-004) 161

Photo 122. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-969-1A, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-969-2021-017) 167

Photo 123. Paroi nord de la sous-opération CeEt-969-1A et vue des vestiges CeEt-969-1A100 et 1A200, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-969-2021-021) 167

Photo 124. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-969-1A200, vers le nord-est (TCI-CeEt-969-2021-019 169

Photo 125. Vue d'ensemble d'une ancienne chambre à charbon, vers le nord-est (TCI-CeEt-969-2021-037) 169

Photo 126. Vestige CeEt-969-1A250 correspondant au mur nord de la chambre à charbon, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-969-2021-035)..... 171

Photo 127. Parement intérieur du vestige CeEt-969-1A300 correspondant au mur ouest de la chambre à charbon, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-969-2021-031)..... 172

Photo 128. Vestige CeEt-969-1A150 correspondant au mur sud de la chambre à charbon, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-969-2021-032) 170

Photo 129. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-118)..... 173

Photo 130. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-120)..... 173

Photo 131. Vue du tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, en bordure nord de la rue Saint-Joseph Est, en cours de dégagement, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-128)175

Photo 132. Vue du tunnel piétonnier en bordure du restaurant Le Bureau de Poste en cours de démolition, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-129) 175

Photo 133. Vue tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, en cours de démolition, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-130) 176

Photo 134. Vue du tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, vers le nord (TCI-VQ-DORCH-2021-136) 176

Photo 135. Remblais modernes identifiés en bordure du solage sud du bâtiment abritant le restaurant Le Bureau de Poste, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-193)..... 177

Photo 136. Vue de la structure servant de renfort à l'angle ouest du restaurant Le Bureau de Poste, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-194)..... 177

Photo 137. Vue d'ensemble de l'égout ovoïde observé dans la rue Dorchester, au sud de la rue Saint-Joseph Est, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-164)..... 178

Photo 138. Vue détaillée de l'égout ovoïde observé dans la rue Dorchester, au sud de la rue Saint-Joseph Est, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-174)..... 178

Photo 139. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1E, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-119) 180

Photo 140. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1E, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-122) 180

Photo 141. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-331) 182

Photo 142. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F et vue d'ensemble des vestiges VQ-21-DORCH-1F100 et 1F200, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-334) 182

Photo 143. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1F200, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-333) 183

Photo 144. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-049) 184

Photo 145. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-050) 184

Photo 146. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-085) 187

Photo 147. Égout sanitaire en béton présent à 1,20 m de la limite ouest de la rue Dorchester, vers le sud (TCI-VQ-DORCH-2021-084) 187

Photo 148. Paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-083) 188

Photo 149. Sol organique observé sous les remblais modernes dégagés dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-082) 188

Photo 150. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-108) 190

Photo 151. Restes d'un canal en bois identifiés dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-097) 192

Photo 152. Ancienne base de borne-fontaine mise au jour dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-110) 192

Photo 153. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-060) 194

Photo 154. Ancien puits d'accès en brique dégagé dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-063)..... 194

Photo 155. Détail de la partie voûtée du puits d'accès en brique dégagé dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-065) 196

Photo 156. Vue d'ensemble du vestige VQ-21-DORCH-1L150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-323) 196

Photo 157. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1L150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-324) 197

Photo 158. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1M, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-222)..... 198

Photo 159. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-308)..... 202

Photo 160. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N et vue d'ensemble du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-316)..... 204

Photo 161. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-312)..... 204

Photo 162. Extrémité nord du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-318)..... 205

Photo 163. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1N150, en plongée (TCI-VQ-DORCH-2021-374) 206

Photo 164. Parement nord du vestige VQ-21-DORCH-1N150, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-375)..... 207

Photo 165. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-037) 208

Photo 166. Paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1A, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-034) 208

Photo 167. Sommet du vestige CeEt-971-1A100, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-025) . 210

Photo 168. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-971-1A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-031) 210

Photo 169. Sommet du vestige CeEt-971-1A150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-971-2021-024) ... 211

Photo 170. Plancher en béton de la cave du bâtiment auquel serait associé les vestiges CeEt-971-1A100 et 1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-035) 212

Photo 171. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1B, vers l'est (TCI-CeEt-971-2021-038) 213

Photo 172. Sommet du vestige CeEt-971-1B150, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-042) 214

Photo 173. Séquence des sols observés au-dessus du vestige CeEt-971-1B150, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-044) 214

Photo 174. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1C, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-020) 215

Photo 175. Paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1C, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-021) 217

Photo 176. Sommet du vestige CeEt-971-1C100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-971-2021-014) 217

Photo 177. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-971-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-015) 218

Photo 178. Parement est (intérieur) du vestige CeEt-971-1C100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-971-2021-018) 218

Photo 179. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1D, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-004) 220

Photo 180. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-971-1D, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-971-2021-009) 220

Photo 181. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-201) 222

Photo 182. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-202) 224

Photo 183. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-210) 224

Photo 184. Paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q et vue en coupe du vestige VQ-21-DORCH-1Q150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-213) 225

Photo 185. Vue détaillée du vestige VQ-21-DORCH-1Q150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-215) 227

Photo 186. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1R, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-390) 228

Photo 187. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1R100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-380) 229

Photo 188. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1R100, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-385) 229

Photo 189. Angle sud-ouest intérieur du bâtiment auquel sont associés les vestiges VQ-21-DORCH-1R100 et 1R150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-384) 230

Photo 190. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1R150, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-388) 230

Photo 191. Parement nord (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1R150, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-386) 231

Photo 192. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S et sommet dérasé du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S200), vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-302) 234

Photo 193. Parement ouest (extérieur) du mur est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-298) 236

Photo 194. Vue rapprochée de l'ouverture visible à la base du mur est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100) permettant le passage d'une ancienne conduite d'égout, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-290) 236

Photo 195. Vue détaillée des planches de bois présentes à l'angle nord-est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100 et 1S150), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-295) 237

Photo 196. Angle nord-ouest du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S200 et 1S250, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-301) 237

Photo 197. Angle nord-est du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S100 et 1S150, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-294) 238

Photo 198. Parement sud (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S150, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-284) 239

Photo 199. Parement est (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S200, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-305) 239

Photo 200. Angle sud-ouest du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S200 et 1S350, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-307) 240

Photo 201. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S200, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-298) 240

Photo 202. Bouteilles carrées aux coins chanfreinés en verre coloré brun (années 1820-1920 (lot VQ-21-DORCH-1S5) (Photo Patricia Loubier) 241

Photo 203. Bouteille à boisson alcoolisée en verre coloré vert foncé portant l'inscription « Cacao D. Guillot » (ca 1870-1900) (lot VQ-21-DORCH-1S5) (Photo Patricia Loubier) 242

Photo 204. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-270) 246

Photo 205. Paroi sud de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T et sommet dérasé du vestige VQ-21-DORCH-1T100, vers le sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-280) 246

Photo 206. Parement ouest (extérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-279) 248

Photo 207. Parement est (intérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-274) 249

Photo 208. Vue détaillée des pièces de bois présentes à la base du parement est (intérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-276) 249

Photo 209. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1U, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-180) 251

Photo 210. Vue détaillée du drain en bois VQ-21-DORCH-1U150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-181) 251

Photo 211. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1V, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-142) 253

Photo 212. Restes d'un drain en bois (vestige 1V150) observés dans la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1V, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-350) 253

Photo 213. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1W, vers l'ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-156) 254

Photo 214. Vue détaillée du drain en bois VQ-21-DORCH-1W200, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-162) 256

Photo 215. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-072) 258

Photo 216. Vue d'ensemble du drain en bois CeEt-972-1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-068) 258

Photo 217. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1B, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-100) 260

Photo 218. Paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1B et sommet dérasé du vestige CeEt-972-1B100, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-972-2021-102) 260

Photo 219. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-972-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-106) 262

Photo 220. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1C, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-077) 263

Photo 221. Paroi sud de la sous-opération CeEt-972-1C, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-972-2021-078) 265

Photo 222. Parement extérieur du vestige CeEt-972-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-076) 265

Photo 223. Contrefort présent en limite sud du vestige CeEt-972-1C100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-081) 266

Photo 224. Vue du vestige CeEt-972-1C150, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-088) 266

Photo 225. Plancher en béton présent à l'intérieur du bâtiment formés par les vestiges CeEt-972-1C100 et 1C150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-098) 267

Photo 226. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1D, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-972-2021-004) 268

Photo 227. Paroi est de la sous-opération CeEt-972-1D, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-007) 269

Photo 228. Paroi est de la sous-opération CeEt-972-1E, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-066) 271

Photo 229. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1F, vers l'ouest (TCI-CeEt-972-2021-011) 274

Photo 230. Vue générale du vestige CeEt-972-1F150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-014) 274

Photo 231. Restes d'un puisard en pierre observés dans la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1F, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-017) 276

Photo 232. Possible alignement d'une ancienne maçonnerie (CeEt-972-1G100) mise au jour immédiatement au sud de l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-080) 277

Photo 233. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1H, vers le nord (TCI-CeEt-972-2021-040) 278

Photo 234. Vue des regards en brique et en béton dégagés à l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard, vers l'ouest (TCI-CeEt-972-2021-045)..... 279

Photo 235. Paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1J, vers le nord (TCI-CeEt-972-2021-023)281

Photo 236. Vue générale de la sous-opération CeEt-972-1K, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-027) 282

Photo 237. Remblais modernes observés dans la sous-opération CeEt-972-1K, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-029) 282

Photo 238. Remblais modernes observés dans la sous-opération CeEt-972-1L, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-002) 283

Photo 239. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-077) 285

Photo 240. Mur de soutènement en bois mis au jour dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-075)..... 285

Photo 241. Couche de sol identifiée au nord des pièces de bois dégagées dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-077) 287

Photo 242. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-031)..... 288

Photo 243. Section sud de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-034)..... 288

Photo 244. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-042)..... 290

Photo 245. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-044)..... 292

Photo 246. Remblais modernes identifiés près de la limite est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-052)..... 293

Photo 247. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2C, vers le nord (TCI-CeEt-593-2021-011) 293

Photo 248. Vue d'ensemble du vestige maçonné en pierre CeEt-593-2C100 mis au jour au centre de la Dorchester, juste au nord de la rue Lalemant, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-593-2021-008) 294

Photo 249. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2A, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-031) 296

Photo 250. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2B, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-593-2021-053) 300

Photo 251. Fioles à médicament en verre teinté vert dont celle au centre qui contenait un anti-douleur du nom de Painkiller inventé par l'américain Perry Davis (1869 au début du XX^{e} siècle) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 301

Photo 252. Fiole à médicament en verre incolore (1877-1920) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 301

Photo 253. Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté vert de la compagnie d'eau gazeuse P. Dignard & Cie de Québec (1885-1893) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 302

Photo 254. Possible bouteille à lait en verre incolore (1904-1950) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 302

Photo 255. Bouteille de bière en grès grossier de Bristol (1835 au début du XX^{e} siècle) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 303

Photo 256. Fragments d'électrodes en graphite (1877 aux années 1950) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 303

Photo 257. Bille en terre cuite grossière de couleur rouge brunâtre (fin XIX^{e} siècle aux années 1920) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 304

Photo 258. Bouton en verre opaque noir (Seconde moitié XIX^{e} siècle au début du XX^{e}) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier) 304

Photo 259. Paroi ouest des sous-opérations CeEt-593-2A et 2B, de part et d'autre du vestige 2A150, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-075) 305

Photo 260. Détail de la tranchée de construction du vestige 2A150 à l'intérieur du bâtiment, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-593-2021-061) 307

Photo 261. Détail de la tranchée de construction du vestige 2A150 à l'extérieur du bâtiment, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-593-2021-071) 307

Photo 262. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A150/2B150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-593-2021-080) 310

Photo 263. Parement sud (intérieur) du vestige CeEt-593-2A150/2B150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-593-2021-062) 310

Photo 264. Parement nord (extérieur) du vestige CeEt-593-2A150/2B150 reposant sur une semelle de bois, vers le sud-est (TCI-CeEt-593-2021-069) 311

Photo 265. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A100, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-083) 311

Photo 266. Parement ouest (intérieur) du vestige CeEt-593-2A100, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-100) 312

Photo 267. Parement est (extérieur) du vestige CeEt-593-2A100, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-097) 312

Photo 268. Détail de l'ouverture présente à la base du vestige CeEt-593-2A100, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-096) 313

Photo 269. Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-593-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-101) 313

Photo 270. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A350, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-087) 314

Photo 271. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A350, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-089)... 315

Photo 272. Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-593-2A350, vers le nord (TCI-CeEt-593-2021-092) 315

Photo 273. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2D, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-024) 316

Photo 274. Paroi est de la sous-opération CeEt-593-2D et vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2D150, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-027) 317

Photo 275. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2E, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-013) 318

Photo 276. Paroi est de la sous-opération CeEt-593-2E, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-016)..... 320

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC

Stéphane Noël	Chef d'équipe - archéologue, Bureau de projet du tramway de Québec
Serge Rouleau	Archéologue**,** Service de la culture et du patrimoine
Alain Gagnon	Chargé de projet – premier technicien en génie civil, Service de l'ingénierie
Jean-Philippe Bernier	Chef d'équipe – ingénieur, Service de l'ingénierie
Denise Fortin	Technicienne RTU, Service de l'ingénierie

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet et responsable de terrain (terrain et rédaction)
René Bélanger	Responsable de terrain (terrain et rédaction)
Nicolas Fortier	Responsable de terrain et préhistorien (rédaction des chapitres 3 et 4)
Patricia Loubier	Assistante, technicienne-archéologue et technicienne de laboratoire
Dominic Drouin	Technicien-archéologie et technicien de laboratoire
Daphné Marquis	Technicienne-archéologie
Sébastien Martel	Technicien-archéologie
Julie Toupin	Spécialiste en culture matérielle

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier	Cartographe

SNC-LAVALIN

François Beaudoin	Directeur de projet (civil)
Lorrie Gaudreault	Candidate à la profession d'ingénieure (CPI)
Jasmin Breton	Surveillant de chantier (civil)
Sylvain Léveillé	Surveillant de chantier (civil)
Soumaila Soulama	Surveillant de chantier (électricité)

LES EXCAVATIONS LAFONTAINE INC.

Dave Gauvin	Chargé de projet

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

La firme Truelle et Cie Inc. a été mandatée par la Ville de Québec afin de réaliser des interventions archéologiques dans le cadre du projet de réfection complète de la rue Dorchester située dans la Basse-Ville de Québec, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou (**figure 1**). Ce projet comprenait la réfection des conduites d'égout et d'aqueduc, le déplacement de réseaux techniques urbains (RTU) existants ainsi que divers aménagements tels que la réfection de trottoirs et le réaménagement paysager des abords de la rue Dorchester. Dans un premier temps, il s'agissait d'effectuer un inventaire au moyen de trois sondages exploratoires le long de la rue Saint-Vallier Est, tout juste à l'extrémité sud de la rue Dorchester. L'ensemble des travaux d'excavation de masse effectués dans l'emprise de la rue Dorchester, entre l'autoroute Laurentienne et Saint-Vallier Est, devaient par la suite faire l'objet d'une supervision archéologique de manière continue. En somme, ces interventions avaient pour principal objectif de vérifier la présence de biens archéologiques dans l'emprise globale du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations à la Ville de Québec dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts. En effet, une analyse du potentiel archéologique faite par la Ville de Québec, sur la base de la superposition de différents plans historiques, avait permis de circonscrire 25 zones dont le potentiel anticipé variait de faible à fort. Le potentiel historique ainsi identifié était principalement associé à l'occupation domestique, commerciale et artisanale du secteur au cours des XVIII^{e} et XIX^{e} siècle. Ces interventions archéologiques s'inscrivaient donc dans une démarche préventive devant permettre de documenter le secteur à l'étude et de valider les projections concernant le potentiel archéologique anticipé. Enfin, celles-ci ont été effectuées entre le 1er juin 2021 et le 2 mai 2022 sous le permis de recherche archéologique n° 21-CIET-07 par un(e) archéologue responsable d'intervention accompagné(e) à l'occasion de technicien(ne)s-archéologues. Il est à noter que les résultats de l'inventaire complémentaire réalisé du côté sud de la rue Saint-Vallier Est ainsi que de la supervision des travaux qui a été effectuée entre le 8 avril et le 2 mai 2022, sous le permis n° 21-CIET-07, ont été intégrés au rapport de recherche archéologique associé au permis n° 22-CIET-01.

1.2 Description de l'aire globale d'intervention

L'aire globale d'intervention qui a fait l'objet d'interventions archéologiques en 2021, dans le cadre du projet de réfection complète de la rue Dorchester, correspondait à l'emprise de cette dernière, entre l'autoroute Laurentienne au nord et la rue Saint-Vallier Est au sud (**figure 2**). De manière plus précise, il s'agissait :

1- De l'intersection des rues Saint-Vallier Est et de la Couronne à l'intersection des rues Saint-Vallier et Dorchester (distance d'environ 45 m);
2- De l'intersection des rues Saint-Vallier Est et Dorchester à l'intersection des rues Dorchester et du Chalutier (distance d'environ 635 m);
3- De la section de l'autoroute Laurentienne, entre les rues du Chalutier et de la Couronne ainsi que des secteurs ciblés dans la rue Lalemant (distance d'environ 215 m);
4- De l'emprise des rues perpendiculaires à la rue Dorchester sur quelques mètres afin de connecter les réseaux souterrains.

Figure 1. Localisation générale du projet

Figure 2. Délimitation de l'aire globale d'intervention sur photo aérienne

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également l'aire globale d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation des interventions archéologiques. Les chapitres suivants font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant l'aire globale d'intervention. Les résultats des interventions archéologiques sont ensuite présentés au chapitre 7, accompagnés de plans, de photographies et de croquis stratigraphiques. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant des interventions archéologiques réalisées en 2021.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

Un inventaire archéologique a été effectué au moyen de trois tranchées excavées en partie mécaniquement par une rétro-excavatrice du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, entre les rues Dorchester et de la Couronne. En raison de la découverte de plusieurs vestiges archéologiques, ce secteur s'est vu attribuer, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), le code Borden CeEt-970. Ces tranchées, qui ont été numérotées de 1A à 1C, s'étendaient sur une longueur variant de 5,55 m à 6,20 m et une largeur variant de 2,70 m à 2,98 m. Celles-ci ont été implantées en fonction de la présence présumée d'éléments d'intérêt témoignant de l'occupation du secteur au cours des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Ces tranchées ont été fouillées manuellement par lot archéologique jusqu'à l'atteinte du roc en place, photographiées et décrites alors que des dessins stratigraphiques sont venus compléter chaque aire de fouille. Les données ainsi recueillies ont été enregistrées sur des fiches de lot, les photographies ont été répertoriées dans un catalogue, les altitudes des lots et des vestiges ont été inscrites dans des carnets d'arpentage et les dessins stratigraphiques ont été faits sur du papier millimétrique. Au besoin, un dessin en plan a été produit pour les vestiges découverts. Ces derniers ont été méticuleusement photographiés puis décrits sur des fiches de vestige.

Procédure d'enregistrement des données

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 3A1).

Les vestiges architecturaux mis au jour au cours des travaux d'inventaire ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces informations portaient essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. L'ensemble des vestiges mis au jour ont fait l'objet d'une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) effectuée par un arpenteur au moyen d'un instrument en station totale.

Traitement de la culture matérielle

Le travail en laboratoire a été réalisé par un technicien attitré à la préparation des artéfacts et une spécialiste en culture matérielle pour en dresser l'inventaire. Tous les artéfacts et les écofacts qui ont été recueillis lors des interventions archéologiques ont été lavés (céramique et verre), numérotés, emballés dans des sacs de plastique identifiés par leur numéro de provenance. Ils ont également fait l'objet d'un inventaire sommaire selon le système de classification des matériaux en usage à la Ville

de Québec[1]. Enfin, les objets les plus significatifs ont été catalogués (le cas échéant). L'ensemble de la collection a été déposée à la réserve archéologique de la Ville de Québec.

Analyse des données et rédaction du rapport de recherche archéologique

Toutes les données archéologiques ont été colligées et analysées dans le but de décrire et d'interpréter les vestiges et les niveaux de sols témoignant de l'occupation historique des lieux. Ces données archéologiques ont été corrélées avec les données historiques, cartographiques et toutes autres données pouvant contribuer à la compréhension de l'aire globale d'intervention.

2.2 Surveillance archéologique

Contrairement à l'inventaire, la surveillance archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation du projet de réfection complète de la rue Dorchester. En somme, l'ensemble des secteurs touchés par des travaux d'excavation de masse en 2021-2022 ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) étaient observés en cours de travaux, ces derniers étaient alors interrompus afin que les vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation, visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations étaient alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation. Quant à l'enregistrement des données, la même méthodologie que celle de l'inventaire a été appliquée (voir **section 2.1**) Par ailleurs, dans les limites de l'aire globale excavée, les secteurs ayant fait l'objet de relevés ont été identifiés par le code de terrain VQ-21-DORCH (en dehors des sites archéologiques connus et ceux nouvellement identifiés) et par les codes Borden CeEt-593, CeEt-751, CeEt-752, CeEt-766, CeEt-819, CeEt-820, CeEt-967, CeEt-968, CeEt-969, CeEt-970, CeEt-971 et CeEt-972.

Code de terrain / code Borden	Nos sous-opérations
VQ-21-DORCH	1A à 1Z
CeEt-593	2A à 2E
CeEt-751	2A à 2C
CeEt-752	2A
CeEt-766	2A à 2C
CeEt-819	2A
CeEt-820	2A et 2B
CeEt-967	1A
CeEt-968	1A et 1B
CeEt-969	1A
CeEt-970	1A à 1C ; 2A à 2H
CeEt-971	1A à 1C ; 2A à 2D
CeEt-972	1A à 1L

[1] L'inventaire sommaire des artéfacts a été effectué selon le Guide d'inventaire de Paul-Gaston L'Anglais (1994).

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

L'aire globale d'intervention, qui a fait l'objet d'une supervision archéologique en 2022, est localisée dans la Basse-Ville de Québec, en plein cœur du quartier Saint-Roch. Il s'agit par conséquent d'un secteur fortement urbanisé depuis le XIX^{e} siècle. Les travaux supervisés ont eu lieu au sud de la rivière Saint-Charles qui, avant son détournement, coulait très près de l'extrémité nord de la rue Dorchester.

Du point de vue géomorphologique, l'aire globale d'intervention est comprise dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou, une zone de basses terres séparant le promontoire de Québec, appartenant aux Appalaches de la Province de Grenville, associée au Bouclier canadien. L'aire globale d'intervention est incluse dans la Plate-forme du Saint-Laurent et plus précisément dans la Formation de Les Fonds. Cette dernière est constituée d'ardoise et de grès (Castonguay 2012).

Le socle rocheux est, dans ce secteur de la ville, recouvert d'une épaisse couche de dépôts meubles. Morneau explique qu' : « aux altitudes inférieures à 15 mètres, les limons sableux estuariens dominent et masquent légèrement dans les aires déprimées de la plaine les argiles marines » (Morneau 1989 : 42). Or, le quartier Saint-Roch ne dépasse que rarement les 15 m d'altitude. Il en a résulté un terrain relativement plat démontrant une faible dénivellation entre l'escarpement de Québec et la rivière Saint-Charles. À l'extrémité sud de l'aire globale d'intervention se trouve donc la terrasse Saint-Vallier (15 m), puis en se dirigeant vers le nord, on traverse tout d'abord une terrasse basse située entre 8 m et 10 m d'altitude, puis finalement une terrasse de 5 m à 6 m d'altitude sur le bord de la rivière Saint-Charles (McGain 1990 : 37). Le sommet du sol naturel en place est donc constitué d'alluvions (entre 0,50 m et 5 m d'épaisseur) associés à des terrasses fluviales, correspondant soit à du sable, du silt sableux, du sable graveleux ou du gravier (Bolduc *et coll.* 2003).

La région de Québec correspond à l'espace le plus septentrional de la vallée du Saint-Laurent. Elle forme la pointe nord-est de la plate-forme de Québec correspondant aux basses terres du Saint-Laurent. Cette plate-forme est constituée de roches sédimentaires peu déformées. Elle est coincée au nord par les petites Laurentides et au sud par la chaîne de montagnes des Appalaches composées de roches métamorphiques du Bouclier canadien et de roches sédimentaires déformées et plissées. En plus des formations rocheuses, la région compte plusieurs unités de paysage représentées par des dépôts meubles, témoignant d'une morphogénèse complexe, marquée tant par le retrait des glaciers que par le jeu de régressions et de transgressions marines particulièrement mouvementé.

L'aire globale d'intervention fait partie intégrante de la dépression de Cap-Rouge – Limoilou formée à même les roches ordoviciennes des basses terres du Saint-Laurent. Elle se situe à des altitudes variant de 7 m à 20 m au-dessus du niveau moyen de la mer actuel (NMM). L'épaisseur des matériaux meubles qui le recouvrent peut atteindre 8 m (Arkéos Inc. 2010). Sur des plans anciens, on remarque que le secteur se trouvait à proximité d'un méandre majeur de la rivière (**figure 3**).

Figure 3. Extrait du *Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from […]* par William Faden et datant de 1776 (BNF, GED-5787)

3.2 Paléoenvironnement

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres, qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite ente les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). Culminant à près de 150 m, les sommets les plus élevés de l'île d'Orléans émergeaient à peine. La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard and Occhietti 2005).

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait dans la vallée du Saint-Laurent s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 m à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 4**).

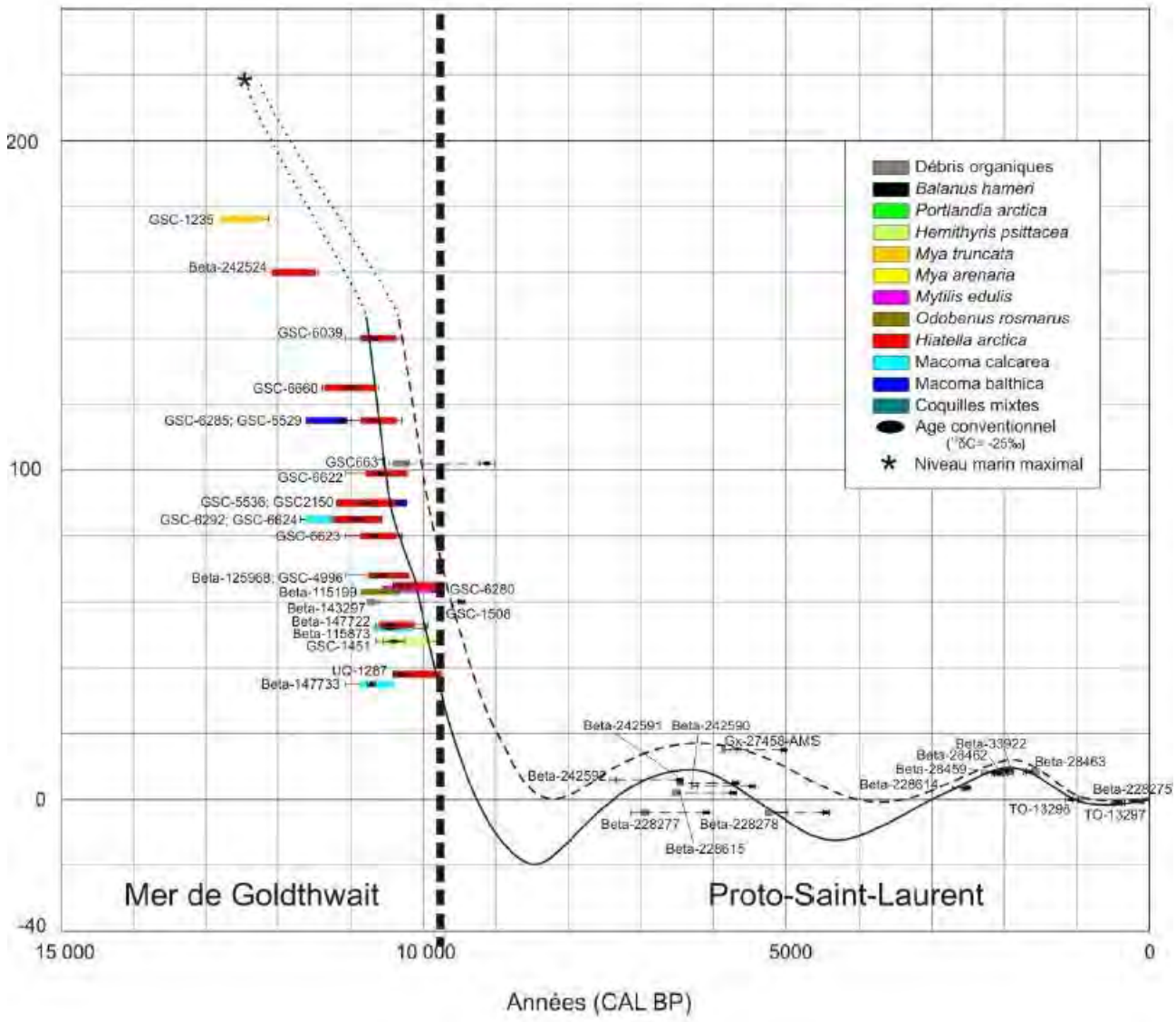

Figure 4. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la paléohistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandsis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions méridionales commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les plus anciennes traces d'occupation datent du Paléoindien ancien et ont été identifiées dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007 et 2014; Chapdelaine et Richard 2017). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens anciens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007 et 2012). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Burke, Gauthier et Chapdelaine 2014; Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, entre 40 m et 50 m d'altitude, le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA sur la base des pointes de type Nicholas/Holcombe qui y ont été découvertes (Pintal 2002). Ces pointes sont foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation place donc ce site au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Côté 1998; Graillon 2011 et 2012). Cette culture se démarque par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) dédiées à la chasse aux mammifères terrestres et marins. Le régime alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement (Chevrier 2017). L'Archaïque a été subdivisé en

trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des assemblages : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des sites associés à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007b), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Les données archéologiques témoignent du début d'une occupation humaine permanente dans la région de Québec à compter de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire semble s'intensifier considérant que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). L'île d'Orléans n'y fait pas exception puisque les sites CfEs-1 et CfEs-16 sont associés à cette période. Les sites, localisés à une altitude variant de 10 m à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

Les différentes phases chrono-culturelles qui servent à subdiviser l'Archaïque récent attestent d'une succession de populations. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une tradition qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006).

Cette période semble marquée par une mobilité moins grande qui force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alênes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

Selon les recherches, la diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. La stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, les groupes humains se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Les données archéologiques démontrent que l'adoption de la poterie, il y a environ 3 000 ans, marque une révolution dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser ces diverses subdivisions (Gates St-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par la production notamment de lames de cache servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.). De plus, l'utilisation d'une matière exogène pour la taille de ces outils, le chert Onondaga, et la fabrication de poterie de type Vinette 1 sont également caractéristiques de cette période. Les premières poteries faites au Québec présentent une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elles sont traitées avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). La technique du polissage demeure utilisée, mais elle sert à fabriquer plus que des outils. En effet, elle sert désormais à la fabrication d'une plus grande diversité d'objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. La découverte d'une sépulture lors de la construction du boulevard Champlain démontre que le cuivre ne sert pas seulement à faire des outils, mais est également utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude.

Les études permettent d'établir qu'une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Par conséquent, les données soutiennent que l'accroissement de la population s'accentue et que l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique (présence d'empreintes ondulantes sur la paroi) et l'abandon des lames de cache reflètent cette transition culturelle (Gates St-Pierre 2010). La forme des pointes est plutôt pentagonale et les encoches sont en coin plutôt que latérales. Les sites de cette époque mis au jour dans la région de Québec sont situés entre 5 m et 20 m d'altitude. À l'île d'Orléans, les sites CgEq-3 et CgEq-26 sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), les recherches archéologiques démontrent que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, mais que la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. De plus, les groupes iroquoiens qui occupent la vallée du Saint-Laurent cultivent également le tabac (Chapdelaine 2019; Tremblay 2006). Certains villages se palissadèrent, ce qui suggère un besoin accru de protection. Selon certaines

hypothèses avancées par les archéologues, les relations belliqueuses entretenues par ce groupe autochtone que les archéologues, les historiens et autres scientifiques identifient sous l'appellation d'« Iroquoiens du Saint-Laurent » avec d'autres groupes iroquoiens seraient à l'origine de l'apparition de ces aménagements défensifs (Tremblay 2006 : 117). Les analyses de la culture matérielle témoignant de cette période démontrent que la poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et que les décors sont de plus en plus complexes (Plourde 2003; Tremblay 1998). Dans la région de Québec, les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude.

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Dans la région de Québec, les sites archéologiques témoignant d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-27, CeEt-178 et CeEu-4).

En 1534, Jacques Cartier rencontre tout d'abord des Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec dans le golfe du Saint-Laurent. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il a pu observer la présence du village iroquoien de Stadaconé, à l'emplacement actuel de Québec[2]. Bien qu'on estime qu'elle se serait trouvée à la confluence des rivières Lairet et Saint-Charles, la petite bourgade n'a toujours pas été découverte. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

« Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention. » (Cartier 1977 : 87–88).

Les récits de Cartier en 1536 permettent également de situer approximativement d'autres villages iroquoiens entre la bourgade de Stadaconé et l'île d'Orléans (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Les études actuelles démontrent que la durée de vie des villages iroquoiens du Saint-Laurent allait de pair avec la productivité des champs en culture. Par conséquent, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1 000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42).

À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Ilnus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, s'installent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de

[2] Il s'agit de l'hypothèse généralement préconisée par les archéologues, les historiens et les autres scientifiques. Cependant, selon le site Internet wendake.ca (Nation huronne-wendat), c'est le Grand Chef huron-wendat Donnacona qui a rencontré Cartier dans le golfe Saint-Laurent et qui l'a accueilli à Stadaconé dans les années 1530.

déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

5. CONTEXTE HISTORIQUE

La pointe de Québec, du point de vue de l'établissement, présentait plusieurs avantages dont ont su tirer profit les Français, tout comme les groupes autochtones qui les ont précédés (Moussette et Waselkov 2013 : 216-218). La batture étroite et l'eau relativement profonde facilitaient l'accès des embarcations à cet endroit logé au pied d'une falaise qui le protégeait durant l'hiver contre les vents dominants (**figure 5**). En plus de faciliter l'accostage des bateaux qui pouvaient s'y abriter, la confluence de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent constituait un milieu propice pour la chasse et la pêche. Enfin, le cap Diamant offrait une vue pleine et entière sur le Saint-Laurent et sa vallée, permettant ainsi de surveiller et de contrôler la circulation sur le fleuve qui était la principale voie de communication vers l'intérieur du territoire.

Figure 5. Extrait de la carte intitulée *Québec et ses environs* par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973)

En juillet 1608, Samuel de Champlain s'installe sur la berge du fleuve, à l'emplacement de l'actuelle Place-Royale et y fait construire une première habitation en bois (Blanchet *et al.* 1989 : 2). S'ensuit quelques années plus tard, la construction d'une chapelle et d'une résidence par les Récollets dans l'anse du Cul-de-Sac (Blanchet *et al.* 1989 : 3). En 1624, une deuxième habitation en pierre du cap Diamant est construite par Champlain. À cette époque, Québec n'est encore qu'un comptoir commercial. Par ailleurs, un chemin, que Champlain aurait tracé lui-même, reliait alors la ville à la campagne vallonnée à l'ouest de celle-ci. Ce chemin aurait approximativement suivi le même tracé que la rue Saint-Vallier (Côté *et al.* 2020 : 7) (**figure 6**).

À cette époque, les terres correspondant à l'actuel quartier Saint-Roch sont mises en réserve par Champlain qui prévoit y ériger Ludovica, le centre administratif de la Nouvelle-France (Noppen et Morisset 1998 : 8-12; Blanchet *et al.* 1989 : 3). Bien qu'aucun plan du projet de Champlain ne nous soit parvenu, Champlain lui-même en fait une courte description au roi Louis XIII en 1618 :

> « …une ville de la grandeur presque que celle de Sainct-Denis, laquelle ville s'appellera, s'il plaict à Dieu et au roy, Ludovica, dans laquelle on fera faire un beau temple au milieu d'icelle, dédié au Rédempteur… » (Simoneau 2015 : 6).

Figure 6. Extrait du *Plan des environs de Québec* par un auteur anonyme et datant de ca 1660 (BNF, Département des Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D). La flèche rouge indique le chemin reliant alors la ville à la campagne et qui suit approximativement le tracé de la rue Saint-Vallier.

En somme, Champlain prévoyait y construire un fort à cinq bastions sur le promontoire pour ensuite mentionner la nécessité d'y installer « …quinze religieux récolets, lesquels seront logés en un cloistre qui sera faict proche ladicte église du Rédempteur » (Simoneau 2015 : 6). La création de cette nouvelle ville s'amorce, d'une certaine manière, avec la construction du monastère des Récollets en 1620. Situé à la limite ouest du quartier Saint-Roch (Artefactuel 2018 : 8), le terrain choisi par les Récollets pour y construire le couvent Notre-Dame-des-Anges correspond à celui de l'Hôpital-Général de Québec tandis que leur fief est délimité par la rivière Saint-Charles au nord, le coteau Saint-Geneviève au sud, la rue Caron à l'est et la rue De Mazenod à l'ouest (Ethnoscop 1991 : 41). À la suite de la prise de Québec par les Frères Kirke en 1629 au nom du roi d'Angleterre, les Récollets abandonnent leur propriété. Cette dernière sera, par la suite, morcelée par différents propriétaires (Ethnoscop 1991 : 42).

Au cours de la première moitié du XVII^{e} siècle, l'aire globale d'intervention est située dans les limites d'une concession connue comme les terres de la Vacherie. Cette parcelle est, dans un premier temps, concédée à Simon Denis de la Trinité et offerte en donation aux Augustines, puis échangée aux Jésuites en 1667 (Ethnoscop 2020 : 26-27). Celle-ci s'étend alors de la rue Saint-Vallier au sud à la rivière Saint-Charles au nord tandis qu'elle est délimitée, dans sa portion sud, par les actuelles rues Dorchester à l'ouest et de la Couronne à l'est (**figure 7**). Les lieux servent alors principalement de pâturages et de terres agricoles. Il faut attendre la seconde moitié de ce siècle pour que quelques établissements agricoles s'y implantent, plus précisément le long de la rivière Saint-Charles, qui se nomme à l'époque La Petite Rivière (**figure 8**).

Quant à la rue Saint-Vallier, la plus ancienne rue du quartier Saint-Roch, elle est d'ailleurs l'une des premières voies qui permettait de circuler dans la campagne située au pied de la côte d'Abraham et d'accéder à la ville. En effet, connue comme le « Chemin de la Petite rivière Saint-Charles », elle reliait le couvent des Récollets (site de l'Hôpital Général de Québec) au palais de l'Intendant (**figure 9**). Bien qu'au fil du temps, elle semble avoir fait l'objet d'améliorations pour la rendre carrossable, elle demeurera un chemin de campagne au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles (Rouleau 1998a : 3).

Par ailleurs, c'est au pied de la côte du Palais que se développe le faubourg Saint-Roch. Ce dernier est établi sur la « terre de la Pointe aux Lièvres », voisine de celle des Jésuites, qu'acquiert Jean Talon de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard et fille de Louis Hébert et de Marie Rollet. Il s'agissait d'une terre couvrant une « superficie de 6 arpents 23 perches, plus une sapinière de 6 arpents 5 perches » (Trudel 1973 : 242-243) (**figure 10**). En 1669, l'intendant Talon y établit une brasserie qui deviendra officiellement le palais de l'Intendant vers 1684 (**figure 11**) (Simoneau 2015 : 11).

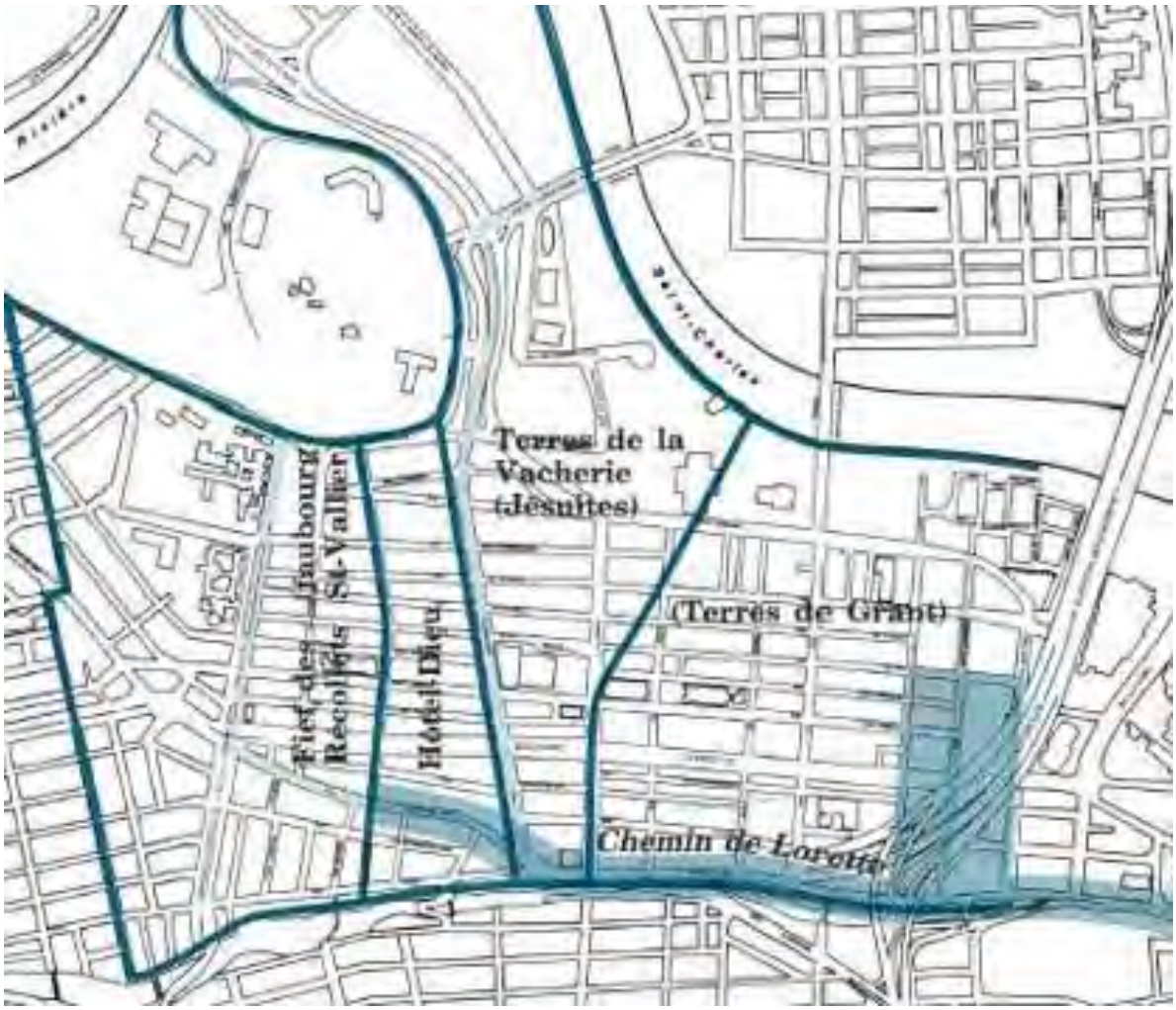

Figure 7. Limites des principales concessions en Basse-Ville de Québec au cours du second quart du XVII^{e} siècle (http://michelap.ca/quartier st-ropch.html)

Figure 8. Extrait de la *Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Pontchartrain [...]* dressée par Jean-Baptiste Decoüagne. La concession des Jésuites est délimitée en rouge (Gallica, BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 2 P 2)

Figure 9. Extrait de la *Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 [...]* par Robert de Villeneuve (Gallica, BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4). La flèche rouge indique le « Chemin de la Petite rivière Saint-Charles ».

Figure 10. Extrait du *Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'Octobre 1690 jusqu'au 22 dudit mois […]* par Robert de Villeneuve (ANOM, France, 03DFC 354C). La flèche rouge indique la localisation approximative de l'aire globale d'intervention.

Figure 11. Extrait de la cartouche de la carte intitulée *Québec, vue de la Canardière* par Jean-Baptiste Franquelin et reproduite par De Fonville en 1699 (BAnQ, P600, S4, SS2, PNC89-11-65). On peut apercevoir le palais de l'Intendant en contrebas de Québec et quelques bâtiments à l'ouest de celui-ci dont une fabrique de potasse.

Le marchand Charles Aubert de la Chesnaye participe activement au développement du quartier Saint-Roch. À la suite de son mariage avec Gertrude Couillard, la fille de Guillaume Couillard, il devient propriétaire du fief Saint-Joseph (également appelé fief de l'Espinay) en 1664. Conscient du potentiel agricole de ses terres, il y établit une ferme immédiatement à l'ouest de la propriété de l'intendant Talon. Cette maison de ferme est connue sous le nom de *maison Blanche* (GRHQR 1994 : 16) (**figure 12**). Il s'agissait d'un bâtiment en pierre comportant deux étages et un toit mansardé. À peine quelques années plus tard, la métairie de Charles Aubert de la Chesnaye compte plus de 150 arpents de terre qui sont exploités, douze bestiaux et sept employés (GRHQR 1994 : 15). Le domaine agricole comprend également une étable, une écurie, une grange et possiblement une glacière à l'est du bâtiment principal (GRHQR 1994 : 16). En 1720, le domaine de la *maison Blanche* est racheté par Henry Hiché lors d'une vente aux enchères. À la suite du décès de ce dernier en 1702, ses héritiers ont tenté de poursuivre l'exploitation de la métairie qui est même agrandie vers 1715. Cependant, ceux-ci font face à des problèmes financiers et les biens familiaux sont saisis (GRHQR 1994 : 17).

Au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, les habitations sont surtout concentrées le long de la rue Saint-Vallier, entre la côte d'Abraham à l'ouest et le palais de l'Intendant à l'est (**figure 13**) Le lotissement que Hiché opère alors engendre une urbanisation du secteur, si bien qu'à la fin du Régime français, on y compte 118 propriétaires. En plus de la rue Saint-Vallier, plusieurs autres rues, dont certaines ont perduré jusqu'à aujourd'hui, sont alors ouvertes (Nadon 1989 : 56). C'est à cette époque que le faubourg est désigné sous le nom de Saint-Roch, du nom d'une chapelle que les Récollets ont fait ériger au début des années 1690 sur le bord de la rivière Saint-Charles.

Figure 12. Extrait de la *Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France […]* par Robert de Villeneuve datant de 1688 (ANOM, France, 03DFC 349B). La flèche rouge indique le domaine de la maison Blanche, propriété de Charles Aubert de la Chesnaye.

Figure 13. Extrait du *Plan de la Ville de Québec* par Chaussegros de Léry datant de 1752 (ANOM, France, DFC 436A). La flèche rouge indique l'emplacement du faubourg Saint-Roch.

À cette époque, seulement quelques bâtiments apparaissent alors en bordure de la portion de la rue Saint-Vallier située à l'ouest de la côte d'Abraham et du faubourg Saint-Roch. On y retrouve, entre autres la propriété de Noël Giroux comptant, en 1735, une habitation ainsi qu'un moulin à tan (Rouleau 1998a : 3; Côté *et al.* 2020 : 10) (**figures 14 et 15**).

Figure 14. Extrait de la *Map of Quebec City with plans of the Citadel [...]* par le capitaine Samuel Holland datant de 1762 (BAC, H3, 350, Québec, [1762]). On peut voir que seulement quelques bâtiments, dont un moulin à tan (rectangle rouge), étaient situés de part et d'autre de la portion de la rue Saint-Vallier située à l'ouest de la côte d'Abraham.

Figure 15. Dessin de William Lyman Stretton montrant le secteur de la rue Saint-Vallier situé au pied de la côte d'Abraham vers la fin des années 1810 (MNBAQ, 5979D)

Par ailleurs, les terres situées au nord de la rue Saint-Vallier et à l'ouest du faubourg Saint-Roch ne sont toujours pas loties. Les lieux demeureront inchangés tout au long de la première moitié du XVIII[e] siècle. En 1744, l'aménagement de l'actuelle rue Dorchester, dont on ignore le nom à cette époque, fait du secteur un axe de circulation stratégique. En effet, celui-ci relie désormais le faubourg Saint-Roch à la Pointe aux Lièvres, rendant ainsi possible la traversée de la rivière Saint-Charles via un passage à gué (Gamache 1929 : 56). Ce service sera remplacé par le pont Dorchester inauguré en 1789 (**figure 16**). L'appellation de la rue Dorchester apparaît sur les plans anciens à partir des années 1820. C'est plus précisément à partir de 1750 que des terres de l'ancienne concession des Jésuites sont concédées à des particuliers, principalement des artisans tels que des tanneurs et des potiers (Rouleau 1998a : 3-4). C'est ainsi que prend forme le faubourg Saint-Vallier situé tout juste à l'ouest du faubourg Saint-Roch. Par ailleurs, les dégâts des bombardements de 1759 sur la Basse-Ville de Québec ne sont pas connus mais il est possible que le secteur de la rue Saint-Vallier ait été affecté par ces derniers.

Contrairement à la Conquête anglaise de 1759, l'invasion américaine de 1775 va assurément causer de lourds dommages aux bâtiments des faubourgs Saint-Vallier et Saint-Roch. En réponse aux escarmouches des Américains, les Britanniques bombardent leurs positions et incendient plusieurs maisons des rues Saint-Vallier et Saint-Roch, assurant ainsi une meilleure défense de la ville (GRHQR 1994 : 21). Les Américains finissent par se retrancher dans le palais de l'Intendant qui est alors détruit afin de les déloger (Côté *et al.* 2020 : 13).

Après le départ des troupes américaines, le lotissement des faubourgs Saint-Roch et Saint-Vallier prend de l'expansion et de nombreuses rues sont alors tracées. En 1779, le sellier Jean Primeau se voit notamment octroyer un terrain localisé entre la rue Saint-Vallier et le chemin Sainte-Geneviève (l'actuelle rue Arago). Ce secteur va alors connaître un essor important (Côté *et al.* 2020 : 13). Puis, c'est à partir de 1795 que de nouvelles concessions sont octroyées au nord de la rue Saint-Vallier (**figure 17**).

Figure 16. Extrait du plan intitulé *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […]* par William Hall et datant de 1799 (ANC, NMC, 11084). Ce plan laisse voir le tracé de la rue Dorchester menant au pont Dorchester ainsi le cadre bâti en bordure de la rue Saint-Vallier.

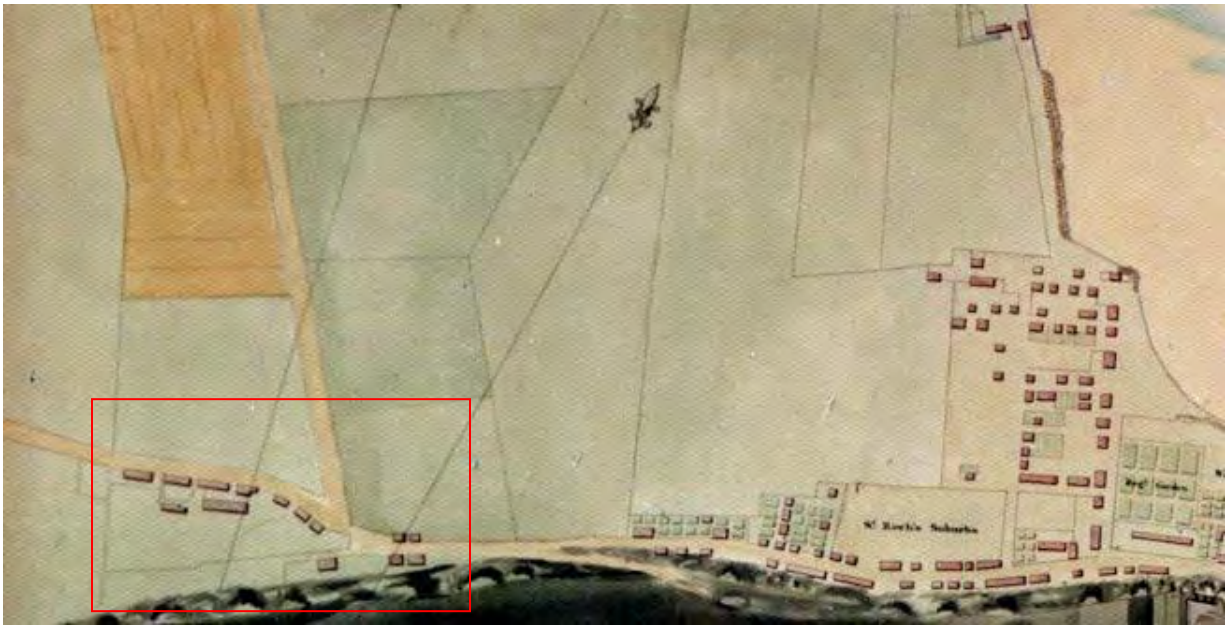

Figure 17. Plan de la ville de Québec datant de 1791 et montrant que l'ancienne concession des Jésuites n'est pas développée (Agence Parcs Canada, 1791-100-00-ic-55)

Au début du XIX[e] siècle, le développement du faubourg Saint-Roch profite notamment de la prospérité des chantiers navals situés en bordure de la rivière Saint-Charles, puisque de nombreux ouvriers et artisans qui y travaillent s'y établissent. La rue des Chantiers (l'actuelle rue du Prince-Édouard) marque la limite entre la zone résidentielle au sud et la zone industrielle au nord (GRHQR 1994 : 35). Aux rues Saint-Roch et Saint-Vallier viennent également s'ajouter les rues Sainte-Catherine (Saint-Dominique), des Prairies, Fleurie, Grant (Mgr Gauvreau), Sainte-Magdelaine, Craig (du Pont), Anne (de la Chapelle), Baronne, Saint-Pierre et Fontaine (GRHQR 1994 : 22). L'étalement urbain se fait de façon linéaire du nord vers le sud pour les rues Sainte-Catherine, Grant et Craig et de l'est vers l'ouest pour les rues des Prairies et Fleurie. La croissance du faubourg Saint-Roch est d'ailleurs visible sur le plan de William Hall de 1799 (**figure 16**) ainsi que sur le plan de Hall et Duberger de 1804 (**figure 18**).

Figure 18. Extrait du *Plan of the City and Fortifications of Quebec* par William Hall et Jean-Baptiste Duberger datant de 1804 et montrant les rues du faubourg Saint-Roch au début du XIX[e] siècle (BAC, H1, 340, Québec, 1804)

Mais c'est véritablement sous l'impulsion de deux négociants anglophones que le lotissement du secteur se poursuit au XIX[e] siècle. Vers 1810, John Mure et John Richardson se portent acquéreurs des lots encore non concédés de William Grant, qui avait acquis la propriété de Hiché au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle. Richardson se réserve alors la portion nord-ouest des terres, soit celles situées à proximité de la rivière Saint-Charles et Mure la portion sud-ouest, soit près de la rue Saint-Vallier. C'est d'ailleurs ce dernier qui cède l'emplacement pour la construction de l'église de Saint-Roch, en 1811, afin de desservir les résidents du faubourg (**figures 19 et 20**).

Il faut attendre cette époque pour que les terres de la Vacherie fassent l'objet d'un lotissement et que des rues soient ouvertes (**figure 21**). Le plan de l'arpenteur Larue datant de 1825 montre la rue Dorchester, indiquée comme le « chemin de l'ancien pont Dorchester », la rue de la Couronne ainsi qu'onze rues transversales reliant les deux, incluant la rue Saint-Vallier. Ces rues transversales correspondent au prolongement vers l'ouest des rues est-ouest du faubourg Saint-Roch.

Figure 19. Extrait du *Plan of the City and Fortifications of Quebec* par Jean-Baptiste Duberger montrant le développement du faubourg Saint-Roch et son église en 1808 (Agence Parcs Canada, 1808-100-00-ic-21)

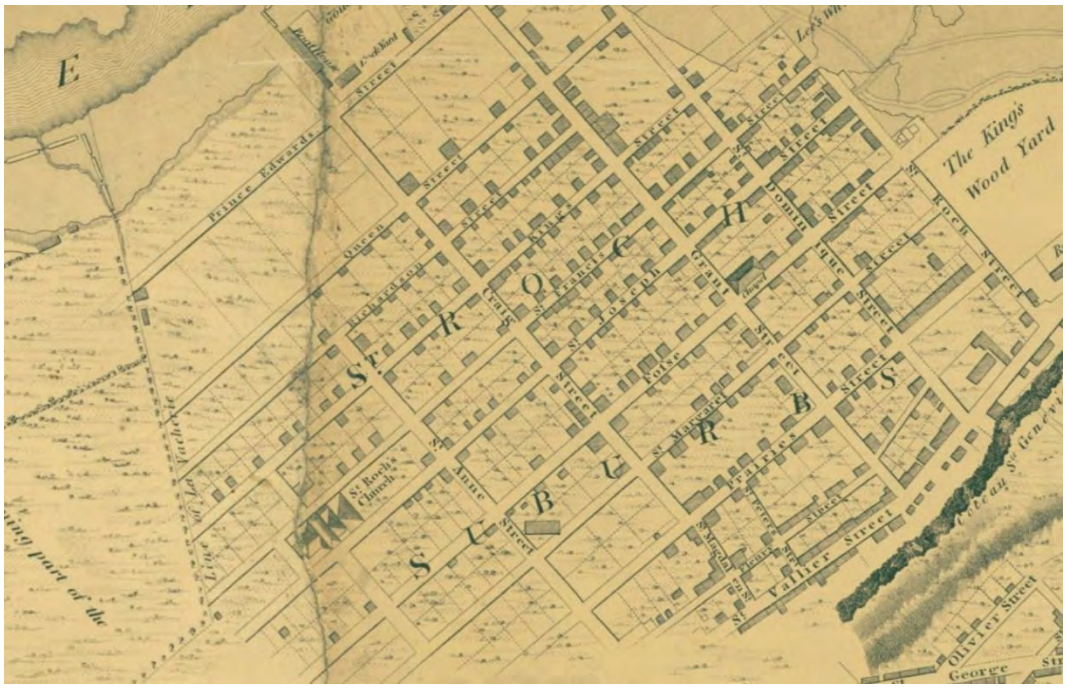

Figure 20. Extrait du plan intitulé *City of Quebec* par Joseph Bouchette datant de 1815 et montrant les rues et le bâti du faubourg Saint-Roch au début du XIX^{e} siècle (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P51)

Figure 21. Plan des terres de la Vacherie par l'arpenteur Jean-Baptiste Larue datant de 1825 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24G). Les deux principales artères nord-sud sont les rues Dorchester (en haut) et de la Couronne immédiatement au sud de cette dernière alors que la rue Saint-Vallier est située à l'extrémité gauche du plan.

Tel que le confirme le plan de Joseph Bouchette de 1830, c'est durant cette période que ce secteur de l'ancien faubourg Saint-Vallier est intégré au faubourg Saint-Roch (**figure 22**). En effet, le faubourg Saint-Roch s'étend alors au-delà de la rue de la Couronne qui est ouverte en 1826 (Côté *et al.* 2020 : 17). Par la suite, ce secteur accueille bon nombre d'artisans, tels que tanneurs, ainsi que des manufactures, notamment le long de la rue Saint-Vallier (**figure 23**).

Cet élan de prospérité sera cependant freiné le 28 mai 1845 lorsqu'un incendie se déclare à la tannerie Osborne Richardson située au pied de la côte d'Abraham, près des rues Saint-Vallier et Arago. En raison des forts vents venant du sud-ouest, cet incendie se répand rapidement sur l'ensemble du faubourg Saint-Roch, entre la rue de la Couronne et la côte de la Canoterie. Au total, 1 600 bâtiments, principalement en bois, sont alors détruits par la déflagration (maisons, boutiques, hangars et commerces). Outre quelques maisons en pierre, il ne reste plus que quelques fondations et des cheminées dressées au travers des ruines (GRHQR 1994 : 39) (**figures 24 et 25**). Il semblerait que, malgré l'interdiction des autorités municipales, la majorité des maisons du faubourg furent néanmoins reconstruites en bois (Cloutier 2004 : 48).

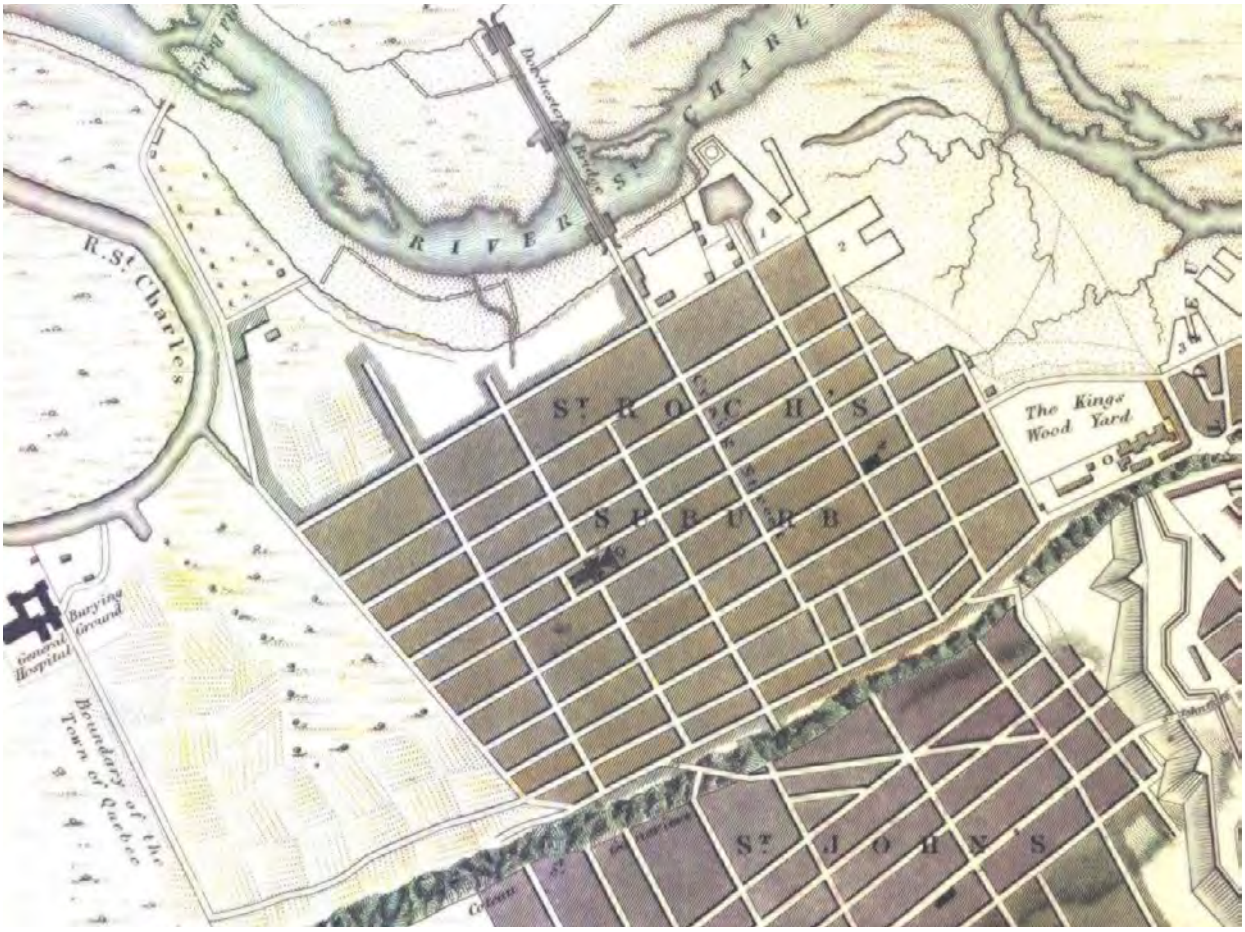

Figure 22. Extrait du plan intitulé *City of Quebec* par Joseph Bouchette et datant de 1830 (BAC, H12, 340, Québec, 1830, Volume 3, p. 465). On peut constater que les terres de la Vacherie sont désormais intégrées au faubourg Saint-Roch.

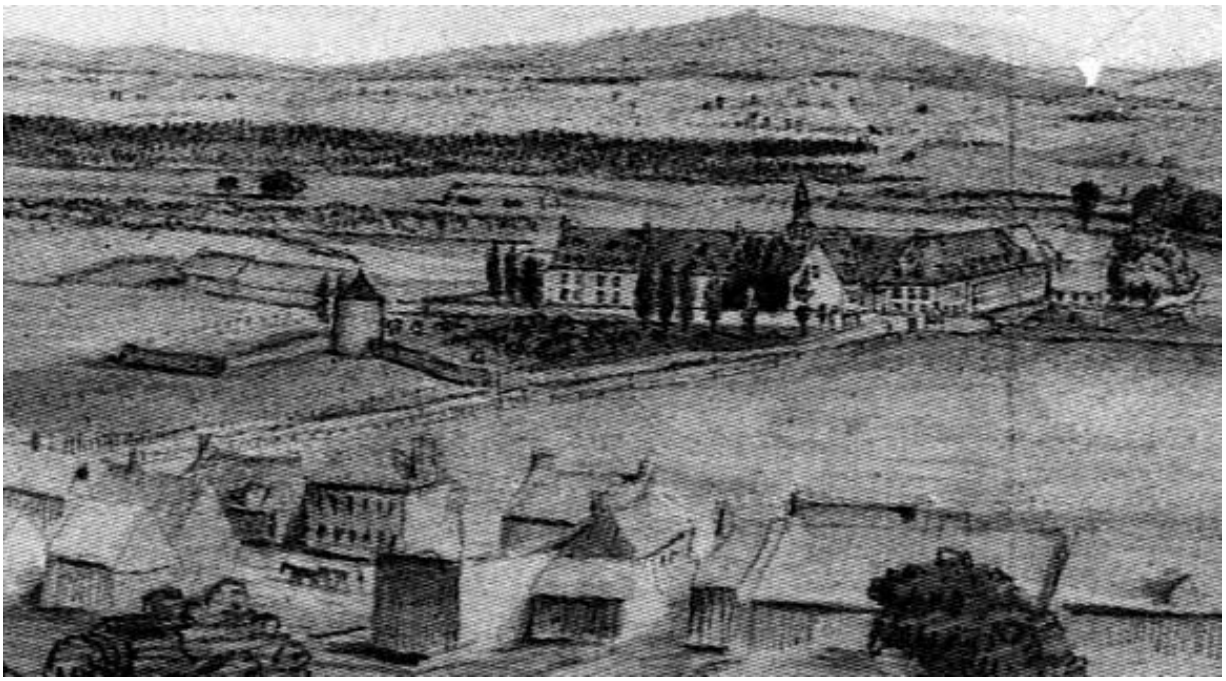

Figure 23. Dessin intitulé *St. Charles River from above St. John's Gate* par George St. Vincent et montrant les bâtiments situés aux abords de la rue Saint-Vallier vers 1836 (Tiré de Morisset 2001 : 125)

Figure 24. Peinture de Joseph Légaré produite entre 1845 et 1848 et montrant le faubourg Saint-Roch dévasté par l'incendie de 1845 (MNBAQ, 1958.534)

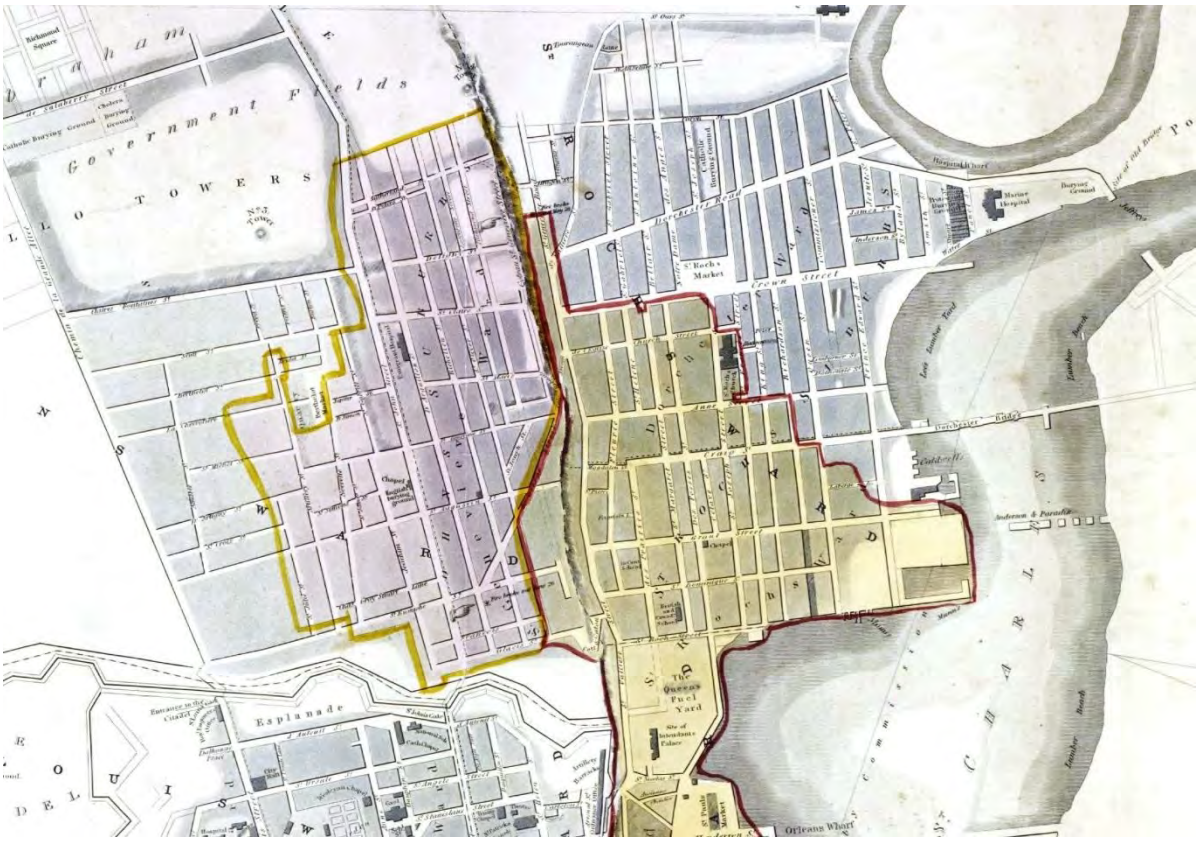

Figure 25. Extrait du *Plan of the City of Quebec […]* par Alfred Hawkins montrant l'étendue du faubourg Saint-Roch (en jaune) détruit par un incendie en 1845 (BAnQ, notice n° 231121).

Le faubourg Saint-Roch sera rapidement reconstruit après la déflagration de 1845 même si certains espaces demeurent vacants sur une plus longue période. Afin d'améliorer la circulation, certaines rues sont alors prolongées et élargies. C'est le cas de la rue Sainte-Magdeleine (carré Lépine), faisant un angle avec la rue du Pont, dont l'emprise est agrandie du côté ouest.

Au même moment, des règlements sont adoptés afin que ces tristes événements ne se reproduisent plus. Le matériau privilégié pour la reconstruction est la brique, facilement disponible et peu coûteux. Des réseaux d'aqueduc et d'égout sont également mis en place en 1854, augmentant ainsi la salubrité et la sécurité du quartier Saint-Roch (GRHQR 1994 : 44). Saint-Roch était surtout un quartier d'artisans avant 1845 mais à la suite de sa reconstruction, on y trouve de plus en plus de manufactures et de commerces. Les magasins se concentrent alors sur la rue Saint-Joseph. Un autre incendie majeur survient en 1866.

À la fin du XIX^{e} siècle, quelques usines, manufactures et commerces s'installent dans le faubourg qui demeure cependant grandement résidentiel tout au long du XX^{e} siècle (**figure 26**). Le quartier Saint-Roch garde tout de même une vocation résidentielle malgré la présence de plus en plus marquée d'infrastructures industrielles et manufacturières au début du XX^{e} siècle. Celles-ci étaient surtout concentrées au pied de la falaise, sur la rue Saint-Vallier, et près de la rivière Saint-Charles (**figure 27**).

Au milieu du XX^{e} siècle, le quartier Saint-Roch stagne et débute alors une lente dégradation (GRHQR 1994 : 53). Enfin, au cours des années 1990, le quartier fait l'objet d'un important projet de revitalisation afin de lui redonner son éclat d'antan.

Figure 26. Extrait du plan d'assurance-incendie de Henry W. Hopkins datant de 1879 et montrant les édifices en pierre et en brique du quartier Saint-Roch à la suite de sa reconstruction (BAnQ, G, 1144, Q4, G475, H794, 1879)

Figure 27. Plan d'assurance-incendie de Charles E. Goad datant de 1910-1912 (1922) et montrant le cadre bâti du secteur à l'étude au début du XX^{e} siècle (BAnQ, G, 1144, Q4G475, G6, 1910 CAR)

Le faubourg Saint-Roch a donc été, durant près de deux siècles, le cœur commercial et industriel de Québec. Cette importance économique s'est toutefois amoindrie dans les années 1960 (**figure 28**) si bien qu'au début du dernier quart du XX^{e} siècle, le quartier Saint-Roch fait face à des problèmes de pauvreté et de criminalité. Plusieurs initiatives sont mises en place par des citoyens et les instances municipales afin de relancer la qualité de vie, l'intérêt populaire et l'économie du quartier. Parmi ces projets figurent l'aménagement de l'Îlot Fleurie en 1991 et du jardin Saint-Roch (Jardin Jean-Paul-L'Allier) en 1993, la revitalisation de la rue Saint-Joseph ainsi que la rénovation et la reconversion du complexe Méduse et de la manufacture de la *Dominion Corset.*

Figure 28. Photographie aérienne du quartier Saint-Roch prise en 1962 (BAnQ, E6, S7, SS1, P2393-62H)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du MCC, plusieurs sites archéologiques connus sont localisés de part et d'autre de la rue Dorchester, principalement aux extrémités de cette dernière (**tableau 1; figure 29**). Dix de ces sites empiètent ou du moins bordent l'emprise de la rue Dorchester. Il s'agit des sites CeEt-564, CeEt-593, CeEt-751, CeEt-752, CeEt-753, CeEt-766. CeEt-776, CeEt-812, CeEt-819 et CeEt-820 dont les principales caractéristiques sont présentées au **tableau 1**. Ces sites témoignent principalement de l'occupation historique des lieux au cours du XIX^{e} siècle, à l'exception du site CeEt-812 dont l'occupation remonte au XVIII^{e} siècle. Bien que pour la plupart de ces sites, leur fonction n'ait pu être formellement identifiée, on peut supposer qu'il s'agissait surtout de sites à vocation domestique, mais également technologique, surtout dans le secteur de la rue Saint-Vallier où étaient établis bon nombre d'artisans et de manufactures au courant du XIX^{e} siècle.

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans les limites ou à proximité du projet

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Références
CeEt-564	Îlot Constantineau	Historique 1800-1950	Indéterminée	Situé à l'emplacement du stationnement de l'édifice du 200, Dorchester, entre les rues Lalemant et Dorchester.	McGain 1991
CeEt-593	Rue Dorchester	Historique 1800-1950	Indéterminée	Côté ouest de la rue Dorchester, entre les rues de Varennes et Lalemant.	Cérane 1991
CeEt-751	Édifice Dominion Corset	Historique 1800-1950	Indéterminée	Coin de la rue Dorchester et du boulevard Charest.	Cérane 1996
CeEt-752	Rue Dorchester	Historique 1800-1950	Indéterminée	Côté est de la rue Dorchester, au coin de la rue De Sainte-Hélène.	Cérane 1996
CeEt-753	Boulevard Charest	Historique 1800-1950	Indéterminée	465, boulevard Charest et au centre de la rue Dorchester.	Cérane 1996
CeEt-766	Rue De Sainte-Hélène	Historique 1800-1950	Indéterminée	Coin des rues De Sainte-Hélène et Dorchester.	Cérane 1996
CeEt-776	Boulevard Charest Est	Historique 1800-1950	Indéterminée	Du côté nord du boulevard Charest Est, entre les rues Dorchester et de la Couronne.	Cérane 1996
CeEt-812	Rue Arago	Historique 1760-1950	Technologique	Côté sud de la rue Arago, devant un stationnement dans l'ancien faubourg Saint-Vallier.	Cérane 1998
CeEt-819	Poterie Pierre Vincent	Historique 1608-1950	Artisanale	Moitié sud de la rue Saint-Vallier Est, entre la rue Dorchester et le boulevard Langelier	Rouleau 1998
CeEt-820	Rue Saint-Vallier Est	Historique 1800-1899	Domestique et technologique	Sur la rue Saint-Vallier Est, entre les rues Belleau et Dorchester.	Rouleau 1998

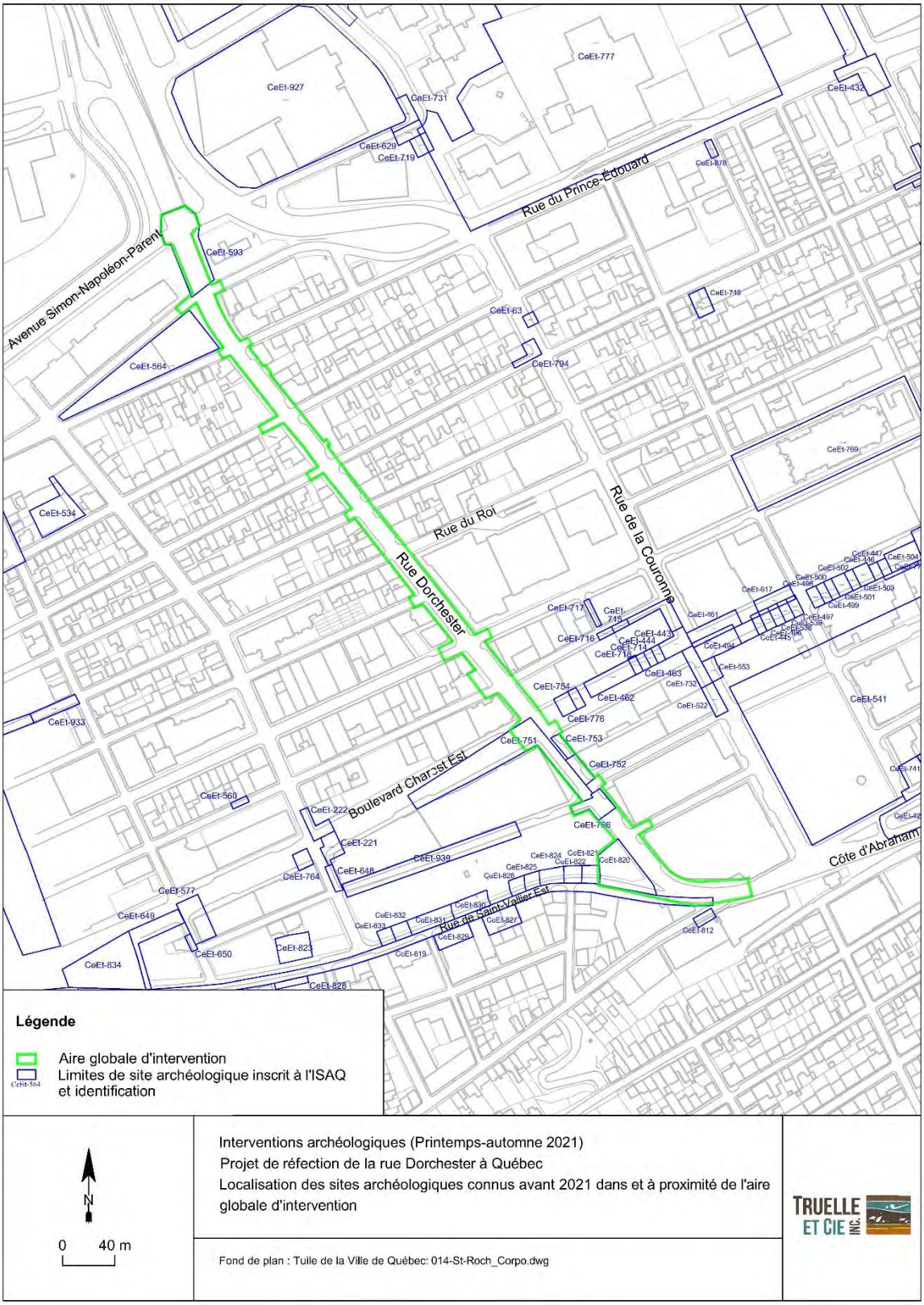

Figure 29. Localisation des sites archéologiques connus avant 2021 dans et à proximité de l'aire globale d'intervention

7. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Cette section du rapport présente les données archéologiques recueillies lors des interventions archéologiques effectuées au cours du printemps, de l'été et de l'automne 2021, dans le cadre de la réalisation de la première phase du projet de réfection complète de la rue Dorchester à Québec, ainsi que leur interprétation.

7.1 Inventaire archéologique

Des travaux d'inventaire archéologique ont d'abord été réalisés entre le 8 et le 11 avril 2021 du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, en face du numéro civique 365, préalablement aux excavations de masse devant avoir lieu dans ce secteur (**figures 30 et 31**). Celui-ci présentait un potentiel archéologique jugé fort en raison de la possibilité d'y mettre au jour des vestiges associés à une habitation datant du XVIII^{e} siècle ainsi qu'à une tannerie proto-industrielle en activité au courant du XIX^{e} siècle. Notons qu'en raison de la découverte de vestiges archéologiques dans ce secteur, ce dernier s'est vu octroyer le code Borden CeEt-970. Cette intervention s'est soldée par la réalisation de trois tranchées dans les limites desquelles les niveaux de surface ont été excavés mécaniquement et les sols ont été fouillés manuellement à partir de la base de l'excavation mécanique afin de documenter les vestiges mis au jour. Ces tranchées ont été désignées par les sous-opérations CeEt-970-1A à 1C.

Sous-opération CeEt-970-1A

La première de ces tranchées a été réalisée directement en face de l'hôtel Le Vincent sis au 295, rue Saint-Vallier Est (**figure 31; photo 1**). Elle était orientée selon un axe est-ouest et s'étendait sur une longueur de 5,55 m et une largeur de 2,98 m. Au centre de la sous-opération CeEt-970-1A, il y a été dégagé un vestige maçonné à double parement avec remplissage médian orienté selon un axe nord-sud (vestige 1A100) (**photo 2**). Celui-ci mesurait environ 2,35 m de longueur sur une largeur variant de 0,48 m à 0,50 m. Son parement est, dégagé sur une hauteur globale de 1,38 m, était constitué de six à sept assises irrégulières faites de pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées à grossièrement équarries (**photo 3**). Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige jaunâtre, compact à friable, dont la largeur variait de 0,01 m à 0,04 m. Le sommet du vestige CeEt-970-1A100 sous les aménagements modernes de la rue, soit la chaussée en asphalte (lot 1A1; 0,19 m) et une dalle structurale en béton (lot 1A2; 0,19 m) qui recouvraient un remblai de démolition fait de sable brun à brun beige, friable, contenant des pierres calcaires, des briques et fragments de briques ainsi que de la poussière de mortier (lot 1A3; 2,00 m) (**figure 32; photo 4**). Le lot 1A3 a livré notamment des tessons de terre cuite fine blanche (à partir de 1820) et rouge (seconde moitié du XIX^{e} siècle), un fragment d'un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, des fragments de verre à vitre en verre teinté vert, des fragments de bouteilles à boisson alcoolisée de même qu'une coquille d'huître et un os de boucherie (**annexe 1**). Les fragments d'une porte et d'une plaque latérale d'un poêle double en fonte ont également été découverts (**photo 5**). De forme rectangulaire, la plaque de ce poêle était ornée d'un décor constitué de lignes verticales juxtaposées et perlées sur le pourtour ainsi que d'une palmette représentant un cœur stylisé dans un coin. Enfin, au centre de la plaque, prenait place une guirlande dans un médaillon ovale bordé de rayons et de perles. Cette plaque de poêle est associée à un modèle de poêle double qui a possiblement été fabriqué aux forges du Saint-Maurice (Type 5, Variété A). Il aurait donc pu être produit vers les années 1820-1830 (Moussette 1975 : 13-15).

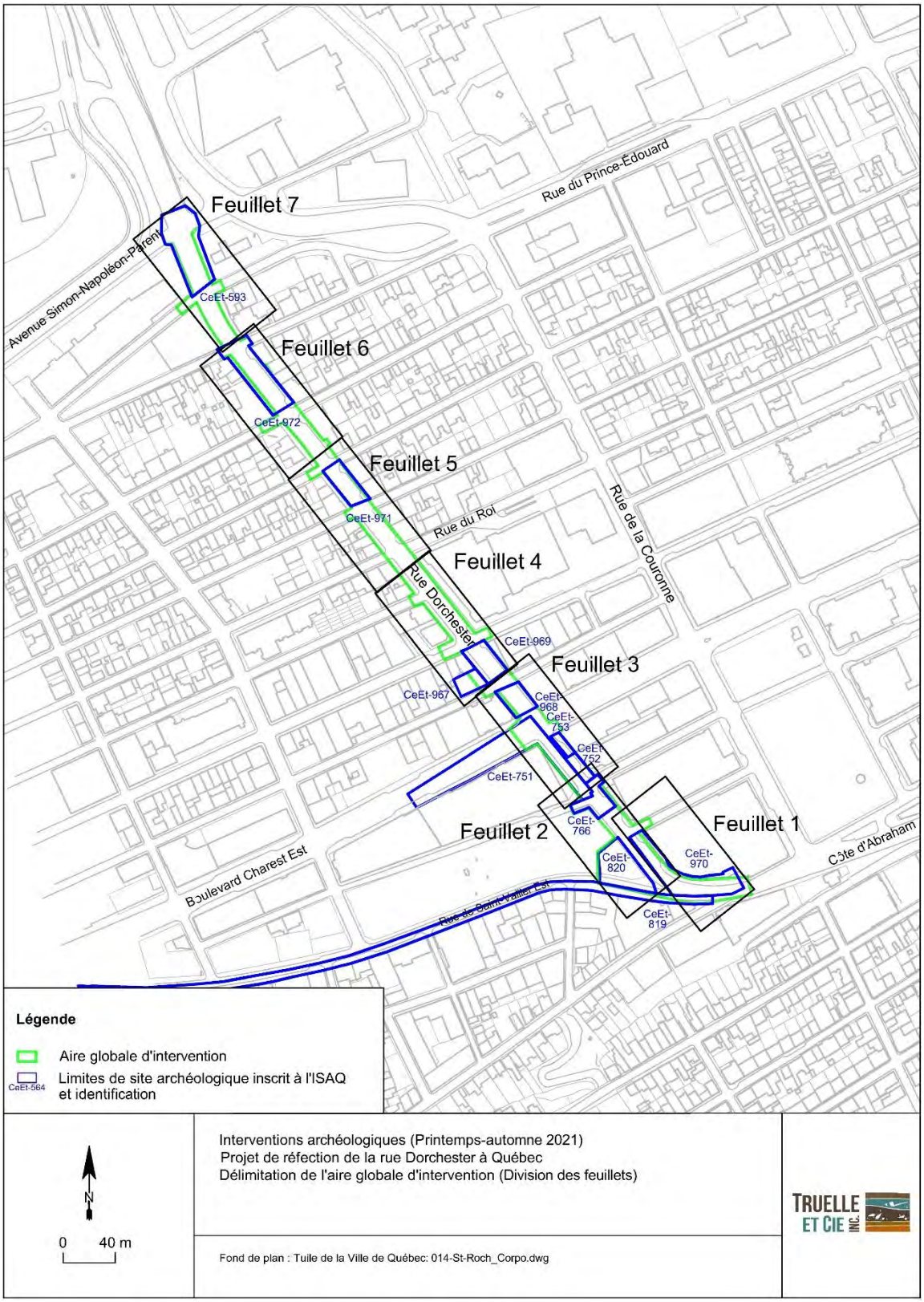

Figure 30. Délimitation de l'aire globale d'intervention (Division des feuillets)

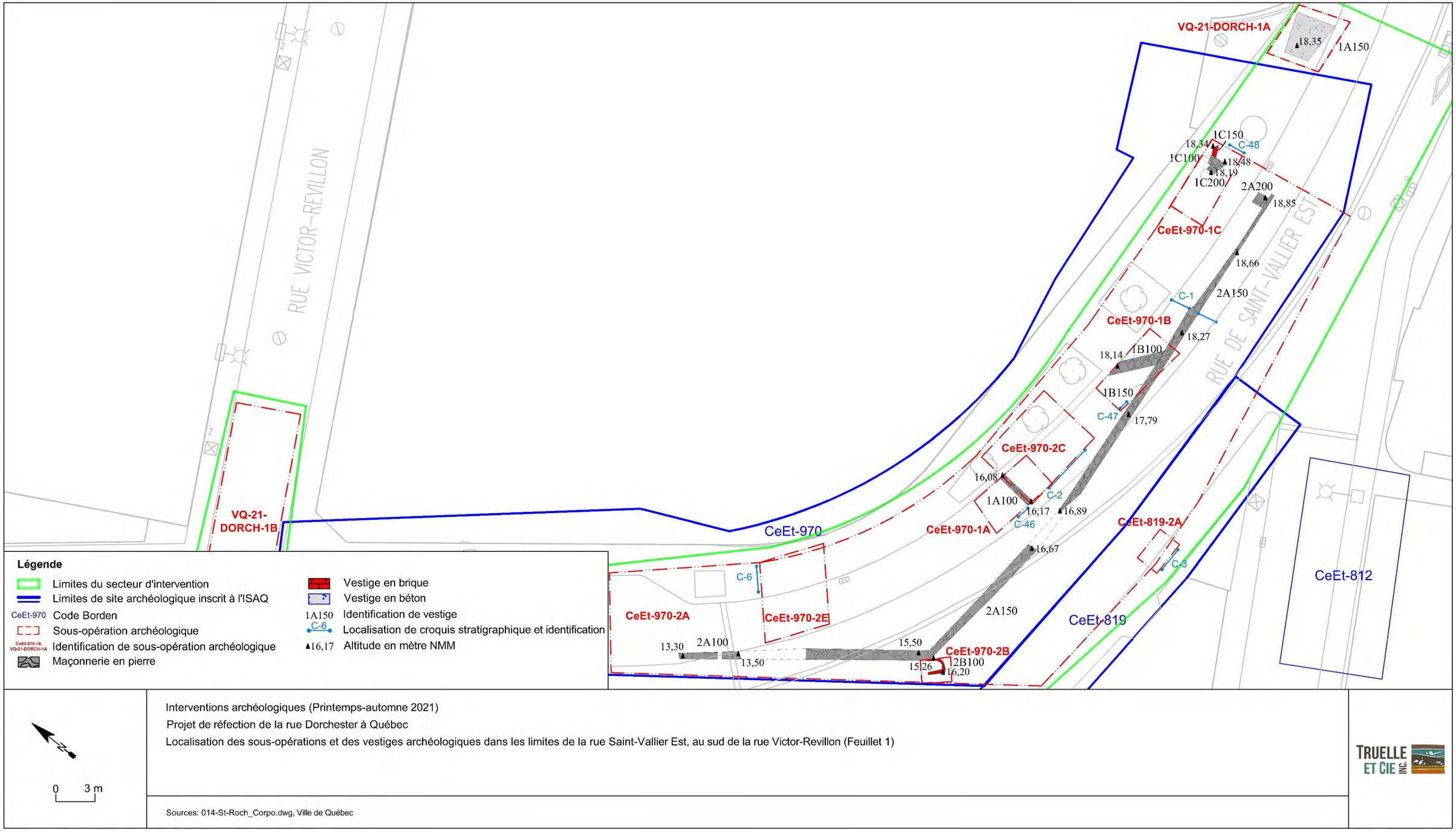

Figure 31. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon (Feuillet 1)

Photo 1. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-1A, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-001)

Photo 2. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1A100, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-028)

Photo 3. Parement ouest du vestige CeEt-970-1A100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-032)

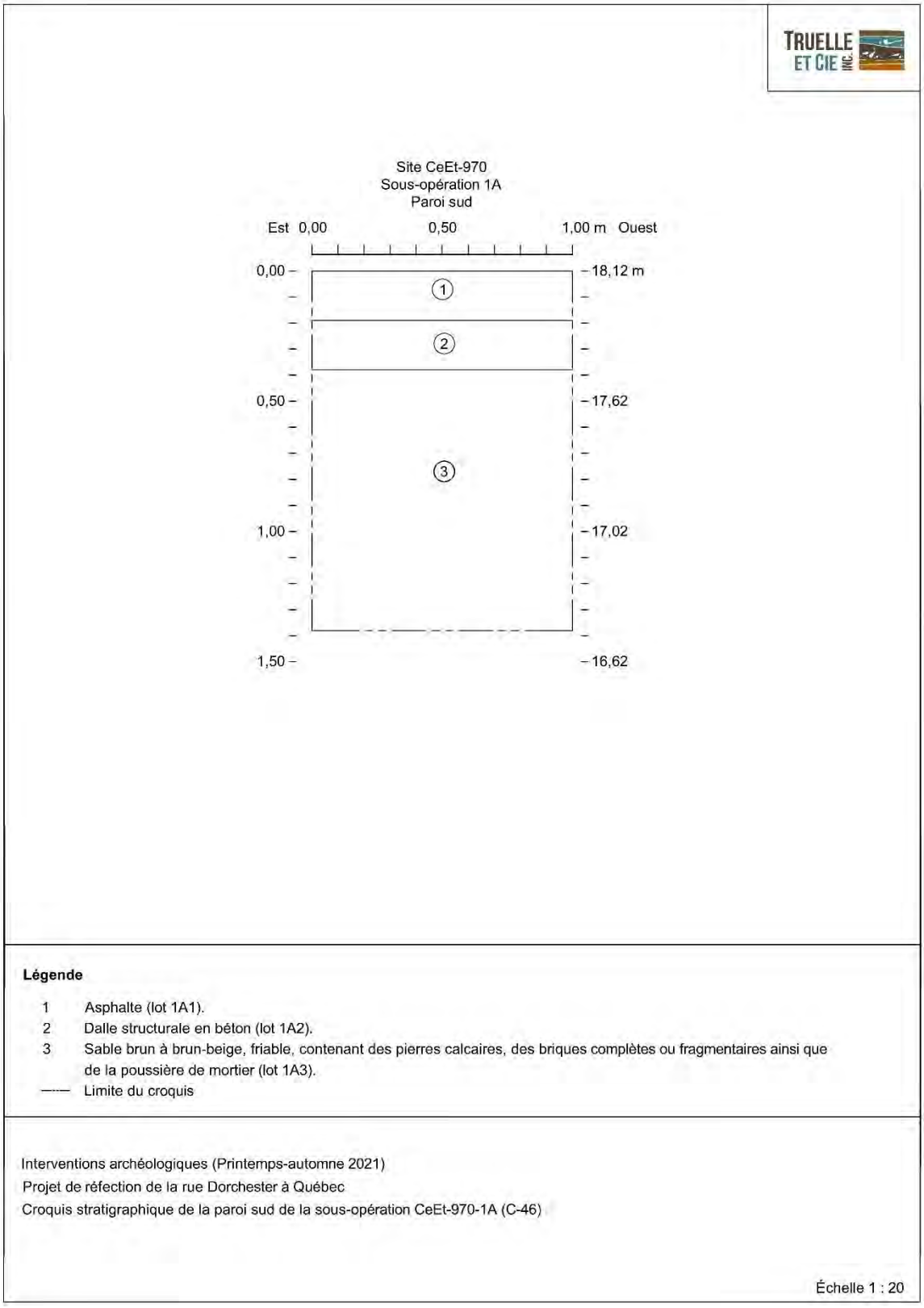

Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-1A (C-46)

Photo 4. Séquence des sols observée à l'ouest du vestige CeEt-970-1A100, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-037)

Photo 5. Fragments d'une plaque de poêle en fonte (années 1820 à 1830) (lot CeEt-970-1A3) (Photo Patricia Loubier)

Sous-opération CeEt-970-1B

Une seconde tranchée a été réalisée à quelques mètres à l'est de la première (**figure 31**). Également orientée selon un axe est-ouest, celle-ci s'étendait sur une longueur de 6,20 m et une largeur de 2,70 m (sous-opération CeEt-970-1B). L'excavation de la sous-opération CeEt-970-1B a également permis d'observer la présence de deux vestiges maçonnés en pierre à double parement avec remplissage médian (vestiges 1B100 et 1B150). Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, le vestige 1B100 s'étendait sur une longueur totale de 3,30 m, bien que sa portion nord se soit révélée déstructurée sur une longueur de 0,92 m, et sur une largeur approximative de 0,60 m (**photos 6 et 7**). Le parement sud-ouest du vestige 1B100 comportait une dizaine d'assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 1,68 m (**photo 8**). Ces assises étaient faites de pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées à grossièrement équarries qui étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige jaunâtre, compact à friable, dont la largeur variait de 0,01 m à 0,06 m. La portion supérieure du vestige 1B100, comportant deux assises, semblait avoir été refaite puisqu'elle présentait un retrait de 0,08 m par rapport au reste du parement du mur. Par ailleurs, le vestige 1B100 formait l'angle sud-est d'un ancien bâtiment avec un second vestige (vestige 1B150) qui n'a pu être que partiellement relevé puisqu'il reposait en majeure partie sous la rue Saint-Vallier Est (**figure 31**). Seul le parement nord du vestige 1B150, qui était orienté selon un axe est-ouest, a été dégagé sur une longueur de 2,10 m (**photo 9**). Celui-ci était constitué de sept assises présentant sensiblement les mêmes caractéristiques que le parement sud-ouest du vestige 1B100. Enfin, le vestige 1B100 reposait sous les aménagements modernes de la rue, soit la dalle structurale en béton de la rue (lot 1B1; 0,15 m), une couche de ciment (lot 1B2; 0,20 m) et un remblai de démolition fait de sable brun noirâtre, friable, contenant du schiste et des pierres calcaires ébauchées (lot 1B3; 0,45 m) (**photo 10; figure 33**).

Photo 6. Vue d'ensemble des vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150, vers le nord-nord-est (TCI-CeEt-970-2021-040)

Photo 7. Vue d'ensemble des vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-051)

Photo 8. Parement ouest du vestige CeEt-970-1B100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-054)

Photo 9. Parement nord du vestige CeEt-970-1B150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-053)

Photo 10. Séquence des sols observés au-dessus du vestige CeEt-970-1B150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-055)

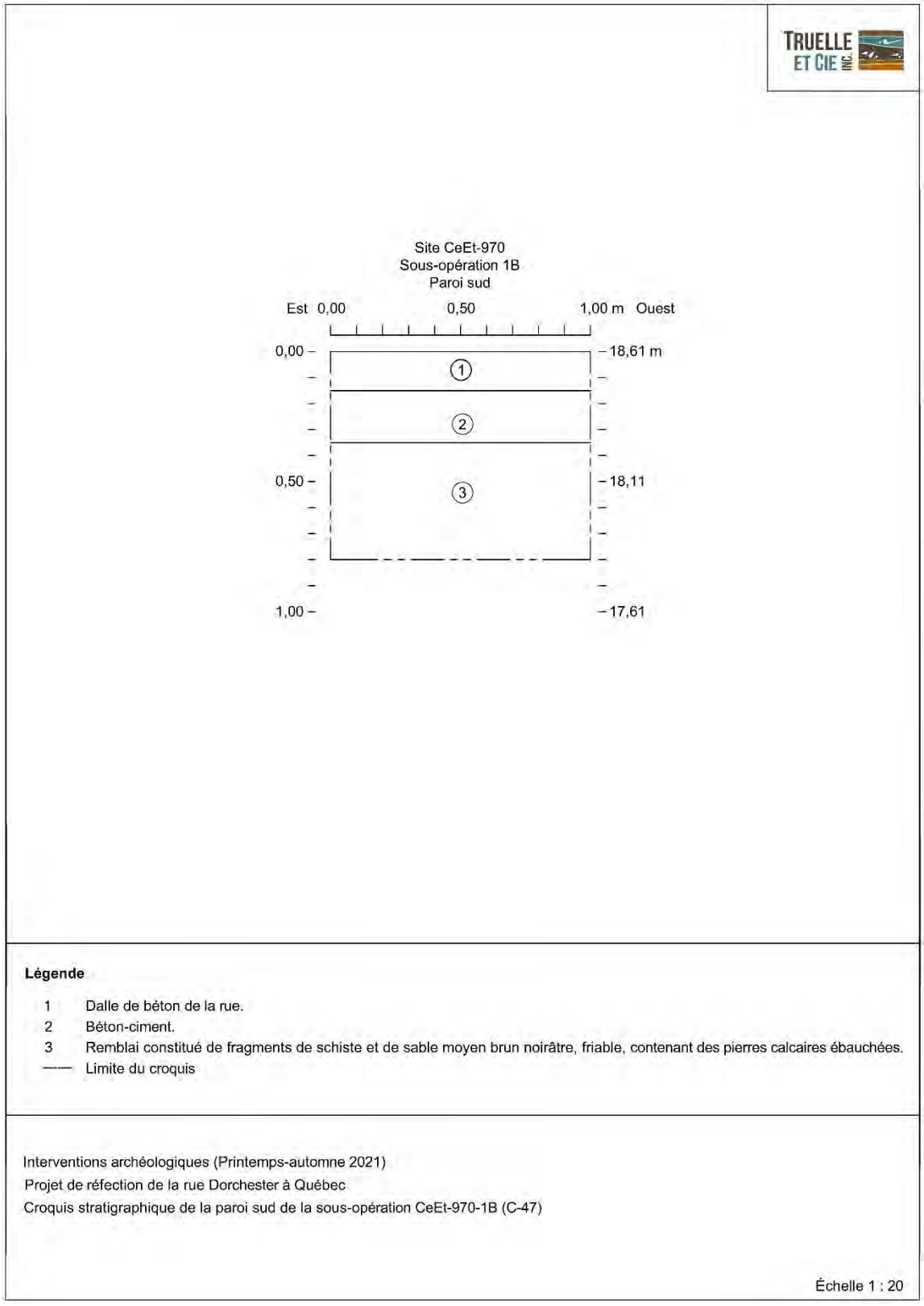

Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-1B (C-47)

Quelques artéfacts ont été recueillis lors du dégagement de l'angle sud-est du bâtiment formé par les vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150 (**annexe 1**). Parmi ceux-ci, on retrouve des os de boucherie, des coquilles d'huître, un crampon en fer forgé, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche ainsi qu'une poignée de meuble en porcelaine commune dont la fabrication s'étendait du XIX^{e} siècle au tournant du siècle suivant (Priess 2001 : 103) (**photo 11**).

Photo 11. Poignée de meuble en porcelaine commune (XIX^{e}-XX^{e} siècles) (lot CeEt-970-1B99) (Photo Patricia Loubier)

Sous-opération CeEt-970-1C

Trois vestiges maçonnés ont été mis au jour dans la portion est de la sous-opération CeEt-970-1C qui a été excavée à quelques mètres au nord-est de la sous-opération CeEt-970-1B (**figure 31; photo 12**). Le vestige CeEt-970-1C100 correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian faite de pierres de calcaire et de calcaire schisteux ébauchées qui s'étendait sur une longueur de 1,50 m et une largeur de 0,60 m. Son parement est comptait trois assises résiduelles totalisant une hauteur de 0,58 m (**photo 13**). Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige jaunâtre, friable, dont l'épaisseur variait de 0,01 m à 0,03 m pour les joints de lit et de 0,02 m à 0,04 m pour les joints montants. Adossé contre le parement est du vestige 1C100, se trouvait un second vestige maçonné cette fois en brique (vestige 1C150) (**photo 14**). S'étendant sur longueur de 1,30 m, ce dernier était constitué de quatre assises de briques placées en panneresse totalisant une hauteur globale de 0,24 m. Quant à son sommet, il était constitué de trois rangs de briques dont la largeur globale variait de 0,35 m à 0,38 m. Enfin, l'antre d'un possible poêle en fonte prenait place contre le parement ouest du vestige maçonné 1C100 (vestige 1C200) (**photo 15**). Ses dimensions étaient de 0,73 m de longueur sur 0,38 m de largeur et 0,40 m de hauteur. On notait la présence de cendre à la base de la structure en fonte dont les différents côtés ne semblaient pas soudés entre eux (**photo 16**). Enfin, notons que les vestiges CeEt-970-1C100 et 1C150 reposaient, sous le trottoir en béton (0,08 m), son lit de pose (0,64 m) et un remblai de sable moyen brun beigeâtre, hétérogène, contenant des plaquettes de schiste ainsi que des nodules de mortier (**photo 17**).

Photo 12. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-091)

Photo 13. Parement est du vestige CeEt-970-1C100, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-073)

Photo 14. Vue d'ensemble du vestige CeEt-970-1C150, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-070)

Photo 15. Vue d'ensemble de l'antre d'un possible poêle en fonte (vestige CeEt-970-1C200) adossé contre le parement ouest du vestige CeEt-970-1C100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-086)

Photo 16. Vue rapprochée de l'antre d'un possible poêle en fonte (vestige CeEt-970-1C200) adossé contre le parement ouest du vestige CeEt-970-1C100, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-077)

À l'est du vestige CeEt-970-1C100 reposait, sous les aménagements modernes de la rue correspondant à la chaussée asphaltée (lot 1C1; 0,15 m) ainsi qu'à une couche de ciment (lot 1C2; 0,17 m), une couche de fragments de schiste (lot 1C3; 0,45 m) qui recouvrait à son tour un remblai de sable limoneux brun grisâtre, moyennement compact, contenant des plaquettes de schiste, des fragments de briques et de pierres ainsi que des nodules de mortier (lot 1C4; 0,35-0,40 m). Enfin, ce remblai reposait sur un sol naturel correspondant à un sable limoneux brun orangé, compact, ne contenant aucune inclusion mais dont la portion supérieure, d'une épaisseur d'environ 0,30 m, semblait avoir été remaniée (**figure 34; photo 17**).

Quelques artéfacts ont été recueillis dans la sous-opération CeEt-970-1C dont des tessons de terre cuite commune non vernissée et vernissée (1760-1850), de *creamware* (1762-1830), de terre cuite fine blanche (à partir de 1820) et jaune (seconde moitié du XIX^{e} siècle aux premières décennies du 20^{e}) et de grès rhénan brun (1671 jusqu'à la première moitié du XVIII^{e} siècle pour la production anglaise), des fragments de bouteilles à boisson alcoolisée et à gin, des fragments de clous découpés, des ossements d'animaux ainsi qu'un dos de bouton en os à un trou (XVIII^{e} siècle) (**photo 18**) (**annexe 1**). Ces artéfacts témoignent d'une occupation s'étendant principalement de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle à la seconde moitié du siècle suivant.

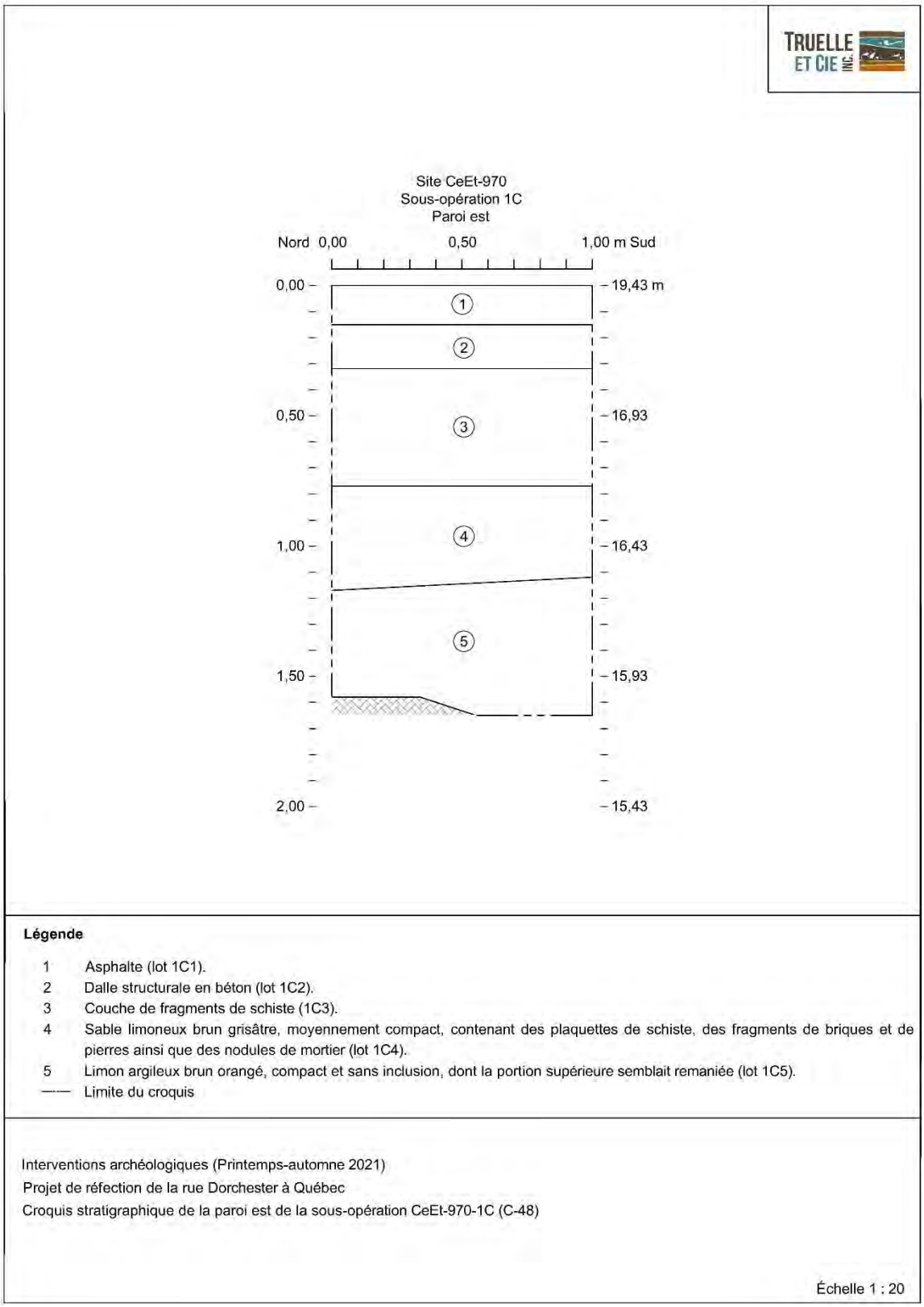

Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-970-1C (C-48)

Photo 17. Séquence des sols observée au-dessus du vestige CeEt-970-1C150, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-085)

Photo 18. Dos de bouton en os (XVIII^{e} siècle) (lot CeEt-970-1C4) (Photo Patricia Loubier)

En somme, les vestiges mis au jour dans les sous-opérations CeEt-970-1A, 1B et 1C sont associés à une série de bâtiments domestiques (*dwelling house*) qui étaient situés du côté nord de la rue Saint-Vallier Est et dont la façade donnait sur cette dernière. Ces derniers étaient présents minimalement à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle. Ils se superposent d'ailleurs parfaitement bien avec l'emprise de ces bâtiments représentée sur le plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875 (**figure 35**). Plus précisément, le vestige CeEt-970-1A100 correspondrait au mur mitoyen de deux bâtiments en brique qui étaient sis respectivement au 140 et au 142, rue Saint-Vallier Est. Quant aux vestiges CeEt-970-1B100 et 1B150, ils désigneraient les fondations des murs formant l'angle sud-est du bâtiment portant l'adresse civique 136 (**figure 35**). Enfin, le vestige CeEt-970-1C100 correspondrait à une portion du mur mitoyen d'un bâtiment en pierre et d'un autre en brique situés respectivement au 134 et au 132 à la fin du XIX^{e} siècle (**figure 35**). Notons que les restes de poêle en fonte désignés par le vestige CeEt-970-1C200 se trouvait dans le bâtiment plus à l'ouest (adresse civique 134). Ce dernier devait servir à chauffer le bâtiment. Cette méthode de chauffage était d'ailleurs très courante au XIX^{e} siècle. Par ailleurs, les lieux seraient demeurés inchangés jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle. Par la suite, la rue Dorchester est élargie vers le nord et les bâtiments qui se trouvaient jadis du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, tout près de la jonction de cette dernière et de la rue Dorchester, sont tout simplement démolis (**figure 36**).

Notons que des artéfacts un peu plus anciens, dont certains remontent à la fin du XVIII^{e} siècle, ont aussi été recueillis lors de l'inventaire, surtout dans la sous-opération 1C (**annexe 1**). C'est le cas notamment des fragments de plaque d'un poêle, mis au jour dans la sous-opération 1A, et dont la production est associée aux années 1820-1830 (Moussette 1975 : 13-15). Leur présence tend à confirmer que ces bâtiments étaient possiblement présents dans ce secteur de la ville avant la seconde moitié du XIX^{e} siècle qui est alors marquée par une densification du bâti.

7.2 Surveillance archéologique

Les résultats des travaux de surveillance archéologique effectués le long du parcours de la rue Dorchester sont présentés du sud vers le nord.

<u>Sous-opération VQ-21-DORCH-1A : intersection des rues Saint-Vallier Est et de la Couronne</u>

La surveillance archéologique des travaux d'excavation a permis de confirmer que le potentiel archéologique de la section de la rue Saint-Vallier Est située tout près de la rue de la Couronne était à peu près nul tel qu'il avait été préalablement identifié. En effet, seule une dalle en béton a été mise au jour près de la limite est de la tranchée VQ-21-DORCH-1A excavée lors de la pose de conduits électriques (vestige 1A150) (**figures 30 et 31**). Ce vestige bétonné a été plus précisément mis au jour dans les limites du trottoir bordant le côté nord de la rue Saint-Vallier Est, plus précisément à l'angle nord-ouest de l'intersection de cette dernière et de la rue de la Couronne (**photo 19**).

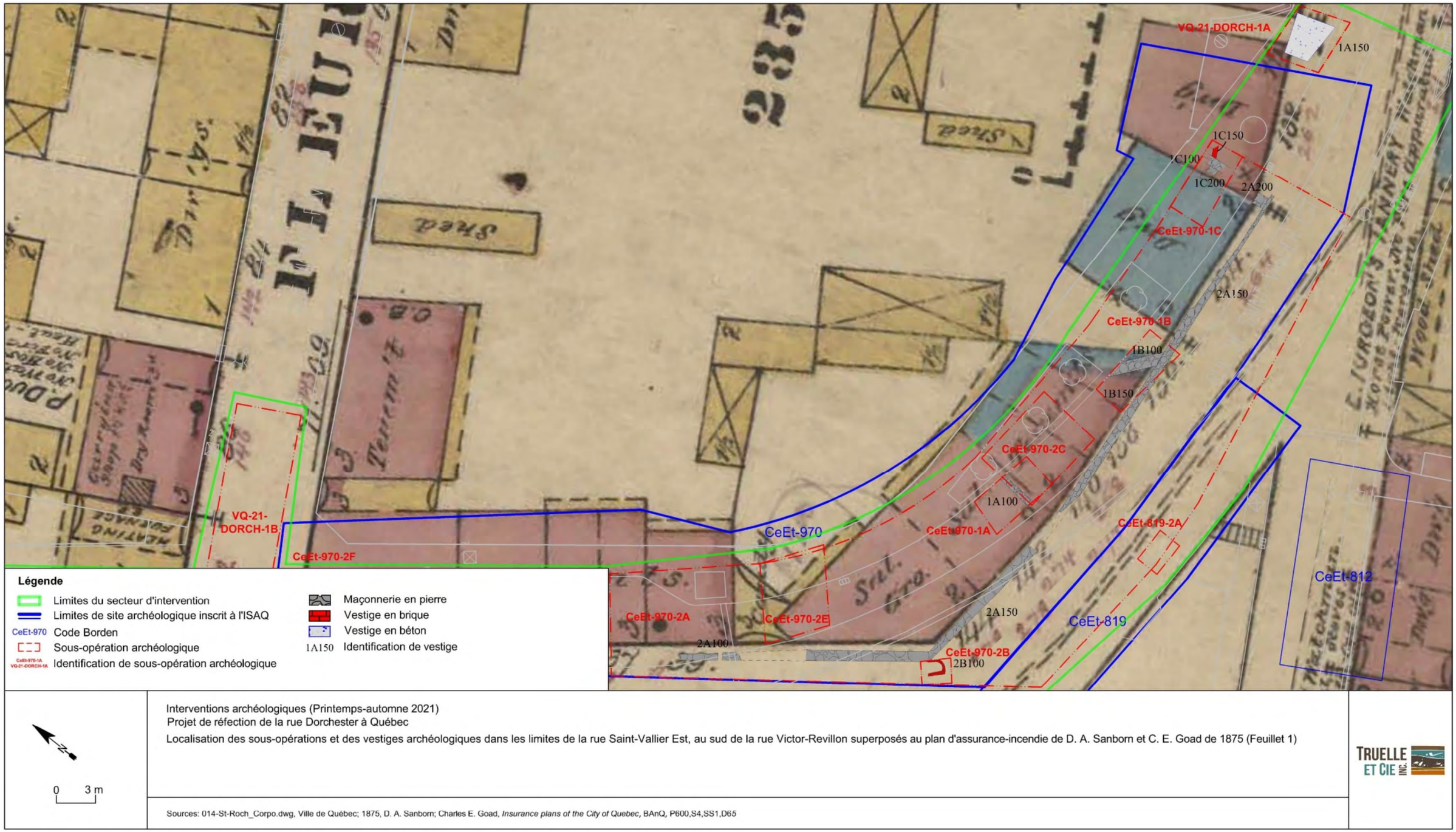

Figure 35. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 1)

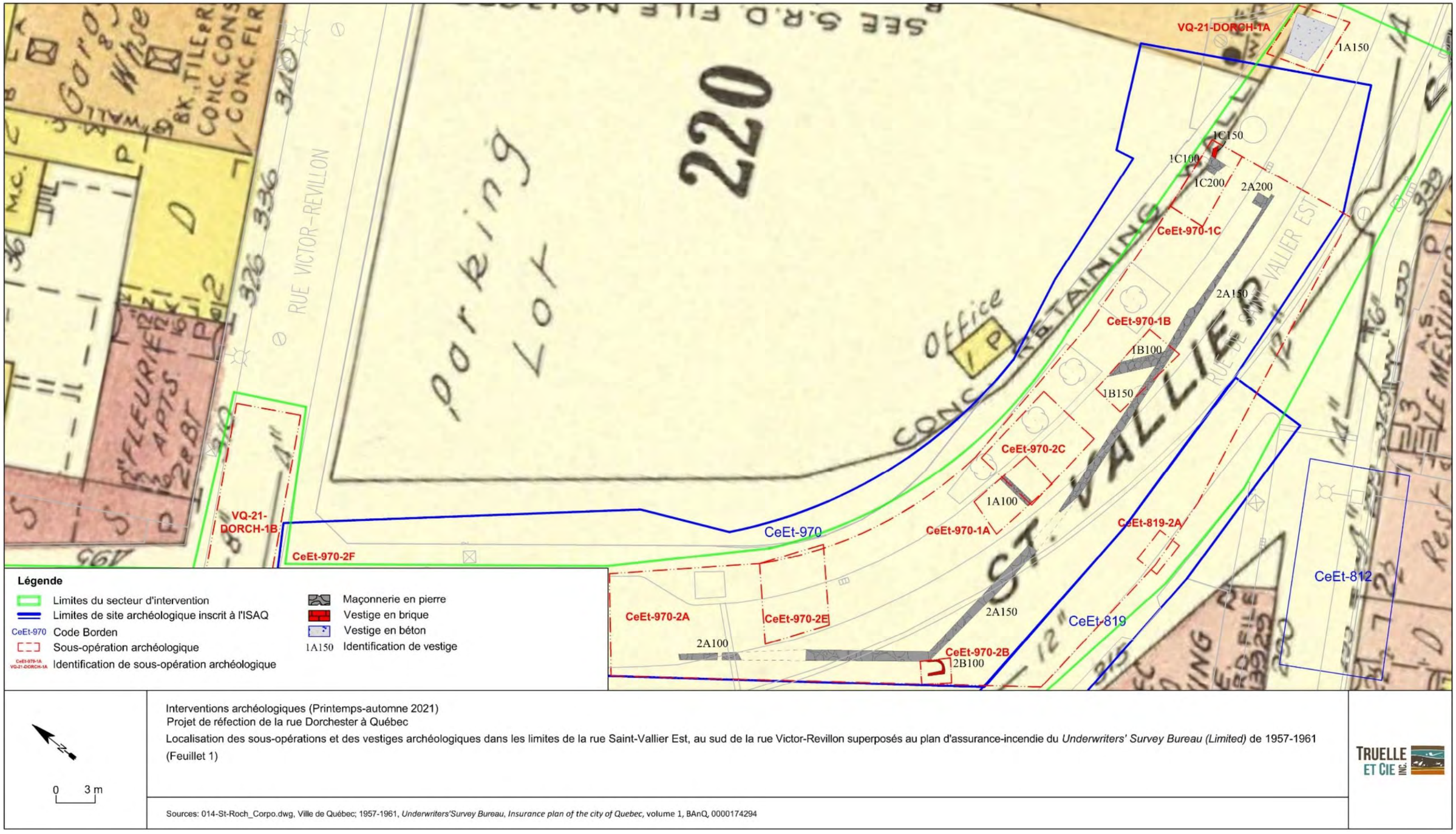

Figure 36. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau (Limited)* de 1957-1961 (Feuillet 1)

Photo 19. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1A, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-009)

Description du vestige VQ-21-DORCH-1A150

Il s'agissait probablement de l'ancienne dalle structurale en béton de la rue dont la limite est se situait à environ 4,40 m de l'angle sud-est de l'édifice sis au 390, rue de la Couronne et qui abritait anciennement les bureaux du journal *Le Soleil* (**photo 20**). Elle a été dégagée sur une longueur variant de 3,20 m au nord à 3,40 m au sud tandis que sa largeur était de 1,90 m à l'ouest et de 3,10 m à l'est et son épaisseur de 0,30 m. Ses limites nord et sud n'ont pas été dégagées, la paroi nord de la tranchée VQ-21-DORCH-1A étant située à 1,60 m de la façade du bâtiment. Cette dalle en béton était recouverte d'un niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1A2 ; 0,80 m) sur lequel reposait la chaussée en asphalte d'une épaisseur de 0,20 m (lot 1A1).

Une ancienne conduite de benzène en fonte était également présente le long de la limite ouest de la dalle de béton 1A150. Elle était orientée selon un axe est-ouest et elle reposait à 0,90 m sous la surface de la rue (**photo 21**). D'un diamètre de 0,40 m, celle-ci a été dégagée sur une longueur de 1,70 m. Elle était recouverte d'un remblai compact constitué de sable de construction brun jaunâtre (lot 1A3 ; 0,30 m). Ce dernier reposait sous les lots 1A1 et 1A2 décrits précédemment, d'une épaisseur respective de 0,20 m et de 0,40 m à cet endroit.

Photo 20. Vue de la dalle en béton VQ-21-DORCH-1A150, vers le sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-013)

Photo 21. Ancienne conduite de benzène présente le long de la limite ouest de la dalle en béton VQ-21-DORCH-1A150, vers le sud (TCI-VQ-DORCH-2021-017)

Sous-opérations CeEt-970-2A et 2B : portion de la rue Saint-Vallier Est située à l'est de la rue Dorchester, entre les rues Victor-Revillon au nord et de la Couronne au sud

L'ensemble du secteur correspondant à la portion de la rue Saint-Vallier Est située à l'est de la rue Dorchester, entre les rues Victor-Revillon au nord et de la Couronne au sud, recélait un potentiel archéologique jugé fort. En effet, il était possible d'y retrouver des vestiges d'habitations domestiques datant des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles ainsi que des tavernes présentes au cours du XIX^{e} siècle. Les plans d'assurance-incendie de Goad de 1898 et de 1910-1912 (1922) confirment d'ailleurs la présence, dans ce secteur, de bâtiments en brique et en pierre de même qu'un petit hangar en bois.

Une première section d'un vestige maçonné en pierre (vestige 2A100) a été mise au jour dans la sous-opération CeEt-970-2A. D'une longueur de 3,00 m, il s'agissait d'un mur à double parement avec remplissage médian qui était localisé en face de l'entrée du stationnement souterrain du bâtiment sis au 330, rue Saint-Vallier Est (édifice Multihexa), près d'une base de lampadaire (**figure 31; photo 22**). Une seconde section du vestige CeEt-970-2A100 a par la suite été dégagée au sud de cette base de lampadaire, sur une longueur de 1,50 m. Son parement ouest était plus ou moins dressé et constitué de quatre assises plus ou moins régulières de pierres de calcaire schisteux ébauchées. Sa hauteur résiduelle était de 0,50 m tandis que sa base reposait sur le roc en place (**photo 23**).

Photo 22. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2A ainsi que la section nord du vestige CeEt-970-2A100 qui y a été découvert, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-105)

Photo 23. Vue générale du parement ouest de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-110)

La longueur des pierres constituant le vestige CeEt-970-2A100 variait de 0,10 m à 0,45 m (longueur moyenne de 0,30 m) sur une hauteur variant de 0,12 m à 0,17 m (hauteur moyenne de 0,15 m). Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, dont la largeur moyenne était de 0,03 m (**photo 24**). Il est à noter que les deux sections du vestige CeEt-970-2A100 ainsi dégagées ont dû être démolies afin de poursuivre les travaux.

À 5,90 m au sud, une troisième section du vestige maçonné CeEt-970-2A100 a été dégagée sur une longueur de 9,50 m et une largeur maximale de 0,72 m (**photo 25**). D'une hauteur visible de 0,60 m, les parements du mur comprenait trois assises plus ou moins régulières tandis que son sommet reposait à environ 0,40 m sous la surface de la chaussée. En somme, la section du vestige CeEt-970-2A100 au nord de celle-ci aurait été brisée lors de la mise en place d'une conduite de gaz active qui était orientée selon un axe nord-est/sud-ouest (**photo 26**). À l'est de la conduite de gaz, le vestige CeEt-970-2A100 a été dégagé sur une hauteur totale de 1,00 m. Son parement est (intérieur) était recouvert d'un crépi de mortier beige d'une épaisseur de 0,02 m (**photo 27**). À la base de la maçonnerie, se trouvait une pièce de bois orientée selon un axe nord-ouest/sud-est et qui aurait pu servir de radier. Celle-ci mesurait 2,60 m de longueur sur une largeur de 0,25 m tandis que son épaisseur résiduelle était de 0,02 m (**photo 28**). Quant à son parement ouest (extérieur), il était plus ou moins dressé et était constitué de sept assises plus ou moins régulières (**photo 29**). Notons que son parement extérieur n'était pas recouvert d'un crépi.

Photo 24. Vue générale du parement ouest de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-114)

Photo 25. Sommet de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-256)

Photo 26. Vue en coupe de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-231)

Photo 27. Parement est (intérieur) de la section sud du vestige CeEt-970-2A100 recouvert d'un crépi, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-252)

Photo 28. Vue rapprochée de la pièce de bois présente à la base de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, le long de son parement est (intérieur), vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-250)

Photo 29. Parement ouest (extérieur) de la section sud du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-254)

La section du vestige CeEt-970-2A100 présente au nord de la conduite de gaz a, pour sa part, été dégagée sur une hauteur de 1,20 m. Son parement ouest (extérieur) s'est révélé très peu soigné et plus ou moins régulier. Il était constitué de neuf assises plus ou moins régulières (**photo 30**). Bien que semblable, son parement est (intérieur) s'est toutefois révélé plus soigné. Sa largeur était de 0,60 m (**photo 31**). À 2,70 m à partir de sa limite sud, une ouverture rectangulaire d'une largeur de 0,70 m et d'une hauteur de 0,50 m était présente à la base du mur, mais celle-ci était comblée de sol (**photo 32**). Enfin, la base de ce mur reposait sur un sol de nature argileuse. Cette section du vestige CeEt-970-2A100 ne se poursuivait pas vers le nord puisqu'elle a été détruite un peu avant l'intersection des rues Saint-Vallier Est et Victor-Revillon, possiblement lors de la mise en place d'un regard d'égout tandis que sa section sud aurait été démolie sur une hauteur de 1,00 m lors des excavations effectuées dans le cadre des travaux de réfection de la rue. Par ailleurs, quelques assises résiduelles non dégagées du vestige CeEt-970-2A100 pourraient être en place sous les nouveaux remblais.

Photo 30. Parement ouest (extérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-233)

Photo 31. Parement est (intérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-970-2021-237)

Photo 32. Détail de l'ouverture observée dans le parement ouest (extérieur) de la section nord du vestige CeEt-970-2A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-235)

À la suite du changement de la circulation de la rue Saint-Vallier Est, du côté sud vers le côté nord, le vestige CeEt-970-2A150 a été dégagé en face de l'entrée du stationnement souterrain du bâtiment sis au 330, rue Saint-Vallier Est, sur une longueur totale de 10,80 m (**figure 31; photo 33**). Celui-ci était orienté selon un axe est-ouest et correspondait également à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. Sa largeur était de 0,80 m tandis que sa hauteur résiduelle était de 1,90 m. Ses parements étaient plus ou moins dressés et comptaient généralement 14 assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photo 34**). La longueur de ces pierres variait de 0,17 m à 0,30 m (longueur moyenne de 0,25 m) sur une hauteur variant de 0,10 m à 0,15 m (hauteur moyenne de 0,12 m). Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige désagrégé d'une largeur variant de 0,02 m à 0,03 m. À 5,40 m de la limite est de la section du vestige CeEt-970-2A150 mise au jour, il y avait une conduite d'aqueduc en plomb d'un diamètre de 0,03 m ainsi qu'une conduite d'égout en terre cuite grossière d'un diamètre de 0,20 m. Ces deux conduites se situaient à une hauteur de 0,60 m par rapport à la base du mur dans une ouverture très mal définie (**photo 35**). Quant à la base du vestige CeEt-970-2A150, elle reposait sur le roc en place. Cette section a dû être démolie sur une longueur d'environ 6,00 m. Il est à noter que l'angle formé par les vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 était plutôt obtus (**photo 36**).

Photo 33. Sommet de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-213)

Photo 34. Parement nord (intérieur) de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-217)

Photo 35. Servitudes d'aqueduc et d'égout observées dans la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-219)

Photo 36. Jonction des vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 dégagée en face du pilier central de l'entrée du stationnement de l'édifice Multihexa, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-188)

En paroi est de l'excavation, au nord du vestige CeEt-970-2A150, la surface se composait de la chaussée en asphalte de la rue Saint-Vallier Est (lot 2A1; 0,18 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2A2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 2A3; 0,35 m). S'ensuivait un remblai de démolition fait de sable brun clair, très compact, contenant beaucoup de fragments de briques (20%) et de mortier (8%) (lot 2A4; 1,60 m). Enfin, un sol naturel correspondant à un limon sableux brun foncé, compact, contenant quelques cailloux (1%) (lot 2A5; 0,30 m) reposait sur le roc (**photo 37**).

Par ailleurs, les travaux de voirie effectués du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, entre les rues de la Couronne et Dorchester, ont permis de dégager la poursuite du vestige CeEt-970-2A150 mis au jour partiellement lors des travaux d'inventaire effectués préalablement à la réalisation du projet (**voir section 7.1**; vestige CeEt-970-1B150). Cette nouvelle section a été dégagée sur une longueur de 21,00 m vers l'est et comptait une à deux assises totalisant une hauteur de 0,30 m (**photo 38**). Ces assises ont dû être démolies lors des travaux d'excavation. Enfin, en limite est de la tranchée excavée, en face du pilier central de l'entrée du stationnement de l'édifice Multihexa sis au 330, rue Saint-Vallier Est, un possible retour du vestige CeEt-970-2A150 vers le nord était visible sur une longueur de 1,58 m et une largeur de 0,90 m (vestige CeEt-970-2A200). Celui-ci semblait avoir été antérieurement brisé lors de la mise en place d'un massif de conduits en béton (**photo 37**). Il est à noter que seul son sommet a été dégagé. Enfin, le vestige CeEt-970-2A200 pourrait être associé au vestige CeEt-970-1C100 mis au jour lors de l'inventaire préalable (**voir section 7.1**).

Photo 37. Détail de l'angle des vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 dégagés à l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-224)

Photo 38. Vue d'ensemble de la section ouest du vestige CeEt-970-2A150, vers l'est (TCI-CeEt-970-2021-162)

Stratigraphie

Le sol observé du côté nord du vestige 2A150 correspondait, sous le trottoir en béton d'une épaisseur de 0,10 m, à un lit très compact de pierres concassées grises (0-¾″) d'une épaisseur de 0,40 m. Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 0,40 m. À la base de la tranchée excavée, il y avait un sable limoneux brun, très compact, contenant des briques (2%), des fragments de briques (2%) et de pierres calcaires (1%) ainsi qu'un peu de mortier (<1%). L'épaisseur de ce remblai était de 0,90 m et il reposait sur le roc (**photo 39; figure 37**).

Du côté sud du vestige 2A150, on observait plutôt la chaussée en asphalte d'une épaisseur de 0,20 m ainsi que son lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) d'une épaisseur de 0,40 m. Ces niveaux de surface reposaient sur un limon sableux brun foncé, très compact, contenant des cailloux (2%) de même que quelques petits éclats de pierres schisteuses (1%). D'une épaisseur de 0,20 m, ce dernier niveau reposait sur une argile sablo-limoneuse brun foncé, très compacte, contenant des petits cailloux (0,28 m). Enfin, une argile brune et très compacte, d'une épaisseur de 0,18 m, complétait la séquence stratigraphique des sols (**photo 40; figure 37**).

Photo 39. Séquence des sols observés du côté nord du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud-est (TCI-CeEt-970-2021-106)

Photo 40. Séquence des sols observés du côté sud du vestige CeEt-970-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-120)

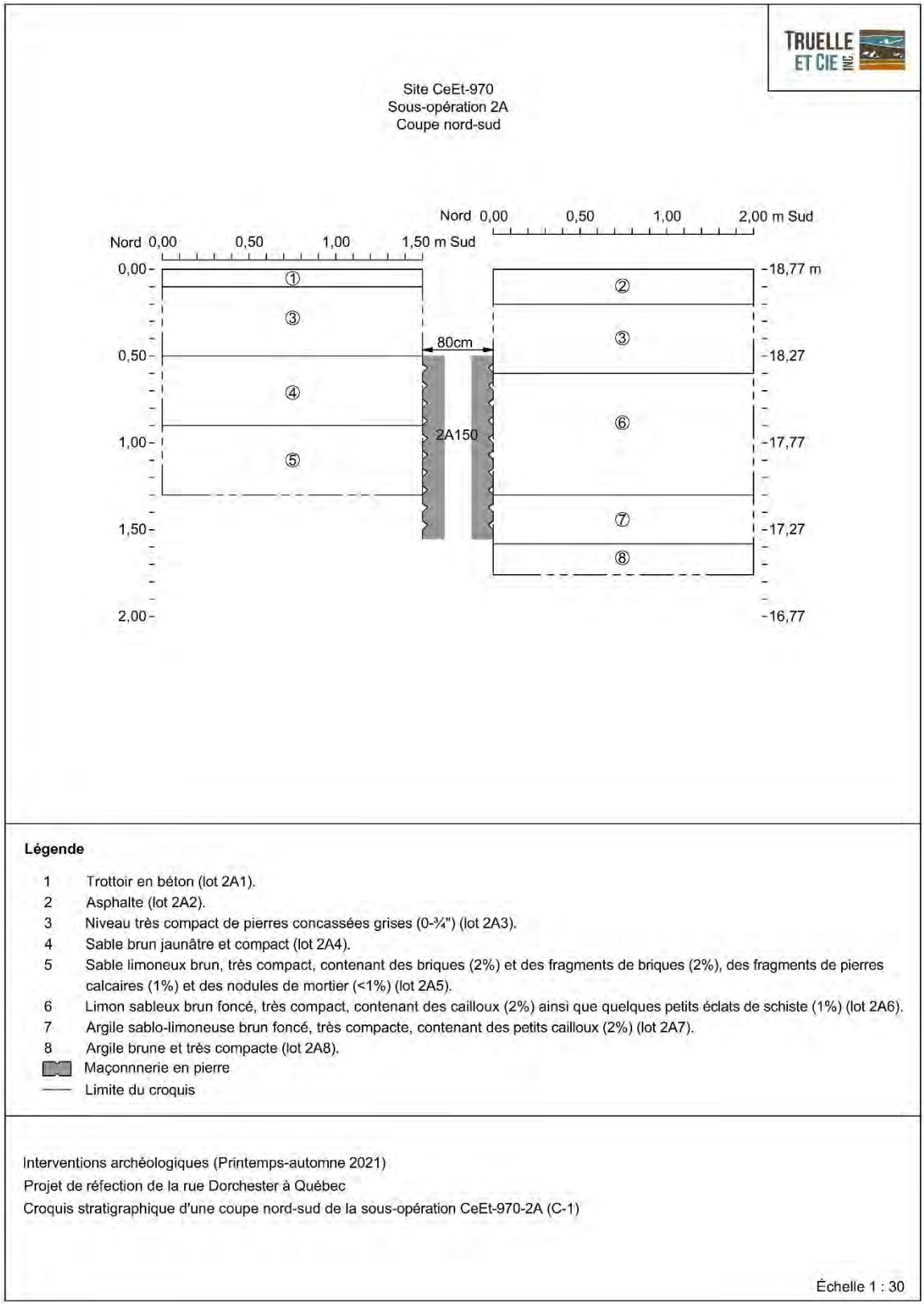

Figure 37. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-970-2A (C-1)

En somme, les vestiges CeEt-970-2A100 et 2A150 constitueraient les murs de fondation de la façade de plusieurs bâtiments qui étaient autrefois situés en bordure nord de la rue Saint-Vallier Est, du moins à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle (**figure 35**) jusqu'aux premières décennies du siècle suivant (**figures 38 et 39**). Au total, ce sont huit bâtiments distincts principalement faits en brique dont les trois mêmes bâtiments identifiés lors de l'inventaire préalable (sous-opérations CeEt-970-1A à 1C). Fait étonnant, l'interruption observée dans le vestige 2A100 a la même longueur que ce qui apparaît comme étant un petit bâtiment en bois identifié sur le plan d'assurance-incendie de 1875 (**figure 35**). La nature de ce bâtiment, qui abritait alors une confiserie, pourrait expliquer l'absence de murs de fondation le supportant. Par ailleurs, la présence de résidus de bois observés à la base d'une section du vestige 2A150 ainsi que de crépi sur son parement intérieur tend à confirmer que certains de ces bâtiments étaient munis d'une cave. Les artéfacts récupérés dans la sous-opération CeEt-970-2A confirment, quant à eux, une occupation du secteur au cours du XIX^{e} siècle ainsi qu'au début du XX^{e} siècle, mais antérieure à l'élargissement de la rue Saint-Vallier Est du côté nord et de la rue Dorchester du côté est (**figures 35, 38 et 39**). Par ailleurs, les lieux seraient demeurés inchangés jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle. Par la suite, la rue Dorchester est élargie vers le nord et les bâtiments qui se trouvaient jadis du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, tout près de la jonction de cette dernière et de la rue Dorchester, sont tout simplement démolis (**figure 36**).

D'autre part, un regard en brique du réseau enfoui de Bell Canada a été mis au jour à l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est (sous-opération CeEt-970-2B), près de l'angle extérieur du bâtiment formé par les vestiges CeEt-970-2A100 (mur ouest) et CeEt-970-2A150 (mur sud) (**figure 31; photo 41**).

Photo 41. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2B et du regard en brique de Bell Canada qui y a été dégagé, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-258)

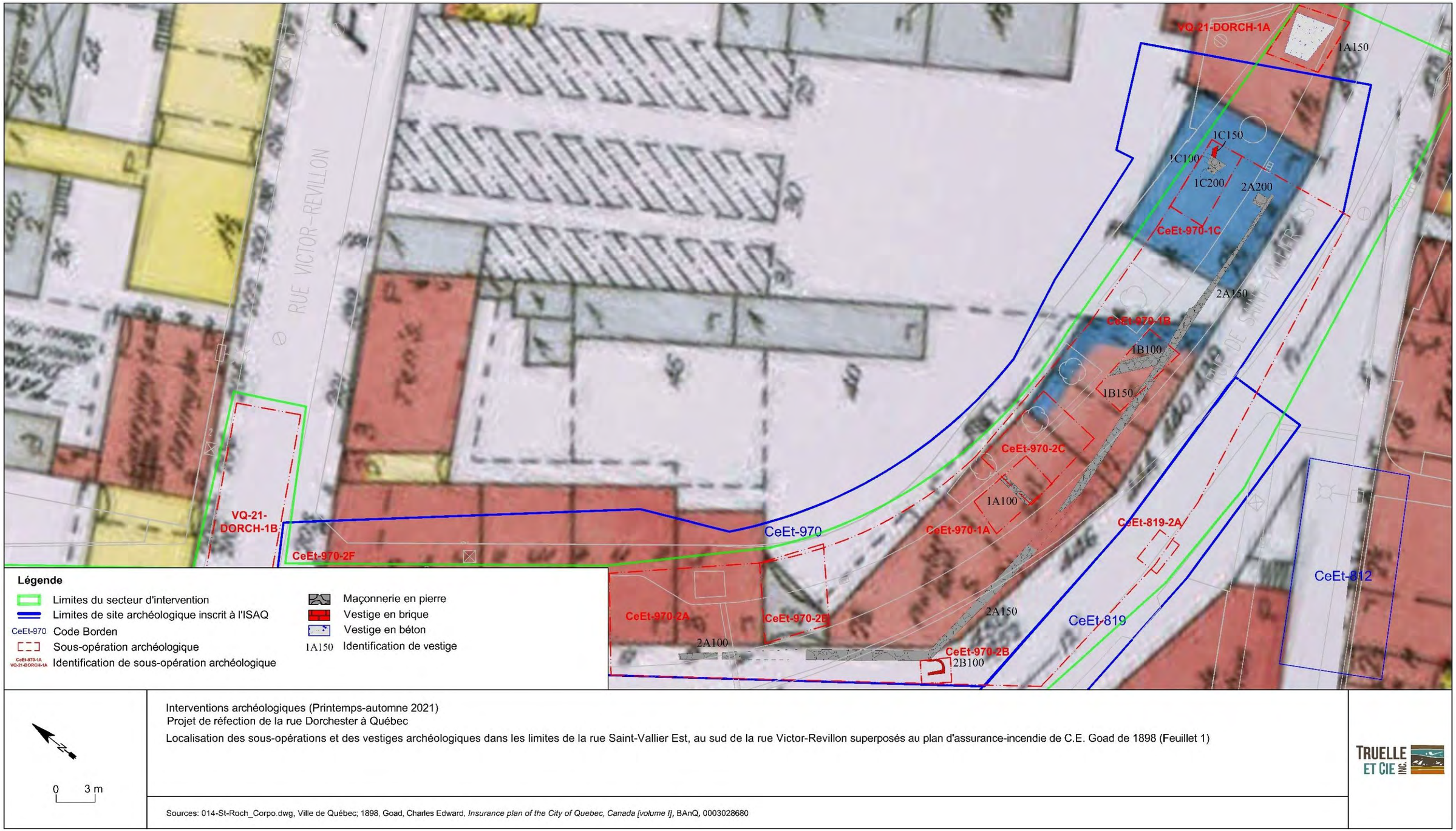

Figure 38. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 1)

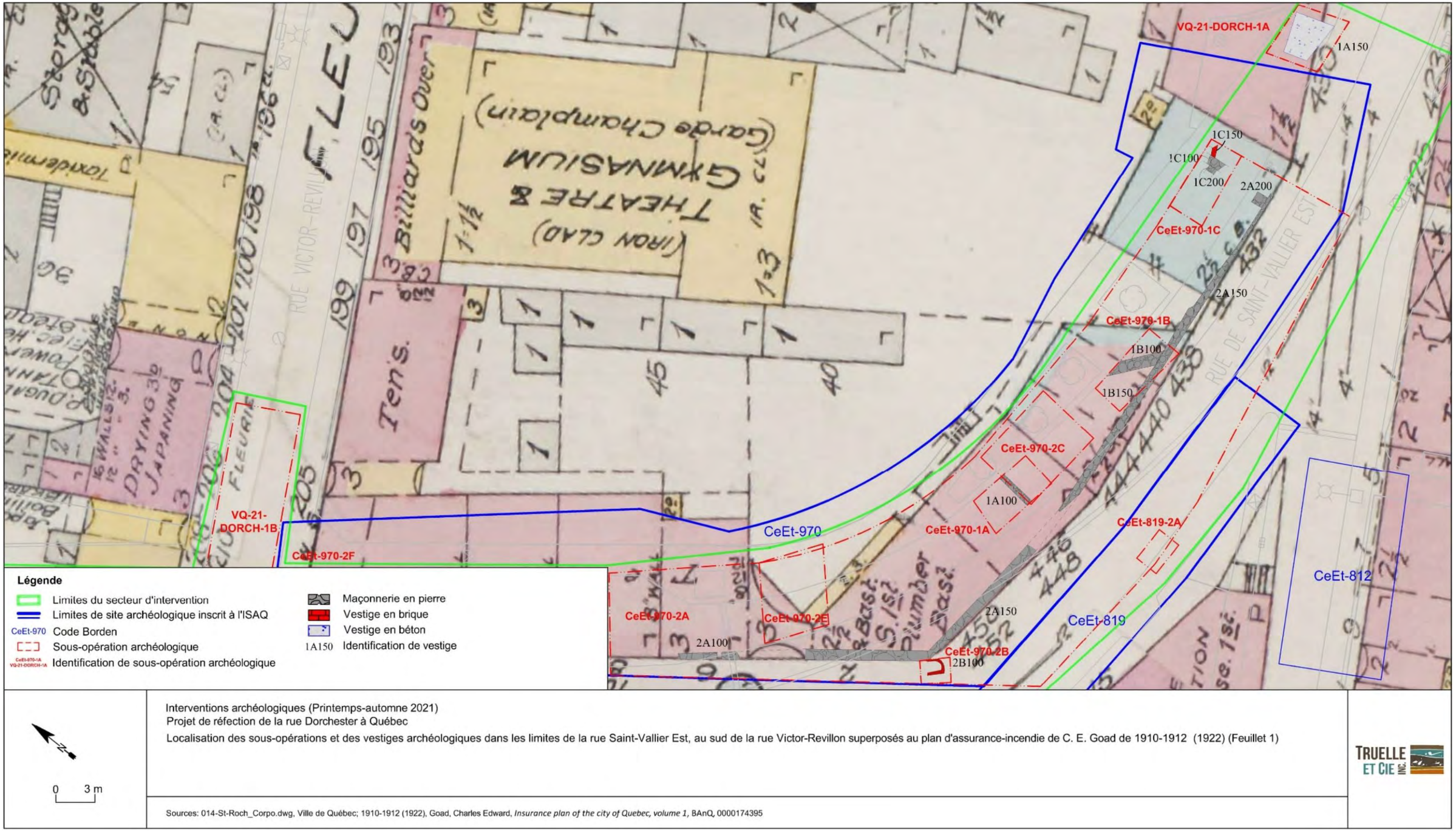

Figure 39. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de la rue Saint-Vallier Est, au sud de la rue Victor-Revillon superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 1)

Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, le vestige 2B100 était de forme rectangulaire tandis que son angle sud-est était circulaire (**photo 42**). Il mesurait environ 1,70 m de longueur sur une largeur variant de 1,10 m (intérieur) à 1,50 m (extérieur). Son mur sud était pourvu d'une ouverture dans laquelle étaient présentes deux conduits en grès (**photo 43**). Le dessus de cette ouverture était voûté et les briques le constituant étaient posées en boutisse. Le mur est du vestige CeEt-970-2B100 était constitué de trois assises régulières totalisant une hauteur de 0,30 m (**photo 44**). Chacune de ces assises était composée d'un rang de briques posées à plat atteignant une largeur de 0,10 m. Son mur sud se composait, à sa base, de quatre rangs de briques posées à plat totalisant une hauteur de 0,30 m. La portion présentant des ouvertures se composait, quant à elle, de deux rangs de briques également posées à plat d'une hauteur globale de 0,18 m. La voûte qui surmontait ces conduits était constituée de cinq briques placées en boutisse et posées de champ. La partie supérieure se composait de cinq rangs de briques posées à plat atteignant une hauteur de 0,40 m. Quant à son mur ouest, il était constitué de 12 rangs de briques posées à plat et totalisant une hauteur de 1,20 m. Sa face nord aurait été détruite lors des travaux d'excavation mais elle semblait avoir une forme circulaire. De manière générale, ces briques étaient liées entre elles au moyen de joints de béton gris d'une largeur moyenne de 0,02 m.

L'intérieur du regard en brique 2B100 était comblé au moyen d'un remblai de démolition de sable brun, compact, contenant des fragments de briques (3%), du mortier (2%) et des fragments de pierres (1%) (lot 2B1). Le lot 2B1 a livré un fragment de clou découpé et quelques os de boucherie (**annexe 1**). Par ailleurs, ce regard en brique nous renseigne sur les débuts de l'enfouissement du réseau de télécommunication de Bell Canada au début du XX^{e} siècle.

Photo 42. Vue en plan du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-264)

Photo 43. Détail de l'ouverture des conduits du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-263)

Photo 44. Vue d'ensemble du regard en brique de Bell Canada CeEt-970-2B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-970-2021-262)

Sous-opération CeEt-970-2C : puisard à changer du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, en face de l'hôtel Le Vincent

La sous-opération CeEt-970-2C désignait la tranchée excavée en vue de la pose d'un nouveau puisard du côté nord de la rue Saint-Vallier Est, en face de l'hôtel Le Vincent sis au 295, rue Saint-Vallier Est (**figure 31**). La tranchée excavée était orientée selon un axe est-ouest (**photo 45**) et s'étendait sur une longueur de 7,00 m et une largeur de 5,30 m. Initialement, il était facile de supposer que l'ensemble des sols à excaver devaient avoir été bouleversés lors de la pose du premier puisard. Cependant, la portion résiduelle d'un ancien sol d'occupation a pu être identifiée sur une largeur de 1,60 m en paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2C.

Photo 45. Secteur de la sous-opération CeEt-970-2C, vers le nord (TCI-CeEt-970-2021-129)

Stratigraphie

La surface de la sous-opération CeEt-970-2C se composait de la chaussée en asphalte (lot 2C1; 0,20 m) reposant sur une dalle structurale en béton (lot 2C2) d'une épaisseur de 0,18 m. Le lot 2C2 reposait à son tour sur un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des briques (5%), des fragments de briques (3%), des nodules de mortier beige (2%) ainsi que des fragments de pierres calcaires (1%)

(lot 2C3; 0,75 m). Il pourrait s'agir d'un remblai de démolition dont la présence tend à confirmer que la sous-opération CeEt-970-2C se trouvait à l'intérieur de deux anciens bâtiments qui étaient situés respectivement aux 140 et 142, rue Saint-Vallier Est, et représentés sur les plans d'assurance-incendie produits avant le milieu du XX^{e} siècle (**figures 35, 38 et 39**). Le remblai de démolition correspondant au lot 2C3 témoignerait donc de la démolition de ces bâtiments, auxquels serait associé le vestige CeEt-970-2A150, lors des travaux effectués en vue de l'élargissement de la rue Saint-Vallier Est au cours de la première moitié du XX^{e} siècle.

Enfin, un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des éclats de schiste (10%) (lot 2C4) complétait la séquence des sols observés. Ce niveau devenait plus argileux à la base de l'excavation. Excavée sur une épaisseur de 0,55 m, cette dernière couche pourrait être interprétée comme étant un sol naturel en place (**photo 46; figure 40**).

Photo 46. Paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2C, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-147)

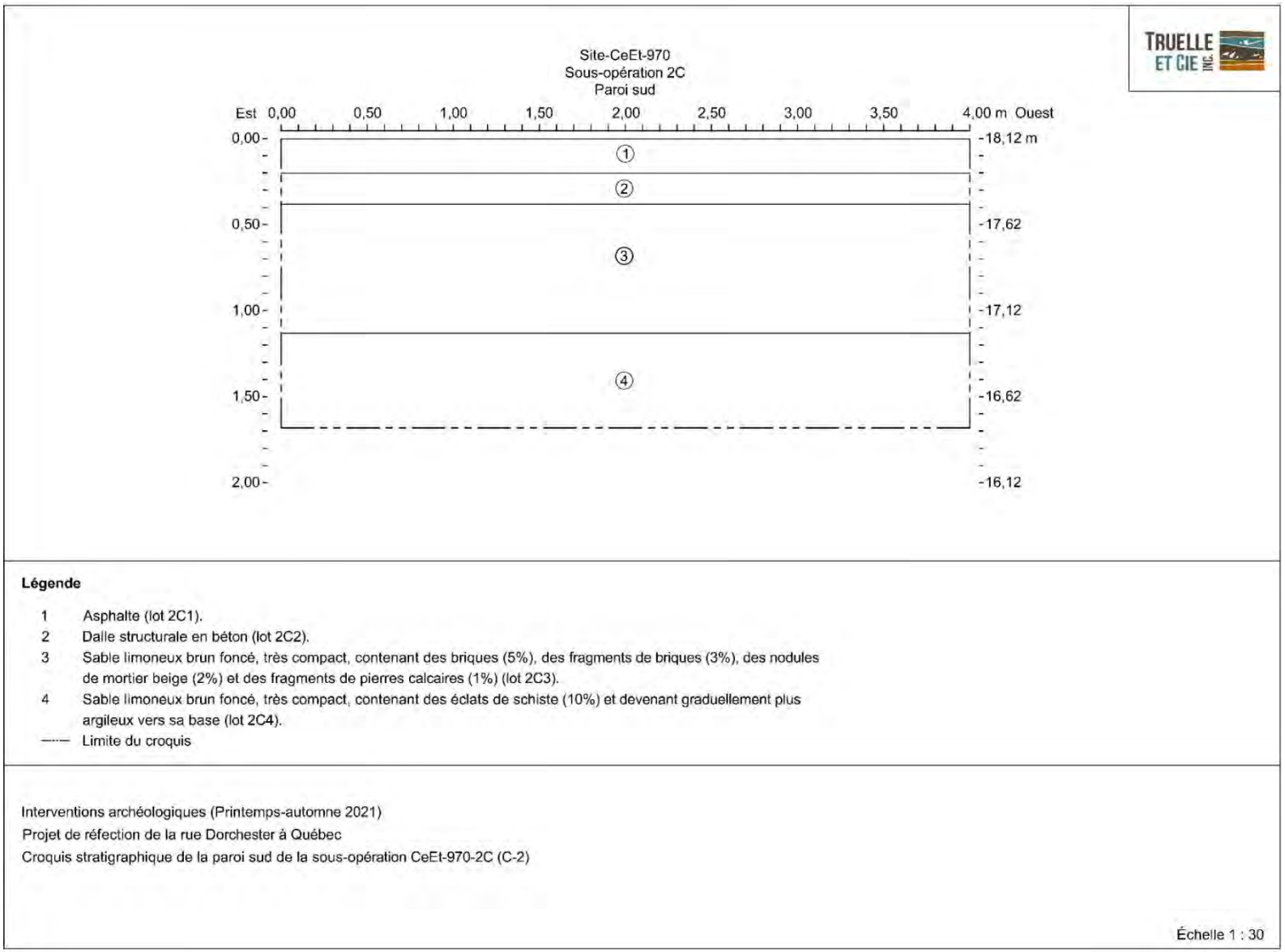

Figure 40. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2C (C-2)

Sous-opération CeEt-819-2A : base de lampadaire du côté sud de la rue Saint-Vallier Est, en face de l'hôtel Le Vincent[3]

Une tranchée a été excavée du côté sud de la rue Saint-Vallier Est, en face de l'hôtel Le Vincent, sis au 295, rue Saint-Vallier Est, en vue de l'enfouissement d'une base de lampadaire (**figure 31**) (sous-opération CeEt-819-2A). Bien que ce secteur laissait entrevoir des sols passablement remaniés, la paroi sud de la tranchée excavée, orientée selon un axe est-ouest et s'étendant sur une longueur de 2,80 m et une largeur de 1,90 m, montrait la présence de sols possiblement anciens.

Stratigraphie

La séquence des sols observés dans la paroi sud de la sous-opération CeEt-819-2A était constituée de la chaussée en asphalte (lot 2A1; 0,20 m) reposant sur un premier remblai très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2A2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un autre remblai compact de sable brun jaunâtre (lot 2A3; 0,60 m). Sous ces remblais modernes, se trouvait un remblai de démolition fait de sable brun foncé en surface (sur une épaisseur de 0,20 m) et devenant plus pâle vers sa base (sur une épaisseur de 0,60 m) (lot 2A4). Très compact, le lot 2A4 contenait des nodules de mortier (8%) et des fragments de briques (4%). À noter que ces inclusions étaient plus abondantes vers la base de ce remblai dont l'épaisseur globale atteignait 0,80 m (**photo 47; figure 41**).

Photo 47. Paroi sud de la sous-opération CeEt-819-2A, vers le sud (TCI-CeEt-819-2021-003)

[3] La sous-opération CeEt-819-2A avait été initialement désignée par la sous-opération CeEt-970-2D.

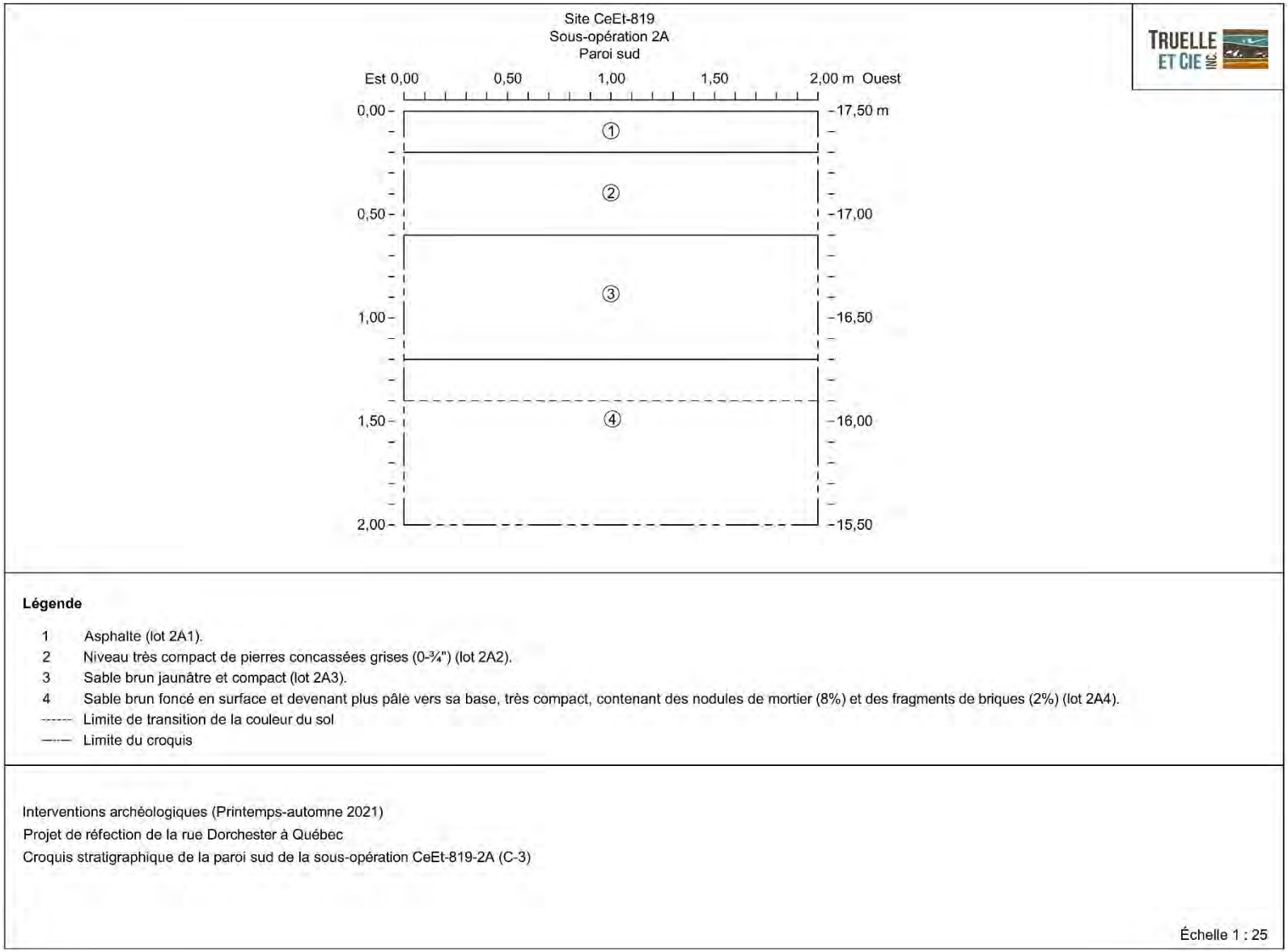

Figure 41. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-819-2A (C-3)

La présence de ce remblai de démolition laisse supposer que la sous-opération CeEt-819-2A se trouvait à proximité d'un des anciens bâtiments qui auraient été démolis au XX^{e} siècle, lors de l'élargissement de la rue Saint-Vallier Est. Les plans d'assurance-incendie couvrant la période allant de 1875 à 1957-1961 montrent d'ailleurs qu'aucun bâtiment n'était présent à l'emplacement exact de la sous-opération CeEt-819-2A, celle-ci étant plutôt située au centre de la rue (**figures 35, 36, 38 et 39**). En somme, le lot 2A4 pourrait possiblement témoigner de la démolition des bâtiments qui étaient situés du côté nord de la rue Saint-Vallier Est et aurait pu servir à niveler le secteur en vue de l'élargissement de cette dernière.

Sous-opération CeEt-970-2E : pose d'un puisard du côté est de la rue Dorchester, entre les rues Saint-Vallier Est et Victor-Revillon

Une tranchée a été excavée en vue de la mise en place d'un nouveau puisard du côté est de la rue Dorchester, entre les rues Saint-Vallier Est et Victor-Revillon (**photo 48; figure 42**) (sous-opération CeEt-970-2E). Cette tranchée était orientée selon un axe nord-ouest/sud-est et s'étendait sur une longueur de 6,20 m et une largeur de 5,00 m.

Photo 48. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2E localisée du côté est de la rue Dorchester, un peu au nord de la rue Saint-Vallier Est, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-127)

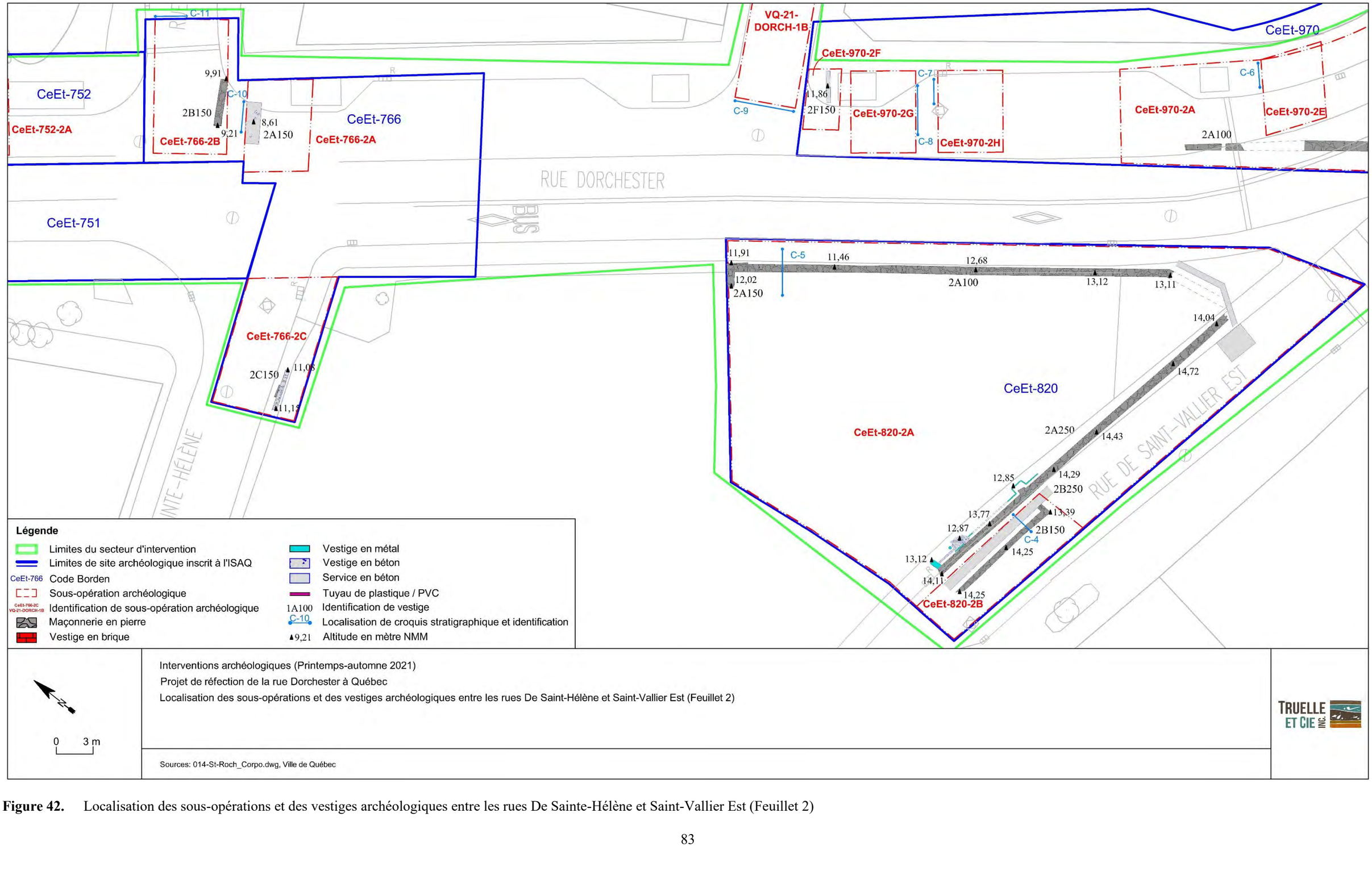

Figure 42. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est (Feuillet 2)

La chaussée en asphalte formait la surface de ce secteur des travaux (lot 2E1). D'une épaisseur de 0,20 m, elle reposait sur un remblai très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2E2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un autre remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 2E3; 0,30 m). Ces remblais modernes recouvraient un remblai de démolition fait de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des briques (5%), des fragments de briques (2%), des petits blocs de pierres ébauchés (< 1%) ainsi que des nodules de mortier beige (1%) (lot 2E4; 1,50 m). La séquence des sols était complétée par un limon sableux brun foncé, très compact, contenant de la matière organique en surface (2%) et des éclats de pierres schisteuses à sa base (lot 2E5). Ce possible sol naturel, désigné par le lot 2E5, a été excavé sur une profondeur de 0,80 m (**photo 49; figure 43**).

Photo 49. Paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2E, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-140)

En somme, le remblai CeEt-970-2E4 témoignerait des travaux de démolition des bâtiments effectués en vue de l'élargissement de la rue Dorchester au cours du second quart du XX^{e} siècle. Par ailleurs, celui-ci a été observé à l'intérieur des différents bâtiments associés aux vestiges CeEt-970-2A100 et CeEt-970-2A150 (**figures 35, 36, 38 et 39**).

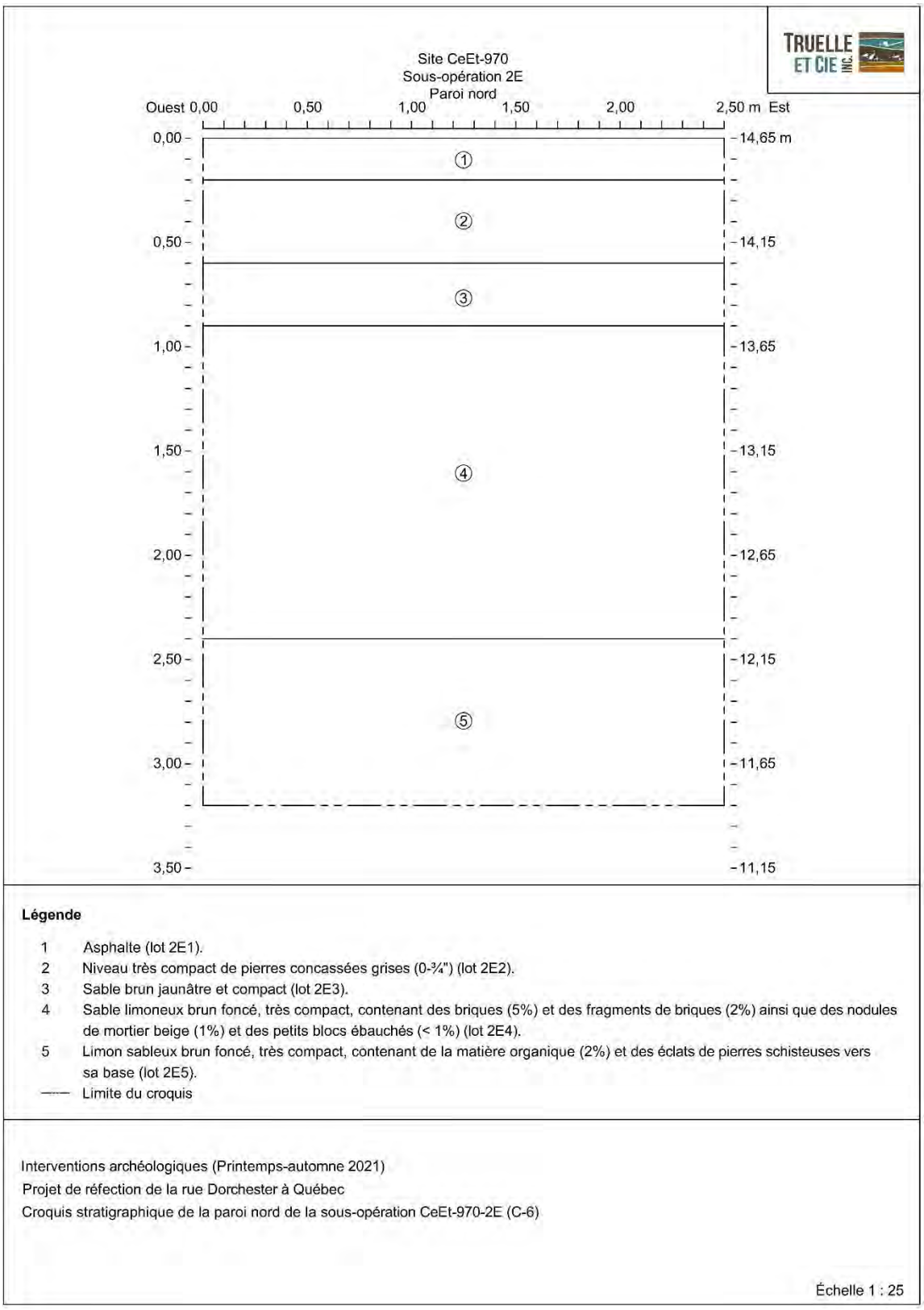

Figure 43. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2E (C-6)

Sous-opération CeEt-970-2F : vestige en béton dégagé du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon

Lors des travaux d'excavation visant l'aménagement de la voirie du côté est de la rue Dorchester, un vestige en béton a été mis au jour à 11,50 m au sud de l'intersection de cette dernière et de la rue Victor-Revillon (**figure 42; photo 50**). Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, celui-ci s'étendait sur une longueur de 2,60 m, sur une largeur 0,35 m tandis qu'il a été dégagé sur une hauteur de 0,30 m (vestige 2F150). Sa portion ouest avait été brisée lors de la mise en place de l'actuelle conduite d'égout de la rue Dorchester.

Photo 50. Vue d'ensemble du vestige en béton CeEt-970-2F150, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-277)

Le côté sud du vestige en béton 2F150 était bordé par un remblai de démolition fait de sable limoneux brun très foncé, très compact, contenant des fragments de briques (8%), des fragments de pierres calcaires (5%) et des nodules de mortier (2%) (lot 2F1). Du côté nord du vestige, la surface

de la tranchée laissait plutôt entrevoir un remblai très compact de sable brun contenant des cailloux et des pierres (2%) (lot 2F2). En somme, le mur en béton CeEt-970-2F150 pourrait correspondre au mur nord d'un bâtiment récent datant du XX^{e} siècle et qui était situé à l'angle des rues Dorchester et Victor-Revillon (anciennement la rue Fleurie). Ce bâtiment aurait également été détruit lors des travaux visant l'élargissement de la rue Dorchester au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Quant au remblai de démolition (lot 1F1) identifié au sud du mur en béton, il pourrait, quant à lui, témoigner de la démolition d'un bâtiment plus ancien en brique qui est visible sur le plan de Goad de 1898 et qui était situé à l'angle sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon (**figure 44**).

Sous-opération CeEt-970-2G : intersection sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon

La sous-opération CeEt-970-2G désignait une tranchée excavée en vue de la pose de conduits électriques du côté est de la rue Dorchester (**figure 42; photo 51**). La paroi sud de cette dernière a permis d'observer la présence d'un remblai de démolition qui était visible sur une longueur de 4,00 m vers l'ouest. Plus à l'ouest, vers le centre de la rue, on y observait plutôt la présence d'un remblai de construction de sable brun jaunâtre ayant servi à combler la tranchée de l'actuelle conduite d'égout devant être remplacée.

Photo 51. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2G localisée à l'intersection sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud-est (TCI-CeEt-970-2021-119)

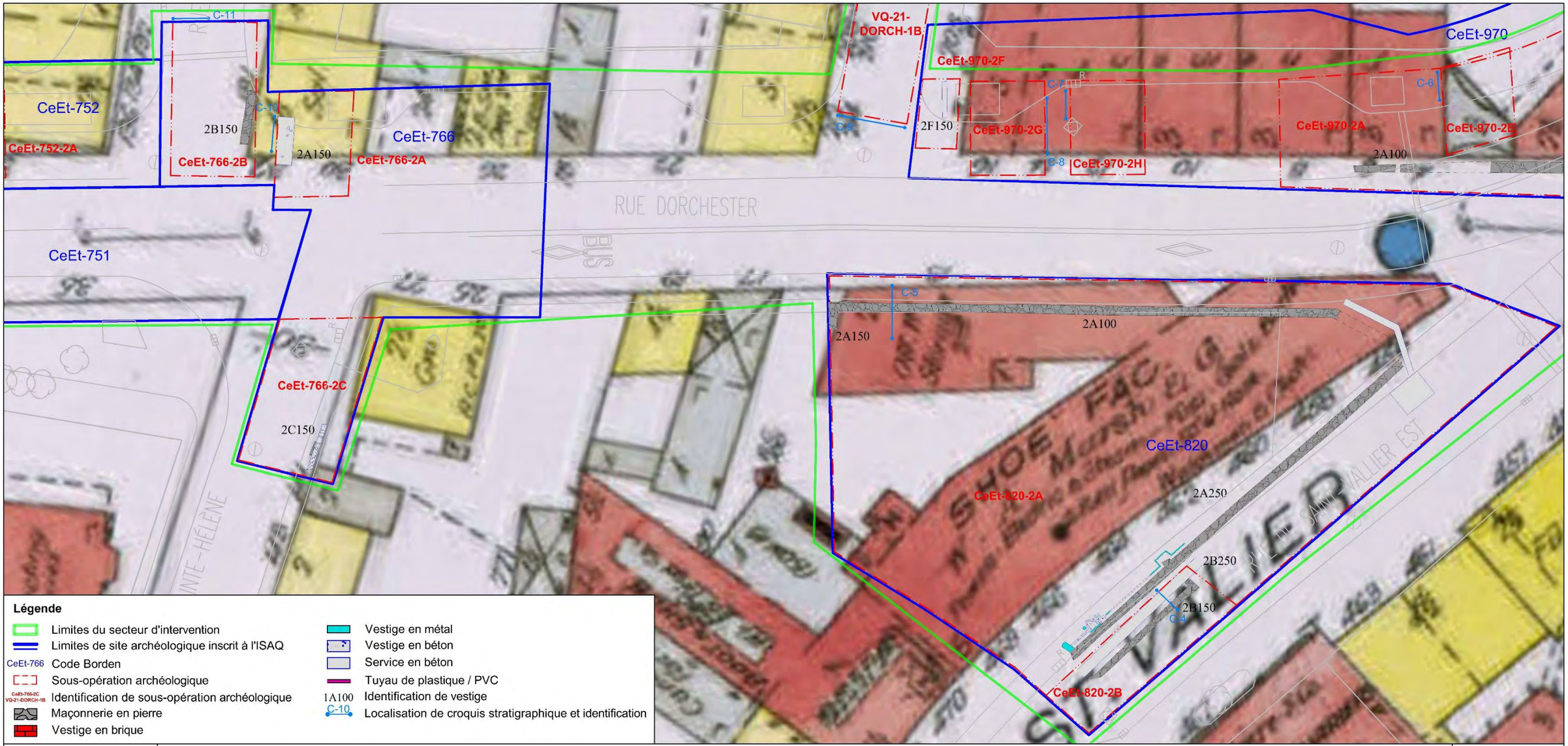

Figure 44. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 2)

Stratigraphie

La surface se composait de la chaussée en asphalte de la rue (lot 2G1; 0,20 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2G2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 2G3; 0,40 m). Sous ces infrastructures modernes, un sable brun clair, très compact, contenant des nodules de mortier (5%), des briques (2%) et quelques cailloux (-1%) a été observé (lot 2G4; 0,50 m). La séquence des sols identifiés dans la sous-opération CeEt-970-2G était complétée par un limon sableux brun foncé noirâtre, très compact, contenant des briques (3%), des fragments de briques (2%) ainsi que des pierres de calcaire schisteux (2%) (lot 2G5; 0,10 m) (**photo 52; figure 45**). Deux tessons d'un contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée ont été recueillis dans cette couche sans toutefois avoir été conservés. En somme, les remblais plus anciens observés dans la sous-opération CeEt-970-2G (lots 2G4 et 2G5) témoigneraient également de la démolition de bâtiments lors de l'élargissement de la rue Dorchester au cours du XX^{e} siècle. Enfin, bien qu'aucun vestige architectural n'ait été mis au jour dans cette sous-opération, les quelques artéfacts retrouvés dans le lot 2G5 confirment l'occupation de ce secteur au cours du XIX^{e} siècle.

Photo 52. Paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2G localisée à l'intersection sud-est des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud (TCI-CeEt-970-2021-122)

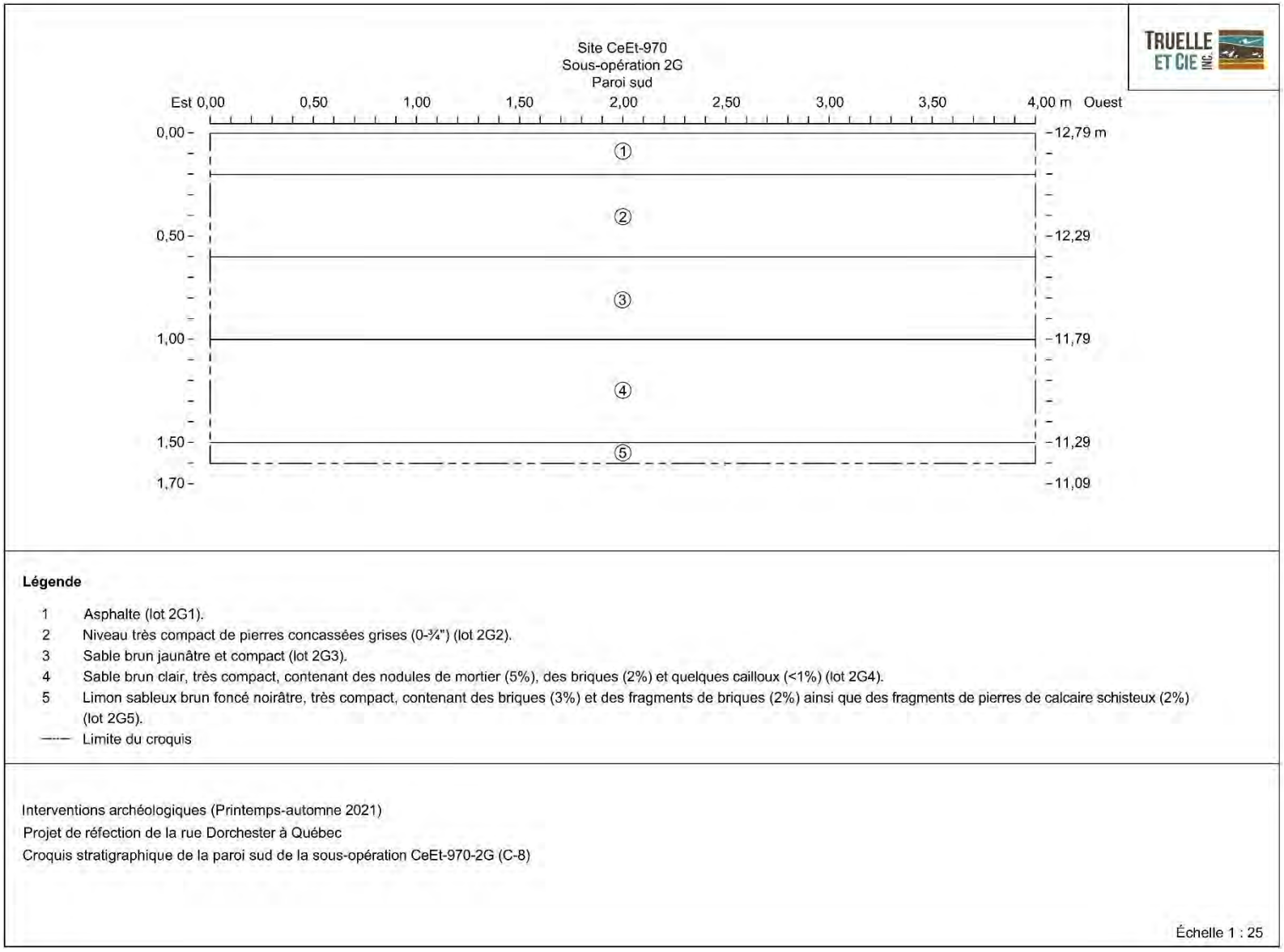

Figure 45. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-970-2G (C-8)

Sous-opération CeEt-970-2H : mise en place d'un puisard du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon

Un nouveau puisard devait être installé du côté est de la rue Dorchester, au sud de l'intersection de cette dernière et de la rue Victor-Revillon (**figure 42; photo 53**). Pour ce faire, une tranchée orientée selon un axe est-ouest a été excavée. Celle-ci s'étendait sur une longueur de 6,70 m et une largeur de 5,30 m et était située à 1,80 m de la façade du bâtiment localisé plus à l'est.

La surface du secteur correspondait à la chaussée en asphalte (lot 2H1; 0,20 m) reposant sur un lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2H2; 0,60 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 2H3; 0,40 m), puis sur un remblai de démolition de sable limoneux brun, très compact, contenant des fragments de briques (25%) et des nodules de mortier beige (5%) (lot 2H4; 0,88 m). S'ensuivait un limon sableux brun foncé, très compact, contenant de la matière organique (8%) (lot 2H5; 0,10 m). Ce dernier niveau pourrait être associé à un ancien plancher de cave en terre battue d'un bâtiment aujourd'hui disparu. Enfin, la base de l'excavation était faite de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant quelques galets émoussés (2%) et des éclats de pierres de calcaire schisteux (1%) (lot 2H6; 0,45 m) (**figure 46; photo 54**).

Photo 53. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-970-2H localisée du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon, vers le nord-est (TCI-CeEt-970-2021-126)

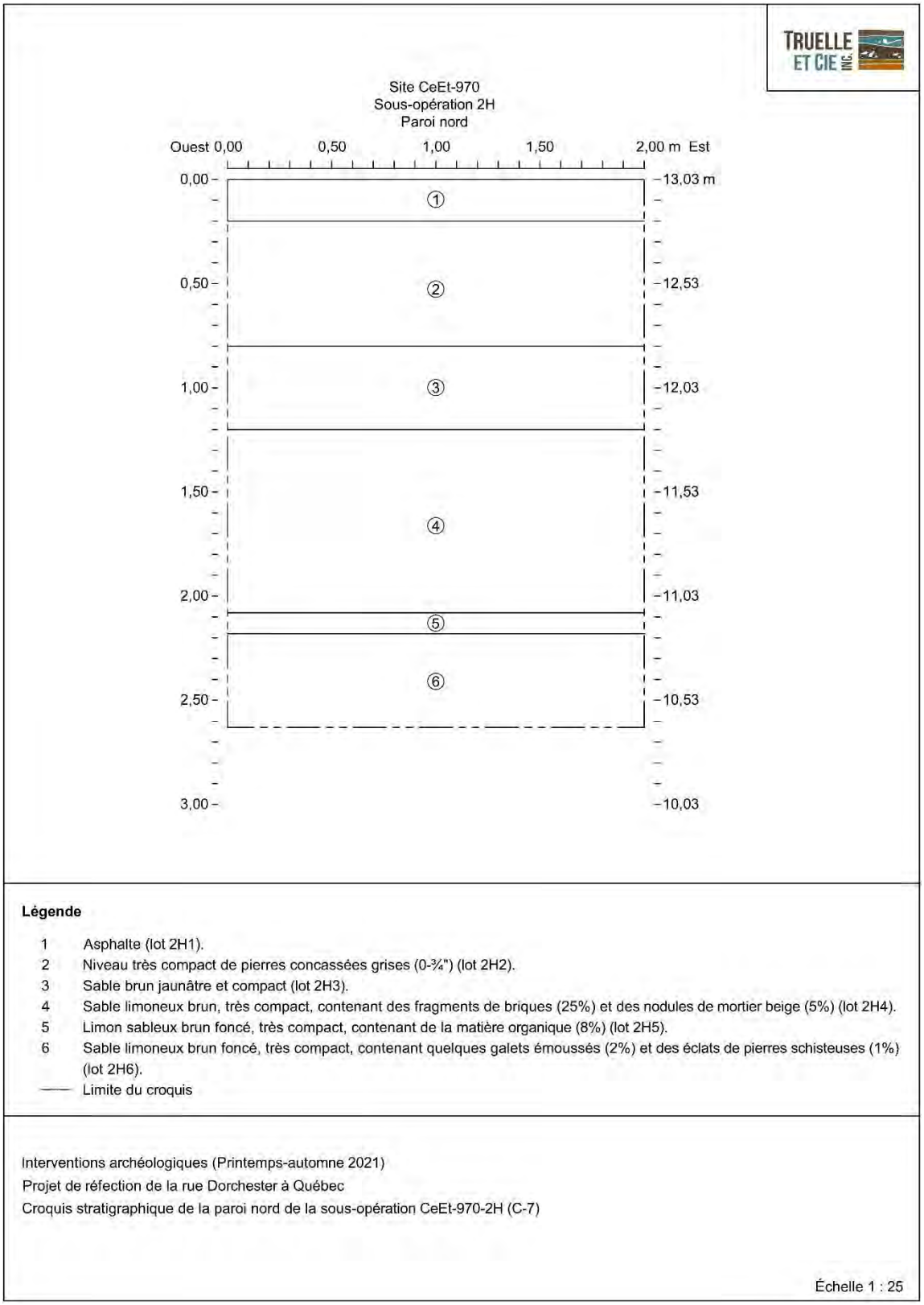

Figure 46. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2H (C-7)

Photo 54. Paroi nord de la sous-opération CeEt-970-2H localisée du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Victor-Revillon, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-970-2021-135)

En somme, le remblai de démolition et le plancher en terre battue tendent à confirmer la présence d'un bâtiment dans le secteur avant l'élargissement vers l'est de la rue Dorchester (**figures 44 et 47**). Malheureusement, aucun artéfact, qui aurait pu permettre de confirmer l'interprétation du lot 2H5 et d'en préciser la date, n'a été mis au jour lors de la surveillance de l'excavation de la sous-opération CeEt-970-2H.

Figure 47. Extrait du plan d'assurance-incendie de C.E. Goad datant de 1898 (BAnQ, notice n° 3028680). La flèche rouge indique le bâtiment qui serait associé au lot 2H5.

Sous-opérations CeEt-820-2A et 2B : côté ouest de l'intersection des rues Saint-Vallier Est et Dorchester

Sous-opération CeEt-820-2A

Des travaux d'excavation ont été réalisés du côté ouest de l'intersection des rues Saint-Vallier Est et Dorchester en vue de la mise en place d'une chambre électrique d'Hydro-Québec ainsi que son branchement au réseau existant présent dans la rue Dorchester (sous-opération CeEt-820-2A) (**figure 42; photo 55**). Plusieurs vestiges maçonnés en pierre y ont d'ailleurs été mis au jour. Ces découvertes n'ont rien d'étonnant puisque ce secteur de la ville de Québec présente un potentiel archéologique jugé fort. En effet, il y avait une forte probabilité d'y mettre au jour des vestiges d'habitations datant des XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles ainsi que d'un bâtiment industriel en brique datant de la fin du XIX^{e} siècle. De plus, lors de la réfection du réseau souterrain de la rue Saint-Vallier Est, entre la rue Narcisse-Belleau et le boulevard Langelier, l'archéologue Serge Rouleau y avait mis au jour des vestiges d'habitations ainsi qu'un atelier de potier (Rouleau 1998).

Photo 55. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-820-2A localisée du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-076)

Un imposant vestige maçonné en pierre a été dégagé lors des travaux de voirie effectués du côté ouest de la rue Dorchester (vestige 2A100). Sa jonction avec le mur sud avait précédemment été démolie lors des travaux d'aqueduc et d'égout réalisés à l'intersection ouest des rues Dorchester et Saint-Vallier Est. Le vestige 2A100 a été dégagé en deux phases : la partie sud s'étendait sur une longueur de 9,45 m (**photo 56**) et sa partie nord sur une longueur de 8,50 m (**photo 57**), pour une longueur globale de 17,95 m. Sa largeur était de 0,60 m tandis qu'il a été dégagé sur une hauteur de 0,40 m (**photo 58**). Il s'agissait d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian faite de pierres calcaires ébauchées formant deux à trois assises plus ou moins régulières. Notons que lors de son dégagement, le vestige 2A100 a été brisé en vue de la pose d'un puisard d'égout à partir de 1,50 m de sa limite nord et sur une distance de 7,00 m, ce qui a cependant permis d'observer son mode de construction ainsi que sa partie enfouie (**photo 59**).

Du côté est du vestige 2A100, il y avait un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2A1; 1,30 m). Celui-ci englobait un massif d'Hydro-Québec en béton qui était localisé à 0,86 m à l'est du vestige 2A100. Du côté ouest de ce dernier, il y avait un remblai semblable au lot 2A1 (lot 2A2 ; 0,30 m), sous la chaussée du stationnement Dorchester et qui était visible sur une longueur de 1,30 m. Ce remblai de pierres concassées grises recouvrait le plancher en béton de la cave du bâtiment (vestige 2A200). D'une épaisseur de 0,17 m, celui-ci a été dégagé sur une longueur de 1,30 m. Sous le plancher en béton 2A200, le vestige 2A100 était constitué de sept à huit assises atteignant une hauteur globale de 0,83 m. Du côté ouest du vestige 2A100, sa tranchée de construction avait été comblée au moyen d'un sable brun clair, très compact, contenant des éclats de pierres calcaires (3%) et des cailloux (1%) (lot 2A2) (**figure 48**). Cette tranchée de construction mesurait 0,20 m de largeur sur une profondeur de 0,88 m entre la base du mur 2A100 et la base du plancher en béton 2A200. Par ailleurs, le lot 2A2 a livré des fragments de contenants en terre cuite grossière, en *pearlware* et en terre cuite fine blanche, une bouteille de boisson gazeuse de marque Pepsi en verre incolore, des fragments de bouteilles d'alcool en verre coloré transparent, un isolateur électrique en porcelaine commune et du verre à vitre en verre teinté vert (**annexe 2**). Enfin, la base du vestige 2A200 reposait sur le sol naturel correspondant à une argile très compact brune en surface et devenant grisâtre en profondeur (lot 2A3).

En limite nord de la sous-opération CeEt-820-2A, une section du mur nord a été mise au jour (vestige CeEt-820-2A150). Orientée selon un axe est-ouest, il s'agissait également d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. Celle-ci était constituée de pierres calcaires ébauchées qui étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,03 m. Dégagée sur une longueur variant de 1,29 m (intérieur) à 1,85 m (extérieur), sa largeur moyenne était de 0,72 m. Elle comprenait deux à trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,40 m (**photo 60**). À la jonction des murs est et nord, du côté est, il y avait un contrefort qui faisait ressaut sur 0,13 m à l'extérieur de l'alignement du mur et qui s'étendait sur une longueur de 1,77 m (**photo 61**).

Photo 56. Vue d'ensemble de la portion sud du vestige CeEt-820-2A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-820-2021-136)

Photo 57. Sommet de la portion nord du vestige CeEt-820-2A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-129)

Photo 58. Parement extérieur de la portion sud du vestige CeEt-820-2A100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-820-2021-141)

Photo 59. Paroi sud et vue en coupe du vestige CeEt-820-2A100 démantelé lors de l'excavation visant la mise en place d'un puisard, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-139)

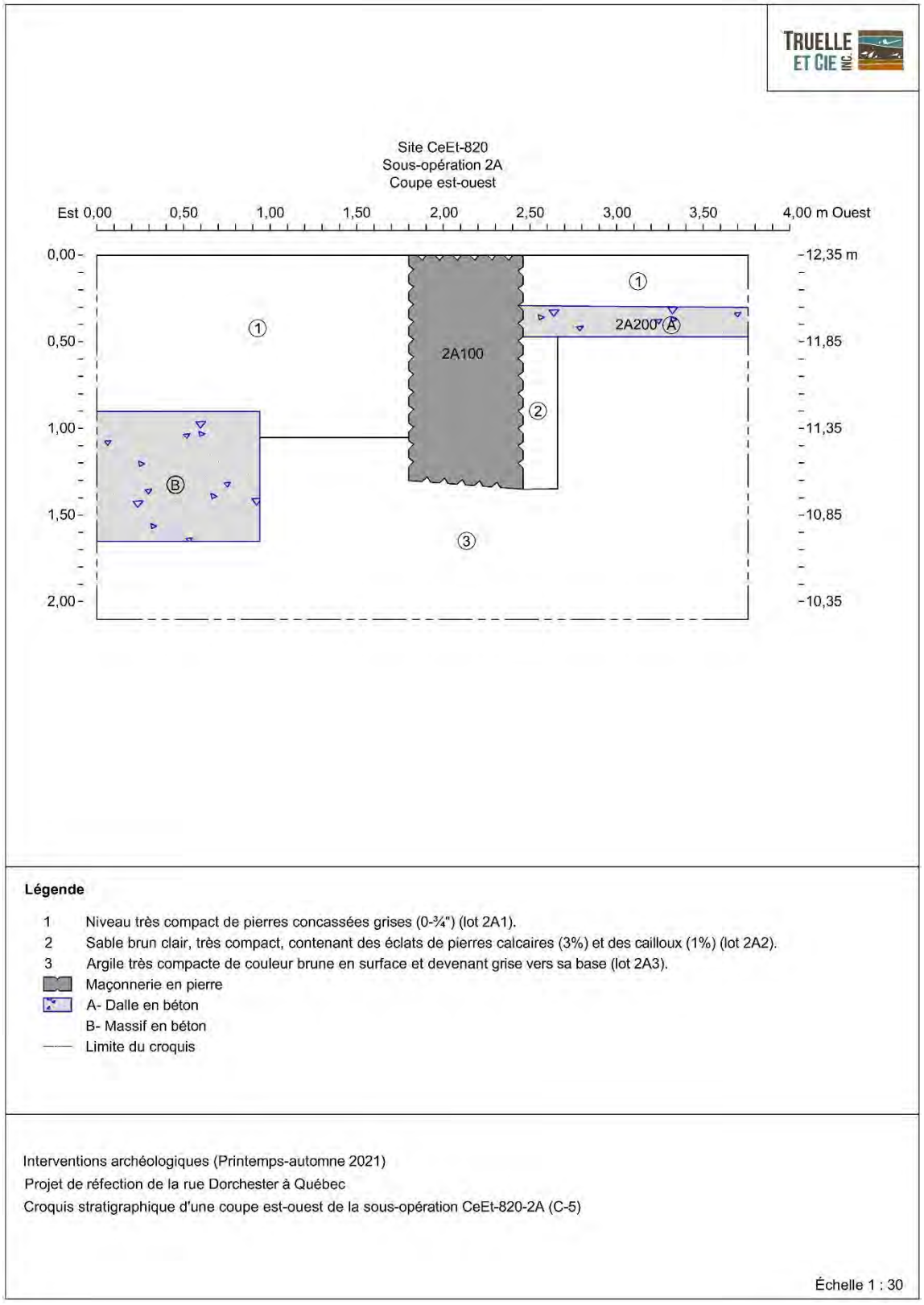

Figure 48. Croquis stratigraphique d'une coupe est-ouest de la sous-opération CeEt-820-2A (C-5)

Photo 60. Parement nord (extérieur) du vestige CeEt-820-2A150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-820-2021-127)

Photo 61. Détail du contrefort d'angle du côté est de la jonction des murs CeEt-820-2A100 et 2A150, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-820-2021-132)

Un second vestige maçonné en pierre a été mis au jour du côté nord de la rue Saint-Vallier Est et en partie dans la limite sud du stationnement Dorchester situé au 240, rue Saint-Vallier Est (CeEt-820-2A250) (**figure 42; photo 62**). Orienté selon un axe est-ouest, il a été dégagé sur une longueur de 20,50 m tandis que sa largeur variait de 0,60 m (limite est) à 0,67 m (limite ouest). Il s'agissait d'un mur à double parement avec remplissage médian fait de pierres ébauchées de calcaire et de calcaire schisteux (**photo 62**).

Photo 62. Vue d'ensemble du vestige CeEt-820-2A250, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-014)

Son parement sud (extérieur) a pu être dégagé sur une hauteur maximale de 0,47 m tandis que sa base n'a pas été atteinte. La partie dégagée de ce parement était plus ou moins dressée et composée de deux à trois assises plus ou moins régulières (**photo 63**). Près de la limite est du vestige CeEt-820-2A250, son parement nord (intérieur) était recouvert d'un crépi de béton gris tacheté noir (traces d'incendie?) d'une épaisseur de 0,01 m. Enfin, notons que ce vestige a été dégagé sur une hauteur variant de 1,42 m à 1,70 m (**photo 64**).

Un plancher de béton était visible à la base du vestige CeEt-820-2A250. D'une épaisseur moyenne de 0,10 m (**photo 65**), il était recouvert d'un remblai de démolition fait de sable brun clair, compact à très compact, contenant des fragments de briques (5%), des briques complètes (3%), du mortier (2%), des fragments d'asphalte en surface (1%) ainsi que des fragments de bois (lot 2A5; 1,20 m).

Photo 63. Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le nord (TCI-CeEt-820-2021-012)

Photo 64. Crépi de béton recouvrant le parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, près de sa limite est, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-067)

Photo 65. Plancher en béton présent à la base du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-072)

Parmi les artéfacts récupérés dans ce remblai de démolition se trouvaient des isolateurs électriques en porcelaine commune, des fragments de verre à vitre en verre teinté vert, une bouteille à médicament en verre teinté vert produite entre les années 1899 et 1930 et un fragment de plastique associé à une possible petite boîte (**annexe 2**). Soulignons que la présence de ces objets tend à confirmer la démolition récente du bâtiment.

À 0,27 m du parement nord (intérieur) du vestige 2A250, il y avait un canal de drainage dans le plancher en béton. Sa largeur était de 0,08 m tandis que sa profondeur atteignait 0,05 m. De manière générale, il était parallèle au vestige 2A250 tout en contournant quelques obstacles (**photo 66**).

Par ailleurs, cinq ouvertures étaient visibles dans le sommet dérasé du vestige 2A250. Associés à des soupiraux, leur surface visible était à angle sur 0,50 m de largeur vers l'intérieur du bâtiment avec un replat de 0,16 m de largeur du côté extérieur. Elles étaient distantes les unes des autres de 0,88 m à 0,90 m tandis que leur largeur variait de 1,10 m à 1,12 m et leur hauteur d'environ 0,25 m au nord à 0,15 m au sud. Enfin, la section en angle était recouverte d'un crépi de béton grisâtre d'une épaisseur de 0,01 m (**photos 67 et 68**).

À 0,30 m à l'ouest de la dernière ouverture, il y avait un contrefort. Bien que passablement déstructuré lors de l'excavation, il a été possible de déterminer que celui-ci mesurait 0,96 m de hauteur sur 0,64 m de largeur et 0,35 m de profondeur. Il était constitué de six à sept assises de pierres ébauchées de calcaire et de calcaire schisteux. Le côté est du contrefort était recouvert d'un parement fait de six rangs de minces briques mesurant 0,10 m de hauteur sur 0,05 m d'épaisseur. Ce parement de briques était également recouvert d'un mince crépi de béton blanchâtre d'une épaisseur de 0,01 m (**photo 69**).

Photo 66. Canal de drainage observé dans le plancher en béton de la cave du bâtiment associé au vestige CeEt-820-2A250, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-030)

Photo 67. Vue générale d'un des soupiraux observés dans le sommet dérasé du vestige CeEt-820-2A250, vers le nord (TCI-CeEt-820-2021-011)

Photo 68. Vue rapprochée d'un des soupiraux observés dans le sommet dérasé du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-017)

Photo 69. Détail du contrefort adossé contre le parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-028)

À 2,45 m à l'ouest du contrefort, il y avait un conduit en cuivre de 0,03 m de diamètre et qui a été observé sur une longueur de 1,00 m (**photo 70**). Légèrement recourbé vers l'ouest, il se situait à 0,40 m au-dessus de la surface du plancher en béton et traversait une ouverture quadrangulaire de 0,15 m de côté présente dans la maçonnerie du mur, au niveau de sa quatrième assise à partir de la base visible du mur.

À 1,06 m à l'ouest de ce conduit d'eau en cuivre, une réparation en brique était visible dans le vestige 2A250 (**photo 71**). D'une hauteur de 0,97 m, celle-ci s'étendait sur une largeur de 0,66 m.

Photo 70. Vue rapprochée de la conduite d'eau en cuivre traversant possiblement le vestige CeEt-820-2A150 à l'ouest du contrefort, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-025)

Photo 71. Vue générale de la réparation en brique visible dans le parement nord du vestige CeEt-820-2A150, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-024)

Cette réparation était constituée de 13 rangs de briques rouge posées à plat sur six rangs de largeur (**photo 72**). Ces briques étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier de béton blanchâtre d'une épaisseur moyenne de 0,03 m. Un second conduit d'eau, cette fois en plomb, d'un diamètre de 0,03 m sur 1,10 m de longueur en ressortait et comportait une valve. Ce conduit d'eau se situait à 0,34 m au-dessus de la surface du plancher en béton ainsi qu'à 0,40 m de la limite est de la réparation en brique et à 0,26 m de sa limite ouest.

Photo 72. Vue rapprochée de la réparation en brique visible dans le parement nord du vestige CeEt-820-2A250, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-053)

Par ailleurs, le vestige 2A250 se poursuivait à l'ouest de la réparation en brique, sur une longueur de 5,50 m. Son parement nord (intérieur) comportait six assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 0,84 m. En moyenne, les pierres mesuraient 0,40 m de longueur sur 0,18 m de hauteur. Enfin, elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 73**).

Photo 73. Vue d'ensemble du parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-057)

Près de la limite ouest du vestige 2A250, une réparation faite de pierres calcaires ébauchées, associée à la présence d'une conduite d'égout, était visible sur une longueur de 1,07 m et une hauteur de 1,00 m. Celle-ci était constituée de sept assises plus ou moins régulières. En moyenne, les pierres de cette réparation mesuraient 0,30 m de longueur sur 0,15 m de hauteur et étaient liées entre elles par des joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 74**).

Sortant de la portion est du plancher en béton, un conduit en fonte d'un diamètre de 0,06 m était posé à l'horizontale. Orienté selon un axe est-ouest, il a été dégagé sur une longueur de 1,60 m (**photo 74**). Un couvercle circulaire en métal d'un diamètre de 0,14 m était également présent un peu à l'ouest. Fixé au moyen de boulons, il fermait une ouverture présente dans le plancher en béton (**photo 74**). Il se situait à l'angle d'un muret de protection également en béton orienté selon un axe est-ouest et à 0,23 m au nord du vestige 2A250. D'une longueur globale de 2,60 m, ce muret mesurait 0,15 m de largeur sur 0,30 m de hauteur. Près de sa limite est, il était orienté selon un axe nord-sud sur une longueur de 0,45 m pour son côté est et de 0,30 m pour son côté ouest (**photo 74**).

Photo 74. Vue rapprochée de la réparation visible à la limite ouest du vestige CeEt-820-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-062)

L'excavation des sols à l'intérieur du bâtiment situé en bordure du stationnement Dorchester a permis de mieux comprendre les modes de construction de ce bâtiment industriel comprenant des soupiraux en bordure de la rue Saint-Vallier Est, des réparations afin d'y aménager, plus tardivement, des conduits d'aqueduc et d'égout, le contrefort, le plancher de cave en béton avec sa rainure de drainage, etc. De plus, la quantité de briques observée à l'intérieur du bâtiment confirme que ce matériau était amplement utilisé sans doute pour la façade du bâtiment.

Par ailleurs, la tranchée excavée en vue de l'enfouissement d'une chambre électrique d'Hydro-Québec, dans la sous-opération 2A, a nécessité la démolition d'une partie du vestige 2A250. À l'extérieur du bâtiment auquel est associé ce dernier, sous le massif de conduits en béton et un peu à l'est de la réparation en brique décrite précédemment, il y avait les restes d'un ancien parement en brique (**photo 75**). Orienté selon un axe nord-sud, celui-ci était constitué de deux rangs de briques posées à plat ou en boutisse. Mesurant 0,24 m de largeur sur une hauteur de 0,90 m, il était composé de 13 rangs de briques jaunâtres ou rouges. Son côté est était appuyé contre le roc en place tandis que son côté ouest était bordé par un remblai de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des cailloux et des éclats de schiste. Une section de conduite d'eau en cuivre, d'un diamètre de 0,03 m, était également présente sous le massif de conduits en béton (**photo 76**).

Photo 75. Parement en brique mis au jour le long de la rue Saint-Vallier Est, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-820-2021-042)

Photo 76. Vue en coupe du parement en brique mis au jour le long de la rue Saint-Vallier Est, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-044)

La fonction de cet élément demeure hypothétique. Pouvait-il y avoir une chambre qui donnait accès aux conduites d'aqueduc et d'égout au bâtiment qui était localisé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Vallier Est ? Y avait-il un autre parement un peu à l'ouest qui confirmerait l'hypothèse de la présence de cette chambre ? Y avait-il une relation avec la maçonnerie CeEt-820-2B150 plus au sud ? D'autres travaux dans ce secteur pourraient le confirmer tout en permettant de connaître la limite ouest du bâtiment.

Sous-opération CeEt-820-2B

Une tranchée a été excavée dans le coin sud-ouest de la sous-opération CeEt-820-2A, soit immédiatement au sud de la section ouest du vestige CeEt-820-2A250 (**figure 42**). Il y a été mis au jour une section du mur de façade d'un ancien bâtiment (lot 2B150) (**photo 77**). Orientée selon un axe est-ouest, celle-ci a été dégagée sur une longueur variant de 8,00 m (parement extérieur) à 7,60 m (parement intérieur). À l'extrémité est du vestige CeEt-820-2B150, était présente une infime section du mur est orientée selon un axe nord-sud et qui a été dégagée sur une longueur variant de 1,20 m (parement extérieur) à 0,57 m (parement intérieur) (**photo 78**). Ces deux murs avaient une largeur de 0,50 m (**photo 79**).

Photo 77. Sommet dérasé du vestige CeEt-820-2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-032)

Photo 78. Vue d'ensemble du vestige CeEt-820-2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-820-2021-034)

Photo 79. Extrémité est du vestige CeEt-820-2B150, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-037)

D’un diamètre de 0,25 m, le conduit d’égout qui traversait le mur était en fonte, en position horizontale et orienté selon un axe nord-sud. La section visible consistait en un coude de 90° d’une longueur de 0,75 m qui se dirigeait vers le bas. Le conduit se situait à 0,60 m sous la surface et à 0,15 m au-dessus du plancher en béton.

Par ailleurs, seul le parement nord (intérieur) du vestige 2B150 a été dégagé jusqu’à sa base, atteignant ainsi une hauteur globale de 1,10 m (**photo 80**). Il s’agissait d’un mur à double parement avec remplissage médian dont la base reposait sur le roc en place. Ce parement était plus ou moins dressé et constitué de sept assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées. La taille des pierres des deux assises supérieures était plus soignée. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanchâtre et très désagrégé, d’une largeur moyenne de 0,03 m. Son lien avec le vestige 2A250 mis au jour immédiatement au nord n’a cependant pas pu être déterminé (**photo 81**). En limite ouest de l’excavation, il y avait une conduite en fonte d’un diamètre de 0,15 m qui était orientée selon un axe nord-sud. Elle reposait à environ 1,00 m sous la surface du vestige 2B150 (**photo 82**). Il n’a pas été possible lors de la surveillance archéologique d’établir un lien entre cette conduite et le coude à 90° visible au parement nord du vestige 2A250.

Photo 80. Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-820-2B150, vers le sud (TCI-CeEt-820-2021-079)

Photo 81. Vue du vestige CeEt-820-2B150 séparé du vestige CeEt-820-2A250 par un massif en béton de conduits électriques, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-081)

Photo 82. Vue de la conduite en fonte localisée entre le vestige CeEt-820-2B150 et le massif en béton de conduits électriques, vers le nord (TCI-CeEt-820-2021-083)

Le sol excavé entre les vestiges 2B150 et 2B250, distants l'un de l'autre de 0,70 m, se composait d'une argile limoneuse noirâtre, très compacte, contenant des cailloux anguleux (2%) et un peu de bois (<1%) (lot 2B1; 0,60 m). Ce niveau reposait sur un remblai de démolition fait de sable limono-argileux brun grisâtre, très compact, contenant des fragments de briques (5%) et un peu de mortier (1%) (lot 2B2; 0,45 m). Le lot 2B2, dont la base reposait sur le roc en place (**photo 83; figure 49**) a livré des fragments d'une assiette et d'une soucoupe en terre cuite fine blanche, un isolateur électrique en porcelaine commune, du verre à vitre, un clou découpé ainsi qu'un os de boucherie (**annexe 2**).

Photo 83. Remblai de démolition (lot 2B2) identifié dans la paroi est de la sous-opération CeEt-820-2B, entre les vestiges 2B150 et 2B250, vers l'est (TCI-CeEt-820-2021-084)

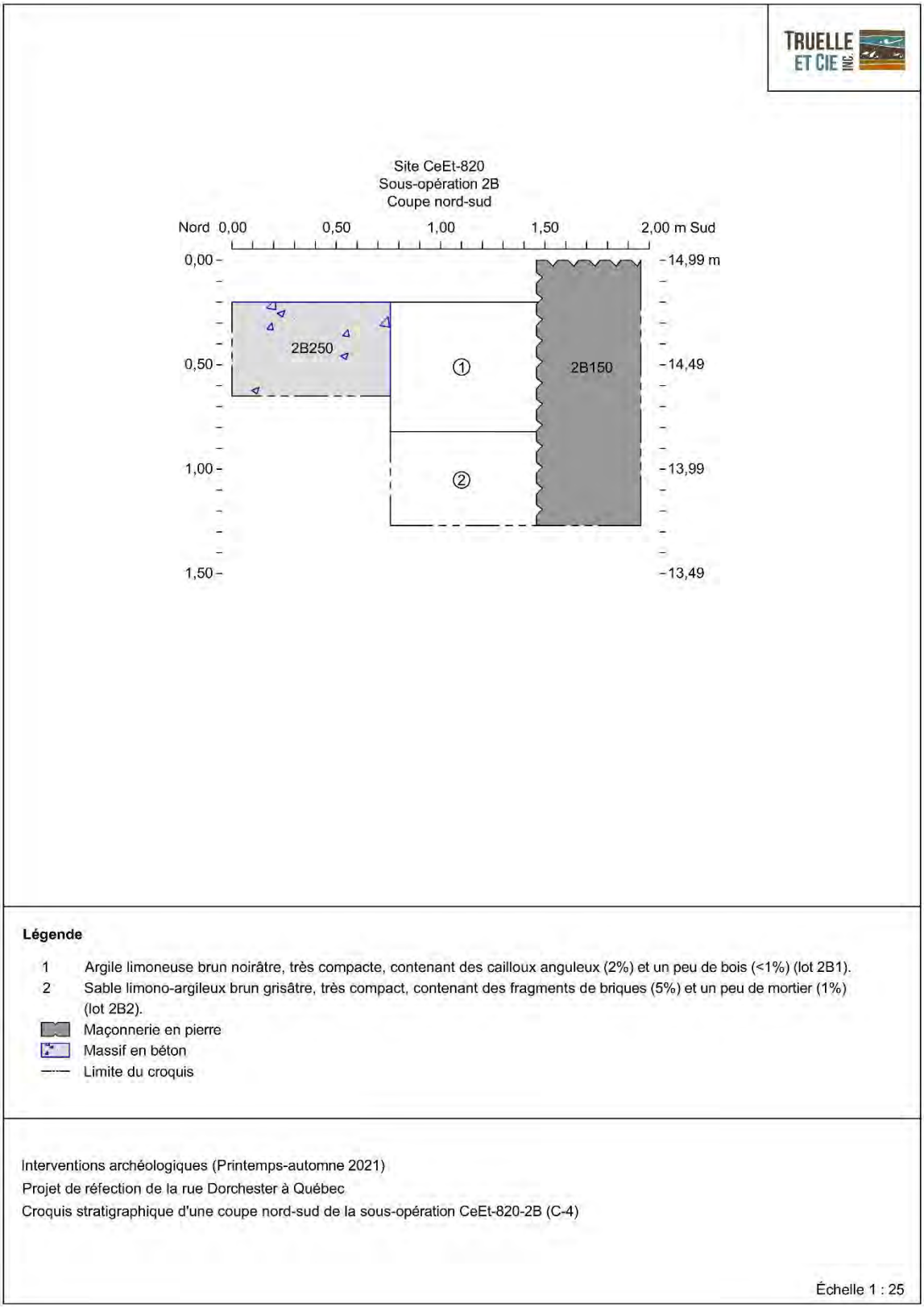

Figure 49. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-820-2B (C-4)

La superposition des vestiges CeEt-820-2A100, 2A150 et 2A250 aux plans d'assurance-incendie de la ville s'est révélée plus ou moins concluante en raison notamment de la géométrie des rues dans ce secteur. Fait étonnant, c'est la superposition du plan d'assurance-incendie de 1875 (**figure 50**) qui, en apparence du moins, s'est révélée la plus plausible puisque la position des vestiges concordent parfaitement avec les limites est et sud des lots situés à l'ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Vallier Est et dont la configuration revêt une forme triangulaire. Il serait toutefois étonnant que les vestiges CeEt-820-2A100, 2A150 et 2A250 soient associés aux bâtiments qui y sont représentés. D'une part, le long du côté nord de la rue Saint-Vallier, le vestige CeEt-820-2A250 correspondrait au mur de fondation de la façade de cinq bâtiments distincts. Si tel avait été le cas, différents états auraient été identifiés dans la maçonnerie. De plus, le long du côté est de la rue Dorchester, il y avait plusieurs espaces libres de bâti. Il est par conséquent difficile de comprendre la fonction du vestige CeEt-820-2A100.

À partir de 1892, les différents bâtiments qui sont présents à l'angle des rues Dorchester et Saint-Vallier Est font place à un seul bâtiment abritant la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited* qui comptait initialement trois étages en brique (Rouleau 1998 : 4) (**figure 44**). Les lieux demeurent inchangés jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle (**figure 51**). En somme, il s'agissait d'un imposant bâtiment dont la partie formant l'angle des rues Dorchester et Saint-Vallier Est comprenait trois étages (**figures 52 et 53**). Au milieu du XX^{e} siècle, il ne semble désormais plus accueillir la manufacture de chaussures. Bien que la superposition des vestiges CeEt-820-2A100, 2A150 et 2A250 aux plans d'assurance-incendie de 1898, 1910-1022 (1922) et de 1957-1961 ne soit pas des plus convaincantes (**figures 44 et 51**), il serait plus logique de croire que ces derniers sont bel et bien associés à cette manufacture. En effet, les vestiges couvrent approximativement les distances des murs sud et est de l'imposant édifice.

Si l'on considère l'hypothèse que les vestiges CeEt-820-2A100, 2A150 et 2A250 puissent être associés au bâtiment érigé au cours des années 1890 comme étant la plus plausible, on peut donc penser que le vestige CeEt-820-2B150 serait, pour sa part, associé à l'un des bâtiments qui se trouvaient sur les lieux avant cette époque. Il correspondrait plus précisément au mur de fondation de la façade des bâtiments en brique qui étaient situés aux 140 et 144, rue Saint-Vallier Est (**figure 50**). Sur les plans d'assurance-incendie de 1898, 1910-1022 (1922) et de 1957-1961, on peut observer que la façade de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited* semble légèrement en retrait vers le nord de l'axe linéaire de la rue Saint-Vallier Est tandis que la façade de la série de bâtiments qui y étaient présents en 1875 suivait parfaitement cet axe. Le vestige CeEt-820-2B150, qui se trouvait au sud du vestige CeEt-820-2A250, pourrait par conséquent appartenir aux bâtiments construits antérieurement à la manufacture.

Quoi qu'il en soit, la supervision des travaux d'excavation qui a été effectuée dans les limites du site CeEt-820, a permis de valider le fort potentiel archéologique de l'espace occupé par le stationnement Dorchester puisque des vestiges et des couches d'occupation datant des XIX^{e} et XX^{e} siècles y sont toujours présents.

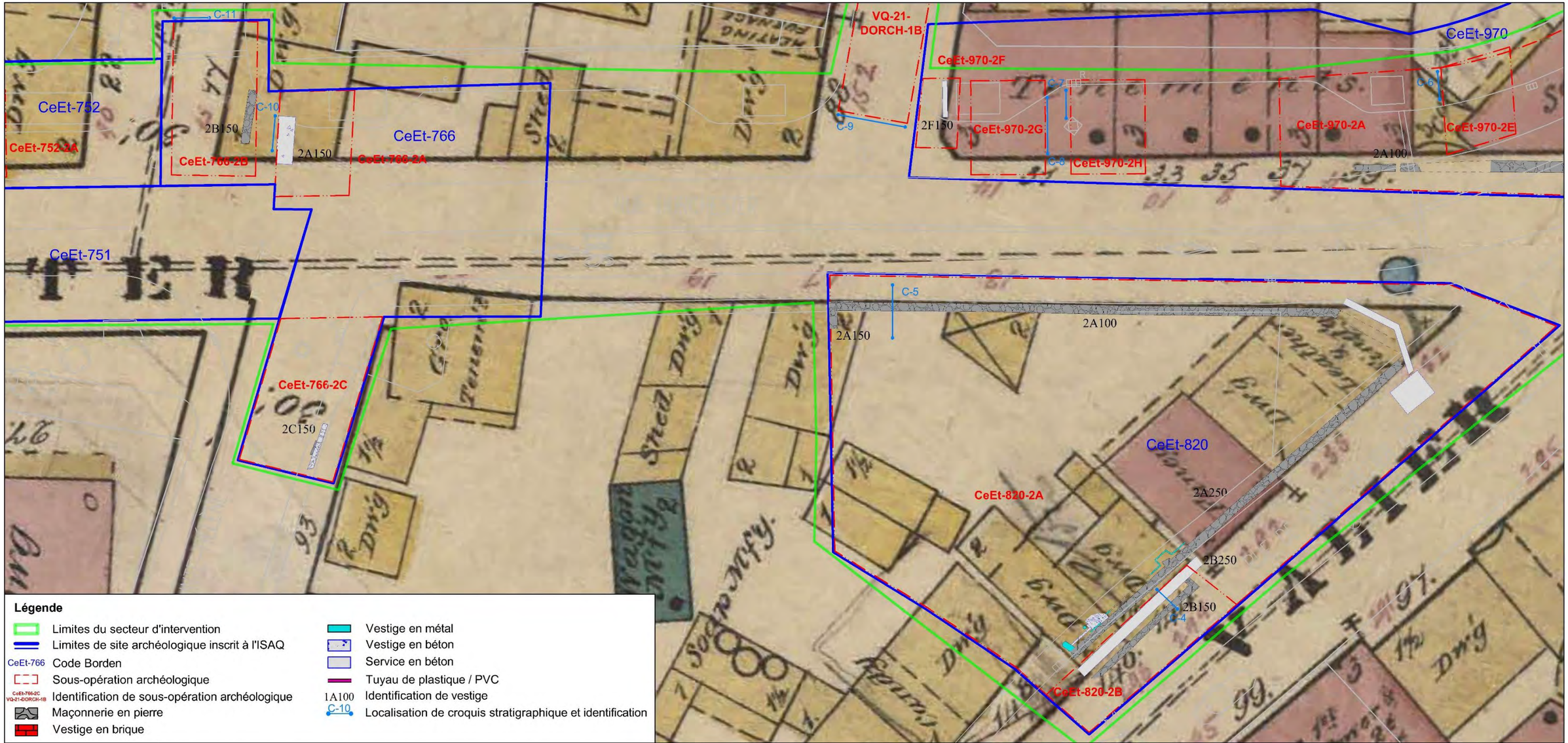

Figure 50. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 2)

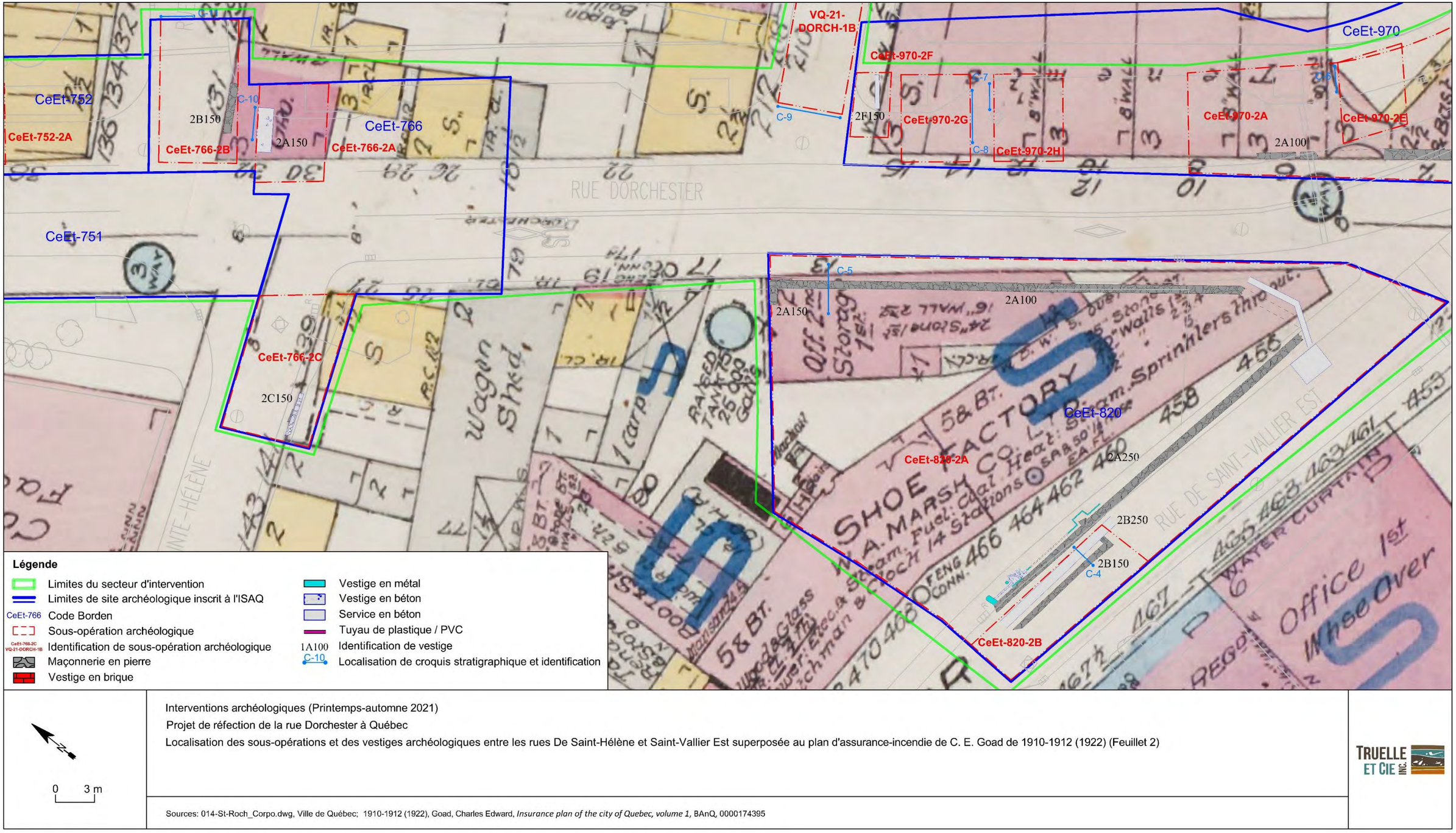

Figure 51. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 2)

Figure 52. Extrait du plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 (BAnQ, G, 1144, Q4G475, U5, V.1,1957 CAR). La flèche rouge indique la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited.*

Figure 53. Vue de l'ancien édifice de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited* en 1959 qui était située à l'angle des rues Dorchester et Saint-Vallier Est (Archives de la Ville de Québec, N004470)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1B : côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon

Une tranchée a été excavée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon. Elle avait comme objectif de relier les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif de la rue Victor-Revillon. Orientée selon un axe sud-ouest/nord-est, elle s'étendait sur une longueur de 15,60 m et une largeur de 5,00 m entre les deux trottoirs bordant la rue Victor-Revillon (**figure 42; photo 84**). Au début de l'excavation, la chaussée en asphalte avait déjà été enlevée, laissant entrevoir une surface très compacte de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1B1; 0,45 m) (**photo 85; figure 54**). Le lot 1B1 recouvrait un remblai de construction de sable brun jaunâtre, compact, qui était visible sur toute la largeur de l'excavation (lot 1B2). Son épaisseur variait de 0,30 m (portion sud) à 1,40 m (portion nord). À la base du lot 1B2, au nord, était présente une conduite d'égout en PVC orientée selon un axe est-ouest. D'un diamètre de 0,30 m, cette conduite avait été mise en place récemment. Une couche de limon sableux brun foncé, très compact, contenant des éclats de pierres schisteuses (8%) et quelques galets émoussés (1%) a été observée plus au sud, sur une largeur de 2 m (lot 1B3). D'une épaisseur de 1,40 m, ce remblai aurait servi à combler la tranchée excavée en vue de la mise en place de l'actuelle conduite d'aqueduc. En somme, la sous-opération VQ-21-DORCH-1B n'a permis d'observer que des remblais modernes dans sa portion nord de même que des sols un peu plus anciens dans sa portion sud. Elle a ainsi pu démontrer les impacts de la mise en place des réseaux enfouis sur les couches témoignant d'une occupation ancienne.

Photo 84. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B localisée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-137)

Photo 85. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B localisée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Victor-Revillon, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-138)

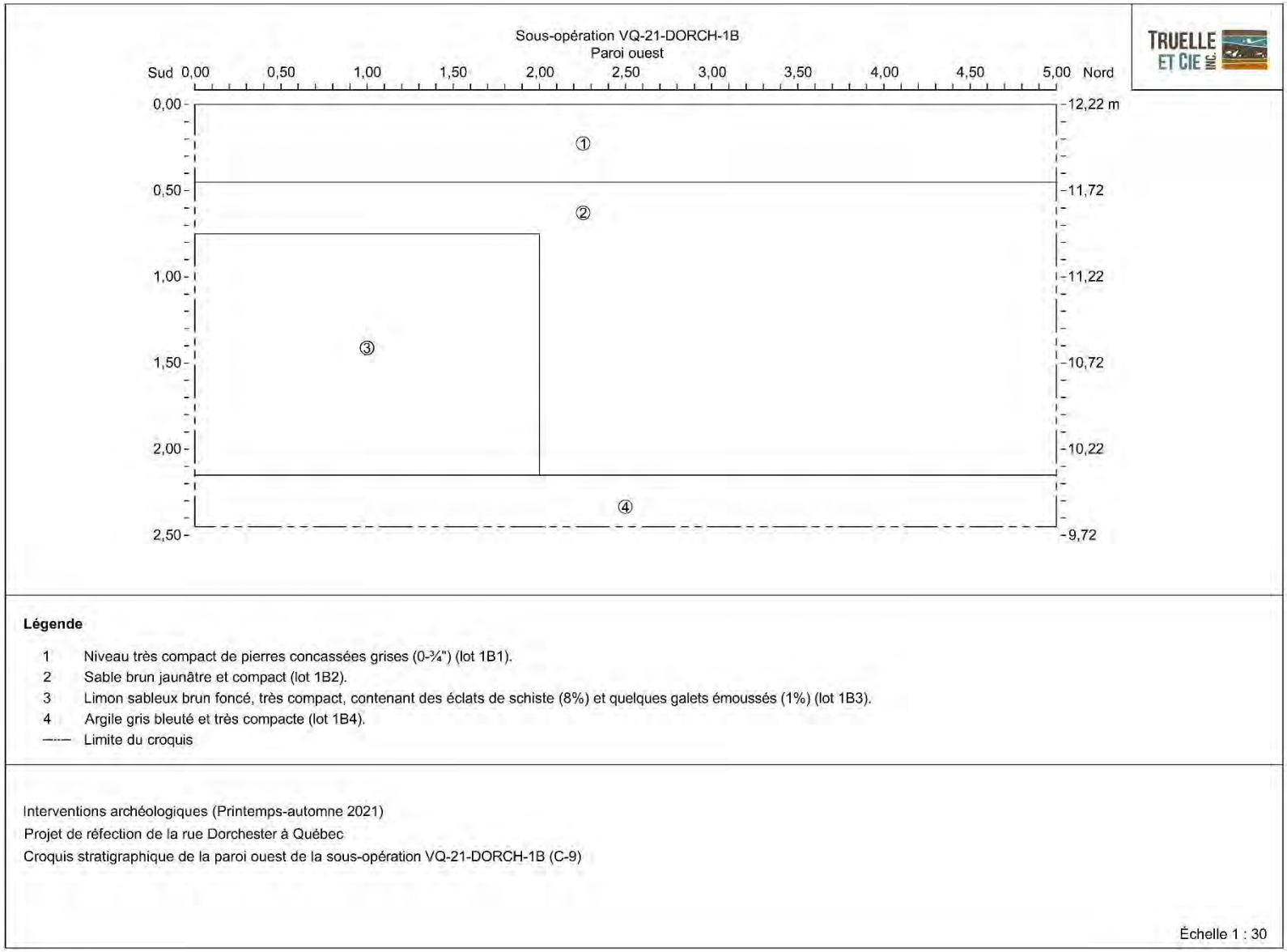

Figure 54. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1B (C-9)

Sous-opération CeEt-766-2A : mise en place d'un puisard du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue De Sainte-Hélène

Une tranchée a été excavée en vue de la pose d'un nouveau puisard du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue De Sainte-Hélène (sous-opération CeEt-766-2A). Orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, la sous-opération CeEt-766-2A s'étendait sur une longueur de 7,50 m et une largeur de 5,30 m. Enfin, elle était localisée à 1,40 m de la façade du bâtiment situé juste à l'est (**figure 42; photo 86**).

Photo 86. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-001)

La surface du secteur se composait de la chaussée en asphalte (lot 2A1; 0,15 m) et de son lit de pose compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2A2; 0,40 m). S'ensuivait un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 2A3; 0,40 m) qui reposait à son tour sur un remblai de démolition fait de sable brun à brun foncé, très compact, contenant des petits blocs ébauchés, des briques et des fragments de briques (3%) ainsi que des morceaux de béton (1%) (lot 2A4; 1,10 m). Le lot 2A4 recouvrait la surface d'une dalle de béton de couleur grise d'une épaisseur de 0,08 m (vestige 2A150) (**photo 87**). Cet ancien plancher de béton (vestige 2A150), qui a été dégagé sur une longueur de 5,50 m et une largeur de 3,50 m (superficie de 19,25 m²), reposait sur un sable brun noirâtre, compact, contenant beaucoup de poussière d'anthracite (20%) (lot 2A5; 0,08 m). Enfin, la séquence des sols observés dans la sous-opération CeEt-766-2A était complétée par une couche d'argile grise et très compacte correspondant à un sol naturel en place (lot 2A6; 0,20 m) (**photo 88; figure 55**).

Photo 87. Paroi nord de la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-766-2021-005)

Photo 88. Sol observé sous la dalle de béton (vestige 2A150) dégagée dans la sous-opération CeEt-766-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-019)

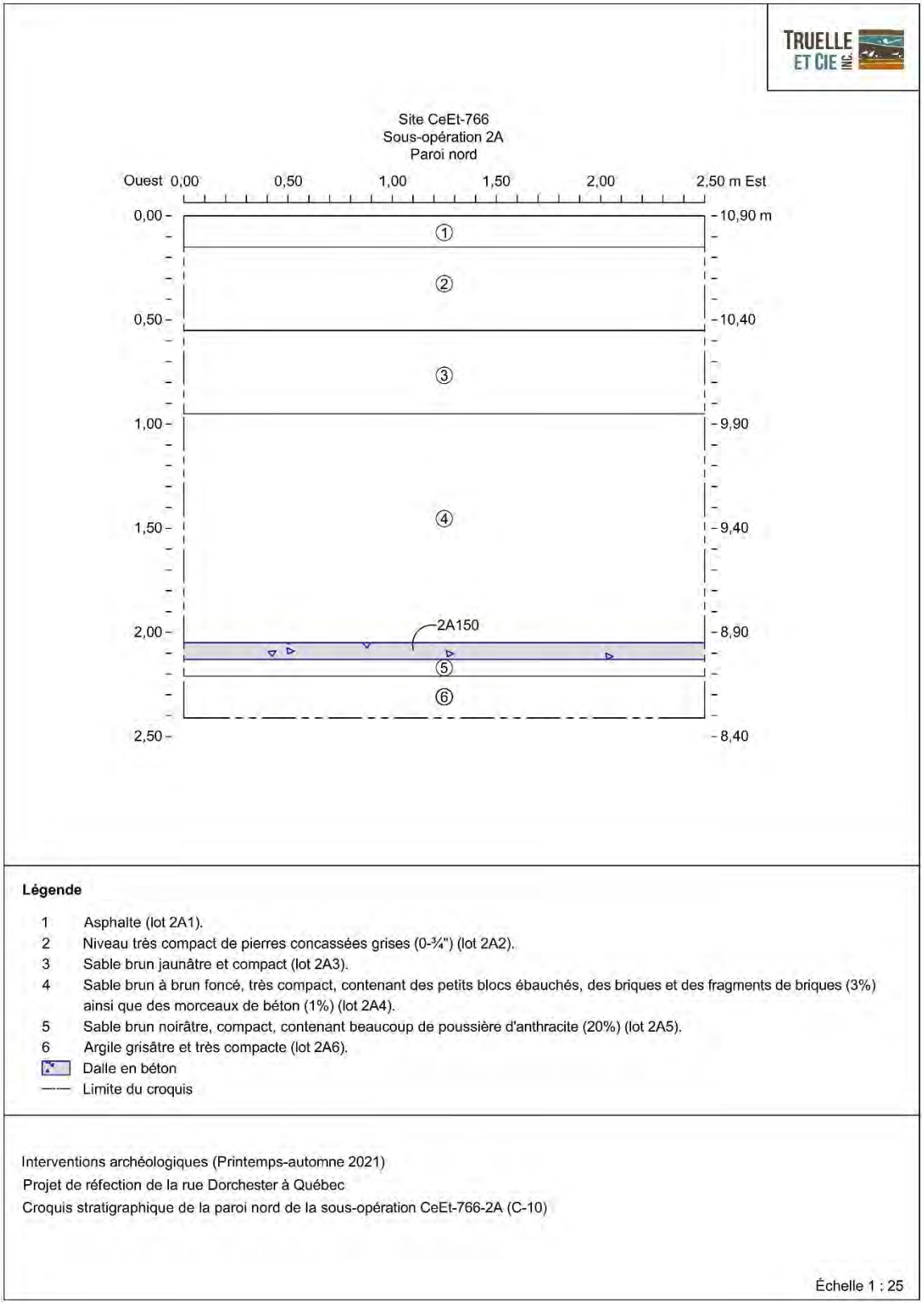

Figure 55. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-766-2A (C-10)

En somme, le lot CeEt-766-2A5 pourrait correspondre au plancher de la cave d'un ancien bâtiment (*dwelling house*) qui était autrefois présent à l'angle des rues De Sainte-Hélène et Dorchester et qui est représenté sur les plans d'assurance-incendie datant du dernier quart du XIX^{e} siècle avant l'élargissement de la rue Dorchester (**figures 50 et 51**). Une dalle de béton aurait ensuite été coulée (vestige 2A150) au début du XX^{e} siècle. Par ailleurs, la présence de briques et de fragments de briques dans le remblai de démolition désigné par le lot 2A4 laisse supposer que d'autres travaux majeurs auraient été réalisés au début du XX^{e} siècle tels que la réfection du parement en brique du bâtiment. Notons que ce bâtiment a été démoli lors des travaux d'élargissement de la rue Dorchester au cours de la première moitié du XX^{e} siècle (**figure 56**).

Sous-opération CeEt-766-2B : côté est de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène

Une tranchée a été excavée du côté est de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène afin de relier les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout au réseau existant de la rue De Sainte-Hélène (**figure 42; photo 89**) (sous-opération CeEt-766-2B). Orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, celle-ci s'étendait sur une longueur de 11,00 m et une largeur de 6,00 m, entre les trottoirs bordant au nord et au sud la rue De Sainte-Hélène.

La séquence des sols observés était constituée, sous la chaussée en asphalte qui avait été préalablement enlevée, d'un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2B1; 0,60 m) reposant sur un remblai en sable brun jaunâtre et compact (lot 2B2; 0,75 m). Ces remblais modernes reposaient sur un limon sableux brun foncé, très compact, contenant des fragments de briques (<1%) et du mortier (<1%) (lot 2B3; 0,60 m). À la base de la tranchée, se trouvait une argile très compacte, brune en surface et bleutée à sa base (lot 2B4; 1,00 m) (**photo 90; figure 57**).

En somme, peu de données ont pu être recueillies lors de l'excavation de la portion est de la tranchée hormis l'utilisation d'une ancienne couche d'occupation comme remblai de comblement des tranchées des réseaux d'aqueduc et d'égout (lot 2B3) et qui a été interprétée de cette manière en raison notamment des fragments de briques et de mortier qu'elle contenait. Bien que minimes, ces inclusions témoignent de l'occupation de ce secteur du quartier Saint-Roch aux cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Par ailleurs, un vestige maçonné en pierre a été mis au jour en limite sud-ouest de la sous-opération CeEt-766-2B (vestige 2B150) (**figure 42**; **photo 91**). Ce dernier aurait été partiellement déstructuré lors de la mise en place de la conduite d'égout active de la rue Dorchester et d'un massif de conduits en béton plus à l'est. Orienté selon un axe est-ouest, il s'étendait sur une longueur de 3,90 m, une largeur 0,60 m tandis qu'il atteignait une hauteur de 1,18 m. Il s'agissait d'un mur à double parement avec remplissage médian fait de pierres calcaires ébauchées. Seuls son sommet et son parement nord ont pu être dégagés. Son parement nord s'est révélé plus ou moins dressé et était constitué de sept assises plus ou moins régulières. Il reposait sur un empattement présentant un ressaut d'une largeur de 0,20 m et d'une hauteur de 0,18 m (**photo 92**). Une ouverture a été observée à la base du mur, plus précisément à 0,87 m de sa limite ouest. De forme rectangulaire, celle-ci mesurait 0,53 m de hauteur sur 0,30 m de largeur (**photo 93**). Cette ouverture était délimitée, à sa base, par deux pierres posées de chaque côté de l'empattement. Ces pierres mesuraient en moyenne 0,50 m de longueur sur une hauteur de 0,15 m. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé dont la largeur moyenne était de 0,03 m.

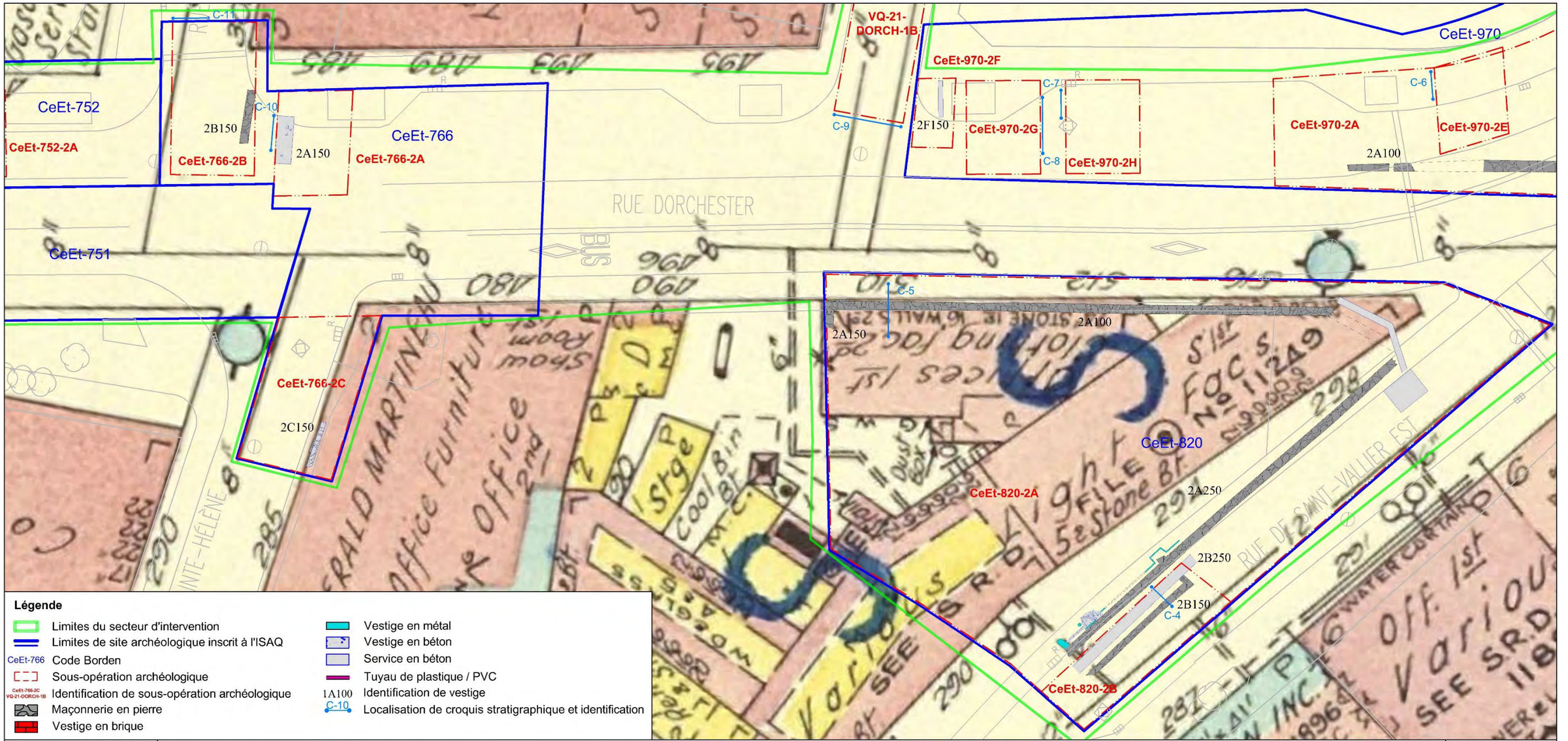

Figure 56. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est superposée au plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau (Limited)* de 1957-1961 (Feuillet 2)

Photo 89. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-766-2B, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-766-2021-021)

Photo 90. Paroi est de la sous-opération CeEt-766-2B, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-023)

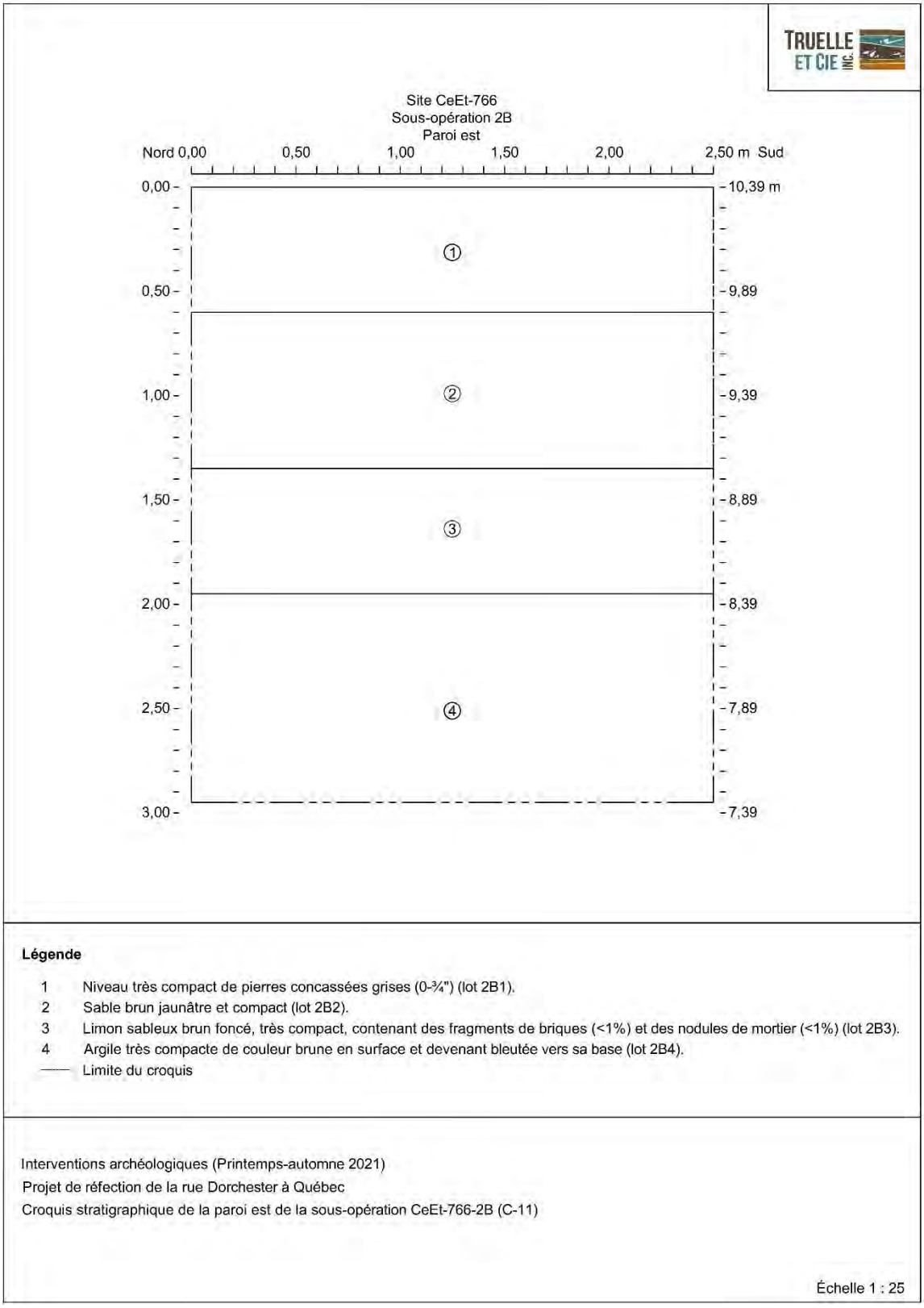

Figure 57. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-766-2B (C-11)

Photo 91. Sommet du vestige CeEt-766-2B150 mis au jour près de la limite sud-ouest de la sous-opération, vers le nord-est (TCI-CeEt-766-2021-024)

Photo 92. Parement nord du vestige CeEt-766-2B150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-028)

Photo 93. Détail de l'ouverture observée à la base du parement nord du vestige CeEt-766-2B150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-032)

En somme, le vestige CeEt-766-2B150 correspondrait à une section du mur nord d'un bâtiment en bois qui était localisé autrefois à l'angle sud-est des rues Dorchester et De Sainte-Hélène et qui est représenté sur le plan de Goad de 1898 (**figure 44**). Il s'agit d'une habitation domestique (*dwelling house*) qui était déjà présente en 1875, bien que la superposition du vestige à ce plan ne soit pas concluante (**figure 50**). Au cours des premières décennies du XX^{e} siècle, ce même bâtiment aurait accueilli un commerce (*grocery*) (**figure 51**). Il disparaît cependant lors de l'élargissement de la rue Dorchester (**figure 56**). Bien que son parement sud n'ait pas été dégagé, il est logique d'associer le vestige maçonné CeEt-766-2B150 au plancher de la cave en béton CeEt-766-2A150. En somme, ces deux éléments appartiendraient donc au même bâtiment. Enfin, spécifions que le vestige CeEt-766-2B150 a pu être préservé malgré les travaux et est donc toujours en place.

Sous-opération CeEt-766-2C : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène

Les travaux réalisés du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène avaient également comme objectif de brancher les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout au réseau existant de la rue De Sainte-Hélène, cette fois du côté ouest de l'intersection (sous-opération CeEt-766-2C) (**figure 42**). La surveillance archéologique effectuée dans ce secteur a permis de constater que des travaux récents avaient été réalisés de ce côté de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène et que les anciennes couches d'occupation, qui auraient pu y être mises au jour, avaient laissé

la place, sous la chaussée, à un remblai moderne de pierres concassées grises (0-¾″) d'environ 2,00 m à 2,50 m d'épaisseur (**photo 94**).

Photo 94. Vue générale du remblai moderne observé dans la sous-opération CeEt-766-2C, vers l'est (TCI-CeEt-766-2021-039)

En limite sud-est de la sous-opération CeEt-766-2C, la tranchée a dû être élargie en vue de la mise en place d'un nouveau puisard d'égout, dégageant ainsi la base en béton de la clôture délimitant le stationnement au sud et la rue De Sainte-Hélène au nord (**figure 42; photo 95**). Cette base de clôture en béton a été dégagée sur une longueur de 3,40 m tandis que sa largeur était de 0,70 m et sa hauteur de 1,00 m (vestige 2C150). Cette base en béton était appuyée sur deux assises de pierres calcaires ébauchées s'étendant sur une longueur de 0,90 m et atteignant une hauteur résiduelle de 0,30 m. Celles-ci débordaient de la base en béton d'environ 0,15 m. Peu stables, elles reposaient sur un sol naturel correspondant à une argile gris bleuté (**photo 96**). Par ailleurs, la présence de ces pierres sous la base en béton de la clôture confirme que la mise en place de cette dernière a grandement contribué à la déstructuration des vestiges des bâtiments qui étaient situés en bordure de la rue De Sainte-Hélène, tout en confirmant le potentiel archéologique fort du stationnement Dorchester localisé juste au sud.

Photo 95. Surface de la base de clôture en béton CeEt-766-2C150, vers l'est (TCI-CeEt-766-2021-045)

Photo 96. Assises de pierres calcaires présentes sous la base de clôture en béton CeEt-766-2C150, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-766-2021-047)

Sous-opération CeEt-752-2A : mise en place d'un puisard au nord-est de l'intersection des rues Dorchester et De Sainte-Hélène

Un égout pluvial a été mis en place au nord-est de l'intersection des rues Dorchester et de De Sainte-Hélène. Pour ce faire, une tranchée orientée selon un axe nord-est/sud-ouest a été excavée sur une longueur de 6,20 m et une largeur de 5,20 m (sous-opération CeEt-752-2A) (**figure 58; photo 97**).

La séquence des sols observés dans la paroi nord de la sous-opération CeEt-752-2A ne laissait entrevoir que des remblais modernes. Sous la chaussée en asphalte (lot 2A1), d'une épaisseur de 0,13 m, se trouvait un remblai de sable brun clair, très compact, contenant des galets (lot 2A2; 0,80 m). Dans la portion ouest de la tranchée, on notait la présence d'un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 2A3), associé à la conduite d'égout active. Ce remblai a été excavé sur une profondeur de 3,00 m. Dans la portion est de la sous-opération CeEt-752-2A, le lot 2A2 reposait plutôt sur un autre remblai de sable brun verdâtre et très compact (lot 2A4; 1,80 m). Celui-ci recouvrait deux massifs de conduits en béton (**photo 98**). En somme, l'excavation de la tranchée désignée par la sous-opération CeEt-752-2A a permis de constater l'ampleur des bouleversements causés par la mise en place des réseaux d'égout, d'électricité et de télécommunication du côté est de la rue Dorchester, confirmant par le fait même que le potentiel archéologique de cette portion de la rue Dorchester était plutôt faible.

Photo 97. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-752-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-752-2021-004)

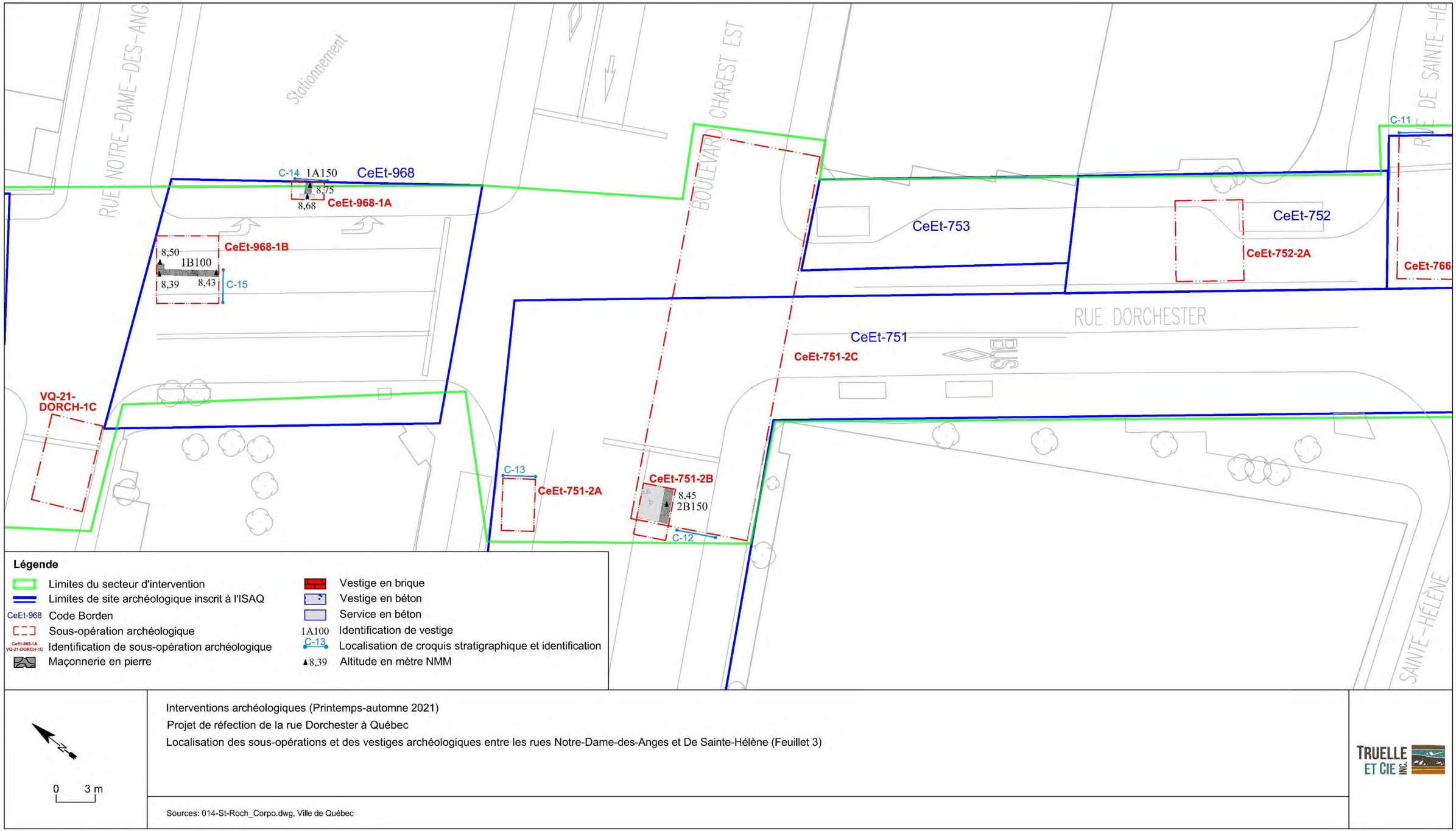

Figure 58. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène (Feuillet 3)

Photo 98. Paroi nord de la sous-opération CeEt-752-2A, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-752-2021-005)

Sous-opérations CeEt-751-2A à 2C : intersection de la rue Dorchester et du boulevard Charest Est

Les travaux d'excavations réalisés principalement du côté ouest de l'intersection de la rue Dorchester et du boulevard Charest Est avaient comme objectif de relier les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif du boulevard Charest Est (**figure 58**). La méthodologie employée pour réaliser les travaux à cette intersection était de procéder en deux parties afin d'entraver le moins possible la circulation sur le boulevard Charest Est. Les travaux ont donc débuté du côté nord pour ensuite se déplacer du côté sud de l'intersection. Par ailleurs, ce secteur présentait un potentiel archéologique jugé fort puisqu'il y avait en 1879, la manufacture de potasse, de savon et de suif de J. Dunn ainsi qu'une série de longs bâtiments en bois bordant l'intersection sud-est de la rue Dorchester et du boulevard Charest Est. Au début du XX^{e} siècle, la manufacture est remplacée par un bâtiment en brique et en bois accueillant une salle de quilles.

Portion ouest de l'intersection

Les travaux ont débuté par un sondage réalisé dans la partie nord du boulevard afin de localiser les conduits d'aqueduc et d'égout existants (sous-opération CeEt-751-2A) (**figure 58; photo 99**). Les travaux se sont ensuite poursuivis vers le sud (sous-opération CeEt-751-2B) (**figure 58; photo 100**).

Photo 99. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-006)

Photo 100. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2B, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-028)

La paroi est de la sous-opération CeEt-751-2A a permis d'observer une séquence stratigraphique des sols constituée d'une surface très compacte faite de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 2A1; 0,50 m) qui reposait sur un remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 0,80 m (lot 2A2). S'ensuivait un autre remblai de sable brun, très compact, contenant des briques (10%), des fragments de briques (10%) et des pierres calcaires (2%) (lot 2A3; 0,40 m). Ce remblai aurait servi à combler la tranchée excavée lors de la mise en place des conduits d'aqueduc et d'égout existants qui reposaient à leur tour sur un sable gris et compact (lot 2A4) (**photo 101; figure 59**). La présence d'inclusions de briques et de pierres calcaires dans le lot 2A3 pourrait témoigner d'une occupation ancienne du secteur. Bien qu'ayant servi à combler la tranchée des anciennes conduites, il pourrait s'agir du sol excavé lors de leur mise en place.

Photo 101. Paroi est de la sous-opération CeEt-751-2A, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-004)

Par ailleurs, un vestige maçonné en pierre a été mis au jour lors de la poursuite des travaux d'excavation vers le sud. Celui-ci était situé à 4,60 m de la limite nord du trottoir sud du boulevard Charest Est (**photo 102**). Il s'agissait d'un mur à double parement avec remplissage médian fait de pierres calcaires ébauchées (vestige 2B150). Orienté selon un axe est-ouest, il a été dégagé sur une longueur de 2,70 m tandis que sa largeur était de 0,65 m et sa hauteur de 0,80 m. Seul son parement nord a pu être observé. Celui-ci était plus ou moins dressé et comportait quatre à cinq assises plus ou moins régulières (**photo 103**). Les pierres les constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanchâtre et désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,03 m. Enfin, la base du vestige reposait sur un sable gris et compact identifié comme un sol naturel en place (lot 2B2).

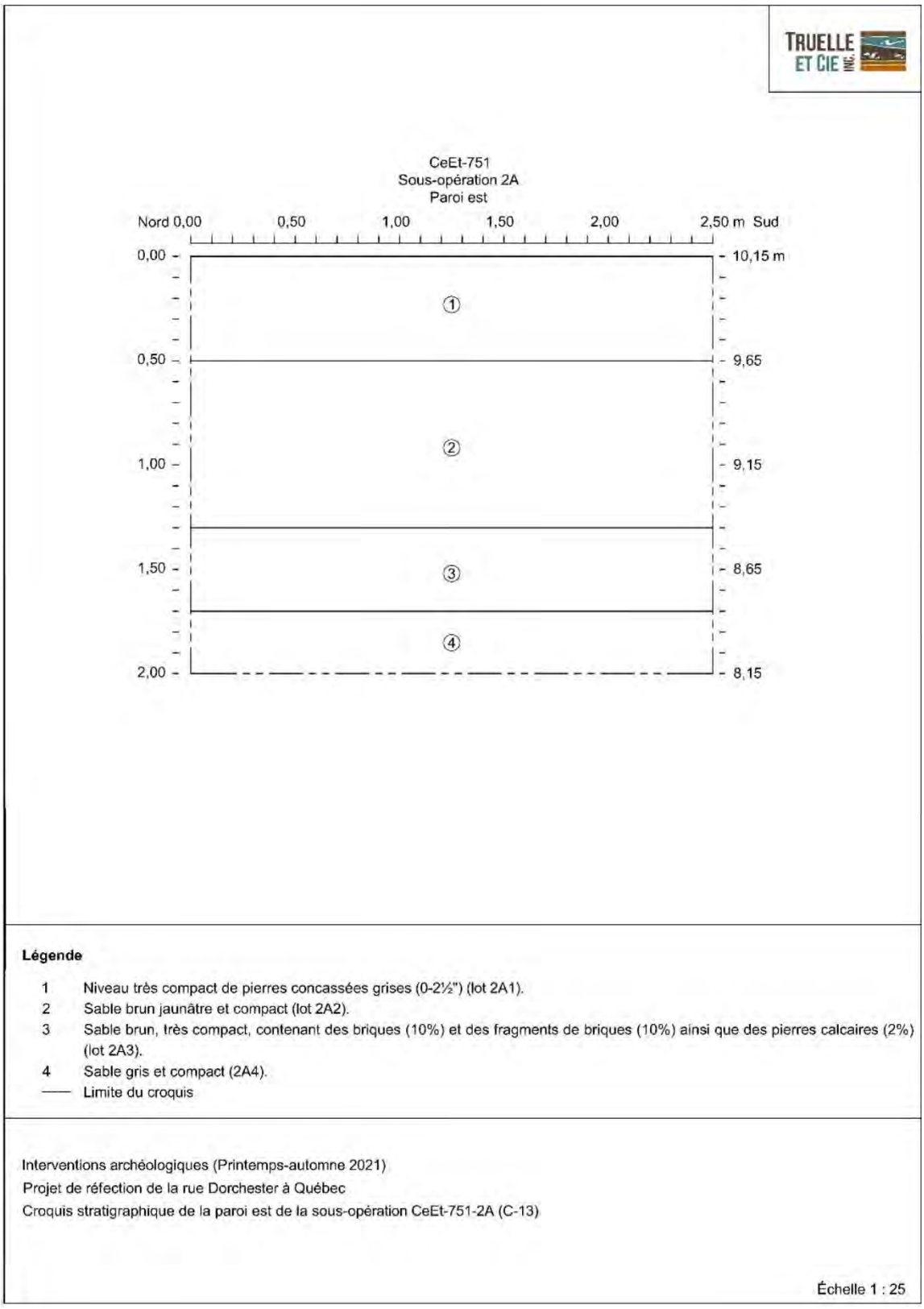

Figure 59. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-751-2A (C-13)

Photo 102. Sommet du vestige CeEt-751-2B150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-036)

Photo 103. Parement sud du vestige CeEt-751-2B150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-751-2021-031)

Le vestige CeEt-751-2B150 pourrait correspondre au mur sud de la fabrique de savon J. Dunn datant de la fin du XIX^{e} siècle (**figure 60**) ou bien encore de la salle de quille du début du XX^{e} siècle. Bien qu'un plancher en béton bordait la base du parement nord du vestige CeEt-751-2B150, ce dernier a pu être mis en place lors de la transformation de la fabrique de savon en salle de quilles tandis que la maçonnerie du solage du mur sud du bâtiment du XIX^{e} siècle a pu être récupérée au XX^{e} siècle lors de la construction du bâtiment en brique et en bois qui abritait la salle de quilles. Étant donné que le vestige CeEt-751-2B150 a été mis au jour lors de travaux de nuit, aucun artéfact n'a pu être récolté en association avec ce dernier, limitant ainsi l'interprétation que l'on aurait pu en faire en raison de l'absence de couches d'occupation ancienne et d'un contexte stratigraphique significatif.

Portion sud de l'intersection

Les objectifs des travaux réalisés dans le quadrant sud-ouest de l'intersection de la rue Dorchester et du boulevard Charest Est visaient à brancher les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif de cette partie du boulevard Charest Est et de reconstruire la chambre souterraine de Bell Canada qui s'y trouvait. Désignée par la sous-opération CeEt-751-2C, la tranchée ainsi excavée était orientée selon un axe nord-est/sud-ouest. Elle s'étendait sur une longueur globale de 31,00 m (19,00 m sur le boulevard Charest Est et 12,00 m en bordure ouest de la rue Dorchester) et sur une largeur de 9,10 m, incluant une portion du trottoir sud d'une largeur de 1,70 m (**figure 58; photo 104**).

La séquence des sols observés dans la paroi ouest de la sous-opération CeEt-751-2C était représentative de l'ensemble du secteur. La surface correspondait au trottoir en béton du côté sud (lot 2C1; 0,20 m), brisé sur une largeur de 1,70 m, et à la chaussée en asphalte du boulevard Charest Est du côté nord (lot 2C2; 0,12 m). Les lots 2C1 et 2C2 reposaient sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2C3; 0,40 m), puis finalement sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre, compact, qui a été excavé sur une profondeur de 2,00 m (lot 2C4) (**photo 105**). Plus vers l'est, le lot 2C4 se poursuivait dans un enchevêtrement de conduits et de massifs de béton (**figure 61; photo 106**).

Le potentiel archéologique du côté sud du boulevard Charest Est, à l'ouest de la rue Dorchester, s'est révélé nul en raison des multiples travaux d'enfouissement d'utilités publiques qui y ont été réalisés par le passé. Cependant, le côté nord pourrait encore receler un potentiel archéologique intéressant. En effet, le vestige maçonné en pierre CeEt-751-2B150 qui y a été mis au jour se poursuivait vers l'ouest et il se pourrait même qu'il en reste une section à documenter. Vers l'est, ce dernier avait été démoli lors d'aménagements récents.

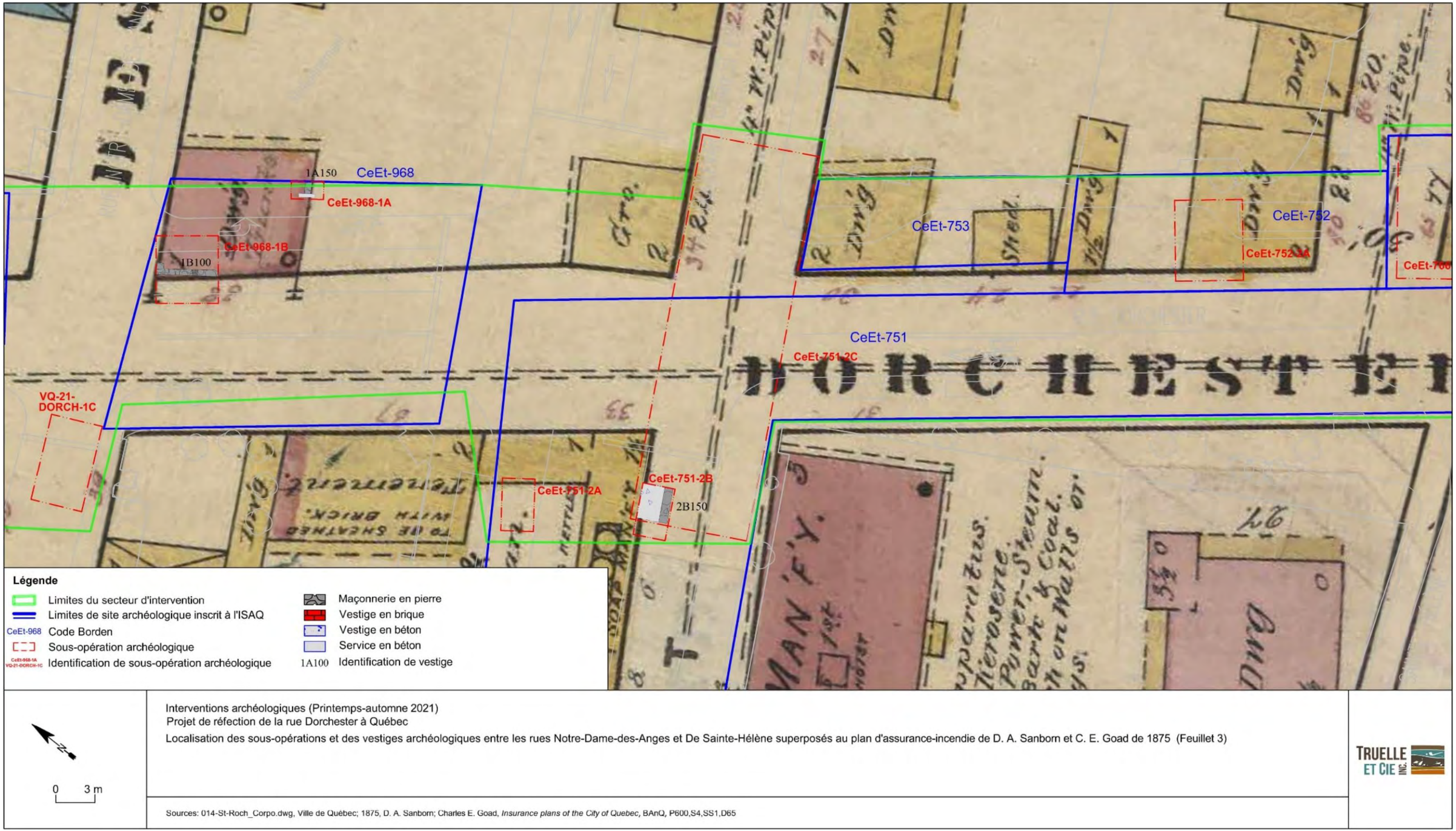

Figure 60. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 3)

Photo 104. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-751-2C, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-053)

Photo 105. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-751-2C, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-751-2021-054)

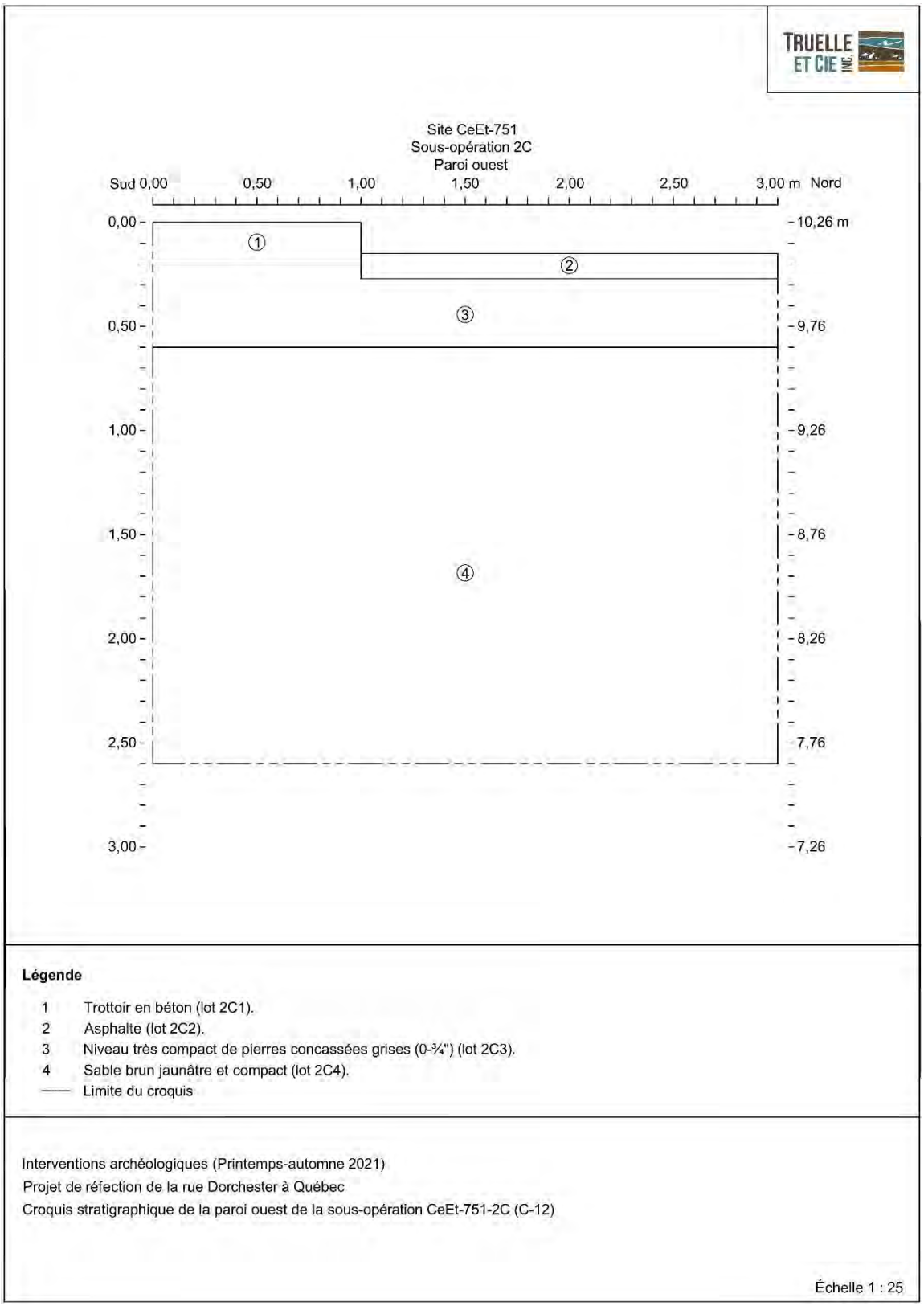

Figure 61. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-751-2C (C-12)

Photo 106. Remblais et massifs de béton observés dans la sous-opération CeEt-751-2C, vers le nord-est (TCI-CeEt-751-2021-056)

Sous-opération CeEt-968-1A : du côté est de la rue Dorchester, entre la rue Notre-Dame-des-Anges et le boulevard Charest Est

Des travaux d'excavation ont été réalisés en vue de la pose de conduits électriques d'Hydro-Québec sous le trottoir bordant à l'est la rue Dorchester, entre la rue Notre-Dame-des-Anges au nord et le boulevard Charest Est au sud (sous-opération CeEt-968-1A). Le potentiel archéologique de ce secteur était considéré comme étant moyen puisqu'on y retrouvait un bâtiment en bois à l'intersection du boulevard Charest Est et de la rue Dorchester ainsi qu'un autre en brique à l'intersection des rues Notre-Dame-des-Anges et Dorchester. Quant à l'espace entre ces deux bâtiments, il est demeuré libre de bâti jusqu'au début du XX^{e} siècle. Un vestige maçonné en pierre (vestige 1A150), associé à un bâtiment datant du XIX^{e} siècle, a d'ailleurs été mis au jour dans la tranchée désignée par la sous-opération CeEt-968-1A (**figure 58; photo 107**).

Le sommet du vestige CeEt-968-1A150 a été mis au jour sous les remblais modernes associés à l'aménagement du trottoir bordant le côté est de la rue Dorchester. Il s'agissait, sous la chaussée du stationnement en asphalte (lot 1A1; 0,10 m), d'un remblai très compact de pierres concassées grises

(0-¾″) (lot 1A2; 0,60 m), puis d'un mince remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur d'à peine 0,03 m (lot 1A3) (**photo 108**). Une pierre de calcaire schisteux de couleur gris foncé noirâtre et d'une épaisseur de 0,10 m reposait sur le sommet du vestige 1A150 sans toutefois en faire partie.

Photo 107. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-968-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-029)

Photo 108. Paroi est de la sous-opération CeEt-968-1A et sommet du vestige CeEt-968-1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-028)

Le vestige CeEt-968-1A150 correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian fait de pierres calcaires ébauchées. Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, sa limite ouest aurait été brisée lors de la pose du massif de béton de Bell Canada. Sa longueur dégagée était de 1,32 m sur une largeur de 0,52 m. Il était constitué de cinq à six assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,90 m. Les joints liant les pierres entre elles étaient faits de mortier beige dont l'épaisseur variait de 0,02 m à 0,03 m. Son parement extérieur (sud) était plus ou moins dressé (**photo 109**) tandis que son parement intérieur (nord) était dressé et recouvert d'un crépi en béton d'une épaisseur de 0,01 m (**photo 110**). Enfin, notons que la base du vestige n'a pas été atteinte et que la section mise au jour a dû être détruite. Un remblai de démolition correspondant à un sable brun, compact, contenant des fragments de briques (3%), de pierres calcaires (2%) ainsi que du mortier beige (1%) (lot 1A4; 0,90 m) était présent du côté nord du vestige tandis que son côté sud était bordé par une argile très compacte de couleur brune en surface et grisâtre à sa base (lot 1A5; 0,90 m) (**figure 62**).

Photo 109. Parement sud du vestige CeEt-968-1A150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-968-2021-025)

Photo 110. Parement nord du vestige CeEt-968-1A150, vers le sud-est (TCI-CeEt-968-2021-031)

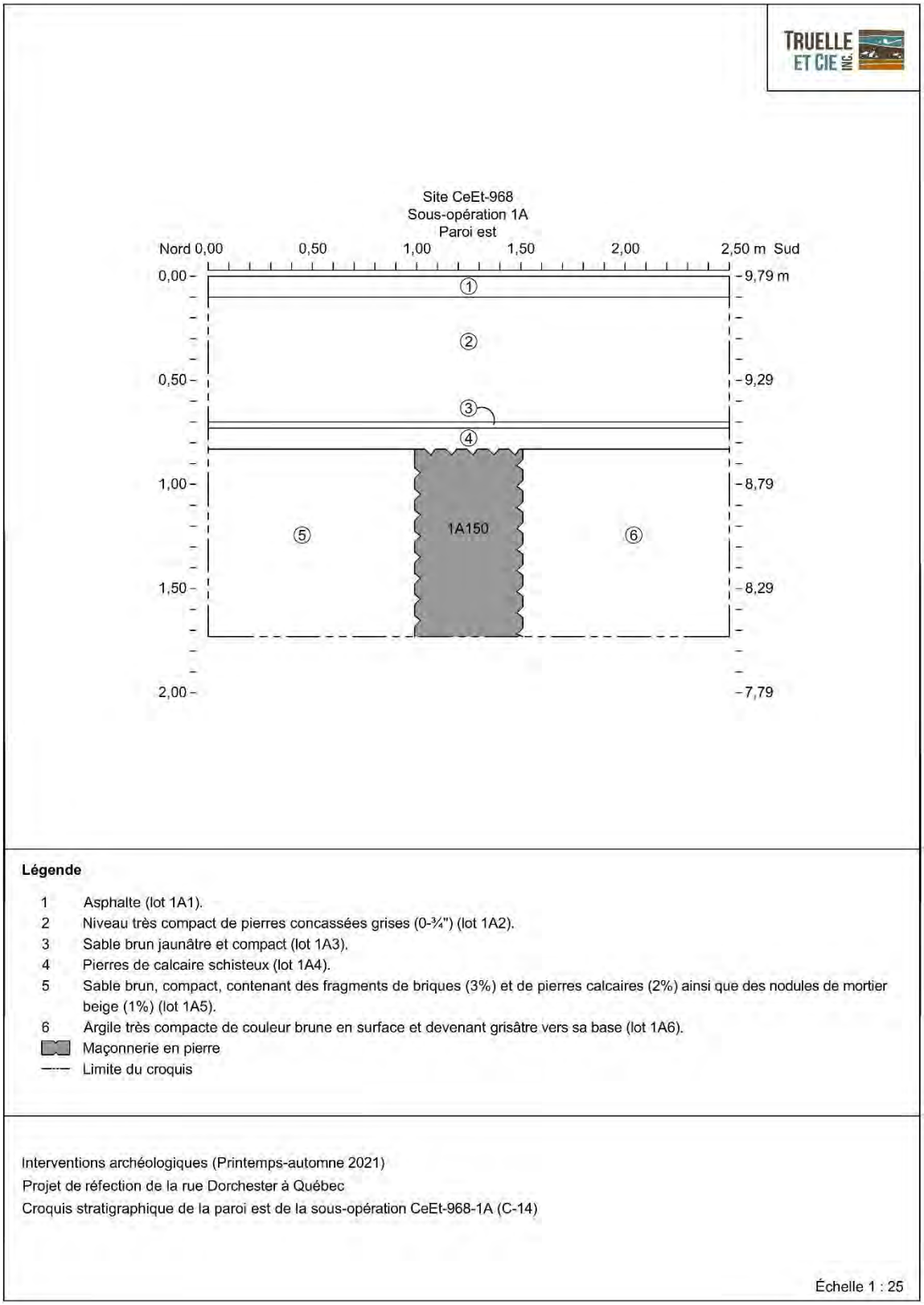

Figure 62. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-968-1A (C-14)

Le vestige CeEt-968-1A150 pourrait correspondre à une section du mur sud d'une habitation domestique en brique représentée sur le plan d'assurance-incendie de 1875 au coin sud-est de l'intersection des rues Dorchester et Notre-Dame-des-Anges (**figure 60**). Une fois de plus, ce bâtiment aurait été détruit lors de l'élargissement de la rue Dorchester (**figure 63**). Étant donné que sa base n'a pas été dégagée, il en resterait une section enfouie plus profondément dans le sol. Il est aussi possible qu'il en subsiste une section plus à l'ouest, sous la rue Dorchester, et plus à l'est, sous la surface du stationnement actuel. Du côté est de ce dernier, il est même possible que le contexte stratigraphique se révèle moins perturbé.

Sous-opération CeEt-968-1B : côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue Notre-Dame-des-Anges

La tranchée excavée du côté est de la rue Dorchester, juste au sud de la rue Notre-Dame-des-Anges, avait comme objectif la mise en place d'un nouveau puisard d'égout (sous-opération CeEt-968-1B) (**figure 58; photo 111**). Cette tranchée, orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, a révélé la présence d'un vestige correspondant au coin nord-ouest d'un bâtiment dont la façade donnait sur la rue Dorchester avant son élargissement vers l'est qui survient au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Lors de ces travaux, seul le vestige du mur ouest (vestige 1B100) a été dégagé, la présence hypothétique du mur nord ayant été déterminée en raison d'une particularité architecturale du vestige 1B100 dont la limite nord était localisée à environ 0,15 m d'un massif en béton orienté selon un axe est-ouest.

Par ailleurs, le sommet du vestige CeEt-968-1B100 se trouvait sous les aménagements modernes de la rue Dorchester. Ces derniers se composaient de la chaussée en asphalte (lot 1B1; 0,20 m) qui reposait sur un remblai très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1B2; 0,40 m) du côté ouest de la sous-opération et sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1B3; 0,40 m) ainsi que sur le sommet du vestige CeEt-968-1B100 du côté est de la sous-opération (**photo 112; figure 64**).

En somme, le vestige 1B100 correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. Orienté selon un axe nord-sud, il a été dégagé sur une longueur de 4,75 m tandis que sa largeur était de 0,52 m et sa hauteur de 0,80 m. Il était constitué de sept à huit assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées formant un parement ouest (extérieur) plus ou moins dressé (**photo 113**). À 2,75 m de sa limite nord, il y avait une ouverture à la base du mur qui mesurait 0,40 m de largeur sur 0,35 m de hauteur. Elle était surmontée d'un linteau fait d'une pierre calcaire équarrie d'une longueur de 0,63 m et d'une hauteur de 0,10 m. Un conduit d'égout en terre cuite grossière, d'un diamètre de 0,30 m et orienté selon un axe est-ouest, était présent à l'intérieur de cette ouverture qui était partiellement comblée au moyen d'un sable brun contenant des fragments de briques ainsi que des nodules de mortier (lot 1B4) (**photo 114**). Le parement est (intérieur) du vestige 1B100 a été dégagé sur une longueur de 2,22 m dans le secteur de cette ouverture. Il était dressé tandis que sa partie supérieure, d'une hauteur variant de 0,40 m à 0,48 m, était recouverte d'un crépi de béton de couleur grise d'une épaisseur de 0,01 m (**photo 115**). Du côté intérieur, le contour du conduit d'égout avait été bloqué au moyen de briques posées à plat et en boutisse et de béton gris récent à sa base (**photo 116**).

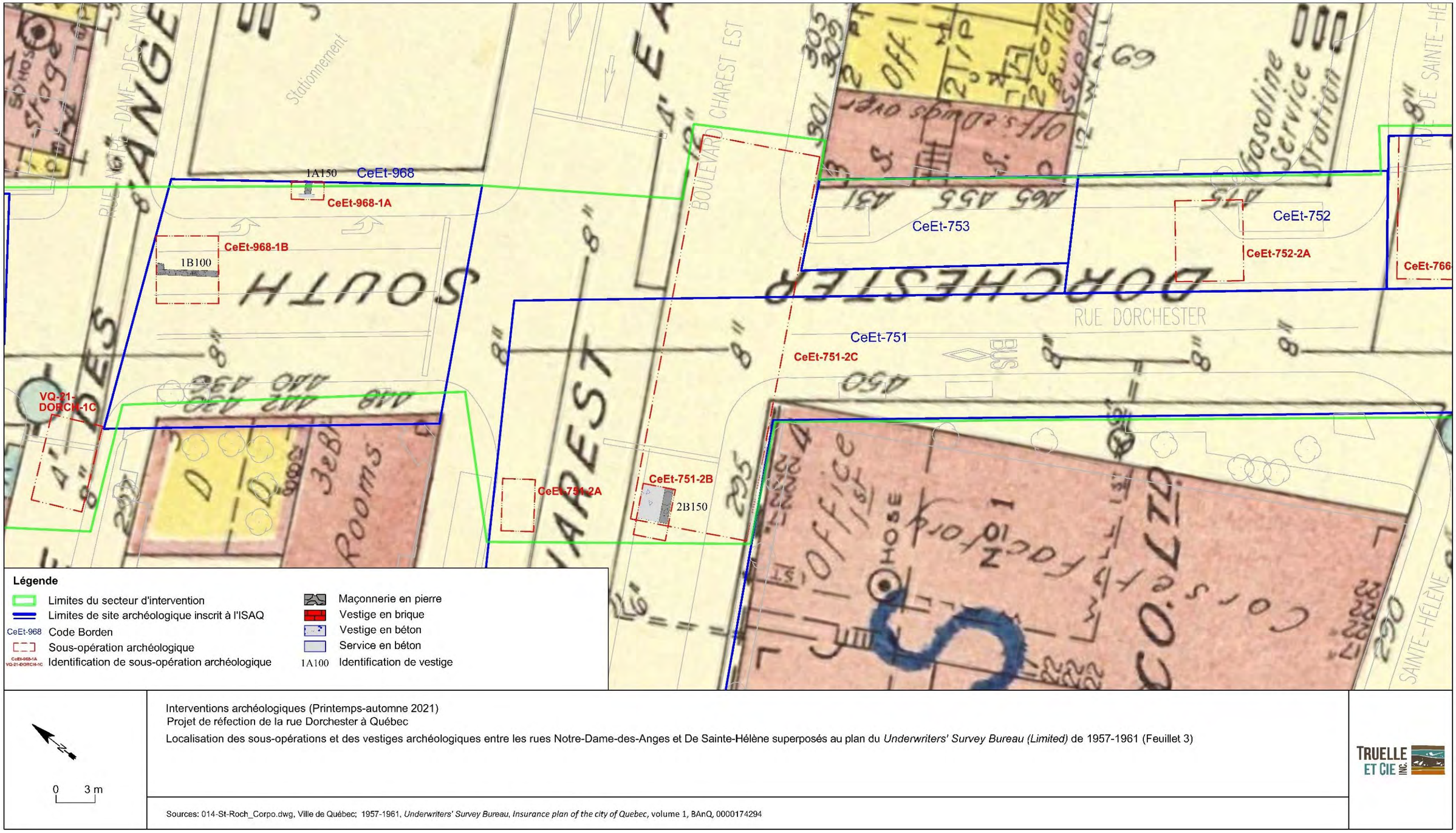

Figure 63. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues Notre-Dame-des-Anges et De Sainte-Hélène superposée au plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau (Limited)* de 1957-1961 (Feuillet 3)

Photo 111. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-968-1B, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-007)

Photo 112. Paroi sud de la sous-opération CeEt-968-1B et sommet du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-968-2021-012)

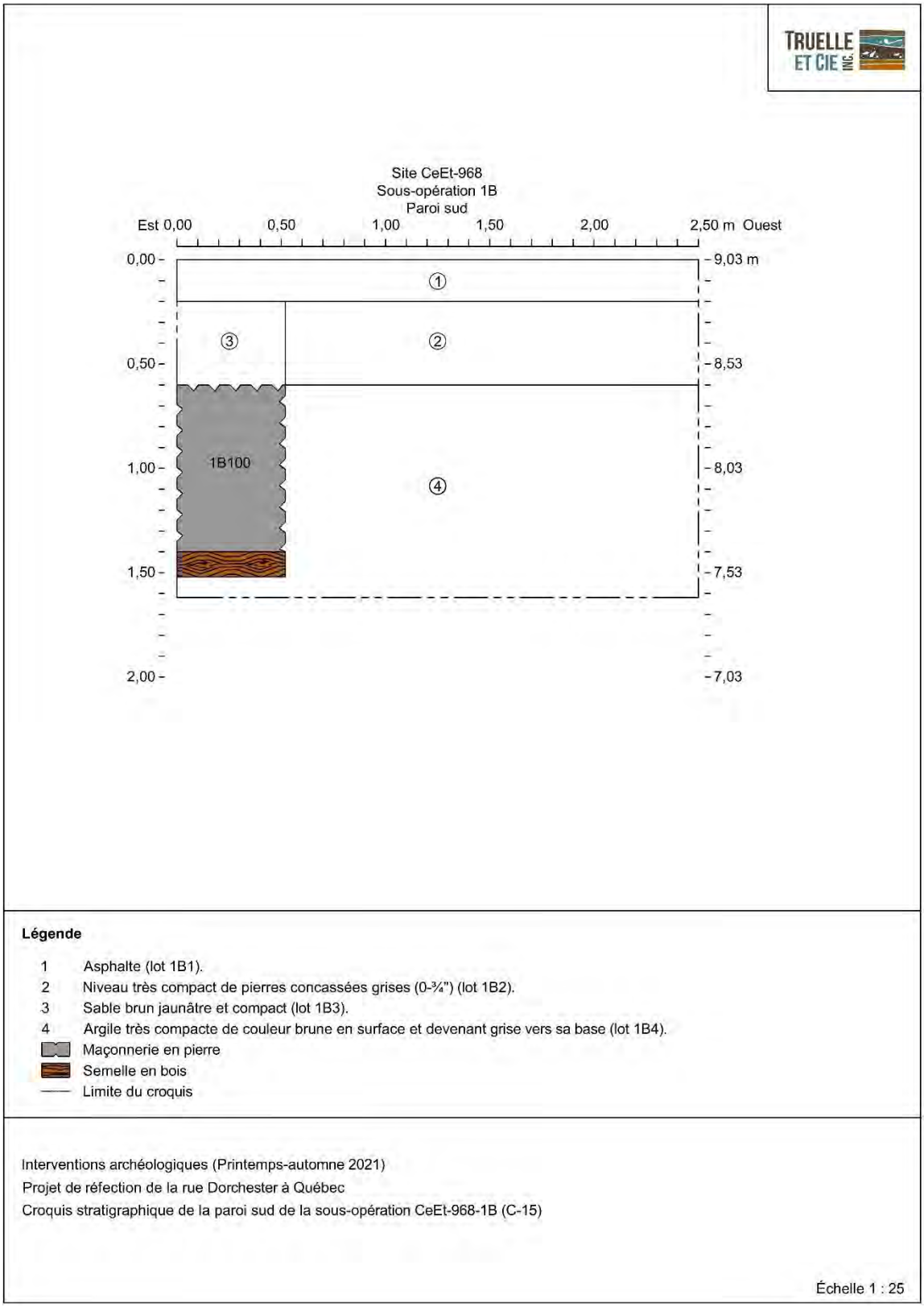

Figure 64. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-968-1B (C-15)

Photo 113. Parement ouest du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-010)

Photo 114. Détail de l'ouverture visible dans le parement ouest du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-016)

Photo 115. Parement est du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-968-2021-019)

Photo 116. Détail de l'ouverture bouchée identifiée dans le parement est du vestige CeEt-968-1B100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-968-2021-020)

Le vestige CeEt-968-1B100 reposait sur une semelle en bois qui était orientée selon un axe nord-sud et dont l'épaisseur variait de 0,08 m à 0,12 m. Elle était surmontée d'une pièce de bois orientée selon un axe est-ouest d'une hauteur de 0,08 m et d'une largeur de 0,10 m (**photo 117**). Le parement est (intérieur) du vestige 1B100 était appuyé contre un remblai de démolition de sable brun, compact à très compact, contenant des fragments de briques (4%), des fragments de pierres calcaires (2%) et du mortier (lot 1B5). Celui-ci a livré quelques fragments de divers contenants en terre cuite fine blanche produits après 1820 (**annexe 3**). Quant à la portion ouest du parement ouest (extérieur) du vestige 1B100, elle reposait sur le sol naturel correspondant à une argile très compacte brune en surface et grise à sa base (lot 1B6).

Photo 117. Détail de la semelle de bois visible en limite nord du vestige CeEt-968-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-968-2021-018)

En somme, le vestige CeEt-968-1B100 correspondrait au coin nord-ouest du même bâtiment auquel a été rattaché le vestige CeEt-968-1A150 (**figure 60**) et qui était situé, au moins jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle, du côté sud-est de l'intersection des rues Dorchester et Notre-Dame-des-Anges. Par ailleurs, notons que l'ensemble du vestige CeEt-968-1B100 a été conservé, la nouvelle conduite de l'égout devant se relier au nouveau puisard ayant été passée par l'ouverture qui était déjà présente à la base du mur.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1C : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Notre-Dame-des-Anges

Les travaux d'excavation qui ont été réalisés du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Notre-Dame-des-Anges avaient pour objectif de brancher les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout au réseau actif de la rue Notre-Dame-des-Anges (sous-opération VQ-21-DORCH-1C). La tranchée ainsi excavée était orientée selon un axe est-ouest et s'étendait sur une longueur de 6,75 m et sur une largeur de 4,00 m entre les deux trottoirs bordant la rue (**figure 58; photo 118**).

Photo 118. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1C, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-046)

La séquence stratigraphique des sols identifiée dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1C était constituée, sous la chaussée en asphalte qui avait déjà été enlevée au moment de l'intervention, d'un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1C1; 0,40 m), puis d'un remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 1,00 m (lot 1C2) (**photo 119**). Notons que l'excavation de la tranchée a momentanément été interrompue en raison d'une fuite d'eau. Par ailleurs, la surveillance archéologique ainsi effectuée a permis de confirmer que le potentiel archéologique de ce secteur était nul, des travaux récents ayant entièrement détruit les couches qui auraient pu témoigner de l'occupation ancienne du secteur.

Photo 119. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1C, vers l'ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-047)

Sous-opération CeEt-967-1A : bordure est du stationnement situé au 420, rue Dorchester

La surface de la portion est du stationnement localisé au 420, rue Dorchester, a été refaite sur une longueur de 15,25 m et une largeur de 7,10 m (**figure 65; photo 120**) (sous-opération CeEt-967-1A). Les travaux d'excavation qui y ont été faits ont permis de dégager le sommet d'une maçonnerie en pierre à une profondeur de 0,40 m, tout près de la bordure intérieure du trottoir (vestige 1A100). Orientée selon un axe nord-sud, sa limite nord se situait à 6,70 m de la façade du bâtiment et à 0,33 m du trottoir tandis que sa limite sud était à 1,75 m du trottoir de la rue Dorchester et à 0,55 m de la rue Notre-Dame-des-Anges. Il s'agissait plus précisément d'un mur à double parement avec remplissage médian d'une longueur de 8,00 m et d'une largeur de 0,74 m (vestige 1A100). Il était constitué de pierres calcaires ébauchées liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 121**). Il était bordé à l'est par un remblai de sable brun, compact, contenant des cailloux (2%) (lot 1A1) tandis qu'à l'ouest, se trouvait un remblai de démolition de sable brun, compact, contenant des briques (5%) et du mortier (3%) (lot 1A2).

Le vestige CeEt-967-1A100 pourrait être associé à deux bâtiments. Le premier est représenté sur le plan d'assurance-incendie de 1875 et correspondait à un bâtiment en brique qui abritait des machines (*Engine house*) (**figure 66**).

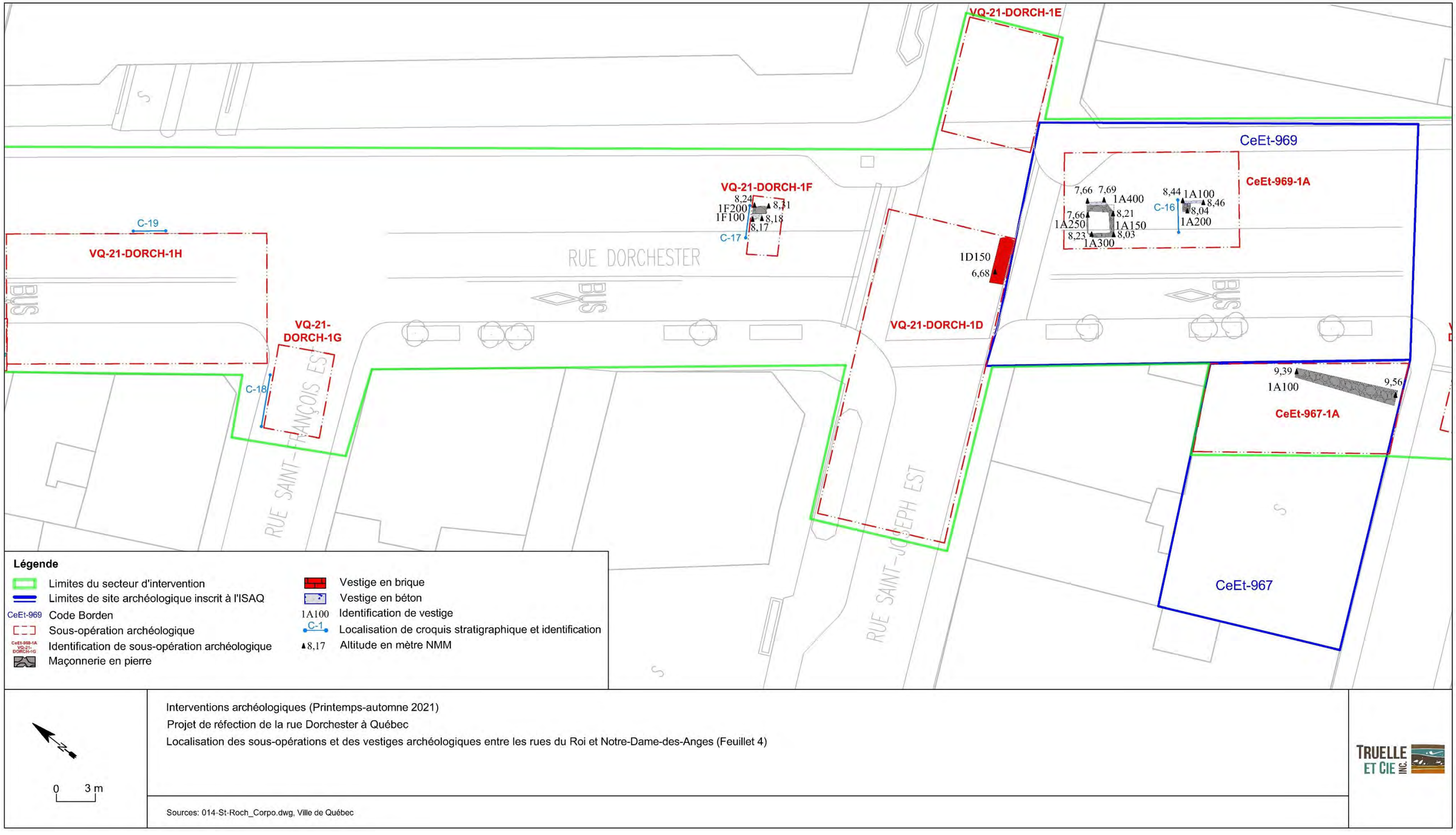

Figure 65. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges (Feuillet 4)

Photo 120. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-967-1A, vers le nord (TCI-CeEt-967-2021-006)

Photo 121. Sommet du vestige CeEt-967-1A100, vers le nord (TCI-CeEt-967-2021-004)

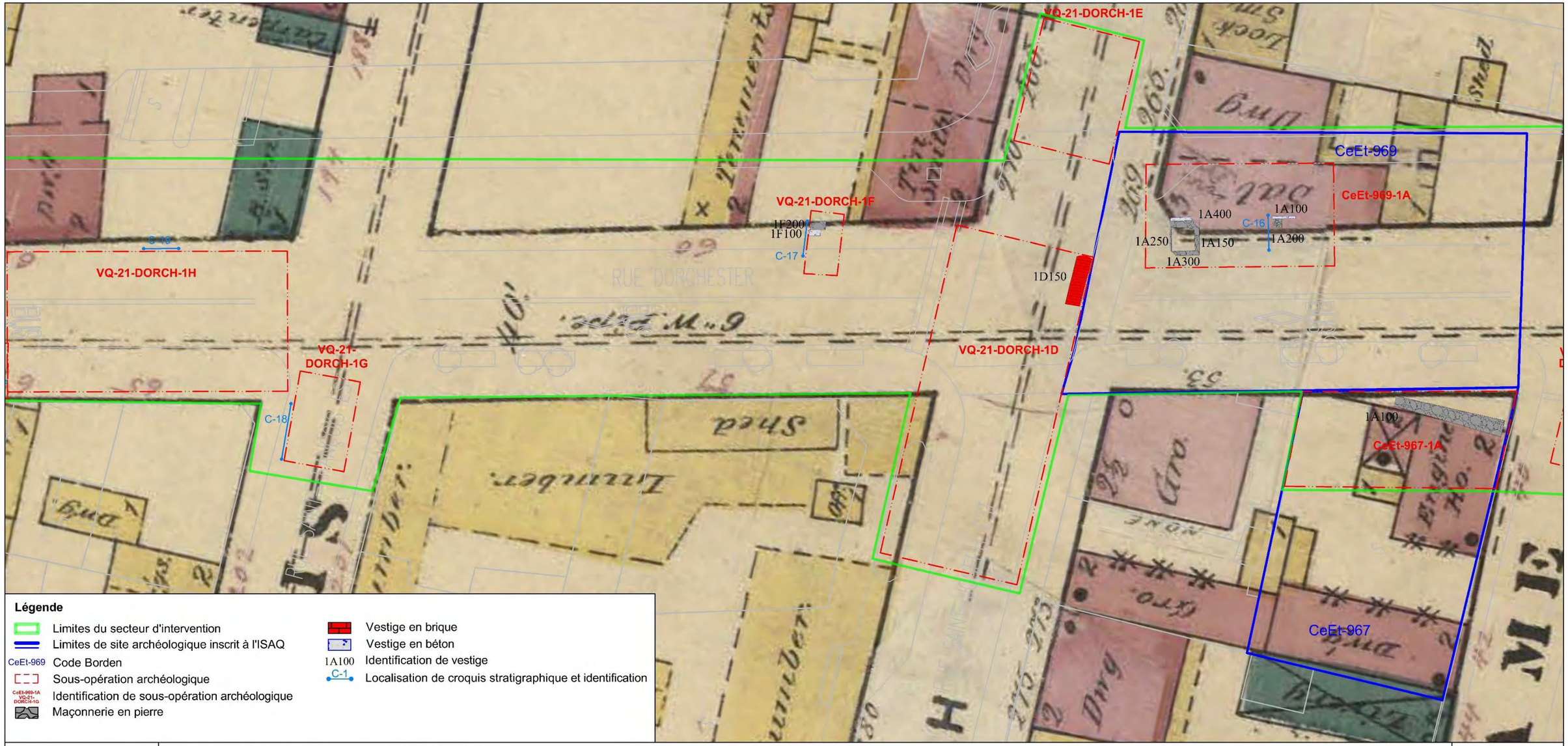

Figure 66. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 4)

Semblablement au vestige CeEt-967-1A100 mis au jour, la façade de ce bâtiment n'était pas parallèle à la rue Dorchester. Par la suite, il aurait été remplacé par une caserne de pompiers (*Fire station no 3)* qui était abritée par un bâtiment en brique dont la façade en pierre, donnant sur la rue Dorchester, occupait toute la surface du lot (**figures 66 à 68**). Le vestige CeEt-967-1A100 pourrait donc correspondre au bâtiment du XIX^{e} siècle. Sa façade initiale aurait, quant à elle, été modifiée avec le temps. La nouvelle façade de la caserne de pompiers aurait donc été aménagée à l'est du vestige CeEt-967-1A100 (**figure 69**).

Sous-opération CeEt-969-1A : vestige en béton et chambre à charbon mis au jour en face du 411-415, rue Dorchester

Une tranchée a été excavée afin de détourner la conduite d'égout dans le but de dégager l'espace nécessaire à l'agrandissement d'une chambre de Bell Canada localisée du côté est de la rue Dorchester, un peu au sud de la rue Saint-Joseph (sous-opération CeEt-969-1A) (**figure 65; photo 122**). Ces travaux ont permis de mettre au jour plusieurs vestiges sous les aménagements modernes de la rue qui se composaient de la chaussée en asphalte (lot 1A1; 0,18 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1A2; 0,37 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1A3; 0,30 m), puis sur un remblai de sable brun rouille, très compact, contenant des cailloux et des fragments d'asphalte (1%) (lot 1A4; 0,45 m) (**figure 70**).

Un vestige en béton (vestige 1A100) a d'abord été mis au jour dans la portion sud-est de la sous-opération CeEt-969-1A. Orienté selon un axe nord-sud, celui-ci correspondait à un mur en béton de couleur gris qui a été dégagé sur une longueur de 1,70 m, une largeur de 0,28 m et une hauteur de 0,55 m (**photo 123**). Son parement ouest était appuyé contre une maçonnerie à double parement avec remplissage médian (vestige 1A200). Celle-ci était constituée de trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,45 m et formant un parement plus ou moins dressé (**photo 124**). Ces assises étaient faites de pierres calcaires ébauchées liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,03 m. Le vestige 1A200 a été dégagé sur une longueur de 0,65 m tandis que sa largeur était de 0,65 m. L'enfouissement d'une conduite de gaz a grandement abîmé le sommet dérasé de cette maçonnerie dont la base reposait sur une semelle en bois d'une épaisseur résiduelle de 0,08 m. À l'ouest du vestige 1A200, se trouvait un sol naturel constitué d'une argile très compacte de couleur brune en surface et devenant grise en profondeur (lot 1A5) qui s'appuyait contre la maçonnerie 1A200. Le lot 1A5 a été excavé sur une profondeur de 1,70 m.

Ancienne chambre à charbon

Par ailleurs, les vestiges d'une ancienne chambre à charbon de forme rectangulaire ont été identifiés un peu au nord des vestiges 1A100 et 1A200. Cette chambre à charbon était constituée de quatre murs faits de pierres calcaires ébauchées (lots 1A150, 1A250, 1A300 et 1A400) (**photo 125**).

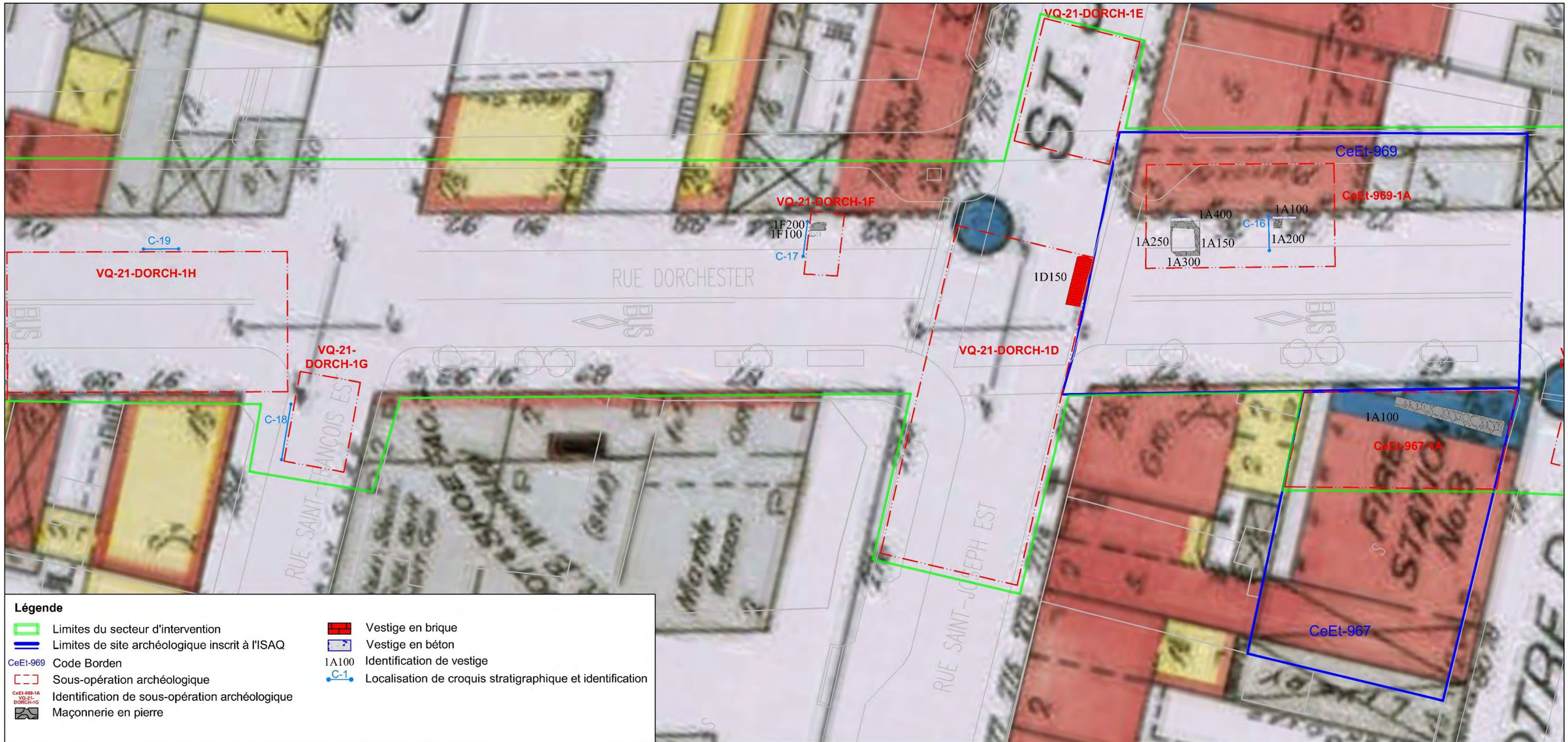

Figure 67. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 4)

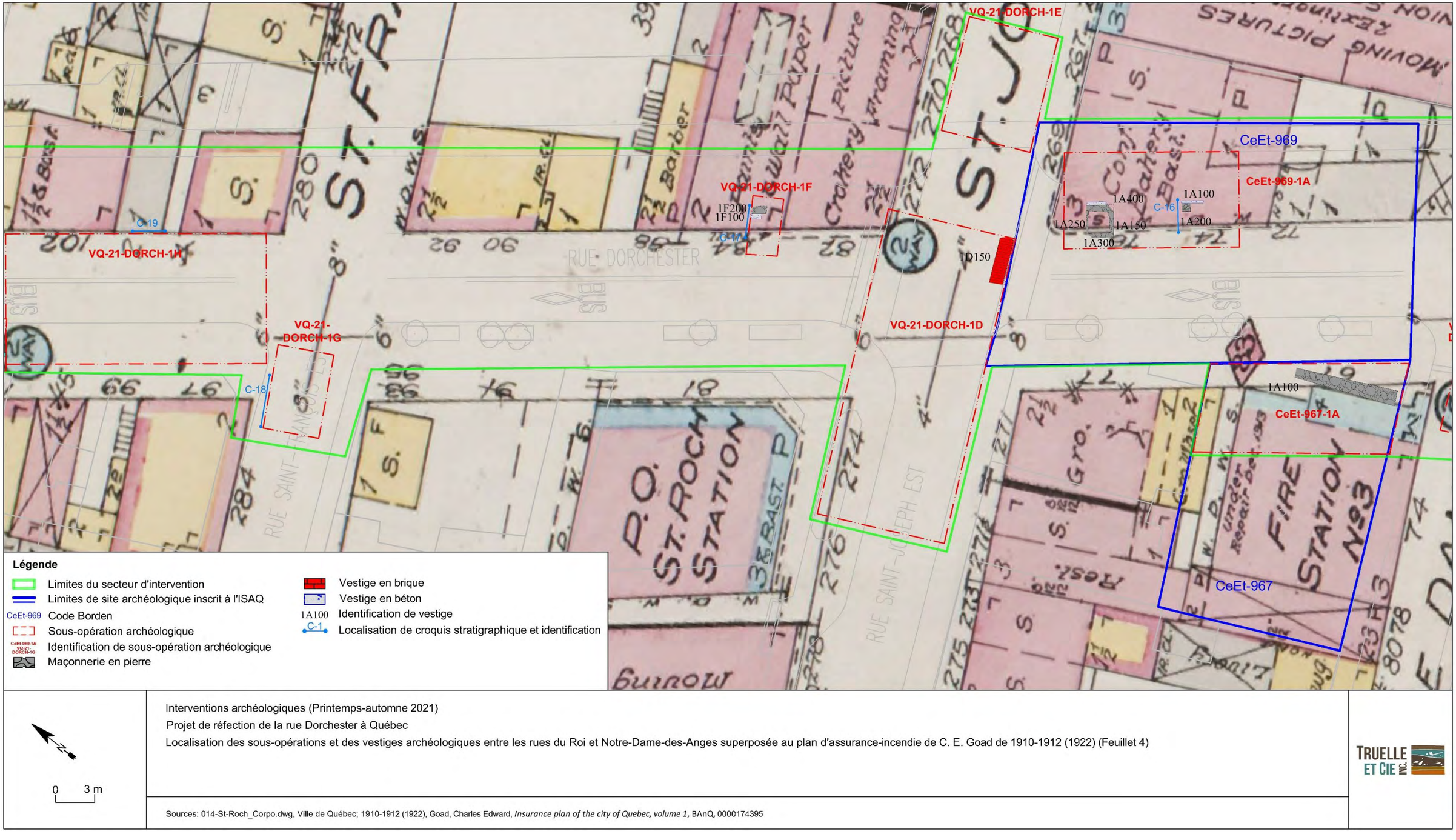

Figure 68. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 4)

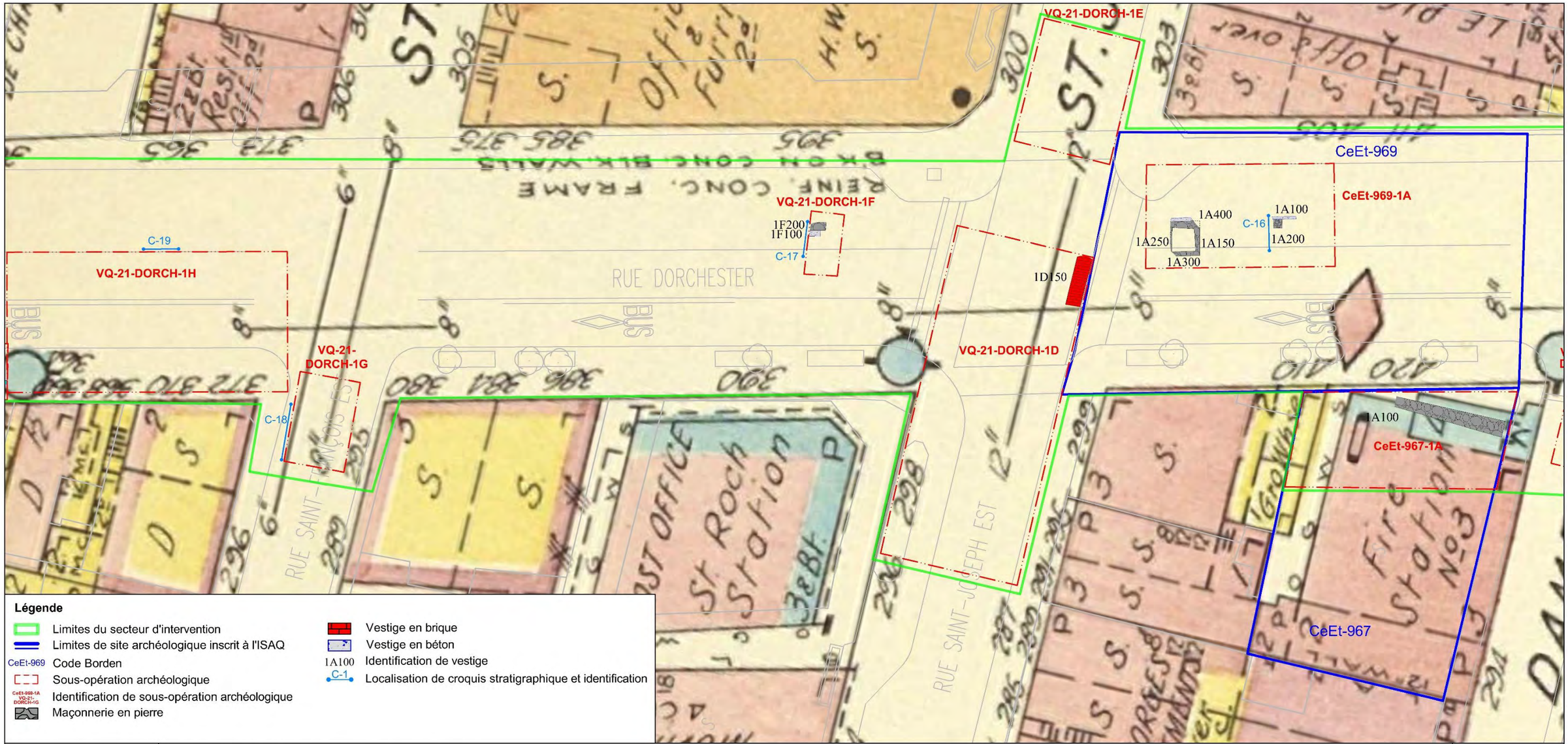

Figure 69. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Roi et Notre-Dame-des-Anges superposée au plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau (Limited)* de 1957-1961 (Feuillet 4)

Photo 122. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-969-1A, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-969-2021-017)

Photo 123. Paroi nord de la sous-opération CeEt-969-1A et vue des vestiges CeEt-969-1A100 et 1A200, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-969-2021-021)

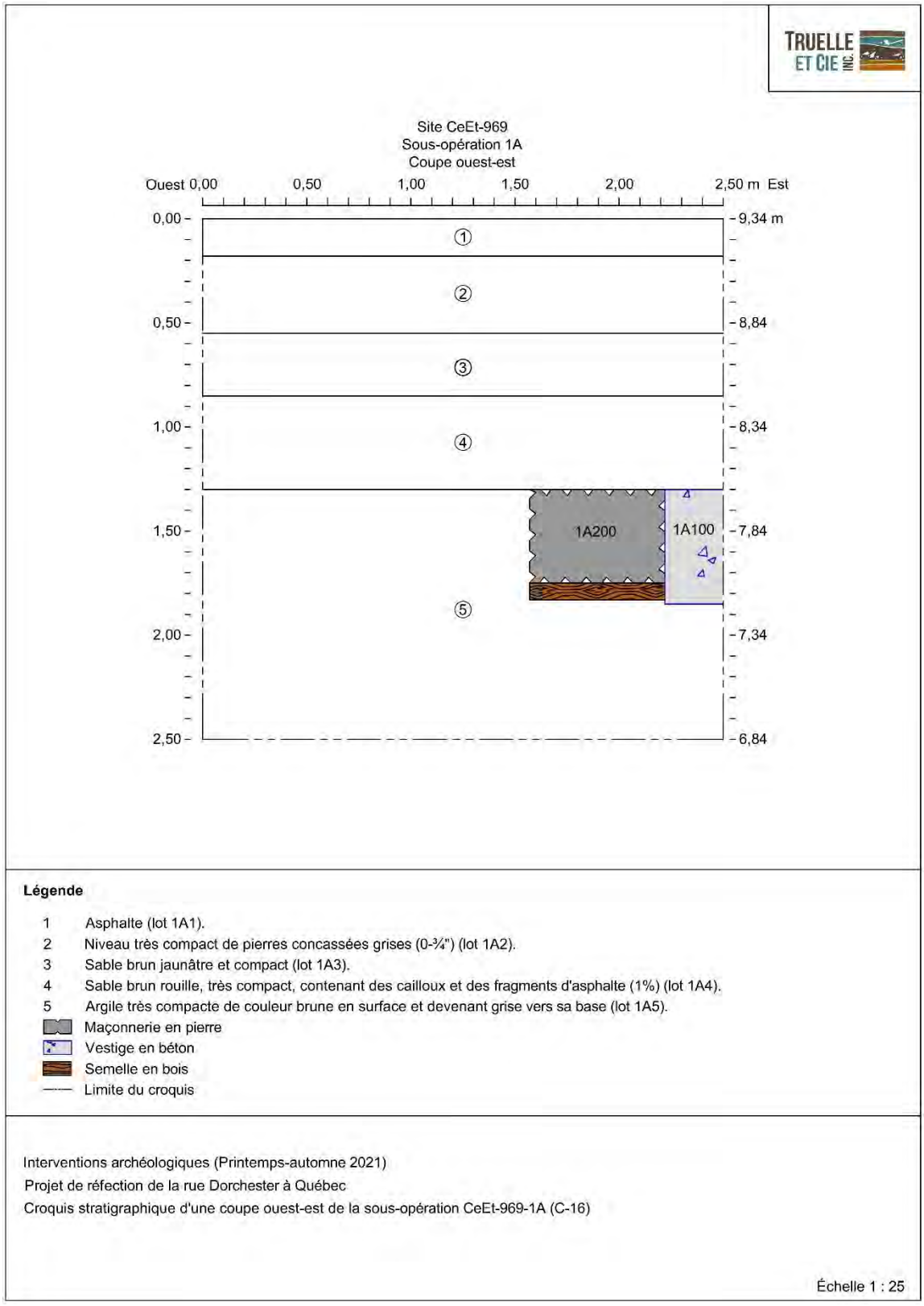

Figure 70. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération CeEt-969-1A (C-16)

Photo 124. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-969-1A200, vers le nord-est (TCI-CeEt-969-2021-019

Photo 125. Vue d'ensemble d'une ancienne chambre à charbon, vers le nord-est (TCI-CeEt-969-2021-037)

Vestige CeEt-969-1A150

Le vestige CeEt-969-1A150, correspondant au mur sud de la chambre à charbon, était orienté selon un axe est-ouest et correspondait à une maçonnerie à simple parement constituée de deux à trois assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées. Sa longueur variait de 1,93 m (extérieure) à 1,60 m (intérieure) tandis que sa largeur était de 0,30 m et sa hauteur de 0,44 m (**photo 125**). Le mur sud semblait appuyé contre le mur est de la structure.

Les pierres constituant le mur sud étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur variant de 0,02 m à 0,03 m alors que les joints des murs nord, ouest et est étaient en béton gris et avait une largeur moyenne de 0,03 m. À la base de l'excavation de l'espace intérieur de la chambre à charbon, il y avait un sable brun, compact, contenant des fragments d'anthracite (2%).

Photo 126. Vestige CeEt-969-1A150 correspondant au mur sud de la chambre à charbon, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-969-2021-032)

Vestige CeEt-969-1A250

Le vestige CeEt-969-1A250 correspondait au mur nord de la chambre à charbon et était orienté selon un axe est-ouest. Seule la partie ouest de son parement intérieur était visible sur une longueur de 0,76 m tandis que sa partie est était recouverte d'un remblai de démolition sur une longueur de 0,84 m. Enfin, il était constitué d'une à trois assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées totalisant une hauteur de 0,44 m (**photo 126**).

Photo 127. Vestige CeEt-969-1A250 correspondant au mur nord de la chambre à charbon, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-969-2021-035)

Vestige CeEt-969-1A300

Le vestige CeEt-969-1A300, correspondant au mur ouest de la chambre à charbon, était orienté selon un axe nord-sud et correspondait également à une maçonnerie à simple parement constituée de deux à trois assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées. Sa longueur variait de 1,90 m (extérieure) à 1,70 m (intérieure) tandis que sa largeur et sa hauteur étaient toutes deux de 0,32 m (**photo 127**).

Vestige CeEt-969-1A400

Orienté selon un axe nord-sud, le vestige CeEt-969-1A400 correspondait au mur est de la chambre à charbon. Il s'agissait également d'une maçonnerie à simple parement. Présent seulement dans la portion sud de l'excavation, sous la conduite de gaz, il a été dégagé sur une longueur de 1,00 m tandis que sa largeur était de 0,65 m. Il était constitué d'une à deux assises de pierres calcaires ébauchées plus ou moins régulières totalisant une hauteur globale de 0,27 m. Son parement est était juxtaposé à un parement en béton qui a été dégagé sur une longueur de 0,78 m, une largeur de 0,28 m et une hauteur de 0,55 m. Celui-ci était d'ailleurs aligné avec le vestige 1A100 mis au jour un peu plus au sud et pourrait donc correspondre à son prolongement. Enfin, un remblai de démolition de sable brun, compact, contenant des fragments de briques (2%) et du mortier (1%) bordait la limite nord du vestige 1A400, sur une longueur de 0,82 m (**photo 128**).

Photo 128. Parement intérieur du vestige CeEt-969-1A300 correspondant au mur ouest de la chambre à charbon, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-969-2021-031)

Le vestige CeEt-969-1A300 correspondait à une petite section de la façade (mur ouest) d'un ancien bâtiment en brique à vocation domestique (*dwelling house*) qui était présent à l'angle sud-est de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Joseph Est au cours du dernier quart du XIX^{e} siècle (**figures 66 et 67**). Au cours des premières décennies du XX^{e} siècle, ce bâtiment abritait une boulangerie (*bakery*) (**figure 68**). Par ailleurs, il est probable que ce soit à cette époque que la cave du bâtiment en brique ait été rénovée afin d'y entreposer des produits par exemple. Le parement intérieur du vestige CeEt-969-1A300 aurait alors été consolidé au moyen de béton ainsi que le parement extérieur du mur est de la chambre à charbon, mais qui pourrait également correspondre à une autre section du mur ouest du bâtiment. Enfin, ce bâtiment aurait été démoli lors des travaux d'élargissement de la rue Dorchester (**figure 67**).

Sous-opération VQ-21-DORCH-1D : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Joseph Est

Une tranchée, orientée selon un axe est-ouest, a été excavée du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Joseph Est (sous-opération VQ-21-DORCH-1D). Celle-ci s'étendait sur une longueur de 24,00 m et une largeur de 10,00 m. L'objectif de ces travaux était de raccorder les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif de la rue Saint-Joseph Est (**figure 65; photo 129**). Ce secteur s'est révélé entièrement bouleversé. En effet, il n'y avait que des remblais modernes sur une profondeur de 2,60 m qui reposaient sur une argile bleutée dont seule la surface a été dégagée (**photo 130**).

Photo 129. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-118)

Photo 130. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-120)

Tunnel piétonnier en bordure nord de la rue Saint-Joseph Est

Un ancien tunnel piétonnier, d'une largeur d'environ 4,00 m et d'une hauteur intérieure d'environ 3,00 m, a été dégagé dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D, plus précisément en bordure nord de la rue Saint-Joseph Est (**figure 65**; **photo 131**). La construction de ce dernier avait nécessité l'excavation d'un espace considérable pour sa mise en place. Celui-ci reliait le côté ouest de la rue Dorchester à la rue de la Couronne. Lors des travaux, il a été démoli de sa limite ouest, vis-à-vis du mur arrière ouest du restaurant Le Bureau de Poste, jusqu'à la limite est de la rue Dorchester (**photos 132 et 133**). Il était constitué de béton muni d'une armature en acier tandis que l'ensemble de ses composantes structurales (murs, plafond et plancher) avait une épaisseur d'environ 0,30 m (**photo 134**).

La bordure sud du restaurant Le Bureau de Poste

Le secteur de la sous-opération VQ-21-DORCH-1D présentait un potentiel archéologique très élevé. En effet, ce secteur était autrefois occupé par un cimetière qui a été en activité entre les années 1832 et 1854. Au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, l'espace est ensuite occupé par une cour à bois et des hangars en bois. Ceux-ci étaient visibles sur le plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875. Le bâtiment actuel, construit en 1909, abritait initialement un bureau de poste. Le même bâtiment accueille aujourd'hui un restaurant dont le nom rappelle la fonction initiale de l'édifice.

Les travaux d'excavation entrepris dans l'emprise de la rue Saint-Joseph Est, au nord du tunnel piétonnier démoli, ont permis de dégager le solage sud du bâtiment abritant le restaurant Le Bureau de Poste. Seuls des remblais modernes, dont le plus imposant était fait de sable brun jaunâtre, ont été identifiés (**photo 135**). Le solage du bâtiment, fait de pierres calcaires, laissait voir, dans sa partie est, la présence d'une ancienne ouverture murée avec du béton. Il aurait pu s'agir d'une ancienne chute à charbon. En limite ouest, à l'angle du bâtiment, il y avait également une structure semblant servir de renfort qui était très abîmée (**photo 136**). Par ailleurs, aucune trace des aménagements antérieurs à la construction de l'édifice en 1909 n'a été mise au jour, la construction du tunnel piétonnier en bordure nord de la rue Saint-Joseph ayant détruit tous les contextes plus anciens. Peut-être resterait-il de ces traces un peu à l'ouest de l'édifice abritant le restaurant Le Bureau de Poste.

Égout ovoïde dégagé sous la rue Dorchester, au sud de la rue Saint-Joseph Est

Un ancien conduit d'égout en brique a été mis au jour lors de la démolition d'un regard en béton désuet localisé à l'angle sud-ouest des rues Dorchester et Saint-Joseph Est (vestige 1D150) (**figure 65; photo 137**). Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, son diamètre variait de 1,10 m à l'extérieur à 0,90 m à l'intérieur (**photo 138**). Il était constitué de deux rangs de briques communes rouges posées à plat atteignant une épaisseur globale de 0,20 m. Ces dernières étaient liées entre elles au moyen de joints de béton blanc. Le sommet du conduit d'égout se situait à 2,80 m sous la surface de la rue tandis que sa base était encastrée dans le roc en place friable sur une profondeur de 0,08 m.

Ce vestige d'un ancien conduit d'égout en brique est un bel exemple des efforts qu'ont réalisés les autorités de la Ville de Québec pour améliorer la salubrité de ce secteur du quartier Saint-Roch au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle qui, avec le réseau d'aqueduc, permettait de mieux contrôler d'éventuels incendies majeurs pouvant survenir dans cette partie de la ville.

Photo 131. Vue du tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, en bordure nord de la rue Saint-Joseph Est, en cours de dégagement, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-128)

Photo 132. Vue du tunnel piétonnier en bordure du restaurant Le Bureau de Poste en cours de démolition, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-129)

Photo 133. Vue tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, en cours de démolition, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-130)

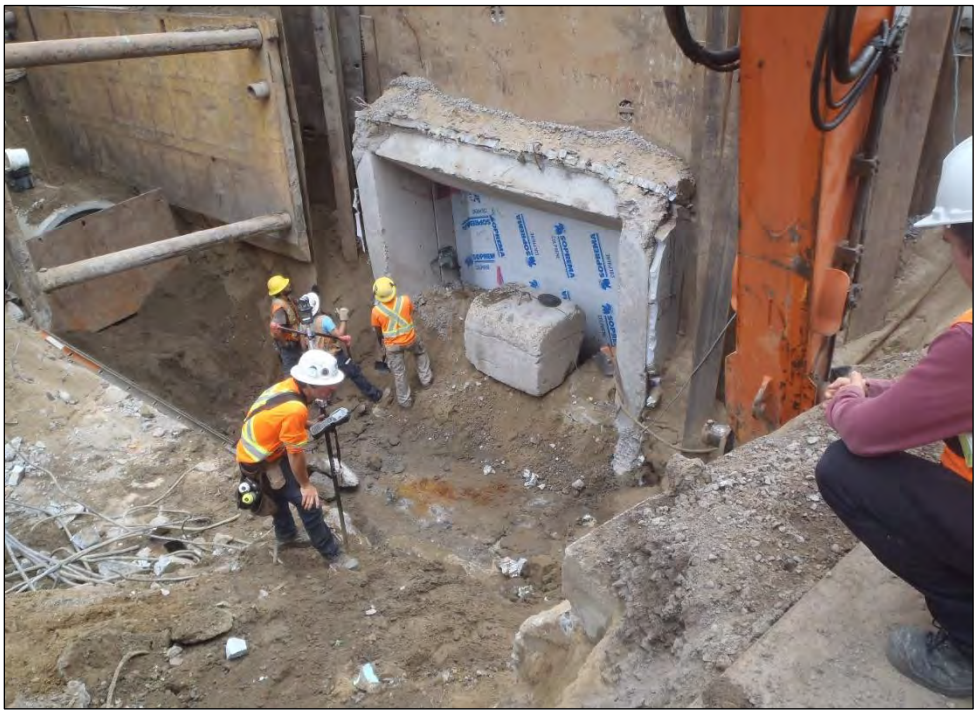

Photo 134. Vue du tunnel piétonnier présent sous la rue Dorchester, vers le nord (TCI-VQ-DORCH-2021-136)

Photo 135. Remblais modernes identifiés en bordure du solage sud du bâtiment abritant le restaurant Le Bureau de Poste, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-193)

Photo 136. Vue de la structure servant de renfort à l'angle ouest du restaurant Le Bureau de Poste, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-194)

Photo 137. Vue d'ensemble de l'égout ovoïde observé dans la rue Dorchester, au sud de la rue Saint-Joseph Est, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-164)

Photo 138. Vue détaillée de l'égout ovoïde observé dans la rue Dorchester, au sud de la rue Saint-Joseph Est, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-174)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1E : côté est de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Joseph Est

Des travaux d'excavation ont été réalisés sur la rue Saint-Joseph Est, du côté est de la rue Dorchester, dans le but de relier les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif de la rue Saint-Joseph Est (**figure 65; photo 139**) (sous-opération VQ-21-DORCH-1E). Orientée selon un axe est-ouest, la sous-opération VQ-21-DORCH-1E s'étendait sur une longueur de 9,00 m et 7,00 m de largeur. Seuls des remblais modernes y ont été excavés sur une profondeur de 3,00 m. Ces derniers reposaient sur une argile bleutée dont seule la surface a été dégagée (**photo 140**).

Sous-opération VQ-21-DORCH-1F : côté est de la rue Dorchester, au nord de la rue Saint-Joseph Est

Afin de mettre en place un nouveau puisard d'égout, une tranchée a été excavée du côté est de la rue Dorchester, immédiatement au nord de la rue Saint-Joseph Est (**figure 65; photo 141**) (sous-opération VQ-21-DORCH-1F). Lors de ces travaux, des vestiges ont été mis au jour sous les aménagements modernes de la rue Dorchester (vestiges 1F100 et 1F200). Notons que ce secteur était caractérisé par un potentiel archéologique faible en raison de la construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy au cours du dernier quart du XX^{e} siècle.

Les aménagements modernes qui recouvraient les vestiges 1F100 et 1F200 correspondaient, sous la chaussée en asphalte (lot 1F1; 0,20 m), à un premier remblai très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1F2; 0,40 m), puis un second remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1F3; 0,60 m) (**figure 69**).

Le vestige 1F100 était constitué d'un bloc en béton orienté selon un axe nord-sud, de couleur grise et dégagé sur une longueur de 0,96 m. Sa hauteur était de 1,00 m tandis que sa largeur totale n'a pu être déterminée puisqu'il débordait du vestige 1F200 de 0,47 m vers l'ouest (**photo 142**). Ce dernier correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian orientée également selon un axe nord-sud. Celle-ci a été dégagée sur une longueur de 0,97 m tandis que sa largeur était de 0,65 m. Elle comprenait deux assises de pierres calcaires ébauchées plus ou moins régulières totalisant une hauteur résiduelle de 0,40 m (**photo 143**). Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier grisâtre d'une largeur moyenne de 0,03 m. Ce vestige maçonné reposait sur une semelle de bois d'une épaisseur de 0,04 m. À l'ouest et sous la base de ce dernier, on retrouvait un sol naturel correspondant à une argile brune en surface et grisâtre à sa base (lot 1F4), qui a été excavée sur une profondeur de 1,30 m.

Selon le plan d'assurance-incendie de 1875, l'emplacement de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F, correspondant au secteur situé à l'angle nord-est de l'intersection des rues Dorchester et Saint-Joseph Est, est libre de bâti (**figure 66**). À la fin du XIX^{e} siècle, aucun bâtiment n'y semble présent mais l'espace semble couvert (**figure 67**). Il faut toutefois attendre le début du XX^{e} siècle pour qu'un bâtiment en brique occupe cet espace (**figure 68**). Le vestige 1F200 serait associé à la façade (mur ouest) de ce dernier qui abritait alors un magasin de peinture et de papier peint (*painted & wallpaper*). Le solage du bâtiment a probablement été solidifié par l'extérieur au moyen de béton (vestige 1F100) au début du XX^{e} siècle, soit avant sa démolition lors des travaux d'élargissement de la rue Dorchester au début du second quart du XX^{e} siècle (**figure 69**).

Photo 139. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1E, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-119)

Photo 140. Remblais modernes observés dans les limites de la sous-opération VQ-21-DORCH-1E, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-122)

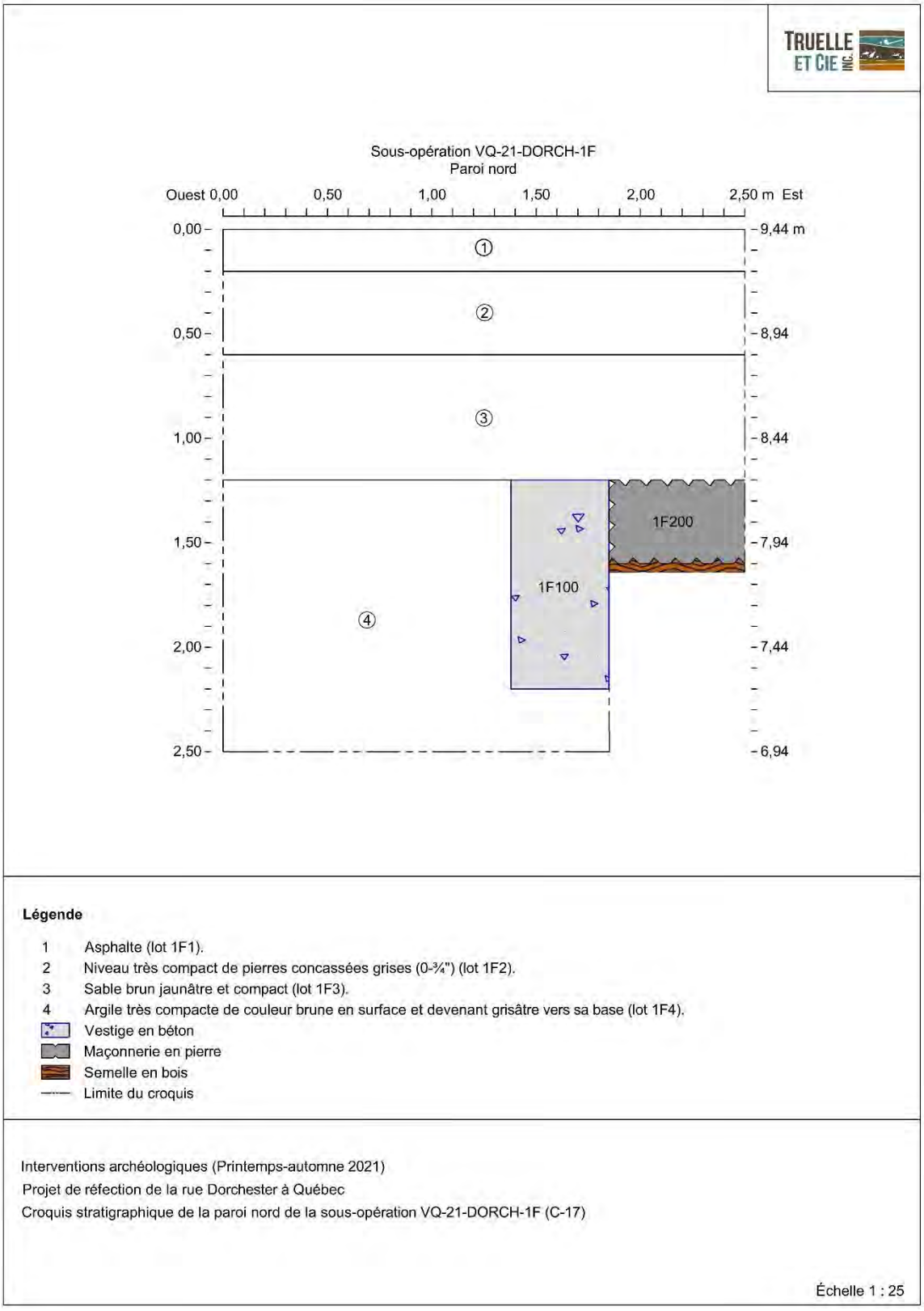

Figure 71. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F (C-17)

Photo 141. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-331)

Photo 142. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1F et vue d'ensemble des vestiges VQ-21-DORCH-1F100 et 1F200, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-334)

Photo 143. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1F200, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-333)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1G : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-François Est

Des travaux d'excavation ont été réalisés du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Saint-François Est afin de brancher les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau existant de la rue Saint-François Est. Désignée par la sous-opération VQ-21-DORCH-1G, la tranchée ainsi excavée était orientée selon un axe nord-est/sud-ouest et s'étendait sur une longueur de 6,50 m et une largeur de 4,35 m (**figure 65; photo 144**). Une grande partie de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G ne laissait entrevoir que des remblais modernes faits de pierres concassées grises et de sable brun jaunâtre. Des sols en place ont tout de même pu être observés en paroi nord de cette dernière.

En effet, la séquence stratigraphique des sols observés dans la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G était constituée d'un niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1G1; 0,30 m) reposant sur un autre remblai, cette fois plus ancien, de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des cailloux anguleux (5%) ainsi que des fragments de briques (lot 1G2; 1,00 m). Finalement, un sol naturel correspondant à une argile limoneuse brune en surface et devenant brun clair vers la base de l'excavation, très compacte, complétait la séquence des sols (lot 1G3). Le lot 1G3 a été excavé sur une profondeur de 1,10 m (**photo 145; figure 72**). Les plans anciens de ce secteur montrent bien peu de bâti du côté nord de la rue Saint-François. Ils indiquent tout de même la présence d'un bâtiment en bois à la fin du XIX^{e} siècle (**figures 66 et 67**) et de deux bâtiments en brique et en bois au début du XX^{e} siècle (**figure 68**). Le lot 1G2 pourrait d'ailleurs témoigner de la démolition de ces bâtiments.

Photo 144. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-049)

Photo 145. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-050)

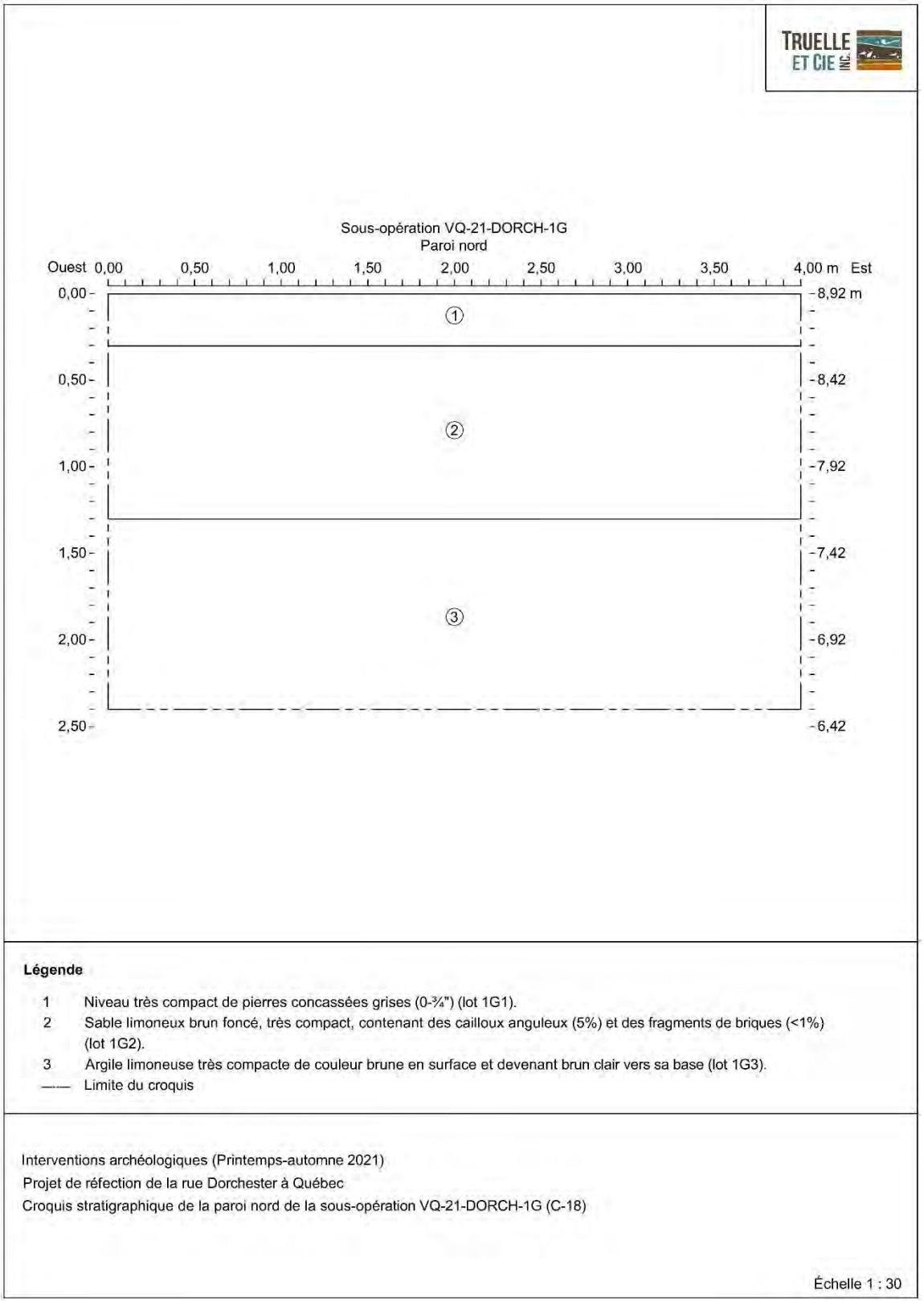

Figure 72. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1G (C-18)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1H : portion de la rue Dorchester localisée entre les rues du Roi et Saint-Joseph Est

Des travaux d'excavation nécessaires à la pose des nouveaux conduits d'aqueduc et d'égout dans la rue Dorchester ont été réalisés dans la moitié ouest de cette dernière, au nord de la rue Saint-François Est (sous-opération VQ-21-DORCH-1H) (**figure 65; photo 146**). La tranchée ainsi excavée s'étendait sur une largeur d'environ 10,00 m. Sa moitié ouest présentait principalement des remblais modernes recouvrant les anciens conduits d'aqueduc et d'égout (**photo 147**). Dans la moitié est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, une séquence de sols naturels a été observée sous les remblais modernes.

En somme, la séquence stratigraphique observée dans la paroi est de l'excavation était constituée de la chaussée en asphalte (lot 1H1; 0,18 m) et de son lit de pose, soit un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1H2; 0,40 m). Le lot 1H2 était parfois mélangé à du sable brun jaunâtre à sa base. Ces niveaux de surface reposaient sur un autre remblai de limon sableux brun foncé, très compact, contenant beaucoup d'éclats de pierres schisteuses (15%) et quelques fragments de briques (1%) (lot 1H3; 0,10 m).

S'ensuivait une séquence de sols naturels débutant par un limon brun foncé, très compact, contenant de la matière organique (25%) (lot 1H4; 0,15 m). Cette couche pourrait témoigner d'activités agricoles antérieures au développement urbain ou encore à l'ancienne surface du secteur. Cette couche organique recouvrait une argile brun grisâtre, très compacte, devenant bleutée vers sa base (lot 1H5; 2,20 m). Au fond de l'excavation, il y avait finalement une argile sableuse gris bleuté, très compacte, contenant des petits blocs émoussés (environ 0,25 m sur 0,20 m) et des lentilles de sable gris bleuté (lot 1H6). Cette couche a été excavée sur une profondeur de 0,80 m (**photos 148 et 149; figure 73**).

Qu'elle soit d'origine agricole ou naturelle, la présence de la couche organique 1H4, encore en place entre les rues du Roi et Saint-Joseph Est, laisse croire que ce secteur a été rehaussé avant que n'ait été aménagée la rue Dorchester. Ce rehaussement était probablement nécessaire en raison du sol qui pouvait être mal drainé, voire marécageux dans cette portion de la rue Dorchester.

Photo 146. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-085)

Photo 147. Égout sanitaire en béton présent à 1,20 m de la limite ouest de la rue Dorchester, vers le sud (TCI-VQ-DORCH-2021-084)

Photo 148. Paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-083)

Photo 149. Sol organique observé sous les remblais modernes dégagés dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1H, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-082)

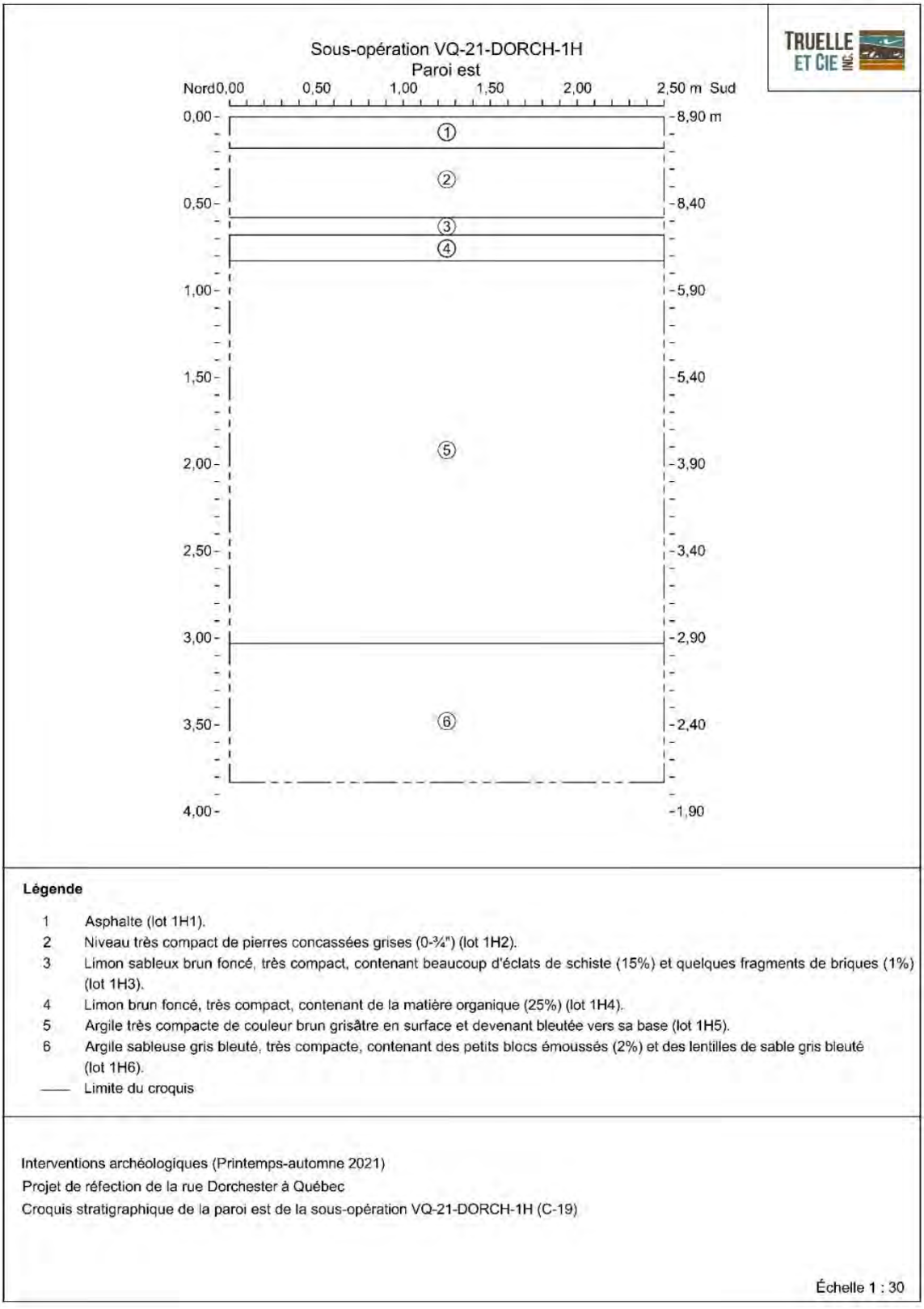

Figure 73. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1H (C-19)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1J : canal en bois et ancienne base de borne-fontaine dégagés en face du 360-364, rue Dorchester

Les restes d'un ancien canal en bois et possiblement la base d'une ancienne borne-fontaine ont été identifiés lors de l'excavation d'une tranchée en vue du branchement des nouvelles servitudes d'aqueduc et d'égout du bâtiment sis au 360-364, rue Dorchester, situé un peu au sud de la rue du Roi (sous-opération VQ-21-DORCH-1J) (**figure 74; photo 150**).

Photo 150. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-108)

Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, cet ancien canal en bois (vestige 1J150) était localisé à 2,00 m sous la surface du trottoir et à 0,70 m de la façade du bâtiment. Atteignant une hauteur totale de 0,30 m, il était constitué de deux côtés distants l'un de l'autre de 0,70 m. Ses côtés étaient constitués de deux planches posées de champ, dont celle du bas avait une hauteur de 0,20 m et celle du haut de 0,10 m. L'épaisseur moyenne de ces planches était de 0,10 m. Lors du relevé, aucun fond n'était visible à la base du vestige (**photo 151**). Par ailleurs, la base d'une possible borne-fontaine abandonnée était présente à 1,50 m au sud du canal en bois 1J150 (vestige 1J100), à une profondeur de 1,70 m sous la surface de la rue (**photo 152**). Elle correspondait à une conduite en fonte posée à plat et orientée également selon un axe nord-ouest/sud-est. D'un diamètre de 0,26 m, cette portion horizontale s'étendait sur une longueur dégagée de 0,57 m. Près de la limite sud de la conduite ainsi dégagée, une autre conduite placée à la verticale s'élevait sur une hauteur de 0,43 m.

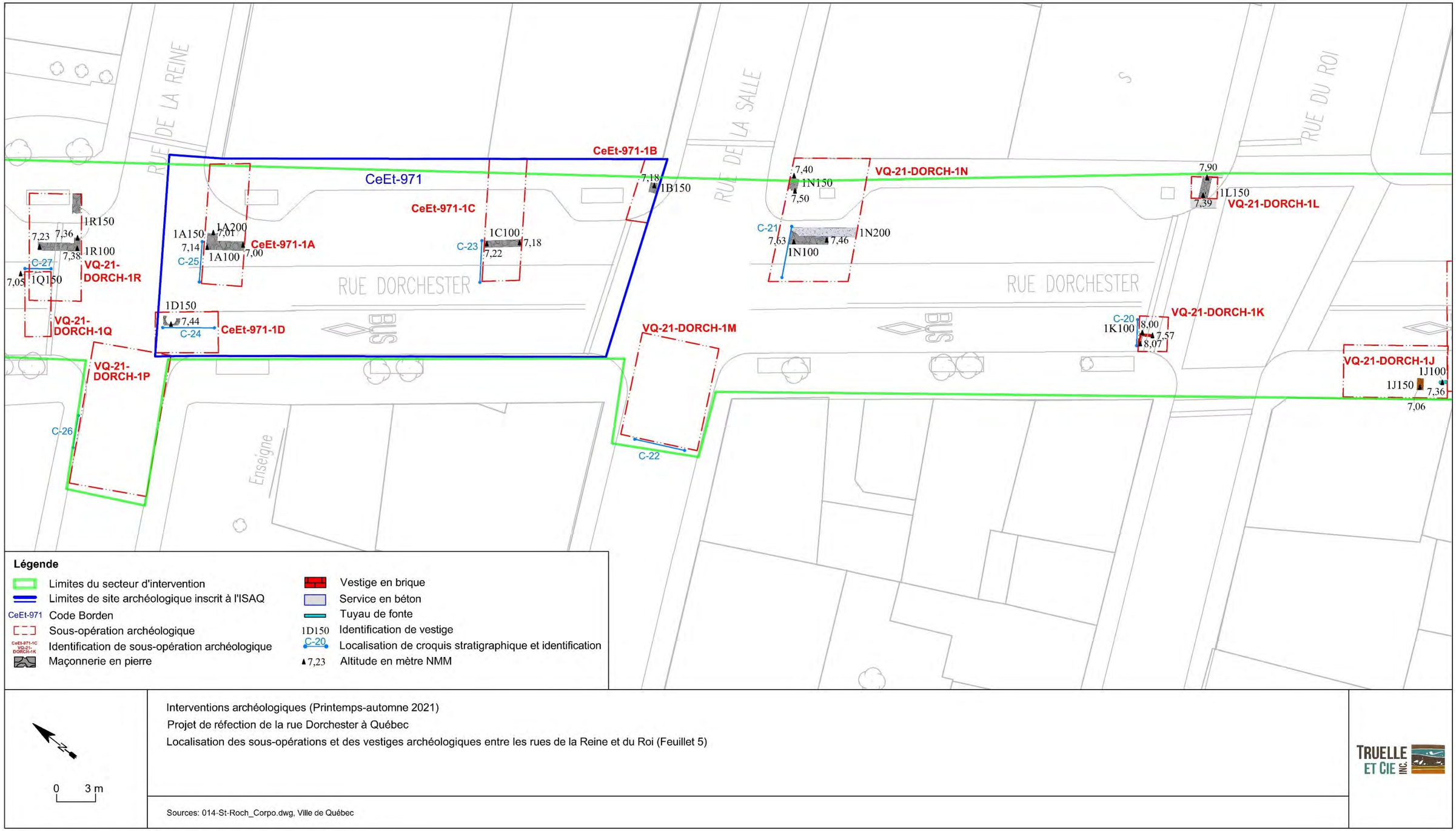

Figure 74. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi (Feuillet 5)

Photo 151. Restes d'un canal en bois identifiés dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-097)

Photo 152. Ancienne base de borne-fontaine mise au jour dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1J, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-110)

Un couvercle obstruait l'ouverture de cette dernière conduite. Enfin, des résidus de briques rouges étaient visibles dans le sol entourant la conduite en fonte.

En somme, les vestiges VQ-21-DORCH-1J100 et 1J150 témoigneraient des efforts des autorités de la Ville de Québec afin d'assainir la ville et de se munir d'un réseau adéquat de lutte contre les incendies.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1K : angle nord-ouest de l'intersection des rues Dorchester et du Roi

Le vestige d'un puits d'accès en brique (vestige 1K100) a été mis au jour dans la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1K désignant une tranchée excavée à l'angle nord-ouest de l'intersection des rues Dorchester et du Roi (**figure 74; photos 153 et 154**). Ce vestige se situait sous la chaussée en asphalte (lot 1K1; 0,20 m) et son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1K2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de sable brun jaunâtre compact, excavé sur une profondeur de 0,20 m (lot 1K3) (**figure 75**).

Ce sont sous ces aménagements modernes que reposait le vestige d'un puits d'accès en brique (vestige 1K100) qui a été passablement démoli lors de l'excavation. De forme possiblement rectangulaire, il n'en subsistait que deux côtés. Son mur nord, localisé en bordure nord de la tranchée excavée, a été détruit lors des travaux. Quant à son mur est, il présentait un aspect voûté vers le sud. La base de cette voûte était formée de quatre rangs de briques de haut posées à plat. Sa longueur variait de 0,90 m (extérieure) à 0,70 m (intérieure) sur une hauteur de 0,36 m.

À la base du vestige 1K100, il y avait un rang de briques posées à plat qui formait un parement vertical supportant la partie voûtée décrite précédemment. Son parement est se composait de cinq rangs de briques communes rouge posées à plat totalisant une hauteur de 0,50 m sur une largeur de 0,20 m (deux rangs de briques). Sa longueur extérieure dégagée était de 1,05 m et intérieure de 0,90 m. Les briques les constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier de béton gris pâle, lisses ou baveux, d'une largeur moyenne de 0,02 m (**photo 155**).

Le vestige VQ-21-DORCH-1K100 constitue un autre exemple des efforts déployés par la Ville de Québec pour assainir le quartier au moyen d'un système de captation et d'évacuation des eaux usées au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1L : vestige maçonné en pierre dégagé à l'angle nord-est de l'intersection des rues Dorchester et du Roi

Un vestige maçonné en pierre (vestige 1L150) a été mis au jour à l'angle nord-est de l'intersection des rues Dorchester et du Roi, dans une tranchée destinée à l'enfouissement d'un massif de conduits d'Hydro-Québec (sous-opération VQ-21-DORCH-1L). Le sommet du vestige VQ-21-DORCH-1L150 a été dégagé sous les aménagements modernes, soit le trottoir en béton (lot 1L1) et des remblais de construction faits de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1L2) et de sable brun jaunâtre (lot 1L3) (**figure 74; photo 156**).

Photo 153. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-060)

Photo 154. Ancien puits d'accès en brique dégagé dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-063)

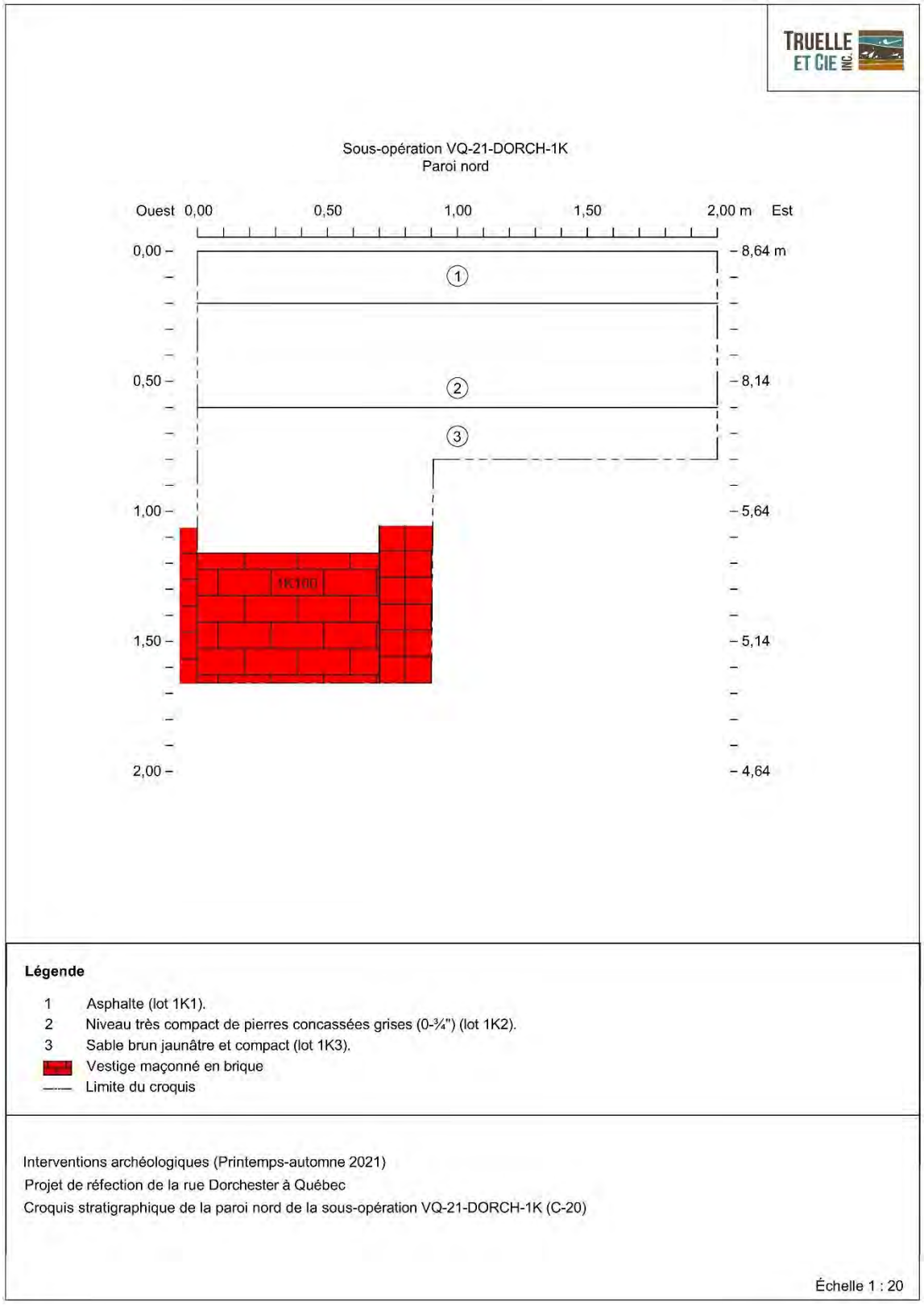

Figure 75. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1K (C-20)

Photo 155. Détail de la partie voûtée du puits d'accès en brique dégagé dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1K, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-065)

Photo 156. Vue d'ensemble du vestige VQ-21-DORCH-1L150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-323)

Ces aménagements modernes atteignaient une épaisseur globale de 1,00 m du côté est et de 1,50 m du côté ouest. Quant au vestige VQ-21-DORCH-1L150, il correspondait à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, il était essentiellement constitué de pierres calcaires ébauchées. Il se situait entre le massif en béton de Bell Canada à l'est et celui d'Hydro-Québec à l'ouest. La mise en place de ces massifs a entraîné le démantèlement des limites est et ouest du vestige VQ-21-DORCH-1L150. Sa portion résiduelle s'étendait ainsi sur une longueur de 1,65 m tandis que sa largeur était de 0,63 m. Il était constitué de cinq assises totalisant une hauteur de 0,55 m et qui n'étaient visibles qu'en paroi est de la tranchée. Quant aux pierres constituant le vestige VQ-21-DORCH-1L150, elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé d'une largeur moyenne de 0,03 m. Enfin, le vestige était bordé au nord par un remblai de démolition de sable brun, très compact, contenant des fragments de pierres calcaires (3%) et quelques cailloux (1%) (lot 1L4) tandis que du côté sud, on dénotait la présence d'un sol naturel, soit une argile grise et très compacte (lot 1L5) (**photo 157**).

Photo 157. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1L150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-324)

Le vestige VQ-21-DORCH-1L150 correspondrait au mur sud d'un bâtiment en brique représenté sur le plan d'assurance-incendie de Goad de 1898 et qui abritait des presses d'imprimerie vers la fin du XIX^{e} siècle (**figure 76**). L'édifice en question aurait été reconverti en bâtiment commercial au début du XX^{e} siècle et aurait alors abrité une épicerie (*Gro*.) (**figure 77**).

Sous-opération VQ-21-DORCH-1M : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et de La Salle

Une tranchée a été excavée du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et de La Salle en vue du branchement des nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau existant de la rue de La Salle (sous-opération VQ-21-DORCH-1M) (**figure 74**). Orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, celle-ci s'étendait sur une longueur de 8,00 m et une largeur de 6,00 m. La séquence des sols observés dans la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1M illustrait bien l'occupation de ce secteur. La chaussée en asphalte (lot 1M1; 0,10 m) reposait successivement sur un lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1M2; 0,40 m), puis un autre remblai de sable brun jaunâtre à légèrement rouille et compact (lot 1M3; 0,90 m). Au sud, le lot 1M3, qui atteignait une épaisseur de 2,00 m, reposait sur l'ancienne conduite d'aqueduc tandis qu'au nord, alors qu'il avait une épaisseur moindre, soit de 0,90 m, il recouvrait une argile gris bleuté et très compacte (lot 1M4). D'une épaisseur de 1,10 m, celle-ci s'étendait sur une largeur de 2,80 m à la base de l'excavation (**photo 158; figure 78**).

Photo 158. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1M, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-222)

Figure 76. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 (Feuillet 5)

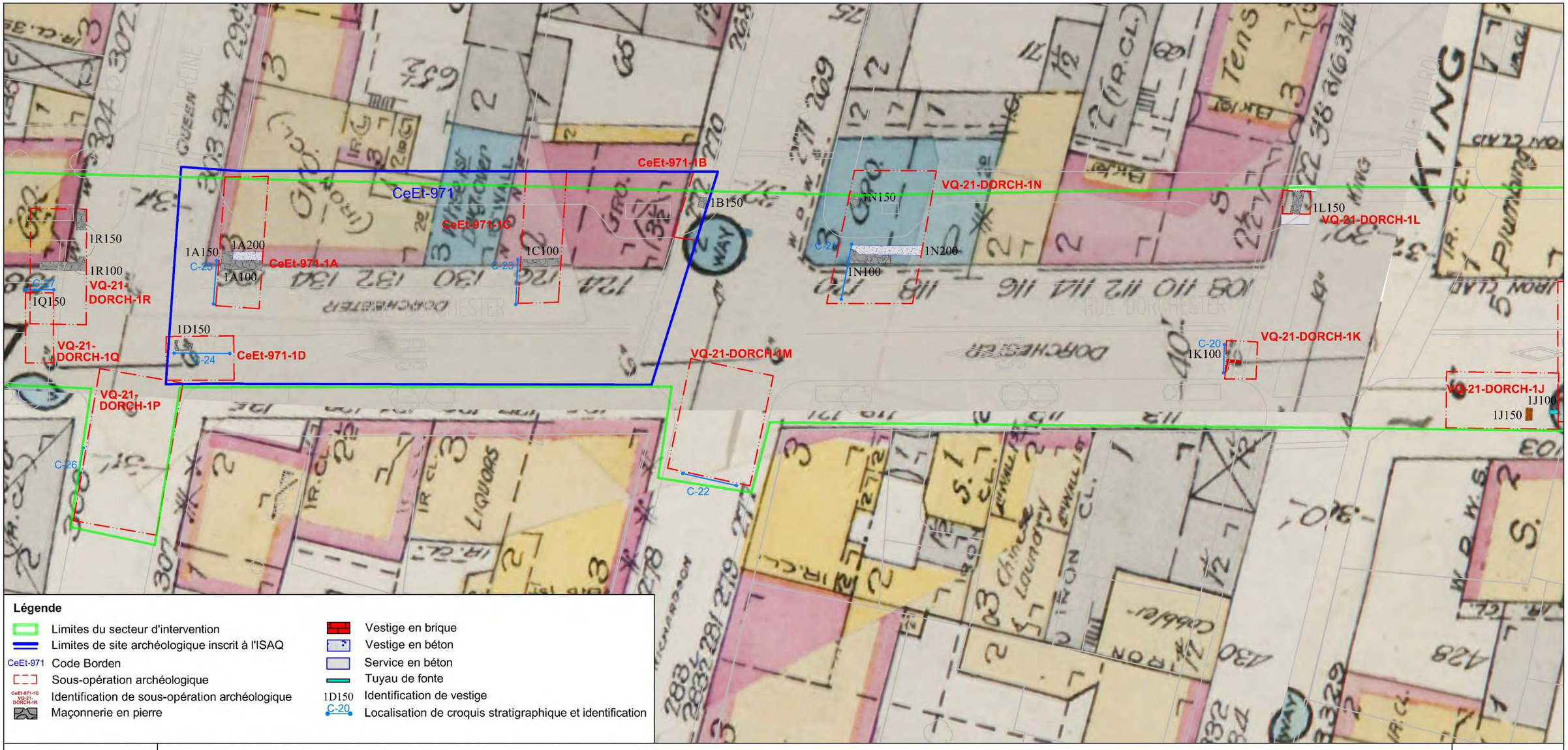

Figure 77. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues de la Reine et du Roi superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 5)

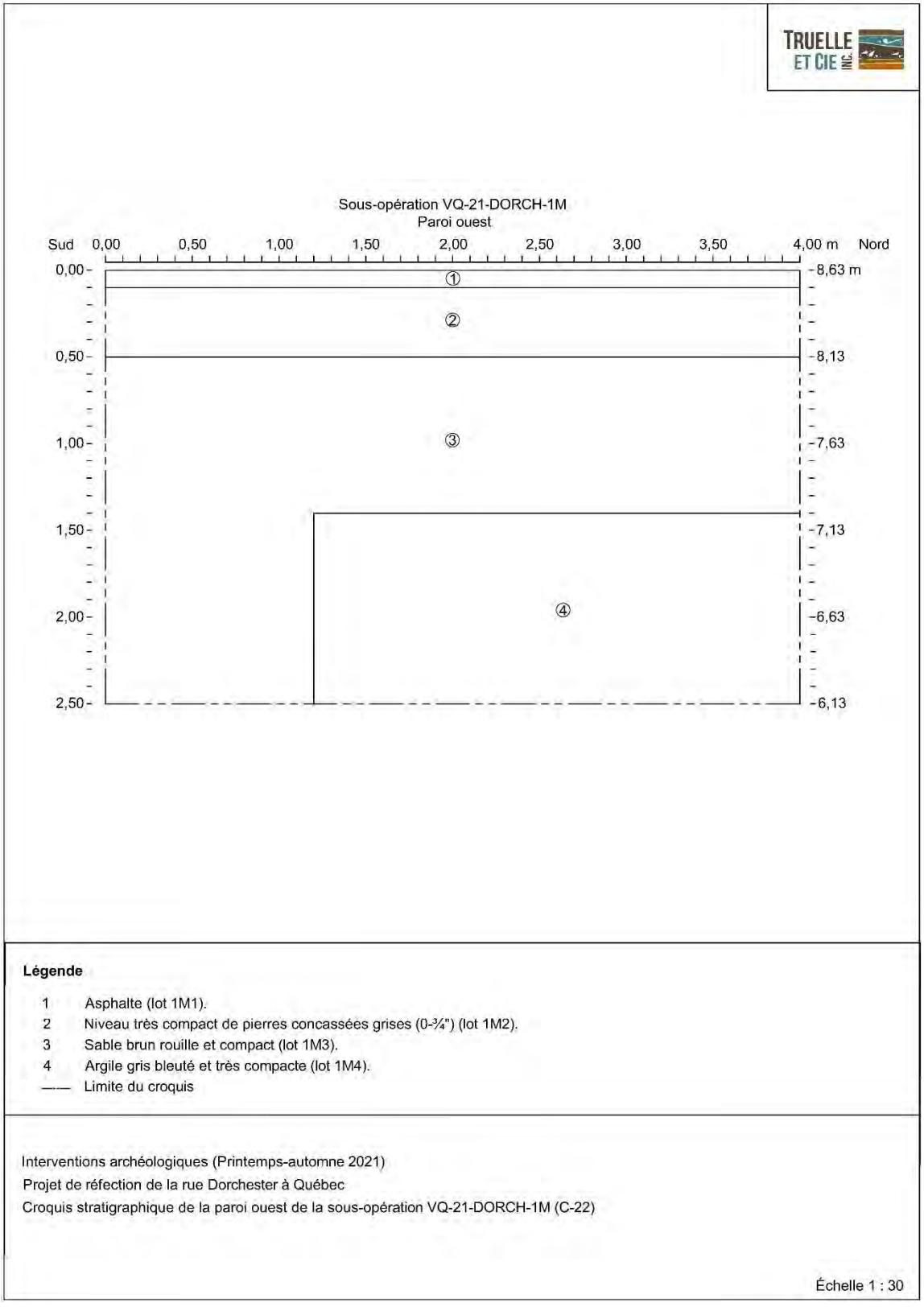

Figure 78. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1M (C-22)

La présence des différents remblais identifiés dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1M démontre une fois de plus les multiples bouleversements qu'a subi l'intersection des rues Dorchester et de La Salle au cours des années. Les travaux d'excavation s'étant concentrés surtout au centre de la rue Dorchester, il demeure cependant possible que des sols d'occupation en place subsistent sous les trottoirs nord et sud bordant cette rue.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1N : vestiges maçonnés dégagés en face du 331, rue Dorchester, au sud de la rue de La Salle

La tranchée excavée du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue de La Salle, avait comme objectif la mise en place d'un nouveau puisard d'égout et des nouvelles servitudes d'aqueduc et d'égout du bâtiment sis au 331, rue Dorchester (sous-opération VQ-21-DORCH-1N). Orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, celle-ci s'étendait sur une longueur totale de 9,60 m et une largeur de 5,00 m (**figure 74; photo 159**). Deux vestiges maçonnés en pierre (vestiges 1N100 et 1N150) y ont été mis au jour, sous plus de 1,00 m de remblais modernes (lots 1N2 et 1N3) (**figure 79; photo 160**).

Le vestige maçonné 1N100 correspondait à un mur à double parement avec remplissage médian constitué de pierres calcaires ébauchées. Orienté selon un axe nord-sud, son extrémité sud avait été brisée lors de la pose des conduits desservant le bâtiment. Seul son parement ouest (extérieur) a été dégagé et celui-ci s'est révélé irrégulier (**photo 161**). Il s'étendait sur une longueur de 2,60 m tandis que sa largeur était de 0,62 m, sauf près de son extrémité nord où elle atteignait 0,90 m (**photo 162**).

Photo 159. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-308)

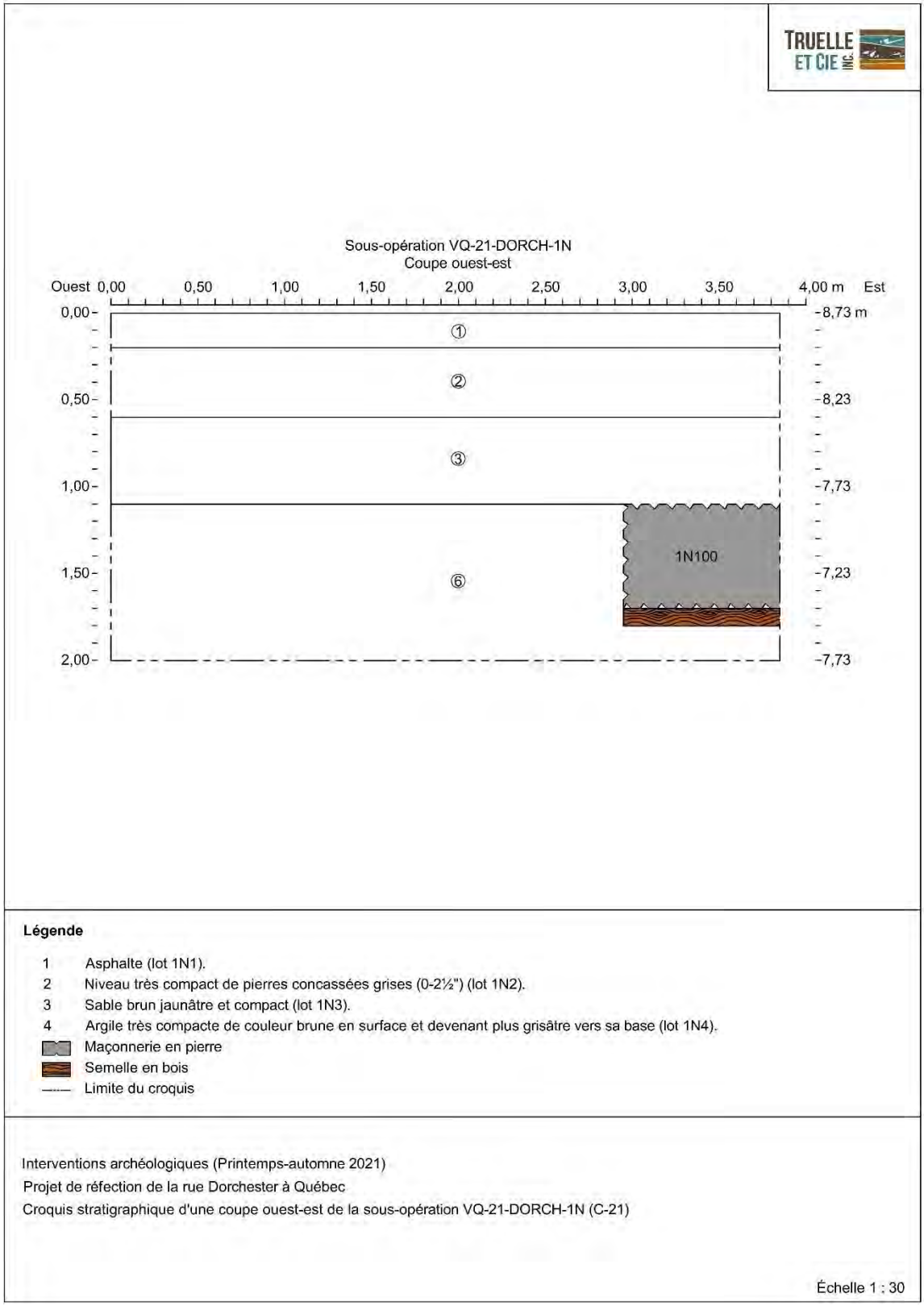

Figure 79. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N (C-21)

Photo 160. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1N et vue d'ensemble du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-316)

Photo 161. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-312)

Photo 162. Extrémité nord du vestige VQ-21-DORCH-1N100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-318)

Il était constitué de six assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,60 m. Les pierres les constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m. Le vestige VQ-21-DORCH-1N100 reposait sur une semelle de bois d'une épaisseur de 0,10 m. Lors de la démolition du vestige, il a été possible de constater la présence d'un plancher de cave en béton d'une épaisseur de 0,13 m (vestige 1N200). Celui-ci venait buter contre la base du parement est (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1N100. Enfin, ce dernier était bordé à l'ouest par un sol naturel en place correspondant à une argile brune en surface devenant plus grisâtre vers sa base (lot 1N4) et qui a été excavée sur une profondeur de 0,90 m.

Un second vestige maçonné (vestige 1N150) semblable au premier (vestige 1N100) a été observé entre un massif de béton de Bell Canada à l'est et un massif de béton d'Hydro-Québec à l'ouest (**figure 74; photo 163**). Orienté selon un axe est-ouest, il mesurait 1,00 m de longueur sur 0,60 m de largeur. Il était également fait de pierres calcaires ébauchées formant des parements plus ou moins dressés qui comptaient quatre à cinq assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,55 m. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige évidés d'une largeur de 0,01 m à 0,02 m. La maçonnerie en pierre reposait également sur une semelle en bois d'une épaisseur de 0,10 m. Son parement nord s'appuyait contre le sol naturel, soit une argile grise et très compacte

(lot 1N5) tandis qu'une dalle en béton associée à un ancien plancher de cave était visible à la base de son parement sud (**photo 164**).

Les vestiges VQ-21-DORCH-1N100 et 1N150 correspondraient respectivement aux murs ouest et nord d'un ancien bâtiment en pierre qui occupait, au cours du dernier quart du XIX^{e} siècle, l'angle sud-est des rues Dorchester et de La Salle (anciennement rue Richardson) avant l'élargissement de la rue Dorchester au cours de la première moitié du XX^{e} siècle (**figures 76 et 77**). Ce bâtiment abritait alors une épicerie (*Gro.*).

Photo 163. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1N150, en plongée (TCI-VQ-DORCH-2021-374)

Photo 164. Parement nord du vestige VQ-21-DORCH-1N150, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-375)

Sous-opération CeEt-971-1A : vestiges maçonnés dégagés en face du 301, rue Dorchester, au sud de la rue de la Reine

Une tranchée a été excavée en vue de la mise en place d'un puisard d'égout du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue de la Reine (**figure 74; photo 165**) (sous-opération CeEt-971-1A). Cette tranchée était orientée selon un axe nord-est/sud-ouest et s'étendait sur une longueur de 9,20 m et une largeur de 3,10 m. Le sommet de l'angle nord-ouest d'un ancien bâtiment (vestiges 1A100 et 1A150) a été mis au jour sous les aménagements modernes de la rue Dorchester qui se composaient de la chaussée en asphalte (lot 1A1; 0,18 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 1A2; 0,40 m). S'ensuivait un dernier remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1A3; 0,50 m) (**photo 166; figure 80**).

Ces aménagements modernes reposaient sur les vestiges maçonnés en pierre formant l'angle nord-ouest d'un ancien bâtiment et qui étaient situés à environ 2,40 m de la paroi ouest de la tranchée. Une fois de plus, il s'agissait de maçonneries à double parement avec remplissage médian faites de pierres calcaires ébauchées (vestiges 1A100 et 1A150) (**photo 167**). Le mur ouest (1A100) s'étendait sur une longueur de 2,00 m, une largeur de 0,70 m et une hauteur de 0,40 m. Seul son parement ouest (extérieur) a pu être dégagé. Celui-ci était non dressé et appuyé contre la tranchée de construction. Il se composait de deux à trois assises plus ou moins régulières faites de pierres liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 168**). Près la base de la maçonnerie, une ancienne ouverture, située à 0,15 m sous le sommet du vestige et obstruée au moyen d'une pierre calcaire circulaire d'un diamètre de 0,30 m, a été identifiée. Celle-ci devait anciennement permettre le passage des conduites vers le bâtiment. Elle se situait à 1,20 m de l'extrémité nord du vestige 1A100 et à 0,15 m de son extrémité sud.

Photo 165. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-037)

Photo 166. Paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1A, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-034)

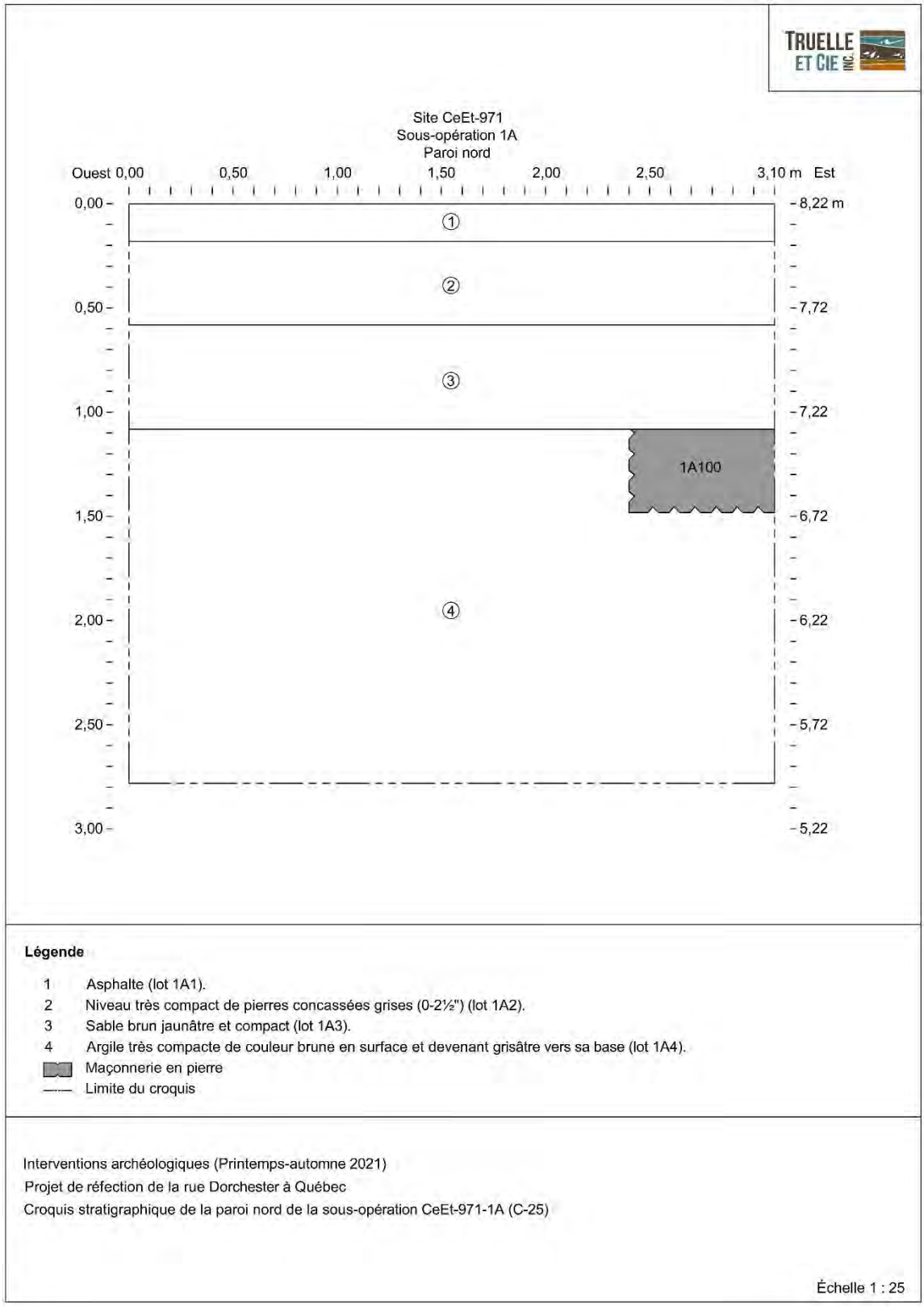

Figure 80. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1A (C-25)

Photo 167. Sommet du vestige CeEt-971-1A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-025)

Photo 168. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-971-1A100, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-031)

Quant au mur nord (vestige 1A150), localisé en partie sous le conduit de gaz orienté selon un axe nord-sud, il aurait été brisé à l'est lors de la mise en place d'un massif de conduits en béton. Sa longueur résiduelle était de 0,55 m, sa largeur de 0,70 m et sa hauteur de 0,30 m. Il était constitué d'une à deux assises plus ou moins régulières (**photo 169**). De plus, la portion résiduelle du plancher en béton de la cave du bâtiment (vestige 1A200), d'une épaisseur de 0,08 m, a été dégagée à la base du vestige 1A150. Celle-ci était recouverte d'un remblai de sable brun clair, compact, contenant des briques (2%), des fragments de briques (1%) et un peu de mortier (1%) (lot 1A5). Le lot 1A5 pourrait témoigner de la démolition du bâtiment (**photo 170**).

Enfin, le parement ouest du vestige 1A100 était bordé par un sol naturel argileux, très compact, de couleur brunâtre en surface et devenant grisâtre en profondeur (lot 1A4). C'est également sur ce niveau, qui a été excavé sur une profondeur de 1,70 m, que reposait la base des vestiges 1A100 et 1A150.

Jusqu'au troisième quart du XIX^{e} siècle au moins, l'emplacement de la sous-opération CeEt-971-1A correspondait à un espace libre de bâti situé à l'angle sud-est des rue Dorchester et de la Reine (**figure 81**). Il faut attendre la toute fin du XIX^{e} siècle pour que cet espace soit occupé par un bâtiment en brique et en bois (**figure 76**). Les vestiges maçonnés CeEt-971-1A100 et 1A150 seraient donc associés à ce bâtiment qui abritait, selon le plan d'assurance-incendie de 1910-1922 (1922), un magasin de fers à repasser (*Gro. iron cl.*) (**figure 77**).

Photo 169. Sommet du vestige CeEt-971-1A150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-971-2021-024)

Photo 170. Plancher en béton de la cave du bâtiment auquel serait associé les vestiges CeEt-971-1A100 et 1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-035)

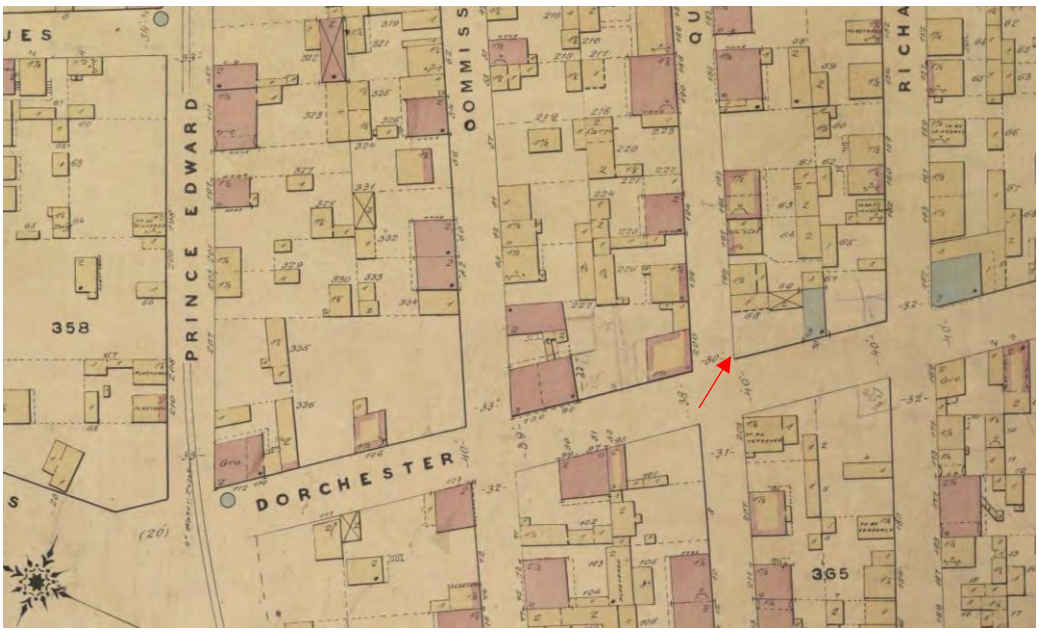

Figure 81. Extrait du plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65). La flèche rouge montre que l'emplacement de la sous-opération CeEt-971-1A correspondait alors à un espace libre de bâti.

Sous-opération CeEt-971-1B : vestige maçonné en pierre dégagé en face du 325, rue Dorchester, au nord de la rue de La Salle

Un vestige maçonné en pierre a été dégagé en face du 325, rue Dorchester, du côté est de cette dernière et au nord de la rue de La Salle, lors de travaux d'excavation visant la pose d'un nouveau puisard d'égout (sous-opération CeEt-971-1B) (**figure 74; photo 171**). Le vestige CeEt-971-1B150 se reposait sous des remblais modernes totalisant une épaisseur de 1,30 m.

En somme, il s'agissait d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian orientée selon un axe est-ouest. Celle-ci était localisée entre un massif en béton de Bell Canada à l'est et un massif en béton d'Hydro-Québec à l'ouest. Le vestige 1B150 s'étendait sur une longueur de 0,72 m tandis que sa largeur était de 0,54 m et sa hauteur de 0,25 m (**photo 172**). De manière générale, il s'est révélé très déstructuré, ses parements ne possédant que deux assises irrégulières constituées de pierres calcaires ébauchées. Ces dernières étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier blanc grisâtre et désagrégé, d'une largeur variant de 0,01 m à 0,02 m (**photo 173**).

Jusqu'au troisième quart du XIX^{e} siècle, cet espace demeure libre de construction. Cependant, dès la fin du XIX^{e} siècle, cet espace est occupé par un bâtiment en brique auquel serait associé le vestige CeEt-971-1B150 qui pourrait correspondre à une petite section de son mur sud (**figure 76**). Ce bâtiment, qui abritait un magasin (*Gro.*) aurait également été démoli lors de l'élargissement de la rue Dorchester au cours du second quart du XX^{e} siècle.

Photo 171. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1B, vers l'est (TCI-CeEt-971-2021-038)

Photo 172. Sommet du vestige CeEt-971-1B150, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-042)

Photo 173. Séquence des sols observés au-dessus du vestige CeEt-971-1B150, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-044)

Sous-opération CeEt-971-1C : vestige maçonné en pierre dégagé en face du 311, rue Dorchester, au nord de la rue de La Salle

Une tranchée a été excavée du côté est de la rue Dorchester, un peu au nord de l'intersection de cette dernière et de la rue de La Salle, en face du bâtiment sis au 311, rue Dorchester. Elle avait comme objectif la mise en place d'un nouveau puisard d'égout (sous-opération CeEt-971-1C) (**figure 74; photo 174**).

Photo 174. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1C, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-020)

Les aménagements modernes observés se composaient, en surface, de la chaussée en asphalte (lot 1C1; 0,20 m), d'un premier remblai très compact de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 1C2; 0,40 m), puis d'un second remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1C3; 040 m). Enfin, s'ensuivait un troisième remblai de sable brun rouille, très compact, contenant des cailloux émoussés (5%) (lot 1C4; 0,10 m) (**figure 82; photo 175**). Le vestige mis au jour sous ces remblais modernes consistait en une maçonnerie à double parement avec remplissage médian faite de pierres calcaires ébauchées (vestige 1C100). Orienté selon un axe nord-sud, celui-ci a été dégagé sur une longueur de 2,75 m tandis que sa largeur était de 0,55 m et sa hauteur de 0,28 m (**photo 176**). Passablement déstructuré lors de l'excavation, ses parements se sont révélés plus ou moins dressés, bien qu'il n'en restait que deux assises plus ou moins régulières. Les pierres constituant ces dernières étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m. Le vestige 1C100 reposait sur une semelle de bois mesurant 0,55 m de largeur sur 0,04 m d'épaisseur (**photos 177 et 178**). Enfin, il était bordé à l'ouest par un sol naturel en place correspondant à une argile brune en surface devenant grisâtre vers sa base et très compacte (lot 1C5).

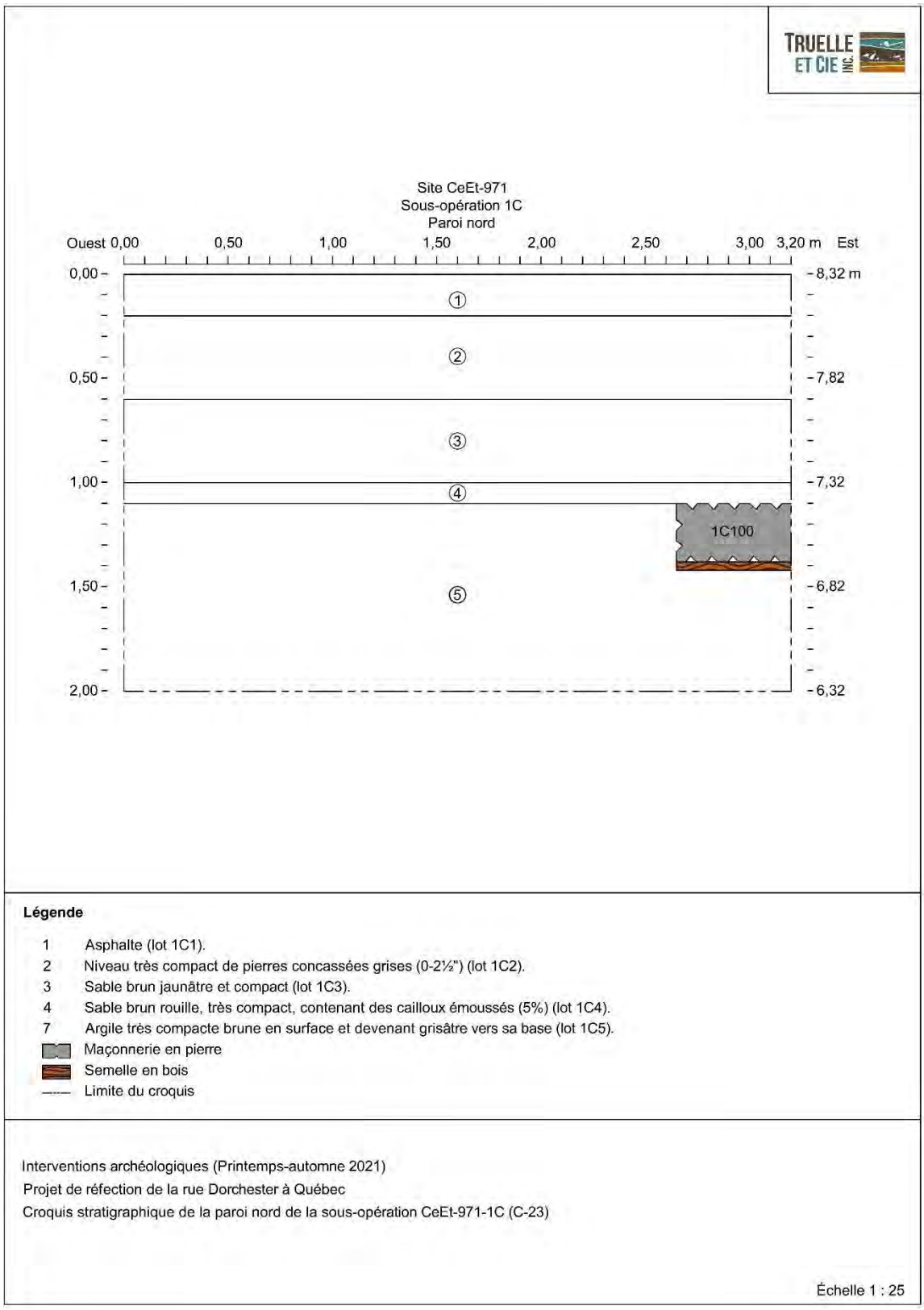

Figure 82. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1C (C-23)

Photo 175. Paroi nord de la sous-opération CeEt-971-1C, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-971-2021-021)

Photo 176. Sommet du vestige CeEt-971-1C100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-971-2021-014)

Photo 177. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-971-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-015)

Photo 178. Parement est (intérieur) du vestige CeEt-971-1C100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-971-2021-018)

Le vestige CeEt-971-1C100 correspondrait, quant à lui, à la portion centrale de la façade du bâtiment commercial en brique (mur ouest) apparaissant sur les plans d'assurance-incendie à la fin du XIX^{e} siècle et au début du siècle suivant (**figures 76 et 77**) et dont une section du mur sud a été mise au jour dans la sous-opération CeEt-970-1B (vestige 1B150).

Sous-opération CeEt-971-1D : ouvrage en pierre identifié à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Dorchester et de la Reine

Une tranchée a été excavée à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Dorchester et de la Reine afin de brancher le nouveau réseau de la rue Dorchester au réseau existant de la rue de la Reine (sous-opération CeEt-971-1D) (**figure 74; photo 179**). Un ancien ouvrage en pierre a été dégagé près du coin nord-est de la sous-opération CeEt-971-1D (vestige 1D150).

La surface du secteur se composait de la chaussée en asphalte de la rue Dorchester (lot 1D1; 0,20 m) reposant sur un remblai de nivellement très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1D2; 0,40 m). S'ensuivait un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 1D3; 0,40 m). Ce sont sous ces aménagements modernes que reposait le sommet du regard en pierre 1D150. De forme circulaire, il s'agissait d'une maçonnerie à simple parement constituée de pierres calcaires ébauchées et posées en boutisse. Celle-ci a passablement été déstructurée lors des travaux d'excavation, puisqu'il n'en restait que la moitié visible dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-971-1D. D'une hauteur de 1,10 m, elle avait un diamètre de 1,30 m tandis son parement avait une largeur de 0,30 m. Les pierres le constituant mesuraient en moyenne 0,30 m de longueur sur 0,15 m de largeur et 0,15 m de hauteur à l'exception des pierres des trois assises supérieures dont la hauteur variait de 0,05 à 0,10 m. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 180; figure 83**). Enfin, la construction du vestige CeEt-971-1D150 a nécessité le creusement d'une tranchée dans le sol naturel correspondant à un limon argileux brun grisâtre et très compact, sur une profondeur de 1,10 m (lot 1D4).

En somme, le vestige CeEt-971-1D150 pourrait correspondre à un ancien regard en pierre qui aurait servi à canaliser les eaux usées. Il serait, par conséquent, l'un des exemples des premiers puisards de rue mis en place au XIX^{e} siècle par la ville de Québec avant l'élargissement de la rue Dorchester au cours de la première moitié du XX^{e}.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1P : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et de la Reine

Des travaux d'excavation ont été effectués du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et de la Reine, dans le but de brancher le nouveau réseau d'aqueduc et d'égout au réseau existant de la rue de la Reine (sous-opération VQ-21-DORCH-1P) (**figure 74; photo 181**). Orientée selon un axe est-ouest, la sous-opération VQ-21-DORCH-1P s'étendait sur une longueur de 11,00 m et une largeur de 6,00 m.

Photo 179. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-971-1D, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-004)

Photo 180. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-971-1D, vers le nord-est (TCI-CeEt-971-2021-009)

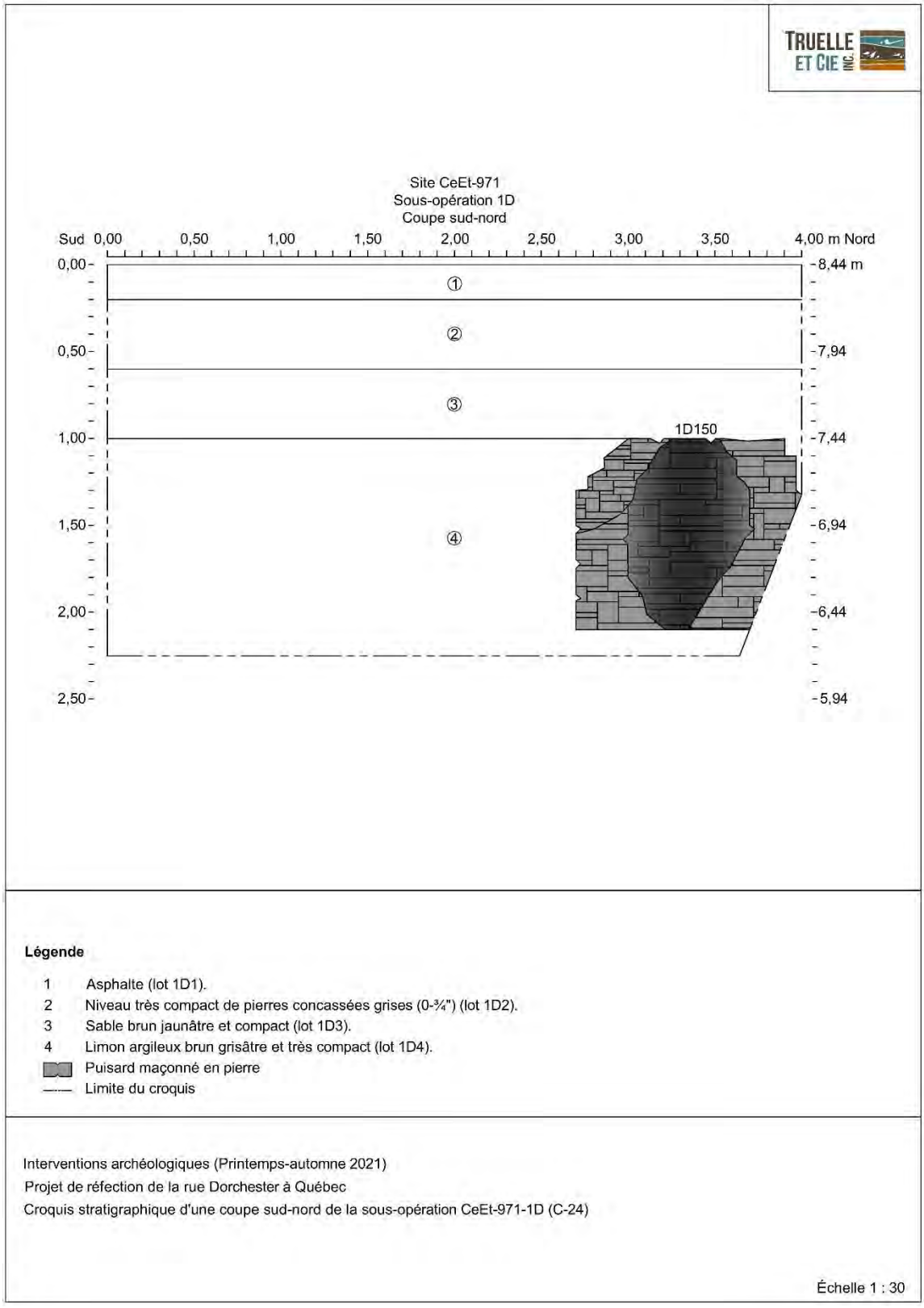

Figure 83. Croquis stratigraphique d'une coupe sud-nord de la sous-opération CeEt-971-1D (C-24)

Photo 181. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-201)

La séquence des sols observés dans la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P se composait du trottoir en béton (lot 1P1; 0,25 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1P2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un sol naturel, soit une argile limoneuse brun clair, très compacte, d'une épaisseur de 0,70 m (lot 1P3). Quant à la base de l'excavation, elle était occupée par une argile grise, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 0,80 m (lot 1P4) (**figure 84; photo 182**). Comme dans plusieurs autres tranchées excavées, il y a été constaté que les niveaux témoignant de l'occupation ancienne du secteur avaient été entièrement détruits par des travaux d'excavation antérieurs.

<u>Sous-opération VQ-21-DORCH-1Q : vestiges d'un canal d'une ancienne chambre de vanne dégagés au nord de l'intersection des rues Dorchester et de la Reine</u>

Les vestiges d'un canal d'une ancienne chambre de vanne (vestige 1Q150) ont été mis au jour sous la rue Dorchester, au nord de la rue de la Reine (sous-opération VQ-21-DORCH-1Q) (**figure 74; photo 183**).

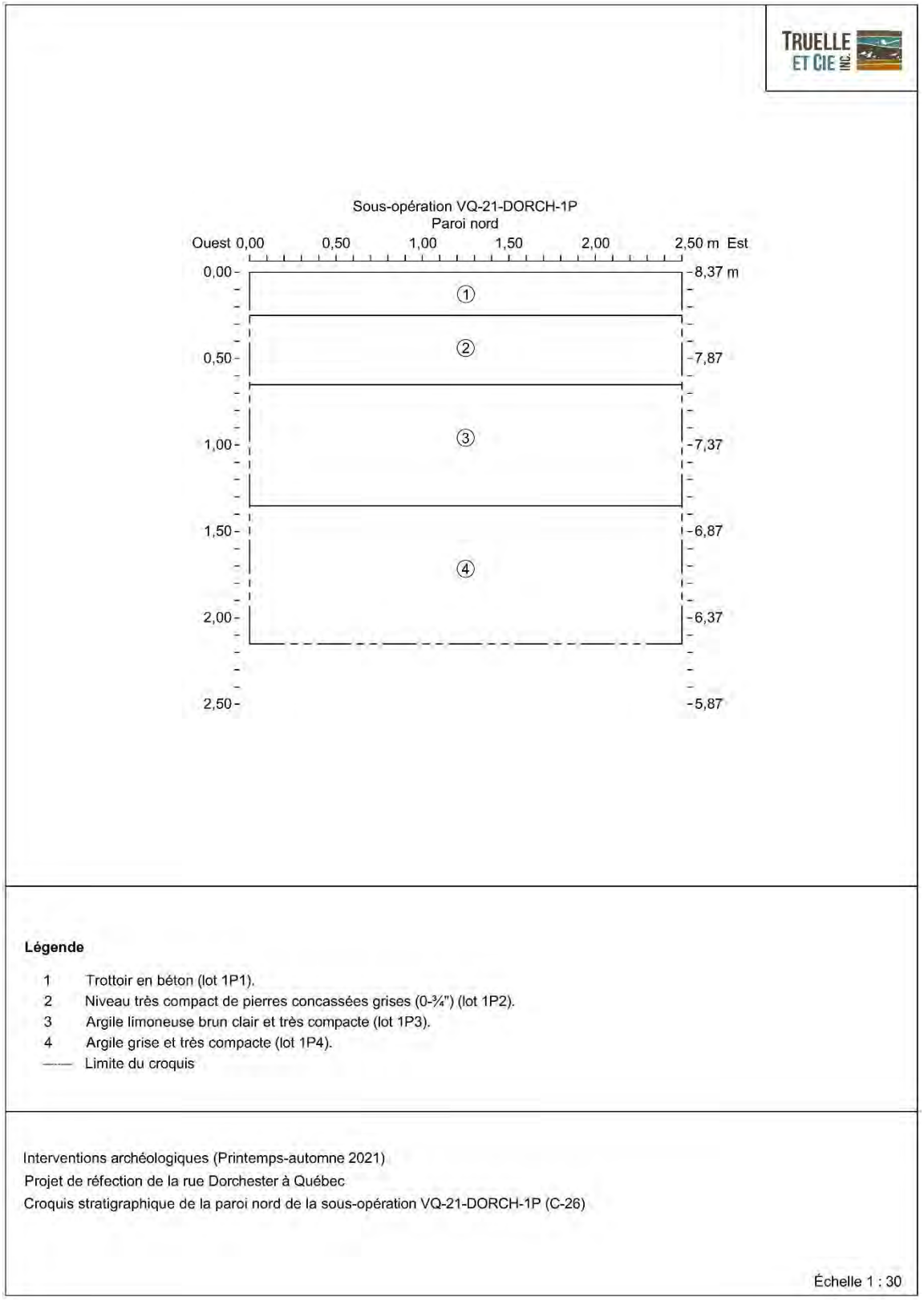

Figure 84. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P (C-26)

Photo 182. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1P, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-202)

Photo 183. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-210)

Le vestige 1Q150 était présent sous la chaussée en asphalte (lot 1Q1; 0,18 m) et son lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 1Q2; 0,47 m). S'ensuivait un autre remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1Q3; 0,50 m). Sous ces aménagements modernes, se trouvait un remblai de construction de limon sableux brun très foncé, très compact, contenant quelques cailloux (3%) (lot 1Q4; 0,30 m). Enfin, un sol naturel en place, correspondant à une argile gris clair et très compacte (lot 1Q5), était présent au nord du lot 1Q4. Ce sol naturel a été excavé sur une profondeur de 0,97 m (**photo 184; figure 85**).

De forme rectangulaire, le canal de l'ancienne chambre de vanne était fait de pierres calcaires ébauchées et était orienté selon un axe nord-est/sud-ouest (lot 1Q150). Observé uniquement en paroi est de la tranchée excavée, sa hauteur totale était de 0,67 m tandis que largeur était de 0,50 m et sa profondeur de 0,45 m. Il était constitué d'un fond, de deux côtés et d'un couvercle formé de pierres calcaires posées à plat qui étaient liées entre elles au moyen de joints mortier de béton gris d'une largeur moyenne de 0,03 m (**photo 185**). Ces pierres formaient ainsi une maçonnerie à simple parement d'une largeur de 0,15 m. Cette ancienne chambre de vanne, à laquelle serait associé le vestige VQ-21-DORCH-1Q150, témoignerait des premiers aménagements du réseau d'aqueduc de la ville de Québec mis en place au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Photo 184. Paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q et vue en coupe du vestige VQ-21-DORCH-1Q150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-213)

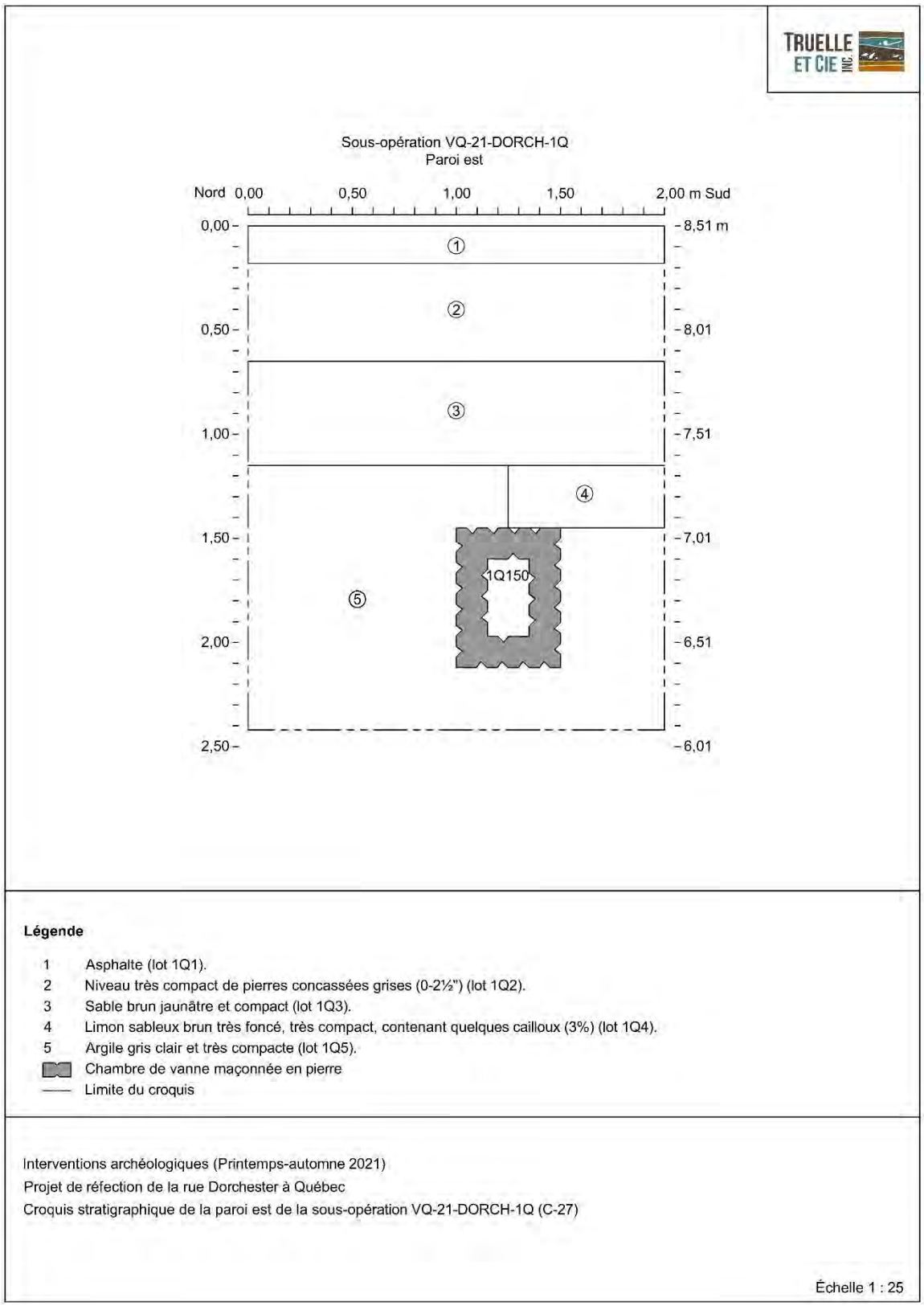

Figure 85. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Q (C-27)

Photo 185. Vue détaillée du vestige VQ-21-DORCH-1Q150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-215)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1R : du côté est de la rue Dorchester, au nord de la rue de la Reine

L'excavation réalisée du côté est de la rue Dorchester, au nord de la rue de la Reine, avait comme objectif de mettre en place un nouveau puisard d'égout (sous-opération VQ-21-DORCH-1R) (**figure 74; photo 186**).

L'excavation de cette tranchée a permis de mettre au jour deux maçonneries à double parement avec remplissage médian constituées de pierres calcaires ébauchées formant l'angle sud-ouest d'un ancien bâtiment (vestiges 1R100 et 1R150). Orienté selon un axe nord-sud, le mur ouest a été dégagé sur une longueur de 3,40 m tandis que sa largeur était de 0,60 m (vestige 1R100) (**photo 187**). Ses parements étaient plus ou moins dressés et comportaient quatre à cinq assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,70 m. Les pierres les constituant étaient posées à plat et liées entre elles au moyen de joints de mortier blanc grisâtre et désagrégé, dont la largeur variait de 0,02 à 0,04 m. La maçonnerie reposait sur une semelle de bois d'une épaisseur de 0,09 m (**photo 188**).

Quant à son mur sud, qui était orienté selon un axe est-ouest (vestige 1R150), il était fait en deux sections. Sa section ouest formait un angle avec le mur ouest (**photo 189**). D'une longueur de 0,39 m,

il a été dégagé sur une largeur de 0,10 m. Son parement intérieur, le seul ayant été dégagé, était constitué d'une seule assise atteignant une hauteur de 0,15 m. Il aurait été brisé sur une longueur de 1,85 m lors de la mise en place de deux massifs en béton d'Hydro-Québec. Quant à sa section est, elle s'étendait sur une longueur de 1,57 m et sur une largeur de 0,62 m (**photo 190**). Dégagé sur une hauteur de 0,56 m, son parement nord (intérieur) était recouvert d'un crépi de béton gris d'une épaisseur de 0,01 m à 0,02 m (**photo 191**).

Par ailleurs, le sommet dérasé des vestiges 1R100 et 1R150 reposait sous des remblais modernes (lot 1R1 : niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) et lot 1R2 : sable brun jaunâtre) qui atteignaient une épaisseur globale de 1,20 m. L'intérieur du bâtiment était comblé au moyen d'un remblai de démolition de sable brun, très compact, contenant des fragments de briques (5%), des fragments de pierres calcaires (2%) et des nodules de mortier (1%) (lot 1R3). Excavé sur une profondeur variant de 0,15 m à 0,50 m, le lot 1R3 a livré un fragment de tuyau de pipe sans marque de même qu'une bouteille de boisson gazeuse de la compagnie F.A. Fluet de Québec, produite entre les années 1901 et 1924 (**annexe 4**).

En somme, les vestiges VQ-21-DORCH-1R100 et 1R150 pourraient correspondre à l'angle sud-ouest d'un bâtiment commercial en brique et en bois qui était situé à l'intersection nord-est des rues Dorchester et de la Reine, minimalement du dernier quart du XIX^{e} au milieu du XX^{e} siècle, et dont la façade donnait sur la rue Dorchester (**figures 76 et 77**). Au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, l'espace est occupé par une station-service (**figure 86**).

Photo 186. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1R, vers l'ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-390)

Photo 187. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1R100, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-380)

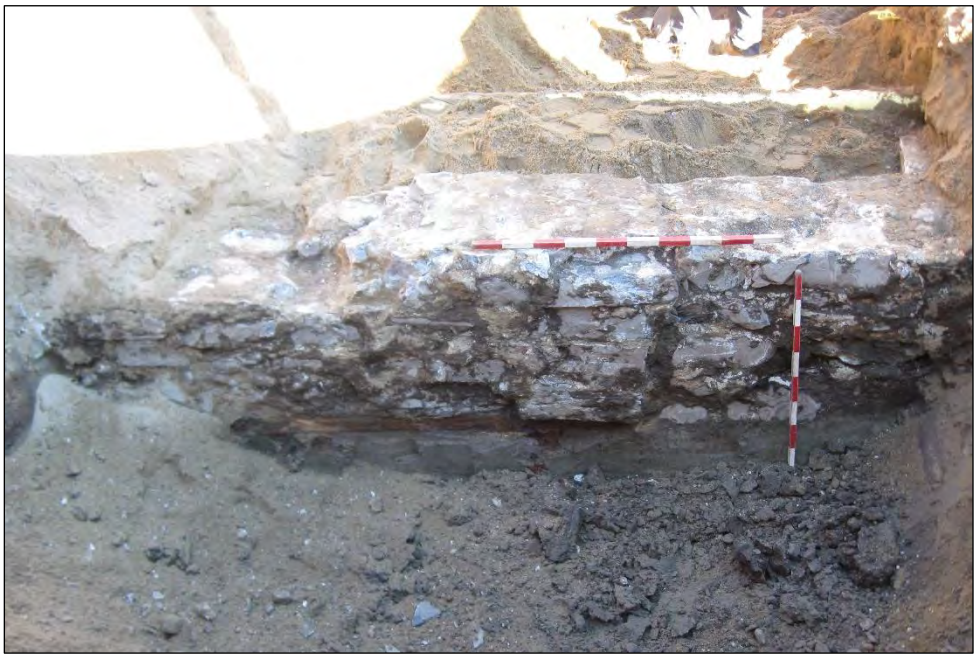

Photo 188. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1R100, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-385)

Photo 189. Angle sud-ouest intérieur du bâtiment auquel sont associés les vestiges VQ-21-DORCH-1R100 et 1R150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-384)

Photo 190. Sommet du vestige VQ-21-DORCH-1R150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-388)

Photo 191. Parement nord (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1R150, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-386)

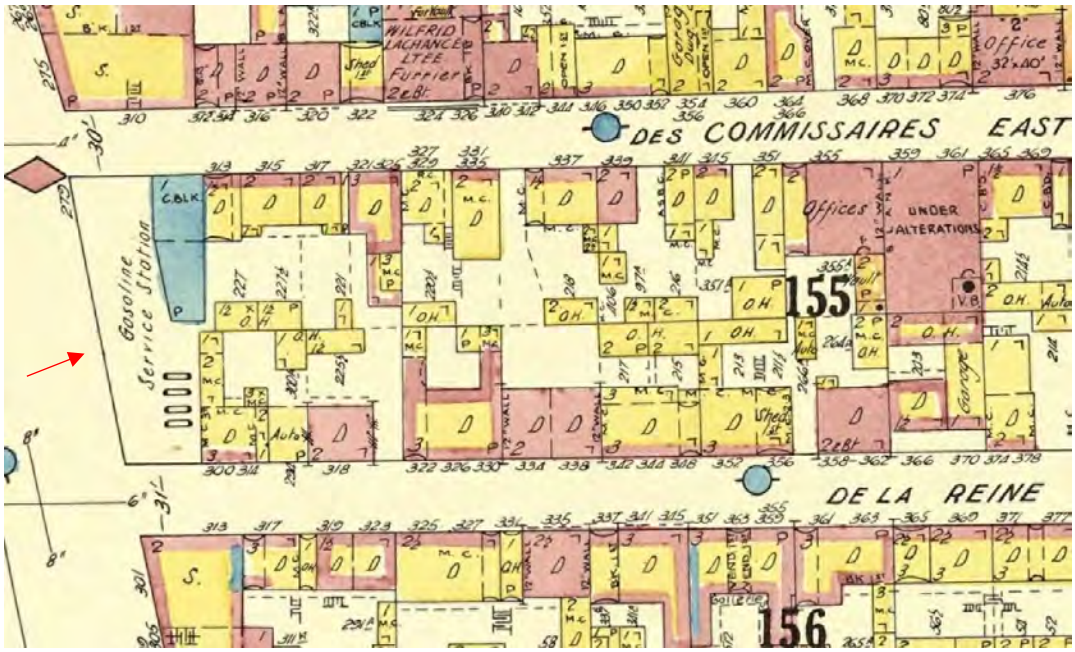

Figure 86. Extrait du plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 (BAnQ, G, 1144, Q4G475, U5, V.1,1957 CAR) La flèche rouge montre que l'emplacement de la sous-opération VQ-21-DORCH-1R était alors occupé par une station-service.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1S : vestiges maçonnés en pierre mis au jour en face du 290, rue du Dorchester, au nord de la rue de la Reine

Plusieurs vestiges maçonnés en pierre ont été mis au jour du côté est de la rue Dorchester, entre les rues de la Reine au sud et des Commissaires au nord (sous-opération VQ-21-DORCH-1S), plus précisément en face du 290, rue Dorchester (**figure 87**). Les travaux d'excavation qui y ont été effectués avaient comme objectif d'acheminer les servitudes d'aqueduc et d'égout au petit parc présent à l'est dans l'éventualité d'y aménager des services publics comme un abreuvoir ou encore des toilettes publiques. Au total, cinq sections de murs appartenant à un ancien bâtiment ont été mis au jour sous les aménagements modernes du secteur (vestiges 1S100, 1S150, 1S200, 1S250 et 1S350). Le sommet de ces derniers reposait sous des remblais modernes.

En effet, la séquence des sols qui y a été observée se composait soit de la chaussée de la rue en asphalte (lot 1S1; 0,17 m), du trottoir en béton (0,23 m) ou d'une dalle en béton (0,10 m) associée à un sentier permettant d'accéder au petit parc localisé en limite est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S. Ces différents niveaux de surface reposaient sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1S2; 0,30-0,40 m), qui était suivi d'un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1S3; 0,30-0,50 m) (**photo 192; figure 88**).

Orienté selon un axe nord-sud, le vestige 1S100, correspondant au mur est de l'ancien bâtiment, a été dégagé sur une longueur de 1,66 m et une largeur de 0,40 m. Il s'agissait d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. D'une hauteur de 1,22 m, son parement était plus ou moins dressé et comptait huit à neuf assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photo 193**). Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige d'une largeur moyenne de 0,03 m. À la base de la limite sud du vestige 1S100, il y avait une ouverture mesurant 0,30 m de largeur sur 0,25 m de hauteur. Cette ouverture permettait le passage d'une ancienne conduite d'égout en terre cuite grossière orientée selon un axe est-ouest et d'un diamètre de 0,15 m (**photo 194**). Enfin, à l'angle intérieur des murs nord et est, quatre planches de bois orientées selon un axe est-ouest ont été observées. Dans un état de décomposition très avancé, celles-ci s'étendaient sur une longueur variant de 0,25 m à 0,30 m tandis que leur largeur variait de 0,06 m à 0,18 m. D'une épaisseur moyenne de 0,07 m, elles s'appuyaient contre le parement intérieur du mur est, sur une autre pièce de bois. Orientée selon un axe nord-sud, cette dernière mesurait 1,15 m de longueur sur 0,10 m de largeur et 0,05 m d'épaisseur (**photo 195**).

Les vestiges 1S150 et 1S250, correspondant au mur nord de l'ancien bâtiment, étaient orientés selon un axe est-ouest. Le vestige 1S250 s'étendait sur une longueur de 0,98 m et sur une largeur minimale de 0,20 m. Elle comptait trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur globale de 0,41 m. Comme pour le mur sud de cet ancien bâtiment, son mur nord a également été brisé lors de la construction du massif de conduits un peu à l'est sur une longueur de 1,45 m et par la suite déstructuré à son sommet lors de la pose d'une conduite de gaz. Sous celle-ci et vers l'est, le vestige 1S250 a été dégagé sur une longueur de 0,87 m et sur une largeur 0,33 m. Il était constitué de trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,45 m (**photo 196**).

Le mur nord de l'ancien bâtiment a par la suite été démoli par un autre massif en béton orienté selon un axe nord-sud. Le vestige 1S150 a été dégagé à 0,58 m à l'est de ce second massif de conduits sur une longueur de 1,50 m et une largeur de 0,58 m (**photo 197**).

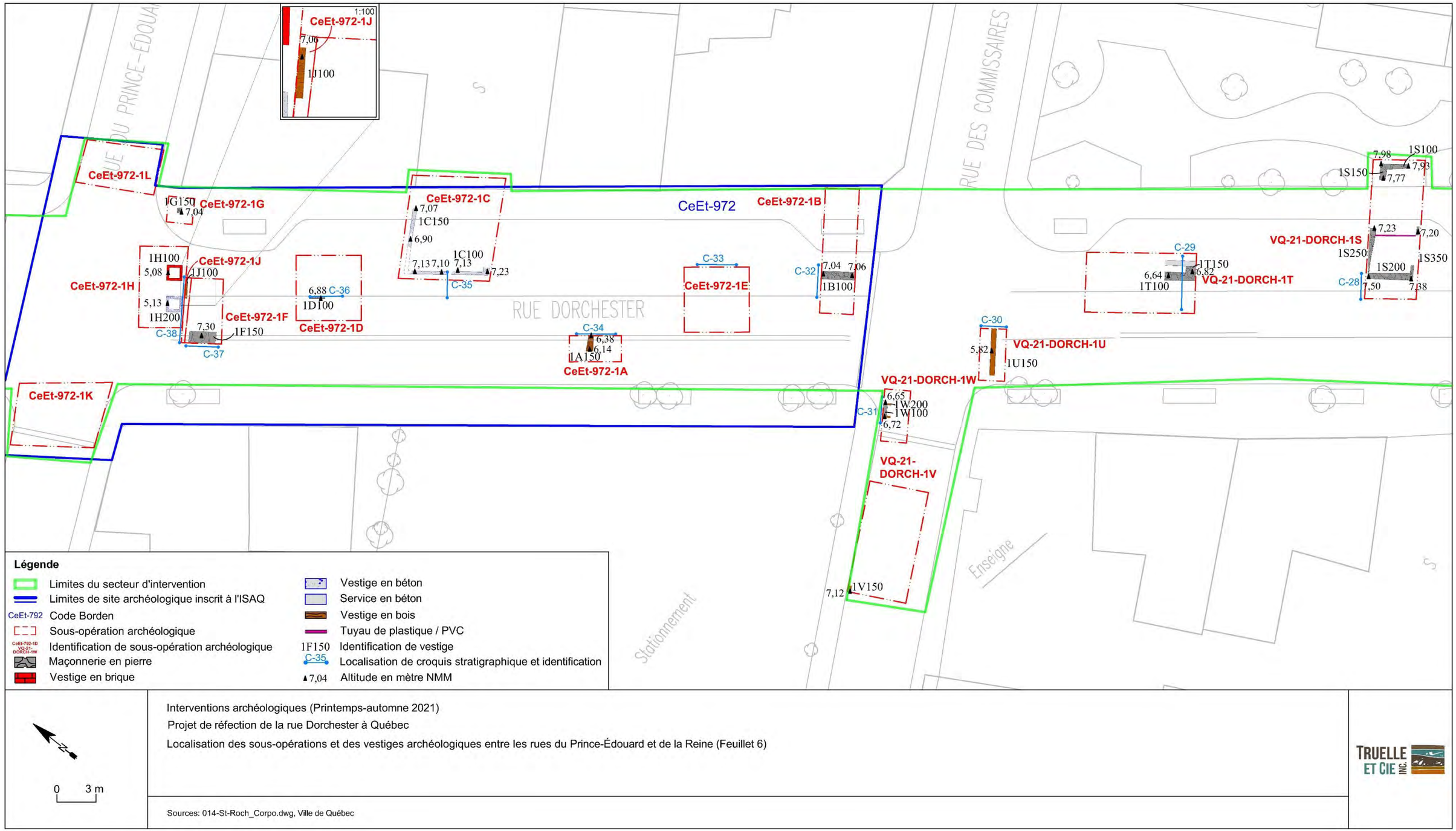

Figure 87. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine (Feuillet 6)

D’une hauteur globale de 1,18 m, son parement était plus ou moins dressé et constitué de dix assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photo 198**). Par ailleurs, spécifions que la base de ces deux vestiges 1S150 et 1S250 n’a pas été atteinte.

Le vestige 1S200, correspondant au mur ouest de l’ancien bâtiment, était orienté selon un axe nord-sud. Il a été dégagé sur une longueur de 2,67 m tandis que sa largeur était de 0,46 m et sa hauteur résiduelle de 0,79 m. Il s’agissait d’un mur à double parement avec remplissage médian fait de pierres calcaires ébauchées. Son parement extérieur, qui s’appuyait contre la paroi de la tranchée de construction qui a été creusée dans une argile limoneuse brun foncé à grise (lot 1S4), était non dressé et constitué de cinq à six assises plus ou moins régulières (**figure 88; photo 199**). Également constitué de cinq à six assises plus ou moins régulières, son parement intérieur s’est révélé plus ou moins dressé (**photo 200**). La longueur moyenne des pierres était de 0,35 m sur une hauteur moyenne de 0,15 m. Celles-ci étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d’une largeur moyenne de 0,03 m. Le vestige reposait sur une semelle de bois de 0,06 m d’épaisseur.

Le vestige 1S350, correspondant au mur sud de l’ancien bâtiment, était orienté selon un axe est-ouest. Il était constitué de deux sections. Une première à l’ouest s’étendait sur une longueur de 0,64 m et une largeur de 0,25 m. Elle comprenait trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur globale de 0,60 m. L’extrémité ouest du vestige 1S350 s’imbriquait dans le parement intérieur du vestige 1S200. Vers l’est, le vestige a été brisé lors de la pose d’un massif de conduits en béton sur une longueur de 2,35 m tandis que plus à l’est, il s’est révélé en partie déstructuré en raison de la pose d’une conduite de gaz. Y subsistait tout de même une seconde section résiduelle qui s’étendait sur une longueur de 0,65 m. Dégagée sur une largeur de 0,10 m, elle était également constituée de trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,40 m (**photo 201**).

Photo 192. Paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S et sommet dérasé du mur ouest de l’ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S200), vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-302)

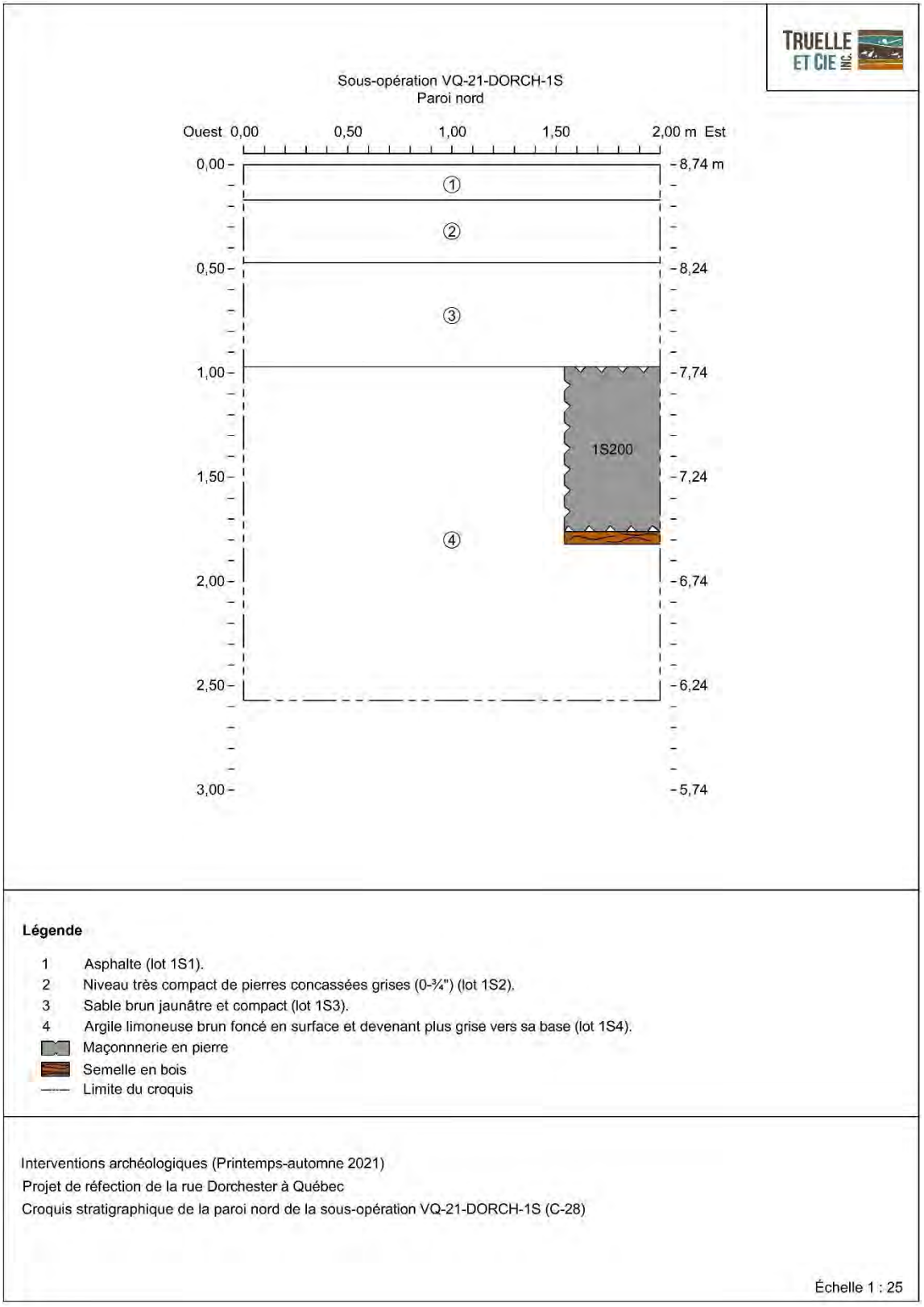

Figure 88. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S (C-28)

Photo 193. Parement ouest (extérieur) du mur est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-298)

Photo 194. Vue rapprochée de l'ouverture visible à la base du mur est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100) permettant le passage d'une ancienne conduite d'égout, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-290)

Photo 195. Vue détaillée des planches de bois présentes à l'angle nord-est de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1S100 et 1S150), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-295)

Photo 196. Angle nord-ouest du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S200 et 1S250, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-301)

Photo 197. Angle nord-est du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S100 et 1S150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-294)

Photo 198. Parement sud (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S150, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-284)

Photo 199. Parement est (intérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S200, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-305)

Photo 200. Angle sud-ouest du bâtiment formé par les vestiges VQ-21-DORCH-1S200 et 1S350, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-307)

Photo 201. Parement ouest (extérieur) du vestige VQ-21-DORCH-1S200, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-298)

Par ailleurs, le sol identifié à l'intérieur des vestiges 1S100, 1S150, 1S200, 1S250 et 1S350 correspondait à un remblai de démolition constitué de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des briques complètes et en fragments (5%), des fragments de pierres calcaires (2%) et un peu de mortier beige (2%) (lot 1S5). Son épaisseur variait de quelques centimètres sous les massifs en béton à 0,85 m sous les remblais modernes. La présence de ce remblai de démolition, qui semblait se poursuivre vers l'est, à l'angle des murs est et sud, pourrait attester de la présence peut-être d'une ancienne entrée de cave. Par ailleurs, le lot 1S5 a livré plusieurs artéfacts dont des contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, un pot à conserve en grès grossier, une fiole à colle en verre incolore et plusieurs bouteilles diverses de médicaments et d'alcool en verre (**photos 202 et 203; annexe 4**). Tous ces artéfacts confirment une occupation datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle au début du XX^{e} siècle.

Quant au parement extérieur du vestige 1S100, il était bordé par le sol naturel, soit une argile limoneuse brun foncé en surface et devenant plus grise vers sa base (lot 1S4). Très compacte, celle-ci a été excavée sur une profondeur de 1,60 m. C'est également dans ce sol naturel qu'ont été excavées les tranchées de construction des murs mis au jour.

En 1875, l'espace correspondant à l'emplacement de la sous-opération VQ-21-DORCH-1S est alors libre de bâti (**figure 89**). En somme, les vestiges VQ-21-DORCH-1S100, 1S150, 1S250 et 1S200 respectivement aux murs de fondation est, nord et ouest d'un ancien bâtiment en brique et en bois qui était visible à l'angle nord-est des rues Dorchester et de La Salle à la toute fin du XIX^{e} siècle (**figure 90**) et au début du siècle suivant (**figure 91**). Abritant d'abord une habitation domestique, ce bâtiment aurait changé de vocation au fil du temps puisqu'il aurait accueilli des commerces au début du XX^{e} siècle, soit un atelier de mocassins, puis une buanderie chinoise. Notons que le vestige 1S250 pourrait d'ailleurs s'avérer être la continuité du vestige 1R150 (**figure 87**). Quant au vestige 1S350, il pourrait correspondre à un mur de refend qui se trouvait à l'intérieur du bâtiment.

Photo 202. Bouteilles carrées aux coins chanfreinés en verre coloré brun (années 1820-1920 (lot VQ-21-DORCH-1S5) (Photo Patricia Loubier)

Photo 203. Bouteille à boisson alcoolisée en verre coloré vert foncé portant l'inscription « Cacao D. Guillot » (ca 1870-1900) (lot VQ-21-DORCH-1S5) (Photo Patricia Loubier)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1T : vestiges maçonnés en pierre dégagés en face du 280, rue Dorchester, au sud de la rue des Commissaires

Une tranchée a été excavée du côté est de la rue Dorchester, en face du bâtiment sis au numéro civique 280 et d'un petit parc localisé entre les rues des Commissaires au nord et de la Reine au sud afin de mettre en place un nouveau puisard (sous-opération VQ-21-DORCH-1T). La sous-opération VQ-21-DORCH-1T était orientée selon un axe nord-ouest/sud-est et s'étendait sur une longueur de 3,75 m et une largeur de 2,40 m. Celle-ci a permis de mettre au jour le coin sud-ouest d'un ancien bâtiment (**figure 87; photo 204**).

Les vestiges maçonnés 1T00 et 1T150 reposaient sous les aménagements modernes de la rue Dorchester. Ceux-ci se composaient de la chaussée en asphalte (lot 1T1; 0,17 m) et de son lit de pose correspondant à une couche très compacte de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1T2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1T3; 0,60 m), puis sur un autre remblai qui était constitué de sable brun orangé, très compact, contenant des galets (2%) (lot 1T4; 0,80 m). Ce dernier remblai recouvrait un remblai de démolition de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des fragments de briques (3%), de pierres calcaires (2%) de bois (1%) et un peu de mortier (<1%) (lot 1T5; 0,50 m). Le lot 1T5 recouvrait aussi le sommet dérasé des vestiges maçonnés en pierre 1T100 et 1T150 (**photo 205; figure 92**).

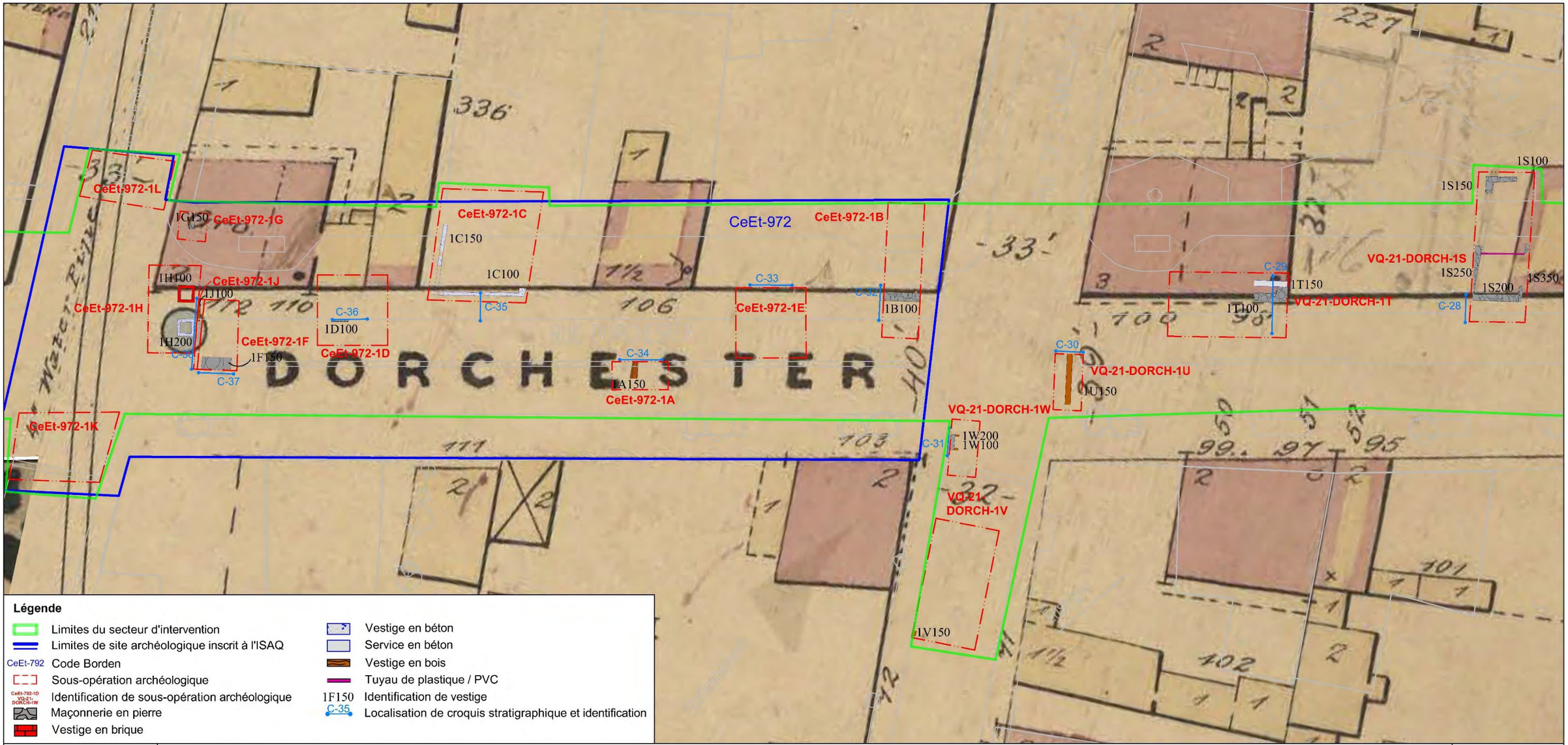

Figure 89. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de D.A. Sanborn et C.E. Goad de 1875 (Feuillet 6)

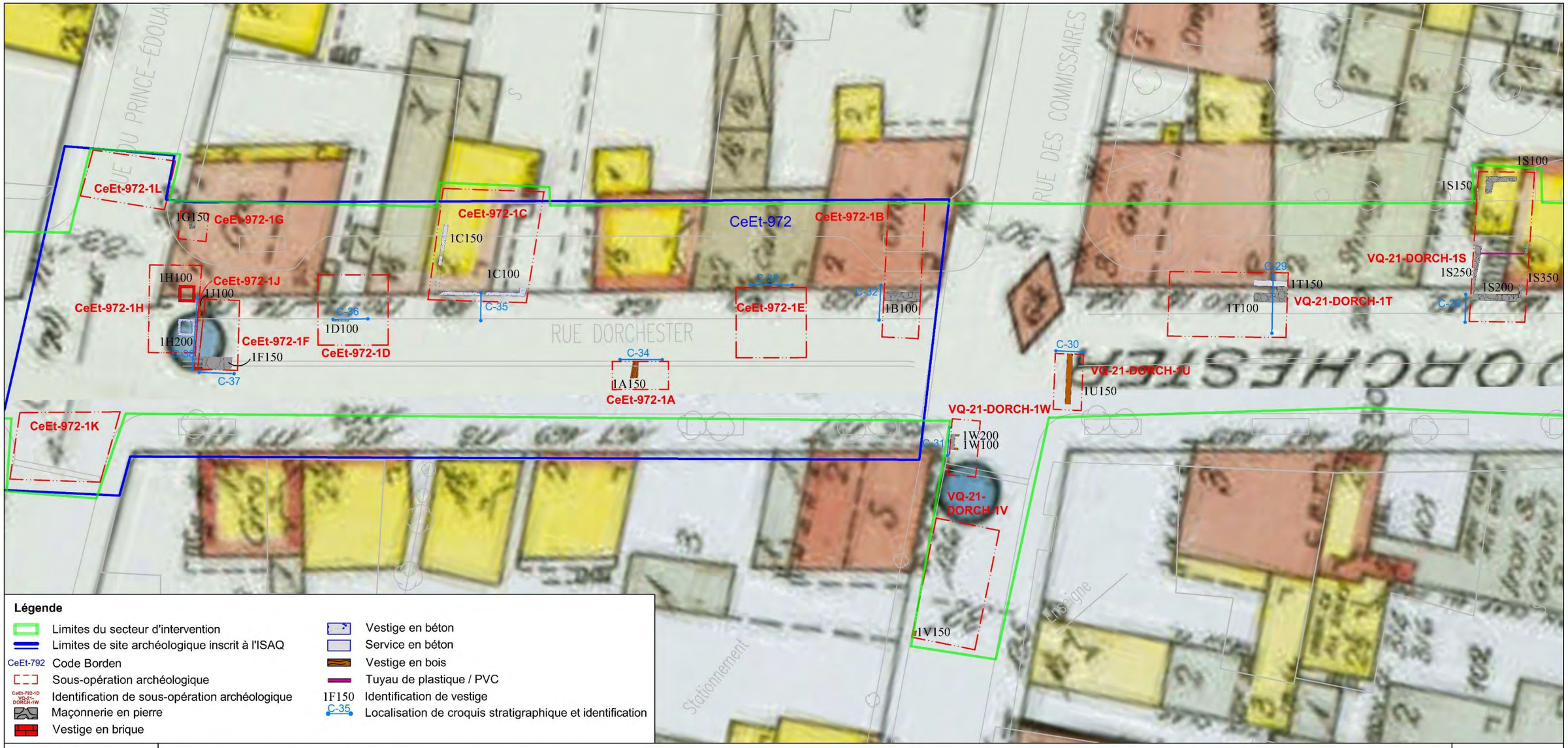

Figure 90. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de C.E .Goad de 1898 (Feuillet 6)

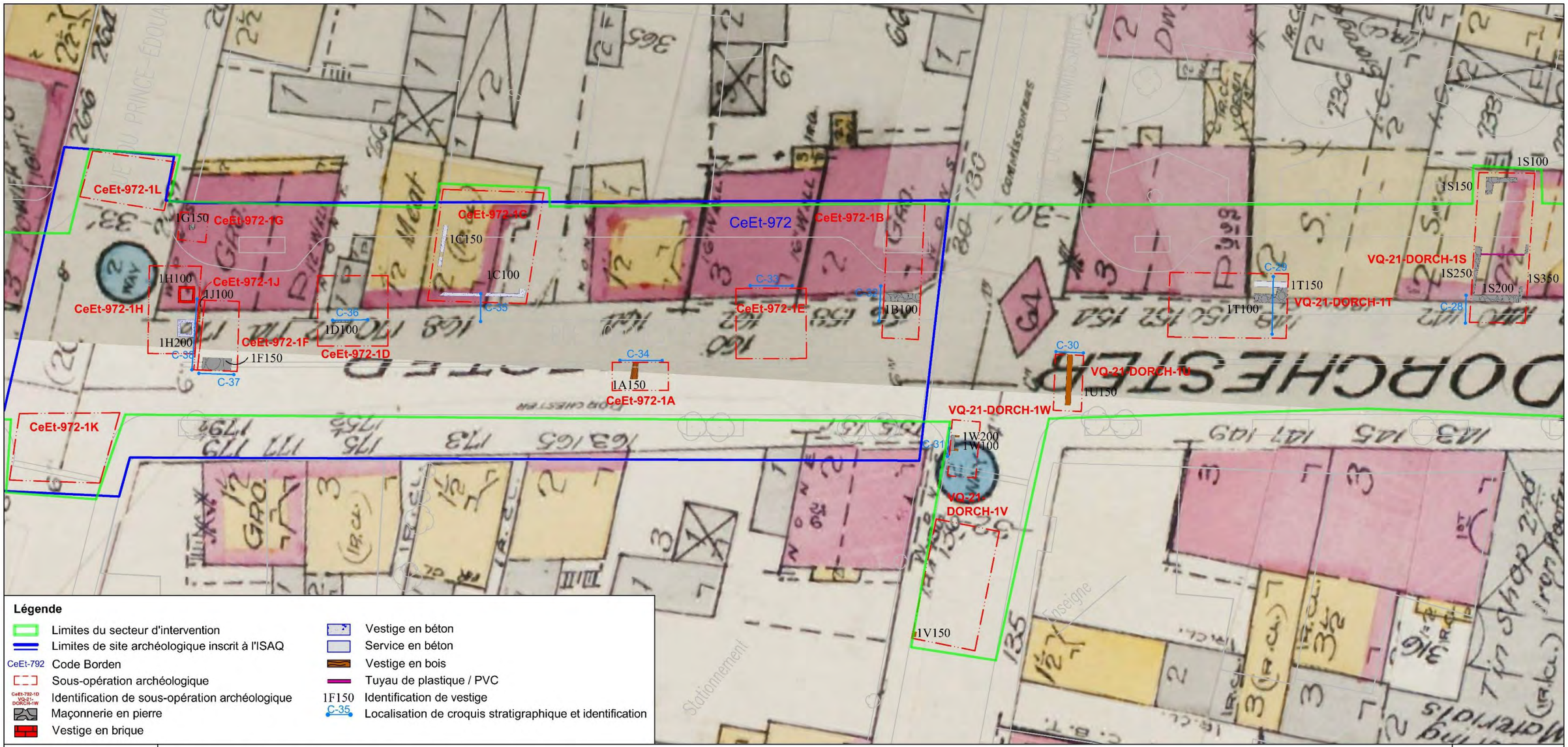

Figure 91. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine superposée au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 6)

Photo 204. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-270)

Photo 205. Paroi sud de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T et sommet dérasé du vestige VQ-21-DORCH-1T100, vers le sud-sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-280)

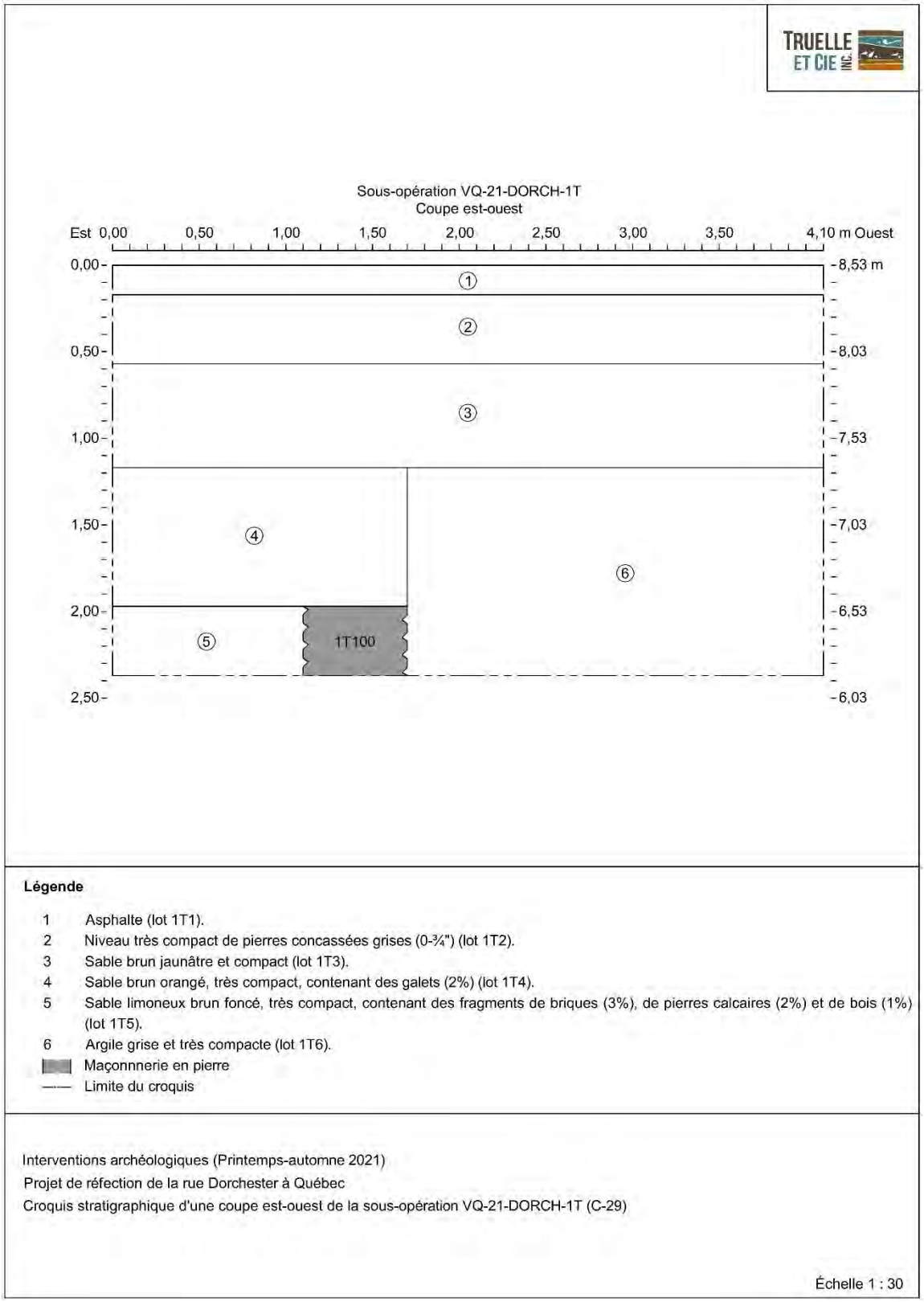

Figure 92. Croquis stratigraphique d'une coupe est-ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1T (C-29)

Ces derniers formaient l'angle sud-ouest d'un ancien bâtiment (**figure 87; photo 205**). En somme, il s'agissait de maçonneries à double parement avec remplissage médian (vestiges 1T100 et 1T150). Le mur ouest (vestige 1T100) s'étendait sur une longueur variant de 2,40 m (extérieur) à 1,60 m (intérieur) tandis que sa largeur était de 0,60 m et sa hauteur de 0,40 m. Il était constitué de trois assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées formant un parement extérieur non dressé (**photo 206**) et intérieur plus ou moins dressé (**photo 207**) tandis qu'il s'appuyait contre la paroi de la tranchée de construction (**photo 206**). La base du vestige 1T100 reposait sur une semelle en bois d'une épaisseur résiduelle de 0,08 m. Quant au mur sud du bâtiment (vestige 1T150), il était orienté selon un axe est-ouest (**photo 205**). Il était constitué de deux assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées totalisant une hauteur globale de 0,23 m (parement intérieur). Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,03 m. Par ailleurs, la longueur dégagée du vestige 1T150 était de 0,70 m tandis que la largeur de son sommet était de 0,40 m. La base intérieure du vestige 1T150 reposait sur deux pièces de bois orientées selon un axe est-ouest. Leur largeur variait de 0,06-0,12 m pour la pièce sud à 0,18 m pour la pièce nord tandis que leur épaisseur moyenne était de 0,08 m (**photo 208**). Enfin, le parement intérieur du vestige 1T150 était bordé par un sol naturel correspondant à une argile grise, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 1,40 m (lot 1T6). En somme, les vestiges VQ-21-DORCH-1T100 et 1T150 pourraient correspondre au coin sud-ouest d'un bâtiment en brique qui était présent à l'angle sud-est des rues Dorchester et des Commissaires à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle (**figure 89**) jusqu'au début du XX^{e} (**figure 91**), probablement une habitation résidentielle comprenant un rez-de-chaussée à vocation commerciale.

Photo 206. Parement ouest (extérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-279)

Photo 207. Parement est (intérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-274)

Photo 208. Vue détaillée des pièces de bois présentes à la base du parement est (intérieur) du mur ouest de l'ancien bâtiment (VQ-21-DORCH-1T100), vers le sud-est (TCI-VQ-DORCH-2021-276)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1U : drain en bois à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Dorchester et des Commissaires Est

Les travaux d'excavation effectués en vue de la pose du nouveau réseau d'aqueduc et d'égout à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues Dorchester et des Commissaires Est (sous-opération VQ-21-DORCH-1U) ont conduit à la découverte d'une section d'un ancien drain en bois (vestige 1U150) (**figure 87; photo 209**). Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, son sommet se situait à environ 2,50 m sous la surface de la rue Dorchester. D'une longueur de 3,60 m, son extrémité ouest aurait été brisée lors de la mise en place de la conduite d'égout désuète. Sa largeur variait de 0,24 m (intérieure) à 0,40 m (extérieure) tandis que sa hauteur était de 0,25 m. Les planches constituant le couvercle et le fond du drain, d'une épaisseur de 0,08 m, étaient posées à plat tandis que celles des côtés étaient posées de champ. L'intérieur du drain était comblé au moyen d'un limon brun grisâtre et compact (**photo 210**). Le drain en bois VQ-21-DORCH-1U150 reposait dans une argile très compacte de couleur brun clair en surface et devenant plus bleutée vers sa base, qui a été excavée sur une profondeur de 1,30 m (lot 1U4). À noter qu'aucune tranchée de construction n'a été observée en paroi. Enfin, il était recouvert de niveaux récents soit, sous la chaussée en asphalte (lot 1U1; 0,08 m) et son lit de pose (lot 1U2; 0,40 m) de même que d'un remblai de sable brun jaunâtre (lot 1U3; 0,80 m) (**figure 93**).

En somme, ce drain en bois témoignerait des premiers aménagements visant le drainage des eaux usées en bordure sud de la rue des Commissaires au cours du XIX^{e} siècle.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1V : drain en bois dégagé au nord-ouest de l'intersection des rues Dorchester et des Commissaires Est

Une tranchée a été excavée au nord-ouest de l'intersection des rues Dorchester et des Commissaires Est, plus précisément en bordure du trottoir nord de la rue des Commissaires Est (sous-opération VQ-21-DORCH-1V) (**figure 87; photo 211**). L'objectif de cette excavation était de brancher le nouveau réseau d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau actif de la rue des Commissaires. La sous-opération VQ-21-DORCH-1V était orientée selon un axe nord-est/sud-ouest et s'étendait sur une longueur de 7,70 m et une largeur de 4,10 m. Un drain en bois a été mis au jour dans la paroi nord de la tranchée, à environ 1,50 m à l'est de la limite ouest des travaux.

Les résidus de bois de cet ancien drain, visibles uniquement en paroi de la tranchée excavée, à une profondeur de 1,40 m sous la surface, étaient orientés selon un axe nord-est/sud-ouest. Cette surface se composait du trottoir en béton (lot 1V1; 0,25 m) et de son lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1V2; 0,30 m). S'ensuivait une couche de limon gris bleuté, compact à très compact (lot 1V3), dans laquelle reposait le drain de bois à une profondeur de 0,85 m sous la surface de cette couche (vestige 1V150) (**photo 212**). De forme quadrangulaire, le vestige 1V150 mesurait 0,20 m de côté. Il était constitué de deux planches posées de champ pour les côtés et de deux planches posées à plat pour le fond et le couvercle. L'épaisseur de ces planches variait de 0,03 m à 0,04 m. Il a cependant été impossible d'identifier le nombre de planches qui constituaient le drain à l'origine pour des raisons de sécurité, la base de l'excavation se situant à près de 3,00 m de profondeur. Ce drain de bois devait servir à drainer les eaux de pluie autour du bâtiment en brique visible sur les plans d'assurance-incendie de 1875, 1898 et de 1910-1912 (1922) (**figures 89 à 91**) et qui se situait à l'angle nord-ouest des rues des Commissaires et Dorchester.

Photo 209. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1U, vers l'ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-180)

Photo 210. Vue détaillée du drain en bois VQ-21-DORCH-1U150, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-181)

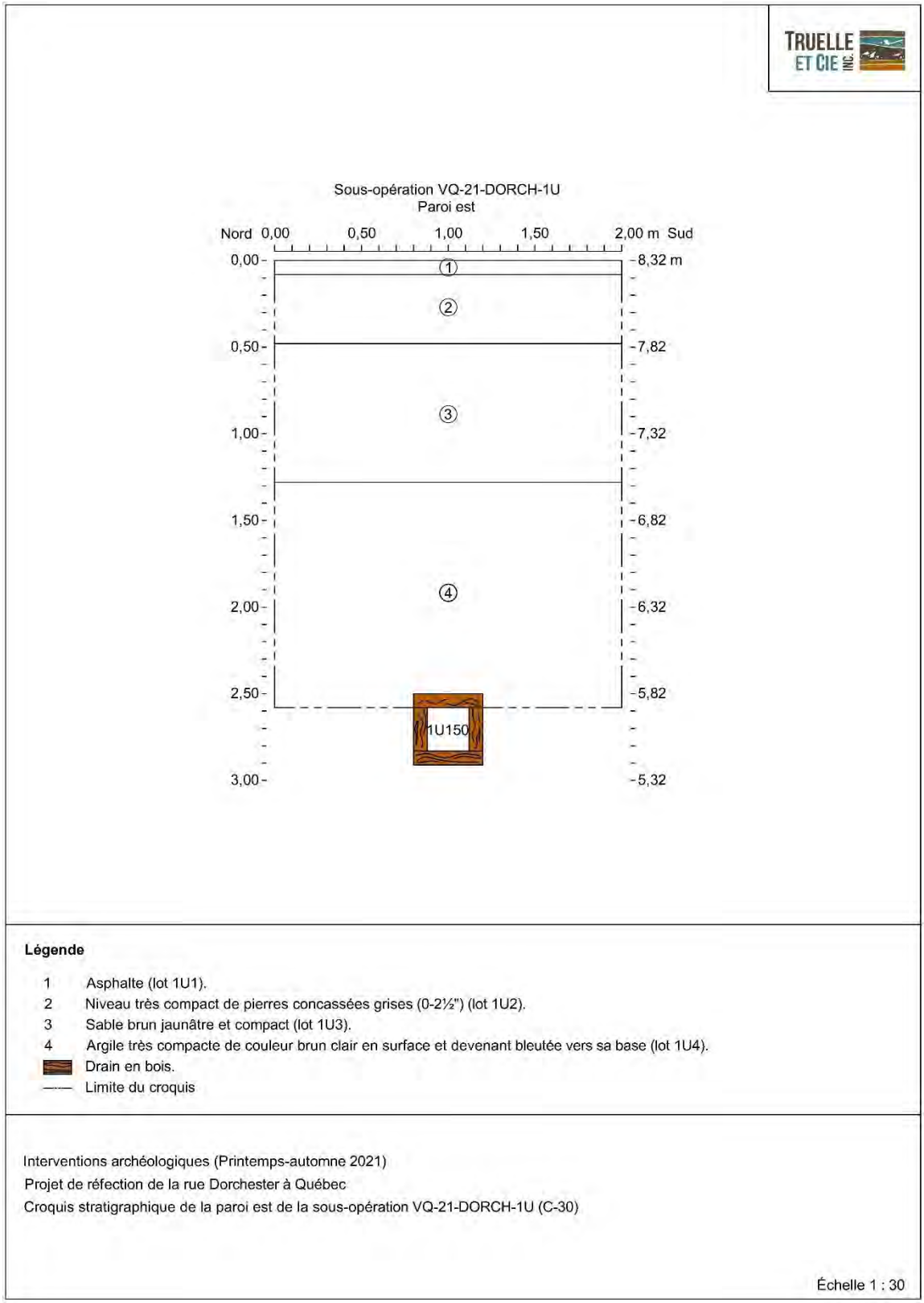

Figure 93. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1U (C-30)

Photo 211. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1V, vers le nord-est (TCI-VQ-DORCH-2021-142)

Photo 212. Restes d'un drain en bois (vestige 1V150) observés dans la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1V, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-350)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1W : drain en bois dégagé à l'angle nord-ouest des rues Dorchester et des Commissaires Est

Un autre drain en bois a été mis au jour cette fois à l'angle nord-ouest des rues Dorchester et des Commissaires (sous-opération VQ-21-DORCH-1W) (**figure 87; photo 213**). Orientée selon un axe nord-sud, il reposait sous un massif en béton contenant des conduits qui lui était perpendiculaire.

Photo 213. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1W, vers l'ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-156)

Le trottoir en béton, d'une épaisseur de 0,23 m, formait la surface de la tranchée (lot 1W1). S'ensuivaient les remblais habituels faits de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1W2; 0,40 m) et de sable brun jaunâtre, compact, dont l'épaisseur variait de 0,27 m sur le massif de conduits (vestige 1W100) à 1,40 m de chaque côté de ce dernier (lot 1W3). En ce qui concerne ce massif bétonné, il avait une forme quadrangulaire mesurant 0,60 m de côté (**figure 94**).

C'est d'ailleurs sous le lot 1W3 que le vestige du drain en bois a été mis au jour (lot 1W200). Ce dernier était constitué de deux côtés en bois, formé chacun de deux pièces de bois posées de champ l'une sur l'autre (**photo 214**). Chacune d'elles mesurait 0,30 m de hauteur sur 0,13 m de largeur. Atteignant une hauteur globale de 0,20 m, le couvercle du drain était constitué de deux assises de pierres calcaires ébauchées liées entre elles au moyen de béton.

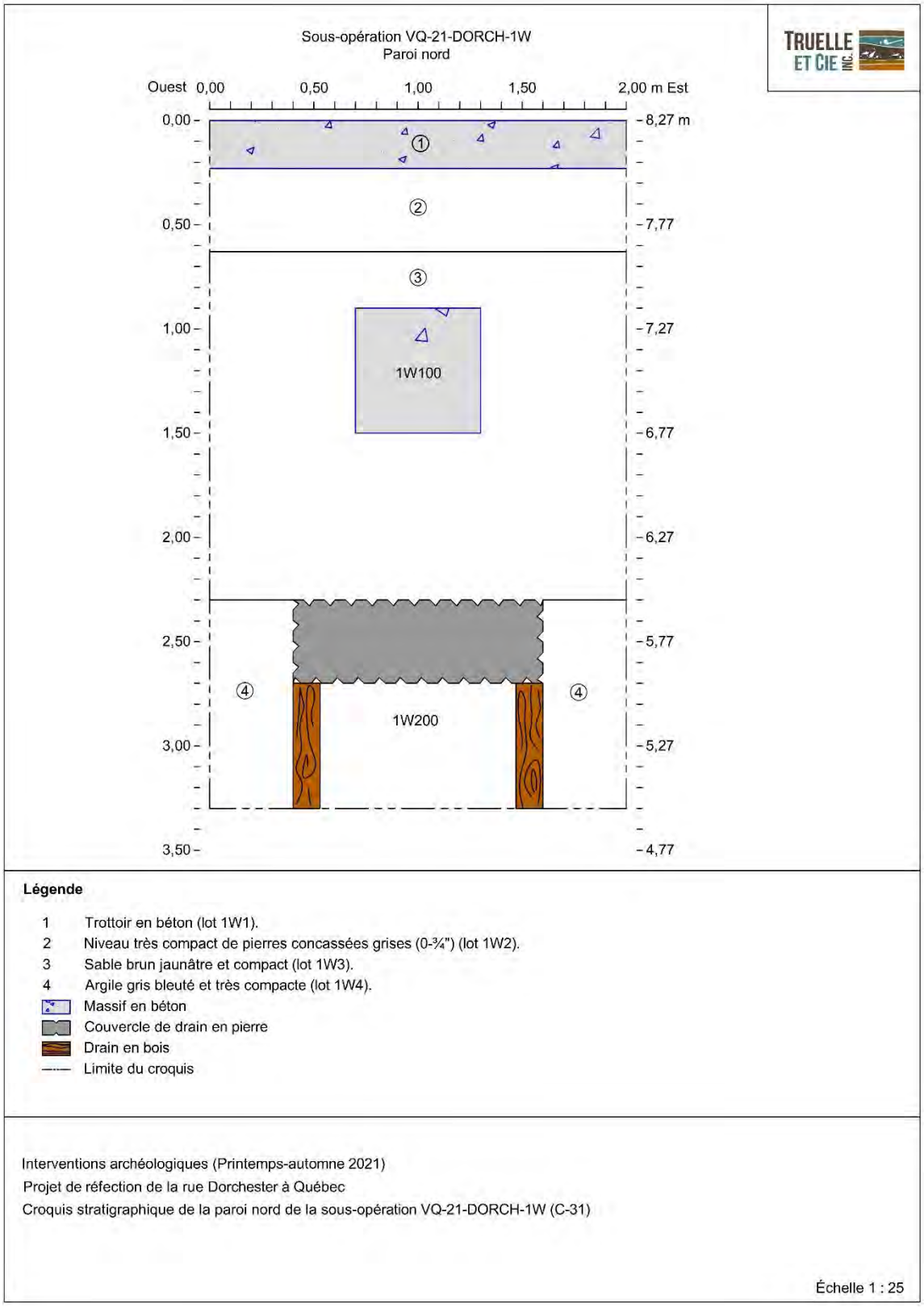

Figure 94. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1W (C-31)

Photo 214. Vue détaillée du drain en bois VQ-21-DORCH-1W200, vers le nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-162)

Son épaisseur totale était de 0,40 m sur 1,20 m de longueur. L'intérieur du drain avait une hauteur de 0,60 m sur une largeur de 1,00 m. Une section d'un conduit en cuivre, qui ressemblait à un robinet de tonneau, était présente à l'intérieur du drain. Enfin, celui-ci reposait dans une argile gris bleuté, très compacte et excavée sur une profondeur de 1,00 m (lot 1W4).

Cet autre drain en bois et en pierre est, une fois de plus, un bel exemple des efforts qu'ont fait les autorités de la Ville de Québec au cours du XIX^{e} siècle pour l'assainissement et la salubrité de la ville. Ce drain devait se déverser dans la rivière Saint-Charles localisée un peu plus au nord.

Sous-opération CeEt-972-1A : drain en bois dégagé en face du bâtiment sis au 261-263, rue Dorchester

Un drain en bois a été mis au jour lors de la pose des conduits d'aqueduc et d'égout en face du bâtiment sis au 261-263, rue Dorchester (sous-opération CeEt-972-1A) (**figure 87; photo 215**).

La limite sud-ouest de ce drain en bois, qui était orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, aurait été brisée lors de la mise en place des nouveaux conduits d'aqueduc et d'égout dans la rue Dorchester. Il reposait à une profondeur de 1,90 m, sous la chaussée en asphalte (lot 1A1; 0,18 m), son lit de pose

très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1A2; 0,40 m), puis un autre remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1A3; 0,85 m). Enfin, le drain en bois 1A150 reposait sous 0,47 m d'argile brun grisâtre et très compacte (lot 1A4). Distancés de 0,39 m, ses deux côtés étaient constitués de deux planches posées de champ mesurant 1,10 m de longueur sur 0,26 m de hauteur et 0,04 m d'épaisseur (**photo 216**). Quant au fond du drain, il était constitué d'une planche posée à plat s'étendant sur une longueur de 1,10 m tandis que sa largeur était de 0,26 m et son épaisseur de 0,04 m (**figure 95**).

Le vestige CeEt-972-1A150 constitue un autre exemple des premiers aménagements de drainage de rue mis en place par les autorités de la Ville de Québec au XIX^{e} siècle.

Sous-opération CeEt-972-1B : vestige maçonné en pierre mis au jour en face du 275, rue Dorchester

Un vestige maçonné en pierre a été mis au jour lors des travaux d'excavation réalisés en face du 275, rue Dorchester, immédiatement au nord de la rue des Commissaires, et qui avaient comme objectif la mise en place d'un émissaire d'égout (sous-opération CeEt-972-1B) (**figure 87; photo 217**). Orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, la sous-opération CeEt-972-1B s'étendait sur une longueur de 9,77 m et une largeur de 2,70 m.

Le vestige maçonné 1B100 reposait sous les aménagements modernes composés de la chaussée en asphalte de la rue Dorchester (lot 1B1; 0,17 m), d'un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1B2; 0,40 m), puis d'un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 1B3; 0,90 m) (**figure 96**). Le sommet du vestige 1B100 est apparu sous le lot 1B3. Il s'agissait d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian fait de pierres de calcaire et de calcaire schisteux ébauchées. Orienté selon un axe nord-sud, ce vestige a été dégagé sur une longueur de 2,60 m tandis que sa largeur était de 0,52 m et sa hauteur résiduelle de 0,48 m (**photo 218**). Seul son parement ouest (extérieur) a été dégagé. Celui-ci était plus ou moins dressé et constitué de trois assises plus ou moins régulières (**photo 219**). Les dimensions des pierres constituant ces assises variaient de 0,30 m à 0,70 m de longueur sur 0,10 m à 0,25 m de hauteur. Elles étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, dont la largeur moyenne était de 0,03 m.

Le vestige CeEt-972-1B100 reposait sur une semelle de bois visible seulement sur une largeur de 0,31 m et une hauteur résiduelle de 0,03 m. Bien que non entièrement dégagé, le sol à l'est du mur se composait d'un remblai de démolition de sable brun, compact, contenant des fragments de briques (5%) et de pierres calcaires (3%) et dégagé sur une profondeur d'à peine de 0,10 m (lot 1B4). Quant au parement ouest du vestige, il était bordé par un sol naturel correspondant à une argile brune en surface et grisâtre à sa base, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 1,80 m (lot 1B5).

En somme, le secteur de la sous-opération CeEt-972-1B présentait un potentiel archéologique jugé moyen. En effet, il était possible d'y mettre au jour des vestiges d'habitations et de commerces occupant les lieux au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Sur le plan d'assurance-incendie de 1875, cet espace est libre de construction (**figures 89 et 97**). Il faut attendre le début du XX^{e} siècle pour qu'un bâtiment en brique soit visible à cet endroit (**figure 91**). Le vestige CeEt-972-1B100 pourrait donc correspondre à la façade (mur ouest) d'un bâtiment commercial (*Gro.*) qui aurait été démoli au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

Photo 215. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1A, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-072)

Photo 216. Vue d'ensemble du drain en bois CeEt-972-1A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-068)

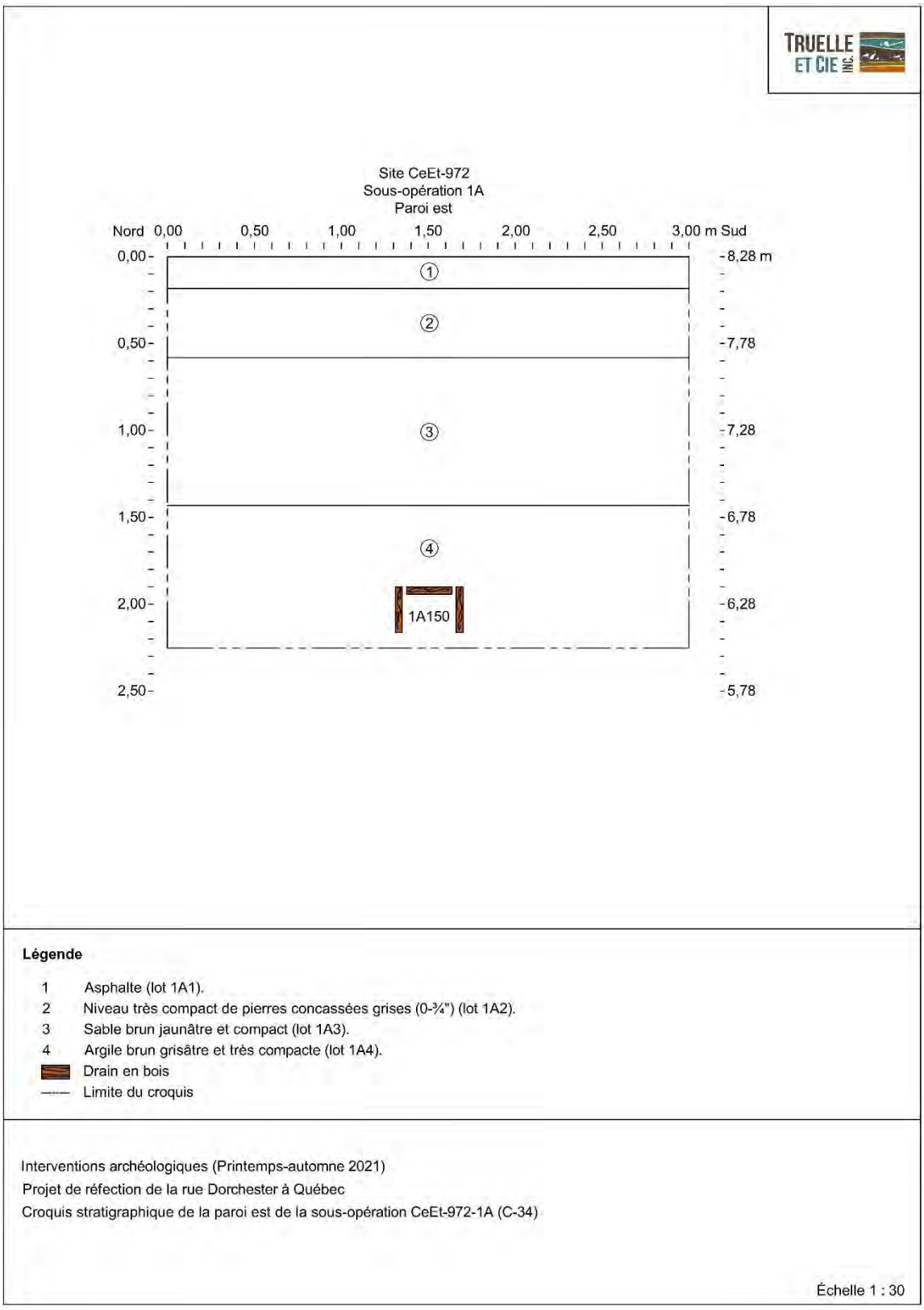

Figure 95. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1A (C-34)

Photo 217. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1B, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-100)

Photo 218. Paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1B et sommet dérasé du vestige CeEt-972-1B100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-972-2021-102)

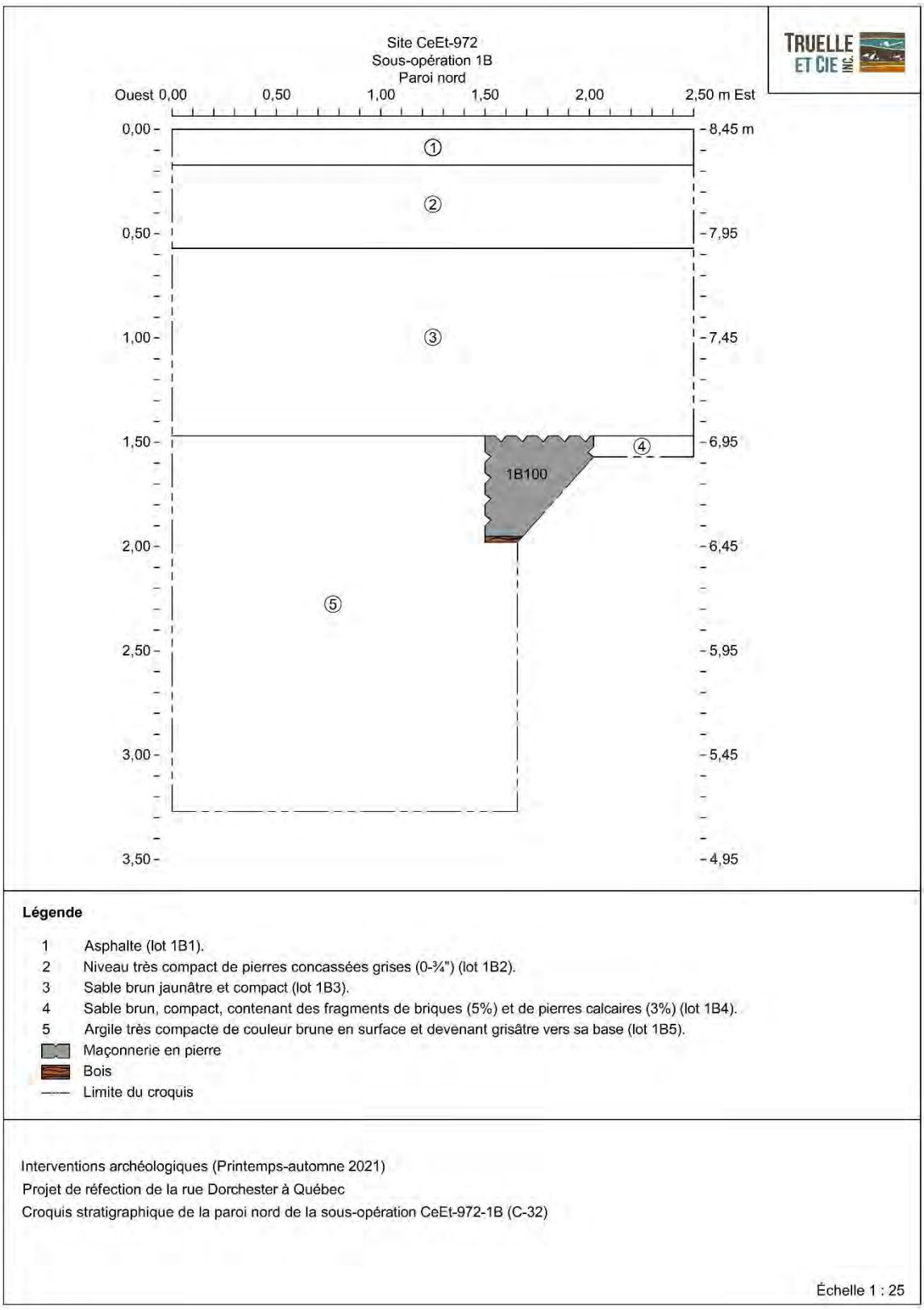

Figure 96. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1B (C-32)

Photo 219. Parement ouest (extérieur) du vestige CeEt-972-1B100, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-106)

Figure 97. Extrait du plan d'assurance-incendie de Sanborn et Goad de 1875-1879 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65). La flèche rouge indique l'emplacement de la sous-opération CeEt-972-1B.

Sous-opération CeEt-972-1C : vestiges en béton dégagés en face du bâtiment sis au 255, rue Dorchester

Deux vestiges en béton ont été mis au jour lors de la mise en place d'un nouveau puisard d'égout et de la reconstruction d'une servitude associée au bâtiment sis au 255, rue Dorchester (sous-opération CeEt-972-1C) (**figure 87; photo 220**).

Les vestiges CeEt-972-1C100 et 1C150 reposaient sous les aménagements modernes dont la chaussée en asphalte (lot 1C1; 0,20 m) et son lit de pose fait de pierres concassées grises (0-2½″) (lot 1C2; 0,40 m), puis sous un remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 1C3; 0,70 m) (**figure 98; photo 221**). Les vestiges CeEt-972-1C100 et 1C150 correspondaient respectivement aux murs ouest et nord d'une possible ancienne chambre de Bell ou d'Hydro-Québec enfouie et abandonnée. Orienté selon un axe nord-sud, le vestige CeEt-972-1C100 a été dégagé sur une longueur de 4,84 m, une hauteur de 0,90 m et une largeur de 0,30 m (**photo 222**). En limite sud de l'excavation, un contrefort en béton était visible contre le parement intérieur du vestige. Celui-ci a été dégagé sur une longueur de 0,40 m vers le sud et mesurait 0,33 m de largeur (**photo 223**). Quant au vestige CeEt-972-1C150, qui était localisé à la limite nord de l'excavation, il était visible entre les massifs en béton d'Hydro-Québec sur une longueur globale de 2,75 m (**photo 224**). L'intérieur du vestige en béton était comblé au moyen d'un remblai de sable brun jaunâtre, compact, contenant de gros fragments de béton (3%) (lot 1C4).

Photo 220. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1C, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-077)

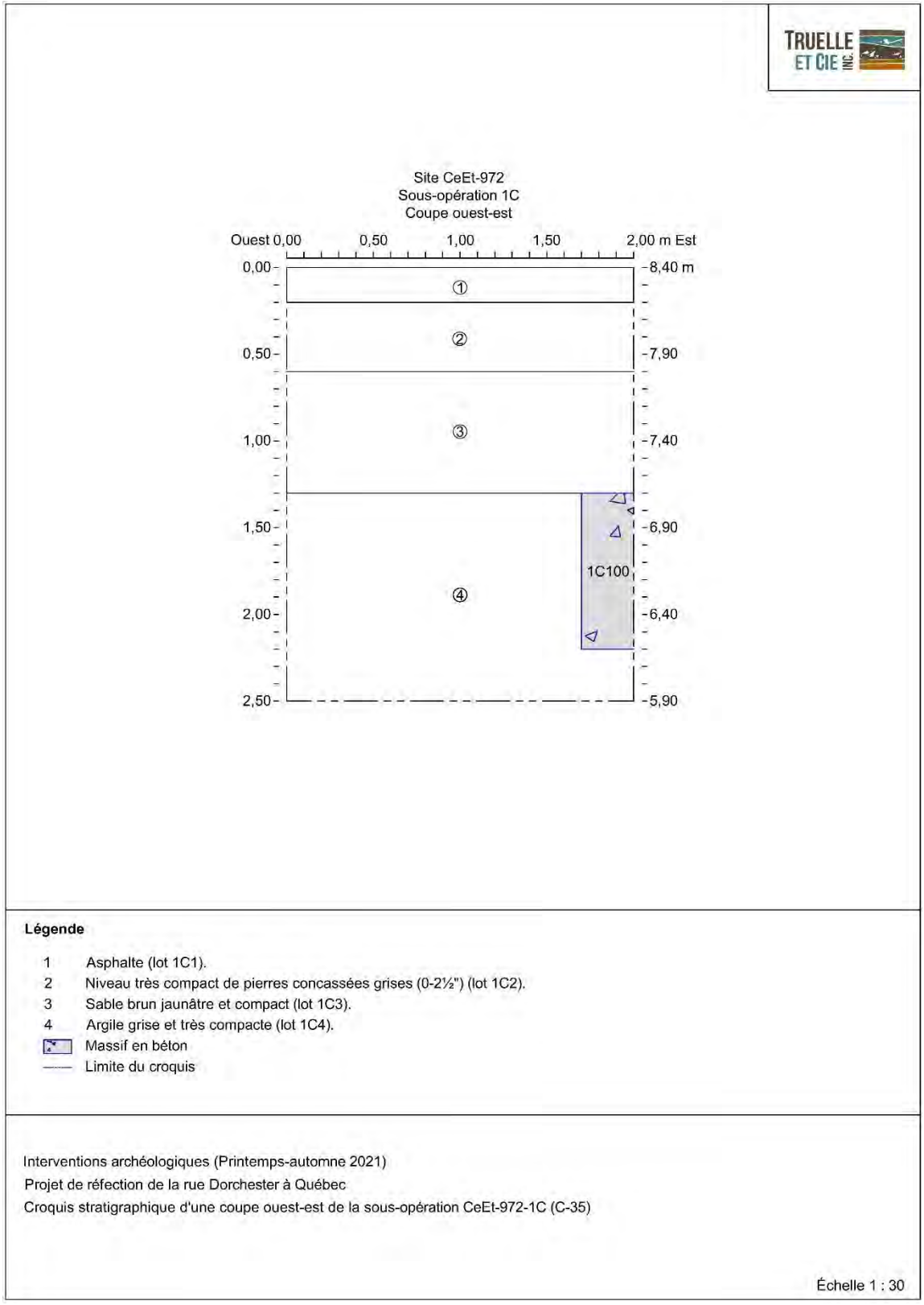

Figure 98. Croquis stratigraphique d'une coupe ouest-est de la sous-opération CeEt-972-1C (C-35)

Photo 221. Paroi sud de la sous-opération CeEt-972-1C, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-972-2021-078)

Photo 222. Parement extérieur du vestige CeEt-972-1C100, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-076)

Photo 223. Contrefort présent en limite sud du vestige CeEt-972-1C100, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-081)

Photo 224. Vue du vestige CeEt-972-1C150, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-088)

Le lot 1C3 recouvrait également un plancher en béton d'une épaisseur d'environ 0,17 m (**photo 225**). Ce vestige était bordé à l'ouest par une argile grise et très compacte (lot 1C5) sur laquelle il reposait également. Ce sol naturel a été excavé sur une profondeur de 1,20 m.

Les vestiges CeEt-972-1C100 et 1C150 auraient été mis en place tout de même récemment, probablement au cours du troisième quart du XX^{e} siècle. En effet, les servitudes d'aqueduc et d'égout du bâtiment actuel en façade de la rue Dorchester passaient sous ces vestiges, d'où la possibilité que ce soit une ancienne chambre enfouie d'Hydro-Québec ou de Bell Canada abandonnée et en partie démolie. Il est à noter que ces vestiges en béton ont été démolis lors des travaux de 2021.

Photo 225. Plancher en béton présent à l'intérieur du bâtiment formés par les vestiges CeEt-972-1C100 et 1C150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-098)

Sous-opération CeEt-972-1D : vestige maçonné dégagé en face du 260, rue Dorchester

Les restes d'un vestige maçonné très déstructuré (vestige 1D100) ont été mis au jour lors de l'excavation d'une tranchée en vue de la pose d'un regard d'égout au centre de la rue Dorchester, en face du 260, rue Dorchester, un peu au sud de la rue du Prince-Édouard (sous-opération CeEt-972-1D) (**figure 87; photo 226**).

Photo 226. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1D, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-972-2021-004)

Stratigraphie de la sous-opération CeEt-972-1D

La surface de la sous-opération CeEt-972-1D se composait de la chaussée en asphalte (lot 1D1; 0,13 m) et de son lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1D2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 1D3; 0,80 m).

S'ensuivait un mince remblai de démolition de limon sableux brun foncé noirâtre, très compact, contenant des fragments de briques (1%) ainsi que quelques cailloux (<1%) (lot 1D4; 0,10 m). En

limite nord de de la sous-opération CeEt-972-1D, les restes de l'ancien solage d'un bâtiment ont été identifiés (vestige 1D100). Très déstructuré, ce vestige fait de pierres calcaires et de mortier était visible sur une longueur de 1,20 m et une hauteur de 0,70 m. Sa largeur n'a toutefois pas pu être déterminée de même que le nombre d'assises le constituant. Une pièce de bois posée à l'horizontale et d'une épaisseur de 0,12 m reposait sous ce vestige en pierre. Observée dans un état de décomposition avancé, cette pièce de bois devait servir de semelle à ce mur (**photo 227; figure 99**).

Photo 227. Paroi est de la sous-opération CeEt-972-1D, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-007)

Le vestige 1D100 reposait sur le sol naturel composé d'un limon argileux brun grisâtre, très compact, qui a été excavé sur une profondeur de 1,20 m (lot 1D5). Il y avait finalement, à la base de la tranchée, une argile bleutée et très compacte (lot 1D6) qui a été excavée sur une profondeur variant de 1,00 m (sous le vestige 1D100) à 1,60 m (un peu plus au sud dans le secteur du regard).

En somme, le vestige déstructuré CeEt-972-1D100 correspondrait au mur ouest d'un petit bâtiment secondaire en bois (*shed*) visible sur le plan d'assurance-incendie de 1910-1912 (1922) (**figure 91**). Celui-ci devait reposer sur une fondation en pierre. Quant à la semelle de bois identifiée sous les pierres déstructurées, elle témoigne des techniques de construction des bâtiments observées au XIX^{e} siècle dans le secteur.

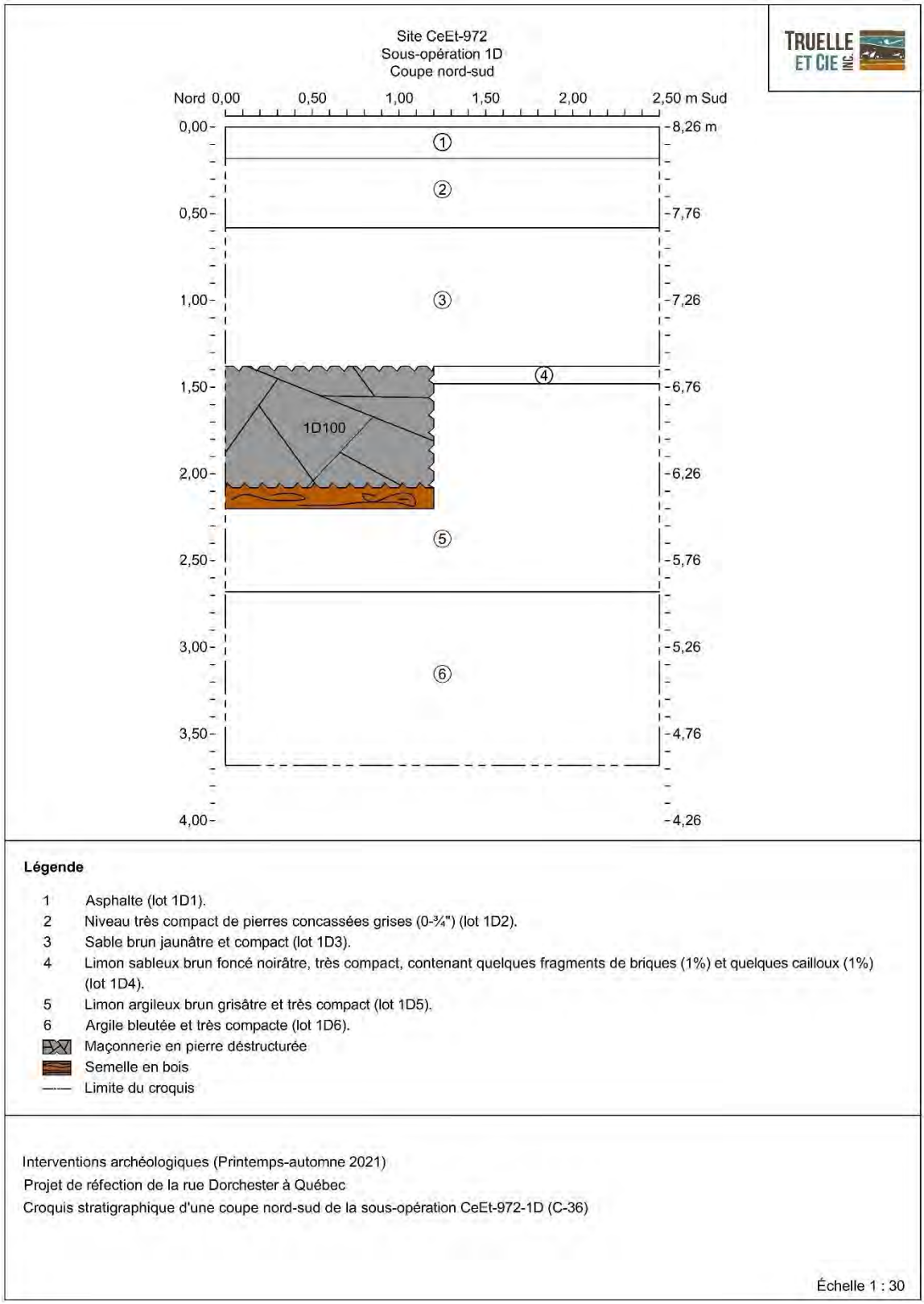

Figure 99. Croquis stratigraphique d'une coupe nord-sud de la sous-opération CeEt-972-1D (C-36)

Sous-opération CeEt-972-1E : contexte stratigraphique général de la rue Dorchester, entre les rues du Chalutier et du Roi

Le contexte stratigraphique observé dans les limites de la sous-opération CeEt-972-1E, qui était implantée dans les limites de la rue Dorchester, entre les rues du Chalutier et du Roi, s'est révélé plutôt homogène (**figure 87**). Seule l'épaisseur des couches pouvait varier. La chaussée en asphalte composait la surface de la rue Dorchester (lot 1E1; 0,18 m). Celle-ci reposait sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1E2; 0,40 m), puis sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre, compact, dont l'épaisseur variait de 0,40 m à 0,80 m (lot 1E3). S'ensuivait un sol naturel correspondant à une argile brun clair en surface et devenant gris bleuté en profondeur (lot 1E4). Des lentilles de sable brun jaunâtre et compact, dont l'épaisseur variait de 0,10 m à 0,25 m, ont été observées sous le lot 1E4 qui atteignait une épaisseur moyenne de 3,00 m (**photo 228; figure 100**).

Le contexte stratigraphique observé entre les rues des Commissaires et du Prince-Édouard diffère de celui observé plus au sud, notamment entre les rues du Roi et Saint-Joseph Est (voir sous-opération VQ-21-DORCH-1H). En effet, la couche de sol organique était absente à la surface du sol naturel. L'absence de cette couche organique démontre que les sols d'origine présents dans cette portion de la rue Dorchester ont été plus profondément dérasés possiblement lors de la construction de cette dernière.

Photo 228. Paroi est de la sous-opération CeEt-972-1E, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-066)

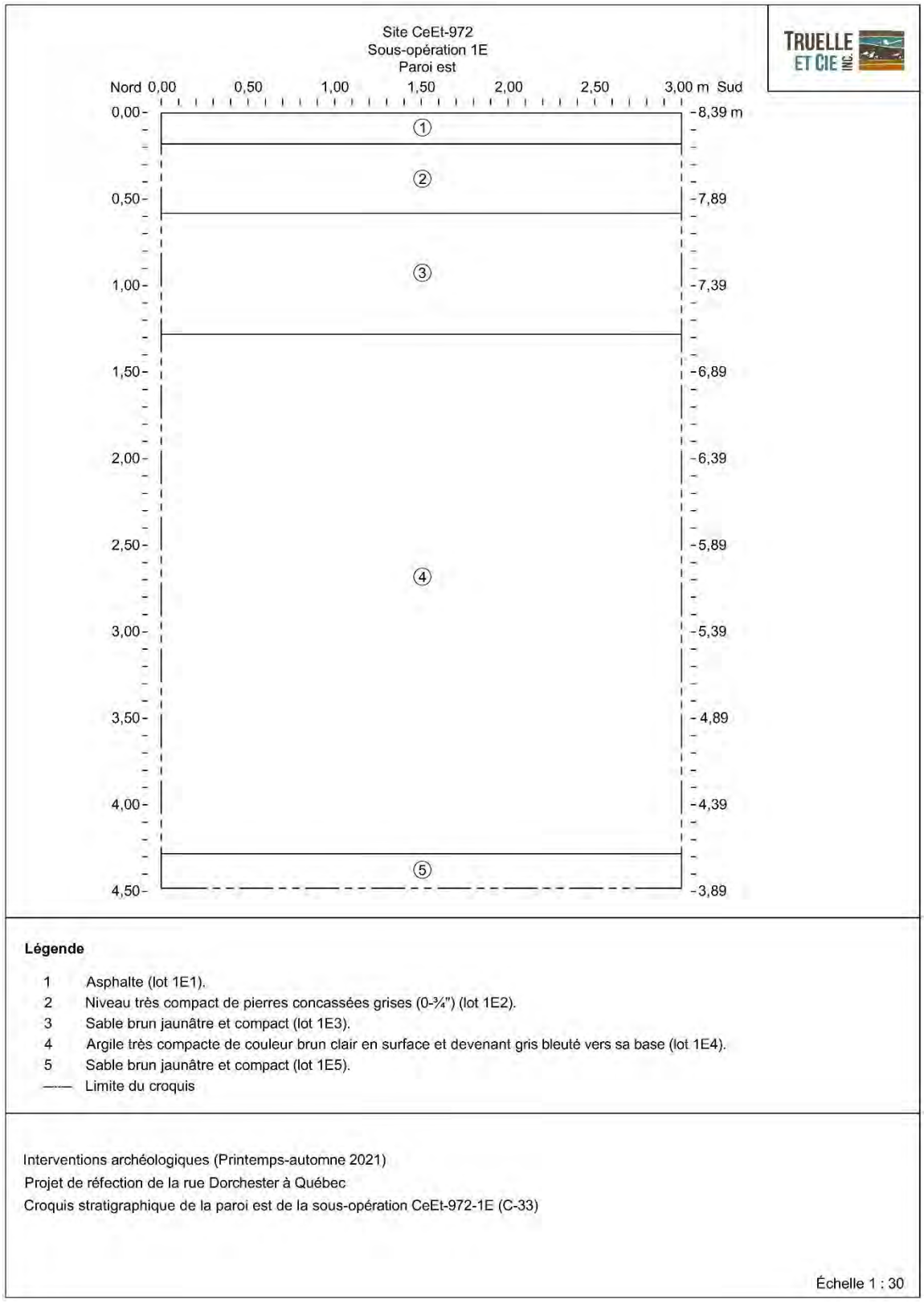

Figure 100. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1E (C-33)

Sous-opération CeEt-972-1F : canal en pierre dégagé en face du 250, rue Dorchester

Une tranchée a été excavée au centre de la rue Dorchester, un peu au sud de la rue du Prince-Édouard, en vue de la pose d'un regard d'égout (sous-opération CeEt-972-1F). L'excavation de cette tranchée a contribué à la démolition d'un ancien canal en pierre (lot 1F150) dont une section était encore visible dans la paroi ouest de la tranchée (**figure 87; photo 229**).

Stratigraphie de la sous-opération CeEt-972-1F

La surface du secteur se composait de la chaussée en asphalte (lot 1F1; 0,10 m) qui reposait sur un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1F2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 1F3; 0,40 m).

C'est sous le lot 1F3 que reposait le sommet d'un canal fait de pierres calcaires ébauchées (vestige 1F150). Il s'agissait d'une maçonnerie à simple parement de forme circulaire qui était orientée selon un axe est-ouest. Dégagé sur une longueur de 4,00 m, son diamètre variait de 1,20 m (intérieur) à 2,00 m (extérieur). Il était constitué de deux rangs de pierres totalisant une épaisseur de 0,40 m. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et très désagrégé, dont la largeur variait de 0,03 m à 0,05 m. Une conduite de benzène en fonte aujourd'hui abandonnée, d'un diamètre de 0,15 m, se trouvait à l'intérieur du canal 1F150. Par ailleurs, ce dernier était comblé au moyen d'un remblai de sable brun jaunâtre et meuble (lot 1F4) (**photo 230; figure 101**). Dans la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1F, dans l'axe du canal en pierre 1F150, ont été identifiés les restes d'un puisard en pierre de forme circulaire (**photo 231**). Celui-ci atteignait une hauteur d'environ 1,00 m sur un diamètre d'environ 0,80 m. Ce puisard pourrait être associé au canal en pierre 1F150 et pouvait permettre d'accéder à ce dernier. Enfin, le vestige 1F150 avait été construit dans un sol naturel correspondant à un limon argileux brun grisâtre devenant bleuté en profondeur, très compact et excavé sur une profondeur de 0,80 m (lot 1F5).

Le canal en pierre CeEt-972-1F150 pourrait correspondre à un conduit majeur de drainage des eaux usées de la limite nord du quartier Saint-Roch vers la rivière Saint-Charles. Il devait permettre d'assainir la partie résidentielle du quartier au sud de la rue du Prince-Édouard de celui, plus industriel, au nord de cette dernière.

Photo 229. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1F, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-011)

Photo 230. Vue générale du vestige CeEt-972-1F150, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-972-2021-014)

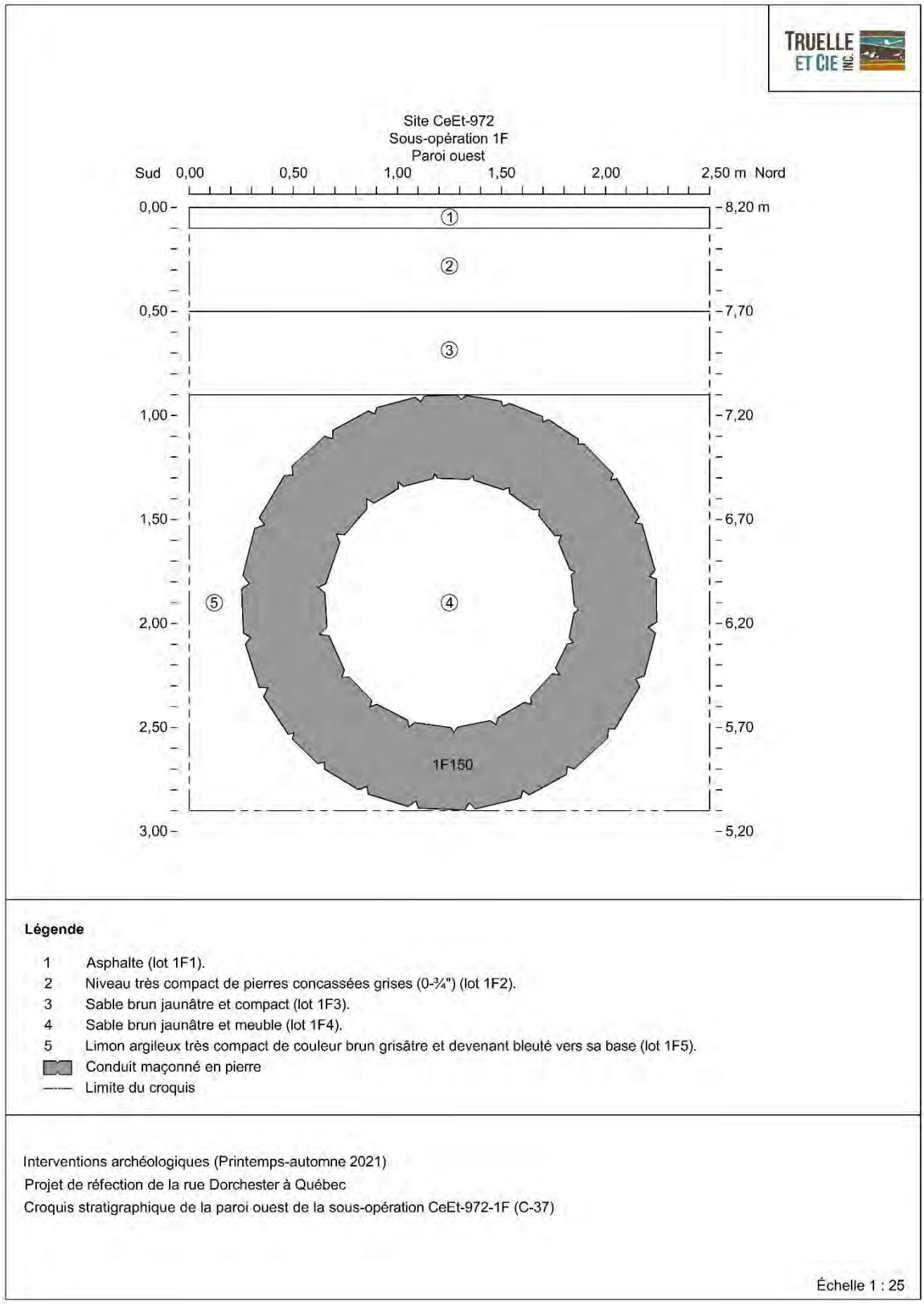

Figure 101. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-972-1F (C-37)

Photo 231. Vestige d'un puisard en pierre observé dans la paroi est de la sous-opération CeEt-972-1F, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-017)

Sous-opération CeEt-972-1G : alignement de pierres mis au jour du côté est de la rue Dorchester, immédiatement au sud de la rue du Prince-Édouard

Du côté est de la rue Dorchester, au sud de la rue du Prince-Édouard, un alignement de pierres calcaires ébauchées a été mis au jour sous le massif de conduits de Bell Canada qui était présent sous le trottoir est de la rue (sous-opération CeEt-972-1G) (**figure 87**). Cet alignement de pierres (vestige 1G100) semblait être orienté selon un axe est-ouest et mesurait 0,30 m de largeur sur une hauteur de 0,50 m. Il pourrait s'agir d'une maçonnerie formant le mur nord d'un bâtiment qui aurait été démoli lors de l'élargissement de la rue Dorchester. Le vestige était cependant trop déstructuré pour être en mesure d'y identifier un assemblage, mais il pourrait comprendre deux assises posées sur le sol naturel argileux (**photo 232**).

L'alignement de pierres calcaires CeEt-972-1G100 pourrait correspondre à une infime portion du mur nord d'un bâtiment en brique qui était présent à l'angle sud-est des rues Dorchester et du Prince-Édouard, au moins à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle (**figure 89**) jusqu'aux premières décennies du siècle suivant (**figure 91**). Pendant toute cette période, celui-ci semble avoir conservé une vocation commerciale (*Gro.*).

Photo 232. Possible alignement d'une ancienne maçonnerie (CeEt-972-1G100) mise au jour immédiatement au sud de l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-080)

Sous-opération CeEt-972-1H : regards en brique et en béton identifiés à l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard

Deux regards, l'un en brique et l'autre en béton, ont été identifiés sous la rue Dorchester, à l'intersection de cette dernière et de la rue du Prince-Édouard (sous-opération CeEt-972-1H) (**figure 87; photo 233**).

Photo 233. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-972-1H, vers le sud (TCI-CeEt-972-2021-040)

Un premier regard en brique, desservant la conduite d'aqueduc, a été dégagé du côté est de la rue Dorchester (lot 1H100). De forme quadrangulaire, il mesurait 1,20 m de côté. Son sommet avait été réparé au moyen de béton sur une hauteur de 1,00 m. En coupe, il avait une forme triangulaire et sa profondeur était de 3,10 m. Ses parois étaient constituées de deux rangs de briques communes rouges atteignant une largeur de 0,20 m (**photo 234**).

Le second regard, en béton cette fois, était localisé à 1,20 m à l'ouest du premier et desservait également la conduite d'égout (lot 1H200). Sa forme ainsi que ses dimensions étaient identiques à celles du vestige 1H100 (**photo 234**).

Ces types de regards en brique et en béton étaient présents à plusieurs intersections de la rue Dorchester avec les rues transversales présentes dans la zone des travaux. En somme, ils correspondent à des accès aux actuels réseaux d'aqueduc et d'égout en place sous la rue Dorchester.

Photo 234. Vue des regards en brique et en béton dégagés à l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard, vers le sud (TCI-CeEt-972-2021-045)

Sous-opération CeEt-972-1J : drain en bois dégagé en face du 200, rue Dorchester

Un drain en bois a été dégagé en face du 200, rue Dorchester, entre les rues du Prince-Édouard et Lalemant (sous-opération CeEt-972-1J) (**figure 87**). Il était orienté selon un axe nord-sud et visible uniquement en paroi nord de l'excavation de cette servitude vers l'est (vestige 1J100).

La surface de la sous-opération CeEt-972-1J se composait de la chaussée de la rue en asphalte (lot 1J1; 0,20 m) et de son lit de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1J2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient ensuite sur un remblai de sable brun grisâtre, très compact, contenant quelques cailloux (2%) (lot 1J3; 0,50 m). C'est sous le lot 1J3 que reposait le drain en bois 1J100. Celui-ci était orienté selon un axe nord-sud tandis que sa largeur variait de 1,00 m (intérieure) à 1,30 m (extérieure). D'une hauteur intérieure de 0,90 m, ses côtés étaient constitués de six pièces de bois d'une largeur de 0,15 m sur 0,05 m d'épaisseur (**figure 102; photo 235**). L'intérieur du drain était comblé au moyen d'un sable limono-argileux brun grisâtre et très compact (lot 1J4; 0,90 m). Enfin, une argile limoneuse gris clair et très compacte était présente à l'extérieur de ce drain (lot 1J5). Le lot 1J5 a été excavé sur une profondeur de 3,00 m. En somme, ce drain en bois aurait pu jadis alimenter le drain en pierre orienté selon un est-ouest et mis au jour dans la sous-opération CeEt-972-1F (voir vestige 1F150).

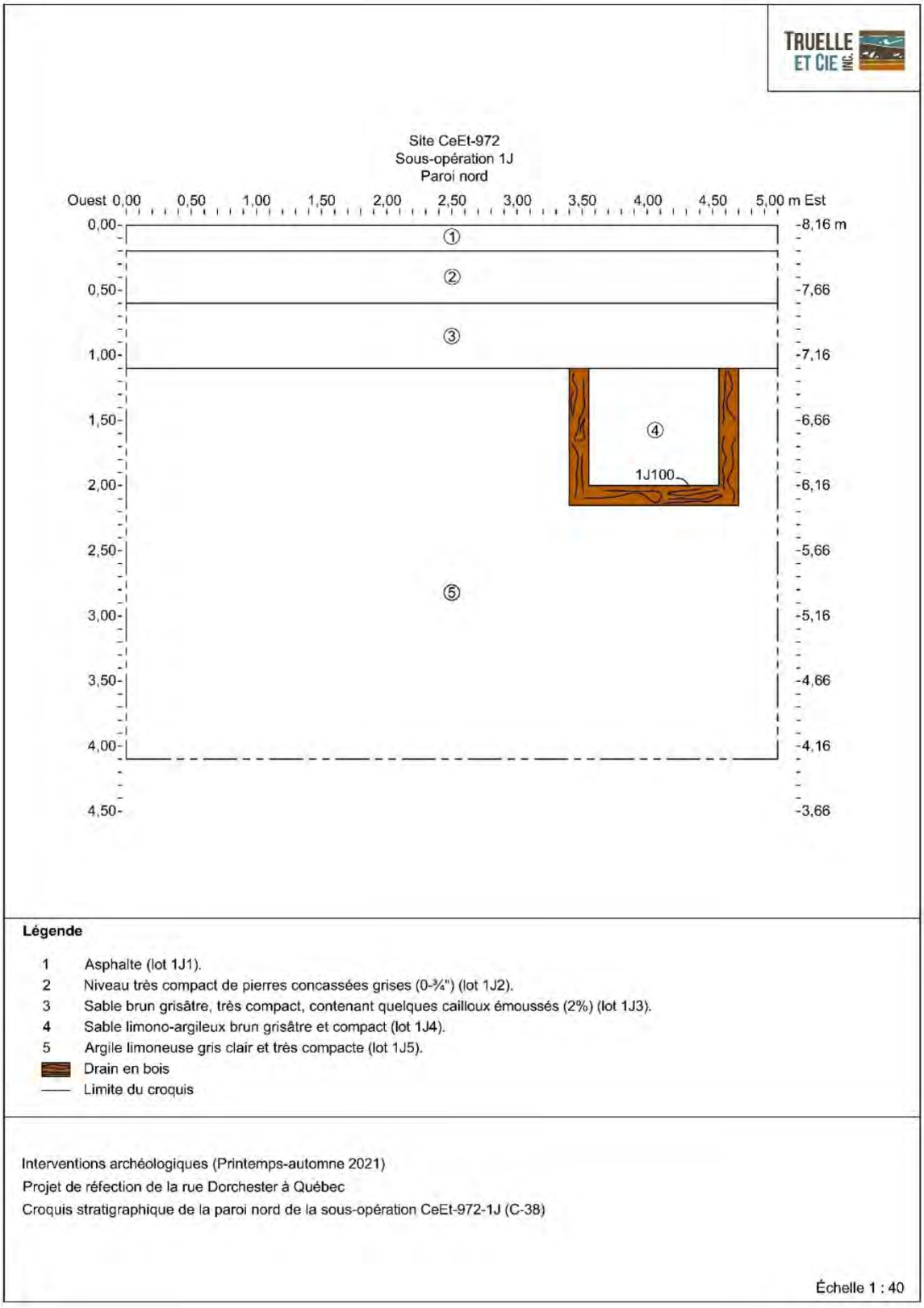

Figure 102. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1J (C-38)

Photo 235. Paroi nord de la sous-opération CeEt-972-1J, vers le nord (TCI-CeEt-972-2021-023)

Sous-opérations CeEt-972-1K et 1L : intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard

Des travaux d'excavation ont été réalisés du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard, afin de brancher le nouveau réseau de la rue Dorchester au réseau actif de la rue du Prince-Édouard. Orientée selon un axe est-ouest, la zone ainsi excavée s'étendait sur une longueur de 10,80 m et une largeur de 8,00 m entre les deux trottoirs de la rue du Prince-Édouard (sous-opération CeEt-972-1K) (**figure 87; photo 236**). La sous-opération CeEt-972-1K, qui a été excavée sur une profondeur d'environ 2,75 m, laissait entrevoir la présence que des remblais modernes reposant sur une argile gris bleuté constituant la base de celle-ci (**photo 237**). Des travaux semblables, poursuivant le même objectif, ont également été réalisés du côté est de l'intersection des rues Dorchester et du Prince-Édouard (sous-opération CeEt-972-1L) (**figure 87; photo 238**). Orientée selon un axe est-ouest, cette tranchée mesurait, quant à elle, 13,60 m de longueur sur 6,00 m de largeur. Une fois de plus, seuls des remblais modernes, atteignant une épaisseur globale de 2,10 m, ont pu être identifiés.

En somme, les sous-opérations CeEt-972-1K et 1L ont permis d'observer que ce secteur de l'emprise globale du projet avait été grandement perturbé et ce, à de multiples reprises notamment lors de la mise en place des anciens réseaux d'aqueduc et d'égout.

Photo 236. Vue générale de la sous-opération CeEt-972-1K, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-027)

Photo 237. Remblais modernes observés dans la sous-opération CeEt-972-1K, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-029)

Photo 238. Remblais modernes observés dans la sous-opération CeEt-972-1L, vers le nord-est (TCI-CeEt-972-2021-002)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1X : vestige d'un mur de soutènement au sud de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant

Le vestige d'un possible mur de soutènement en bois a été mis au jour au sud de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant (sous-opération VQ-21-DORCH-1X) (**figure 103; photo 239**). Sa partie supérieure a probablement été déstructurée lors de travaux antérieurs effectués dans la rue. Une première pièce de bois a été découverte sous le lit de pose de la chaussée d'asphalte correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1X1; 0,70 m). Il s'agissait d'une pièce de bois posée à plat à l'horizontale (lot 1X150). Orientée selon un axe est-ouest, elle s'étendait sur une longueur de 1,80 m et avait une épaisseur de 0,15 m. Probablement déplacée lors de travaux antérieurs, elle dépassait de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1X sur une longueur de 0,20 m (**photo 240**). La pièce de bois 1X150 reposait sur une argile gris bleuté et très compacte (lot 1X2; 0,50 m). Deux autres pièces de bois, posées de champ et orientées selon un axe est-ouest, ont été dégagées sous cette argile (lot 1X250). Elles étaient visibles sur une longueur de 1,80 m et une hauteur globale de 0,45 m. Posées l'une sur l'autre, elles avaient chacune une largeur de 0,27 m sur une épaisseur de 0,08 m. Au nord de ces pièces de bois, il y avait un remblai de sable limoneux brun foncé, très compact, contenant du mortier, des fragments de briques, des coquilles d'huître de même que des tessons de terre cuite fine blanche et des fragments de verre de bouteille (lot 1X3) (**photo 241**). Ce remblai, présent au nord du vestige 1X250, comblait une partie autrefois plus basse du mur de soutènement. Il pourrait probablement s'agir, dans ce cas, d'un ancien canal à ciel ouvert qui drainait les eaux vers la rivière Saint-Charles située tout près.

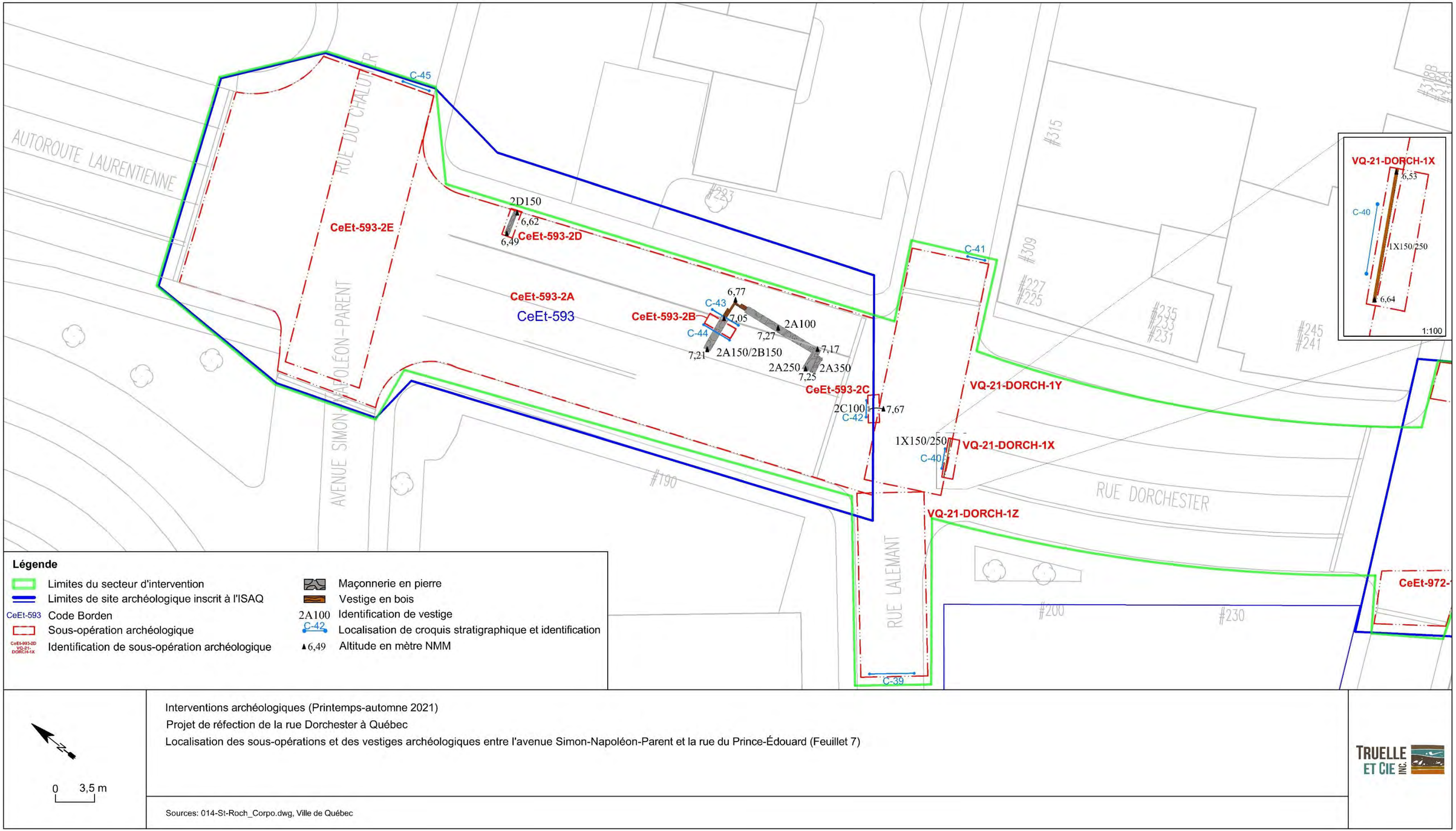

Figure 103. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard (Feuillet 7)

Photo 239. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-077)

Photo 240. Mur de soutènement en bois mis au jour dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers le nord-nord-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-075)

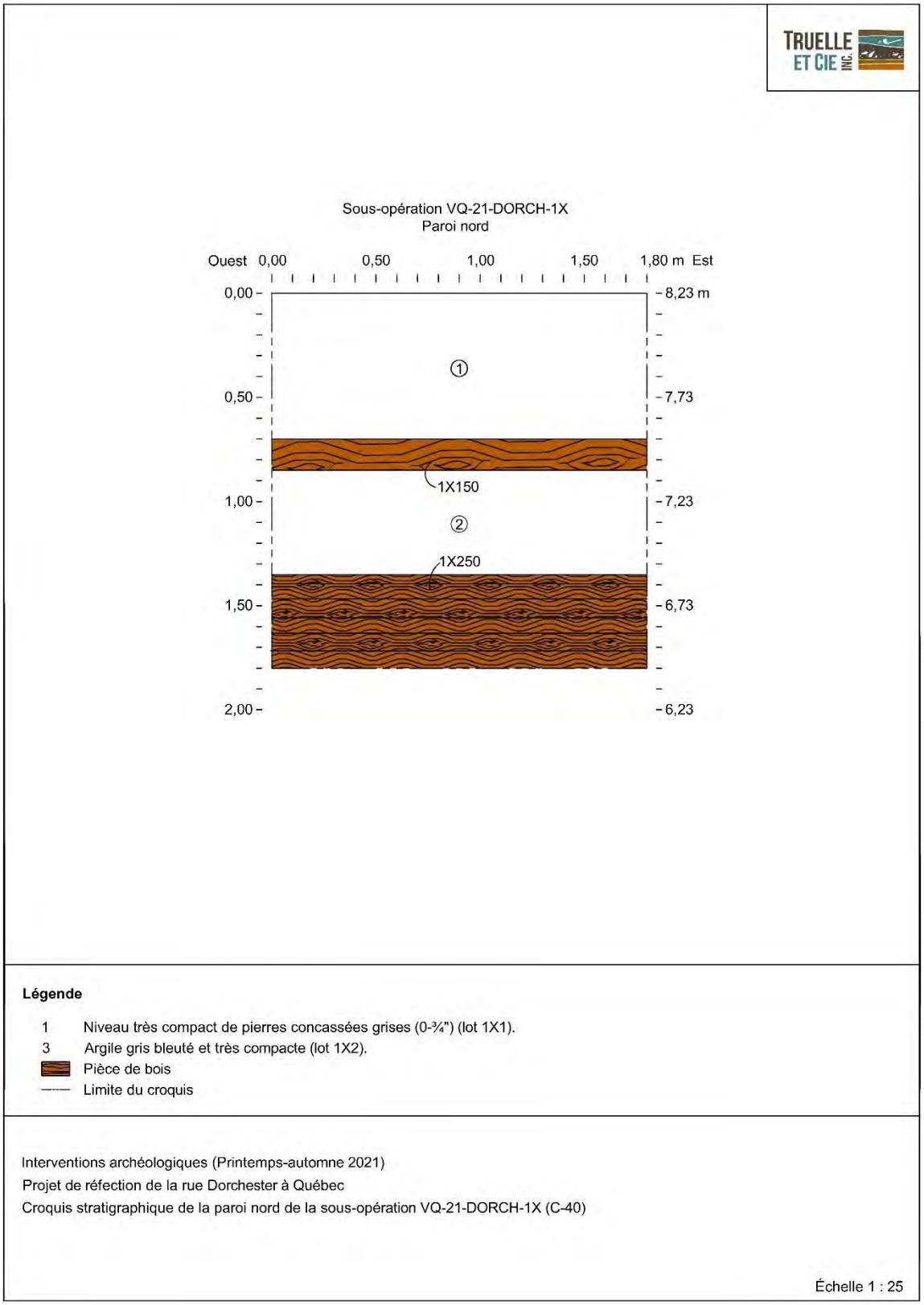

Figure 104. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération VQ-21-DORCH-1X (C-40)

Photo 241. Couche de sol identifiée au nord des pièces de bois dégagées dans la sous-opération VQ-21-DORCH-1X, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-077)

Sous-opération VQ-21-DORCH-1Y : portion est de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant

Une tranchée a été excavée dans la portion est de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant, en vue du branchement des nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Dorchester au réseau existant de la rue Lalemant (sous-opération VQ-21-DORCH-1Y) (**figure 103; photo 242**). La tranchée ainsi excavée était orientée selon un axe est-ouest et s'étendait sur une longueur de 21,15 m et une largeur de 7,00 m. Un sol d'occupation ancien a pu être identifié sur une distance de 1,55 m le long de la limite sud de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, la portion nord de cette dernière se composant essentiellement de remblais modernes.

En limite sud de la tranchée ainsi excavée, au sud d'une conduite de gaz, la surface se composait de la chaussée en asphalte (lot 1Y1; 0,18 m) et de son lit de pose (lot 1Y2; 0,40 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un limon argileux brun foncé, très compact, contenant un peu de matière organique et qui pourrait correspondre à un ancien sol d'occupation (lot 1Y3; 0,50 m). La séquence stratigraphique des sols observée était complétée par une argile limoneuse grise, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 1,10 m (lot 1Y4). Une pièce de bois, orientée selon un axe est-ouest et posée à l'horizontale, était présente à une profondeur de 0,50 m sous la surface du lot 1Y4. Détruite lors de l'excavation de la tranchée et visible seulement en paroi, ses dimensions n'ont pu être déterminées. Il pourrait s'agir d'une ancienne racine d'arbre, puisque le sol qui l'entourait s'est révélé plutôt homogène (**photo 243; figure 105**).

Photo 242. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-031)

Photo 243. Section sud de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers l'est (TCI-VQ-DORCH-2021-034)

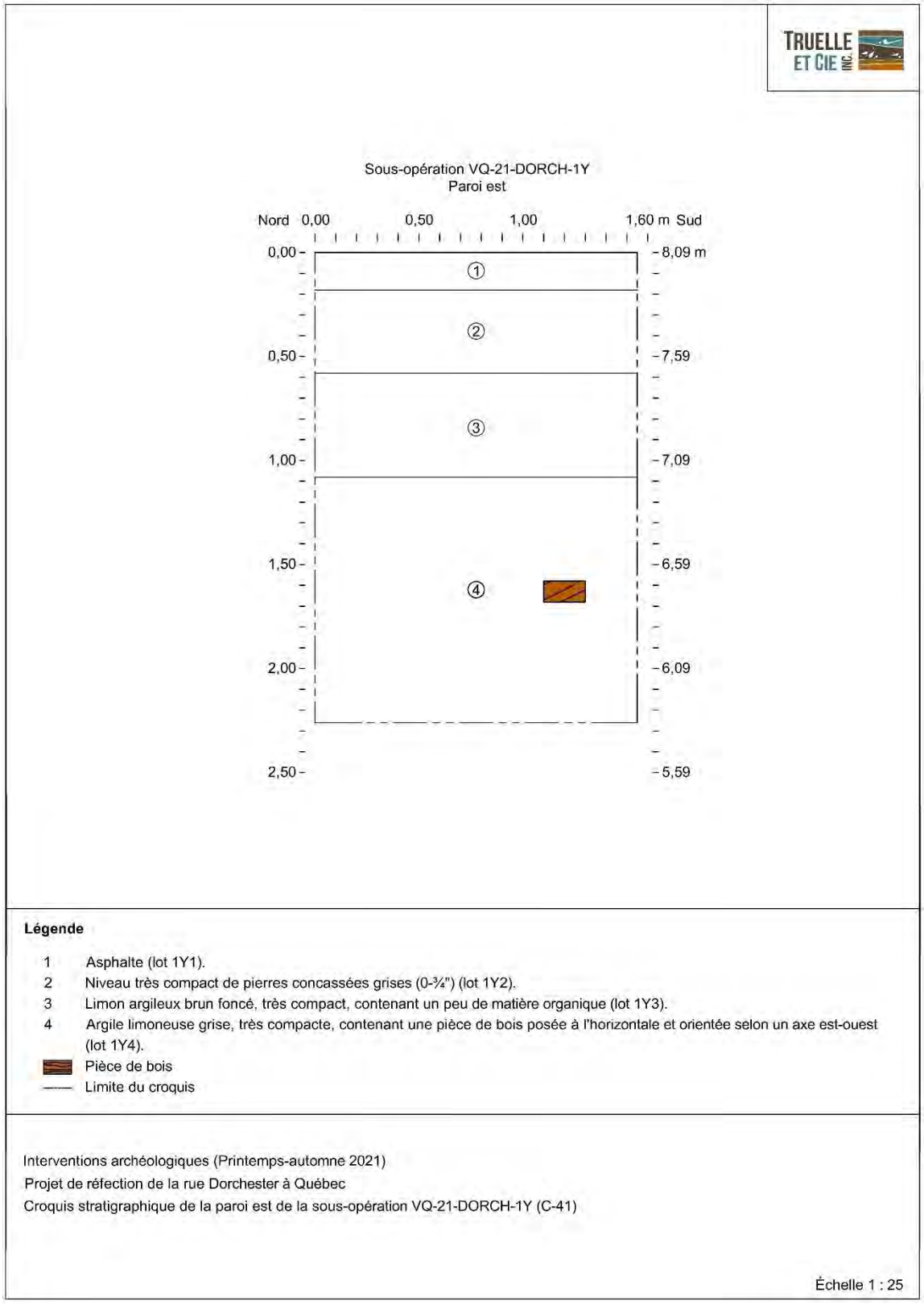

Figure 105. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y (C-41)

Le relevé de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y a permis de constater que malgré les bouleversements causés par des travaux antérieurs, il demeurait possible d'identifier des lambeaux résiduels d'anciens sols d'occupation toujours en place.

Sous-opération VQ-21-DORCH-1Z : côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant

Une tranchée a été excavée du côté ouest de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant afin de brancher les nouveaux réseaux d'aqueduc et d'égouts de la rue Dorchester au réseau existant de la rue Lalemant (sous-opération VQ-21-DORCH-1Z) (**figure 103; photo 244**). Orientée selon un axe est-ouest, cette tranchée s'étendait sur une longueur de 16,50 m et une largeur de 6,00 m entre les deux trottoirs bordant la rue.

La surface du secteur se composait de la chaussée en asphalte (lot 1Z1; 0,13 m) et de son lit de pose (lot 1Z2; 1,00 m), qui atteignaient une épaisseur globale de 1,00 m. Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de construction de sable brun jaunâtre et compact (lot 1Z3; 1,10 m). Le fond de la sous-opération était occupé par une argile limoneuse gris bleuté, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 0,60 m (lot 1Z4) (**figure 106; photo 245**).

Photo 244. Vue d'ensemble de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-042)

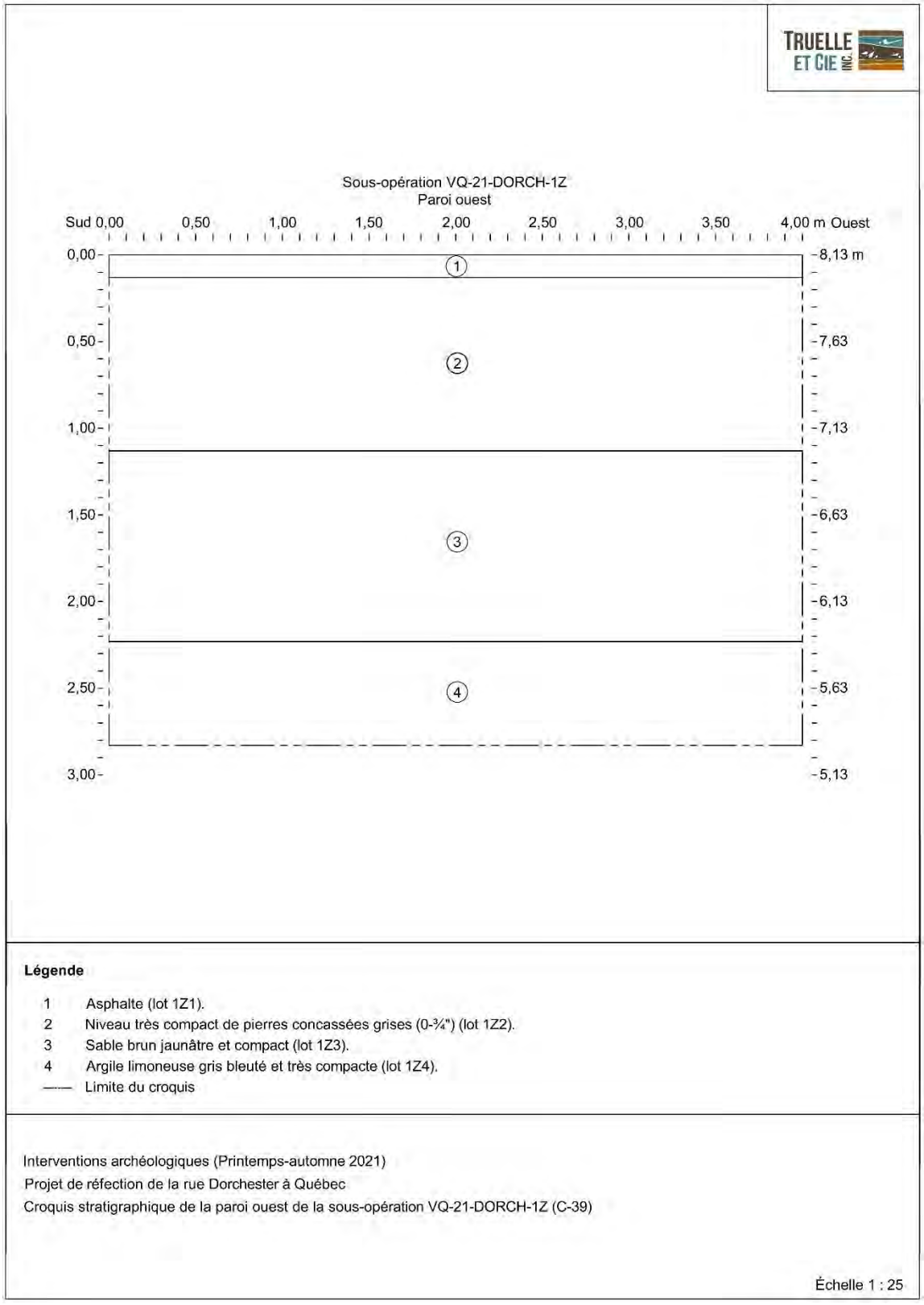

Figure 106. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z (C-39)

Photo 245. Paroi ouest de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z, vers le sud-ouest (TCI-VQ-DORCH-2021-044)

Plus à l'est, vers la limite est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Z, il n'y avait que des remblais modernes faits de sable brun jaunâtre et de pierres concassées grises (0-¾″) (**photo 246**). La présence de servitudes modernes comme des massifs de conduits et des puisards d'égout pourrait expliquer la mise en place de ces remblais.

Enfin, les travaux d'excavation effectués du côté est de l'intersection des rues Dorchester et Lalemant montrent que les sols présents jusqu'au sol naturel argileux correspondent pour l'ensemble à des remblais modernes.

<u>Sous-opération CeEt-593-2C : vestige maçonné en pierre dégagé au centre de la rue Dorchester, juste au nord de la rue Lalemant</u>

Un vestige maçonné en pierre (vestige 2C100) a été mis au jour dans l'emprise des travaux, plus précisément au centre de la rue Dorchester, immédiatement au nord de la rue Lalemant (sous-opération CeEt-593-2C) (**figure 103; photo 247**).

Photo 246. Remblais modernes identifiés près de la limite est de la sous-opération VQ-21-DORCH-1Y, vers le nord (TCI-VQ-DORCH-2021-052)

Photo 247. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2C, vers le nord (TCI-CeEt-593-2021-011)

Au moment du relevé, la chaussée en asphalte avait déjà été enlevée, laissant voir une surface constituée d'un remblai très compact de sable brun clair, de pierres concassées et de galets (lot 2C1; 0,20 m). Ce remblai reposait sur un conduit protecteur en métal torsadé (2C150). Orienté selon un axe est-ouest, celui-ci a été dégagé sur une longueur de 2,50 m et avait un diamètre de 0,25 m. Le sommet du vestige maçonné en pierre 2C100 reposait, pour sa part, directement sous le conduit protecteur. Il s'étendait sur une longueur de 0,50 m, sur une largeur variant de 0,15 m à 0,20 m et sur une hauteur de 0,45 m. Il s'agissait d'une maçonnerie à simple parement qui s'est avérée très déstructurée. Celle-ci était constituée de deux assises de pierres calcaires qui ne semblaient pas liées entre elles par du mortier (**photo 248**). Le vestige 2C100 reposait sur une argile limoneuse brun grisâtre, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 0,73 m (lot 2C2) (**figure 104**). À 0,30 m sous la base des pierres, il y avait une pièce de bois, posée à l'horizontale et orientée selon un axe est-ouest (vestige 2C250). Se trouvant dans un état de conservation très détérioré, elle était visible sur une longueur de 0,30 m tandis que son épaisseur résiduelle était de 0,04 m. Cette pièce de bois pourrait être interprétée comme la semelle du vestige maçonné 2C100. Sous cette dernière, on notait la présence de l'argile limoneuse brun grisâtre (lot 2C2) qui a été excavée sur une profondeur supplémentaire de 1,40 m. Un conduit d'égout en terre cuite grossière brun rougeâtre (vestige 2C200), orienté selon un axe nord-sud, était également présent dans cette argile limoneuse, à 0,10 m sous la semelle en bois. Son diamètre variait de 0,17 m (intérieur) à 0,27 m (extérieur). Ce conduit serait associé à l'ancienne servitude d'un bâtiment.

Photo 248. Vue d'ensemble du vestige maçonné en pierre CeEt-593-2C100 mis au jour au centre de la Dorchester, juste au nord de la rue Lalemant, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-593-2021-008)

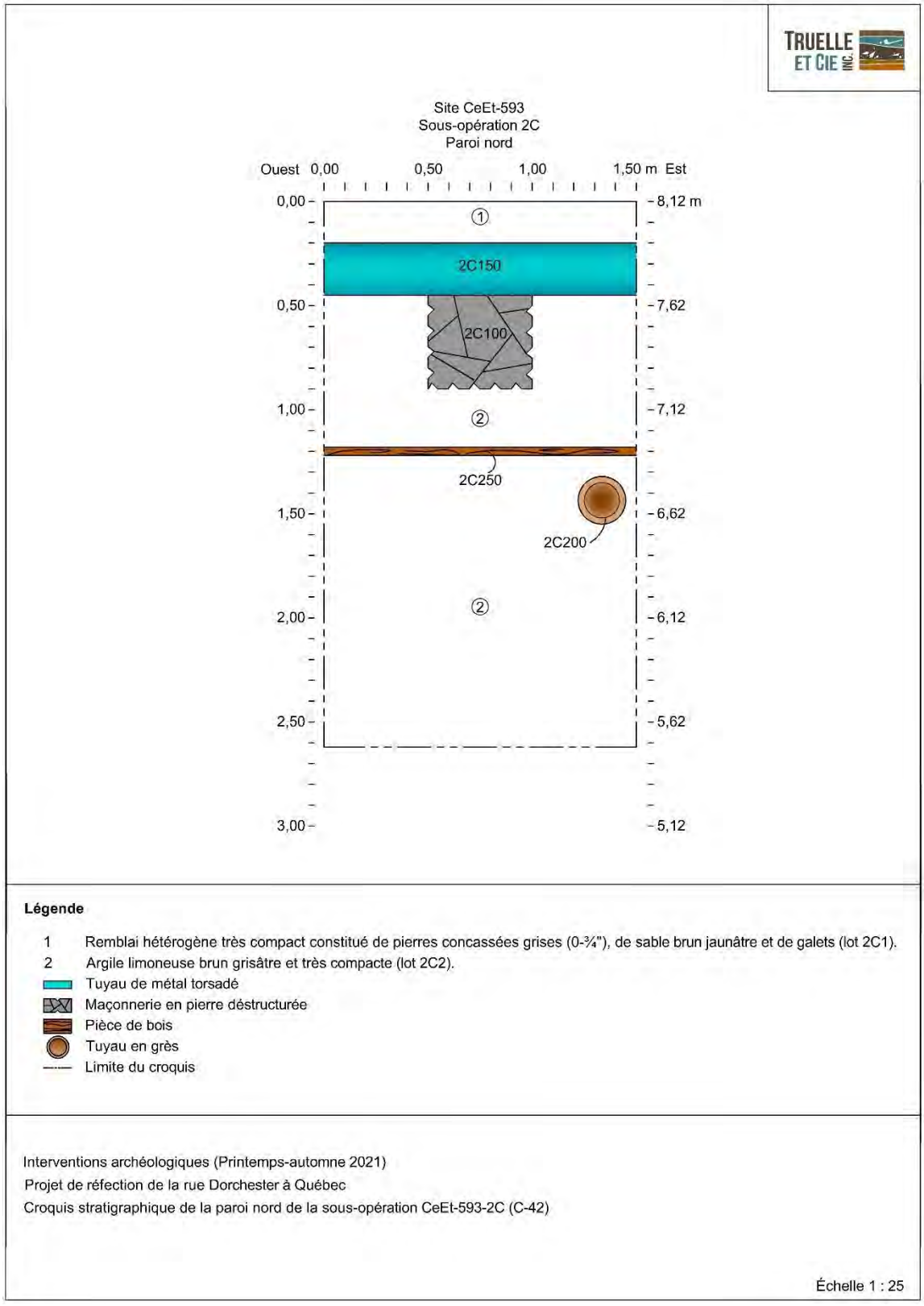

Figure 107. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-593-2C (C-42)

Il est difficile d'associer le vestige CeEt-593-2C100 à un bâtiment en particulier. En effet, selon les plans anciens, aucun bâtiment n'est présent dans le secteur de la sous-opération CeEt-593-2C avant la fin du XIX^{e} siècle. À cette époque, et jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle, un bâtiment en brique et en pierre était présent dans ce secteur, soit au centre de l'actuelle rue Dorchester (**figures 108 et 109**). Ce dernier disparaît plus tard au milieu du XX^{e} siècle (**figure 110**) alors que la géométrie de la rue Dorchester est grandement modifiée en vue de son raccordement avec l'autoroute Laurentienne. Il est toutefois difficile d'établir un lien entre ce bâtiment et le vestige CeEt-593-2C100. Par conséquent, celui-ci pourrait être associé à une habitation plus ancienne. Toutefois, la superposition du vestige aux plans du XVIII^{e} siècle, tels que celui de Holland de 1759, de Chewitt de 1786 ou encore celui de Hall de 1799, ne s'est pas révélée concluante pour identifier la présence d'un bâtiment à cet endroit, ce qui ne semblait d'ailleurs pas être le cas.

Sous-opérations CeEt-593-2A et 2B : maçonneries en pierre dégagées du côté est de la rue Dorchester, au nord de la rue Lalemant

Les vestiges maçonnés en pierre d'un ancien bâtiment ont été au jour lors de l'excavation d'une tranchée destinée à la pose de la nouvelle conduite d'aqueduc du côté est de la rue Dorchester, entre les rues du Chalutier et Lalemant. Afin de documenter les vestiges ainsi découverts dans les limites du site CeEt-593, deux sous-opérations ont été implantées. La sous-opération CeEt-593-2A englobait l'ensemble du secteur excavé mécaniquement et s'étendait sur une longueur de 59,50 m et une largeur maximale de 31,50 m (**figure 103; photo 249**).

Photo 249. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2A, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-031)

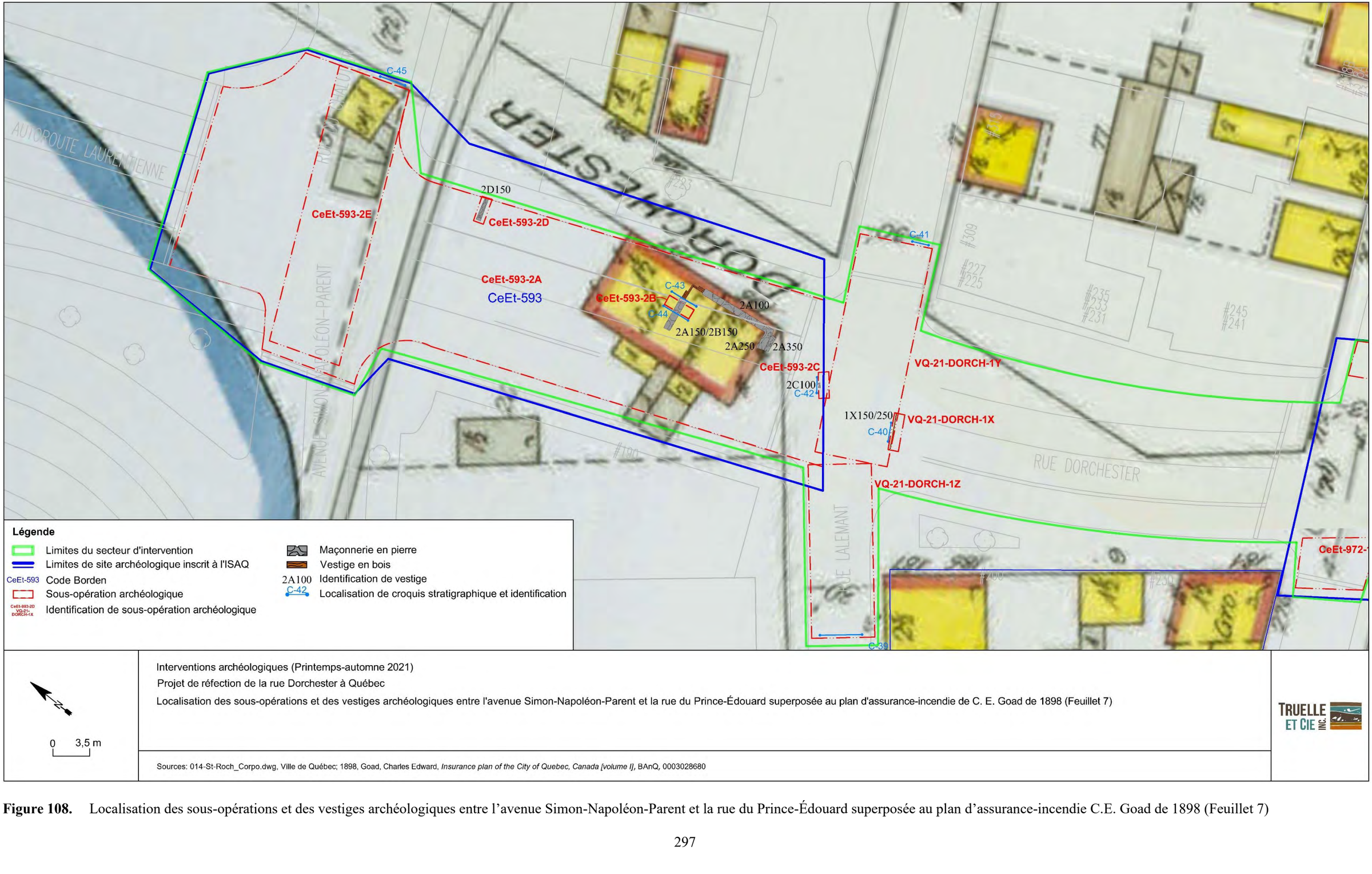

Figure 108. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie C.E. Goad de 1898 (Feuillet 7)

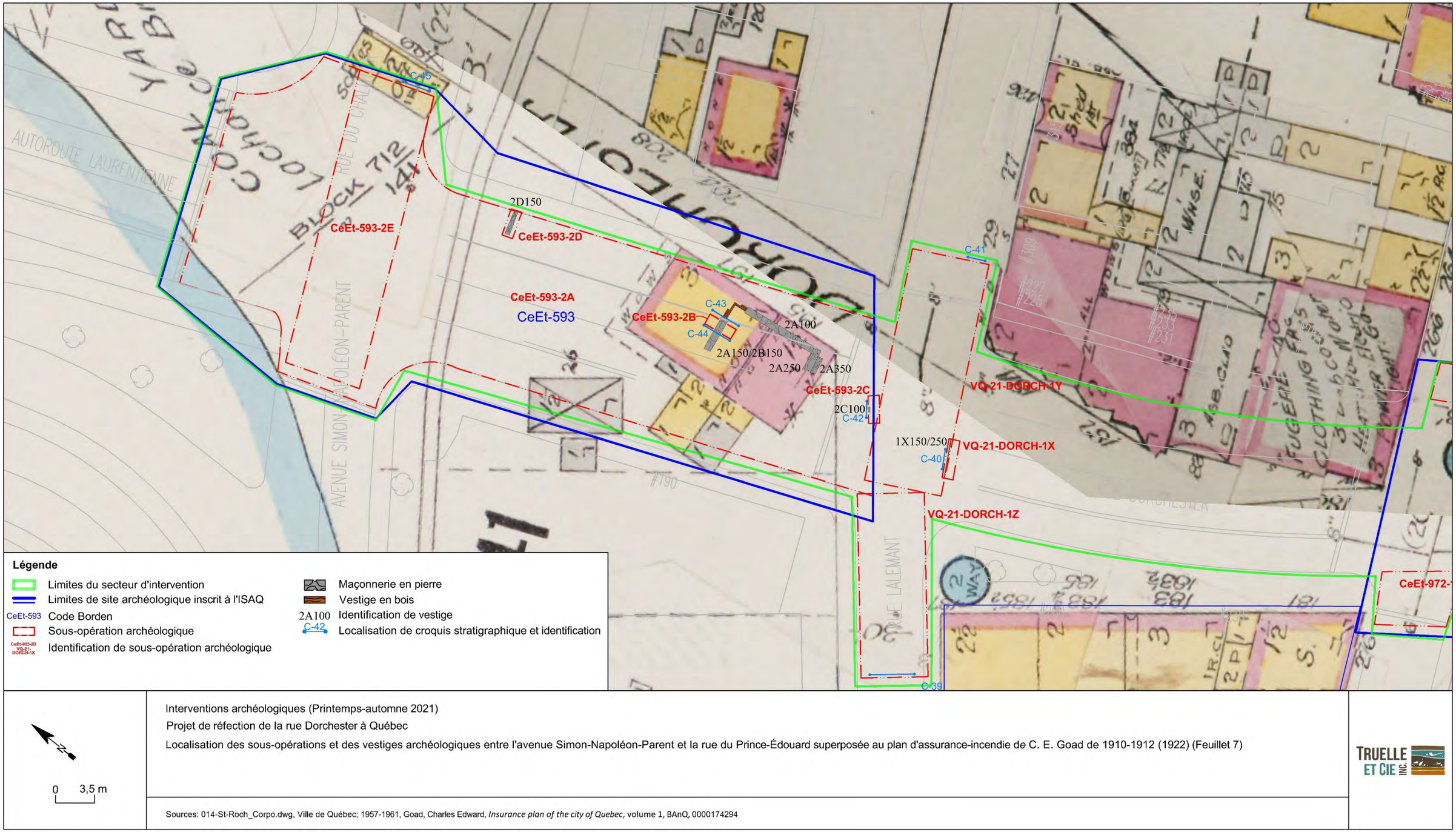

Figure 109. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie C.E. Goad de 1910-1912 (1922) (Feuillet 7)

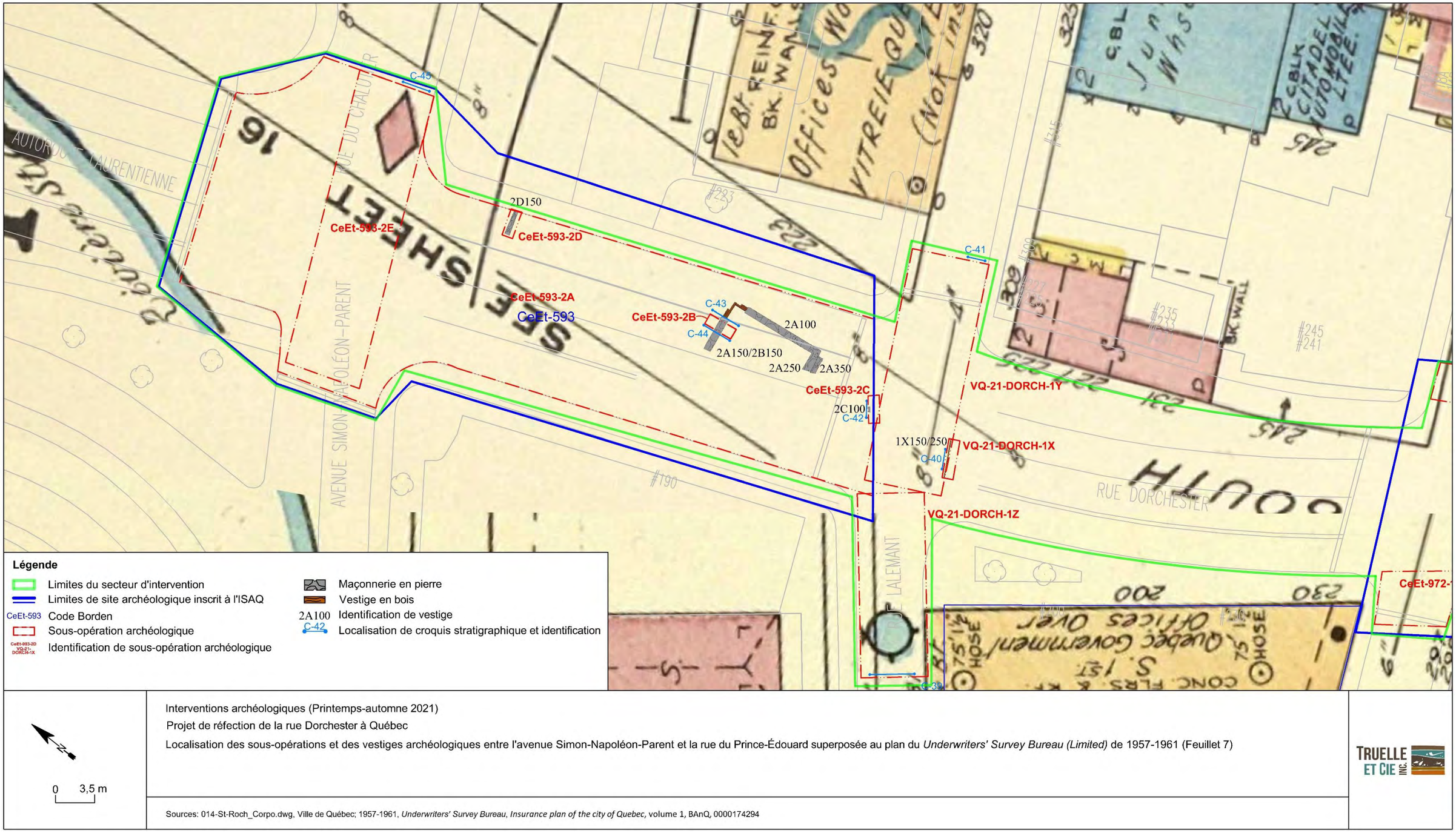

Figure 110. Localisation des sous-opérations et des vestiges archéologiques entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue du Prince-Édouard superposée au plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau (Limited)* de 1957-1961 (Feuillet 7)

Par la suite, un sondage, désigné par la sous-opération CeEt-593-2B (**figure 103**) a été implanté à cheval sur le mur nord du bâtiment (vestige 2A150) afin de préciser les techniques de construction de ce dernier (**photo 250**). Dégagé manuellement à la truelle, celui-ci était orienté selon un axe nord-sud et mesurait 2,70 m de longueur sur 1,00 m de largeur.

Photo 250. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2B, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-593-2021-053)

Séquence stratigraphique des sols

La surface se composait de la chaussée en asphalte (lot 2A1; 0,14 m) et de son lit de pose correspondant à un remblai moderne très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2A2; 0,22 m). Ces niveaux de surface reposaient sur un remblai de sable brun jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 0,30 m (lot 2A3). Ce lot reposait sur le sommet des vestiges maçonnés et se trouvait également au nord de ces derniers.

À la suite de la mise au jour des vestiges maçonnés, le nettoyage de leur sommet a permis de récolter plusieurs artéfacts qui ont été regroupés sous le numéro de lot 2A99. Ceux-ci comprenaient des clous découpés et tréfilés, des coquilles d'huître, des os de boucherie, une bille en terre cuite grossière, des fragments de divers contenants en terre cuite fine blanche ou en terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de divers pots en grès grossier, des fragments de diverses bouteilles en verre, du verre à vitre, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite argileuse blanche, un bouton en verre, des fragments de pot en faïence blanche, un fragment d'assiette en *creamware*, une bouteille de bière en grès grossier et un bouchon de liège (**photos 251 à 258; annexe 5**). Tous ces artéfacts confirment une occupation domestique du secteur au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Photo 251. Fioles à médicament en verre teinté vert dont celle au centre qui contenait un anti-douleur du nom de *Painkiller* inventé par l'américain Perry Davis (1869 au début du XX^{e} siècle) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 252. Fiole à médicament en verre incolore (1877-1920) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 253. Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté vert de la compagnie d'eau gazeuse P. Dignard & Cie de Québec (1885-1893) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 254. Possible bouteille à lait en verre incolore (1904-1950) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 255. Bouteille de bière en grès grossier de Bristol (1835 au début du XX^{e} siècle) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 256. Fragments d'électrodes en graphite (1877 aux années 1950) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 257. Bille en terre cuite grossière de couleur rouge brunâtre (fin XIX^{e} siècle aux années 1920) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Photo 258. Bouton en verre opaque noir (Seconde moitié XIX^{e} siècle au début du XX^{e}) (lot CeEt-593-2A99) (Photo Patricia Loubier)

Au sud du vestige maçonné 2A150, dans la portion est de la sous-opération 2B, il y avait un remblai de démolition fait de limon argileux brun légèrement foncé, friable, contenant des nodules de mortier (9%), des fragments de briques (5%), des fragments de pierres calcaires (2%) et un peu de bois (<1%) (lot 2B1). D'une épaisseur variant de 0,03 m à 0,22 m, le lot 2B1 a livré du verre à vitre, des clous découpés et tréfilés ainsi que des fragments de divers contenants en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée (**annexe 5**).

Ce premier remblai de démolition reposait, toujours dans la portion est de la sous-opération 2B, sur un second remblai de limon sablo-argileux brun foncé, très compact, contenant des pierres calcaires (10%) et du mortier (3%) (lot 2B2; 0,07-0,27 m). La fouille du lot 2B2 a permis de recueillir surtout des fragments de divers contenants en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, un petit fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse rouge, du verre à vitre, des clous découpés et tréfilés, des os de boucherie et une coquille d'huître (**annexe 5**).

Enfin, un sol naturel a été observé sous les remblais décrits précédemment. Celui-ci correspondait à un sable légèrement argileux gris devenant plus limoneux vers sa base. Il était friable et présentait des traces d'oxydation (lots 2B3 et 2B4). L'épaisseur de cette couche variait de 0,11 m à 0,63 m (**figure 111; photo 259**) tandis que son retrait a permis de dégager la base du mur et sa tranchée de construction (**photos 260 et 261**).

Photo 259. Paroi ouest des sous-opérations CeEt-593-2A et 2B, de part et d'autre du vestige CeEt-593-2A150/2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-075)

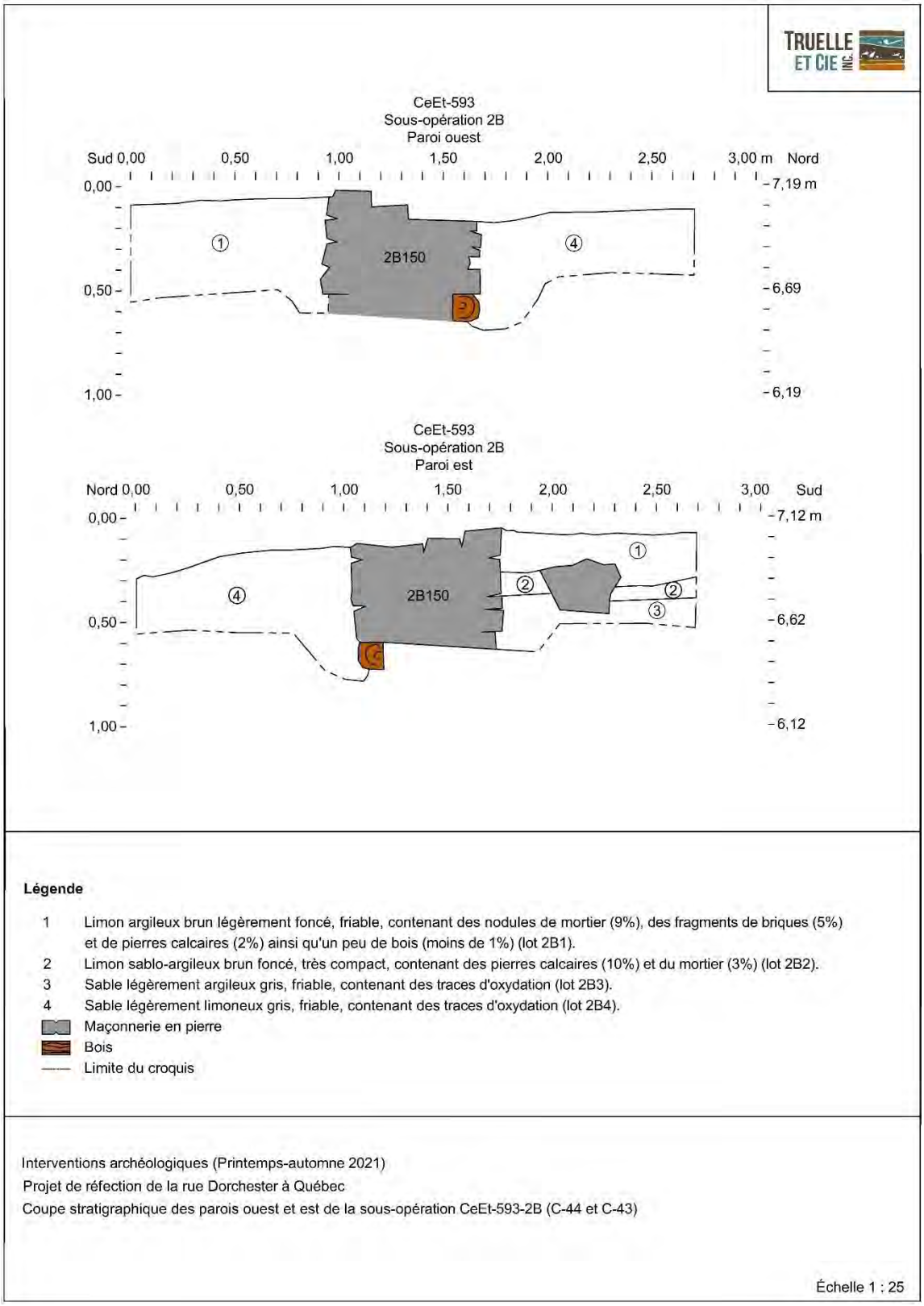

Figure 111. Croquis stratigraphique des parois ouest et est de la sous-opération CeEt-593-2B (C-44 et C-43)

Photo 260. Détail de la tranchée de construction du vestige CeEt-593-2A150/2B150 à l'intérieur du bâtiment, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-061)

Photo 261. Détail de la tranchée de construction du vestige CeEt-593-2A150/2B150 à l'extérieur du bâtiment, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-071)

Description des vestiges CeEt-593-2A100, 2A150/2B150, 2A250 et 2A350

Les vestiges CeEt-593-2A100, 2A150/2B150 et 2A250 formaient un bâtiment de forme rectangulaire mesurant approximativement 9,45 m de longueur sur une largeur minimale de 5,25 m (**figures 111 et 112**). Ceux-ci correspondaient tous à des maçonneries à double parement avec remplissage médian.

Vestige CeEt-593-2A150/2B150 : mur nord

Orienté selon un axe est-ouest, les parements du mur nord étaient plus ou moins dressés et constitués de quatre assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photo 262**). Ces dernières étaient liées entre elles au moyen de joint de mortier beige et désagrégé (**photos 263 et 264**). D'une largeur moyenne de 0,02 m, ces joints étaient généralement évidés ou baveux à certains endroits, recouvrant même une partie de la surface apparente de certaines pierres. La limite est du vestige 2A150/2B150 s'est révélée déstructurée lors de l'excavation, laissant entrevoir une longueur résiduelle variant de 4,02 m (parement sud) à 4,04 m (parement nord), sur une largeur de 0,72 m et une hauteur de 0,50 m. La maçonnerie reposait sur une semelle de bois constituée de deux pièces de bois de 0,20 m de hauteur et placées côte à côte (**figure 111**).

Vestige CeEt-593-2A100 : mur est

Le vestige 2A100 correspondrait au mur est du bâtiment. Orienté selon un axe nord-sud, ses parements étaient plus ou moins dressés et constitués de quatre à cinq assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photos 265 à 267**). Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé, d'une largeur moyenne de 0,02 m à 0,03 m. Sa limite nord s'est révélée déstructurée lors de l'excavation, laissant ainsi entrevoir une longueur intérieure de 7,68 m et extérieure de 8,28 m. Sa largeur et sa hauteur étaient toutes deux de 0,60 m. À 4,70 m au sud de sa limite intérieur nord-est, il y avait une ouverture rectangulaire à la base du mur d'une hauteur de 0,40 m sur une largeur de 0,37 m (**photo 268**). Cette dernière permettait le passage d'une conduite d'égout en terre cuite grossière glaçurée à l'intérieur, orientée selon un axe est-ouest, d'un diamètre de 0,24 m et d'une épaisseur de 0,035 m, et d'une conduite d'aqueduc en plomb de 0,025 m de diamètre. L'ouverture à la base du mur a été rebouchée au moyen de petites pierres. Enfin, la maçonnerie reposait sur une semelle constituée de deux pièces de bois de 0,20 m de hauteur et placées côte à côte. La rue Dorchester passant jadis à l'est de la façade, le vestige 2A100 correspondait donc à la façade du bâtiment qui donnait autrefois sur le côté ouest de la rue Dorchester. La rue Dorchester était autrefois orientée vers le nord-est, un peu au nord de l'intersection de la rue du Prince-Édouard, pour longer la rive droite de la rivière Saint-Charles et ensuite permettre l'accès au pont vers Limoilou (actuel pont Drouin).

Vestige CeEt-593-2A250 : mur sud

Orienté selon un axe est-ouest, la longueur du mur sud variait de 2,22 m (extérieure) à 1,56 m (intérieure) tandis que sa largeur moyenne était de 0,63 m et sa hauteur résiduelle de 0,66 m. Son parement intérieur, le seul visible, était plus ou moins dressé et constitué de cinq assises plus ou moins régulières faites de pierres calcaires ébauchées (**photo 269**). Les pierres le constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige et désagrégé dont la largeur variait de 0,02 m à 0,03 m. Enfin, la maçonnerie reposait également sur une semelle de bois d'une épaisseur dégagée de 0,06 m.

Figure 112. Photographie de basse altitude montrant l'ancien bâtiment formé par les vestiges CeEt-593-2A100, 2A150/2B150 et 2A250 (Photo réalisée par drone par Sylvain Léveillé)

Photo 262. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A150/2B150, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-080)

Photo 263. Parement sud (intérieur) du vestige CeEt-593-2A150/2B150, vers le nord (TCI-CeEt-593-2021-062)

Photo 264. Parement nord (extérieur) du vestige CeEt-593-2A150/2B150 reposant sur une semelle de bois, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-069)

Photo 265. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A100, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-083)

Photo 266. Parement ouest (intérieur) du vestige CeEt-593-2A100, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-100)

Photo 267. Parement est (extérieur) du vestige CeEt-593-2A100, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-097)

Photo 268. Détail de l'ouverture présente à la base du vestige CeEt-593-2A100, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-096)

Photo 269. Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-593-2A250, vers le sud (TCI-CeEt-593-2021-101)

Les vestiges CeEt-593-2A100, 2A150/2B150, 2A250 seraient associés à l'imposant bâtiment apparaissant sur les plans d'assurance-incendie à partir de la fin du XIX^{e} siècle au centre de l'actuelle rue Dorchester. Il s'agissait plus précisément d'un bâtiment rectangulaire en brique auquel était jouxtée une petite annexe en pierre du côté ouest (**figures 108 et 109**) dont le coin sud-est serait formé par les vestiges 2A100 et 2A250. Si l'on se fie à sa position, le vestige 2A150/2B150 pourrait correspondre, quant à lui, à un mur de refend puisqu'il semblait se situer à l'intérieur du bâtiment. Par ailleurs, les plans d'assurance-incendie de l'époque n'indiquent cependant pas la fonction de ce dernier. On peut par contre remarquer que ce dernier est beaucoup plus vaste que les autres bâtiments environnants. Ce bâtiment, qui était situé du côté ouest de la rue avant que celle-ci ne soit élargie au milieu du XX^{e} siècle (**figure 110**), pourrait avoir abrité un commerce ou une industrie. Toutefois, les artéfacts qui y ont été recueillis suggèrent plutôt une occupation domestique.

Vestige CeEt-593-2A350

Appuyé contre le vestige 2A250 au nord, le vestige 2A350 correspondait également à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian qui était orientée selon un axe est-ouest (**figure 103; photos 270 et 271**). D'une largeur moyenne de 0,50 m, seul son parement sud était visible. Dégagé sur une longueur de 1,55 m, celui-ci s'est révélé plus ou moins dressé (**photo 272**). Il était constitué de deux assises plus ou moins régulières atteignant une hauteur globale de 0,20 m. Ces deux assises, faites de pierres calcaires ébauchées, reposaient sur un empattement constitué d'une assise de pierres calcaires ébauchées d'une hauteur variant de 0,10 m à 0,15 m. Cet empattement présentait un ressaut d'une largeur de 0,07 m et reposait sur un sol naturel argileux gris. Près de la limite est du vestige 2A350, il y avait une cicatrice mesurant 0,50 m de largeur et qui pourrait correspondre à un retour du mur est vers le sud qui a précédemment été détruit.

Photo 270. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A350, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-087)

Photo 271. Vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2A350, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-089)

Photo 272. Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-593-2A350, vers le nord (TCI-CeEt-593-2021-092)

Bien que nous ignorions la fonction du vestige CeEt-593-2A350, il ne fait nul doute que ce dernier est associé au bâtiment dont il a été question précédemment (**figures 108 et 109**). En effet, selon les plans anciens antérieurs au XIX^{e} siècle, il n'y aurait eu aucun autre bâtiment dans ce secteur de la rue Dorchester. Par ailleurs, on pourrait émettre l'hypothèse qu'il puisse être relié à une annexe dont la construction aurait été amorcée sans toutefois être achevée.

Sous-opération CeEt-593-2D : maçonnerie en pierre dégagée du côté est de la rue Dorchester, juste au sud de la rue du Chalutier

Le vestige d'une maçonnerie en pierre a été mis au jour du côté est de la rue Dorchester, juste au sud de la rue du Chalutier (vestige 2D150). Ce dernier était bordé à l'est par un massif de conduits en béton orienté selon un axe nord-sud et dont la mise en place a nécessité la démolition de sa limite est ainsi que du contexte stratigraphique lui étant associé. Le vestige 2D150 reposait sous un remblai moderne de sable brun jaunâtre et mis en place lors de l'enfouissement du massif en béton (**figure 103; photo 273**). Orienté selon un axe est-ouest, le vestige 2D150 s'étendait sur longueur de 2,30 m, une largeur de 0,50 m et une hauteur de 0,40 m (**photo 274**). Il s'agissait d'un mur à simple parement constitué de trois assises de pierres calcaires ébauchées ne semblant pas liées entre elles au moyen de joints de mortier. Très déstructuré, son parement nord semblait plus ou moins dressé et ses assises plus ou moins régulières. Quelques résidus de bois étaient visibles, entremêlés avec les pierres.

Photo 273. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2D, vers le nord-est (TCI-CeEt-593-2021-024)

Photo 274. Paroi est de la sous-opération CeEt-593-2D et vue d'ensemble du vestige CeEt-593-2D150, vers le nord-est (TCI-CeEt-593-2021-027)

Selon les plans d'assurance-incendie, aucun bâtiment ni tout autre aménagement n'était présent à proximité de l'emplacement du vestige CeEt-593-2D150 (**figures 108 à 110**). Il pourrait donc s'agir d'un bâtiment plus ancien. Toutefois, selon les plans du XVIII^{e} siècle, il ne semblait pas y avoir de bâtiments dans ce secteur de la ville.

Sous-opération CeEt-593-2E : portion de la rue Dorchester localisée vis-à-vis de la rue du Chalutier

Les travaux d'excavation réalisés dans la portion de la rue Dorchester localisée vis-à-vis de la rue du Chalutier avaient pour objectif d'enfouir un nouveau conduit d'aqueduc et d'améliorer le réseau d'égout pluvial (sous-opération CeEt-593-2E) (**figure 103; photo 275**). Orientée selon un axe est-ouest, la tranchée ainsi excavée s'étendait sur une longueur de 27,00 m et sur une largeur de 7,00 m, correspondant à la largeur de la rue.

La séquence stratigraphique des sols observés dans la paroi est de la sous-opération CeEt-593-2E était représentative du secteur où l'on a généralement constaté que les couches d'occupation ancienne avaient été entièrement détruites lors d'aménagements récents.

Photo 275. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-593-2E, vers l'ouest (TCI-CeEt-593-2021-013)

En somme, la surface de la sous-opération CeEt-593-2E se composait de la chaussée en asphalte (lot 2E1; 0,15 m) reposant sur un remblai de sable brun jaunâtre, très compact, contenant des galets émoussés (15%) (lot 2E2; 0,70 m). S'ensuivait un autre remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 2E3; 0,50 m). Ces remblais recouvraient un sol naturel correspondant à un limon argileux brun clair et très compact (lot 2E4; 1,10 m), suivi d'une argile gris bleuté, très compacte, qui a été excavée sur une profondeur de 0,50 m (lot 2E5) (**figure 113; photo 276**).

Tel que discuté précédemment, les travaux d'excavation réalisés dans cette section de la rue du Chalutier ont démontré une fois de plus que les aménagements majeurs occasionnés par le raccordement des rues de la Couronne et Dorchester à l'autoroute Laurentienne ont entièrement détruit les couches témoignant de l'occupation ancienne du secteur.

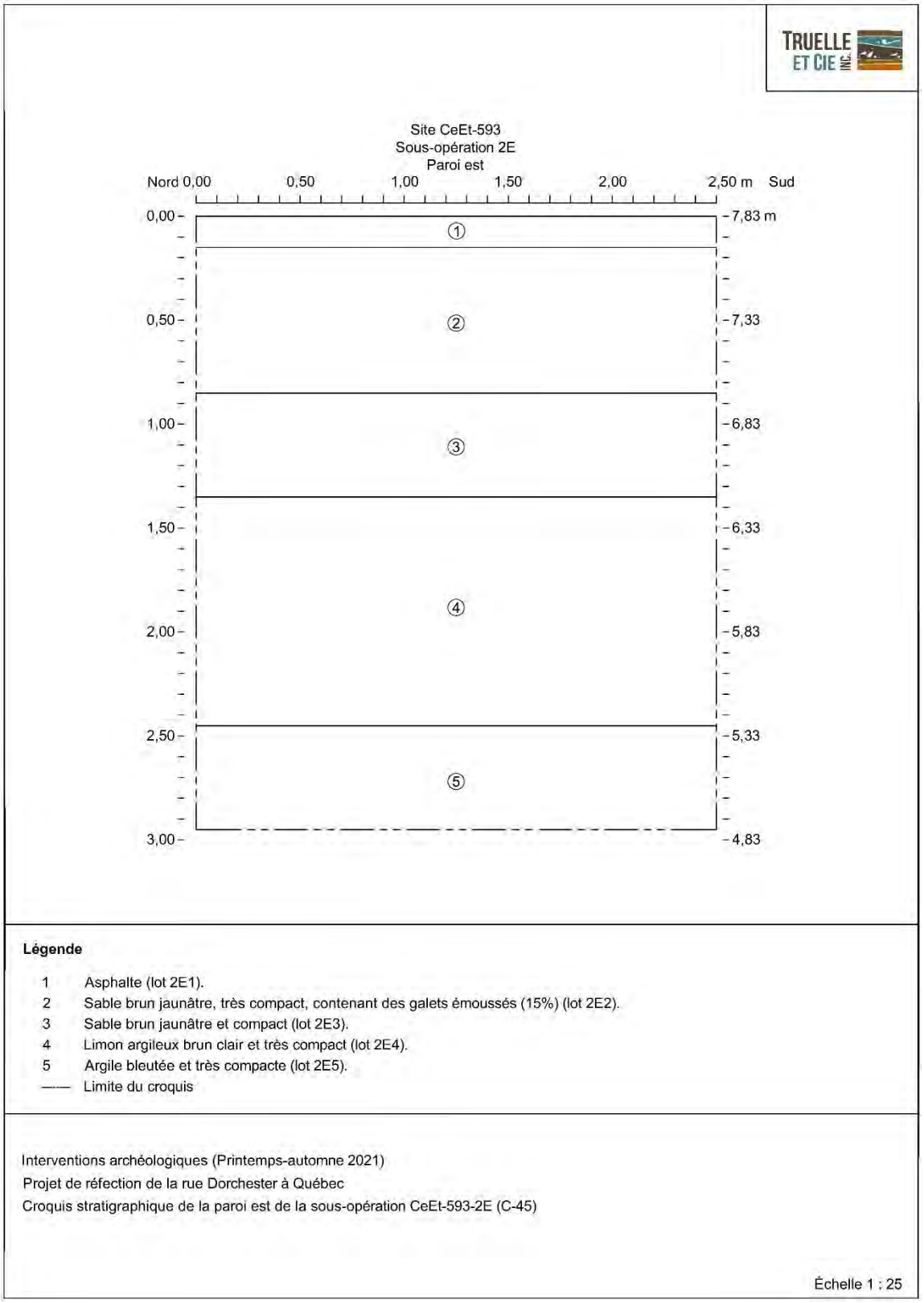

Figure 113. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-593-2E (C-45)

Photo 276. Paroi est de la sous-opération CeEt-593-2E, vers l'est (TCI-CeEt-593-2021-016)

7.3 Discussion

Les interventions archéologiques réalisées en 2021-2022 dans le cadre du projet de réfection de la rue Dorchester à Québec ont permis de confirmer le potentiel archéologique de ce secteur de la ville de Québec qui était au cœur de l'occupation artisanale et commerciale qui a grandement contribué au développement de la ville et à son essor économique principalement au cours du XIX^{e} siècle.

En somme, ces interventions ont conduit à la découverte de plus d'une soixantaine de vestiges maçonnés principalement en pierre, en brique et en béton. Ces vestiges témoignent principalement de la présence de bâtiments qui auraient été construits entre la seconde moitié du XIX^{e} siècle et le début du siècle suivant. La **figure 114** présente un plan d'ensemble montrant l'emplacement des vestiges mis au jour en 2021-2022 le long du tracé des rue Dorchester et Saint-Vallier Est. Les principales caractéristiques de ces derniers sont également décrites au **tableau 2**. Notons que la majorité d'entre eux ont dû être détruits en cours de travaux.

De manière générale, il s'agissait principalement de bâtiments à vocation domestique et commerciale ayant été construits au cours du XIX^{e} siècle qui ont pu être documentés. Le sommet dérasé de leurs murs de fondation reposait principalement sous des remblais témoignant de travaux d'aménagement plus ou moins récents.

Dans la portion de la rue Saint-Vallier Est située entre les rues Dorchester et de la Couronne, les murs de fondation de près d'une dizaine d'habitations domestiques ont ainsi été dégagés. Les restes d'un poêle à bois en fonte ont été dégagés dans les limites de l'un de ces bâtiments. Datant possiblement des premières décennies du XIX^{e} siècle, ce type de poêle était au cœur du système de chauffage des habitations privilégié à cette époque. Ce dernier sera par la suite supplanté par le chauffage au charbon vers le dernier quart du XIX^{e} siècle. Les vestiges en béton d'une ancienne chambre à charbon servant à entreposer ce combustible dans les caves des bâtiments ont d'ailleurs été dégagés du côté est de la rue Dorchester, un peu au sud de la rue Saint-Joseph.

À l'angle sud-est des rues Saint-Vallier Est et Dorchester, les murs de fondation de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited* ont été dégagés et relevés sur plusieurs dizaines de mètres. Il s'agissait d'un imposant bâtiment en brique de plusieurs étages qui a marqué le paysage du quartier Saint-Roch pendant plus de cinq décennies.

Dans la portion de la rue Dorchester localisée entre les rues Victor-Revillon au sud et Lalemant au nord, une douzaine de bâtiments principalement à vocation commerciale ont été documentés. Construits majoritairement au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, les vestiges maçonnés témoignant de leur présence correspondaient essentiellement à des portions résiduelles de murs de fondation en pierre.

Enfin, au nord de la rue Lalemant, les murs de fondation d'un vaste bâtiment ont été partiellement dégagés au centre de la voie est de la rue Dorchester. Une tranchée fouillée manuellement, implantée de part et d'autre du mur nord de cet ancien bâtiment, avait d'ailleurs tenté de déterminer la fonction de ce dernier mais sans succès. Bien que ses dimensions importantes suggèrent qu'il puisse s'agir d'une industrie ou d'un commerce, les artéfacts qui y ont été recueillis témoignent davantage d'une occupation domestique.

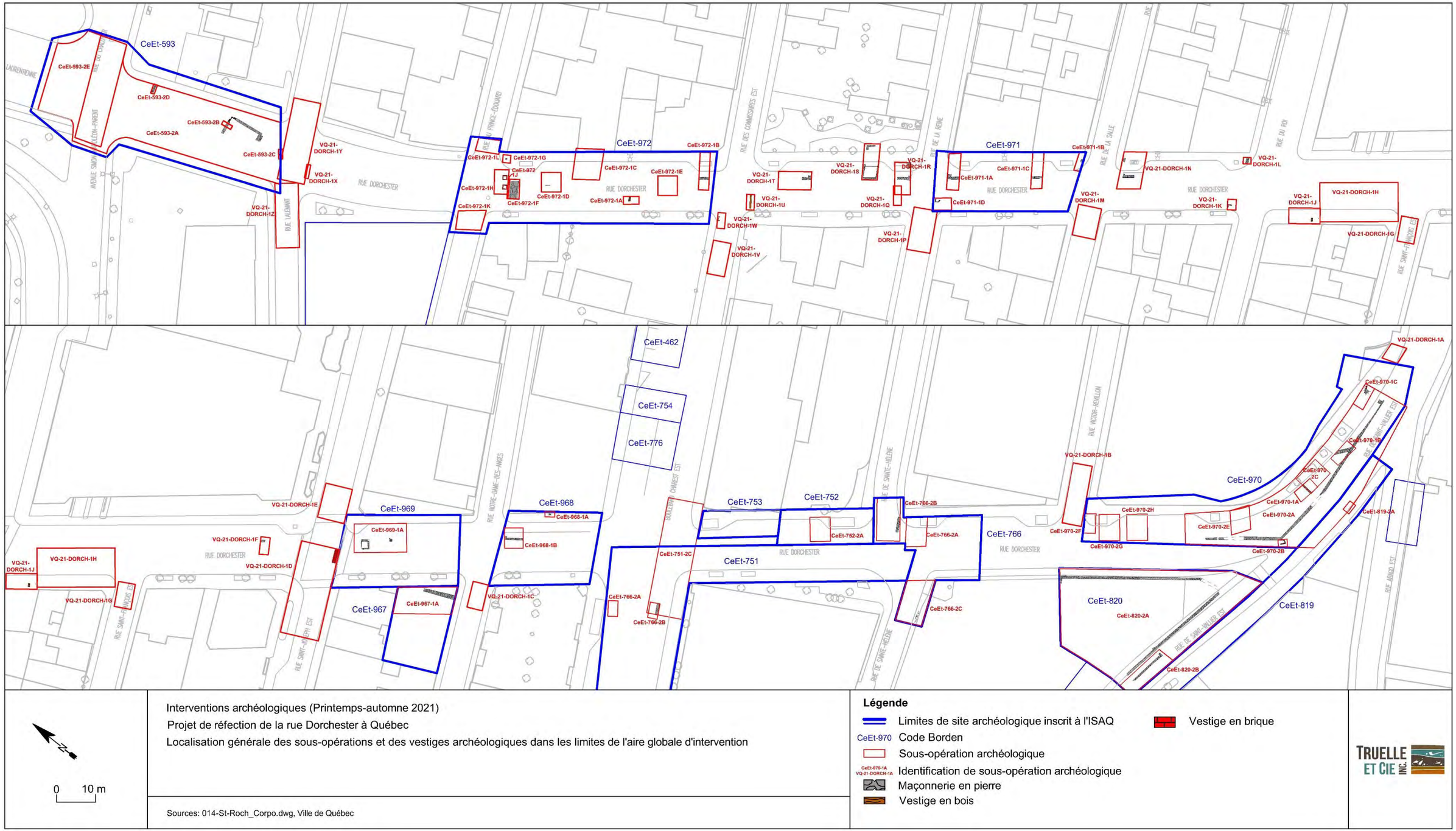

Figure 114. Localisation générale des sous-opérations et des vestiges archéologiques dans les limites de l'aire globale d'intervention

Tableau 2. Principales caractéristiques des vestiges architecturaux mis au jour en 2021

No site	No vestige	Dimensions (Long. x larg. x haut.)	Altitude (m NMM)	Matériau	Interprétation	Identification et datation	État de conservation après les travaux
CeEt-593	CeEt-593-2A100	7,68-8,28 m x 0,60 m x 0,80 m	7,17-7,27	Pierres calcaires ébauchées et mortier; bois	Mur de fondation est d'un ancien bâtiment en brique	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-593	CeEt-593-2A150/2B150	4,02-4,04 m x 0,72 m x 0,70 m	6,77-7,21	Pierres calcaires ébauchées et mortier; bois	Mur de fondation nord d'un ancien bâtiment en brique	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-593	CeEt-593-2A250	1,56-2,22 m x 0,63 m x 0,66 m	7,17-7,25	Pierres calcaires ébauchées et mortier; bois	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-593	CeEt-593-2A350	1,55 m x 0,50 m x 0,25 m		Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un ancien bâtiment ?	Avant le XIXe siècle?	Démoli
CeEt-593	CeEt-593-2C100	0,50 m x 0,20 m x 0,45 m	7,67	Pierres calcaires ébauchées; absence de mortier	Mur de fondation d'un ancien bâtiment ?	Avant le XIXe siècle?	Démoli
CeEt-593	CeEt-593-2D150	2,30 m x 0,50 m x 0,40 m	6,49-6,62	Pierres calcaires ébauchées	Solage hangar?	Avant le XIXe siècle?	Démoli
CeEt-751	CeEt-751-2B150	2,70 m x 0,65 m x 0,80 m	8,45	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-766	CeEt-766-2A150	5,50 m x 3,50 m x 0,08 m (minimale)	8,61	Béton gris	Plancher de cave d'un ancien bâtiment	Début du XXe siècle	Démoli
CeEt-766	CeEt-766-2B150	3,90 m x 0,60 m x 1,18 m	9,21-9,91	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation nord d'un ancien bâtiment	Seconde moitié du XIXe siècle au début XXe	Préservé partiellement; déstructuré avant 2021
CeEt-766	CeEt-766-2C150	3,40 m x 0,70 m x 1,00 m	11,08-11,15	Béton gris	Base d'une ancienne clôture	XXe siècle?	Préservée
CeEt-820	CeEt-820-2A100	17,95 m x 0,60 m x 0,40 m	11,46-13,11	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation est de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited*	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Sa limite nord a été démolie
CeEt-820	CeEt-820-2A150	1,29-1,85 m x 0,72 m x 0,40 m	12,02	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation nord de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited*	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Partiellement démoli
CeEt-820	CeEt-820-2A250	20,50 m x 0,60-0,67 m x 1,70 m	14,11-14,72	Pierres de calcaire et de calcaire schisteux ébauchées et mortier	Mur de fondation sud de la manufacture de chaussures *W.A. Marsh Co. Limited*	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Partiellement démoli
CeEt-820	CeEt-820-2B150	7,60-8,00 m x 0,50 m x 1,10 m	13,39-14,25	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un ancien bâtiment	Seconde moitié du XIXe siècle	Démoli
CeEt-967	CeEt-967-1A100	8,00 m x 0,74 m (longueur et largeur)	9,39-9,56	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation est d'un ancien bâtiment en brique	XIXe siècle	Conservé
CeEt-968	CeEt-968-1A150	1,32 m x 0,52 m x 0,90 m	8,68-8,75	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-968	CeEt-968-1B100	0,50 m et 4,75 m x 0,52 m x 0,80 m	8,39-8,50	Pierres calcaires ébauchées et mortier, semelle de bois	Coin nord-ouest d'un ancien bâtiment	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Conservé
CeEt-969	CeEt-969-1A100	1,70 m x 0,28 m x 0,55 m	8,44-8,46	Béton	Ancien bâtiment?	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-969	CeEt-969-1A150	1,60-1,93 m x 0,30 m x 0,44 m	8,21	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancienne chambre à charbon	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-969	CeEt-969-1A200	0,65 m x 0,65 m x 0,45 m	8,04	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancien bâtiment?	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-969	CeEt-969-1A250	0,76 m x 0,44 m (longueur et hauteur)	7,66	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancienne chambre à charbon	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-969	CeEt-969-1A300	1,70-1,90 m x 0,32 m x 0,32 m	8,03-8,23	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancienne chambre à charbon	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-969	CeEt-969-1A400	1,00 m x 0,93 m x 0,78 m	7,66-7,69	Pierres calcaires ébauchées et mortier; parement de béton	Ancienne chambre à charbon	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1A100	2,35 m x 0,48-0,50 m x 1,38 m	16,08-16,17	Pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées et mortier	Mur mitoyen de deux bâtiments domestiques en brique	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1B100	3,30 m x 0,60 m x 1,68 m	18,04	Pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un bâtiment domestique	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1B150	2,10 m (longueur) x 1,35 m (hauteur)	17,79	Pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un bâtiment domestique	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1C100	1,50 m x 0,60 m x 0,58 m	18,48	Pierres de calcaire schisteux et de schiste ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un bâtiment domestique	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1C150	1,30 m x 0,35-0,38 m x 0,24 m	18,34	Briques communes rouges et mortier	Mur de refend d'un ancien bâtiment domestique?	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-1C200	0,73 m x 0,38 m x 0,40 m	18,19	Fonte	Ancien poêle en fonte assurant le chauffage d'un bâtiment	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-2A100	14,00 m x 0,72 x 1,20 m	13,30-15,50	Pierres de calcaire schisteux ébauchées et mortier	Mur de fondation d'anciens bâtiments	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-2A150	31,80 m x 0,80 m x 1,90 m	16,67-18,66	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation d'anciens bâtiments	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-2A200	1,58 m x 0,90 m (longueur et largeur)	18,85	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un ancien bâtiment	Dernier quart du XIXe siècle	Démoli
CeEt-970	CeEt-970-2B100	1,70 m x 1,20-1,50 m x 0,18-1,20 m	15,26-16,20	Briques rouges communes et mortier	Ancien regard en brique de Bell Canada	Début du XXe siècle	Démoli en partie
CeEt-970	CeEt-970-2F150	2,60 m x 0,35 m x 0,30 m	11,86	Béton gris	Mur de fondation nord d'un bâtiment	Début du XXe siècle	Démoli
CeEt-971	CeEt-971-1A100	2,00 m x 0,70 m x 0,40 m	7,00-7,14	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle	Démoli

Tableau 2. Principales caractéristiques des vestiges architecturaux mis au jour en 2021 (suite)

No site	No vestige	Dimensions (Long. x larg. x haut.)	Altitude (m NMM)	Matériau	Interprétation	Identification et datation	État de conservation après les travaux
CeEt-971	CeEt-971-1A150	0,55 m x 0,70 m x 0,30 m	7,01	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle	Démoli
CeEt-971	CeEt-971-1B150	0,72 m x 0,54 m x 0,25 m	7,18	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Partiellement démoli
CeEt-971	CeEt-971-1C100	2,75 m x 0,55 m x 0,28 m	7,18-7,22	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation ouest d'un ancien bâtiment en brique	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-971	CeEt-971-1D150	1,30 m x 0,30 m x 1,10 m (diamètre, largeur et hauteur)	7,44	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancien regard en pierre	XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1A150	1,10 m x 0,39 m x 0,26 m	6,14-6,38	Bois	Ancien drain en bois	XIXe siècle	Ancien drain en bois
CeEt-972	CeEt-972-1B100	2,60 m x 0,52 m x 0,48 m	7,04-7,06	Pierres de calcaire et de calcaire schisteux et mortier	Façade (mur ouest) d'un ancien bâtiment commercial en brique	Début au milieu du XXe siècle	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1C100	4,84 m x 0,30 m x 0,90 m	7,10-7,23	Béton	Mur d'une ancienne chambre d'Hydro-Québec ou de Bell Canada	Troisième quart du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1C150	2,75 m (longueur) x 0,30 m (largeur)	6,90-7,07	Béton	Mur d'une ancienne chambre d'Hydro-Québec ou de Bell Canada	Troisième quart du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1D100	1,20 m x 0,70 m (longueur et épaisseur)	6,88	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation ouest d'un ancien petit bâtiment secondaire en bois	Seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1F150	4,00 m x 2,00 m x 0,40 m (longueur, diamètre, épaisseur)	7,30	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Ancien canal en pierre	Seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1G150	0,30 m x 0,50 m (largeur et hauteur)	7,04	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation d'un ancien bâtiment ?	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1H100	1,20 m x 1,00 m (côté et hauteur)	5,08	Briques communes rouges	Regard en brique pour accès aux réseaux d'aqueduc et d'égout	XXe siècle	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1H200	1,20 m x 1,00 m (côté et hauteur)	5,13	Béton	Regard en béton pour accès aux réseaux d'aqueduc et d'égout	XXe siècle	Démoli
CeEt-972	CeEt-972-1J100	1,00-1,30 m x 0,90 m (largeur et hauteur)	7,06	Bois	Ancien drain en bois	Seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1A150	3,20-3,40 m x 1,90-3,10 m x 0,30 m	18,35	Béton	Ancienne dalle structurale de la rue	XXe siècle	Démolie
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1D150	0,90-1,10 m x 0,20 m (diamètre et épaisseur)	6,68	Briques communes rouges et béton	Ancien égout ovoïde	Seconde moitié du XIXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1F100	0,96 m x 0,47 m x 1,00 m	8,17-8,18	Béton gris	Béton ayant servi à solidifier le solage d'un ancien bâtiment	Début du XXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1F200	0,97 m x 0,65 m x 0,40 m	8,24-8,31	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Façade (mur ouest) d'un ancien bâtiment en brique	Début du XXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1J100	0,43-0,57 m x 0,26 m (longueur et diamètre)	7,36	Fonte	Base d'une ancienne borne-fontaine	XXe siècle	Conservé
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1J150	0,70 m x 0,30 m (largeur et hauteur)	7,06	Bois	Ancien drain en bois	XIXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1K100	,90-1,05 m x 0,10-0,20 m x 0,36-0,50 r	7,57-8,07	Briques communes rouges et béton	Puits d'accès	Seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1L150	1,65 m x 0,63 m x 0,55 m	7,39-7,90	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique	Seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe	Partiellement démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1N100	2,60 m x 0,62-0,90 m x 0,70 m	7,46-7,63	Pierres calcaires ébauchées et mortier; bois	Mur de fondation ouest d'un ancien bâtiment en pierre	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1N150	1,00 m x 0,60 m x 0,55 m	7,40-7,50	Pierres calcaires ébauchées et mortier; bois	Mur de fondation nord d'un ancien bâtiment en pierre	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1Q150	0,45 m x 0,50 m x 0,67 m	7,05	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Canal d'une ancienne chambre de vanne	Seconde moitié du XIXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1R100	3,40 m x 0,60 m x 0,70 m	7,23-7,38	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation ouest d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1R150	,39-1,57 m x 0,10-0,62 m x 0,15-0,56 r	7,36	Pierres calcaires ébauchées et mortier, crépi de béton	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1S100	1,66 m x 0,40 m x 1,22 m	7,93-7,98	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation est d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1S150	1,50 m x 0,58 m x 1,18 m	7,77	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation nord d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1S200	2,67 m x 0,46m x 0,79 m	7,38-7,50	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation ouest d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli

Tableau 2. Principales caractéristiques des vestiges architecturaux mis au jour en 2021 (suite)

No site	No vestige	Dimensions (Long. x larg. x haut.)	Altitude (m NMM)	Matériau	Interprétation	Identification et datation	État de conservation après les travaux
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1S250	1,85 m x 0,20-0,33 m x 0,41-0,45 m	7,23	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation nord d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1S350	1,29 m x 0,10-0,25 m x 0,40-0,60 m	7,20-7,38	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique et en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1T100	1,60-2,40 m x 0,60 m x 0,40 m	6,64	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation ouest d'un ancien bâtiment en brique	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1T150	0,70 m x 0,40 m x 0,23 m	6,82	Pierres calcaires ébauchées et mortier	Mur de fondation sud d'un ancien bâtiment en brique	Dernier quart du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1U150	3,60 m x 0,40 m x 0,25 m	5,82	Bois	Ancien drain en bois	XIXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1V150	0,20 m de côté	7,12	Bois	Ancien drain en bois	Fin du XIXe siècle au début du XXe	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1W200	1,20 m x 1,00 m x 0,60 m	6,65-6,72	Bois, pierres calcaires ébauchées et mortier de béton	Ancien drain en bois	XIXe siècle	Démoli
VQ-21-DORCH	VQ-21-DORCH-1X150/1X250	1,80 m x 0,27 m x 0,45 m	6,53-6,64	Bois	Ancien mur soutènement?	XIXe siècle?	Démoli

Notons qu'aucun vestige archéologique témoignant de l'occupation du secteur à une époque antérieure au XIX^{e} siècle n'a été mis au jour au cours des travaux de 2021-2022.

Par ailleurs, seules des portions très résiduelles d'anciens sols d'occupation en place ont été identifiées en cours de travaux. Les divers aménagements effectués antérieurement aux travaux de 2021-2022, notamment la mise en place d'utilités publiques, ont de toute évidence fortement perturbé l'intégrité des sols d'origine.

Enfin, mentionnons la mise au jour d'anciennes utilités publiques telles que des drains en bois, des anciens puisards de rue en pierre ainsi que des conduites en brique. Ces aménagements ne sont pas sans rappeler les efforts déployés par les autorités de la Ville de Québec afin d'une part, d'améliorer la l'assainissement et la salubrité de ce secteur du quartier Saint-Roch au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle en y aménagement un système de captation et d'évacuation des eaux usées et d'autre part, de se munir d'un réseau adéquat de lutte contre les incendies.

8. CONCLUSION

Au cours du printemps 2021, la Ville de Québec a confié le mandat à la firme Truelle et Cie Inc. d'effectuer la supervision archéologique des travaux visant la réfection de la rue Dorchester en 2021-2022, dans le quartier Saint-Roch, en Basse-Ville de Québec. En somme, le mandat comprenait la réalisation d'un inventaire préalable, au moyen de trois sondages exploratoires, dans les limites de la rue Saint-Vallier Est ainsi que la surveillance archéologique des travaux d'excavation de masse dans les limites de la rue Dorchester sur une distance linéaire d'environ 880 mètres.

Le secteur des travaux traversait une multitude de sites archéologiques inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du MCC, d'où le potentiel archéologique qui lui avait été attribué. Ces travaux de supervision archéologique ont été effectués entre le 1er juin 2021 et le 2 mai 2022 sous le permis de recherche archéologique n° 21-CIET-07 par un(e) archéologue responsable d'intervention accompagné(e) à l'occasion de technicien(ne)s-archéologues.

Au total, plus d'une soixantaine de vestiges maçonnés en pierre, en brique, en béton et en bois ont été identifiés au cours des travaux d'excavation. Ceux-ci témoignent principalement de la présence de bâtiments domestiques et commerciaux dans ce secteur du quartier Saint-Roch au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du siècle suivant. En somme, il s'agissait surtout de portions très résiduelles d'anciens murs de fondation dont la datation a parfois été rendue possible grâce à la présence de quelques artéfacts mais surtout des plans d'assurance-incendie documentant très bien l'évolution du bâti dans ce secteur de la ville de Québec à cette époque. La majorité de ces vestiges ont été mis au jour du côté est de la rue Dorchester et sont donc associés à des bâtiments qui ont été démolis lors des travaux visant l'élargissement de cette dernière au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Par ailleurs, sur plusieurs vestiges maçonnés, il a été observé à la base de la fondation, une ouverture permettant le passage d'anciennes servitudes d'aqueduc et d'égout. Ces servitudes ont été mises en place à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Ces ouvertures permettent donc de préciser la date de construction de certains bâtiments dont les fondations ont été mises au jour lors des travaux de 2021-2022.

À la suite des interventions ainsi réalisées, de nouveaux sites archéologiques se sont vu attribuer un code Borden. Les limites des sites CeEt-967, 968, 969, 970, 971 et 972 sont d'ailleurs définies à la **figure 115**.

Enfin, notons qu'en raison de la nature des travaux effectués, certains des vestiges mis au jour en 2021-2022 ont dû être démolis partiellement ou en totalité. D'autre part, plusieurs sections des vestiges mis au jour n'ont pas été entièrement dégagées et demeurent toujours en place, confirmant ainsi que les travaux de 2021-2022 n'ont pas rendu nul le potentiel archéologique de la rue Dorchester, surtout du côté est de cette dernière.

À la suite de ces observations, il est recommandé que la surveillance archéologique des travaux prévus en 2022 soit réalisée afin de recueillir davantage d'informations sur l'occupation de ce secteur au cours du XIXe siècle. De plus, si d'autres travaux d'excavation devaient être réalisés dans l'emprise du projet, principalement du côté est de la rue Dorchester, ces derniers devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique. En effet, les travaux effectués du côté est de la rue Dorchester se sont faits de manière plus ponctuelle tandis que du côté ouest, les sols ont presqu'entièrement été excavés. Il subsiste donc un potentiel archéologique en ce qui concerne surtout la moitié est de la rue Dorchester.

Figure 115. Limites des nouveaux sites archéologiques sur photo aérienne

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARCHAMBAULT, M.-F.
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* 9: 60–67.

ARTEFACTUEL
2018 *Sur les traces des Récollets – Interventions archéologiques au sous-sol de l'aile de l'Hôpital, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600, Interventions de 2017.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

ARKÉOS INC.
2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique.* Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers, 63. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

BLANCHET, D., FORGET, L. et S. THIVIERGE
1989 *Vieux-Québec Cap-Blanc. Place forte et port de mer*. Coll. Les quartiers de Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine et ministère des Affaires culturelles du Québec.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, Freedom Digital.

BRASSARD, M. et M. LECLERC
2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* Cahiers d'archéologie du CELAT, N° 12, Québec, Université Laval.

BURKE, A. L., GAUTHIER, G. et C. CHAPDELAINE
2014 « Refining the Paleoindian Lithic Source Network at Cliche-Rancourt Using XRF ». *Archaeology of Eastern North America* 42. JSTOR: 101–128.

CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France*. Cahiers du Québec. Montréal, Hurtubise HMH.

CASTONGUAY, C.
2012 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2004. Rues de la Couronne, Prince-Édouard et Sagard*. Hydro-Québec.

CÉRANE
1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990, rapport final*. Hydro-Québec, Région Montmorency.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995*. Hydro-Québec.

1998 *Surveillance archéologique projets souterrains 1997, Territoire Montmorency, secteur Orléans.* Hydro-Québec, rapport inédit.

CHALIFOUX, É.
1999 « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie: Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77–93.

CHAMPLAIN, S. DE
1613 « Les voyages du Sieur de Champlain, Xaintongeais » dans *Œuvres de Champlain*, tome 1, Montréal, Éditions du Jour, 1973.

CHAPDELAINE, C.
2007a « Cliche-Rancourt, un site Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 47–120.

2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* (27) : 28–47.

2019 « Les cadres naturel et culturel » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e^ siècle*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 35, pp. 27–48.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
2006 « Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites » dans Sanger, David et M.A.P. Renouf, *The Archaic of the Far Northeast,* Orono: The University of Maine Press, pp. 191–220.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (éds)
2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec, 39. Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD
2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312.

CHEVRIER, D.
2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque » dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne.* Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36, pp. 327–335.

CLERMONT, N.
1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3–20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5–17.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Signe des Amériques, 1. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

CLOUTIER, C.
2004 D*e la stratification archéologique à la stratification sociale. Hygiène urbaine et conditions de vie de six familles ouvrières du Faubourg Saint-Roch à Québec au XIX*^{e} *siècle*. Cahiers d'archéologie du CELAT, 16. Québec: CELAT (Université Laval), Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

COSSETTE, É.
2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, Norman, Chapdelaine, Claude et Jacques Cinq-Mars (éds), *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 30, pp. 265–286.

CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 127–153.

CÔTÉ, R., LALANDE, D. et J.-Y. PINTAL
2020 *Îlot Dorchester. Étude de potentiel archéologique.* Rapport inédit déposé à la Ville de Québec.

DIDEROT, D. et J. D'ALEMBERT
1751-72 *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.* Gallica, Bibliothèque nationale de France.

DIONNE, J.-C.
1988 « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29 (3): 233–244.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence Estuary from Deglaciation to Present Day » dans Weddle Thomas K. et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Boulder, Geological Society of America, pp. 271–284

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 (1) : 33–44.

DUMAIS, P.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Patrimoines, série Dossiers, 64. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec » dans *Archaeology of Eastern North America* 28: 81–112.

ETHNOSCOP
1991 *Rapport de surveillance archéologique effectuée dans le secteur Jacques-Cartier, Région montmorency.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2020 *Grange en bois du Domaine de Maizerets (CfEu-1). Fouilles archéologiques, 2019. Rapport préliminaire.* Ville de Québec/MCCQ, rapport inédit.

GAGNÉ, P. et M. LUSSIER
2017 *Bouteilles de boisson gazeuse du Québec, le début […].* Collectophile, Lachute, Québec.

2020 *Bouteilles anciennes du Québec: boisson gazeuse, bière de gingembre [...].* Collectophile, Lachute, Québec.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

GAMACHE, J.-C.
1929 *Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions 1829-1929*. Imp. Charrier & Dugal, Lté.

GARIÉPY, G. et C. BERGERON
1999 *Courville Villeneuve. Un sault en héritage*. Beauport: Ville de Beauport.

GATES ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUVIN, R.
1905 *Guide des céramiques.* Québec, Parcs Canada.

GIGUÈRE, G.-É. et C.-H. LAVERDIÈRE
1973 *Œuvres de Champlain.* Volume 1, Éditions du Jour.

GRAILLON, É.
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer*. MRC du Granit et MCCQ.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est ». *Histoire Québec* 18 (1) : 23–27.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL
1994 *Étude d'ensemble : Sous-secteur maison blanche et côte d'Abraham.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Design urbain et patrimoine.

JONES, O. et C. SULLIVAN
1985 Le glossaire du verre. Parcs Canada, Environnement Canada.

L'ANGLAIS, P.-G.
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts.* CELAT, Université Laval, 1994.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. INRS-Eau, Terre et Environnement.

MCGAIN, A. (Les Recherches Arkhis Inc.)
1990 *Fouilles archéologiques, La Grande Place*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

1991 *Surveillance archéologique et étude historique, le site historique de l'îlot Constantineau, CeEt-564, quartier Saint-Roch, ville de Québec.* Société immobilière du Québec, rapport inédit.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12*. Les Cahiers du CRAD, 4. Québec, Centre de recherches en aménagement et en développement.

MORISSET, L.K.
2001 *La mémoire du paysage : histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch, Québec.* Québec, Presses de l'Université Laval.

MOUSSETTE, M. et G. WASELKOV
2013 *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesque éditeur Réflexion, Québec.

NADON, P.
1989 *Étude de potentiel et expertise archéologique de la Grande Place, Québec*. Québec: Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

NOPPEN, L. et L.K. MORISSET
1998 *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture*. Éditions Multimondes, Commission de la Capitale Nationale du Québec.

PINTAL, J.-Y.
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines, 102. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la ville de Beauport et Québec*. Ville de Beauport et Ministère de la Culture et des Communications.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3) : 41–54.

2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* (19) : 1–20.

PLOURDE, M.
2003 *8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Direction du patrimoine.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie.

PLUMET, P., MOREAU, J.-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT (éds.)
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 20.

PRIESS, P.J.
2001 « La quincaillerie de porte historique » dans *Études en culture matérielle*, Parcs Canada.

RENAUD, L. et K. TREMBLAY
1990 *Les jeux et les jouets de Place-Royale.* Publications du Québec, Collection Patrimoines.

RICHARD, P. J. H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.

RICHARD, P. et S. OCCHIETTI
2005 « 14C Chronology for Ice Retreat and Inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* 63 (3) : 353–358.

ROULEAU, S.
1998a *Rapport d'activités archéologiques rue De Saint-Vallier Est, Québec, 1998.* Ville de Québec, rapport inédit.

2000 *Fouilles archéologiques. Site de la tannerie Robitaille-Gauvreau, 1999.* Ville de Québec, Division design et patrimoine, Centre de développement économique et urbain.

SIMONEAU, D.
2015 *Le complexe Lépine. Évaluation du potentiel archéologique.* Ville de Québec.

TREMBLAY, R.
1998 « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 91–125.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal: Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

TRIGGER, B. G.
1976 *The Children of Aataentsic. A History of the Huron Peaople to 1660*. Montréal et Londres, McGill Queen's University Press.

TRUDEL
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française.* Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

TRUELLE ET CIE INC.
2024 *Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021). Projet de réfection complète de la rue Dorchester, arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec.* Rapport inédit déposé à la Ville de Québec.

Documents cartographiques et photographiques anciens

AUTEUR ANONYME
ca 1660 *Plan des environs de Québec*. Bibliothèque Nationale de France (BNF), Département des Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D.

BOUCHETTE, J.
1815 *City of Quebec*. London, W. Faden. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), E21, S555, SS1, SSS22, P51.

BOUCHETTE, J.
1830 *City of Quebec.* Bibliothèque et Archives Canada (BAC), H12, 340, Québec, 1830.

CHAUSSEGROS DE LÉRY
1752 *Plan de la ville de Québec.* Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France, DFC 436A.

DECOUAGNE, J.-B.
1709 *Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Pontchartrain […]*. Gallica, Bibliothèque Nationale de France **(**BNF), Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 2 P 2É

DUBERGER, J.-B.
1808 *Plan of the City and Fortifications of Quebec.* Agence Parcs Canada, 1808-100-00-ic-21.

DUBERGER, J.-B. et W. HALL
1804 *Plan of the City and Fortifications of Quebec.* Bibliothèque et Archives Canada (BAC), H1, 340, Québec, 1804.

FADEN, W.
1775-76 Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from […]. Bibliothèque Nationale de France (BNF), GED-5787.

FRANQUELIN, J.-B.
1699 *Québec, vue de la Canardière*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), P600, S4, SS2, PNC89-11-65.

GOAD, C.E.
1898 *Insurance Plan of the City of Quebec, Canada [Volume 1]*. Montréal, Chas. E. Goad. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notice n° 3028680.

1910-22 *Insurance Plan of the City of Quebec, Canada*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), G, 1144, Q4G475, G6, 1910 CAR.

HALL, W.
1799 Extrait du plan intitulé *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs **[…]**.* Archives nationales du Canada (ANC), NMC, 11084.

HAWKINS, A.
1845 *This Plan of the City of Quebec Is Respectfully Inscribed to the Mayor & Corporation of the City*. Québec, Alfred Hawkins. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notice n° 231121.

HOLLAND, S.
1762 *Map of Quebec City with plans of the Citadel […]*. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), H3**,** 350**,** Québec**,** [1762].

HOPKINS, H. W.
1879 *Atlas of the City and County of Quebec from Actual Surveys, based upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands. Quebec (province)*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), G, 1144, Q4, G475, H794, 1879.

LARUE, J.-B.
1825 *Plan figuratif d'un terrain nommé La Vacherie*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notice n° 3028680.

LÉGARÉ, J.
1845-48 *Après l'incendie du faubourg Saint-Roch à Québec, Vue vers l'ouest.* Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ), 1958.534.

SANBORN, D.A. et C.E. GOAD
1875 *Insurance Plans of the City of Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), P600, S4, SS1, D65.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED
1957-61 *Insurance Plan of the City of Quebec, Volume 1*. Toronto: *Underwriters' Survey Bureau Limited.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notice n° 174294.

VILLE DE QUÉBEC
1962 Photographie aérienne du quartier Saint-Roch. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), E6, S7, SS1, P2393-62H.

VILLENEUVE, R. de
1685-86 *Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 […]*. Bibliothèque Nationale de France **(**BNF), Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

1688 *Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France […]*. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France, 03DFC 349B.

1690 *Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'Octobre 1690 jusqu'au 22 dudit mois […]*. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France, 03DFC 354C.

Ressources électroniques

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE
2018 « Hurons-Wendats ». *L'encyclopédie canadienne*. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hurons.

MICHELAP
2024 http://michelap.ca/quartier st-ropch.html

NATION HURONNE-WENDAT
2022 « Histoire ». *Nation Huronne-Wendat*. https://wendake.ca/cnhw/qui-sommes-nous/histoire/.

VILLE DE QUÉBEC
N.d. *Toponymie*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/index.aspx.

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-970 – OPÉRATIONS 1 ET 2

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-970	1A3	M3.04.5	Fonte	Poêle	I	5	1	F5.08.1			Cinq fragments de portes et plaque d'un poêle double en fonte. Deux fragments qui recollent d'une plaque latérale rectangulaire avec un décor d'une bordure constituée de lignes verticales juxtaposées et perlé sur le pourtour des plaques; on distingue une palmette en coin représentant un coeur stylisé (végétal) dans un coin, deux sont corrodés et un est cassé; au centre de la plaque, il y a une guirlande dans un médaillon ovale bordé de rayons et perlé; le dos est plat avec une assise sur le pourtour pour l'assemblage ainsi qu'un long ressaut arqué (plaque générique dans laquelle on faisait un trou ou non pour les portes?); il y a aussi la présence de 2 cicatrices en relief (traces de fabrication). Trois fragments sont associés à 2 portes avec parties de la plaque latérale, ces portes proviennent de la partie haute du poêle, soit le four; le sommet des portes est arqué et une bordure constituée de lignes verticales juxtaposées et perlé est présente sur le pourtour sauf sur la partie verticale de fermeture de la porte gauche (possiblement pour l'étanchéité); une rosette ovale est présente au centre de chaque porte ainsi qu'une clé (poignée) à anneau ovale au haut de chaque porte; une partie de la plaque latérale est présente avec la porte gauche, on distingue le même décor de palmette en coin; le dos est plat avec une assise sur le pourtour pour l'assemblage ainsi qu'un long ressaut arqué sous lequel le trou pour les portes a été découpé; dos porte de gauche, présence des restes de l'assemblage d'une clenche et de 2 cicatrices en relief (traces de fabrication); dos porte de droite, il y a une clenche de forme triangulaire percée d'un trou carré dans lequel est assemblée la clé (poignée); des cicatrices en relief sont aussi visibles (traces de fabrication); 3 des 4 charnières sont toujours présentes sur les portes et elles se composent de deux charnons avec un gond et une longue bande horizontale sur le devant de la porte qui se termine en pointe. Aucune marque visible et corrosion présente. Plaque latérale: longueur max: 75cm (29,5"); hauteur max: 40cm (15,75"); épaisseur entre 1cm et 4,7cm environ. Porte gauche: longueur: 27,5cm (10,75"); longueur avec gond: 30cm (11,75"); longueur avec plaque: 38cm (15"); hauteur: 31cm (12,25") environ; hauteur résiduelle avec plaque: 32,5cm (12,75") environ; épaisseur entre 0,9cm et 5,7cm environ. Porte droite: longueur: 28cm (11"); longueur avec gond: 30,5cm (12"); hauteur max: 30,5cm (12"); épaisseur entre 0,9cm et 5,7cm environ. Clenche: longueur: 7,5cm; largeur entre 1,5cm et 2,7cm; épaisseur: 0,5cm et 5,7cm environ. Charnons: longueur max: 11cm; hauteur: 5,5cm environ; épaisseur: 3cm environ. Datation: Ces portes et plaques de poêle correspondent à un modèle de poêle double qui a possiblement été fabriqué aux forges du Saint-Maurice soit le Type 5, Variété a. Par contre, les palmettes en coin sont légèrement différentes. Il aurait pu être produit vers les années 1820-1830 (Moussette, Marcel. Essai de typologie des poêles des forges du Saint-Maurice, Travail inédit numéro 332, Parcs Canada, décembre 1975, p.13-15; 52-53 et Lapointe, Camille. Étude d'un atelier de finition et d'assemblage de poêles et contenants de fonte aux forges du Saint-Maurice, Travail inédit numéro 344, Parcs Canada, 1979).	1
CeEt-970	1A3	M1.2.2.08	TCF blanche	Petite assiette	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment d'une petite assiette en TCFB avec un décor floral et végétal moulé sur le marli et rehaussé d'une couleur pêche un peu métallique. Sur le fond, un décor imprimé en turquoise d'un personnage assis avec un animal couché. Il semble y avoir un sac et des morceaux de nourriture à côté du personnage comme s'il faisait un pique-nique. Un pied annulaire est présent sous la base. Aucune marque visible. Diamètre rebord: 19cm; diamètre pied: 10,5cm; hauteur: 2cm. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Rien trouvé sur le décor.	2
CeEt-970	1A3	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en TCFBV sans décor ou marque visible. **Datation:** Production TCFB, 1840c.+	
CeEt-970	1A3	M1.2.2.11	TCF rouge	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en TCF à la pâte rougeâtre recouverte d'une glaçure brun foncé un peu lustrée et inégale de type "Rockingham" sur les deux parois. Un décor géométrique moulé est présent sur la paroi extérieure. **Datation:** C'est seulement au Canada que la glaçure de type Rockingham a été utilisée sur la terre cuite rouge, dans la 2e moitié du 19e siècle (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, p. 86).	
CeEt-970	1A3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1			Un fragment de l'embout d'un tuyau de pipe en TCFAB sans décor ou marque visible. Taches ferreuses présentes sur le tuyau.	
CeEt-970	1A3	M2.2	V teinté	Vitre	F	3	3	F5.08.3.1			Trois fragments de verre à vitre avec des épaisseurs différentes et des teintes légèrement verdâtres.	
CeEt-970	1A3	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	7	2	F5.02.2			Sept fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Il y a deux fragments qui recollent d'une base cylindrique au cul au profil en forme de cloche (diamètre: 7,8cm). Il y a aussi un fragment de col renflé avec l'extrémité, comprenant une lèvre et une bague arrondies, ajoutée et façonnée à la pince de finition. Diamètre lèvre max: 3,1cm; diamètre goulot max: 2cm. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	
CeEt-970	1A3	M3.04	Métal Ferreux	Bande?	I	1	1	F5			Un fragment d'une longue bande de section rectangulaire, aux côtés arrondis, en fer. Corrosion présente et amalgame de fer collé sur la bande. Longueur résiduelle max: 26cm environ; largeur bande: 2,2cm environ; épaisseur bande: 0,8cm environ.	
CeEt-970	1A3	M3.04	Métal Ferreux	Anneau?	C	1	1	F5			Un anneau en fer avec beaucoup de corrosion présente. Diamètre anneau: 4,7cm environ; diamètre max: 6,2cm environ; épaisseur max: 2,1cm environ.	
CeEt-970	1A3	M5.1.3	Coquille	Huître	F	1	1	E1.2.1			Une moitié de coquille d'huître.	
CeEt-970	1A3	M5.1.7	Os	Ossement	F	1	1	E1.3.1.5			Un fragment d'os de mammifère avec traces de scie. Concrétions ferreuses présentes sur l'os.	
CeEt-970	1A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	I	10	1	F5.02.2			Dix fragments de base et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Elle est de forme cylindrique et a pu être soufflée dans un moule rotatif ne laissant aucune trace de moule apparente, surface luisante avec stries horizontales et sinueuses. La base circulaire a un point d'appui arrondi et un cul très prononcé en forme de cloche avec un gros mamelon central. Aucune inscription visible. Diamètre base: 7,3cm. **Datation:** La datation générale des bouteilles soufflée dans un moule rotatif remonte aux années 1870 jusqu'aux années 1920 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.33-34).	
CeEt-970	1B4	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé?	F	1	1	F5.08.4.2			Un fragment de ce qui semble être un clou découpé avec corrosion présente. **Datation:** Production, 1790-1850 environ.	
CeEt-970	1B4	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	1	E1.3.1			Deux fragments blanchis d'un os de vertébré.	
CeEt-970	1B4	M5.1.7	Os	Ossement	F	1	1	E1.3.1.5			Un fragment d'os de mammifère.	
CeEt-970	1B4	M5.1.7	Os	Cornillon	I	1	1	E1.3.1.5			Un fragment d'un cornillon de mammifère.	
CeEt-970	1B4	M5.1.7	Os	Cornillon	I	1	1	E1.3.1.5			Un petit fragment d'un cornillon de mammifère.	
CeEt-970	1B99	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1			Un fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB sans décor ou marque visible.	
CeEt-970	1B99	M1.5	Porcelaine commune	Bouton de meuble ou fenêtre	C	1	1	F5.08.4.5			Un petit bouton de meuble ou de fenêtre complet en porcelaine blanche avec une glaçure incolore. Il est rond avec une partie cintrée sous le bouton qui s'évase ensuite. Le dos est plat avec une tige de fixation centrale en fer qui est corrodée. Un petit fragment du bouton est manquant. Diamètre bouton: 3,6cm; épaisseur bouton: 2,8cm; épaisseur avec tige: 5cm. **Datation:** "Les boutons en céramique étaient courant au 19e siècle et au début du 20e siècle." (Priess, Peter J. "La quincaillerie de porte historique" dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, p.103).	1
CeEt-970	1B99	M2.3.1	V coloré opaque	Contenant?	F	26	1	F5			26 fragments d'un possible contenant en verre opaque blanc sans décor ou inscription visible. **Datation:** Verre opaque blanc, surtout dans les assemblages archéologiques du Québec, à partir du milieu 19e siècle.	
CeEt-970	1B99	M3.04	Métal Ferreux	Tige	F	1	1	F5			Un fragment d'une tige de section ronde en fer. Corrosion présente et fissures. Longueur résiduelle max: 10,9cm; diamètre: 1cm environ.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-970	1B99	M3.04.1	Fer forgé	Crampon	I	1	1	F5.08.4.2			Un crampon incomplet en fer. Il est fait d'une tige de section rectangulaire et a la forme d'un "U" aux angles arrondis. Une branche toujours présente est aplatie et effilée afin d'être fichée et l'autre branche est cassée. Beaucoup de corrosion et mortier amalgamé. Longueur max résiduelle: 8,7cm; largeur entre 5,3cm et 7,5cm.	
CeEt-970	1B99	M4.1.1.09	Silex	Silex	F	1	1	E3.2.2			Un fragment de silex brunâtre-beige (silex blond), une roche sédimentaire sans forme précise avec partie de la gangue toujours visible. Possiblement juste une pierre mais, serait-ce un éclat de taille ou un fragment d'une pierre à fusil? **Datation:** Ce type de silex provient originairement de l'Europe, plus précisément de la France ou des Pays-Bas.	
CeEt-970	1B99	M5.1.3	Coquille	Huître	I	5	5	E1.2.1			Cinq fragments de coquilles d'huîtres.	
CeEt-970	1B99	M5.1.7	Os	Ossement	F	3	2	E1.3.1.5			Trois fragments d'os de mammifères dont 2 avec traces de scie. L'autre fragment semble être une partie de crâne et de cornillon d'un mammifère.	
CeEt-970	1C4	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs	F	1	1	F3.1.1.1			Un fragment de rebord et corps d'un pot à fleurs en TCG à la pâte rose rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles. Diamètre rebord: 16cm.	
CeEt-970	1C4	M1.1.1	TCC non vernissée	Assiette de pot à fleurs	F	2	2	F3.1.1.1			Deux fragments d'assiettes de pots à fleurs en TCG à la pâte rosâtre avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles. Diamètres rebord: 12cm et 18cm; hauteurs: 2,5cm et 3,4cm.	
CeEt-970	1C4	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment d'un contenant en TCG locale à la pâte rose rougeâtre avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre et inégale est présente sur les deux parois. **Datation:** Production locale, gros de la fabrication 1760 à 1850 environ.	
CeEt-970	1C4	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	F	2	2	F5			Deux petits fragments de corps de contenants en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème très pâle sur les deux parois. Aucun décor visible. **Datation:** Production CW, 1762-1830.	
CeEt-970	1C4	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	4	3	F5			Quatre fragments de contenants en TCFB dont 2 avec un décor bleu et 2 sans décor visible. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-970	1C4	M1.2.2.12	TCF jaune	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps arrondi d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Un décor moulé de lignes horizontales en relief est présent sur la paroi extérieure. **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; ou de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	
CeEt-970	1C4	M1.3.2.4	GG Rhénan brun	Contenant d'entreposage?	F	1	1	F5.01.2			Un petit fragment de corps d'un possible contenant d'entreposage en GG rhénan brun à la pâte brun grisâtre avec inclusions variées dont quartz et mica. Sur la paroi extérieure, un enduit ferrugineux brun est appliqué ainsi qu'une glaçure saline transparente. La paroi intérieure est cassée. **Datation:** Production à partir du 16e siècle jusque vers 1725 pour l'Allemagne; À partir de 1671 jusque dans la deuxième moitié du 18^{e} siècle pour l'Angleterre.	1
CeEt-970	1C4	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en verre incolore mince sans décor ou marque visible. Légère patine présente.	
CeEt-970	1C4	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1			Un fragment de verre à vitre teinté verdâtre. Patine présente.	
CeEt-970	1C4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	4	1	F5.02.2			Quatre fragments de corps d'une bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Aucun décor ou inscription visible.	
CeEt-970	1C4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	2	2	F5.02.2			Deux fragments de corps de bouteilles à gin carrée en verre vert foncé, un fragment avec petites bulles d'air et l'autre avec beaucoup de bulles d'air. Les pans sont légèrement gaufrés. Aucun décor ou inscription visible.	
CeEt-970	1C4	M3.04	Métal ferreux	Clou?	F	4	4	F5.08.4.2			Quatre fragments de possible clous très corrodés.	
CeEt-970	1C4	M5.1.7	Os	Dos de bouton	C	1	1	F5.04.2			Un dos de bouton en os complet circulaire avec un trou central. Les deux faces sont plates. Un peu effrité sur le pourtour. Diamètre: 1,7cm; épaisseur: 0,2cm. **Datation:** Pourrait dater du 18e siècle (Marier, Christiane. Les menus objets de Place-Royale, Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 56, p.150-154).	2
CeEt-970	1C4	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1.5			Deux petits fragments d'os de mammifères dont 1 avec traces de scie.	
CeEt-970	1C4	M5.1.7	Os	Ossement	F	6	1	E1.3.1.5			Quatre petits os et un fragment de mandibule avec la dent avant à part d'un petit rongeur.	
CeEt-970	1C4	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	F	2	2	F5.08.4.2			Deux fragments de clous découpés très corrodés au corps qui semble carré. **Datation:** Production, 1790-1850 environ.	

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-820 – OPÉRATION 2

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-820	2A4	M1.1.2	TCC vernissée	Bol ou terrine	F	2	2	F5.01			Deux fragments de bases et corps de bols ou terrines en TCG locale à la pâte rosâtre et rougeâtre avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brun jaunâtre et inégal est présente sur la paroi intérieure. Diamètres bases: 11cm et 12cm environ. **Datation:** Production locale, gros de la fabrication 1760 à 1850 environ.	
CeEt-820	2A4	M1.2.2.07	Pearlware	Assiette?	F	2	2	F5.01.1.4			Deux fragments de possibles assiettes en PW avec une teinte bleutée dans la glaçure. Un fragment a un décor moulé et rehaussé de vert de type "Shell edge" sur le rebord intérieur. L'autre fragment a un décor végétal avec un bâtiment soigneusement imprimé en bleu sur la paroi intérieure. La teinte bleutée est légère, pourrait être de la TCFB? **Datation:** Production 1780-1830.	
CeEt-820	2A4	M1.2.2.08	TCF blanche	Petite assiette	F	4	1	F5.01.1.4			Quatre fragments qui recollent d'une petite assiette en TCFB avec un décor géométrique et un décor d'une scène au motif Willow imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Un petit pied annulaire est présent sous la base. Aucune marque visible. Diamètre rebord: 18cm; diamètre pied: 10cm; hauteur: 1,5cm. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-820	2A4	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de base d'une possible assiette en TCFB avec un décor géométrique et un décor d'une scène au motif Willow imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Un pied annulaire est présent sous la base. Aucune marque visible. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-820	2A4	M2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse	C	1	1	F5.01.2	Oui	Oui	Une bouteille à boisson gazeuse complète de marque Pepsi-Cola. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties et une marque horizontale entre col et extrémité. La lèvre est de type Crown et le col cylindrique se rétrécit vers le haut. L'épaule est tombante et il y a une marque très partielle imprimée en rouge et blanc. Il y a un décor de côtes torsadées, moulées en relief sur le corps. Sur le corps, près de la base des inscriptions en relief: " 10 FL OZ ". La base circulaire a un point d'appui plat avec de petites stries. Le fond est légèrement en retrait avec des inscriptions en relief: " 15 / 15-1966 / un carré; un triangle avec un C / 23300 ". Diamètre base: 5,9cm; diamètre extrémité max: 2,8cm; diamètre goulot max: 1,7cm; hauteur: 24,1cm. **Datation:** Pepsi-Cola marque déposée en 1902 mais la marque sous la base nous précise une fabrication en 1966. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Le C dans un triangle, c'est la marque de la Consumers Glass Company (1917-2002), Ville St-Pierre, Montréal, 1962-2002. Donc, cette bouteille a été **fabriquée en 1966**.	1
CeEt-820	2A4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2			Un fragment de base et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. La base cylindrique a un point d'appui arrondi et un cul au profil en forme de cône arrondi avec un petit mamelon central sous la base. Des résidus blanchâtres sont présents sur la paroi intérieure. Diamètre base max: 8,2cm.	
CeEt-820	2A6	M1.3.2	GG glaçuré au sel	Isolateur électrique	I	1	1	F2.3			Un fragment d'un isolateur électrique de forme cylindrique en GG à la pâte rose orangé avec une glaçure au sel beige grisâtre sur les deux parois. Une extrémité est finie et glaçurée, l'autre extrémité est cassée. Aucune marque visible. Longueur max résiduelle: 9,4cm; diamètre max: 2,6cm; diamètre ouverture max: 1,7cm.	
CeEt-820	2A6	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur électrique	C	1	1	F2.3			Un isolateur électrique rond en porcelaine commune blanche avec une glaçure incolore. Un trou central est présent. Aucune marque visible. Diamètre max: 4,9cm; hauteur max: 2,2cm.	
CeEt-820	2A6	M1.5	Porcelaine commune	Carreau?	F	2	2	F2.3			Deux fragments de possibles carreaux en porcelaine commune blanche avec une glaçure incolore présente.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-820	2A6	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1			Un fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	
CeEt-820	2A6	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à médicament	E	1	1	F5.02.2	Oui		Une petite bouteille à médicament cylindrique en verre brun avec bulles d'air. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties et une marque horizontale entre col et extrémité. La lèvre est de type Crown et le col cylindrique se rétrécit vers le haut. La base circulaire a un point d'appui arrondi et un fond légèrement concave avec des inscriptions en relief: " RED RAVEN / SPLITS ". Diamètre base: 5,7cm; diamètre extrémité max: 2,8cm; diamètre goulot max: 1,6cm; hauteur: 20,2cm. **Datation:** La *Red Raven Corporation* fabrique un produit laxatif, une cure pour les lendemains de veille entre autres. Il fut distribué de 1899 jusqu'aux années 1930. Ils sont les 1ers à produire une petite bouteille appelée "Split" dont une bouteille équivaut à une dose personnelle. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Donc, **1899 aux années 1930 environ** (https://oldmainartifacts.wordpress.com/2015/06/22/red-raven-co-harmerville-pa/).	1
CeEt-820	2A6	M5.3.3	Plastique	Boîtier?	F	1	1	F5			Un fragment d'un possible boîtier en plastique de couleur blanchâtre. Il semble de format carré ou rectangulaire. Des taches ferreuses orangées sont présentes sur l'objet. Aucune marque ou décor visible. Jeté 28-01-2022, JT.	
CeEt-820	2B2	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de rebord et corps d'une possible assiette en TCFB avec un décor géométrique à l'éponge peint en bleu sur le marli de la paroi intérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c. environ.	
CeEt-820	2B2	M1.2.2.08	TCF blanche	Soucoupe?	F	1	1	F5.01.1.4			Un petit fragment de rebord et corps d'une possible soucoupe en TCFB avec un décor floral et végétal à l'éponge peint en vert pomme sur la paroi intérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c. environ.	
CeEt-820	2B2	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur électrique	C	1	1	F2.3			Un isolateur électrique cylindrique en porcelaine commune blanche avec une glaçure incolore. Il y a aussi du métal cuivreux et des restes de ce qui semble être du verre. Un trou central est présent. Sur la paroi où il y a les restes de verre, il semble y avoir une inscription noire faite à la main. Hauteur max: 2,7cm; Diamètre max: 2,9cm.	
CeEt-820	2B2	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1			Deux fragments de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.	
CeEt-820	2B2	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	C	1	1	F5.08.4.2			Un clou découpé complet au corps relativement rectangulaire. La tête est prise dans la corrosion et la pointe est manquante. présente. Longueur résiduelle max: 12,6cm. **Datation:** 1790-1850 environ.	
CeEt-820	2B2	M5.1.7	Os	Ossement	F	1	1	E1.3.1			Un fragment d'os de vertébré.	

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-968 – OPÉRATION 1

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-968	1B5	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de marli d'une possible assiette en TCFB sans décor visible. Diamètre rebord: 22cm. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-968	1B5	M1.2.2.08	TCF blanche	Tasse?	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de rebord et corps d'une possible tasse en TCFB avec un décor à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure et sur le pourtour du rebord intérieur. Diamètre rebord: 11cm. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c. environ.	
CeEt-968	1B5	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	2	1	F5			Deux fragments de base et corps qui recollent d'un contenant en TCFB sans décor visible. Gros pied annulaire. Diamètre pied: 6cm environ. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	

ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – VQ-21-DORCH

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
VQ-21-DORCH-	1R3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1			Un fragment de tuyau d'une pipe en TCFAB sans décor ou marque visible.	
VQ-21-DORCH-	1R3	M2.2	V Teinté	Bouteille à boisson gazeuse	E	1	1	F5.02.2	Oui		Une bouteille cylindrique entière de type à bouchon Hutchinson à ressort en verre teinté vert avec bulles d'air visibles. Traces de moule en deux parties avec la lèvre arrondie ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le système de fermeture en fer et caoutchouc de type Hutchinson est toujours dans le goulot de la bouteille. Le col cylindrique est très court. Des inscriptions en relief sont présentes sur le bas du corps: " F.A. FLUET / QUEBEC ". La base est arrondie mais le fond est plat avec un point d'appui arrondi et le cul légèrement en retrait, sans inscription visible. Diamètre lèvre max: 2,9cm; diamètre goulot max: 1,9cm; diamètre point d'appui: 4cm; diamètre corps max: 6cm; hauteur bouteille: 20cm. **Datation:** Brevet du bouchon Hutchinson à ressort 1879 et utilisation jusqu'au début 20^{e} siècle. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Compagnie d'eau gazeuse F.A. Fluet de Québec appartient à François-Alphonse Fluet et son associé Wilfrid Paquet fondé dans St-Roch en 1891. François-Alphonse Fluet rachète les parts de W. Paquet en 1901. Il prend sa retraite en 1916 et son fils Wilfrid prit la suite de la compagnie qui porta le même nom jusqu'en 1924 où elle devient enregistrée. Fin de la production en 1972. Aucune bouteille n'a été retrouvée avec les deux noms des associés, donc cette bouteille pourrait dater entre **1901 et 1924 environ** (Lussier, Mario & Pierre Gagné. Bouteilles anciennes du Québec: boisson gazeuse, bière de gingembre..., Collectophile, Lachute, Québec, 2020, pp.144-146 et 220).	1
VQ-21-DORCH-	1S5	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Pot	I	2	1	F5			Deux fragments de base et corps qui recollent d'un gros pot en TCFBV avec un décor de côtes verticales moulées sur la paroi extérieure et un décor à l'éponge peint en bleu sur les deux parois et le fond intérieur. La base a un point d'appui plat et un cul légèrement concave, sans marque visible. Diamètre base: 12cm. **Datation:** Production TCFBV 1840c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c.	
VQ-21-DORCH-	1S5	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	F5	Oui		Un fragment de la base d'un contenant en TCFBV avec une marque partielle imprimée en noir. Il s'agit d'une partie des armoiries britanniques. **Datation:** Production TCFBV 1840c.+.	
VQ-21-DORCH-	1S5	M1.3.3.2	GG Bristol	Pot à conserve	C	1	1	F5.01.2			Un petit pot à conserve cylindrique complet en GG Bristol à la pâte chamois avec petites inclusions noires. Une glaçure feldspathique beige et brillante recouvre les deux parois et la base. Une rainure horizontale est visible sous le rebord extérieur, elle sert à ficeler le tissu ou le papier afin de fermer le pot. D'ailleurs, un reste de contenu ou de bouchon est toujours présent avec l'objet. La base a un point d'appui plat avec quelques éclats manquants. Le cul est légèrement en retrait. Aucun décor ou marque visible. Diamètre rebord max: 4,9cm; diamètre base: 4,8cm; hauteur: 6,1cm. **Datation:** Production à partir de 1835 jusqu'au début 20^{e} siècle.	
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.1	Verre incolore	Fiole à colle	C	1	1	F5	Oui		Une petite fiole à colle (ciment) cylindrique soufflée en verre incolore avec bulles d'air et beaucoup de défauts. Le col cylindrique est court et la lèvre ajoutée et façonnée à la pince de finition est de type breveté. Des inscriptions verticales en relief sont présentes sur le corps: " MAJOR'S / CEMENT / NEW YORK ". Base ajoutée avec petit point d'appui arrondi et cul légèrement concave, sans marque visible. Diamètre base: 2,6cm; diamètre lèvre max: 2,25cm; diamètre goulot max: 1,9cm; hauteur: 5,8cm. **Datation:** La *Major's Cement Company* a été établie au 232 William Street, New York par Alphonse Major en 1876. En 1906, la compagnie change de nom et devient la *Major Manufacturing Company* au 461 Pearl Street, New York. Il décède en 1927 mais sa famille continue de vendre le produit jusqu'en 1933 au moins mais il y a des publicités du produit toujours en circulation jusqu'en 1955. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Cette bouteille daterait d'avant le changement de nom donc, **1876 à 1906 environ** (https://baybottles.com/2017/01/26/major-manufacturing-company-new-york/).	2
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.1	Verre incolore	Bouteille à condiments	E	1	1	F5.01.2			Une bouteille à condiment entière en verre incolore avec petites bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule en deux parties. La bouteille est en forme de baril avec un goulot large et un décor de plusieurs anneaux en relief au niveau de l'épaule et près de la base. La lèvre est aplatie avec le rebord en biseau. L'extrémité a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col cylindrique est court et se rétrécit vers le haut. Aucune inscription visible sur le corps. La base a un point d'appui plat et un cul légèrement concave. Aucune inscription visible. Diamètre base: 4,2cm; diamètre lèvre: 3,5cm; diamètre goulot: 2,7cm; hauteur: 11,2cm. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920.	3
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	C	1	1	F5.06			Une petite bouteille à médicament complète de forme cylindrique en verre incolore avec quelques petites bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties avec de petits points en relief au niveau de l'épaule. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre brevetée a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique et court. Aucune inscription visible sur le corps. La base a un point d'appui plat et un cul légèrement concave avec une trace de piston circulaire. Aucune inscription visible. Diamètre base: 3,1cm; diamètre lèvre: 1,8cm; diamètre goulot: 1cm; diamètre col: 1,5cm; hauteur: 8,1cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, **entre 1877 et 1920 environ**.	4

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	C	1	1	F5.06	Oui		Une bouteille à médicament complète de forme rectangulaire aux coins chanfreinés, en verre incolore avec quelques petites bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties diagonales avec de petits points en relief au niveau de l'épaule et du point d'appui. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre brevetée a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique. Le corps est fait de 3 côtés à pan. Aucune inscriptions visible sur le corps. La base a un talon chanfreiné et un cul légèrement en retrait avec une inscription en relief: " 188 ". Longueur base max: 4cm; largeur base max: 3cm; diamètre lèvre: 1,35cm; diamètre goulot: 1,1cm; diamètre col: 1,9cm; hauteur: 11cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, **entre 1877 et 1920 environ**.	5
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.1	Verre incolore	Bouteille cylindrique	I	1	1	F5			Un fragment d'une bouteille cylindrique en verre incolore avec quelques petites bulles d'air. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et une marque horizontale entre col et extrémité. L'épaule est tombante. Le col est renflé. La lèvre est à capsule de type Crown. Aucune inscription visible. Diamètre lèvre max: 2,8cm; diamètre goulot: 1,7cm. **Datation:** Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Donc, **1892 au début 20e siècle environ.**	
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille à cirage	E	1	1	F4.2.02	Oui		Une bouteille à cirage rectangulaire entière en verre teinté vert avec bulles d'air. La bouteille est à coins chanfreinés et fabriquée dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est large et le goulot est large avec une lèvre arrondie qui a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le bouchon avec la tige de métal et l'applicateur sont toujours en place dans la bouteille. Sur le pan du corps de la bouteille, il y a des inscriptions à la verticale et en relief: " ROB^{T}RALSTON&Co / HAMILTON. ONT. ". La base a un talon chanfreiné, un point d'appui plat et un cul légèrement en retrait et sans marque visible. Longueur base max: 5cm; largeur base max: 3,2cm; diamètre lèvre max: 3,3cm; diamètre goulot max: 2,2cm; hauteur: 12,8cm et 13,1cm max. **Datation:** Objet fabriqué pour la compagnie de cirage de Robert Ralston à Hamilton en Ontario. Les documents et publicités retrouvés datent de 1891 à 1919 environ. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Cette bouteille pourrait dater de la **fin du 19e siècle.**	6
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament	C	1	1	F5.06	Oui		Une petite bouteille à médicament cylindrique complète en verre teinté turquoise avec bulles d'air. Elle est fabriquée dans un moule en deux parties. Le col cylindrique est court et la petite lèvre ajoutée est arrondie, un éclat est manquant. Des inscriptions verticales en relief sont présentes sur 4 faces du corps: " MRS WINSLOW'S / SOOTHING SYRUP / CURTIS & PERKINS / PROPRIETORS ". Base ajoutée avec petit point d'appui arrondi et cul légèrement concave, sans marque visible. Diamètre base: 3,1cm; diamètre lèvre max: 1,9cm; diamètre goulot max: 1,1cm; hauteur: 13cm. **Datation:** Mise en marché du sirop par le beau-fils de Mme. Winslow, Jeremiah Curtis et son associé Benjamin A. Perkins, en 1849. Il était principalement utilisé comme traitement contre le mal causé par la poussée dentaire des bébés. Il s'agissait d'un médicament à base de morphine, de carbonate de sodium et d'amonia aqua. Ce sirop a été déclaré "baby killers" par l'Association médicale américaine en 1911, mais il a été vendu jusque dans les années 1930. Donc, **1849 à 1930 environ** (https://museumofhealthcare.blog/mrs-winslows-soothing-syrup-the-baby-killer/).	7
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament?	E	1	1	F5.06	Oui		Une possible bouteille à médicament rectangulaire entière aux coins chanfreinés en verre teinté vert avec bulles d'air. Elle est fabriquée dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est court et la lèvre rabattue a été ajoutée à la pince de finition. Le corps a quatre côtés à pan avec aucune inscription visible. La base ajoutée a un talon chanfreiné et cul légèrement concave avec une trace de plaque circulaire avec une inscription en relief: " 456 ". Longueur base: 4,3cm; largeur base: 2,5cm; diamètre lèvre max: 2cm; diamètre goulot max: 1,1cm; hauteur: 14cm. Bouteille semblable aux bouteilles inventoriées dans l'entrée suivante. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	8
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament?	I	7	2	F5.06	Oui		Sept fragments de 2 possibles bouteilles à médicament rectangulaire aux coins chanfreinés en verre teinté vert avec bulles d'air. Six fragments d'une bouteille et une extrémité d'une autre bouteille. Elles sont fabriquées dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est court et la lèvre rabattue a été ajoutée à la pince de finition. Le corps a quatre côtés à pan avec aucune inscription visible. La base ajoutée a un talon chanfreiné et cul légèrement concave avec une trace de plaque ovale avec une inscription en relief: " 211 ". Longueur base: 4,2cm; largeur base: 2,3cm; diamètres lèvres max: 2cm; diamètres goulots max: 1,1cm. Bouteilles semblables à la bouteille entière inventoriée dans l'entrée précédente. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille carrée	E	1	1	F5			Une bouteille carrée entière aux coins arrondis en verre teinté turquoise avec petites bulles d'air. Elle est fabriquée dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est court, le goulot est large et la lèvre droite a été ajoutée à la pince de finition. Le corps a quatre côtés plats avec aucune inscription visible. La base ajoutée a un point d'appui circulaire plat et le cul est concave avec quelques traces reliées à la fabrication. Diamètre point d'appui: 4cm; dimensions corps: 4,1cm x 4,1cm; diamètre lèvre max: 3cm; diamètre goulot max: 1,9cm; hauteur: 12,9cm. Bouteille semblable à celle inventoriée dans l'entrée suivante. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	9
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.2	V teinté	Bouteille carrée	E	1	1	F5			Une bouteille carrée entière aux coins arrondis en verre teinté turquoise avec bulles d'air. Elle est fabriquée dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est court, le goulot est large et la lèvre droite a été ajoutée à la pince de finition. Le corps a quatre côtés plats sans inscription visible. La base ajoutée a un point d'appui légèrement arrondi et le cul est concave sans marque visible. Dimensions base: 4,1cm x 4,15cm; diamètre lèvre max: 2,8cm; diamètre goulot max: 1,95cm; hauteur: 13,1cm. Bouteille semblable à celle inventoriée dans l'entrée précédente. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	10
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	E	1	1	F5.02.2	Oui		Une bouteille à boisson alcoolisée entière en verre vert foncé avec les restes d'une capsule métallique au niveau de l'extrémité. Une bouteille cylindrique qui semble avoir été fabriquée dans un moule rotatif car il n'y a aucune trace de moule sur le corps de l'objet. Le col est renflé et la lèvre aplatie a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Sur le bas du corps, près de la base, il y a une inscription gravée-givrée possiblement à l'aide d'un gabarit: " Cacao D. Guillot ". La base cylindrique a un point d'appui plat et un cul de forme légèrement sphérique avec un petit mamelon central sous la base. Diamètre base max: 9,45cm; diamètre lèvre max: 3,15cm; diamètre goulot max: 1,9cm; hauteur: 24,1cm. **Datation:** Il s'agit d'une bouteille à liqueur de cacao fabriquée à Bordeaux par la compagnie D. Guillot & Cie. Il fabriquait aussi du triple sec (curaçao) et du maraschino. Le triple sec a été créé en 1865. Il existe des affiches et documents de triple sec, maraschino et crème de cacao à la vanille qui remontent jusqu'au moins en 1934. L'utilisation du moule rotatif était davantage utilisé pour les bouteilles à alcool. La datation générale des bouteilles soufflées dans un moule rotatif remonte aux années 1870 jusqu'aux années 1920 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.33-34). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Cette bouteille daterait possiblement de la fin du 19e siècle, ca.**1870 à ca.1900 environ.**	11
VQ-21-DORCH-	1S5	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille carrée	E	6	6	F5			Six bouteilles carrées entières aux coins chanfreinés en verre brun avec bulles d'air. Elles sont fabriquées dans un moule en deux parties diagonales. Le col cylindrique est court, le goulot est large et la lèvre droite a été ajoutée à la pince de finition. Le corps a quatre côtés plats sans inscription visible. La base ajoutée a un talon chanfreiné, un point d'appui plat et le cul est légèrement concave sans marque visible. Dimensions bases: 4,2cm x 4,2cm (en général); diamètres lèvres entre 2,8cm et 3cm; diamètres goulots: 2cm; hauteurs entre 12,6cm et 13,1cm. Il y a une petite ébréchure au niveau de la lèvre. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	12
VQ-21-DORCH-	1S5	M5.2.4	Liège	Bouchon	F	1	1	F5			Un fragment d'un bouchon en liège de forme circulaire. Diamètre max: 2,2cm. Il doit appartenir à une bouteille inventoriée dans ce même lot.	
VQ-21-DORCH-	1W99	M3.3	Métal cuivreux	Tuyauterie	I	1	1	F2.7			Un fragment de tuyauterie très lourd en métal cuivreux qui a la forme d'un robinet de tonneau. La partie centrale est composée d'un tuyau vertical qui est fermé aux deux extrémités par des bouchons possiblement vissés. De chaque côté du tuyau vertical, il y a un tuyau horizontal dont un se rétrécit légèrement vers l'ouverture et l'autre est recourbé et se termine par une bague hexagonale. Aucune marque visible. Longueur résiduelle max: 13,1cm environ; hauteur max: 10cm.	

ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS – SITE CeEt-593 – OPÉRATION 2

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	I	3	3	F5.08.4.2			Trois clous découpés incomplets au corps et tête relativement rectangulaires. Corrosion présente. Longueurs résiduelles entre 3,8cm et 8,1cm. **Datation:** 1790-1850 environ.	
CeEt-593	2A99	M1.1.1	TCC non vernissée	Bille	E	1	1	F5.09			Une bille en TCG à la pâte rose rougeâtre avec inclusions variées. Elle n'est pas tout à fait ronde. Diamètre: 1,5cm. **Datation:** Les billes en TCG produites principalement en Europe et aux États-Unis deviennent populaires surtout à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle et ce jusqu'à la fin de la 1ère guerre mondiale, vers 1920 (Renaud et Tremblay. Les jeux et les jouets de Place-Royale, Collection Patrimoines, Dossiers, 1990, p.60).	
CeEt-593	2A99	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	1	1	F5.08.3.4			Un fragment de coin d'une brique en TCG à la pâte de couleur rouge brunâtre avec inclusions variées.	
CeEt-593	2A99	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs	F	1	1	F3.1.1.1			Un fragment de rebord d'un pot à fleurs en TCG à la pâte rosâtre avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles.	
CeEt-593	2A99	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot	I	5	1	F5			Cinq fragments de corps qui recollent d'un petit pot en TCG à la pâte chamois avec de petites inclusions variées. Aucune glaçure visible mais des traces d'un possible enduit rosâtre et rougeâtre à certains endroits sur les deux parois. Le pot a une panse très globulaire, un col cintré et une paroi très évasée vers le rebord qui est manquant. Le diamètre du rebord semble être plus grand que la panse. Aucun fragment de base présent. Les lignes de tournage sont visibles. Diamètre panse max: 15cm environ: diamètre col ext: 10cm environ; hauteur résiduelle max: 8,6cm. Pourrait ressembler à une forme comme un crachoir à large ouverture évasée mais incertaine car sans glaçure? Pourrait aussi être un pot à fleurs?	4
CeEt-593	2A99	M1.1.3.2	TCC avec engobe vernissée d'Angleterre du N-E	Bol ou plat	F	2	1	F5.01.1			Deux fragments de rebord et corps d'un bol ou plat en TCG du N-E de l'Angleterre à la pâte rougeâtre avec inclusions blanchâtres et variées. Sur la paroi intérieure, le rebord et sur le haut de la paroi extérieure, une glaçure incolore d'aspect brunâtre laissant entrevoir les inclusions blanchâtres. Sur la paroi intérieure, un décor de traînées d'engobe blanc donnant un aspect jaunâtre avec la glaçure incolore. **Datation:** Deuxième moitié 18e siècle et une bonne partie du 19e siècle.	
CeEt-593	2A99	M1.2.1.1	Faïence blanche	Pot	I	1	1	F5			Un fragment de base et corps d'un petit pot en faïence blanche à la pâte chamois. Un émail légèrement grisâtre a été appliqué sur les deux parois sauf sous la base. Il y a du faïençage (craquelures) et de l'écaillage de l'émail. La base est circulaire et plate. La jonction du corps et de la base est légèrement cintré avec un décor d'une petite côte annulaire. La paroi du corps s'évase, la panse semble globulaire ballon de football. Un décor linéaire est peint en bleu cobalt sur la paroi extérieure. Diamètre base: 5,4cm; diamètre jonction corps/base entre 4,9cm et 5cm; diamètre panse max résiduelle: 8cm environ; hauteur max résiduelle: 7,9cm. **Datation:** Difficile de déterminer la provenance de cette faïence.	5
CeEt-593	2A99	M1.2.2.06	Creamware	Assiette	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de marli concave et bouge d'une assiette en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème sur les deux parois. Le pourtour du rebord est moulé d'une ligne simple, possiblement le motif Bath. Aucun autre décor visible. Diamètre rebord: 22cm. **Datation:** Production 1762-1830.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Petite assiette	F	10	1	F5.01.1.4			Dix fragments d'une petite assiette en TCFB avec un décor floral et géométrique imprimé en bleu et couleur diffuse dans la glaçure de type "Flow blue" sur la paroi intérieure. Rebord ondulé et petit pied annulaire. Diamètre rebord: 18cm environ. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Production "Flow blue" entre 1828c. et 1930 environ et arrivée au Canada à partir de 1844.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Soucoupe	F	5	2	F5.01.1.4	Oui		Cinq fragments de 2 soucoupes en TCFB avec un décor floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure et un petit pied annulaire. Une soucoupe a un rebord ondulé avec en plus un décor finement moulé sur le pourtour intérieur. L'autre soucoupe a une marque partielle imprimée en bleu sur la paroi extérieure: " [P]ORCELAINE / un trident? ". **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	12	9	F5	Oui		Douze fragments de contenants en TCFB dont 3 avec un décor imprimé en bleu; 1 imprimé en vert; 1 imprimé en rose; 1 avec un décor moulé, imprimé en rouge et ligne dorure; 2 avec un décor imprimé en brunâtre rehaussé de rose et de vert; 4 sans décor visible mais un avec une marque très partielle imprimée en noir: " RO[...] ou PO[...] ". **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Tasse	F	3	1	F5.01.1.4			Trois fragments de corps avec amorce d'anse d'une tasse en TCFB. Peut-être un décor d'une ligne horizontale sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Tasse	F	2	1	F5.01.1.4			Deux fragments de rebord, corps et anse d'une tasse en TCFB sans décor visible. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en vert sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	2	2	F5.01.1.4			Deux fragments de corps de contenants en TCFB dont un avec un décor linéaire et végétal à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure et un avec un décor moulé et à l'éponge peint en noir sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c. environ.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	7	3	F5			Sept fragments de contenants en TCFBV sans décor visible. **Datation:** Production TCFBV, 1840c.+	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Tasse?	F	6	1	F5.01.1.4			Six fragments d'une possible tasse en TCFBV de type Mason avec une teinte bleuté grisâtre dans la glaçure. Aucun décor visible. Petit pied annulaire. **Datation:** Production TCFBV de type Mason, peu importante avant 1813c.+. Cet objet provient possiblement du milieu 19e siècle - début 20e siècle.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	4	2	F5.01.1.4			Quatre fragments de 2 assiettes en TCFBV avec un décor moulé, végétal sur le marli et de côtes verticales moulées sur le bouge intérieur. Diamètre rebord: 20cm et 24cm. **Datation:** Production TCFBV, 1840c.+	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	10	6	F5			Dix fragments de contenants en TCFBV dont certains avec un décor moulé, un avec un décor imprimé en mauve et un avec un décor imprimé en noir. **Datation:** Production TCFB, 1840c.+	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	1	1	F5.01.1.4			Un fragment de marli d'une assiette en TCFBV avec un décor végétal moulé sur le marli et des cannelures verticales moulées sur le bouge intérieur. **Datation:** Production TCFBV, 1840c.+	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	2	2	F5	Oui		Deux fragments de bases de contenants en TCFBV dont un avec une marque partielle imprimée en noir sous la base: " représentation des armoiries britanniques / WARRENTED STONE C[HINA] / [R].COCHRAN & C°G[LASGOW] ". Diamètre rebord: 25cm; diamètre pied: 15cm. **Datation:** Cette marque fait référence aux années de production du potier Robert Cochran et Associés après 1846 et avant 1918.	
CeEt-593	2A99	M1.2.2.11	TCF rouge	Couvercle	F	1	1	F5			Un fragment d'un couvercle en TCF à la pâte rougeâtre recouverte d'une glaçure brun foncé un peu lustrée et inégale de type "Rockingham" sur les deux parois. Le couvercle semble en forme de cloche avec le dessus convexe et la collerette horizontale évasée sur le dessus et droite en dessous. Petite collerette verticale qui se rétrécit vers le bas. Les lignes de tournage sont un peu visibles. Diamètre max collerette horizontale: 10cm environ. **Datation:** C'est seulement au Canada que la glaçure de type Rockingham a été utilisée sur la terre cuite rouge, dans la 2e moitié du 19e siècle (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, p. 86).	3
CeEt-593	2A99	M1.2.3	TCF avec engobe	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor de bandes d'engobe beige et brun sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+	
CeEt-593	2A99	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1			Un fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB sans décor ou marque visible.	
CeEt-593	2A99	M1.3.2.1	GG glaçuré au sel nord-américain	Jarre	F	2	1	F5.01.2	Oui		Deux fragments de rebord et corps qui recollent d'une grosse jarre en GG nord-américain à la pâte chamois rosé avec inclusions variées. La paroi extérieure a une glaçure au sel d'aspect beige grisâtre inégale. Le dessus du rebord est sans glaçure. La paroi intérieure possède un enduit d'aspect brunâtre de type Albany. Jarre à panse légèrement renflée avec un décor d'une rainure annulaire au niveau de l'épaule environ. Une marque partielle en creux et rehaussée de bleu est présente au niveau du col: " O H [WARWICK] / ST [JOHN N B] ". Les lignes de tournage sont visibles. Diamètre rebord ext: 22cm; diamètre rebord int: 19cm. **Datation:** Production GG de type Albany, début du 19e siècle jusqu'au 1er quart du 20e siècle. Aux États-Unis à partir du début 19e siècle et au Canada à partir des années 1840-1841 aux années 1925-1926 environ. Il serait possible que la marque partielle appartienne à O. H. Warwick, un importateur de vaisselle de St-John au Nouveau-Brunswick dans les années 1880. Voir une référence sur ce site: https://www.dionceram.com/448077621	6
CeEt-593	2A99	M1.3.2.2	GG au sel Derbyshire	Encrier?	F	1	1	F4.2.02			Un fragment d'un possible encrier en GG Derbyshire à la pâte grisâtre. La paroi extérieure a un enduit brun pâle et une glaçure au sel incolore. La paroi intérieure n'a pas d'enduit. Les lignes de tournage sont visibles. **Datation:** Production entre 1800 et 1875.	
CeEt-593	2A99	M1.3.3.1	GG glaçuré au feldspath nord-américain	Jarre ou pot	F	1	1	F5.01.2			Un fragment de corps d'une jarre ou pot en GG nord-américain à la pâte chamois rosâtre avec inclusions variées. La paroi extérieure a une glaçure au feldspath d'aspect beige grisâtre et brunâtre. La paroi intérieure possède un enduit épais d'aspect brunâtre de type Albany. Les lignes de tournage sont visibles. Aucune marque ou décor visible. **Datation:** Début du 19^{e} siècle jusqu'au 1er quart du 20^{e} siècle.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M1.3.3.2	GG Bristol	Pot à conserve	I	1	1	F5.01.2			Un fragment de rebord et corps d'un petit pot à conserve caréné en GG Bristol à la pâte chamois avec petites inclusions noires. Une glaçure feldspathique beige et brillante recouvre les deux parois. Aucun décor ou marque visible. La carène ou rainure horizontale sert à ficeler le tissu ou le papier afin de fermer le pot. Diamètre lèvre: 5cm. **Datation:** Production à partir de 1835 jusqu'au début 20e siècle.	
CeEt-593	2A99	M1.3.3.2	GG Bristol	Bouteille à bière	E	1	1	F5.02.2			Une bouteille à bière cylindrique entière en GG Bristol à la pâte chamois avec petites inclusions noires et autres variées. L'épaule et le col court se rétrécissent vers le haut. Grosse lèvre arrondie. Une glaçure feldspathique beige-caramel est appliquée sur la paroi extérieure et sur l'intérieur du goulot. Aucune glaçure sous la base au talon chanfreiné et cul légèrement concave. Aucune marque visible. Les lignes de tournage sont un peu visibles. Diamètre base max: 6,9cm; diamètre lèvre max: 3,6cm; diamètre goulot max: 2cm; hauteur: 15,3cm. **Datation:** Production GG Bristol à partir de 1835 jusqu'au début 20e siècle.	7
CeEt-593	2A99	M1.6	Porcelaine fine	Contenant	F	1	1	F5.01.1.4			Un petit fragment de rebord d'un contenant en porcelaine fine et translucide. Aucune décor visible.	
CeEt-593	2A99	M2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	C	1	1	F5.06	Oui		Une bouteille à médicament de forme rectangulaire à 2 coins arrondis et 2 coins chanfreinés, en verre incolore avec petites bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties diagonales avec de petits points en relief le long des coins arrondis. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre brevetée a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique. Aucune inscription visible sur le corps. La base ajoutée est un peu ébréchée. Elle a un cul légèrement en retrait avec une trace de plaque ovale dans laquelle il y a une inscription en relief de 3 chiffres peu lisibles. Dimensions base max: 3,9cm x 1,8cm; diamètre lèvre: 1,8cm; diamètre goulot: 0,9cm; diamètre col: 1,6cm; hauteur: 11,2cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, **entre 1877 et 1920 environ**.	2
CeEt-593	2A99	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	4	3	F5			Quatre fragments de contenants en verre incolore sans décor ou marque visible. Un contenant avec lèvre filetée.	
CeEt-593	2A99	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	3	3	F5			Trois fragments de contenants en verre incolore dont 2 avec un décor géométrique moulé à la presse. **Datation:** La technique de la verrerie pressée date majoritairement du 19e siècle et du début 20e siècle (Jones, Olive R. "Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940" dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, pp.192-208).	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.1	Verre incolore	Bouteille à lait?	C	1	1	F5.01.2			Une possible bouteille à lait cylindrique en verre incolore avec petites bulles d'air. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties et une marque horizontale entre le col et l'extrémité. Le col court et le goulot sont larges. La lèvre est aplatie. La base ajoutée a un point d'appui arrondi et un cul légèrement en retrait. Il y a une marque circulaire centrale, laissée par un procédé de la machine Owens. Aucune inscription visible sur la bouteille. Petits éclats au niveau de l'extrémité. Diamètre base: 7,2cm; diamètre lèvre max: 4,5cm; diamètre goulot: 3,4cm; hauteur: 20,2cm. **Datation:** Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 au début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, **1904 à 1940-50 environ**.	1
CeEt-593	2A99	M2.1	Verre incolore	Bouteille pharmaceutique	F	1	1	F5.06			Un fragment du haut d'une bouteille pharmaceutique ovale en verre incolore avec bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties avec de petits points en relief au niveau de l'épaule. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre de type pharmaceutique a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique. Aucune inscriptions visible. Diamètre lèvre max: 2,85cm; diamètre goulot max: 1,35cm; diamètre col: 2,15cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877. (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, entre **1877 et 1920 environ**.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille	F	1	1	F5			Un fragment du col et de l'extrémité d'une bouteille en verre teinté bleuté avec petites bulles d'air présentes dans le verre et patine blanche sur le verre. Fabriquée dans une moule en deux parties, les traces sur le col montrent une jonction décentrée. Le col est de forme renflée. La lèvre rabattue ajoutée a été façonnée à la pince de finition créant un semblant de bague. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre lèvre max: 1,8cm; diamètre goulot: 1cm. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1			Deux fragments de verre à vitre avec des épaisseurs différentes et des teintes légèrement verdâtres.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille cylindrique	F	1	1	F5			Un fragment de base d'une bouteille cylindrique en verre teinté vert avec bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule en deux parties avec la base ajoutée avec un point d'appui plat et un cul concave. Aucune inscription visible. Diamètre base max résiduelle: 6,3cm.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Verre à tige?	F	1	1	F5.02.1.2			Un fragment d'une tige cylindrique pleine d'un possible verre à tige en verre teinté jaune-vert avec bulles d'air. Traces de moule sur la paroi extérieure. Diamètre résiduelle entre 0,8cm et 0,9cm.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Pot à conserve	F	4	1	F5.01.2	Oui		Quatre fragments de la base et corps d'un pot à conserve cylindrique en verre teinté vert un peu givré avec bulles d'air présentes dans le verre. Fabriquée dans un moule en deux parties avec traces visibles sur le corps. La base ajoutée a un point d'appui arrondi et un cul légèrement concave avec une inscription partielle en relief: " [C B] / B ". Diamètre base résiduel: 6,8cm. **Datation:** Il pourrait s'agir de la marque C B / B qui est attribuée à la compagnie *Kilner Brothers Glass Company* en Angleterre. Le type de contenant serait un pot à cornichons ou à chow-chow (marinade) et ces pots auraient été fabriqués entre c.1857 et 1900 (ca. https://sha.org/bottle/pdffiles/KilnerGlass.pdf)	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Contenant	F	3	3	F5			Trois fragments de corps de contenants en verre teinté vert et verre teinté bleuté avec petites bulles d'air présentes dans le verre. Un fragment est un peu givré. Aucun décor ou inscription visible.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Contenant	F	1	1	F5			Un fragment de corps d'un contenant en verre teinté jaune avec petites bulles d'air présentes dans le verre. Aucun décor ou inscription visible.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1			Deux fragments de verre à vitre légèrement teinté verdâtre.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament	E	1	1	F5.06	Oui		Une bouteille à médicament rectangulaire aux coins chanfreinés en verre teinté turquoise. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et une marque horizontale entre le col et l'extrémité. L'extrémité est de type Perry Davis. Le col est cylindrique. Le corps a trois pans en retrait et une face plate avec un retrait rectangulaire en haut dans lequel il y a l' inscription en relief: " DAVIS ". Sur les côtés, inscriptions à la verticale en relief: " VEGETABLE / PAINKILLER ". La base a un talon chanfreiné, un point d'appui prononcé et un cul rectangulaire en retrait dans lequel il y a une inscription en relief: " 129 ". Longueurs base entre 4,2cm et 4,7cm; largeurs base entre 1,8cm et 2,4cm; diamètre lèvre max: 2,2cm; diamètre goulot: 1,1cm; hauteur: 15,3cm. **Datation:** Cette bouteille contenait un anti-douleur, présenté comme un produit miracle, inventé par l'américain Perry Davis en 1840 et enregistré en 1845. Très populaire aux États-Unis durant l'épidémie de choléra en 1849. Il atteint ensuite une renommée mondiale et sera vendu pendant plus d'un siècle. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 au début 20e siècle probablement. Donc, **1869 jusqu'au début 20e siècle environ**.	2
CeEt-593	2A99	M2.2	V Teinté	Bouteille à boisson gazeuse	I	3	1	F5.02.2	Oui		Un fragment de base et corps d'une bouteille cylindrique de type à bouchon Hutchinson à ressort en verre teinté turquoise avec traces de moule en deux parties visibles. La trace d'une plaque avec des inscriptions en relief sont présentes sur le corps: " [E.]FORTIER & CO / [QUE]BEC ". La base est de forme arrondie mais le fond est plat avec un petit point d'appui arrondi et le cul légèrement en retrait. Diamètre fond: 3,9cm; diamètre corps: 6cm. **Datation:** Brevet du bouchon Hutchinson à ressort 1879 et utilisation jusqu'au début 20e siècle. Compagnie d'eau gazeuse Elzéar Fortier fondée à Québec en 1890 jusqu'en 1955. Donc, **1890 au début 20e siècle**.	3

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.2	V Teinté	Bouteille	F	1	1	F5			Un fragment de la base et corps d'une bouteille cylindrique en verre teinté turquoise avec petites bulles d'air. Il y a des traces de moule en deux parties visibles. Au niveau de la cassure, il y a un petit renflement au niveau du corps de l'objet. La base ajoutée est plus large que le corps de l'objet, elle a un point d'appui arrondi et un cul légèrement en retrait avec un mamelon central. Aucune inscription visible sur l'objet. Diamètre base: 5cm; diamètre corps résiduel entre 4,7cm et 4,9cm.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Fiole à médicament?	C	1	1	F5.06			Une petite fiole cylindrique complète, possiblement à médicament, en verre très légèrement teinté vert avec bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties avec de petits points en relief au niveau de l'épaule. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre est cassée mais a sûrement été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique et possiblement court. Aucune inscription visible sur le corps. La base ajoutée a un point d'appui plat et un cul circulaire en retrait. Aucune inscription visible. Diamètre base: 2,2cm; diamètre épaule: 2,25cm; diamètre col: 1,6cm; hauteur résiduelle max: 8,65cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, entre **1877 et 1920 environ**.	
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille pharmaceutique	C	3	3	F5.06	Oui		Trois bouteilles pharmaceutiques complètes, de forme ovales, dont 2 en verre teinté vert et 1 en verre teinté turquoise dont l'extrémité est manquante. Moulées à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes sur le corps laissées par le moule-ébauche. Extrémités à lèvre de type pharmaceutique. Les cols sont courts et cylindriques. Aucune inscription visible sur le corps des bouteilles. Les bases ont un cul légèrement concave qui montre la marque circulaire du procédé Owens avec une marque en relief: " M ". Longueurs bases: 6,5cm(3); largeurs bases: 3,8cm(2), 3,9cm(1); diamètre lèvre: 2,8cm(1); diamètres goulots: 1,4cm(2); hauteurs max: 13,8cm; 16,5cm; 16,7cm. **Datation:** Moulée à la machine, procédé Owens à compter de 1904 au milieu 20e siècle. La marque M sous la base nous laisse croire que ces bouteilles pourraient avoir été fabriquées par la compagnie *Maryland Glass Corporation* à Baltimore au Maryland qui est en opération entre 1907 et 1980 environ. Donc, **1907 à 1950 environ** (https://glassbottlemarks.com/bottlemarks-4).	8 à 10
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille pharmaceutique	C	1	1	F5.06			Une bouteille pharmaceutique complète, de forme ovale, en verre teinté vert dont il manque un éclat sur la lèvre. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes sur le corps laissées par le moule-ébauche. Extrémité à lèvre de type pharmaceutique. Le col est court et cylindrique. Aucune inscription visible sur le corps. La base a un cul légèrement concave qui montre une marque ovale du procédé Owens avec des cercles concentriques. Aucune marque visible. Longueur base: 6,5cm; largeur base: 4cm; diamètre lèvre: 2,85cm; diamètre goulot: 1,45cm; hauteur max: 16,6cm. Ressemble aux 3 bouteilles inventoriées dans l'entrée précédente mais sans marque. **Datation:** Moulée à la machine, procédé Owens à compter de 1904 au milieu 20e siècle.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille pharmaceutique	C	1	1	F5.06			Une bouteille pharmaceutique cylindrique complète en verre teinté turquoise avec bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule à évent en deux parties avec de petits points en relief au niveau de l'épaule. Ces points sont associés au moule à évent qui permet de libérer la pression lors de la fabrication. La lèvre pharmaceutique, un peu ébréchée, a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Le col est cylindrique et court. Aucune inscriptions visible sur le corps. La base ajoutée est un peu ébréchée. Elle a un point d'appui arrondi et un cul légèrement concave sans inscription visible. Diamètre base: 5,8cm; diamètre lèvre max: 3cm; diamètre goulot max: 1,45cm; diamètre col: 2,3cm; hauteur: 15cm. **Datation:** La seule source de documentation reliée aux marques d'évents est française et remonte à 1877 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp.50-51). Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920. Donc, **entre 1877 et 1920 environ**.	11
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille à condiment	E	1	1	F5.01.2	Oui		Une bouteille à condiment cylindrique en verre teinté vert avec bulles d'air. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et une marque horizontale entre col et extrémité ainsi que marques fantômes verticales sur le corps laissées par le moule-ébauche. Le corps s'évase légèrement vers l'épaule. Ouverture large avec lèvre droite et pourtour extérieur chanfreiné. Le col cylindrique est court. Aucune marque ou décor sur le corps. La base a un cul légèrement concave avec une inscription en relief sous la base: " K . B . L^{TD} / L / 18 ". Diamètre base: 7,1cm; diamètre épaule: 7,7cm; diamètre col: 4,5cm; diamètre lèvre max: 4,8cm; diamètre goulot: 3,8cm; hauteur: 20,3cm. **Datation:** Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. La marque K . B . LTD est attribuée à la compagnie *Kilner Brothers Limited* (Kilner Glass Company 1842-1937) en Angleterre. Les dates associées à cette marque sont de **1873 à 1937** (https://sha.org/bottle/pdffiles/KilnerGlass.pdf).	12
CeEt-593	2A99	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament	C	1	1	F5.06	Oui		Une bouteille à médicament complète, elle est rectangulaire aux coins chanfreinés en verre teinté turquoise. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et une marque horizontale entre le col et l'extrémité et marques fantômes sur le corps laissées par le moule-ébauche. L'extrémité qui est cassée semble de type pharmaceutique. Le col est cylindrique. Le corps a deux faces planes et deux côtés à pan. Sur les côtés, inscriptions à la verticale en relief: " PINEX / PINEX ". La base a un talon chanfreiné et un point d'appui prononcés. Le cul rectangulaire est en retrait dans lequel il y a une inscription en relief: " 134 ". Il semble y avoir une marque circulaire du procédé Owens. Longueurs base entre 3,9cm et 4,6cm; largeurs base entre 2cm et 2,7cm; diamètre lèvre résiduel max: 2,3cm; diamètre goulot: 1,3cm; hauteur résiduelle max: 14,2cm. **Datation:** Cette bouteille contenait un concentré pour faire un sirop contre la tout. La Pinex Company fût créée en 1905 par William H. Noll à Fort Wayne en Indiana au États-Unis. À compter de 1910, ce concentré était disponible partout aux É-U. M. Noll décède en 1941 mais ses produits semblent avoir été vendus encore pour un certain temps. Moulée à la machine, procédé Owens à compter de 1904 au milieu 20e siècle. Donc, **1905 jusqu'en 1941 environ** (https://oldmainartifacts.wordpress.com/2013/09/05/pinex-company-ft-wayne-in/).	13

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.2	V Teinté	Bouteille à boisson gazeuse	E	1	1	F5.02.2	Oui		Une bouteille cylindrique entière de type à bouchon Hutchinson à ressort en verre teinté turquoise avec bulles d'air visibles. Traces de moule en deux parties avec base ajoutée. La lèvre arrondie a été façonnée et polie (petite ébréchure). Une partie du bouchon en fer et caoutchouc de type Hutchinson est toujours dans la bouteille. Le col cylindrique est très court. À l'aide d'une plaque insérée dans le moule, des inscriptions à la verticale et en relief sont présentes sur le corps: " P.DIGNARD.&.C$^{o}_{-}$ / 86.ST.VALIER.ST. / QUEBEC ". La base est arrondie mais le fond est plat et le cul est légèrement concave sans inscription visible. Diamètre lèvre max: 3,3cm; diamètre goulot max: 2,1cm; diamètre base: 3,5cm; diamètre corps max: 6cm; hauteur: 18,8cm. **Datation:** Brevet du bouchon Hutchinson à ressort 1879 et utilisation jusqu'au début 20^{e} siècle, avant 1904. Compagnie d'eau gazeuse P. Dignard & Cie de Québec appartient à Philippe Dignard et son associé Joseph Parent qui ont racheté les parts de Odillon Dignard en 1885. Domicilié au 86 St-Vallier au début et ensuite, au 220 St-Vallier et au 220-222 St-Vallier, au moins jusqu'en 1893. Elle a probablement été rachetée par Elzéar Fortier au cours des années suivantes. Selon l'adresse sur la bouteille, elle proviendrait de la 1ère période de l'entreprise mais nous garderons une date générique entre **1885 et 1893 environ**.(Décarie-Audet, Louise. Contenants et contenus d'usage domestique dans la seconde moitié du 19e siècle:..., Thèse de Maîtrise, Université Laval, Québec, 1976, pp.59-64; https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2514697?docsearchtext=dignard).	14
CeEt-593	2A99	M2.3.1	V coloré opaque	Contenant?	F	1	1	F5			Un petit fragment de corps d'un possible contenant en verre opaque blanc sans décor visible. **Datation:** Verre opaque blanc, surtout dans les assemblages archéologiques du Québec, à partir du milieu 19e siècle.	
CeEt-593	2A99	M2.3.1	V coloré opaque	Contenant?	F	1	1	F5	Oui		Un fragment d'un possible contenant en verre opaque blanc épais sans décor visible. Semble être un fragment de base avec une possible marque en relief. **Datation:** Verre opaque blanc, surtout dans les assemblages archéologiques du Québec, à partir du milieu 19e siècle.	
CeEt-593	2A99	M2.3.1	V coloré opaque	Bouton	C	1	1	F5.04.2			Un bouton circulaire en verre opaque noir. La couronne a un décor géométrique moulé. Le dos est légèrement convexe avec une attache centrale cassée faite d'un fil en métal. Diamètre: 2cm; épaisseur max résiduelle: 0,6cm. **Datation:** Deuxième moitié 19e siècle ou début 20e siècle (Marier, Christiane. Les menus objets de Place-Royale, Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 60, pp.167-171).	
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Petite bouteille à boisson alcoolisée	I	8	1	F5.02.2			Huit fragments d'une petite bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Elle est de forme cylindrique et fabriquée dans un moule en deux parties. Une partie du col et l'extrémité sont manquants. La base circulaire a un point d'appui arrondi et un cul en forme de cloche. Aucune inscription visible. Diamètre base: 6,1cm. **Datation:** Bouteille soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée possiblement datée entre 1850 et 1920 environ.	
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2			Un fragment de l'extrémité d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Lèvre aplatie ajoutée et façonnée à la pince de finition. Diamètre rebord: 2,9cm environ; diamètre goulot: 2cm environ. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin?	F	3	1	F5.02.2			Trois fragments de corps d'une possible bouteille à gin en verre vert foncé mais assez clair. Traces de moule visibles.	
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à médicament	F	1	1	F5.06			Un fragment du haut d'une bouteille à médicament rectangulaire en verre brun avec petites bulles d'air. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et une marque horizontale entre col et extrémité. Extrémités de type pharmaceutique et col cylindrique court. Aucune inscription visible. Diamètre lèvre max: 3,15cm; diamètre goulot: 1,5cm. **Datation:** Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement.	
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	6	3	F5.02.2			Six fragments d'au moins 3 bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Aucun décor ou inscription visible.	
CeEt-593	2A99	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	I	19	1	F5.02.2			19 fragments de corps et d'extrémité appartenant possiblement à la même bouteille à gin carrée à 4 épaules en verre vert foncé avec bulles d'air. Elle a été fabriquée dans un moule en deux parties. Les pans sont gaufrés. La lèvre rabattue a été ajoutée à la pince de finition. Le col très court se rétrécit vers le haut. Diamètre lèvre max: 3,2cm; diamètre goulot max: 1,7cm. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	
CeEt-593	2A99	M2.4.1	V polychrome superposé	Bol décoratif	F	1	1	F5.01.1			Un fragment d'un bol décoratif, possiblement à fruits, en verre incolore superposé d'une mince couche de verre iridescent ambre rosâtre sur les deux faces. Rebord ondulé et le haut de la paroi du bol semble aussi ondulé. Un décor de feuilles moulées en relief est présent sur le bas et le fond intérieur du bol. Bol sur pied circulaire. Diamètre base: 10cm environ; hauteur max: 7,8cm. **Datation:** Le verre iridescent a été produit commercialement en Europe et aux États-Unis dans les années 1870 et pendant le 20e siècle. La verrerie pressée iridescente connue majoritairement sous le nom de "Carnival" débuta vers 1905 (Jones, Olive & Ass. "Le glossaire du verre", Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, p.59 et Jones, Olive R. "Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940" dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, pp.178-179).	
CeEt-593	2A99	M3.04	Métal Ferreux	Fer de râteau?	F	1	1	F3.1.1.1			Un fragment d'un possible fer de râteau en fer cassée à une extrémité. Il compte 5 fragments de dents visibles, le métal est creux sur une face et l'objet ne semble pas très robuste. Sur la face opposée aux dents, il y a un bout de tige qui devait être associé à l'emmanchement. Corrosion présente. Longueur résiduelle: 11,3cm environ; largeur max avec dent: 4,7cm.	
CeEt-593	2A99	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou tréfilé	I	3	3	F5.08.4.2			Trois clous tréfilés incomplets avec tiges et têtes circulaires et pointes effilées. Beaucoup de corrosion présente. Longueurs entre 3,5cm et 7,9cm. **Datation:** Production après 1890 environ.	
CeEt-593	2A99	M4.1.1.12	Mica	Mica	F	1	1	E3			Un fragment d'une plaque de mica noir, doré et lustré en lamelle.	
CeEt-593	2A99	M5.1.2	Charbon	Anthracite	F	1	1	E3			Un fragment d'anthracite (charbon minéral) noir et lustré.	
CeEt-593	2A99	M5.1.3	Coquille	Huître	F	2	1	E1.2.1			Deux fragments d'une coquille d'huître.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2A99	M5.1.4	Graphite	Électrode	C	12	10	F2.3			Cinq électrodes complètes et sept fragments d'électrodes cylindriques moulées en graphite noir grisâtre. La majorité des électrodes ont une extrémité qui se termine en pointe et l'autre est arrondie. Longueurs (x5) entre 5,9cm et 9,3cm; diamètres entre 1,1cm et 1,3cm. **Datation:** Les électrodes sont utilisées dans les lampes à arc. Majoritairement pour l'éclairage des rues et places publiques des grandes villes à partir de 1877 environ. Grande popularité au début du 20e siècle jusqu'aux années 1950 lorsqu'elle fut remplacée par les lampes incandescentes (Woodhead, E.I. et Al. "Appareils d'éclairage. Collection de référence nationale, Parcs Canada", Ottawa, 1984, pp.88-90; 98, Figure 82).	
CeEt-593	2A99	M5.1.7	Os	Cornillon	I	1	1	E1.3.1.5			Un fragment d'un cornillon de mammifère.	
CeEt-593	2A99	M5.1.7	Os	Ossement	F	5	5	E1.3.1			Cinq fragments d'os de vertébrés.	
CeEt-593	2A99	M5.1.7	Os	Ossement	F	1	1	E1.3.1			Un fragment d'os blanchi de vertébré.	
CeEt-593	2A99	M5.1.7	Os	Ossement	F	6	6	E1.3.1			Six fragments d'os de vertébrés dont 4 avec traces de scie.	
CeEt-593	2A99	M5.2.4	Liège	Bouchon	C	1	1	F5			Un petit bouchon complet en liège de forme cylindrique avec le haut un peu plus	
CeEt-593	2B1	M2.2	V teinté	Bouteille cylindrique	I	21	1	F5.01 - F5.02	Oui		21 fragments d'une bouteille cylindrique en verre teinté vert avec petites bulles d'air dans le verre. Elle a été fabriquée à la machine avec traces de moule en deux parties et une marque horizontale entre le col et l'extrémité à bouchon. La base ajoutée a un petit point d'appui arrondi et un cul en retrait et légèrement concave au centre. Il y a une marque qui déborde sur le bas du corps de la bouteille, laissée par un procédé de la machine Owens avec une inscription en relief sous la base: " 324 ". Diamètre base: 7,2cm; diamètre lèvre max: 2,9cm; diamètre goulot: 2cm. **Datation:** Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, **1904 à 1940-50 environ.**	
CeEt-593	2B1	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1			Un fragment de verre à vitre teinté légèrement verdâtre.	
CeEt-593	2B1	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	I	3	3	F5.08.4.2			Trois fragments de clous découpés incomplets au corps et tête relativement rectangulaires. Beaucoup de corrosion présente. **Datation:** 1790-1850 environ.	
CeEt-593	2B1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou tréfilé	I	1	1	F5.08.4.2			Un fragment de clou tréfilé incomplet avec tige et tête circulaires et la pointe effilée est manquante. Un peu de corrosion présente. **Datation:** Production après 1890 environ.	
CeEt-593	2B1	M3.3	Métal cuivreux	Languette?	F	1	1	F5			Une petite languette en métal cuivreux composée d'une languette mince et incurvée de section rectangulaire. Elle se rétrécit vers une extrémité et se termine par un petit tenon de section ronde. L'autre extrémité est cassée. Longueur résiduelle max: 3,8cm; largeur max: 0,9cm; diamètre tenon: 0,25cm.	
CeEt-593	2B1	M1.1.3.2	TCC avec engobe vernissée d'Angleterre du N-E	Contenant	F	2	1	F5			Deux petits fragment de corps d'un contenant en TCG du N-E de l'Angleterre à la pâte rougeâtre avec inclusions blanchâtres et variées. Sur la paroi intérieure, un engobe blanc épais et une glaçure incolore donnant un aspect jaunâtre. Un décor de traînées à l'engobe brun est présent sur la paroi intérieure. **Datation:** Deuxième moitié 18e siècle et une bonne partie du 19e siècle.	
CeEt-593	2B1	M1.2.2.08	TCF blanche	Soucoupe?	F	1	1	F5.01.1.4			Un petit fragment de rebord et corps d'une possible soucoupe en TCFB avec un décor floral et géométrique imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Le décor est un peu diffus dans la glaçure. Serait-ce du "Flow blue"? **Datation:** Production TCFB, 1820c.+.	

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonction	Inscription	Datation	Commentaires	No Cat
CeEt-593	2B1	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Tasse	I	3	1	F5.01.1.4	Oui		Trois fragments qui recollent d'une tasse moulée en TCFBV avec un décor linéaire et floral imprimé et rehaussé de peinture de couleur bronze sur la paroi extérieure et sur l'anse. Petit pied annulaire et il semble y avoir une partie de marque imprimée en brunâtre sous la base. Diamètre rebord: 9cm. **Datation:** Production TCFBV 1840c.+.	
CeEt-593	2B1	M2.2	V teinté	Bouteille à médicament	F	1	1	F5.06	Oui		Un fragment de base et corps d'une possible bouteille à médicament cylindrique en verre teinté vert. Sur la paroi, une inscription verticale partielle en relief est présente, la paroi est altérée mais il semble s'agir de: " [...]EPINETTE ". La base a un point d'appui arrondi et un cul légèrement concave avec une inscription dans un cerce décentré: " 451 ". Diamètre base: 4,05cm. **Datation:** Il pourrait s'agir d'une bouteille de Sirop de gomme d'épinette des Soeurs de la Providence datant environ entre 1850 et 1900.	
CeEt-593	2B2	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5.01.1.4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB, 1820c.+. Décor à l'éponge: 1820c. - 1935c. environ.	
CeEt-593	2B2	M1.2.4.2	TCF à pipe rouge	Pipe?	F	1	1	F5.03.1			Un petit fragment d'un possible tuyau de pipe en TCFAR sans décor ou marque visible mais le fragment est très altéré. Peut-être qu'il s'agit de TCFAB ou peut-être même d'une perle en verre altérée car il y a une couche blanchâtre sur le pourtour intérieur du trou?	
CeEt-593	2B2	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1			Un mini fragment de verre à vitre teinté légèrement verdâtre.	
CeEt-593	2B2	M3.04	Métal Ferreux	Contenant?	F	3	1	F5			Trois fragments d'un possible petit contenant en tôle de fer avec un peu de corrosion présente.	
CeEt-593	2B2	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	F5.08.4.2			Un fragment d'un clou découpé incomplet au corps relativement rectangulaire. Une partie de la tige et la tête sont manquantes. Un peu de corrosion présente. **Datation:** 1790-1850 environ.	
CeEt-593	2B2	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	1	1	F5.08.4.2			Un clou tréfilé complet avec tige et tête circulaires et la pointe effilée. Un peu de corrosion présente. Longueur (déplié): 13cm. **Datation:** Production après 1890 environ.	
CeEt-593	2B2	M5.1.3	Coquille	Huître	I	3	3	E1.2.1			Trois moitiés de coquilles d'huîtres.	
CeEt-593	2B2	M5.1.5	Ivoire	Dent	I	1	1	E1.3.1.5			Une dent de mammifère.	
CeEt-593	2B2	M5.1.7	Os	Ossement	F	6	5	E1.3.1			Six fragments d'os de vertébrés dont un avec traces de scie.	

Études 20200434 – RUE MEILLEUR - MTL24-01-01, 20210079 – AVENUE LIONEL-GROULX – BiFj-167 et MTL24-23-02, 20230664 - BOULEVARD ROSEMONT – BjFj-233 et MTL23-20-02, 20230668-0669 – RUE ROSE-DE-LIMA - MTL24-23-01, 20230692 – AVENUE DES PINS - MTL24-25-05

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, AUTOMNE 2023 et HIVER 2024

ethnoscop

Mai 2025

Études 20200434 – RUE MEILLEUR - MTL24-01-01, 20210079 – AVENUE LIONEL-GROULX – BiFj-167 et MTL24-23-02, 20230664 - BOULEVARD ROSEMONT – BjFj-233 et MTL23-20-02, 20230668-0669 – RUE ROSE-DE-LIMA - MTL24-23-01, 20230692 – AVENUE DES PINS - MTL24-25-05

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, AUTOMNE 2023 et HIVER 2024

Ethnoscop, 2025

Page couverture : En haut à gauche : mur nord de l'ancien bâtiment, vue vers le sud-ouest (BjFj-233-23-NUM1-028). En haut à droite : démolition d'un puits d'accès et réalisation d'un sondage à proximité, vue vers le nord-est (MTL23-20-02-NUM1-027). En bas, à gauche : à proximité de la chambre de transfert, l'effondrement de la paroi nord a permis d'observer le parement est d'une maçonnerie, vue vers le nord-ouest (BiFj-167-24-NUM1-096). En bas, à droite : début d'un sondage archéologique (1Q) à l'extrémité sud des travaux de la CSEM sur la rue Meilleur, vue vers le sud-ouest (MTL24-01-01-NUM1-084)

FICHE-SYNTHÈSE

À l'automne 2023 et à l'hiver 2024, cinq projets de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) ont fait l'objet d'un accompagnement archéologique. Dans ce contexte, des inventaires et des supervisions archéologiques ont été effectués lors de la réalisation des travaux de construction et de réfection. Préalablement aux travaux, ces projets ont fait l'objet de courtes études et d'avis d'opportunité, mettant en lumière les potentiels archéologiques respectifs de ces lieux, et expliquant notamment la nécessité qu'une intervention archéologique soit réalisée.

Ces projets de la CSEM étaient localisés sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé ouest et la Place Meilleur, dans l'arrondissement Ahuntsic - Cartierville (Étude 20200434 – lot 1 490 496), à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20210079), sur le boulevard Rosemont, entre la 16e et 17e Avenue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (étude 20230664), sur la rue Rose-de-Lima, au sud de l'intersection de la rue Saint-Jacques dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20230668-20230669) et sur l'avenue des Pins Ouest, entre les rues McTavish et University, dans arrondissement Ville-Marie (étude 20230692).

Le projet de la rue Meilleur était surtout caractérisé par un potentiel archéologique autochtone préhistorique. La supervision et l'inventaire archéologiques ont permis d'expertiser l'horizon de surface du sol naturel sur l'ensemble du tracé des travaux de la CSEM et de mettre en lumière des variations d'altitude de cet horizon pouvant faire référence à la présence d'une ancienne branche du ruisseau Provost à cet endroit. Cette intervention n'a pas mené à la découverte d'une nouvelle composante archéologique.

L'intervention réalisée à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond était nécessaire en raison du potentiel archéologique autochtone et eurocanadien de cet emplacement. Au nord, la supervision archéologique des travaux a permis d'identifier des dalles et une fondation de béton appartenant aux installations du chemin de fer du Grand-Tronc. Cette fondation reposait sur des pieux de bois enfoncés profondément dans le sol naturel constitué de tourbe, de marnes et d'un till. Ces couches témoignaient de la présence d'un ancien milieu humide peu propice à l'occupation humaine. Au sud, un ancien niveau de rue a été identifié. Par ailleurs plusieurs services ont été dégagés. En paroi ouest, un mur de maçonnerie, appartenant à d'anciens immeubles résidentiels, a été observé. Le ministère de la Culture et des Communications a attribué le statut de site archéologique BiFj-167 à cette découverte.

Le projet du boulevard Rosemont était susceptible de révéler des composantes tant préhistoriques qu'historiques. De manière générale, la supervision archéologique a permis d'expertiser l'ancienne surface de l'horizon naturel. Aucun témoin d'une occupation autochtone n'a été mis au jour. À l'angle de la 16e Avenue, un vestige de béton associé à l'ancien escalier d'un immeuble voisin a été enregistré. Sous le trottoir sud du boulevard Rosemont, le coin nord-ouest d'une fondation maçonnée a été expertisé. Il appartenait à un

bâtiment pouvant avoir été construit vraisemblablement au XIX^{e} siècle. Le ministère de la Culture et des Communications a fait de cette découverte un site archéologique en octroyant le code Borden BjFj-233.

Les travaux effectués sur la rue Rose-de-Lima ont fait l'objet d'une supervision et d'un inventaire archéologiques surtout en raison de l'existence d'un potentiel archéologique autochtone préhistorique à cet endroit. L'intervention a essentiellement permis d'observer que les sols naturels y avaient été dérasés. Aucune découverte archéologique n'a été réalisée.

Sur l'avenue des Pins Ouest, l'étude initiale et l'avis d'opportunité stipulait que des potentiels archéologiques préhistorique et historique existaient à cet endroit. Les travaux de supervision archéologique n'ont pas permis la découverte de témoins d'occupations anciennes. Les informations stratigraphiques révélées lors des excavations montrent que la vaste majorité de l'aire d'intervention a subi un dérasement important, éliminant de ce fait toute trace éventuelle d'occupation dans son emprise.

Mots clés :
Supervision archéologique, inventaire archéologique, Commission des services électriques de Montréal, avenue Lionel-Groulx, rue Meilleur, boulevard Rosemont, rue Rose-de-Lima, avenue Des Pins

Référence pour fin de citation :
Ethnoscop 2025. *Interventions archéologiques. Études 20200434 – rue Meilleur - MTL24-01-01, 20210079 – avenue Lionel-Groulx – BiFj-167 et MTL24-23-02, 20230664 – boulevard Rosemont – BjFj-233 et MTL23-20-02, 20230668-0669 – rue Rose-de-Lima - MTL24-23-01, 20230692 – avenue Des Pins - MTL24-25-05. Inventaires et supervisions archéologiques, automne 2023 et hiver 2024.* Commission des services électriques de Montréal, Montréal, 125 p. et annexes

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOS IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte d'intervention et mandats 1
1.2 Cadre méthodologique 4
2. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES 7
2.1 Travaux sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé ouest et la Place Meilleur, arrondissement Ahuntsic - Cartierville (Étude 20200434 - lot 1 490 496) 7
2.1.1 Supervision et inventaire archéologiques 7
2.1.2 État des connaissances archéologiques 11
2.1.3 Résultats 20
2.1.4 Discussion 25
2.2 Travaux à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20210079) 27
2.2.1 Inventaire et supervision archéologiques 27
2.2.2 État des connaissances archéologiques 31
2.2.3 Résultats 42
2.2.4 Discussion 47
2.3 Travaux sur le boulevard Rosemont entre la 16e et la 17e Avenue, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (étude 20230664) 56
2.3.1 Supervision archéologique 56
2.3.2 État des connaissances archéologiques 61
2.3.3 Résultats 70
2.3.4 Discussion 80
2.4 Travaux sur la rue Rose-de-Lima, au sud de l'intersection de la rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20230668-20230669) 85
2.4.1 Inventaire et supervision archéologiques 85
2.4.2 État des connaissances archéologiques 89
2.4.3 Résultats 98
2.4.4 Discussion 100
2.5 Travaux sur l'avenue des Pins Ouest, entre les rues McTavish et University, arrondissement Ville-Marie (étude 20230692) 103
2.5.1 Supervision archéologique 103
2.5.2 État des connaissances archéologiques 107
2.5.3 Résultats 119
2.5.4 Discussion 121
3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 123
MÉDIAGRAPHIE 125
ANNEXES
Annexe 1 Plan des travaux
Annexe 2 Autorisation de travaux et avis archéologiques de la Ville
Annexe 3 Avis d'opportunités
Annexe 4 Catalogue des photographies
Annexe 5 Inventaire des artefacts et des écofacts

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe illustrant la variation du niveau de l'eau dans les environs du lac Saint-Pierre ; Tiré d'Arkéos 2021a : 27; Lamarche 2006; adapté par Richard 2017. 11

Figure 2. Extrait de la carte *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* de Hopkins de 1879 (Source BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR). 12

Figure 3. Extrait de la carte *Map of the Island of Montréal de Malingre de 1890* (Source Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038). 13

Figure 4. Extrait de la carte topographique « Laval » de 1909; 31-H-12 (Source BAnQ G 3400 s63 C37 31H12 1909 CAR). 13

Figure 5. Extrait d'une photo aérienne datant de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P21-36). 14

Figure 6. Extrait d'une photo aérienne datant de 1960 (Archives de la Ville de Montréal : 1960-5825-16-068-e3000). 14

Figure 7. Extrait du plan de Vachon de Belmont de 1702 (BAnQ 0002664057). 17

Figure 8. Croquis stratigraphiques des sous-opérations MTL24-01-01-1A/2A, 1A/2L et 1A/2P, parois ouest 26

Figure 9. Extrait de la carte *Plan de la Ville et Cité de Montréal* de L. Charland de 1801 (Source BAnQ, G3454 M65 1801 C4). 33

Figure 10. Extrait de la carte *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above* de J. Adams de 1825 (Source BAC (archivianet) H1-H2-H11/340/Montréal/1825). 33

Figure 11. Extrait de la carte *Topographical and pictorial map of the city of Montreal* de J. Cane de 1846 (Source BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR) 34

Figure 12. Extrait de la carte *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* de Chas. E. Goad de 1881 (Source BAnQ, Catalogue Iris : 00037708048). 35

Figure 13. Extrait de la carte Insurance plan of the city of Montreal, Québec, Canada, volume II de Chas. E. Goad de 1915 (Source BAnQ G/1144/M65G475/C3/v.2/1915 CAR). 36

Figure 14. Extrait d'une photographie aérienne ancienne datant de 1947 (Source VM97-3_7P7-27; Archives de la Ville de Montréal) 36

Figure 15. Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL24-23-02-1A, paroi est 49

Figure 16. Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL24-23-02-1B, paroi sud 50

Figure 17. Extrait de la carte *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* de H. W. Hopkins de 1879 (Source BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR). 62

Figure 18. Extrait de la carte *Map of the Island of Montréal* de H. Malingre de 1890 (Source Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038). 62

Figure 19. Extrait de la carte topographique « Laval » de 1909; 31-H-12 (Source BAnQ G 3400 s63 C37 31H12 1909 CAR). 63

Figure 20. Extrait d'une photo aérienne datant de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P13-41).....63
Figure 21. Extrait d'une photo aérienne datant de 1958 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_02_14-043).....64
Figure 22. Extrait du plan de Vachon de Belmont de 1702 (BAnQ 0002664057).....65
Figure 23. Extrait d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499).....66
Figure 24. Détail d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499).....67
Figure 25. Croquis stratigraphiques des sous-opérations MTL23-20-02-1A/2A et 1B/2B.....77
Figure 26. Croquis stratigraphiques des sous-opérations BjFj-233-1A au sud de 1A1 et 1A/2B.....79
Figure 27. Extrait d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499).....90
Figure 28. Extrait d'un plan de Jobin de 1834 (BAnQ G/3452/M65/1834/J63 CAR).....91
Figure 29. Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR).....93
Figure 30. Le nouveau bâtiment de la William Sewing Machines en 1880 (Source BAnQ : fond Massicotte https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2083740).....94
Figure 31. Feuillet 59 d'un plan de Goad de 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR).....94
Figure 32. Feuillet 209 d'un plan de Goad de 1912-1914 (1913) (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA).....95
Figure 33. Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL24-23-01-1A, paroi est.....101
Figure 34. Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL24-23-01-1B, paroi ouest.....102
Figure 35. Extrait de Plan de la ville et cité de Montréal, Charland, 1801 (BAnQ G/3454/M65/1801/C4 CAR).....110
Figure 36. Extrait de *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, Cane, 1846 (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR).....111
Figure 37. Extrait de *Map of the city of Montreal with the latest improvements*, Duncan, 1853 (BAC 4138138).....112
Figure 38. Extrait de *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*, H. S. Sitwell (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR).....113
Figure 39. Extrait de *Countour Plan of Mount Royal Park, Atlas of the city of Montreal, Volume 1*, Chas. E. Goad, 1881 (BAnQ 555671 CON).....113
Figure 40. Extrait de *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots, Plate 20*, Chas. E. Goad, 1912 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA).....114
Figure 41. Croquis stratigraphiques des sous-opérations MTL24-25-05-1A et 1B, parois sud.....122

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Aspect des travaux de la CSEM sur la rue Meilleur, vue vers le nord-ouest (MTL24-01-01-010) 8

Photo 2. Aspect des travaux en portion nord de la rue Meilleur, vue vers le nord (MTL24-01-01-NUM1-002) 20

Photo 3. La réalisation du sondage archéologique MTL24-01-01-2A a permis d'enregistrer l'ancienne surface du sol naturel, vue vers le sud-ouest (MTL24-01-01-NUM1-007 20

Photo 4. Le sondage archéologique MTL24-01-01-2E, vue vers l'ouest (MTL24-01-01-NUM1-033) 21

Photo 5. Emplacement du puits de sondage 2G, vue vers le sud-ouest (MTL24-01-01-NUM1-041) 22

Photo 6. Profil stratigraphique de la tranchée MTL24-01-01-1A, vue vers le nord-ouest (MTL24-01-01-NUM1-047) 23

Photo 7. La réalisation du sondage a permis d'attester de la présence d'une séquence perturbée, vue vers l'ouest (MTL24-01-01-090). 23

Photo 8. Le sondage MTL24-01-01-2P a permis d'expertiser l'horizon organique de surface du sol naturel, vue vers le sud (MTL24-01-01-NUM1-076) 24

Photo 9. À l'angle nord-ouest de l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, l'excavation de la tranchée MTL24-23-02-1A permet d'abord de retirer le couvercle du puits d'accès, vue vers l'est (MTL24-23-02-NUM1-012) 28

Photo 10. Aspect général de la tranchée MTL24-23-02-1B destinée à recevoir la nouvelle chambre de transformation, vue vers le nord-est (MTL24-23-02-NUM1-088) 28

Photo 11. Aspect de la dalle de béton se trouvant en paroi est, vue vers le nord (MTL24-23-02-NUM1-055) 42

Photo 12. Pieux de bois à l'extérieur du puits d'accès existant PA19597, vue vers le sud (MTL24-23-02-060) 43

Photo 13. Suivant la démolition du puits d'accès, deux autres pieux se trouvant sous le coin sud-est de l'ouvrage ont été dégagés, vue vers le sud-ouest (MTL24-23-02-NUM2-014) 43

Photo 14. Ancien niveau de la rue Richmond, vue vers le nord (MTL24-23-02-NUM1-014) 44

Photo 15. La présence de nombreux services a compliqué l'excavation de la tranchée MTL24-23-02-1B pour la nouvelle chambre de transformation, vue vers nord-ouest (MTL24-23-02-NUM1-031) 45

Photo 16. L'excavation de la tranchée destinée à la chambre de transformation s'est effectuée profondément, vue vers le sud (MTL24-23-02-NUM1-094). 46

Photo 17. En paroi ouest de la tranchée, l'effondrement partiel de la paroi a révélé le parement est d'un mur de maçonnerie (flèche bleue), vue vers le nord-ouest (BiFj-167-24-NUM1-001) 47

Photo 18. Préparation du puits d'accès (PA9377) afin de procéder à sa démolition, sous-opération MTL23-20-02-1B, vue vers le sud-ouest (MTL23-20-02-NUM1-030) 57

Photo 19. Au coin sud-est (flèche bleue), des sols d'intérêt sont mis au jour, vue vers l'est (MTL23-20-03-NUM1-007) 70

Photo 20. En partie ouest de la sous-opération MTL23-20-02-1A, le vestige de béton ancien 1A1 a été dégagé, vue vers le nord-ouest (MTL23-20-02-NUM1-011) 71

Photo 21. Le vestige se positionne clairement au centre de l'édifice, devant la porte d'entrée, vue vers le nord-ouest (MTL23-20-02-NUM1-019) 71

Photo 22. Paroi nord du sondage MTL23-20-02-2B, vue vers le nord (MTL23-20-02-029) 72
Photo 23. À l'extrême ouest de la tranchée BjFj-233-1A, le socle rocheux est très près de la surface, vue vers le nord-ouest (BjFj-233-24-NUM1-004) 73
Photo 24. Devant le 3660, boulevard Rosemont, le coin nord-ouest d'une ancienne fondation a été trouvé, vue vers le sud-est (BjFj-233-24-NUM1-020). 74
Photo 25. Le massif actuel de la CSEM contourne le vestige archéologique, vue vers le sud-ouest (BjFj-233-24-NUM1-018)....75
Photo 26. À l'extrémité est de la tranchée BjFj-233-1B, le sondage archéologique 2B a permis d'expertiser l'ancienne surface du sol naturel, vue vers le nord-ouest (BjFj-233-24-NUM1-057) 76
Photo 27. L'excavation mécanique a permis de retirer le couvercle du puits d'accès PA10113, vue vers le nord-est (MTL24-23-01-NUM1-004) 98
Photo 28. Sondage archéologique 2A terminé, vue vers le sud-ouest. (MTL24-23-01-NUM1-012).....99
Photo 29. Pierre d'origine morainique rendant l'excavation difficile de la tranchée MTL24-23-01-1A, vue vers le sud (MTL24-23-01-NUM1-017)....99
Photo 30. Excavation le long du mur ouest du puits d'accès PA10113, vue vers le nord (MTL24-23-01-NUM1-026)....100
Photo 31. Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers l'ouest (MTL24-25-05-NUM1-4) 119
Photo 32. Vue générale de la sous-opération 1B, vue vers l'est (MTL24-25-05-NUM1-10)....120

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation des aires d'interventions....3

Plan 2. Rue Meilleur, sous-opérations MTL24-01-01-1A et 2A à 2Q....9

Plan 3. Site archéologique et interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 2 km de l'aire d'intervention de la rue Meilleur....19

Plan 4. Avenue Lionel-Groulx, sous-opérations BiFj-167-1A et MTL24-23-02-1A et 1B....29

Plan 5. Sites archéologiques et interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 1 km de l'aire d'intervention de l'avenue Lionel-Groulx....41

Plan 6. Avenue Lionel-Groulx, superposition du plan de Goad de 1915 à la trame actuelle....51

Plan 7. Avenue Lionel-Groulx, superposition de la photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle....53

Plan 8. Avenue Lionel-Groulx, localisation du site Bifj-167 sur une spatiocarte....55

Plan 9. Boulevard Rosemont, sous-opérations BjFj-233-1A et MTL23-20-02-1A à 1C....59

Plan 10. Sites archéologiques dans un rayon de 1 km de l'aire d'intervention du boulevard Rosemont....69

Plan 11. Localisation du site BjFj-233 sur une spatiocarte, boulevard Rosemont....78

Plan 12. Boulevard Rosemont, superposition du plan de Sitwell de 1866-1872 à la trame actuelle....81

Plan 13. Boulevard Rosemont, superposition de la photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle....83

Plan 14. Avenue Rose-de-Lima, sous-opérations MTL24-23-01-1A et 1B....87

Plan 15. Sites archéologiques et interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 1 km de l'aire d'intervention de la rue Rose-de-Lima....97

Plan 16. Avenue des Pins, sous-opérations MTL24-25-05-1A et 1B....105

Plan 17. Sites archéologiques et interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 1 km de l'aire d'intervention de l'avenue des Pins....118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Compilation de cinq mandats de la CSEM ayant été conduits à l'automne 2023 et à l'hiver 2024, dans le cadre du contrat 1763.....4

Tableau 2. Identification des projets et résultat des expertises archéologiques.....7

Tableau 3. Sites archéologiques à moins de 2 km du projet de la CSEM de la rue Meilleur.....18

Tableau 4. Sites archéologiques situés à moins de 1 km du projet de la CSEM à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond 38

Tableau 5 Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM du boulevard Rosemont 68

Tableau 6. Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM de la rue Rose-de-Lima 96

Tableau 7. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 108

Tableau 8. Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM de l'avenue des Pins.....116

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Commission des services électriques de la Ville de Montréal

Carmen Isac	Ingénieure, Gestion de projets
Alexandre Fortier	Ingénieur, Gestion de projets

Ville de Montréal

Émilie Desrosiers	Archéologue, Conseillère en aménagement, Service de l'urbanisme et la mobilité, Direction de l'urbanisme

Hydro-Québec

Martin Perron	Archéologue, Conseiller Expertise environnement. Unité Expertise milieu humain, Direction Environnement
Marine Puech	Archéologue, Conseillère Expertise environnement. Unité Expertise milieu humain, Direction Environnement

RÉALISATION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice
François Véronneau	Archéologue chargé de projet et révision du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue responsable d'interventions et rédacteur du rapport
Hugo Comète	Archéologue responsable d'une intervention et rédacteur du rapport
Jean-Philippe Hénault	Archéologue responsable d'interventions et rédacteur du rapport
Luis Trudel-Lopez	Technicien de fouilles
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte d'intervention et mandats

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) est un organisme de coordination dont le rôle consiste à concevoir, construire, administrer et entretenir le réseau de conduits souterrains de la Ville de Montréal. Les entrepreneurs qui sont mandatés par la CSEM pour réaliser les travaux d'excavation dans les rues de Montréal sont susceptibles de mettre au jour des vestiges, des artefacts et des lambeaux du tissu archéologique dans divers secteurs d'intérêt historique ou préhistorique. C'est pourquoi la CSEM, en collaboration avec la Ville de Montréal et Hydro-Québec, a mis de l'avant un programme d'intervention qui vise à évaluer et conserver ces ressources archéologiques potentielles et connues.

C'est ainsi que chacun des projets soumis par la CSEM aux archéologues de la Ville et d'Hydro-Québec fait d'abord l'objet d'un avis positif ou négatif en regard du potentiel archéologique. Dans le cas des projets où le potentiel archéologique est jugé positif, Ethnoscop doit ensuite réaliser des avis d'opportunité ou au besoin, des études de potentiel archéologique (annexes 2 et 3). Cette phase du mandat a comme objectif de mieux identifier l'impact éventuel des travaux sur les ressources archéologiques potentielles et, le cas échéant, d'élaborer une stratégie d'intervention au terrain. Enfin, la partie principale du mandat consiste à réaliser les travaux préparatoires et les interventions archéologiques sur le terrain. Dans chacun des cas, ces interventions ont accompagné les travaux de construction. L'analyse des données recueillies doit ensuite mener à la production d'un rapport de recherche regroupant dans ce cas-ci cinq projets.

Le premier site à l'étude correspond aux travaux liés au projet immobilier Crown sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé ouest et la Place Meilleur, dans l'arrondissement Ahuntsic - Cartierville (étude 20200434). Cet emplacement qui s'insère à l'origine sur le versant nord du mont Royal, est fréquentable depuis 9000 ans AA[1] et se trouve à proximité du ruisseau Provost. En conséquence, puisque l'endroit demeure longtemps agricole et vacant à la

[1] Avant aujourd'hui

période historique, le potentiel archéologique qui y est associé est surtout autochtone préhistorique.

Le second site à l'étude consiste aux travaux réalisés à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond (étude 20210079). À l'époque préhistorique, la proximité d'une branche du ruisseau Prudhomme fait de cet endroit un milieu probablement propice à l'établissement autochtone. Plus tard, ce secteur, qui correspond à la limite ouest du faubourg Saint-Joseph, se développe au cours du XIX^{e} siècle. Il se densifie au cours de la troisième moitié du XIX^{e} siècle et sera rasé au cours du premier quart du XX^{e} siècle pour faire place à l'élargissement de l'emprise du Grand-Tronc (CN).

Le troisième projet correspond aux travaux de la CSEM le long du boulevard Rosemont, entre la 16^{e} et la 17^{e} Avenue (étude 20230664). Par ses caractéristiques d'accueil invitantes et son contexte peu perturbé lié à un aménagement urbain tardif, ce secteur, qui reste longtemps agricole, possède un bon potentiel archéologique tant autochtone à l'époque préhistorique qu'eurocanadien récent à l'époque historique.

Le quatrième site à l'étude est lié aux travaux projetés sur la rue Rose-de-Lima au sud de l'intersection de la rue Saint-Jacques (étude 20230668-0669). À l'époque préhistorique, il s'agit d'un secteur propice à la récolte de ressources variées au pied du coteau Saint-Pierre. Plus tard, l'endroit est agricole jusqu'au deuxième quart du XIX^{e} siècle, mais se développe réellement à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle.

Enfin, le cinquième et dernier site à l'étude soumis par la CSEM correspond aux travaux sur l'avenue des Pins Ouest, entre les rues McTavish et University (étude 20230692). Ce projet est situé dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal, un site d'une superficie d'environ 750 hectares reconnu pour ses valeurs historiques et paysagères. L'endroit est particulièrement sensible en raison des nombreuses sépultures autochtones qui ont été trouvées dans le passé, des établissements par les Sulpiciens du domaine de la Montagne et bien d'autres témoins de la période historique, de ses vocations agricoles à son développement résidentiel (plan 1).

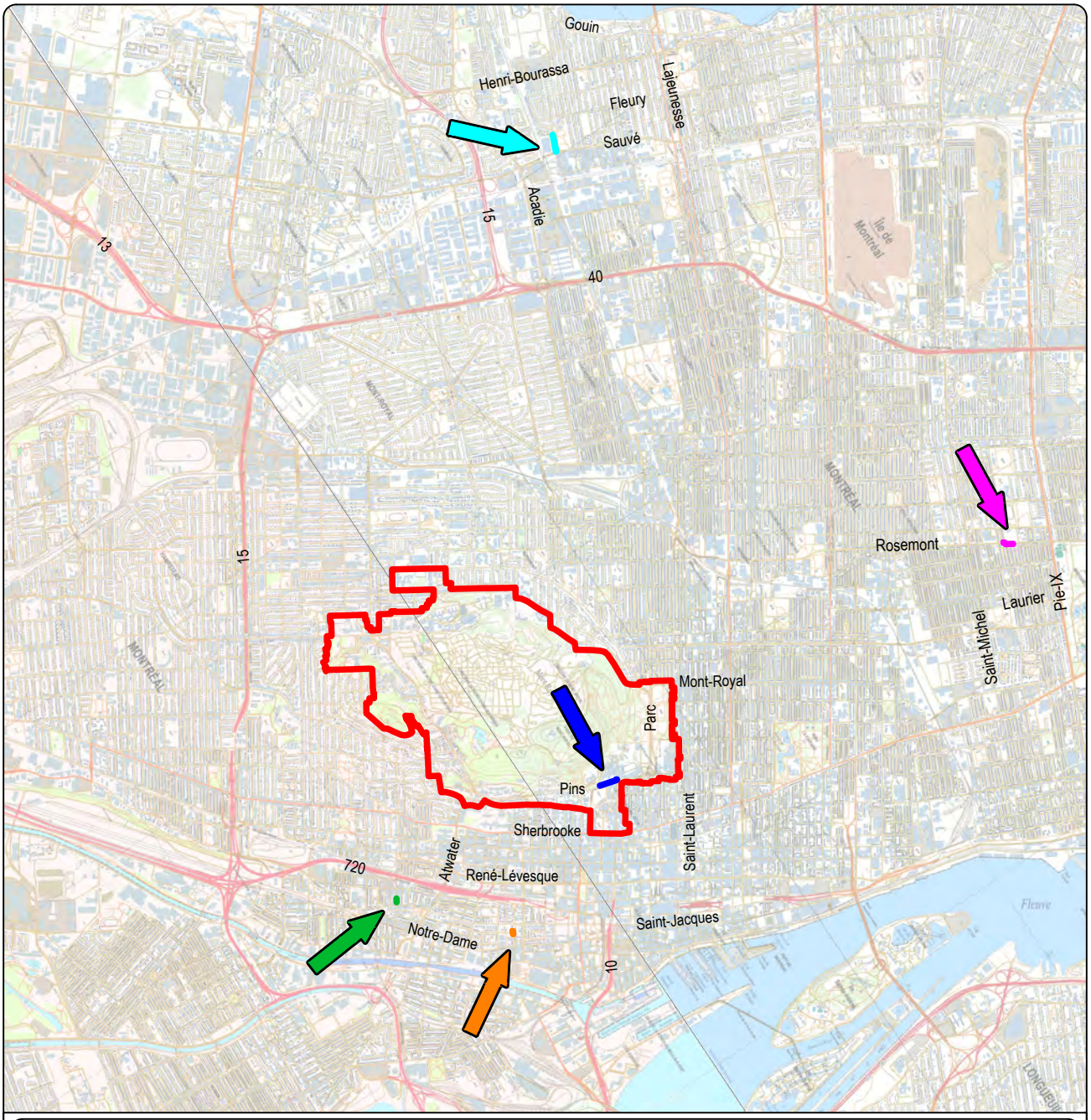

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
LOCALISATION DES AIRES D'INTERVENTION
PLAN 1

- AIRE D'INTERVENTION MEILLEUR
- AIRE D'INTERVENTION LIONEL GROULX
- AIRE D'INTERVENTION ROSEMONT
- AIRE D'INTERVENTION ROSE-DE-LIMA
- AIRE D'INTERVENTION DES PINS
- SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1 2 Km
ÉCHELLE : 1/75 000

CSE2302

ethnoscop

1.2 Cadre méthodologique

La consultation des éléments de cartographie ancienne, de rapports archéologiques et l'historique des secteurs a permis de déterminer l'intérêt archéologique de chacune des interventions préalablement à la réalisation des travaux et de définir les objectifs de recherche. Ces derniers consistaient à vérifier notamment la présence de vestiges archéologiques, de sols naturels en place et, pour le projet de l'avenue des Pins Ouest, la présence d'éventuelles sépultures. Dans le cas d'une découverte, la Ville en aurait été avisée et les mesures préventives adaptées en fonction de la nature et de la valeur des vestiges, pour en permettre l'enregistrement adéquat. Dans l'éventualité où une fosse d'inhumation aurait été délimitée, les travaux devaient être suspendus jusqu'à ce que la Ville et le MCC autorisent leur reprise.

Suivant le système Tikal, un numéro de lot a été attribué à chaque élément archéologique, lequel comprenait un numéro d'opération et un de sous-opération. Ce système de classification et d'identification a été utilisé pour consigner l'enregistrement des données. Les informations archéologiques, pédologiques et altimétriques ont été consignées dans un carnet. Un relevé photographique a également été réalisé, ainsi qu'un relevé planimétrique couvrant l'aire d'étude. L'analyse des informations accumulées a servi à la rédaction du présent rapport. Celles-ci ont été consignées selon les exigences de quatre permis de recherche archéologique délivrés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et identifiées à l'aide de codes temporaires fournis par la Ville de Montréal (tableau 1).

Tableau 1. Compilation de cinq mandats de la CSEM ayant été conduits à l'automne 2023 et à l'hiver 2024, dans le cadre du contrat 1763.

Nº	Étude CSEM	Nom	Permis	Code temporaire	Code Borden	Interventions archéologiques
1	20200434	Rue Meilleur	23-ETHN-43	MTL24-01-01		Inventaire et supervision
2	20210079	Avenue Lionel-Groulx	23-ETHN-43	MTL24-23-02	BiFj-167	Inventaire et supervision
3	20230664	Boulevard Rosemont	23-ETHN-41	MTL23-20-02	BjFj-223	Supervision
4	20230668-0669	Rue Rose-de-Lima	23-ETHN-39	MTL24-23-01		Inventaire et supervision
5	20230692	Avenue des Pins	23-ETHN-35	MTL24-25-05		Supervision

Dans le cas des travaux de la rue Meilleur, sous le trottoir ouest de la voie de circulation, trois nouveaux puits d'accès (PA40711, PA38661, et PA38662) devaient être construits et reliés par de nouveaux conduits. Par ailleurs, cinq bases de lampadaires devaient aussi être mises en place et raccordées aux conduits existants (annexe 1). Les travaux de supervision et d'inventaire archéologiques ont eu lieu pendant 7 jours répartis du 18 mars au 27 mars 2024. Un total de 15 puits de sondage a été réalisé, enregistrés comme les sous-opérations MTL24-01-01-1A à 1Q du système de classification de Tikal du projet. Règle générale, un

espacement d'environ 15 m à 20 m séparait chacun des puits de sondage réalisés sous le trottoir ouest de la rue.

Les travaux projetés à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond comprenaient d'abord la construction d'une nouvelle chambre de jonction (CTE40774) du côté ouest de la rue Richmond et ensuite la démolition et la reconstruction d'un puits d'accès à l'angle nord-ouest des deux voies de circulation (PA19597), de même que la démolition et la reconstruction d'un massif raccordant les deux ouvrages mentionnés plus haut, lequel traversait perpendiculairement l'avenue Lionel-Groulx à son extrémité est (annexe 1). Les travaux se sont déroulés du 5 février au 18 mars 2024 avant d'être temporairement suspendus. Le 31 mai, une journée supplémentaire de supervision archéologique a été conduite pour finaliser l'excavation du puits d'accès à rebâtir. Seules les sous-opérations BiFj-167-1A, 1B et 1C ont été utilisées au cours de cette intervention qui s'est effectuée sur 10 jours.

La CSEM projetait de démolir et reconstruire deux puits d'accès sur le boulevard Rosemont aux coins de la 16e et la 17e Avenue (respectivement les PA9374 et PA9377). Par ailleurs, un nouveau segment de massif devait être construit du côté sud du boulevard Rosemont, entre les puits d'accès PA9375 et PA9377 (annexe 1). L'expertise archéologique s'est déroulée sur huit jours répartis entre le 31 octobre et le 29 novembre 2023. Les sous-opérations 1A, 1B et 1C ont été utilisées pour effectuer les enregistrements dans le code temporaire de la Ville MTL23-20-02 alors qu'au moins quatre sondages manuels ont été réalisés (2A à 2D). Devant le 3660, boulevard Rosemont, la découverte d'un coin de murs de maçonneries a poussé le ministère de la Culture et des Communications à octroyer le code Borden BjFj-233 afin de tenir compte de ces découvertes archéologiques. Dans ce cas-ci, seule la sous-opération 1A a été utilisée. Les artefacts découverts ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse de culture matérielle. Par la suite, ceux-ci ont fait l'objet d'un élagage.

Les travaux archéologiques sur la rue Rose-de-Lima se sont déroulés sur trois jours répartis du 11 janvier au 15 janvier 2024. Une seule sous-opération a été utilisée (MTL24-23-01-1A) pour enregistrer la démolition et la reconstruction du puits d'accès (PA10113) sous le trottoir est de la rue, de même que l'excavation partielle d'un nouveau segment de massif sous ce même trottoir (annexe 1).

Enfin, le projet sur l'avenue des Pins Ouest consistait à construire un nouveau massif entre le puits d'accès PA18214 à briser et reconstruire, situé au coin de l'avenue des Pins et de la rue University et l'actuel puits d'accès PA19633 situé plus à l'ouest (annexe 1). En raison de sa localisation à l'intérieur du site patrimonial du Mont-Royal, une autorisation de travaux a été requise et assortie de la condition qu'une supervision archéologique soit réalisée (annexe 2). La supervision archéologique des travaux d'excavation menés par les Entreprises CMS a eu lieu de manière discontinue du 23 janvier au 6 mars 2024 par un archéologue de terrain. Deux sous-opérations ont servi à identifier la tranchée excavée mécaniquement. Bien qu'une seule tranchée ait été réalisée, elle a été séparée en deux sous-opérations (MTL24-25-05-1A et 1B) afin de faciliter l'enregistrement des données.

2. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES

Les cinq projets de la CSEM réalisés sous un suivi archéologique à l'automne 2023 et à l'hiver 2024 ont été réalisés sous la chaussée dans les rues ou sous les trottoirs, affectant, pour la plupart, des lots cadastraux appartenant à la Ville de Montréal (tableau 2). Les différents potentiels archéologiques autant historiques que préhistoriques de ces lieux expliquent la nécessité des interventions qui ont été réalisées en parallèle des travaux de construction.

Tableau 2. Identification des projets et résultat des expertises archéologiques

Étude CSEM	Localisation	Lots	Résultats contexte préhistorique	Résultats contexte historique
20200434	Rue Meilleur	1 490 496	Négatif	NA
20210079	Avenue Lionel-Groulx	2 160 083, 2 160 084	Négatif	Positif
20230664	Boulevard Rosemont	2 789 409, 2 789 387	Négatif	Positif
20230668-0669	Rue Rose-de-Lima	4 145 161	Négatif	Négatif
20230692	Avenue des Pins	1 514 346	Négatif	Négatif

2.1 Travaux sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé ouest et la Place Meilleur, arrondissement Ahuntsic - Cartierville (Étude 20200434 - lot 1 490 496)

2.1.1 Supervision et inventaire archéologiques

Tel qu'il a été évoqué précédemment, les travaux de la rue Meilleur ont débuté vers la mi-mars, mais l'accompagnement archéologique ne s'est fait qu'à partir du 18 mars 2024. Par la suite, les travaux archéologiques ont été menés de manière discontinue jusqu'au 27 mars. Sous le trottoir ouest de la rue, trois nouveaux puits d'accès ont été construits (PA40711, PA38661, et PA38662). Ces trois puits d'accès ont été reliés par un nouveau massif bétonné comportant près d'une trentaine de conduits. Par ailleurs, cinq nouvelles bases de lampadaires devaient aussi être mises en place et raccordées aux nouveaux conduits (annexe 1). Les travaux de supervision et d'inventaire archéologiques ont donc eu lieu pendant 7 jours; le tout sous l'égide du permis de recherche archéologique **23-ETHN-43**. Le chargé de projet était Mathieu Sévigny et il a réalisé l'intervention seul.

Sur la totalité du tracé, ce sont quinze (15) puits de sondages qui ont été excavés manuellement, permettant d'enregistrer la séquence des sols et de vérifier son contenu. Le système de classification de Tikal a été utilisé, où la sous-opération MTL24-01-01-1A consistait en la supervision archéologique des travaux d'excavation et où l'opération 2 a permis d'enregistrer les sondages archéologiques manuels (sous-opérations MTL24-01-01-2A à 2Q).

Les travaux liés à l'installation du nouveau massif de conduits, enregistrés comme la longue sous-opération MTL24-01-01-1A (plan 2), ont été réalisés sous le trottoir ouest de la rue Meilleur, en ligne directe avec l'arrière du trottoir actuel qui était présent près de Place Meilleur (photo 1). Les travaux ont été menés en effectuant l'excavation d'une tranchée relativement régulière, ayant habituellement 1,20 m de largeur à l'exception des emplacements où d'importants puits d'accès ont été implantés. De manière générale, la tranchée pour le massif était creusée jusqu'à une profondeur d'environ 2,25 m de la surface de la rue. En essayant de respecter un intervalle le plus régulier possible, des sondages manuels carrés de 0,25 m² ont été faits en retirant l'infrastructure mécaniquement ou manuellement lorsque c'était possible. Certains puits réalisés en paroi ou dans des endroits exigus couvraient une superficie un peu moindre. C'est dans ce contexte qu'ont été réalisés 15 puits de sondages permettant d'expertiser les sols (plan 2). Dans pratiquement la totalité du tracé des travaux, l'ancienne surface du sol naturel a pu être identifiée et son contenu, vérifié. Une fois la fouille complétée, les sondages ont fait l'objet d'une description stratigraphique et d'un enregistrement photographique.

Photo 1. Aspect des travaux de la CSEM sur la rue Meilleur, vue vers le nord-ouest (MTL24-01-01-010)

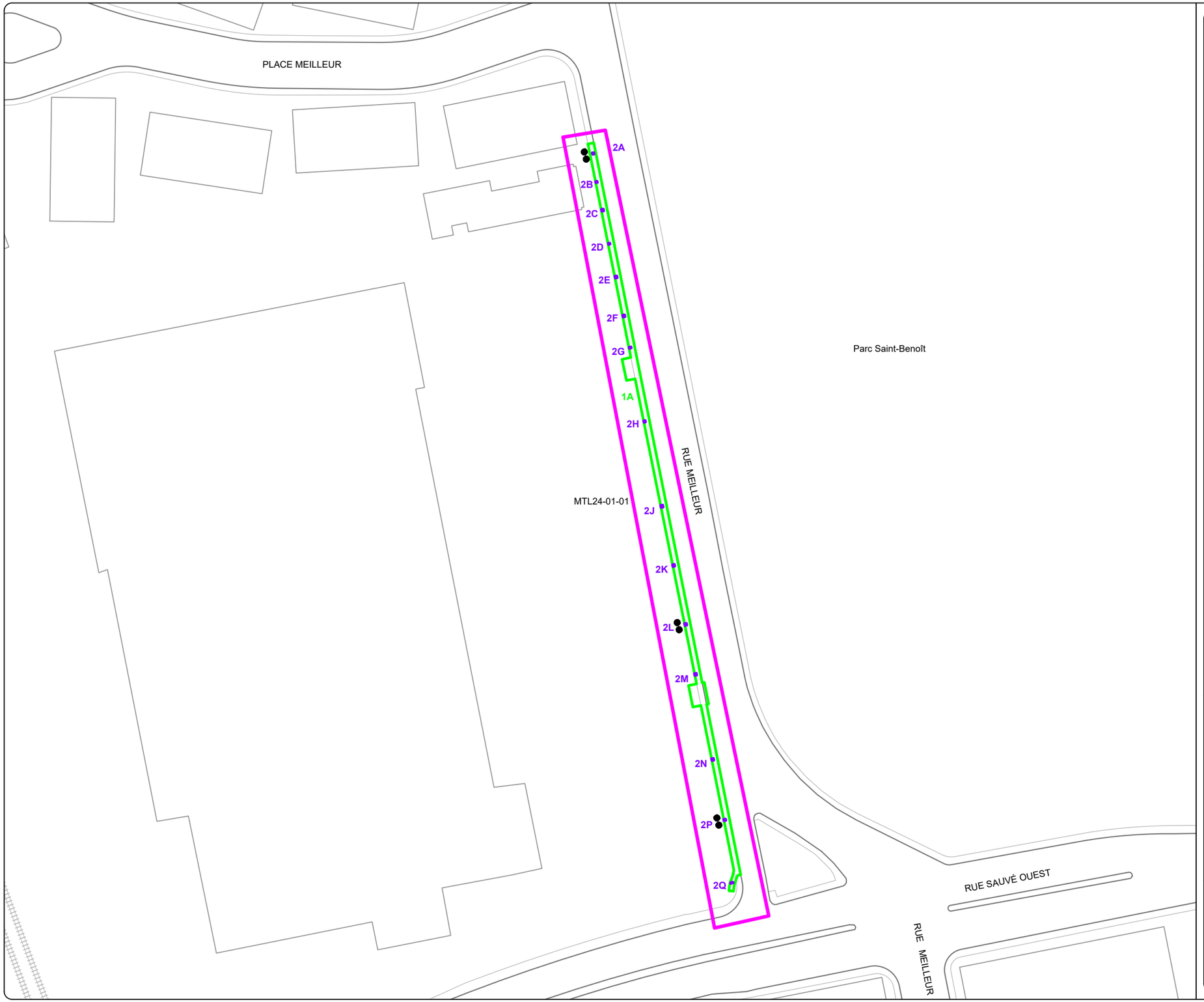

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

RUE MEILLEUR, SOUS-OPÉRATIONS MTL24-01-01-1A ET 2A À 2Q

PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

MTL24-01-01 CODE TEMPORAIRE

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0727
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.1.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel au centre de l'île de Montréal

Vers 13 000 ans AA[2], l'Inlandsis laurentidien qui couvrait l'aire d'intervention a déjà amorcé sa fonte, une conséquence directe du réchauffement climatique qui s'effectue à la fin du Pléistocène / au début de l'Holocène. La rupture d'un barrage de glace aux environs de Québec entraîne une transgression marine rapide et importante; c'est notamment à ce moment qu'émergent des flots les sommets du mont Royal. Plus tard, découlant du redressement isostatique associé au retrait glaciaire, se forment le lac proglaciaire Candona, la mer de Champlain et ensuite le lac à Lampsilis. Parce qu'il se positionne autour de 30 m (NMM[3]) d'altitude, le secteur où repose l'aire d'intervention est ultimement exondé entre 10 600 ans AA et 8800 ans AA. En conséquence de cela, l'occupation humaine n'y serait envisageable qu'à partir de 9000 ans AA (figure 1).

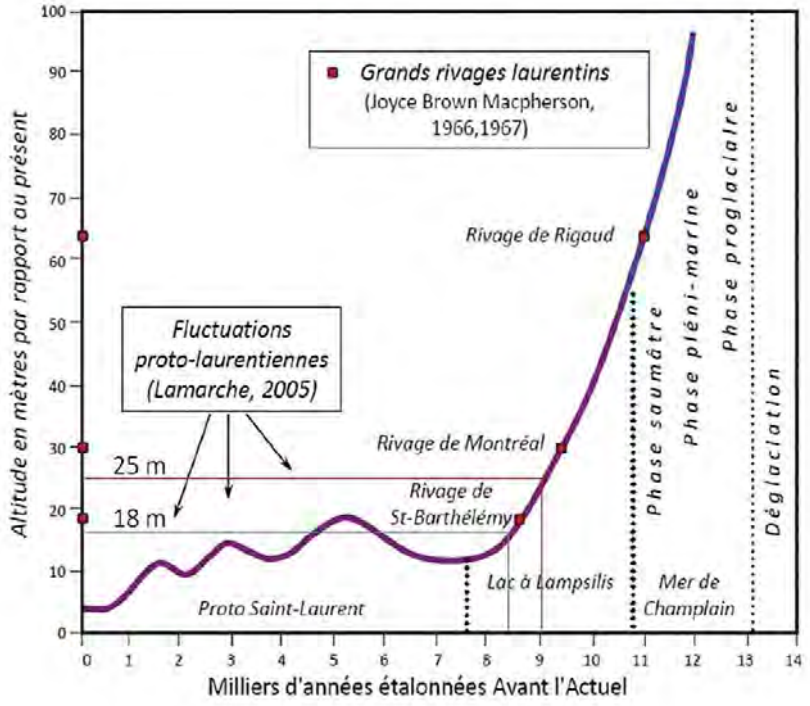

Figure 1. Courbe illustrant la variation du niveau de l'eau dans les environs du lac Saint-Pierre ; Tiré d'Arkéos 2021a : 27; Lamarche 2006; adapté par Richard 2017.

[2] Avant aujourd'hui. La chronologie des événements tardiglaciaires présentée dans la présente étude s'appuie sur des dates étalonnées où l'année de référence est 1950.

[3] Dans le texte, à moins que cela soit spécifié, les élévations sont habituellement données par rapport au niveau maritime moyen (NMM).

L'aire d'intervention, qui se situe plus précisément en marge de la rue Sauvé, s'insère sur le versant nord du mont Royal. Avant l'arrivée des premiers colons européens, dans ce secteur de l'île de Montréal, l'endroit était vraisemblablement boisé et situé à l'intérieur des terres, éloigné d'environ 1,5 km à vol d'oiseau de la rivière des Prairies. Selon une carte de 1973, le secteur présente des sols caractérisés par des dépôts de till non différenciés, lesquels sont associés aux derniers épisodes glaciaires (Prest et Hode-Keyser 1975). À l'époque préurbaine, elle est occupée par une branche du ruisseau Provost qui est aujourd'hui remblayé, mais qui était encore présent sur les cartes anciennes du dernier quart du XIX^{e} siècle (figures 2 et 3) et sur les cartes topographiques du Canada au début du XX^{e} siècle. Sur cette dernière représentation, le cours d'eau semble avoir été redressé ou détourné; possiblement en lien avec des activités agricoles (figure 4).

Au cours du XX^{e} siècle, le secteur où la CSEM réalise ses travaux demeure longtemps agricole. Une série de photographies aériennes prises en 1947 montrent avec détails cette branche du ruisseau passant dans un axe est-ouest aux environs de la rue Meilleur (figure 5). Plus tard, en 1960, un développement immobilier s'est amorcé. Le terrain à l'est, où se trouve aujourd'hui le parc Saint-Benoît, n'apparaît que partiellement aménagé (figure 6).

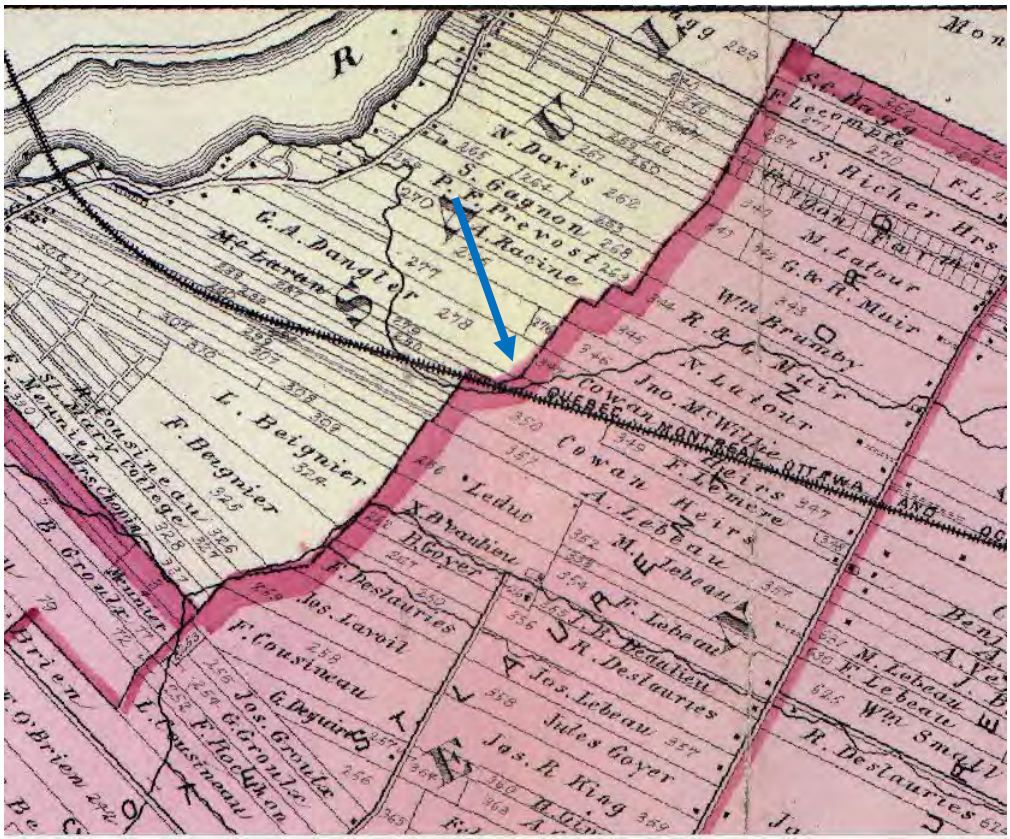

Figure 2. Extrait de la carte *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* de Hopkins de 1879 (Source BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 3. Extrait de la carte *Map of the Island of Montréal de Malingre de 1890* (Source Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 4. Extrait de la carte topographique « Laval » de 1909; 31-H-12 (Source BAnQ G 3400 s63 C37 31H12 1909 CAR). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 5. Extrait d'une photo aérienne datant de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P21-36). La flèche bleue indique où sera aménagée la rue Meilleur.

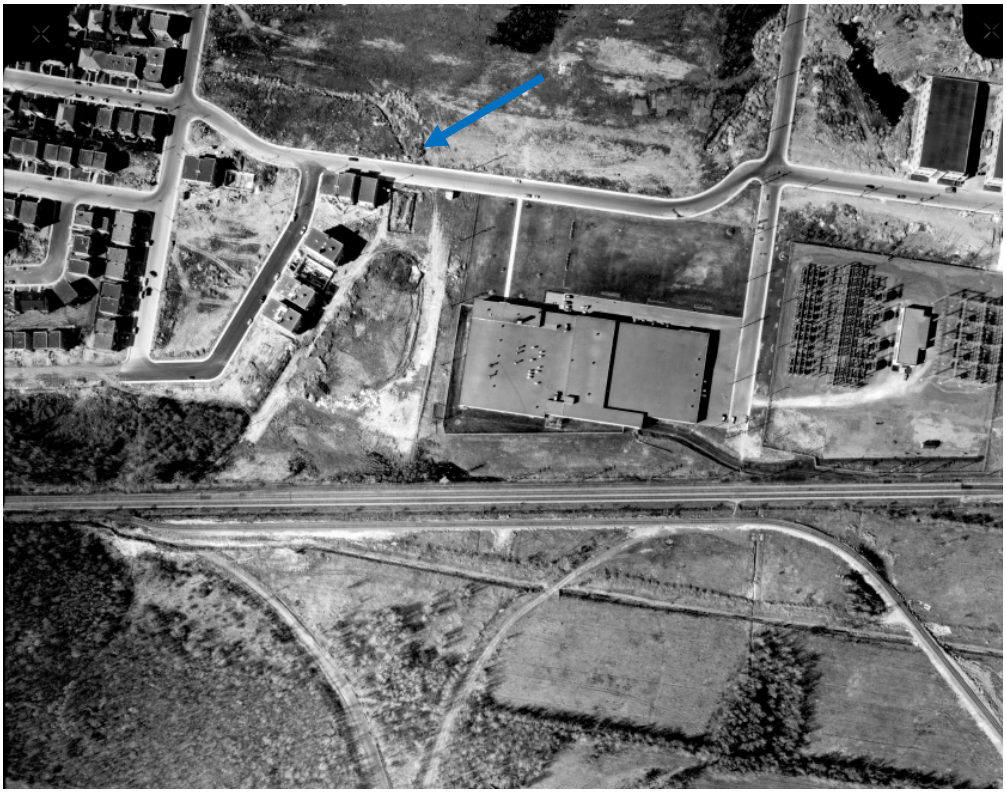

Figure 6. Extrait d'une photo aérienne datant de 1960 (Archives de la Ville de Montréal : 1960-5825-16-068-e3000). La flèche bleue montre où la branche du ruisseau disparaît sous les aménagements urbains.

L'occupation autochtone régionale

Plus haut, les descriptions des événements postglaciaires qui contribuent à la mise en place des surfaces d'accueil et qui, essentiellement, définissent le moment auquel ces emplacements deviennent habitables, font en sorte que l'occupation humaine n'est pas envisageable antérieurement à 9000 ans AA. D'un point de vue théorique, le secteur serait donc fréquentable par des populations de la période du Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA). D'emblée, si des sites sont connus au sud, aucune manifestation archéologique de cette époque n'a été mise au jour sur l'île de Montréal. Il existe cependant une possibilité pour que des groupes autochtones aient pu suivre la colonisation végétale et animale de cette zone, en empruntant des sentiers longeant les berges, puis ultimement le long des petits cours d'eau non navigables.

Plus tard, durant la longue période de l'Archaïque s'étendant sur 7000 ans (10 000 à 3000 ans AA), l'aire d'intervention demeure fréquentable, mais rien n'indique qu'elle ait été particulièrement propice à un établissement de longue durée. En effet, ces peuples étaient des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, possédant un mode d'exploitation des ressources étendu, lié à des schèmes d'occupation du territoire caractérisé par une grande mobilité, se modifiant que très graduellement dans le temps. Plusieurs des sites connus associés à ces populations ont été retrouvés en lien avec des cours d'eau sur lesquels ils circulaient, la plupart du temps, en position riveraine en fonction des niveaux d'eau de l'époque.

Enfin, l'occupation autochtone potentielle se poursuit à la fin de la période préhistorique, soit durant le Sylvicole (3 000 ans et 400 ans AA). Plusieurs sites de cet acabit sont connus dans la partie sud de l'île de Montréal. Vers la fin de cette période, on voit apparaître l'intégration de pratiques horticoles et l'établissement de villages semi-permanents, de sorte qu'il arrive de retrouver des sites d'habitation et/ou d'exploitation à l'écart des grandes voies de circulation. Toutefois, la présence de cours d'eau à proximité des sites connus est commune dans le contexte de ces sites.

Cette occupation autochtone se poursuit vraisemblablement jusqu'à la colonisation eurocanadienne. Peu de données existent à propos de cette fréquentation du secteur durant la période historique, mais des inférences peuvent être faites en fonction de la présence notable du fort Lorette établi à un peu plus de 3 km à l'est de l'aire d'intervention. Ce fort, situé en bordure de la rivière des Prairies, est bordé par une communauté autochtone évangélisée gravitant dans sa périphérie.

L'occupation historique

Tel qu'il a été démontré plus haut, malgré la construction du chemin de fer du CP, le secteur où se trouve l'aire d'intervention demeure très longtemps à vocation rurale. En effet, ce caractère agricole demeure en fait jusqu'à la seconde moitié du XX^{e} siècle. Sur le plan de

Vachon de Belmont datant de 1702, l'aire d'intervention est représentée à proximité d'une « prairie » se trouvant tout juste au nord de la côte Saint-Laurent (figure 7).

Comme les côtes voisines à l'ouest, cette côte est développée initialement par les Sulpiciens au Régime français, lors de la mise en valeur de l'île de Montréal. Autrefois, la côte correspondait à l'unité de base du développement d'un territoire. Une côte était alors composée d'une rangée de terres ayant généralement front le long d'un cours d'eau, celui-ci étant longé par un chemin principal. Les rives étaient alors considérées comme un espace destiné au pâturage des bêtes et on l'appelait la commune (Beauregard 1984 : 56). Les côtes doubles, généralement situées à l'intérieur des terres, étaient loties de chaque côté d'un chemin principal. C'était notamment le cas de la côte Saint-Laurent. Le plan de 1702 représente quelques-unes de ces côtes dans les environs; elles sont déjà ouvertes et loties (Ethnoscop 2023a : 17).

La côte Saint-Laurent devient une paroisse en 1722 et c'est en 1855 qu'elle devient un village. Au XVIII[e] siècle, pour circuler, les pionniers français empruntent la côte Saint-Laurent d'est en ouest, laquelle correspond aujourd'hui à l'autoroute métropolitaine[4]. À l'ouest, la situation est similaire avec la côte Notre-Dame-des-Vertus qui correspond au chemin fondateur, jouxté de concessions au sud et au nord. Sur la carte topographique de 1909 (voir figure 4), on voit au bas que cet axe routier (le chemin de la Côte-Vertu/le boulevard de la Côte-Vertu/la rue Sauvé[5]) ne se prolonge pas vers l'est, au-delà de l'actuelle autoroute 15. Au contraire, on note qu'une station de train est établie à proximité de l'aire d'intervention : la *Jacques Cartier Junction.* Cette dernière permet de faire le lien entre le système ferroviaire du CP et celui du Grand Trunk.

Selon une photographie aérienne datant de 1954, l'aire d'intervention est toujours couverte d'un champ; le développement immobilier n'a toujours pas eu lieu, mais le secteur se trouve tout juste à l'ouest, en marge du nouveau quartier résidentiel d'Ahuntsic / Youville. Ultimement, ce secteur se voit éventuellement octroyer un zonage industriel. À la même époque, l'usine Crown Cork & Seal vient s'établir sur le terrain à l'ouest faisant actuellement l'objet d'un développement immobilier. En parallèle, un poste d'Hydro-Québec sera construit au sud de la rue Sauvé Ouest.

[4] Saint-Laurent, https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/saint-laurent, consulté le 16 septembre 2024.

[5] Chemin de la Côte-Vertu, https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=345112#:~:text=Le%20nom%20C%C3%B4te%20Notre%2DDame,p%C3%A8lerinage%20du%20dioc%C3%A8se%20de%20Paris., consulté le 13 septembre 2024

Figure 7. Extrait du plan de Vachon de Belmont de 1702 (BAnQ 0002664057). Une prairie traversée d'un ruisseau est illustrée à l'emplacement des travaux de la CSEM sur la rue Meilleur (flèche bleue)

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Un nombre relativement faible d'interventions a eu lieu dans un rayon de 2 km de l'aire d'intervention (plan 3), toutes réalisées au cours des dix dernières années. La plupart d'entre elles, à l'exception de la dernière, n'ont pas révélé de vestiges archéologiques. Au sud, une intervention archéologique a d'abord eu lieu à l'été 2001 dans le cadre du réaménagement de l'échangeur du boulevard de l'Acadie et de l'autoroute métropolitaine (Patrimoine Experts 2001). À l'ouest, la firme Arkéos est intervenue à plusieurs endroits le long de l'emprise du CP en lien avec le projet du REM de l'ouest (Arkéos 2018a; 2021b). À l'automne 2016, Ethnoscop intervenait sur la rue Tolhurst alors que la Ville de Montréal procédait à la réfection de cet axe, d'une section du boulevard Gouin et de la rue Jeanne-Mance (Ethnoscop 2020b). Enfin, en 2019 avaient lieu un inventaire et une supervision archéologiques dans le parc Nicolas-Viel situé sur la rive sud de la rivière des Prairies. À l'occasion, en plus de l'horizon naturel qui se trouvait sous de minces remblais, il a été possible de procéder au dégagement partiel et à la documentation de six vestiges archéologiques des XIX^{e} et/ou XX^{e} siècles, incluant les fondations d'un bâtiment utilitaire rattaché à l'occupation d'un ancien lot et la chaussée de pierres de l'ancienne avenue Bastien (Arkéos 2020). Ces découvertes ont mené à la reconnaissance du site archéologique du parc Nicolas-Viel (code Borden BjFk-10) par le ministère de la Culture et des Communications

(tableau 3). Aucun site archéologique autochtone préhistorique n'a été identifié à l'intérieur de ce rayon de 2 km.

Tableau 3. Sites archéologiques à moins de 2 km du projet de la CSEM de la rue Meilleur

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références ISAQ
BjFk-10	Parc Nicolas-Viel	Parc Nicolas-Viel, 95 Boul Gouin O, Montréal	Historique 1800 à aujourd'hui	Arkéos 2020tt

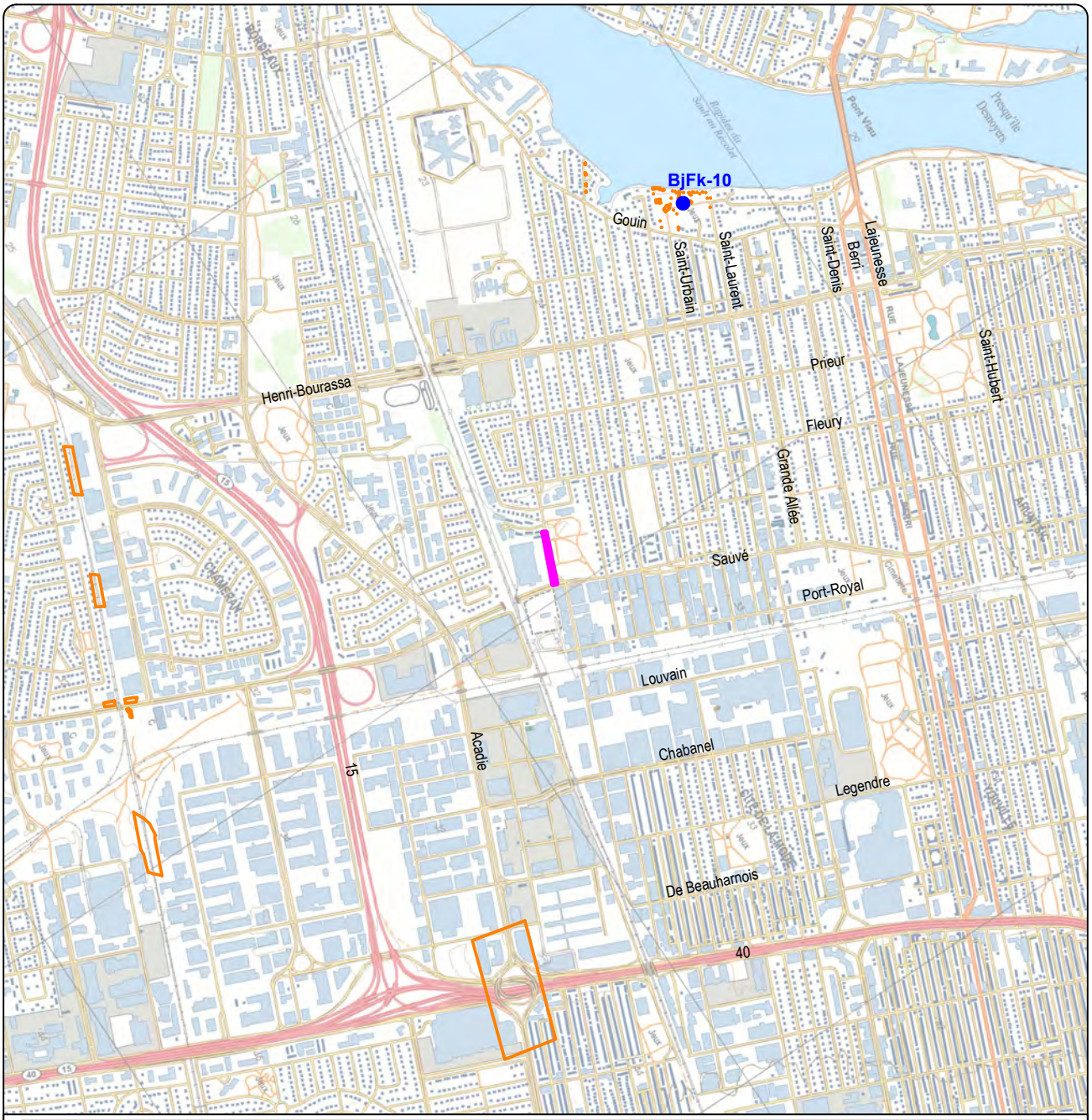

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITE ARCHÉOLOGIQUE ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES DANS UN RAYON DE 2 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION DE LA RUE MEILLEUR

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFk-10 CODE BORDEN

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n^{os} 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 250 500 m

ÉCHELLE : 1/25 000

CSE2302

ethnoscop

2.1.3 Résultats

La supervision archéologique des travaux d'excavation a débuté le 19 mars dans la portion nord de la rue. Préalablement, le trottoir de béton avait été brisé et les débris retirés (photo 2). À cet endroit, la tranchée que l'entrepreneur CISPro Inc devait réaliser allait atteindre 2,25 m sous la surface de la rue adjacente. En moyenne, celle-ci se trouvait à une élévation de 29,75 m (NMM)[6]. Sous le trottoir, l'excavation mécanique de la longue tranchée enregistrée comme la sous-opération MTL24-01-01-1A a d'abord permis d'observer un lit de pose de pierre concassée (voir plan 2). Par la suite, dans cette portion de la sous-opération, un épais remblai a été enregistré avant que ne soit atteinte l'ancienne surface du sol naturel à une profondeur d'environ 0,90 m de la surface (figure 8).

À cette profondeur de près d'un mètre sous la rue, un premier sondage manuel carré de 0,40 m de côté a pu être réalisé (MTL24-01-01-2A). Une fois les derniers éléments du remblai retirés, le sondage manuel MTL24-01-01-2A a permis de fouiller l'ancien horizon de surface du sol naturel. Celui-ci se présentait sous la forme d'une couche de limon brun foncé et organique, ferme et homogène, contenant quelques charbons de bois, quelques cailloutis et cailloux. Aucun artefact n'a été trouvé dans ce puits de sondage (photo 3).

Photo 2. Aspect des travaux en portion nord de la rue Meilleur, vue vers le nord (MTL24-01-01-NUM1-002)

Photo 3. La réalisation du sondage archéologique MTL24-01-01-2A a permis d'enregistrer l'ancienne surface du sol naturel, vue vers le sud-ouest (MTL24-01-01-NUM1-007

[6] Source : Données issues du LiDAR aérien 2015 : https://donnees.montreal.ca/dataset/lidar-aerien-2015, consulté le 20 novembre 2024.

De manière générale, en direction du sud, l'excavation de la tranchée a révélé l'horizon de surface du sol naturel, de plus en plus près de la surface. En effet, la fouille du sondage MTL24-01-01-2B a permis d'établir que ce sol organique se situait à 0,80 m sous la surface asphaltée. Environ 20 m et 30 m plus loin vers le sud, l'horizon se situe respectivement à une profondeur d'environ 0,65 m et 0,55 m dans les sondages MTL24-01-01-2C et 2D. À partir des sondages MTL24-01-01-2E et 2F, l'épaisseur du trottoir, de son infrastructure et/ou du remblai de rehaussement ne dépassait pas 0,50 m.

À environ 12 m au nord du nouveau puits d'accès (PA38662) à implanter, le sondage MTL24-01-01-2F a pu être réalisé. Plus près encore, le sondage MTL24-01-01-2G a également pu être fait. Dans les puits 2E, 2F et 2G, sous les remblais récents associés aux travaux du projet Crown à l'ouest, l'horizon de surface du sol naturel se présentait peut-être de façon tronquée puisqu'il s'étendait sur une épaisseur d'au plus 0,10 m avant que ne soit observée plus bas une transition vers le sol naturel archéologiquement stérile brun clair à jaune (photo 4). Le sondage 2G avait la particularité de contenir plusieurs racines importantes, principalement en raison de la présence d'un arbre mature à proximité à l'ouest, lequel a été récemment coupé (photo 5).

Photo 4. Le sondage archéologique MTL24-01-01-2E, vue vers l'ouest (MTL24-01-01-NUM1-033)

Photo 5. Emplacement du puits de sondage 2G, vue vers le sud-ouest (MTL24-01-01-NUM1-041)

Au sud du nouveau puits d'accès, le sondage MTL24-01-01-2H n'a révélé que des sols perturbés n'ayant pas d'intérêt archéologique. Pourtant, tout juste au sud, l'excavation de la tranchée 1A montrait, sous 0,10 m de pierre concassée constituant l'infrastructure du trottoir récemment retiré, des sols ayant un aspect organique s'avérant être un bel horizon de surface du sol naturel (photo 6). Les sous-opérations MTL24-01-01-2J et 2K n'ont pas non plus permis d'identifier l'horizon naturel. Ces puits de sondages semblent avoir été effectués en contexte perturbé, de sorte qu'on y a observé des remblais posés sur une couche de pierre concassée se prolongeant en profondeur. À l'image des deux derniers puits de sondage, la fouille de la sous-opération MTL24-01-01-2L a débuté manuellement directement dans le lit de pose du trottoir ayant été retiré, lequel est toujours constitué de pierre concassée. Toutefois, 2L marque un changement dans la séquence des sols, car cette fois-ci, le puits a permis d'expertiser de nouveau l'horizon de surface du sol naturel ayant une épaisseur de 0,12 m, et gisant à une profondeur de 0,70 m de la surface de l'asphalte à l'est (voir figure 8). Le sondage MTL24-01-01-2M a livré une couche organique de sable limoneux brun noir, ferme, hétérogène et contenant des branches à 0,90 m de profondeur. Dessous, une couche argilo-sableuse grise a été enregistrée, contenant des nodules de chaux et des charbons de bois. Ces couches ne correspondaient guère à une séquence naturelle; ces contextes étant fortement perturbés (photo 7).

Photo 6. Profil stratigraphique de la tranchée MTL24-01-01-1A, vue vers le nord-ouest (MTL24-01-01-NUM1-047)

Photo 7. La réalisation du sondage a permis d'attester de la présence d'une séquence perturbée, vue vers l'ouest (MTL24-01-01-090).

Enfin, au sud du puits d'accès PA38661, la réalisation des trois derniers sondages archéologiques a permis d'enregistrer de très beaux sols organiques vraisemblablement labourés. En effet, les puits MTL24-01-01-2N, 2P et 2Q ont montré, sous un remblai de pierre concassée suivi généralement d'un second remblai d'argile limoneuse brun gris mesurant, au total, entre 0,50 m et 0,75 m d'épaisseur, un bel horizon de limon sableux brun foncé, homogène, ferme et charbonneux. Cet horizon devenait graduellement plus mince vers le sud, passant de 0,25 m dans 2N à environ 0,15 m dans 2Q. Le puits de sondage MTL24-01-01-2N est le seul à avoir livré un artefact provenant de cette couche, et qui n'a pas été conservé. Il s'agit d'un court segment de fer tréfilé, un fil barbelé, témoignant du caractère rural de l'endroit à l'époque préurbaine. Dans 2P, le second remblai s'apparentait à un ancien horizon naturel de surface ayant été remanié (photo 8; voir figure 8).

Photo 8. Le sondage MTL24-01-01-2P a permis d'expertiser l'horizon organique de surface du sol naturel, vue vers le sud (MTL24-01-01-NUM1-076)

2.1.4 Discussion

L'horizon de surface du sol naturel est apparu relativement bas dans la portion nord de l'aire visée par les travaux. En effet, une fois le trottoir et les remblais retirés, ce sol gisait minimalement à 0,90 m de la surface aux environs des sondages 2A et 2B. Ceci s'explique peut-être en partie par la présence à proximité d'un segment du ruisseau Provost qui, à l'origine, passait à cet endroit en coulant en direction de l'ouest puis du nord-ouest (voir figure 5; la flèche bleue indique l'emplacement où le sol naturel était le plus bas). Ce ruisseau débouchait ultimement dans la rivière des Prairies tout juste au nord de la rue Tolhurst. Dans l'ensemble du reste de l'aire visée par les travaux, cet horizon, pouvant receler potentiellement des vestiges archéologiques, était retrouvé légèrement plus près de la surface, gisant entre 0,55 et 0,80 m de la surface actuelle. Advenant que des travaux d'excavations soient prévus dans ce secteur, il est recommandé qu'ils fassent l'objet d'une intervention archéologique.

RUE MEILLEUR

MTL24-01-01

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 1A/2A, 1A/2L ET 1A/2P, PAROIS OUEST

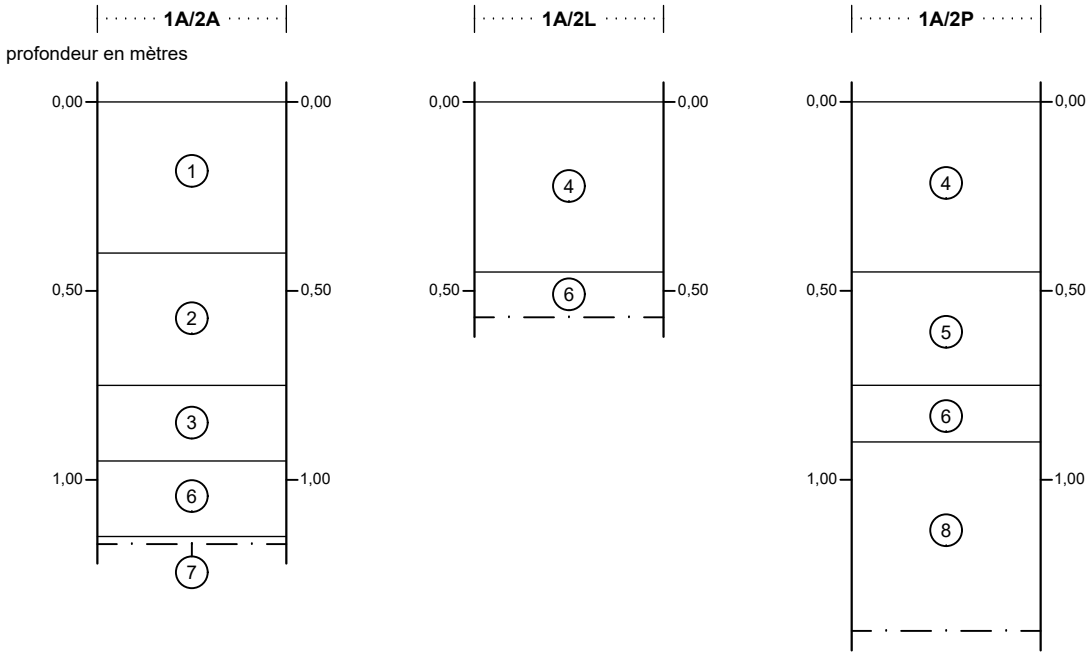

1. Argile caillouteuse brun beigeâtre, homogène et ferme, contenant des cailloux et des pierres; remblai de rehaussement
2. Limon argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme; remblai de rehaussement
3. Limon sableux brun pâle, homotgène et ferme; remblai de rehaussement
4. Pierre concassée; lit de pose du trottoir
5. Limon sableux brun foncé, homogène et ferme, contenant du charbon de bois et du mortier; sol naturel remanié
6. Limon brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant quelques charbons de bois, du cailloutis et des cailloux; horizon de surface du sol naturel
7. Argile limoneuse brun pâle à jaune, homogène et compacte, sol naturel archéologiquement stérile
8. Sable gris beigeâtre, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 8

2.2 Travaux à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20210079)

2.2.1 Inventaire et supervision archéologiques

Les travaux de la CSEM se déroulant à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond ont été réalisés à l'hiver et au printemps 2024. Sur le terrain, les interventions archéologiques liées au projet se sont effectuées du 5 février au 18 mars, réparties inégalement sur un total de 9 jours. Les interventions ont été consignées selon les exigences du permis de recherche archéologique **23-ETHN-43** délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'intervention a été exécutée par le chargé de projet, en l'occurrence Mathieu Sévigny, sans l'aide d'un technicien de fouilles.

À l'angle nord-ouest de l'intersection, le puits d'accès (PA19597) existant était en bien mauvais état. Ayant basculé, sa portion ouest était enfoncée, il était nécessaire de le démolir et de le reconstruire. Parallèlement à cela, une nouvelle chambre de jonction (CTE40774) devait être installée au coin sud-ouest de cette même intersection, en partie sous le trottoir ouest de la rue Richmond. Par ailleurs, sous l'avenue Lionel-Groulx, un massif reliant ces deux ouvrages devait être démoli et reconstruit (annexe 1). Pour ce dernier, puisque le nouveau massif était reconstruit dans une tranchée existante, les travaux d'excavation n'ont pas fait l'objet d'une supervision archéologique.

Aucun sondage manuel n'a été réalisé au cours de cette intervention. La supervision archéologique des travaux de la CSEM a permis la découverte de vestiges témoignant d'occupations anciennes et d'éléments géomorphologiques révélateurs. Le ministère de la Culture et des Communications a octroyé le code Borden BiFj-167 afin d'inscrire ces découvertes comme site archéologique. Dans ce site, un système de classification de Tikal spécifique a été utilisé, où les sous-opérations BiFj-167-1A et BiFj-167-1B ont été utilisées pour enregistrer les excavations mécaniques. Tout ce qui n'était pas situé à l'intérieur du site archéologique a fait l'objet d'enregistrements distincts sous le code temporaire MTL24-23-02-1A et 1B (plan 4).

Ce sont donc essentiellement deux grands creusements mécaniques qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique. Le premier au nord, celui réalisé pour remplacer le puits d'accès, mesurait environ 7 m de longueur dans l'axe est-ouest et 4,50 m de largeur dans l'axe nord-sud (photo 9). Au sud de l'avenue Lionel-Groulx, la tranchée réalisée pour recevoir la chambre de jonction mesurait minimalement 10 m de longueur dans l'axe nord-sud et 6,5 m de largeur dans l'axe est-ouest (photo 10).

Photo 9. À l'angle nord-ouest de l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, l'excavation de la tranchée MTL24-23-02-1A permet d'abord de retirer le couvercle du puits d'accès, vue vers l'est (MTL24-23-02-NUM1-012)

Photo 10. Aspect général de la tranchée MTL24-23-02-1B destinée à recevoir la nouvelle chambre de transformation, vue vers le nord-est (MTL24-23-02-NUM1-088)

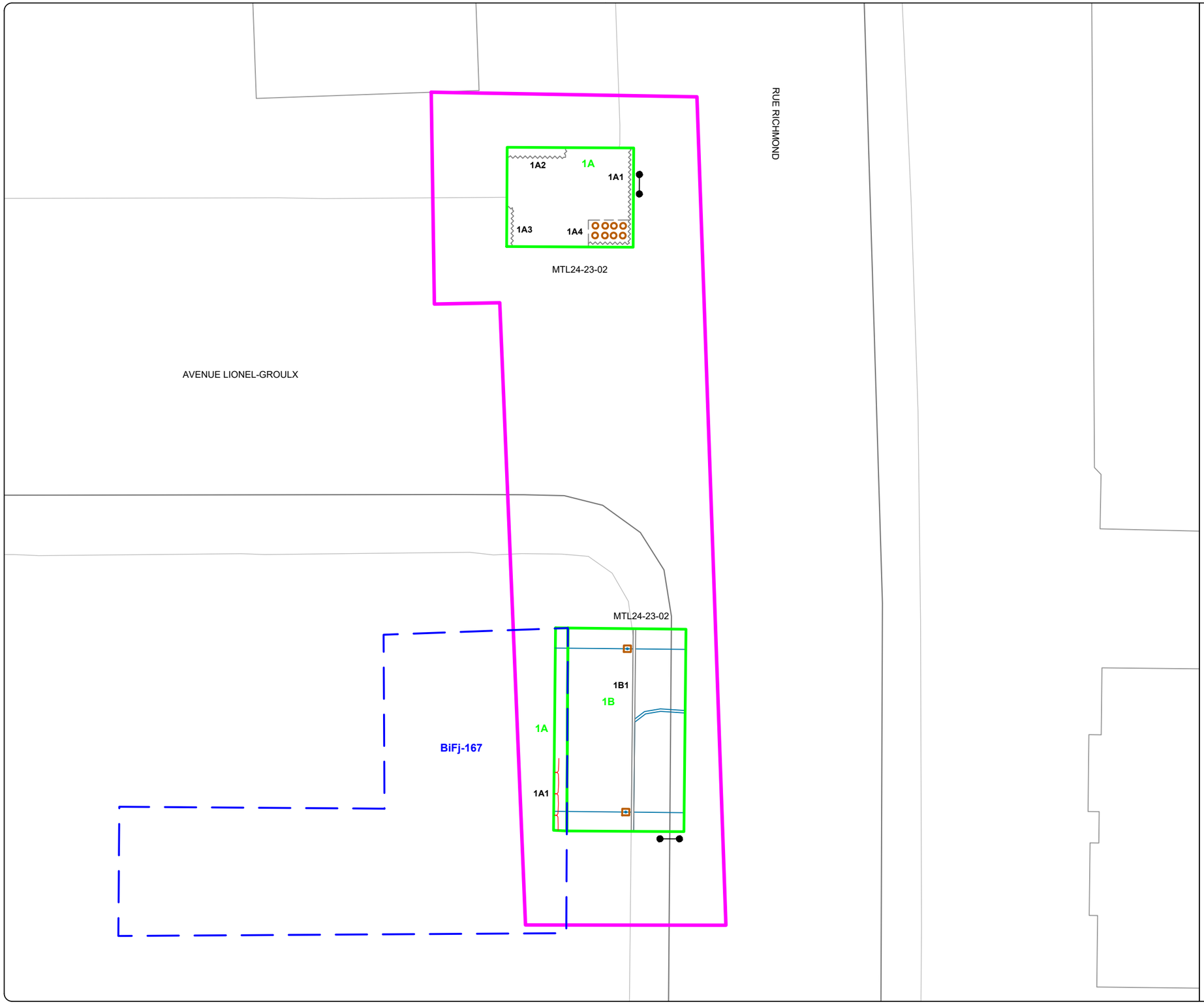

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE LIONEL-GROULX, SOUS-OPÉRATIONS BiFj-167-1A ET MTL24-23-02-1A ET 1B

PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- BOIS
- MÉTAL
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- VESTIGE PROJETÉ
- 1A1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER
- BiFj-167 — CODE BORDEN
- MTL24-23-02 — CODE TEMPORAIRE

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1/200

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H05-010-3935
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.2.2 État des connaissances archéologiques

Puisque chacun des projets de la CSEM se déroule sur l'île de Montréal, le cadre environnemental ancien et actuel ainsi que les caractéristiques de l'occupation autochtone tant préhistorique qu'historique ne varient pas de manière significative. De cette façon, il est possible de se référer à la section 3.1.2 pour obtenir davantage de précisions quant à l'état des connaissances archéologiques.

Cadre environnemental ancien et actuel dans la partie sud de l'île de Montréal

Parce qu'elle est située à une altitude relativement basse, l'aire d'intervention qui s'étend à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et la rue Richmond est, à l'image du secteur de la rue Meilleur, soumise à des conditions similaires d'ennoiement durant l'holocène, c'est-à-dire durant la période qui suit la déglaciation. En effet, elle est successivement recouverte par le lac proglaciaire Candona, la mer de Champlain et ensuite le lac à Lampsilis. Cependant, à la différence de l'aire d'intervention de la rue Meilleur, la mise en place du système fluvial ne change guère la situation pour cet espace dans la Petite Bourgogne. En effet, puisqu'elle présente des surfaces situées entre 12 et 13 m (NMM), il faut attendre beaucoup plus tard avant qu'elle ne devienne habitable ou fréquentable. L'aire d'intervention n'émerge des eaux du Proto Saint-Laurent que vers 2500 ans, voire un peu après (voir figure 1).

Afin de bien préciser le contexte naturel et environnemental, l'aire d'intervention se situe à la base de la terrasse Sherbrooke, dans un creux bordé au sud par une ligne d'interfluve qui suit une petite crête correspondant aux environs de la rue Notre-Dame. Pouvant probablement être caractérisé de baissière, le secteur est historiquement traversé d'ouest en est par le ruisseau Prud'homme et ses branches. Ce cours d'eau récolte les eaux du ruisseau de la Montagne un peu à l'est de la rue Guy et poursuit lentement son chemin en direction de la cuvette Chaboilliez, où se trouve désormais Griffintown, le quartier voisin de la Petite-Bourgogne. Un peu à l'image de Griffintown, cette partie de la Petite Bourgogne pouvait présenter des surfaces plus ou moins bien drainées, probablement susceptibles d'être inondées ou mises à mal lors des débâcles printanières. Attestant de cela, la carte des dépôts de surface de Prest et Hode Keyser suggère la présence de tourbes et de sapropel dans ce secteur (1975). De manière générale, ces caractéristiques, ne favorisant pas nécessairement l'établissement prolongé et étendu de populations, pouvaient s'avérer accessoirement propices à la récolte ou la cueillette de ressources de subsistance.

L'occupation autochtone régionale

À l'image du contexte environnemental qui s'appuie sur la description effectuée au point 3.1.2, il est possible de se référer au bref résumé effectué au même point du même ouvrage, lequel traite de la séquence des occupations autochtones ayant eu lieu sur l'île de Montréal. Dans ce cas-ci, en fonction de l'altitude des surfaces et des événements postglaciaires, l'aire d'intervention ne peut théoriquement pas avoir été fréquentée par des populations autochtones antérieurement à la période du Sylvicole (3 000 ans et 400 ans AA).

Il est attesté que les autochtones draguaient leurs canots en longeant la rive du fleuve ou en marchant en partie dans l'eau. Toutefois, il existe aussi une possibilité que le lac Saint-Pierre ait été utilisé à la période paléohistorique pour éviter les rapides de Lachine. Que ce soit le fruit du hasard ou le transfert d'informations provenant d'un savoir millénaire, les sulpiciens ont eu cette même idée d'utiliser le lac pour y établir une voie de contournement des dangereux rapides situés plus au sud. Il est donc généralement admis que les talwegs empruntés par le ruisseau Saint-Martin, le ruisseau Prudhomme et forcément la rivière Saint-Pierre étaient de possibles voies de contournement empruntées par les populations autochtones pour contourner les tumultueux rapides de Lachine (Ethnoscop 2019a : 37).

L'occupation autochtone potentielle peut donc être définitivement liée à la fin de la préhistoire; il est également fort possible qu'elle puisse se prolonger durant la période historique. À l'exception de quelques données générales issues des consignations écrites, lesquelles émanant notamment des voyages des Jésuites, des missions existantes sur l'île de Montréal et en périphéries, tel que le fort de la Montagne de 1671 à 1696 (Ethnoscop 2021 : 7), et entre autres des activités commerciales surtout associées à la traite des fourrures, très peu d'informations sont connues à propos de la fréquentation autochtone du secteur durant la période où la colonisation eurocanadienne s'amorce.

L'occupation historique

Au début du XIX^{e} siècle, ce secteur de la ville est encore à vocation rurale. Bien qu'il n'apparaisse pas sur plusieurs plans anciens, le ruisseau passant à proximité est probablement encore à l'aire libre. Aux environs de l'aire d'intervention, le plan de Charland datant de 1801 montre ce ruisseau traversant des terrains vacants ou agricoles bordés notamment au sud par des vergers appartenant à Pierre et Étienne Guy (figure 9). Sur ces lots, cette carte représente à l'ouest des bâtiments ayant front sur une route qui deviendra plus tard la rue des Seigneurs. En 1820, certains terrains appartenant à la famille Guy ont été morcelés et la rue du même nom a été ouverte. Cette époque est surtout marquée par la construction de la première version navigable du canal de Lachine, lequel est complété de 1821 à 1825. Cette voie de circulation aménagée afin de contourner les rapides est illustrée sur les plans de Adams datant de 1820 et 1825 (figure 10). Ces cartes montrent toujours un contexte rural peu développé, marqué principalement par un bâti épars le long de la rue Saint-Joseph; aujourd'hui le boulevard Notre-Dame Ouest. D'ailleurs, l'aire d'intervention évolue dans la partie ouest du faubourg Saint-Joseph.

Figure 9. Extrait de la carte *Plan de la Ville et Cité de Montréal* de L. Charland de 1801 (Source BAnQ, G3454 M65 1801 C4). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 10. Extrait de la carte *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above* de J. Adams de 1825 (Source BAC (archivianet) H1-H2-H11/340/Montréal/1825). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Un peu moins de cinquante ans plus tard, un développement suburbain associé à un quartier ouvrier prend lentement forme dans le secteur. Des efforts sont faits notamment pour améliorer le drainage des sols. Entre-temps, le canal de Lachine a été considérablement agrandi et transformé de 1843 à 1848 (Ethnoscop 2016 : 9). Une industrialisation associée au potentiel hydraulique est venue accompagner les modifications apportées au canal. Un plan tracé par Cane, lequel date de 1846, suggère que le ruisseau est toujours à l'air libre. La rue Richmond est ouverte avant cela, mais elle ne comporte toujours pas de bâtiment; ceux-ci se limitent toujours essentiellement à la rue Saint-Joseph (figure 11). C'est donc à partir de la moitié du XIX^{e} siècle que le développement immobilier a lieu. Au sud, le développement de l'enclave industrielle de la Pointe des Seigneurs se produit dès 1851. Durant cette même décennie, le chemin de fer du Grand Tronc, qui passait anciennement tout juste au nord dans l'axe de la rue Saint-Jacques, est également aménagé. Sur la rue Richmond, l'église Saint-Joseph, le plus ancien temple catholique de l'ouest de Montréal, est construite entre 1861 et 1862 par les sulpiciens afin de desservir la population locale.

Figure 11. Extrait de la carte *Topographical and pictorial map of the city of Montreal* de J. Cane de 1846 (Source BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Outre l'église Saint-Joseph, le front du quadrilatère qui se trouve sur la rue Richmond est parsemé de quelques habitations de part et d'autre de l'édifice religieux. À cette époque, une ruelle se trouve déjà à la limite nord du quadrilatère. Cette ruelle, aménagée au sud de l'actuelle avenue Lionel-Groulx, est nommée Laurencelle Lane au début des années 1880 (figure 12). Ce quadrilatère devient un important îlot institutionnel à partir de la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, avec la construction d'un presbytère (1893) au sud de l'église, de front sur la rue Richmond, d'une maison pour les sacristains (1901) au nord, à l'angle de la

rue Richmond et de la ruelle Laurencelle (Trudel Lane), et enfin d'une école (1907-1908) à l'ouest, donnant également sur la ruelle à l'angle de l'ancienne rue Saint-Martin (figure 13). Le front ouest de la rue Richmond, au nord de son intersection avec la ruelle est alors occupé par des maisons en rangée et l'amorce d'une autre petite rue orientée est-ouest et sans issue, l'avenue Leclerc. Elle est vraisemblablement ouverte durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Comme le montrent plusieurs plans d'assurance-incendie, l'idée de prolonger la rue Albert vers l'est, l'actuelle avenue Lionel-Groulx, au moins jusqu'à la rue Guy, semble persister dans le temps. Les voies de circulation est-ouest existantes et de nombreuses habitations adjacentes seront démolies lors de l'élargissement de l'emprise du chemin de fer du Grand-Tronc (CN) vers le sud. Cette importante modification du quartier surviendra à partir des années 1920 (figure 14). Ensuite, outre l'aménagement de l'avenue Lionel-Groulx dans sa forme actuelle, les bâtiments institutionnels entourant l'église Saint-Joseph au sud et au nord seront à leur tour démolis après 1962 pour laisser place notamment au parc municipal (Parc Herb-Trawick).

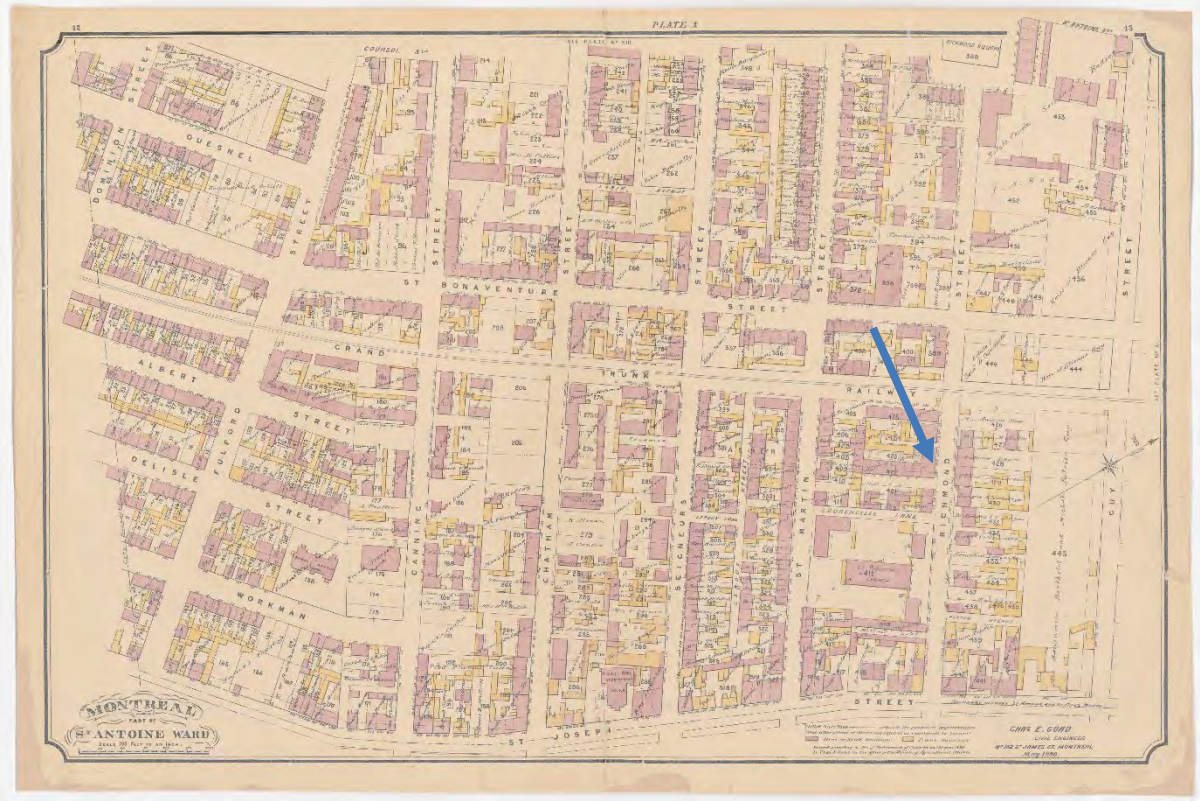

Figure 12. Extrait de la carte *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* de Chas. E. Goad de 1881 (Source BAnQ, Catalogue Iris : 00037708048). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

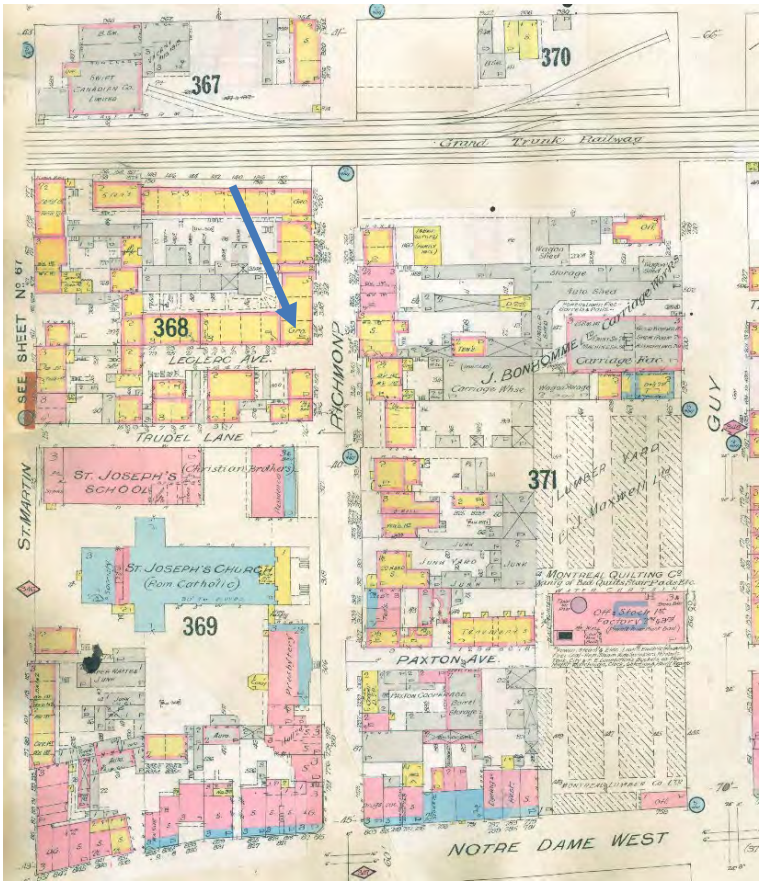

Figure 13. Extrait de la carte Insurance plan of the city of Montreal, Québec, Canada, volume II de Chas. E. Goad de 1915 (Source BAnQ G/1144/M65G475/C3/v.2/1915 CAR). a flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 14. Extrait d'une photographie aérienne ancienne datant de 1947 (Source VM97-3_7P7-27; Archives de la Ville de Montréal). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Les interventions archéologiques menées tout près sont rares. Encore une fois, aucun site autochtone préhistorique contemporain n'est connu dans un petit rayon de distance. Au nord, les manifestions du Sylvicole les plus près sont situées au pied sud du mont Royal dont, entre autres, un probable hameau villageois, le site Dawson (BjFj-1) (Ethnoscop 2019b), ou encore de probables campements temporaires destinés à l'exploitation de ressources spécifiques, les sites Cedar I et Cedar II (BiFj-137 et 138) (Arkéos 2018b; 2019). À vol d'oiseau, ces manifestations sont situées à plus d'un kilomètre des présents travaux de la CSEM. Vers l'est une grande concentration de sites d'occupation autochtones est connue dans les environs du Vieux-Montréal. Plusieurs composantes de datation variable, mais pouvant aller jusqu'au deuxième millénaire de la période de l'Archaïque (3000 à 6000 ans AA), ont été dégagées dans ce périmètre. En direction du sud, il faut regarder notamment sur la pointe est de l'île-des-Sœurs pour y trouver deux sites à composantes autochtones (BiFj-1 et BiFj-49). Ces manifestations sont tout de même positionnées à plus de 3 km de distance.

Bien qu'aucun site archéologique historique eurocanadien ne soit situé à proximité, quelques sites sont connus dans un rayon d'un kilomètre de l'aire d'intervention (plan 5). Puisqu'il serait fastidieux d'en faire la description exhaustive; un tableau fait cette compilation détaillée des sites se trouvant dans ce rayon arbitraire (tableau 4). Toutefois, il peut être utile de mentionner les sites les plus rapprochés. Au sud, on retrouve notamment le complexe industriel ancien de la Pointe des Seigneurs, lequel tirait avantageusement profit du potentiel hydraulique du canal de Lachine (BiFj-112 et BiFj-113) (Ethnoscop 2016). Toujours en lien avec ce canal, on retrouve, un peu à l'est, l'immense site des Bassins du Nouveau Havre (BiFj-100) (Ethnoscop 2022; SACL 2012). Se trouvant à 300 m à l'est, tout juste au sud de la rue Saint-Jacques, un autre immense site archéologique s'étend sur plus de 500 m dans l'axe est-ouest, de la rue de la Cathédrale à l'est, jusqu'au-delà de la rue de la Montagne à l'ouest. Il s'agit là du site de la gare Bonaventure construite en 1847 (BiFj-148) (Ethnoscop 2023c). Enfin, le canal de Lachine est un site archéologique de juridiction fédérale et ne figure pas au tableau 4; il est possible d'observer ses ramifications sur le plan 5 (notamment les sites 603G, 106G, 602G, 171G, 612G, 601G et 611G).

Tableau 4. Sites archéologiques situés à moins de 1 km du projet de la CSEM à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références ISAQ
BiFj-140	Rue Peel	Dans la rue Peel, entre les rues Ottawa et Wellington	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2020; 2023mm
BiFj-142	Ilot Peel/Ottawa	Terrain vacant situé au sud du quadrilatère formé par les rues William, Peel, Ottawa et Young. Dans l'arrondissement du sud-ouest	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2019r; 2020g
BiFj-116	Site du gazomètre	Au sud-ouest de l'intersection des rues Ottawa et Ann	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2015i
BiFj-105	Rue Peel	Partie nord de l'îlot urbain défini par les rues Peel, Ottawa, Shannon et Wellington	Historique 1800 à 1899	Arkéos 2014h
BiFj-91	Quadrilatère William-Ann-Ottawa-du Shannon	Dans le quadrilatère formé des rues William, Ann, Ottawa et du Shannon	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2010q; 2012u
BiFj-45	Rue Wellington	Une portion de l'îlot compris entre les rues Young, Peel, Wellington et Smith	Historique 1800 à 1899	GRHQ 1997; Ethnoscop 2011m; 2014j
BiFj-42	Ancienne église Sainte-Anne	Dans le parc du Faubourg-Sainte-Anne de forme triangulaire et qui se trouve à l'intérieur des limites formées par les rues de la Montagne, Rioux et des Bassins	Historique 1800 à 1950	GRHQ1996a; Ethnoscop 2000f; Archéotec 2021d; Ethnoscop 2022r
BiFj-161	Rue de Montmorency	Terrain du 1301, rue de Montmorency à l'intersection de la rue Richardson, dans l'Arrondissement Sud-Ouest de Montréal	Historique 1800 à 1899	Artefactuel 2022p
BiFj-107	Le Murray	Au 190, rue Murray, quartier Griffintown, Montréal	Historique 1608 à 1950	Archéotec 2011i
BiFj-99	Condominium Murray	Terrain situé à l'angle sud-ouest des rues Ottawa et Murray, dans la partie ouest de Griffintown	Historique 1800 à 1950	Archéotec 2011i;
BiFj-41	Site de la briqueterie Smith	Rue Wellington, espace compris entre les rues Murray et de la Montagne	Historique 1800 à 1950	GRHQ 1996a; Arkéos 2012g; 2015h; Ethnoscop 2021z; 2022ff
BiFj-44	Briqueterie William Smith (1825-1854)	Entre les rues Young et Murray dans l'emprise de la rue Wellington	Historique 1800 à 1950	GRHQ 1996a; GRHQ 1997
BiFj-149	Boulangerie Gallery	Quadrilatère formé des rues William, Young, Ottawa et Murray dans l'arrondissement du Sud-Ouest	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2023e
BiFj-53	Rue Peel	Rue Peel, entre les rues William et Ottawa	Historique 1800 à 1950	GRHQ 1997; Ethnoscop 2020; Ethnoscop 2023mm
BiFj-52	Brasserie Dow & Co.	Rue Peel entre les rues Notre-Dame et William	Historique 1800 à 1950	GRHQ 1997; Ethnoscop 2020; 2023mm
BiFj-121	Rue de la Montagne	À l'intersection des rues de la Montagne et Saint-Antoine, coin sud-est	Historique 1800 à 1899	Ethnoscop 2017cc

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références ISAQ
BiFj-37	Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada	Quadrilatère formé par les rues Square Dorchester (nord), Metcalfe et de la Cathédrale (est), Peel (ouest) et de la Gauchetière (sud)	Historique 1760 à 1950	SACL 1994; Ethnoscop 2001d; 2004c; 2012h; 2012pp; 2014k; 2020p; 2020a; 2023c; 2024c; Arkéos 2016; 2018h
BiFj-141	Bassin William	Sur l'Île de Montréal, arrondissement du Sud-Ouest. Le quadrilatère nord est délimité par les rues St-Maurice, de l'Inspecteur, William et la voie ferrée. Le quadrilatère sud est délimité par les rues Dalhousie, Ottawa, Ann et William	Historique 1760 à 1950	Artefactuel 2019; Patrimonia 2023d
BiFj-73	Rue Saint-Antoine	Espace entre les rues Mansfield, Sainte-Cécile et Saint-Antoine	Historique 1800 à 1899	Ethnoscop 2017cc
BiFj-158	Brasserie Dow	À l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Notre-Dame Ouest, Montfort, William et Peel	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2022i
BiFj-112	Rue des Seigneurs	50, rue des Seigneurs, entre les rues Basin au nord et William	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2016
BiFj-100	Les Bassins du Nouveau Havre	Au nord du canal de Lachine dans un quadrilatère bordé au nord par la rue Ottawa, à l'est par la rue du Séminaire et à l'ouest par la rue Richmond. La limite sud correspond au canal.	Historique 1800 à 1950	SACL 2012f; 2012g; 2013c; 2013f; 2014c; 2015; Artefactuel 2016c
BiFj-89	Ferme Saint-Gabriel	Terrain situé entre le canal de Lachine, le prolongement nord de la rue De Condé, le trottoir nord de la rue Saint-Patrick et la rue De Montmorency. Recoupe la portion nord du quadrilatère situé au sud de la rue St-Patrick	Historique 1608 à 1950	SACL 2003; Ethnoscop 2012g; 2014u
BiFj-114	Asile des Vieillards des Petites Sœurs des Pauvres	Sur le terrain du 1800, boulevard René-Lévesque Ouest. Dans l'aire de protection de la maison Shaughnessy	Historique 1800 à 1950	Archéotec 2015h; 2017k
BiFj-157	Albert Soap Limited	Moitié nord-ouest du quadrilatère formé par les rues William, de la Montagne, du Séminaire et Saint-thomas, secteur Griffintown de l'arrondissement Sud-Ouest à Montréal	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2021h
BiFj-148	Gare Bonaventure	Ancienne emprise du terrain de la gare Bonaventure, entre les rues Versailles, à l'ouest, Saint-Antoine, au nord, De la Cathédrale, à l'est et l'ancienne emprise de la rue Albert aujourd'hui disparue, au sud	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2021j
BiFj-150	Boulevard René-Lévesque Ouest	Localisé dans le parc situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest	Historique 1760 à 1950	Artefactuel 2021h
BiFj-90	École de technologie supérieure	Dans le quadrilatère Notre-Dame Ouest, Murray, Eleanor et William	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2009a; Ethnoscop 2013w; 2018h
BiFj-130	Parc Joe-Beef	Parc Joe-Beef, délimité par les rues Richardson, Montmorency, Centre et de la Sucrerie	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2017j

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références ISAQ
BiFj-131	Parc Vinet	Portion nord-est du parc Vinet, délimité par les rues Lionel-Groulx et Vinet	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2017j
BiFj-55	Redpath Sugar	Sur la rive sud du canal de Lachine, à l'angle des rues St-Patrick et Montmorency	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2001n; 1999e; 2004g; Ethnoscop 2019i
BiFj-50	Terrain Saint-Patrick/Ropery	À l'angle des rues Saint-Patrick et Ropery	Historique 1800 à 1950	Arkéos 1996
BiFj-113	50, rue des Seigneurs	Site délimité par le canal Lachine, la rue Basin, la rue des Seigneurs et des bâtiments à l'ouest. Au sud de la rue Basin	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2016
BiFj-69	Pointe-des-Seigneurs	Situé immédiatement au nord du complexe éclusier St-Gabriel, entre la rue des Seigneurs (ouest), la rue Basin (nord) et la rue Richmond (est)	Historique 1800 à 1950	SACL 2005f; 2011
BiFj-63	Parc Sainte-Cunégonde	Parc délimité par les rues Dominion et Sainte-Cunégonde	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2002g
BiFj-144	Consumers Cordage Co. Limited	Au 2115-2175, rue Saint-Patrick, entre l'emprise du Canal Lachine et la rue Saint-Patrick, à l'ouest de la rue Island à Montréal	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2021zz
BiFj-68	Ferme Saint-Gabriel	Îlot formé par les rues de la Ferme, de Condé, Wellington et Centre, au sud du canal Lachine	Historique 1800 à 1950	SACL 2003

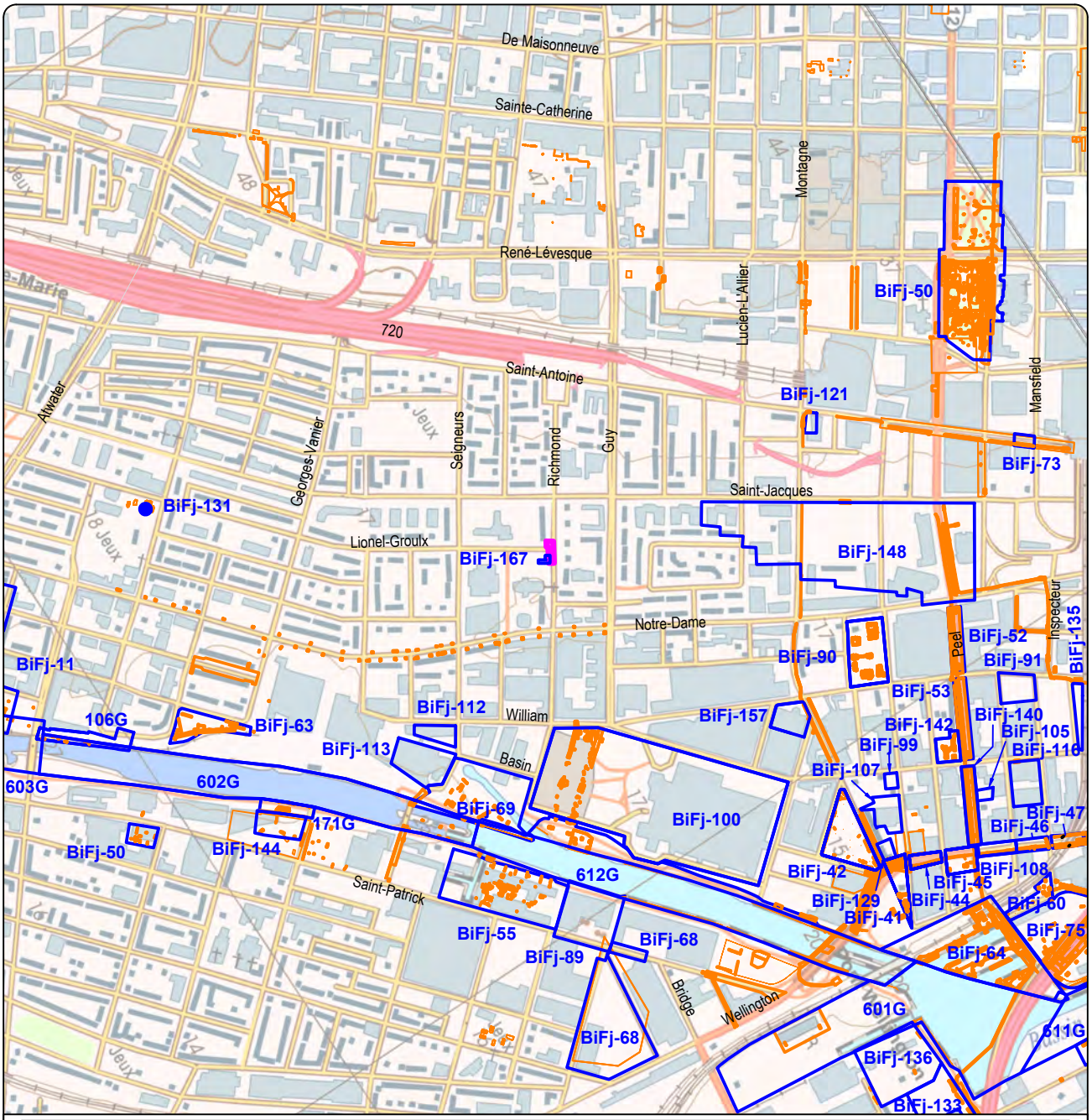

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES DANS UN RAYON DE 1 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION DE L'AVENUE LIONEL-GROULX

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BiFj-230 CODE BORDEN

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/12 500

CSE2302

ethnoscop

2.2.3 Résultats

PA19597

À l'angle nord-ouest de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, une fois que le trottoir a été scié et que le béton et son infrastructure ont été retirés, les excavations afin de dégager le couvercle du puits d'accès PA19597 et sa cheminée se sont faites sans encombre (voir photo 9). Cette excavation a été enregistrée sous le code temporaire MTL24-23-02-1A. En paroi nord, un ancien poteau en décomposition, d'un diamètre d'environ 0,30 m, était visible. Il était présent à la limite de l'excavation. Par la suite, les excavations subséquentes pour la démolition des murs du puits ont été longues et ardues. Ces difficultés s'expliquent principalement par la présence, en périphérie de la chambre, d'aménagements anciens de béton partiellement détruits lors de la mise en place initiale du puits d'accès. Ces vestiges localisés dans la sous-opération MTL24-23-02-1A ont rendu l'excavation complexe, nécessitant l'usage répété du marteau hydraulique afin de fragmenter d'abord les étendues restantes de dalles de béton en périphérie (voir plan 4, sous-opération 1A; vestiges 1A1, 1A2 et 1A3), mais aussi un segment de fondation sous-jacente, plus profonde, située au coin sud-est (voir plan 4, sous-opération 1A; vestiges 1A4). Ces opérations étaient difficiles, car elles forçaient l'entrepreneur à alterner constamment entre le marteau hydraulique et l'étroit godet pouvant s'insérer entre l'ancien puits d'accès et les parois.

L'ensemble de la sous-opération MTL24-23-02-1A mesurait 6,60 m dans l'axe est-ouest et 4,50 m dans l'axe nord-sud. De façon générale, la surface de la rue s'établissait à environ 14,25 m (NMM). En raison de la présence des trottoirs, la surface était légèrement plus élevée en portion nord-ouest, de même qu'à l'angle nord-est. Comme il est dit dans le paragraphe précédent, le dégagement du pourtour du puits d'accès existant a entraîné la démolition de dalles de béton ayant été anciennement percées et retirées. S'étendant notamment dans la totalité de la paroi est (vestige 1A1), au coin sud-ouest (vestige 1A3) et en partie nord-ouest de la tranchée (vestige 1A2), ces dalles se trouvaient toutes dans un même plan ou agencement horizontal, s'établissant à environ 1,30-1,35 m sous la surface de la rue (figure 15, couche 4). Incluant une assise de pierre concassée non définie, ces grandes dalles de béton possédaient une épaisseur de 0,20 à 0,30 m. À l'intérieur de la chape de béton, on retrouvait généralement une armature sous la forme d'un grillage de fer disposé horizontalement (photo 11). L'examen de certains fragments a permis d'identifier qu'elle possédait un revêtement goudronné, ou encore s'apparentant à un linoléum.

Photo 11. Aspect de la dalle de béton se trouvant en paroi est, vue vers le nord (MTL24-23-02-NUM1-055)

Dans la partie sud-est de la tranchée, alors que le puits d'accès à remplacer était toujours présent, une fondation de béton plus profonde a été observée. Au moment où les observations ont été faites, il est possible que la fondation ne soit pas intègre et que la mise en place du premier puits d'accès ait tronqué partiellement ce vestige. Mal définie et se trouvant vraisemblablement sous la dalle de béton 1A1, la portion bétonnée du vestige 1A4 possédait une hauteur évaluée à environ 1 m. Elle comprenait de nombreuses et solides tiges d'armature lisses disposées verticalement. La démolition de cette section du vestige a rapidement révélé que le mur de fondation 1A4 reposait sur plusieurs pieux de bois verticaux. Le retrait des fragments de béton de la fondation fragmentée a mis au jour des pilotis d'un diamètre de 0,30 m, espacés d'environ 0,60 m. À l'extérieur du puits d'accès existant, il était possible de répertorier cinq ou six pieux massifs à l'angle sud-est (photo 12). Plus tard, après une longue pause du chantier pour des raisons technique et logistique, l'ensemble du pourtour du puits d'accès a pu être excavé, et deux autres pieux ont été identifiés sous l'actuel puits d'accès (photo 13). L'excavation menée jusqu'à une profondeur de 4,20 m de la surface a permis d'identifier des horizons naturels constitués d'une couche de tourbe suivie de marnes (figure 15, couches 7 et 8). Entre ces dépôts naturels et les anciennes dalles de béton subjacentes, des remblais de rehaussement, dont la datation et la mise en place n'ont pu être déterminées, ont été enregistrés (figure 15, couches 5 et 6).

Photo 12. Pieux de bois à l'extérieur du puits d'accès existant PA19597, vue vers le sud (MTL24-23-02-060)

Photo 13. Suivant la démolition du puits d'accès, deux autres pieux se trouvant sous le coin sud-est de l'ouvrage ont été dégagés, vue vers le sud-ouest (MTL24-23-02-NUM2-014)

CT40774

Au sud de l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et la rue Richmond, du côté ouest de cette dernière, une nouvelle chambre de transformation (CT40774) devait être aménagée. De très grande dimension, cette chambre a requis l'excavation d'une tranchée d'au moins 10 m de longueur dans l'axe nord-sud, et un peu moins de 6 m de largeur en est-ouest (voir plan 4, sous-opérations MTL24-23-02-1B et BiFj-167-1A). La portion est de la tranchée empiétait en partie dans la rue Richmond, elle s'étendait partout sous le trottoir ouest de la rue et sur une large portion du terrain gazonné adjacent à l'ouest, soit le lot 1 852 015. À cet emplacement, la rue s'établissait à une élévation de 12,95 m (NMM).

Photo 14. Ancien niveau de la rue Richmond, vue vers le nord (MTL24-23-02-NUM1-014)

Dès le départ, sous l'actuelle chaussée et le trottoir à l'est, les excavations ont révélé une ancienne surface de circulation asphaltée bordée à l'ouest par une bordure de granite large de 0,15 m, laquelle se trouvait dans le même axe que la partie arrière du trottoir actuel (voir plan 4, vestige 1B1). Tout juste à l'ouest, il était possible d'observer des fragments de béton disposés à plat (photo 14), gisant à au moins 0,70 m de la surface, il s'agissait là de l'ancienne surface de la rue Richmond et de son trottoir, lesquels datent probablement de la première moitié du XX^{e} siècle. Cette ancienne surface de circulation de même que son assise ont été consignées dans la coupe stratigraphique qui a été faite au coin sud-est de la tranchée (figure 16; voir couches 3 et 4).

Ces éléments ont dû être retirés avant que ne puisse se poursuivre l'excavation. Très rapidement, sous l'ancienne bordure de granite, une conduite d'eau abandonnée, bifurquant vers l'est aux environs du centre de la tranchée, a été identifiée. À la même altitude, une conduite de gaz inattendue et toujours en fonction était présente près de la limite est de la tranchée. Dans la moitié ouest, un massif bétonné abritant des fils reliant les lampadaires actuels était présent (photo 15). Contrairement à la conduite de gaz qui devait se trouver plus à l'est sous la rue, il était prévu que ce massif serait brisé pour que soit aménagée la nouvelle chambre de transformation.

Photo 15. La présence de nombreux services a compliqué l'excavation de la tranchée MTL24-23-02-1B pour la nouvelle chambre de transformation, vue vers nord-ouest (MTL24-23-02-NUM1-031)

Afin de ne pas entrer en conflit avec le tuyau de gaz à l'est, il a été décidé de déplacer légèrement vers l'ouest la chambre de transformation. La tranchée a donc dû être élargie, portant ainsi la largeur totale de la sous-opération à 6,70 m.

À près de 4 m de la paroi est de la tranchée, une valve de conduite domestique d'aqueduc a été identifiée à environ 1 m de la limite nord de la tranchée. Une seconde valve similaire était présente à 1,10 m de la limite sud de la tranchée. Ces ouvrages de services d'utilité publique permettaient d'ouvrir ou de fermer les conduites d'alimentation en eau orientées est-ouest, lesquelles n'étaient manifestement plus fonctionnelles. Ces valves reposaient sur de petites planches carrées d'environ 0,15 m x 0,40 m dans lesquelles quelques clous tréfilés ont été observés. Ces planches reposaient à près de 2 m de profondeur, essentiellement en surface de la même couche de tourbe naturelle observée dans la sous-opération MTL24-23-02-1A (figure 16; couche 6). La poursuite de l'excavation a permis d'établir que quelques autres planches reposaient ici et là en surface de cette tourbe.

Plus bas, une épaisse couche de marnes de près de 1 m d'épaisseur a pu de nouveau être observée (figure 16; couche 7). L'aménagement de la chambre de transformation requérait une excavation profonde d'environ 4,50 m de la surface (photo 16). C'est dans ce contexte qu'au fond de la tranchée, un dépôt morainique ou un till a été atteint à une profondeur d'environ 3,70 m de la surface (figure 16; couche 8). Très compacte, cette dernière couche a été excavée sur au moins 0,70 m. Quelques blocs erratiques ou glaciels, ayant parfois des

dimensions métriques, ont été observés en profondeur; il n'est pas facile de savoir dans quelle couche naturelle ces blocs reposaient (figure 16; couches 6 à 8), mais il semble que le sommet se trouvait parfois dans la couche de tourbe. Une fois l'excavation terminée, la chambre de transformation, qui était préfabriquée, a pu être mise en place à l'aide d'une grue.

Photo 16. L'excavation de la tranchée destinée à la chambre de transformation s'est effectuée profondément, vue vers le sud (MTL24-23-02-NUM1-094).

Les conditions météorologiques et la proximité des travaux adjacents ont vraisemblablement provoqué un affaissement de la paroi ouest. Cet événement a révélé la présence d'un vestige maçonné en paroi ouest de la sous-opération (voir plan 4, sous-opération BiFj-167-1A; vestige 1A1). Un segment du parement est de cet ouvrage était visible sur au moins 3,70 m de longueur dans l'axe nord-sud, à l'angle sud-ouest de l'excavation. Il était constitué de pierres calcaires liées entre elles par un mortier sableux beige blanc et son parement visible présentait un léger fruit (photo 17). Bien que le mur de fondation ait été dégagé sur plus de 1 m de hauteur, il était difficile de bien distinguer son appareil. De petites assises de moins de 0,10 m de hauteur ont été observées et il semble qu'un crépi ait possiblement recouvert son parement. Ni le sommet ou la base de ce mur n'a pu être mis au jour. Toutefois, la partie inférieure du mur de fondation se poursuivait plus bas que 11,25 m (NMM), soit 1,70 m sous la surface de la rue. Sa partie supérieure était recouverte d'un remblai de plus de 1,60 m d'épaisseur associé à l'aménagement du parc municipal Herb-Trawick. La découverte de ce vestige a été signalée au ministère de la Culture et des Communications, qui a attribué le code Borden BiFj-167 à ce site archéologique.

Photo 17. En paroi ouest de la tranchée, l'effondrement partiel de la paroi a révélé le parement est d'un mur de maçonnerie (flèche bleue), vue vers le nord-ouest (BiFj-167-24-NUM1-001).

2.2.4 Discussion

Le mur de fondation mis au jour dans la partie ouest de la tranchée excavée pour l'aménagement d'une nouvelle chambre de transformation (voir plan 4, sous-opération BiFj-167-1A; vestige 1A1) correspond à l'ancien mur de façade des immeubles qui avaient anciennement front sur la rue de Richmond. C'est du moins ce que suggère la superposition du plan d'assurance-incendie datant de 1915 et la présence de deux valves de conduites domestiques d'aqueduc mises au jour à proximité (plan 6). L'exercice de superposition confirme d'ailleurs que ces deux conduites alimentaient en eau potable ces bâtiments. D'autres vestiges associés aux anciens bâtiments visibles sur le plan de Goad se trouvent vraisemblablement sous la surface du parc à l'ouest. Au milieu du XX^{e} siècle, ces habitations de même que celles au nord et celles sur le front est de la rue ont été expropriées et démolies afin de faire place aux installations ferroviaires du chemin de fer du Grand-Tronc (plan 7). À cette époque, l'avenue Lionel-Groulx n'a pas encore été aménagée; le quartier possède un tout autre aspect. Les vestiges de nombreux immeubles résidentiels anciens à caractère ouvrier de la Petite Bourgogne pourraient avoir été préservés dans le site archéologique BiFj-167, mais ses limites demeurent aléatoires pour le moment et restent à évaluer. Les terrains associés aux trois immeubles contigus anciennement présents à l'ouest ont été intégrés au site BiFj-167 (plan 8). Au nord, les installations ferroviaires qui apparaissent au

cours de la première moitié du XX^{e} siècle et qui sont démolies à la fin des années 70 (1978)[7] ne font pas partie du site archéologique. Les bâtiments actuellement présents sur la rue ont été construits au cours des années 80. C'est d'ailleurs lors de ces travaux que le puits d'accès PA19597 remplacé dans le cadre de la présente intervention avait été aménagé.

Les enregistrements qui ont été faits à l'intérieur de la sous-opération MTL24-23-02-1A suggèrent qu'à une certaine époque, l'utilisation de pieux était nécessaire afin de consolider le support des fondations appartenant aux bâtiments du secteur. Ce mode de construction a été utilisé notamment sous les fondations de béton appartenant aux installations du chemin de fer du Grand-Tronc (voir plan 7). À cet endroit, la portion supérieure du substrat naturel constituée de tourbes et de marnes est associée à d'anciens milieux humides ou mal drainés (voir figure 15; couches 7 et 8). Ces sols ne peuvent supporter et assurer la stabilité des bâtiments. Ainsi, des pieux plantés en profondeur pour atteindre minimalement le till ont été utilisés afin de pallier ce manque de support. La présence des deux pieux de bois mis au jour à l'angle sud-est du puits d'accès serait possiblement la cause de son affaissement du côté ouest, et du bris du massif à cette extrémité.

Advenant que d'autres travaux d'excavation soient prévus à proximité, il est pertinent qu'une intervention archéologique soit menée. Cette recommandation s'applique plus particulièrement à l'espace occupé par le site archéologique BiFj-167.

[7] Source : Photothèque de la Ville de Montréal

AVENUE LIONEL-GROULX
MTL24-23-02

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

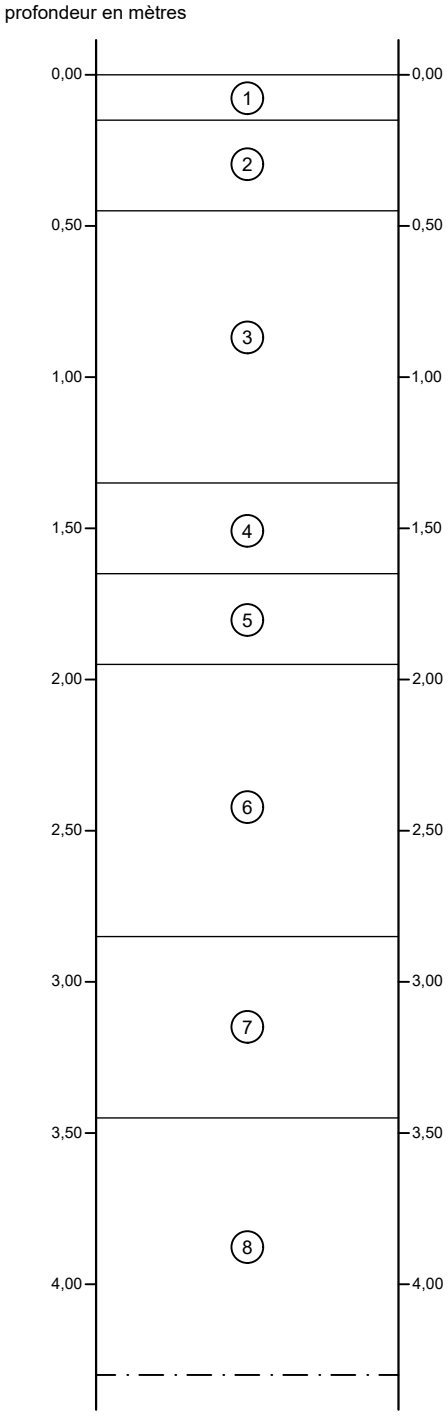

ÉCHELLE : 1/25

1. Asphalte
2. Pierre concassée
3. Mélange de sable, de limon et d'argile brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant de la pierre concassée, des briques et du mortier; remblai de rehaussement
4. Dalle de béton ancienne
5. Mélange de sable, de limon et d'argile brun, hétérogène et ferme; remblai de rehaussement
6. Mélange de sable, de limon et d'argile brun grisâtre, homogène et ferme; remblai de rehaussement
7. Tourbe brun foncé; horizon naturel organique
8. Sable fin limoneux gris blanchâtre, homogène et ferme, contenant des coquillages; marnes

— · — Limite de fouille

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 15

AVENUE LIONEL-GROULX

MTL24-23-02

SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

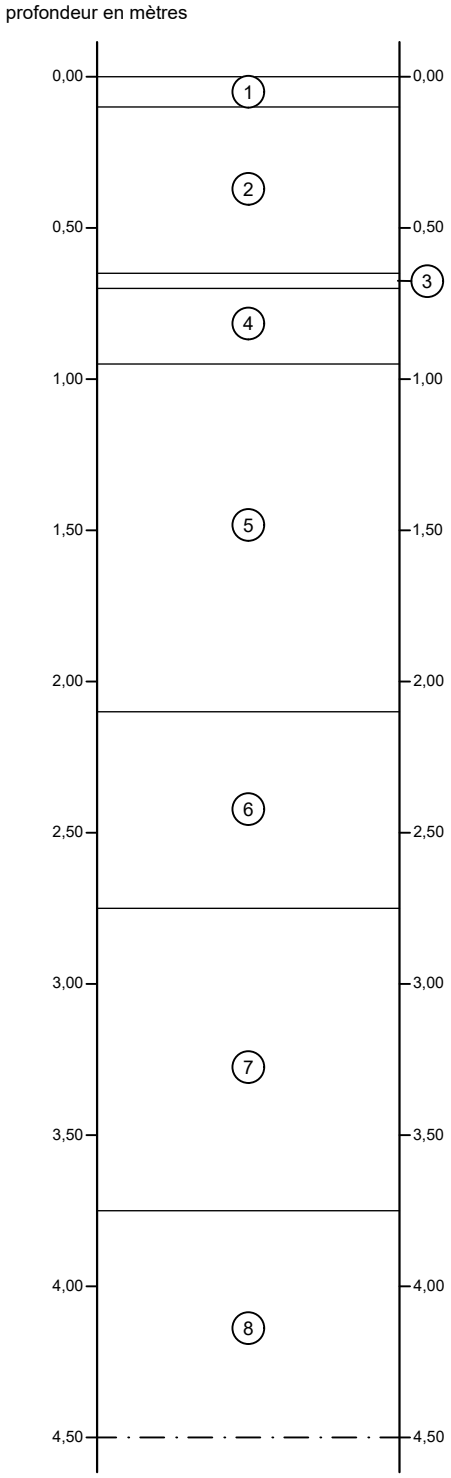

ÉCHELLE : 1/25

1. Asphalte
2. Pierre concassée; infrastructure
3. Asphalte ancienne
4. Pierre et béton concassé grossièrement; assise de l'ancienne rue
5. Limon gris-brun marbré de noir, hétérogène et ferme; remblai de rehaussement
6. Tourbe brun foncé; horizon naturel organique
7. Sable fin limoneux gris blanchâtre, homogène et ferme, contenant des coquillages; marnes
8. Limon caillouteux et pierreux gris pâle, homogène et compact; till

— · — Limite de fouille

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 16

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE LIONEL-GROULX, SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1915 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6

AIRE D'INTERVENTION
SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
MAÇONNERIE
MÉTAL
BÉTON
VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
VESTIGE PROJETÉ
2A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER
BiFj-167 CODE BORDEN
MTL24-23-02 CODE TEMPORAIRE

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/300

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H05-010-3935
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE LIONEL-GROULX, SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 7

RUE RICHMOND

AVENUE LIONEL-GROULX

1A2
1A1
1A
1A4
1A3
MTL24-23-02

MTL24-23-02
1B1
1A
1B
BiFj-167
1A1

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- VESTIGE PROJETÉ
- 2A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER
- BiFj-167 CODE BORDEN
- MTL24-23-02 CODE TEMPORAIRE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H05-010-3935
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE LIONEL-GROULX, LOCALISATION DU SITE BiFj-167 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 8

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER

BiFj-167 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet nº 31H05-010-3935
@ 2023 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/750

CSE2302

ethnoscop

2.3 Travaux sur le boulevard Rosemont entre la 16e et la 17e Avenue, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (étude 20230664)

2.3.1 Supervision archéologique

Le boulevard Rosemont a été le théâtre d'importants travaux de la CSEM entre la 16e et la 17e Avenue. Dans ce secteur, les puits d'accès PA9374 et PA9377, situés respectivement à l'angle nord-ouest de la 16e Avenue et à l'angle sud-est de la 17e Avenue, étaient à démolir et reconstruire. Un autre puits d'accès, situé à l'angle sud-est du boulevard Rosemont et de la 16e Avenue, devait être laissé intact, mais relié au puits d'accès PA9377 par un nouveau segment de massif à 6 conduits localisé sous le trottoir sud du boulevard (annexe 1). L'intervention archéologique a débuté le 31 octobre 2023 et s'est poursuivie épisodiquement jusqu'au 29 novembre. La supervision archéologique s'est effectuée pendant 10 jours au total par le chargé de projet, Mathieu Sévigny. À l'occasion, il a été accompagné d'un technicien de fouilles.

Les sous-opérations MTL23-20-02-1A et 1B ont été utilisées pour enregistrer les différents éléments archéologiques associés à la démolition et la reconstruction des puits d'accès. De forme légèrement irrégulière, la tranchée 1A était longue de 9,40 m dans l'axe est-ouest et large de 3,60 m. Son excavation a permis de mettre au jour un vestige de béton en lien avec l'immeuble situé au 3605, 3607 et 3609, boulevard Rosemont. À l'extrémité sud-est des travaux, la tranchée 1B mesurait 5,50 m dans l'axe est-ouest et 3,90 m en nord-sud (photo 18). Malgré la réalisation de deux puits de sondage manuels dans chacune des tranchées (sous-opérations MTL23-20-02-2A et 2B), aucun autre vestige n'a été identifié dans cette portion des travaux (plan 9).

La tranchée prévue pour la construction du nouveau massif sous le trottoir sud du boulevard Rosemont a permis l'identification de vestiges maçonnés menant à l'attribution du code Borden BjFj-233 par le ministère de la Culture et des Communications. L'enregistrement Tikal distinct BjFj-233-1A a donc été utilisé pour cette tranchée d'un peu plus de 60 m et d'une largeur d'environ 1,50 m. Deux autres puits de sondage ont pu être fouillés sous le trottoir, permettant ainsi de mieux caractériser les sols (voir plan 9; BjFj-233-2A et 2B). L'ensemble de la supervision archéologique a été menée selon les exigences du permis de recherche archéologique **23-ETHN-41** délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Photo 18. Préparation du puits d'accès (PA9377) afin de procéder à sa démolition, sous-opération MTL23-20-02-1B, vue vers le sud-ouest (MTL23-20-02-NUM1-030)

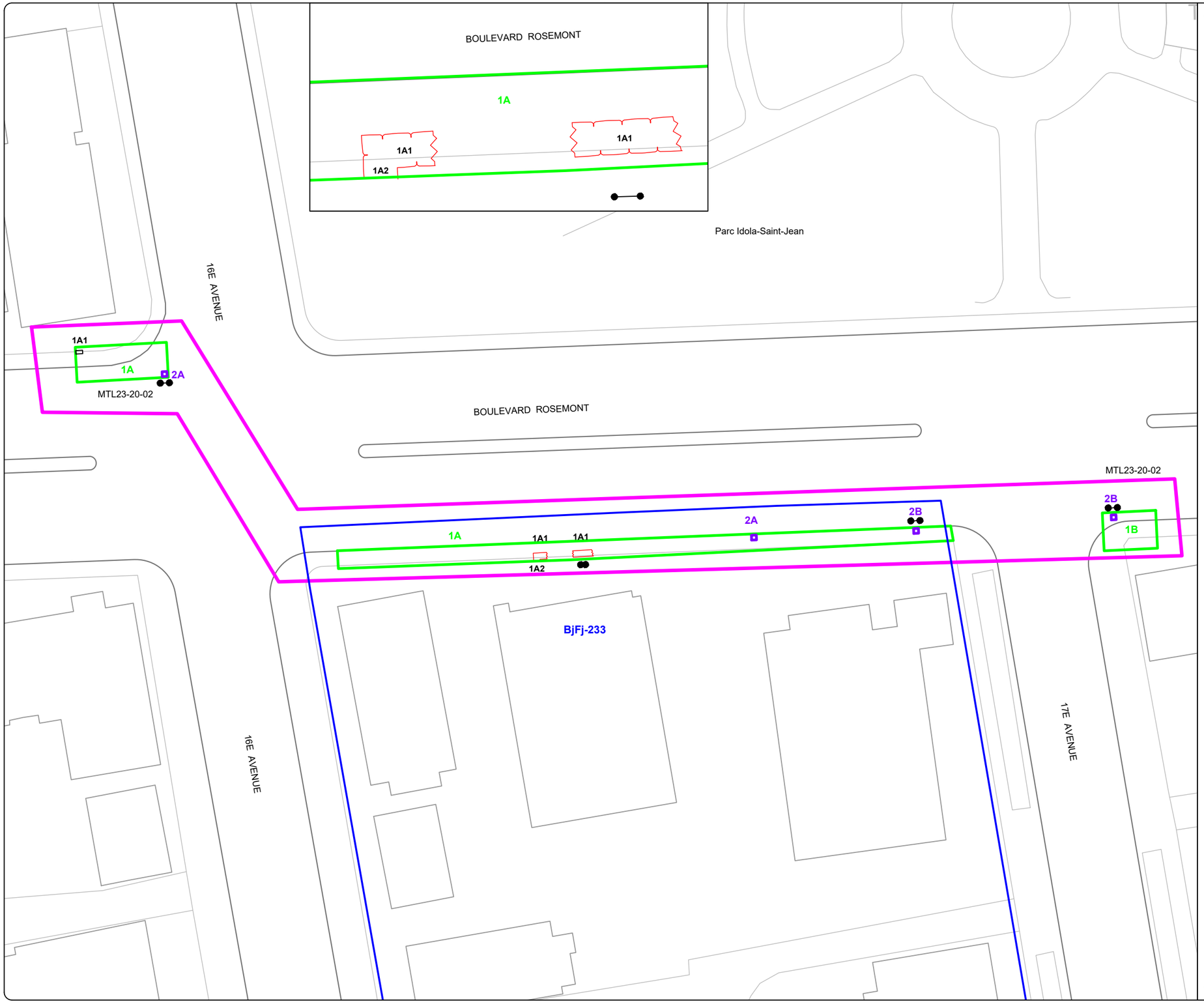

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

BOULEVARD ROSEMONT, SOUS-OPÉRATIONS BjFj-233-1A ET MTL23-20-02-1A À 1C

PLAN 9

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFj-233 CODE BORDEN
- MTL23-20-02 CODE TEMPORAIRE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n^{os} 31H12-010-0934 et 1034
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.3.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel au centre de l'île de Montréal

Selon les données exposées au point 2.1.1, l'aire d'intervention située sur le boulevard Rosemont est exondée il y a environ 10 600 ans AA puisqu'elle se positionne autour de 60 m (NMM) d'altitude (voir figure 1). L'occupation humaine n'y serait donc envisageable qu'à partir de cette date.

L'aire d'intervention, qui s'étend entre la 16e et la 17e Avenue, est localisée à l'extrémité orientale de la crête de Montréal, soit la partie la plus élevée de l'île à l'est du mont Royal. L'altitude de surface des travaux varie de 58 à 60 m (NMM) d'ouest en est. Selon une carte de 1952, le secteur présente des sols de till limono-argileux, lesquels sont associés aux derniers épisodes glaciaires (Service des fermes expérimentales 1952). L'aire d'intervention est aujourd'hui située à l'intérieur des terres, éloignée d'environ 3,8 km à vol d'oiseau du fleuve Saint-Laurent. Selon le recensement cartographique des anciens cours d'eau de Montréal (Mahaut 2016), ce secteur se trouvait à l'époque préurbaine à près d'un demi-kilomètre du ruisseau Fleuri et à 1,85 km du ruisseau Pont-à-l'Avoine. Ces deux cours d'eau sont aujourd'hui remblayés, mais ils étaient encore présents sur les cartes anciennes du dernier quart du XIXe siècle (figures 17 et 18), et sur les cartes topographiques du Canada au début du XXe siècle (figure 19).

Au cours du XXe siècle, la portion au sud du boulevard Rosemont s'urbanise graduellement tandis qu'au nord du boulevard, les lots demeurent longtemps à fonction agricole (figure 20). Plus tard, en 1958, le développement immobilier est bien amorcé et des rues sont percées au nord du boulevard (figure 21).

Figure 17. Extrait de la carte *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* de H. W. Hopkins de 1879 (Source BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 18. Extrait de la carte *Map of the Island of Montréal* de H. Malingre de 1890 (Source Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 19. Extrait de la carte topographique « Laval » de 1909; 31-H-12 (Source BAnQ G 3400 s63 C37 31H12 1909 CAR). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 20. Extrait d'une photo aérienne datant de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P13-41). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

Figure 21. Extrait d'une photo aérienne datant de 1958 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_02_14-043). La flèche bleue indique le secteur de l'aire d'intervention.

L'occupation autochtone régionale

L'occupation autochtone dans le secteur de l'aire d'intervention du boulevard Rosemont peut probablement se comparer aisément à celle du reste de l'île, à l'exception du fait qu'elle ne se situe pas en position riveraine. Le lecteur est par conséquent invité à se référer au point 3.1.2 pour une description plus détaillée du cadre culturel autochtone. La description des événements postglaciaires qui ont permis la mise en place des surfaces d'accueil et qui déterminent le moment où l'exondation de ces surfaces a pu survenir porte à croire que l'occupation humaine n'est pas envisageable antérieurement à 10 600 ans AA. Bien qu'il ait été possible de fréquenter le secteur dès la période du Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA) ou à l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), il est peu probable qu'un établissement, même de courte durée, ait pu y être envisagé. Il n'y a en effet qu'un intérêt limité à s'établir dans ce secteur à la suite de l'exondation des terres. Il est possible que le secteur ait été visité dans le cadre d'une chasse ou lors de déplacements sur le territoire, mais ces activités ne laissent que peu de traces. Les cours d'eau, ces repères et voies de circulations privilégiées, se trouvent à une certaine distance de l'aire d'intervention. De la même façon, durant le reste de la période de l'Archaïque, l'occupation du secteur pourrait avoir été anecdotique.

À la fin de la préhistoire, les schèmes d'établissement se transforment dans la vallée du Saint-Laurent. À un peu plus de 700 m à l'ouest, la découverte d'une sépulture attribuée à la fin du Sylvicole ou encore à la période de contact sur la 7e Avenue (site BjFj-98) pourrait être

liée à la présence d'un village semi-permanent ou d'un camp satellite qui pourrait avoir été utilisé de façon saisonnière. Les rares interventions archéologiques faites dans le secteur n'ont toutefois pas permis de localiser un tel établissement.

L'occupation historique

La côte de la Visitation est ouverte en 1707 et correspond en grande partie au boulevard Rosemont actuel (figure 22). Elle s'étend et englobe la terrasse naturelle formée par le bombement de la crête de Montréal. Tout ce secteur de l'île tarde toutefois à se développer. En 1750, 18 concessions seulement y sont dénombrées et plusieurs ne sont probablement pas encore défrichées. Celles qui le sont sont probablement exploitées par des agriculteurs non-résidents. Durant le dernier quart du XVIII^{e} siècle, l'exploitation des carrières de calcaire freine le développement du secteur à cause des grandes surfaces qui y sont consacrées. Le développement agricole se concrétise au milieu du XIX^{e} siècle. Le plan de Sitwell en 1869 illustre de grandes terres orientées dans un axe nord-sud, avec quelques établissements agrodomestiques (figure 23). L'un d'eux occupait le quadrilatère immédiatement au nord du boulevard Rosemont, à l'emplacement du parc Idola Saint-Jean et du CHSLD Robert-Cliche. Les bâtiments et autres aménagements de cet ancien établissement agrodomestique seraient ainsi tous situés en retrait au nord du boulevard Rosemont, vers le centre du quadrilatère actuel compris entre la 16^{e} et la 18^{e} Avenue.

Figure 22. Extrait du plan de Vachon de Belmont de 1702 (BAnQ 0002664057). Le chemin de la côte Saint-Michel y figure, ainsi que les terres de part et d'autre. L'axe du chemin de la côte de la Visitation est approximatif.

Un bâtiment de bois de fonction indéterminée et une dépendance sont cependant présents à cette époque du côté sud du chemin de la Visitation (boul. Rosemont), entre la 16e et la 17e Avenue (figure 24). Les deux immeubles empiéteraient dans l'emprise actuelle du boulevard Rosemont. Il s'agit vraisemblablement d'une maison de ferme ayant front sur la Petite côte de la Visitation (boul. Rosemont). Cette maison est adjacente à un chemin orienté dans un axe nord-sud donnant accès à deux autres bâtiments localisés plus au sud, possiblement d'autres dépendances. Une inscription pointant l'angle nord-ouest de la maison indique que cet emplacement sert de borne d'élévation (B.M. pour *Bench Mark*) mesurée à 180,16 pieds d'altitude, ce qui correspondrait à 54,59 m. Le cadre bâti résidentiel urbain du secteur à l'étude ne se développe que très lentement. L'ouverture au début du XXe siècle des usines Angus du Canadien Pacifique constitue le principal moteur de développement immobilier résidentiel pour accommoder les nombreux ouvriers. Il s'agit généralement de la mise en place du bâti qui caractérise actuellement l'arrondissement de Rosemont.

Figure 23. Extrait d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499)

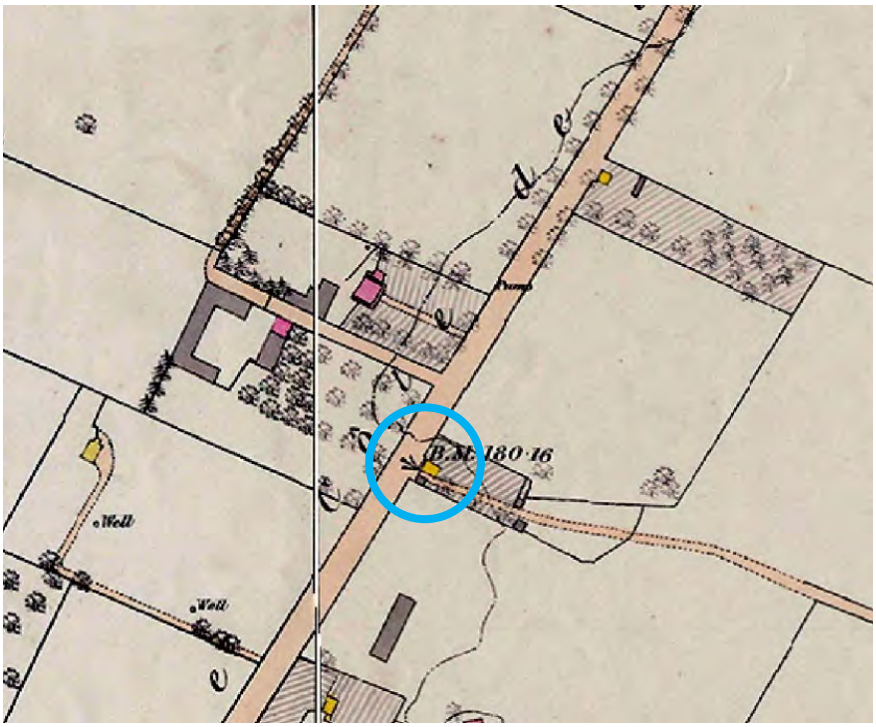

Figure 24. Détail d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499). La zone encerclée en bleu comprend deux bâtiments dont un est possiblement associé à une maison de ferme ayant front du côté sud du chemin de la Petite Côte de la Visitation (boul. Rosemont).

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Un nombre relativement faible d'interventions antérieures sont survenues dans un rayon de 2 km de l'aire d'intervention. La plus ancienne intervention répertoriée dans ce rayon consiste en la fouille d'une sépulture (BjFj-98, tableau 5 ; plan 10) qui a été mise au jour en 1996, au 5653, 7e Avenue, entre les rues Holt et Dandurand. La sépulture autochtone a tout d'abord été mise au jour fortuitement lors d'excavations se déroulant dans le vide sanitaire d'une maison centenaire. Aucune intervention archéologique n'avait été faite initialement, la sépulture ayant été exhumée par le service de police de la communauté urbaine de Montréal et l'étude des ossements ayant été confiée à une anthropologue judiciaire de la Sûreté du Québec (Larocque 1997). Une intervention archéologique ultérieure a permis de révéler, en plus d'une collection d'objets historiques, une petite aire de combustion d'origine probablement autochtone présentant quelques particules de charbon de bois, quelques os blanchis et des sols brunifiés diffus. En outre, plusieurs dizaines de fragments de céramiques autochtones, comprenant une vingtaine de tessons et plusieurs rebuts de pâte, ont été mis au jour conjointement à deux possibles artefacts lithiques (Larocque 2000 : 10). Selon l'analyse des ossements, de la position du défunt et des quelques perles de cuivre présentes, il apparaît probable qu'il s'agissait d'une sépulture datant du Sylvicole supérieur ou de la période du contact avec les Européens (Larocque 1997 : 3).

En direction opposée, vers le sud-est, une étude de potentiel archéologique de la propriété des frères des Écoles chrétiennes a été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique de Montréal. Elle a permis de mettre en lumière que l'occupation de ce territoire remonte à la fin du XIX^{e} siècle avec le domaine des frères des Écoles chrétiennes (1887-1914). Par la suite, l'excavation de onze sondages archéologiques à l'intérieur du jardin des lilas a permis de dégager une partie des restes des fondations de la ferme et d'autres murs formant une annexe (Ethnoscop 2001). Ces découvertes ont été enregistrées sous le code Borden BjFj-122.

En direction du sud, dans un rayon un peu plus large, Ethnoscop effectuait au printemps 2003, dans le cadre de son mandat Opération Solidarité 5000 logements, un premier inventaire archéologique sur une propriété municipale située à l'angle sud-ouest des rues Rachel et Préfontaine dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. La découverte la plus remarquable et inattendue demeure certainement la mise au jour d'une carrière et son contenu (BjFj-120) qui semble par ailleurs n'avoir laissé aucune trace écrite (Ethnoscop 2005).

Le secteur renferme également des lieux patrimoniaux dignes de mention. Le site du patrimoine de l'Église-de-Saint-Esprit-de-Rosemont est un ensemble institutionnel érigé au cours des années 1920 et 1930. Il s'agit d'un site patrimonial cité situé sur la rue Masson (Ministère de la Culture et des Communications 2006). Le Château Dufresne est une luxueuse résidence bourgeoise sise au 4040, rue Sherbrooke Est. Cet immeuble patrimonial classé d'inspiration Beaux-Arts a été construit entre 1915 et 1918 (Ministère de la Culture et des Communications 2005b). Enfin, la Maison Longpré est un immeuble patrimonial cité inspiré du cottage Regency. Érigée vers 1822, elle occupe le 6450, le 6454A et le 6452, 38^{e} Avenue (Ministère de la Culture et des Communications 2005a).

Tableau 5 Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM du boulevard Rosemont

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références
BjFj-98	Sépulture de Rosemont	Au sous-sol de la maison du 5653, 7^{e} Avenue	Autochtone préhistorique Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA)	Larocque 1997; 2000
BjFj-122	Domaine Mont-de-La-Salle	Sur le terrain du Jardin botanique, du côté du boulevard Pie IX	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2001

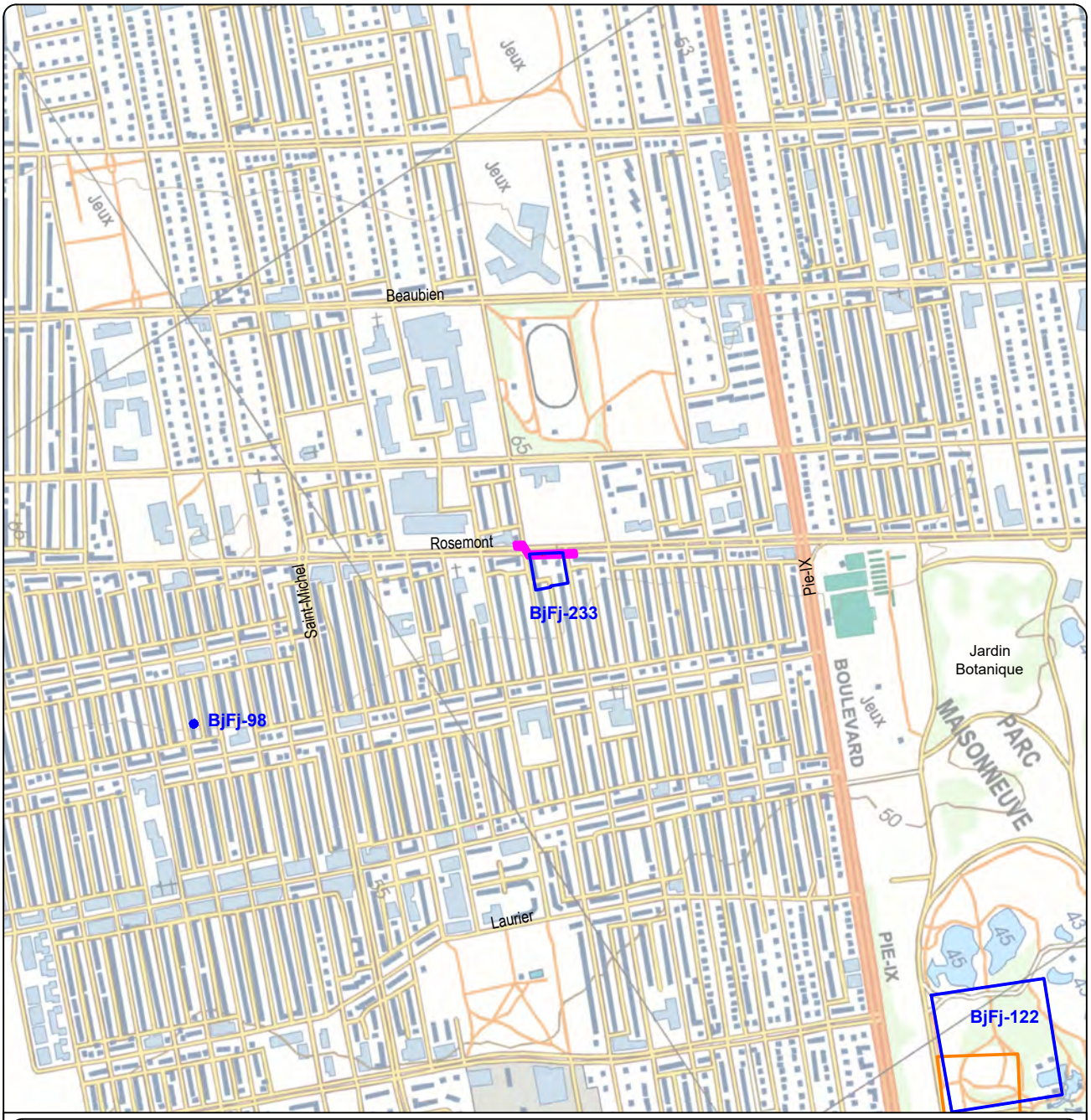

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES DANS UN RAYON DE 1 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION DU BOULEVARD ROSEMONT
PLAN 10

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-98 CODE BORDEN

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 150 300 m
ÉCHELLE : 1/12 500

CSE2302

ethnoscop

2.3.3 Résultats

À l'angle nord-ouest du boulevard Rosemont et de la 16e Avenue, la surface d'un premier puits d'accès à démolir et reconstruire, le PA9374, a été excavée afin de retirer mécaniquement le couvercle de la chambre. Bien que les dimensions des principales excavations nécessaires à ces travaux de la CSEM aient déjà été évoquées au point 3.3.1, il peut être utile de rappeler ici que la tranchée MTL23-20-03-1A mesurait 9,40 m de longueur sur 3,60 m de largeur (voir plan 9). En plus d'empiéter légèrement sur la pelouse, la sous-opération s'étendait en partie sous le trottoir et partiellement sous la surface de la rue, laquelle s'établit à une altitude de 61,65 m (NMM) à cet endroit. Tout juste au nord, sur le terrain du 3605, boulevard Rosemont, une immense souche était présente, témoignant qu'un arbre mature a dû être abattu préalablement aux travaux.

L'ensemble du couvercle de béton du puits d'accès a été retiré et l'excavation a pu se poursuivre le long de ses quatre flancs. Un examen des parois a alors été possible, permettant d'identifier, au coin sud-est, une couche rappelant l'ancien horizon naturel de surface à 0,70 m de la surface (photo 19). Sous l'asphalte reposant sur une assise de béton, un remblai de nature et de datation indéterminées, composé surtout d'un mélange de sols argileux beige gris et brun, a d'abord été observé (figure 25 ; couches 1, 2 et 3). En dessous, une couche de sable limoneux brun foncé, organique, homogène et ferme, contenait quelques charbons de bois, du charbon minéral et des cailloutis. Cette couche correspondrait à l'ancienne surface du sol naturel (figure 25 ; couche 4). Un sondage archéologique manuel a pu être fouillé au coin sud-est de la tranchée. Un seul fragment de verre à vitre y a été mis au jour. Celui-ci n'a pas été conservé. L'excavation menée plus profondément a ensuite révélé une couche de sable limoneux fin brun blond à brun jaune, homogène et ferme, correspondant au sol naturel archéologiquement stérile. Plus bas, le roc calcareux fracturé a été rapidement atteint. Il a pu être observé à maintes reprises, mais sa profondeur n'a pas été consignée.

Photo 19. Au coin sud-est (flèche bleue), des sols d'intérêt sont mis au jour, vue vers l'est (MTL23-20-03-NUM1-007)

L'examen de l'ensemble de la tranchée MTL23-20-02-1A a généralement révélé des sols perturbés. D'ailleurs, à l'exception du flanc sud du puits d'accès, un segment de massif sortait à chacune des faces du PA9374, soit à l'est, à l'ouest et au nord. Au coin nord-ouest de la tranchée, le nettoyage des parois et des surfaces a permis d'identifier un vestige de béton ancien (vestige MTL23-20-02-1A1). Situé à 0,25 m de la surface du trottoir, l'ouvrage, qui était large de 0,50 m dans l'axe nord-sud, était visible sur 1 m dans l'axe est-ouest (photo 20). Se poursuivant vers l'ouest, sa limite se perdait dans la paroi sous le trottoir. Son examen a révélé quelques rares pierres calcaires disposées pêle-mêle dans une chappe de ciment, laquelle était constituée en apparence d'une espèce de chaux hydraulique beige blanchâtre devenant plus jaune près de la surface. En tout, le vestige mesurait 0,70 m de hauteur; ses parements externes étaient relativement droits sans qu'aucune trace de coffrage ne soit formellement observée à l'extérieur. Considérant la position du vestige en ligne droite avec le centre de l'immeuble au nord, il est envisageable qu'à l'époque, l'ouvrage constituait la base sur laquelle reposait un escalier (photo 21).

Photo 20. En partie ouest de la sous-opération MTL23-20-02-1A, le vestige de béton ancien 1A1 a été dégagé, vue vers le nord-ouest (MTL23-20-02-NUM1-011)

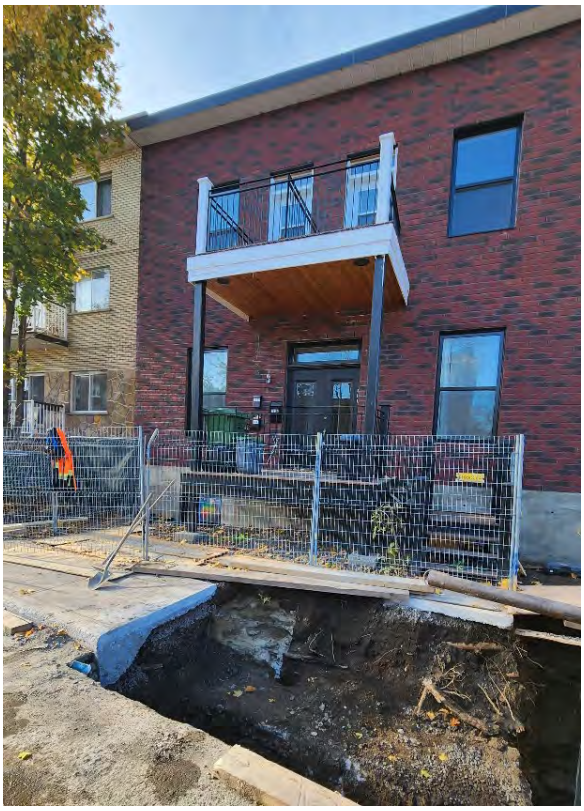

Photo 21. Le vestige se positionne clairement au centre de l'édifice, devant la porte d'entrée, vue vers le nord-ouest (MTL23-20-02-NUM1-019)

À l'angle sud-est du boulevard Rosemont et de la 17e Avenue, un second puits d'accès devait être démoli et reconstruit. Afin de réaliser ces travaux, une tranchée excavée mécaniquement (sous-opération MTL23-20-02-1B) mesurant 5,50 m dans l'axe est-ouest et 3,90 m dans l'axe nord-sud, a été excavée (voir photo 18). De façon similaire aux travaux ayant été conduits à l'angle de la 16e Avenue, la tranchée recoupait partiellement la pelouse du résident du 3730, boulevard Rosemont, la chaussée asphaltée et l'ensemble du trottoir (voir plan 9). À cette intersection, l'asphalte se trouvait à une élévation de 60,75 m (NMM).

Un sondage manuel MTL23-20-02-2B a pu être réalisé au nord-ouest du puits d'accès, le long de la paroi nord de la tranchée des travaux et sous la chaussée du boulevard Rosemont. Cependant, ce sondage exploratoire n'a débuté qu'à 0,83 m de la surface, une fois que l'asphalte, la dalle de béton et un remblai hétérogène principalement argileux ont été retirés mécaniquement (figure 25; couches 1, 2 et 3). L'horizon organique du sol naturel a pu être observé et expertisé (photo 22). Une couche de limon argileux brun gris, caillouteux, homogène et ferme, contenant plusieurs fragments de verre dans sa portion inférieure, correspondait à la surface de l'horizon naturel ancien, mais remaniée (figure 25; couche 4). La couche sous-jacente était constituée de sable limoneux brun, organique et légèrement caillouteux, homogène et ferme. Cette couche semblait moins perturbée et plus intègre (figure 25; couche 5). Le sondage a permis d'atteindre ultimement une couche de sable fin brun roux, caillouteux, homogène et ferme, correspondant au sol naturel archéologiquement stérile.

La tranchée réalisée sous le trottoir sud du boulevard Rosemont a aussi fait l'objet d'une supervision archéologique (MTL23-20-02-1C). Des puits de sondages manuels y ont été réalisés, et une maçonnerie de pierre a été mise au jour devant le 3660, boulevard Rosemont. Le code Borden BjFj-233 a donc été attribué par le ministère de la Culture et des Communications pour créer un nouveau site. Un enregistrement distinct a ainsi été utilisé (la sous-opération 1A du site BjFj-233) pour ce site archéologique, lequel épouse les limites du lot cadastral ancien (voir plans 9 et 11).

Photo 22. Paroi nord du sondage MTL23-20-02-2B, vue vers le nord (MTL23-20-02-029)

Le trottoir ayant été préalablement retiré, l'excavation afin de construire le nouveau segment de massif contenant six conduits s'est effectuée d'ouest en est. À l'extrémité ouest, le nouveau segment longeait au nord un massif existant sortant du puits d'accès PA9375 situé à l'angle sud-est de la 16e Avenue et du boulevard Rosemont. En partie ouest, les travaux d'excavation n'ont pas permis d'identifier de sol significatif. Sous la chaussée de la rue et son infrastructure de béton, un remblai pierreux et hétérogène était présent sur une vingtaine de centimètres. Celui-ci recouvrait une matrice d'argile limoneuse brun gris comblant les interstices d'un roc fracturé et correspondant au sol naturel en place. Aucune trace d'occupation n'a été observée sur une longueur d'excavation d'un peu plus de 15 m vers l'est (photo 23).

Photo 23. À l'extrême ouest de la tranchée BjFj-233-1A, le socle rocheux est très près de la surface, vue vers le nord-ouest (BjFj-233-24-NUM1-004)

À près de 20 m de la limite ouest de la tranchée BjFj-233-1A, tout juste au sud du massif existant, le coin nord-ouest d'une fondation de pierre a été identifié. Ce vestige a été préservé dans le cadre des travaux actuels, en déviant le massif légèrement vers le nord, préservant ainsi deux courts segments de maçonnerie à cet endroit (vestiges 1A1 et 1A2). À partir de son extrémité ouest, le court segment de maçonnerie est-ouest (1A1) mesurait 1,22 m (photo 24). Il était fait de cinq ou six assises de pierres calcaires anguleuses, ébauchées à brutes, jointoyées avec du mortier beige jaune constitué de sable et de chaux. Parce qu'il se situe très près de la surface actuelle, le roc a été vraisemblablement creusé sur plus de 0,50 m afin d'implanter la fondation. L'ouvrage, mesurant au plus 0,70 m de largeur, possédait deux parements avec blocage à l'intérieur.

Photo 24. Devant le 3660, boulevard Rosemont, le coin nord-ouest d'une ancienne fondation a été trouvé, vue vers le sud-est (BjFj-233-24-NUM1-020). La flèche bleue indique le court segment de maçonnerie 1A1.

Vers l'est, la tranchée de la conduite d'alimentation en eau de l'immeuble à logement situé au sud tronquait le vestige. Un second segment de l'ouvrage était visible, mais dans un mauvais état de conservation. Aucun retour du mur vers le sud n'a été observé vers l'est. Le segment de mur orienté dans un axe est-ouest mesurait 6,15 m de longueur. À son extrémité ouest, un retour vers le sud a toutefois été relevé (1A2). Ce dernier vestige, dont le sommet se situait à 0,55 m de la surface de la pelouse, mesurait 0,60 m de largeur et se perdait rapidement dans la paroi sud de l'excavation (photo 25).

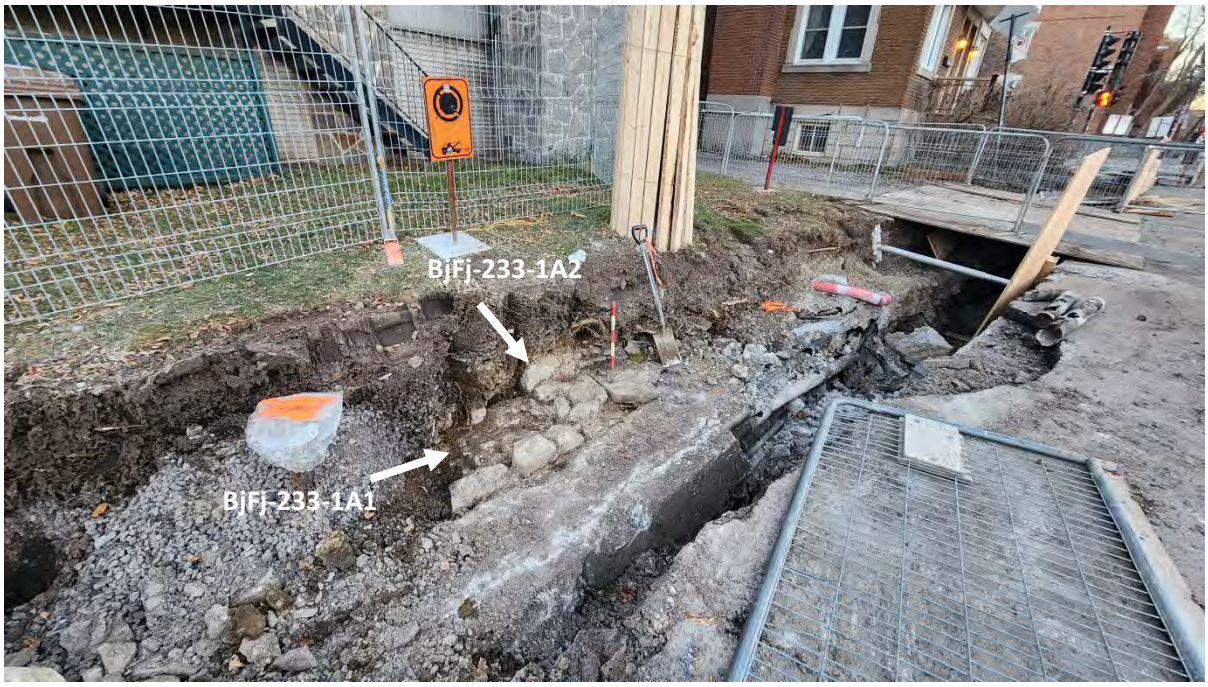

Photo 25. Le massif actuel de la CSEM contourne le vestige archéologique, vue vers le sud-ouest (BjFj-233-24-NUM1-018)

Malgré l'aménagement d'un nouveau tronçon de massif, le coin nord-ouest de la fondation a été préservé. Malheureusement, le segment est de BjFj-233-1A1 a dû être démoli afin de laisser place aux nouveaux conduits électriques. La démolition de ce segment déjà désolidarisé a permis d'enregistrer une séquence stratigraphique claire à l'intérieur du bâtiment (figure 26). L'entrée bétonnée du trottoir du 3660, boulevard Rosemont et son assise de pierre concassée reposaient au sommet de la séquence. Le niveau sous-jacent était constitué d'un épais remblai de rehaussement pierreux, composé majoritairement de limon sableux brun foncé (figure 26; couche 4). Ce remblai surmontait une couche de sable limoneux brun roux, laquelle contenait du mortier et de nombreuses pierres anguleuses. Cette dernière était déposée sur une couche d'occupation d'environ 0,20 m, constituée par une matrice limono-argileuse brun foncé homogène et ferme. À l'instar de la couche précédente, on y trouvait du mortier et des nodules de chaux (figure 26; couches 5 et 6). Plus bas, à un peu plus de 1,40 m de la surface, on retrouvait le socle rocheux caractéristique de Rosemont.

Vers l'est, la suite des excavations mécanique s'est effectuée sous supervision archéologique. Il a été possible de constater que le niveau du sommet du roc descendait graduellement, laissant éventuellement apparaître l'ancien horizon naturel de surface. Un premier sondage manuel a pu être fouillé dans l'axe du coin nord-ouest de l'église presbytérienne Saint-Luc, une fois le trottoir et l'infrastructure sous-jacente retirés (voir plan 9 ; BjFj-233-2A). Un remblai très caillouteux d'au moins 0,15 m était présent, recouvrant une couche de sable limono-argileux brun foncé, très caillouteuse, homogène et ferme. Cette dernière correspond

à l'ancien horizon de surface du sol naturel. Cette couche, contenant quelques charbons de bois épars et pâlissant graduellement en profondeur, n'était présente que sur 0,13 m d'épaisseur avant d'atteindre le roc fracturé. Elle aurait donc été dérasée.

Un peu plus de 15 m vers l'est, un second sondage manuel a pu être fait (BjFj-233-2B). Cette fois-ci, le puits de sondage se trouvait aux environs de l'escalier menant à l'église. À cet endroit, la séquence stratigraphique de la paroi nord (figure 26) montre que sous l'asphalte, l'assise de béton et la pierre concassée, un remblai de rehaussement constitué d'un mélange limono-sableux brun foncé était présent sur près de 0,40 m d'épaisseur (figure 26; couche 4). Ces sols recouvraient d'abord une couche de sable limoneux brun grisâtre foncé dans laquelle quelques charbons de bois et charbons minérals ont été observés (figure 26; couche 7). Quelques objets ont été trouvés lors de la fouille de ce dépôt. Deux fragments de verre provenant d'une bouteille d'alcool et d'une vitre ont été découverts. Cette couche homogène et légèrement chamarrée, correspondant à l'ancienne surface remaniée du sol naturel, recouvrait vraisemblablement un horizon naturel non perturbé, se composant de sable limono-argileux brun, caillouteux, homogène et ferme, dans lequel quelques rares charbons de bois ont été retirés (figure 26; couche 8). Cette dernière couche, dans laquelle un fragment de terre cuite fine blanche et un os ont été trouvés, a été fouillée jusqu'au roc (photo 26). Suivant l'analyse faite au laboratoire, les artefacts ont été élagués (annexe 5).

Photo 26. À l'extrémité est de la tranchée BjFj-233-1B, le sondage archéologique 2B a permis d'expertiser l'ancienne surface du sol naturel, vue vers le nord-ouest (BjFj-233-24-NUM1-057)

BOULEVARD ROSEMONT

MTL23-20-02

SOUS-OPÉRATIONS 1A/2A ET 1B/2B

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

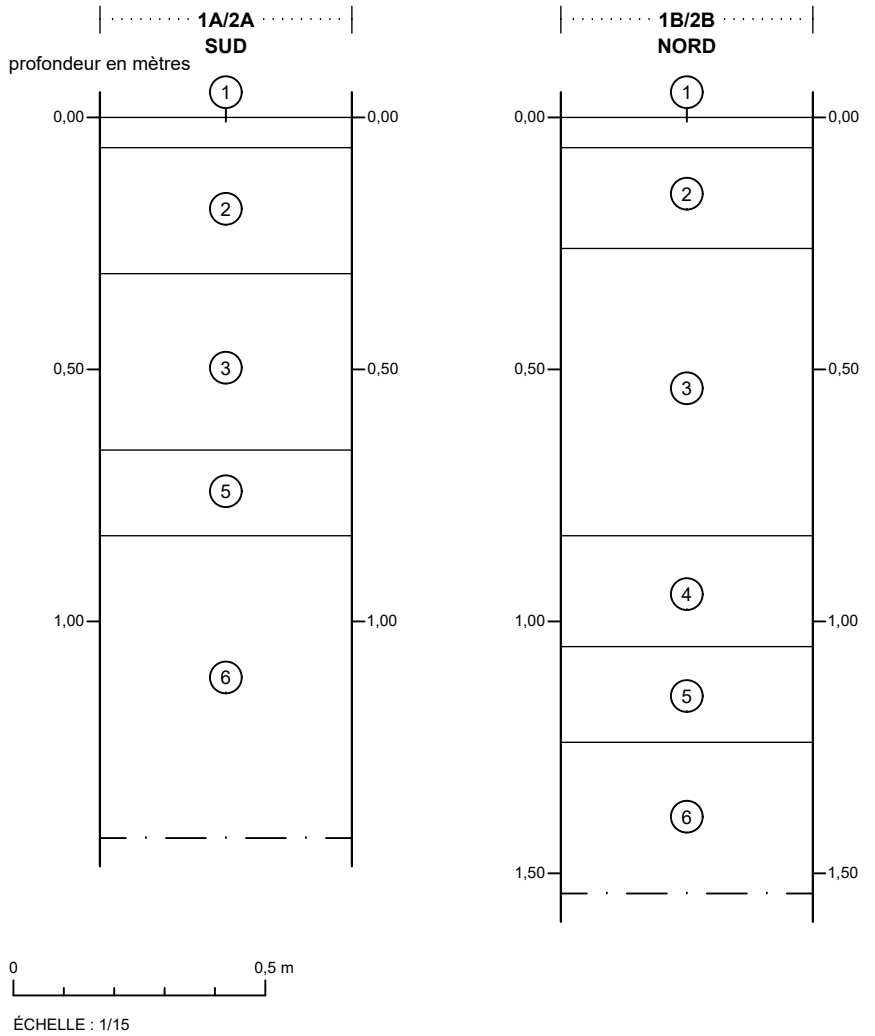

1. Asphalte
2. Dalle de béton
3. Mélange argileux de différentes granulométries beige, gris et brun, caillouteux et pierreux, hétérogène et ferme
4. Limon argileux brun grisâtre, homogène et ferme, contenant du cailloutis et des cailloux; surface remaniée de l'horizon naturel
5. Sable limoneux brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant des cailloux, du cailloutis, du charbon minéral et du charbons de bois; horizon naturel de surface
6. Sable fin brun blond à brun roux, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 25

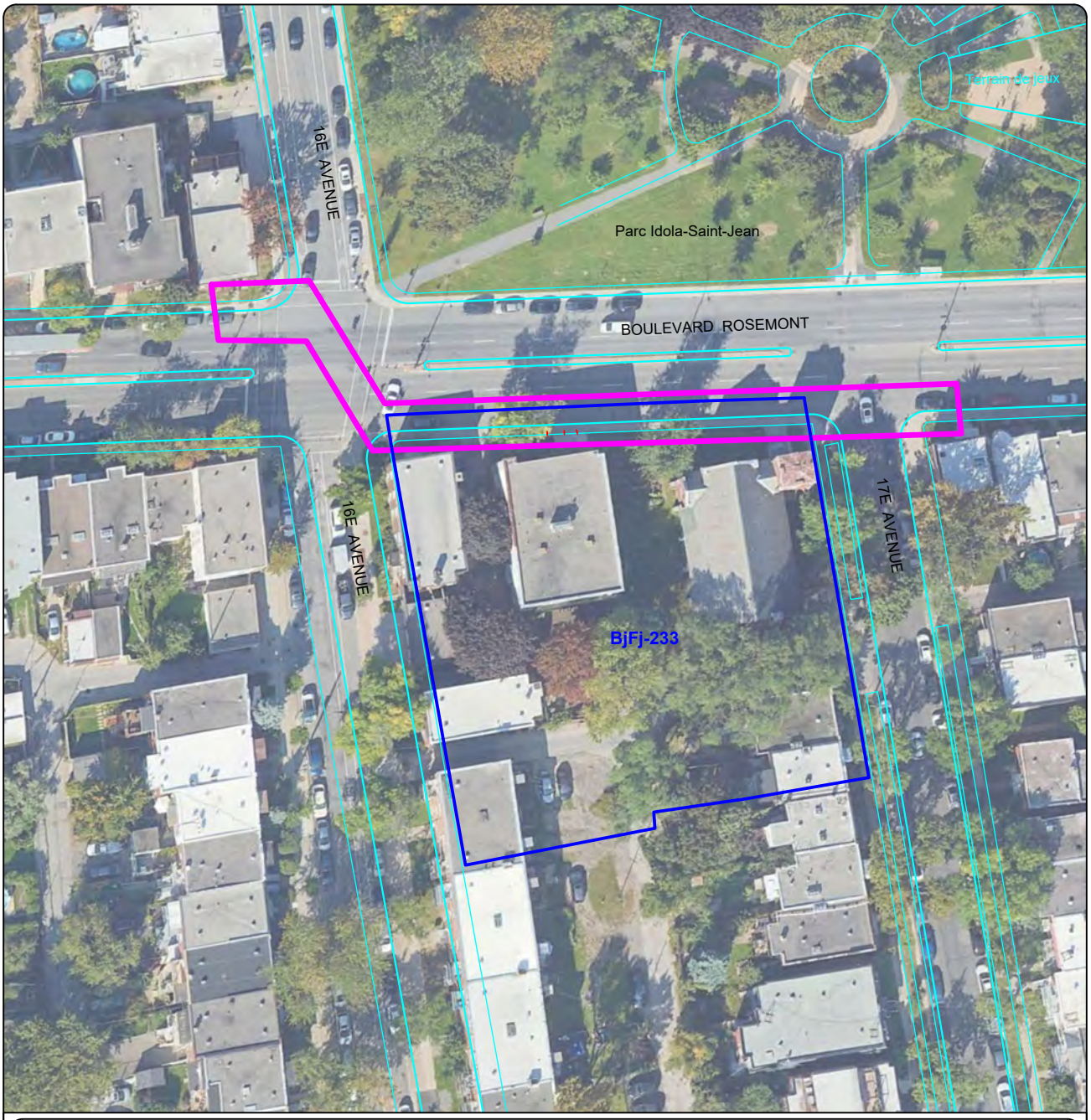

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DU SITE BjFj-233 SUR UNE SPATIOCARTE, BOULEVARD ROSEMONT

PLAN 11

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-233 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0934 et 1034
© 2023 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

CSE2302

ethnoscop

BOULEVARD ROSEMONT

BjFj-233

SOUS-OPÉRATIONS 1A AU SUD DE 1A1 ET 1A/2B

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

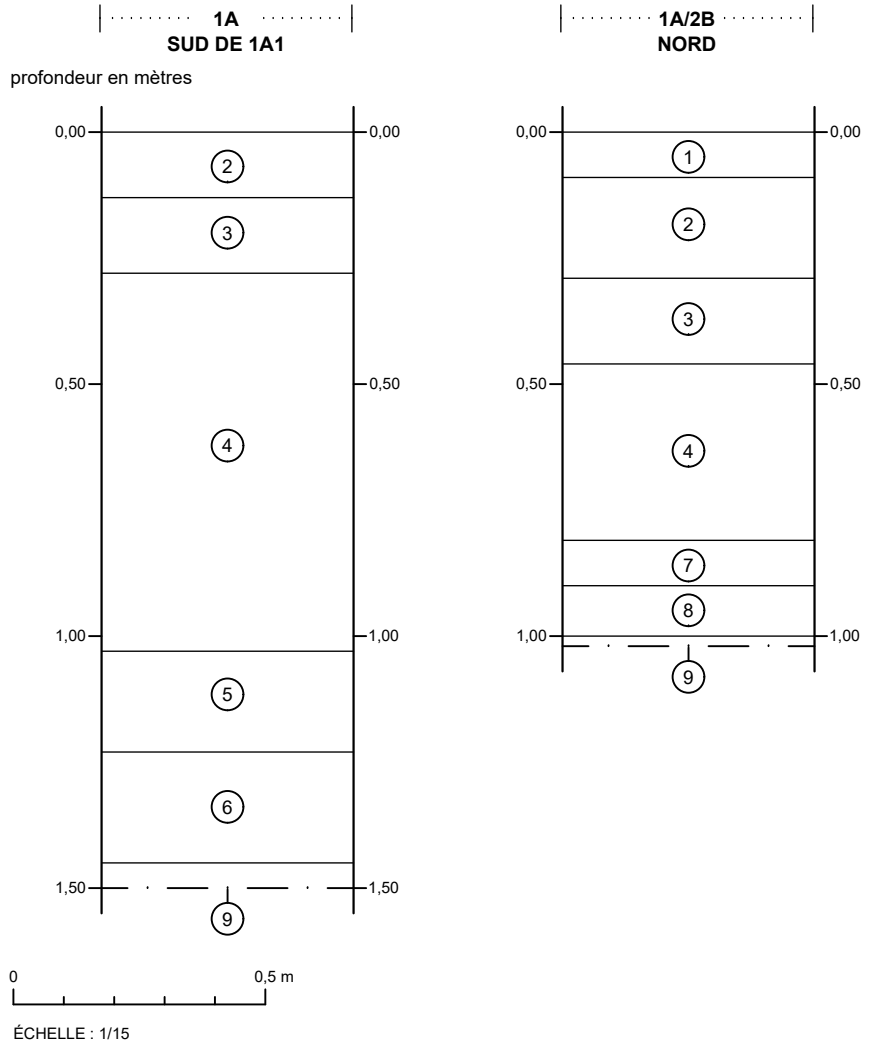

1. Asphalte
2. Dalle de béton
3. Pierre concassée
4. Limon sableux brun foncé, pierreux, homogène et ferme; remblai de rehaussement
5. Sable limoneux brun roux, homogène et ferme, contenant du mortier et des pierres anguleuses; remblai de comblement (démolition?)
6. Limon argileux brun foncé, homogène et ferme, contenant du mortier et des nodules de chaux; couche d'occupation?
7. Sable limoneux brun grisâtre foncé pâlissant graduellement en profondeur, homogène et ferme, contenant du cailloutis, du charbon de bois et du charbon minéral; horizon de surface remanié du sol naturel
8. Sable limono-argileux brun, caillouteux et pierreux, homogène et ferme, contenant quelques rares charbons de bois; horizon de surface du sol naturel
9. Roc friable

— · — Limite de fouille

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 26

2.3.4 Discussion

Les vestiges découverts en bordure de la Petite côte de la Visitation correspondraient vraisemblablement aux murs nord et ouest des fondations d'une dépendance illustrée sur le plan de Sitwell datant de 1866-1872. Ils pourraient également être associés au bâtiment de bois qui constituait l'habitation principale du lot cadastral (plan 12). Sur le plan ancien, la résidence semble mesurer 6 m dans l'axe est-ouest et 7 m perpendiculairement. La dépendance et la résidence sont séparées par un petit chemin nord-sud, donnant accès non seulement au complexe agrodomestique, mais aussi à l'ensemble de la terre agricole.

Un peu plus de 75 ans plus tard, alors que Rosemont autrefois agricole devient dorénavant un secteur résidentiel, un petit bâtiment est encore présent à cet endroit, en bordure du boulevard Rosemont qui a été élargi (plan 13). À l'est, l'église presbytérienne Saint-Luc est érigée, tout comme le triplex de brique localisé à l'angle sud-est de la 16e Avenue et du boulevard Rosemont. Selon la photographie aérienne ancienne, la petite résidence située aux environs des vestiges mis au jour comporte vraisemblablement une cheminée dans son mur ouest. La façade de ce bâtiment sur le boulevard est orientée dans l'axe est-ouest, contrairement à celle figurant sur le plan de la seconde moitié du XIXe siècle (plan 12). Sur la photo ancienne de 1947, on observe au moins deux bâtiments secondaires au sud, de même qu'une longue portion du terrain toujours vacante (plan 13).

Enfin, dépendamment de l'emplacement dans le secteur, il est possible de retrouver l'ancien horizon de surface du sol naturel sous le remblai et les actuels aménagements de surface. À l'intérieur de l'aire visée par les travaux, il est notamment possible de l'observer à l'angle nord-ouest de la 16e avenue et du boulevard Rosemont, de même que sous le trottoir de celui-ci sur quelques dizaines de mètres à l'ouest de la 17e avenue. Dans l'éventualité où d'autres travaux d'excavation puissent être projetés dans ces espaces, ceux-ci devraient faire l'objet d'une intervention archéologique. Cette recommandation s'applique notamment aux limites du site archéologique BjFj-233 où davantage de connaissances sont susceptibles d'être consignées.

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

BOULEVARD ROSEMONT, SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1866-1872 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 12

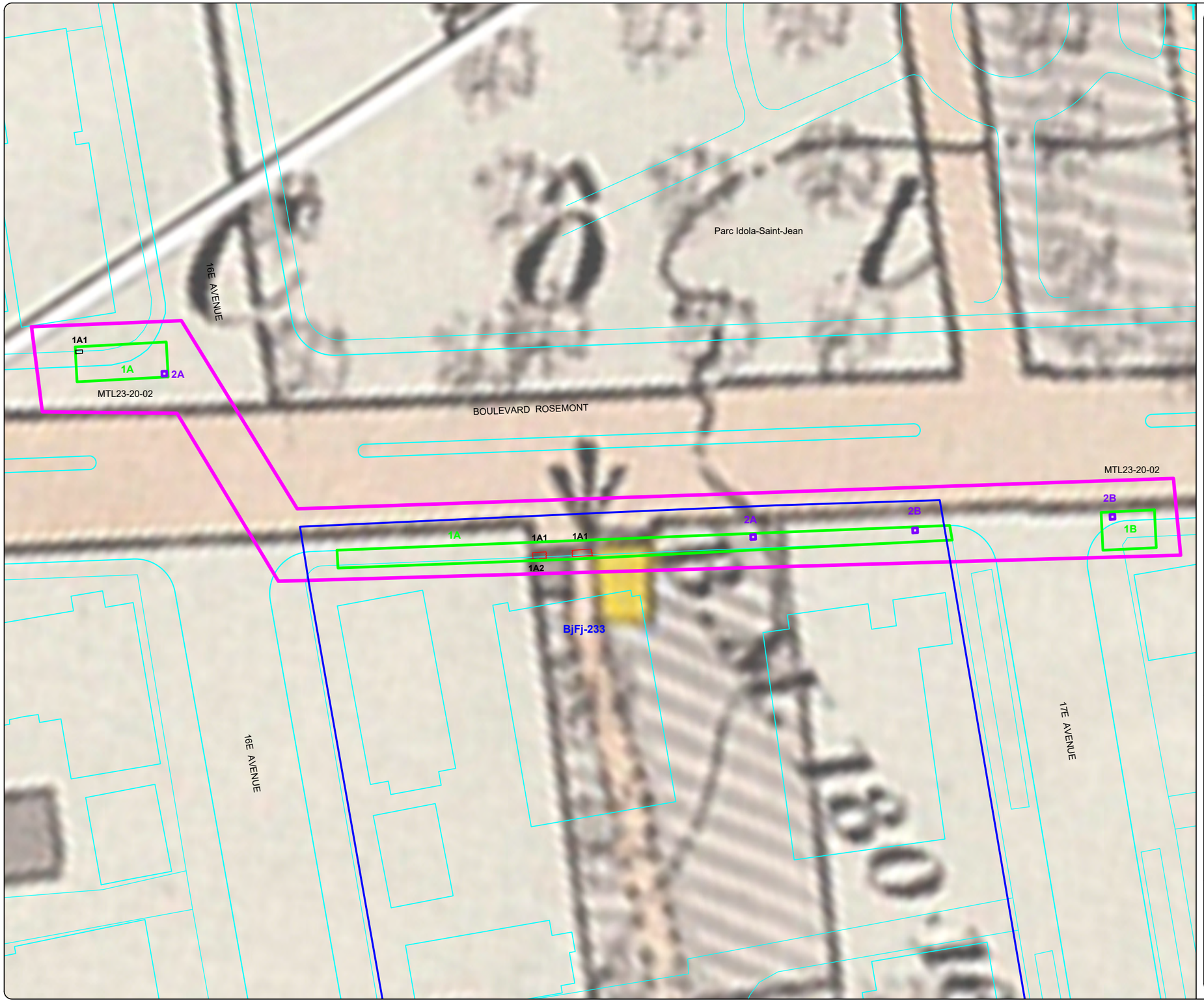

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFj-233 CODE BORDEN
- MTL23-20-02 CODE TEMPORAIRE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0934 et 1034
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

BOULEVARD ROSEMONT, SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 13

Parc Idola-Saint-Jean

16E AVENUE

BOULEVARD ROSEMONT

17E AVENUE

MTL23-20-02

BjFj-233

1A1

1A

2A

1A2

2B

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFj-233 CODE BORDEN
- MTL23-20-02 CODE TEMPORAIRE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n^{os} 31H12-010-0934 et 1034
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.4 Travaux sur la rue Rose-de-Lima, au sud de l'intersection de la rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (étude 20230668-20230669)

2.4.1 Inventaire et supervision archéologiques

Sur la rue Rose-de-Lima, l'ancien puits d'accès PA10113 situé sous le trottoir devait être démoli et reconstruit. Un nouveau massif parallèle à l'existant devait également être construit au sud de ce puits d'accès. La démolition et reconstruction du puits d'accès PA10088 situé à l'angle nord-ouest de la rue Rose-de-Lima et de la rue Saint-Jacques initialement comprises dans le projet n'ont pas été réalisées au cours du mandat (annexe 1). Les travaux, qui ont été effectués par CMS Construction ont débuté à l'hiver 2024, immédiatement au retour des vacances des fêtes 2023-2024. Les interventions archéologiques liées au projet ont débuté le 11 janvier et se sont échelonnées jusqu'au 15 janvier, s'effectuant sur un total de trois jours. Seul le chargé de projet Mathieu Sévigny est intervenu sur place.

Un seul sondage manuel a été réalisé au cours de cette intervention (plan 14). Les sous-opérations MTL24-23-01-1A et 1B ont été utilisées pour enregistrer les éléments pertinents respectivement dans la tranchée du massif et dans celle du puits d'accès à remplacer. La première était longue d'un peu moins de 40 m et large d'au moins 2,5 m en incluant la surface du trottoir. La seconde tranchée (sous-opération 1B) était large de 3,60 m et longue de 5,90 m. Les résultats de la supervision et de l'inventaire archéologiques réalisés dans le cadre de ces travaux ont permis de confirmer la présence de sols décapés, sans vestige ou indice témoignant d'occupations anciennes. Le permis de recherche archéologique **23-ETHN-35** a été obtenu afin de conduire ces interventions archéologiques.

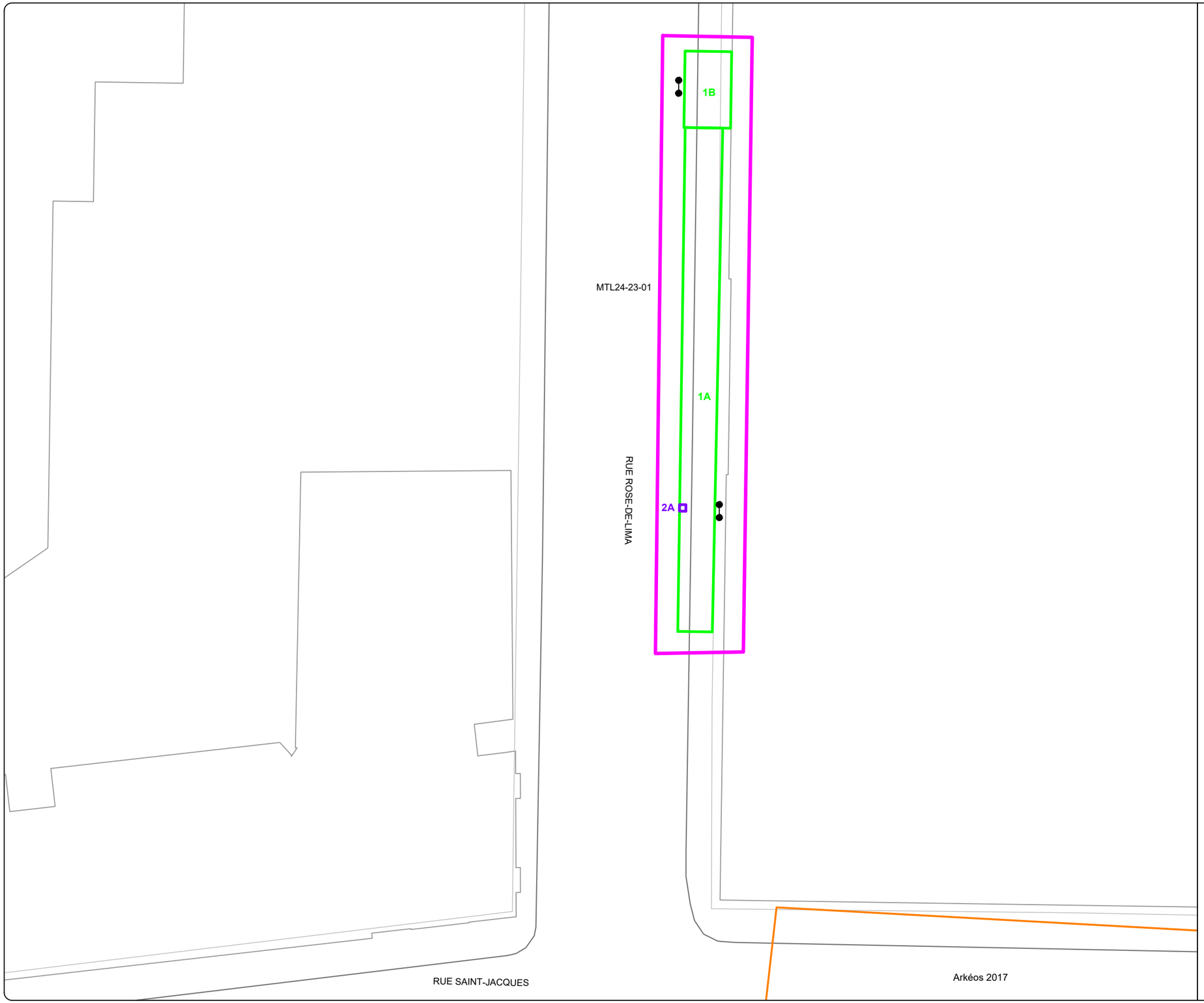

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE ROSE-DE-LIMA, SOUS-OPÉRATIONS MTL24-23-01-1A ET 1B

PLAN 14

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- MTL24-23-01 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3734 et 3834
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.4.2 État des connaissances archéologiques

D'emblée, il faut préciser que le projet de la CSEM se déroulant sur la rue Rose-de-Lima se situe à moins de 1,5 km à vol d'oiseau du projet réalisé à l'angle de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond (voir point 3.2). En conséquence, les contextes naturels et culturels sont ici très similaires.

Cadre environnemental ancien et actuel dans la partie sud de l'île de Montréal

La rue Rose-de-Lima, où se sont déroulés les récents travaux de la CSEM, se situe à une altitude d'un peu moins de 18,00 m (NMM). En suivant la séquence des événements postglaciaire qui fait consensus dans le sud du Québec; et tout en s'appuyant essentiellement sur des données d'exondation des surfaces (Dionne 2002; Lamarche 2005; 2011; Richard 2017 et tableau 7 à la page 107), il apparaît que le secteur devient théoriquement habitable vers 5000-4500 ans AA. C'est du moins ce que suggèrent les principales courbes de modélisation de l'exondation des surfaces riveraines du proto-fleuve Saint-Laurent (voir figure 1). À cette époque, les eaux du fleuve subissent une remontée qui s'est amorcée autour de 6000 ans AA. L'aire d'intervention émerge définitivement sur le front d'un plan d'eau ouvert vers le nord-est et entourant l'île de Montréal. Une baie peu profonde occupe alors un vallon axé sur les rues Workman et Delisle (Arkéos 2015 : 23).

Antérieurement à cela, les eaux proto-laurentiennes se sont abaissées momentanément jusqu'à atteindre la courbe de niveau de 15 m vers 7500-6500 ans. La dernière haute transgression des eaux est toutefois susceptible d'avoir oblitéré toutes traces d'un éventuel passage ou d'une occupation anthropique plus ancienne.

Durant la période paléohistorique et une longue partie de la période historique, ce secteur est à proximité de ruisseaux. En effet, cet espace se situe à mi-chemin entre le ruisseau Glen et le ruisseau Prudhomme, lesquels dévalent le coteau Saint-Pierre respectivement à l'ouest et à l'est de l'aire d'intervention. À environ 900 m au sud, vis-à-vis de l'aire d'intervention, la rivière Saint-Pierre, qui provenait du secteur de Montréal-Ouest et initialement du flanc ouest de la montagne, bifurquait vers le fleuve Saint-Laurent pour s'y jeter devant l'île des Sœurs (figure 27). Ainsi, ce secteur en périphérie de l'aire des travaux de la CSEM sur la rue Rose-de-Lima ne constituait pas un espace particulièrement important dans les schèmes d'établissement et de subsistance des populations autochtones de la période paléohistorique et historique.

S'appuyant partiellement sur ces données et principalement sur la position de cette espace au pied du coteau Saint-Pierre, dans une baie émergeant du lac Lampsilis en transition vers le Proto-Saint-Laurent, un potentiel archéologique autochtone préhistorique a tout de même été déterminé pour les abords de la rue Rose-de-Lima. Ce potentiel est mentionné dans l'étude de potentiel archéologique qui a été réalisée par la firme Arkéos antérieurement aux travaux d'une ligne électrique à 120 kV enfouie entre les postes Atwater et Maisonneuve. Dans cet ouvrage, la firme définit un secteur d'intérêt préhistorique (SIP-03) correspondant

au versant nord du vallon au pied du coteau Saint-Pierre, se trouvant à la sortie du poste Maisonneuve (3467, rue Saint-Antoine Ouest), à cheval sur le tracé de la ligne dans l'axe de la rue Brewster et occupant également la rue Saint-Jacques au sud. Il s'agirait là d'une surface faiblement inclinée, presque gisante, caractérisée par la présence de sable et de gravier d'origine fluvio-glaciaire (2015 : 32).

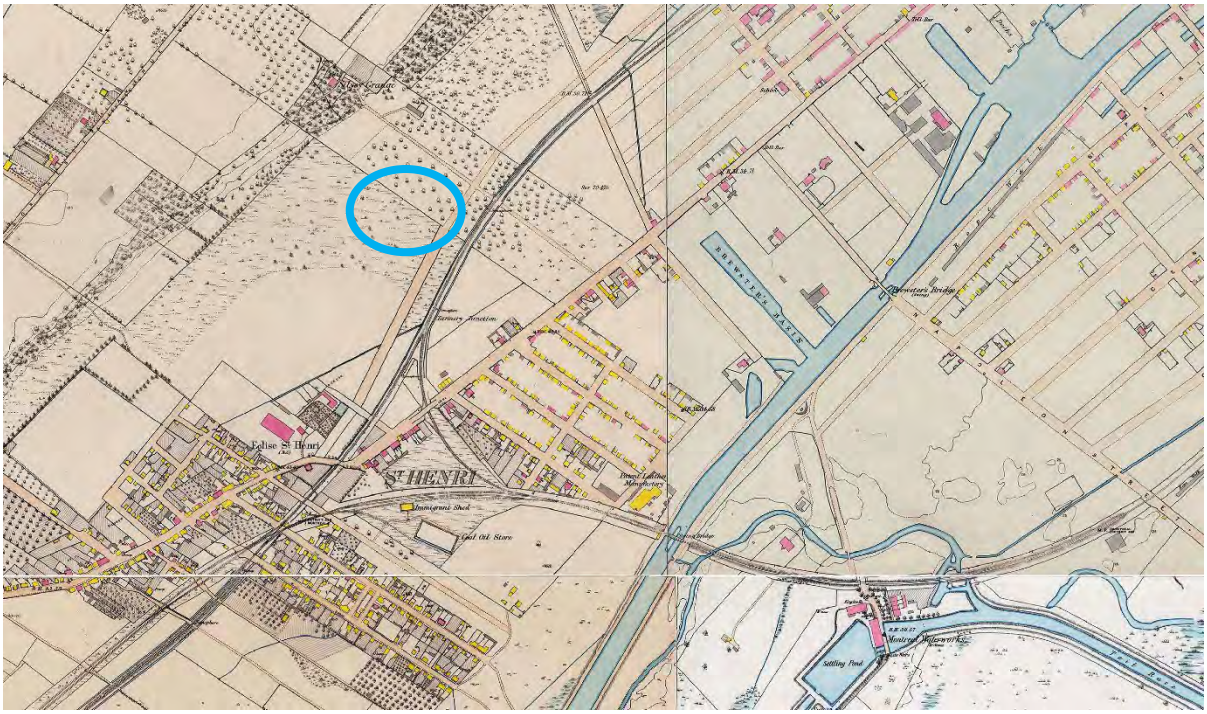

Figure 27. Extrait d'un plan de Sitwell de 1869 (BAnQ 0000321499). La zone encerclée en bleu correspond à l'aire d'intervention en lien avec les travaux de la CSEM sur la rue Rose-de-Lima. Au sud-ouest, on note le village de Saint-Henri alors qu'au sud circule la rivière Saint-Pierre dont le cours a été en partie modifié par l'aménagement de l'aqueduc de Montréal.

L'occupation autochtone régionale

À l'image de l'occupation autochtone ancienne de la plupart des autres projets de la CSEM figurant dans le présent rapport, l'aire d'intervention sur la rue Rose-de-Lima ne semble pas constituer, *a priori*, un pôle d'occupation autochtone paléohistorique ou historique. Pour ce projet en particulier, en fonction de l'altitude des surfaces et des différents événements postglaciaires, l'aire d'intervention ne peut théoriquement pas avoir été fréquentée par des populations autochtones antérieurement à la période de l'Archaïque récent (5500 à 3000 ans AA), soit la tradition de l'Archaïque laurentien (5500 à 4500 ans AA). Néanmoins, aucun site archéologique autochtone tant préhistorique qu'historique n'est connu à proximité.

Les plus vieilles manifestations trouvées à ce jour sur le territoire montréalais datent de la période de l'Archaïque récent (Arkéos 2015 : 24). Dans le Vieux-Montréal, à un peu plus de

3 km vers l'est, la découverte récente d'un foyer a permis une datation radiométrique calibrée dans une fourchette entre 4160 et 4414 ans AA, plaçant cette occupation à la toute fin de l'Archaïque laurentien et au début de l'Archaïque post-laurentien (l'Archaïque terminal) (4500-3000 ans AA) (Ethnoscop 2020a : 126). Dans ce même secteur, quelques rares autres composantes trouvées ces dernières décennies témoignent d'occupations contemporaines (Arkéos 2015 : 24; Ethnoscop 2020a : 126). Vers le sud-ouest, au site de la maison Nivard De-Saint-Dizier, la fréquentation des rivages du fleuve par les populations autochtones anciennes est attestée minimalement durant la période de l'Archaïque terminal (Bélanger, Bracewell, Chmura, Gates St-Pierre, Pendea et Raguin 2018 : 3; Bracewell, Dupuis, Martin-Moya, Gutierrez, Raguin et Ribot 2023; SACL 2010 : 115).

L'occupation historique

Durant la période historique, l'espace dans lequel la rue Rose-de-Lima évolue demeure longtemps agricole ou même vacant, et cela, dès les premières concessions qui surviennent au XVII[e] siècle. La plus ancienne agglomération du secteur est sans nul doute celle de Saint-Henri, dont le cœur s'étend au sommet, mais aussi à la base du coteau Saint-Pierre à l'ouest. À cet endroit, profitant de la présence du ruisseau Glen favorisant l'établissement de tanneries, un premier noyau villageois se forme le long du chemin qui mène à Lachine. Durant le dernier quart du XVIII[e] siècle, le hameau comprend déjà plus d'une dizaine d'habitations. À la même époque, la tannerie de la famille Rolland voit le jour, un site longtemps marqué par cette activité et qui, par la suite, sera désigné sous le nom de village des tanneries puis de Saint-Henri-des-Tanneries (figure 28) (Arkéos 2015 : 40).

Figure 28. Extrait d'un plan de Jobin de 1834 (BAnQ G/3452/M65/1834/J63 CAR). La zone encerclée en bleu indique où se trouve l'aire d'intervention sur la rue Rose-de-Lima.

Dans les environs de l'aire d'intervention, la même étude mentionne que la partie située à la base du coteau Saint-Pierre est constituée de terres basses apparemment mal drainées, voire marécageuses par endroits. Il s'agit d'un secteur demeurant largement libre de bâtiment ou, pour les secteurs mieux drainés, voué pour la plupart à l'agriculture (Arkéos 2015 : 40; Arkéos et Archéocène 2005 : 7).

Durant la première moitié du XIXe siècle, l'aire d'intervention se situe vraisemblablement à l'intérieur du vaste domaine champêtre du marchand de fourrure William Hallowell. Celui-ci aurait débuté l'érection d'une maison à flanc de talus au nord vers 1805. Au sud se trouve la ferme d'un autre riche marchand contemporain, John Gregory. Tous les deux ont fait fortune grâce à leur association avec Simon McTavish dans les activités de la North West Company (Arkéos 2015 : 44). Le domaine de Hallowell est acheté en 1824 par le George Selby, un médecin, chirurgien et fonctionnaire. Ce complexe agrodomestique de prestige sera partiellement loti à compter du début des années 1870. Entre-temps, l'établissement prendra le nom de « Selby Grange » jusqu'à sa démolition en 1972 pour laisser place à l'autoroute Ville-Marie. Réalisé en 1869-1871 à partir de relevés faits en 1865, le plan de Sitwell donne un bon aperçu de ce domaine champêtre (Silvey Grange) déjà morcelé et qui a été scindé par un des grands projets d'infrastructures marquant le village de Saint-Henri (voir figure 27). En effet, parmi les grands projets d'infrastructure changeant drastiquement l'organisation de ce secteur de Montréal, on peut nommer notamment la construction initiale du canal de Lachine et l'apport d'importantes améliorations (1825-1846), l'aménagement du canal de l'Aqueduc (1853-1856) et la construction de la voie ferrée du Grand Tronc menant au pont Victoria (1847-1860) (*ibid.* : 45).

Le secteur est finalement loti à partir du troisième quart du XIXe siècle (figure 29). À l'époque, la rue visée par les travaux de la CSEM porte le nom de Hallowell. Déménageant de locaux exigus situés au 68, rue Prince, la compagnie de machine à coudre C. W. Williams Manufacturing Co. vient s'établir sur la rue St. Bonaventure, occupant donc presque la totalité du quadrilatère tout juste à l'ouest de l'aire d'intervention (figure 30)[8]. En 1890, la situation est la même; le secteur a connu relativement peu d'essor. À l'ouest, la compagnie de machine à coudre a changé de nom : il s'agit désormais de la Williams Mfg Co. (figure 31).

Le bâti se concrétise essentiellement au tournant du XXe siècle, principalement du côté est de la rue Rose-de-Lima. En effet, vis-à-vis l'aire d'intervention, on voit apparaître l'imposante Robert Mitchell Company adossée à l'est (figure 32). Immigrant écossait, Robert Mitchell établie une fonderie produisant des produits métallurgiques en 1851 à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Pierre. En 1886, ses activités sont déménagées vers l'ouest dans Sainte-Cunégonde (Petite-Bourgogne). Dix ans plus tard, Robert Mitchell décède et la compagnie est reprise par son fils : R.R. Mitchell. Le bâtiment est ensuite détruit par un

[8] Williams Manufacturing Company – Montreal, Quebec, Canada https://www.singersewinginfo.co.uk/antiques/williams, consulté le 20 décembre 2024.

terrible incendie en 1903. En 1905, après avoir occupé temporairement des locaux sur la rue Nazareth, Mitchell fait construire une nouvelle usine dans Saint-Henri, occupant l'entièreté du quadrilatère bordé par les rues Rose-de-Lima, Bélair, Saint-Jacques et Saint-Antoine. La compagnie qui est toujours en fonction aujourd'hui déménagera de nouveau ses activités à Ville Saint-Laurent dès 1929 où elle saura profiter notamment d'une croissance de production associée à la première, mais surtout à la Seconde Guerre mondiale[9].

L'examen de l'organisation du parcellaire ancien de ce secteur, comme des entrées à l'index des immeubles du SITE, montre que les emprises des rues Rose-de-Lima et Saint-Jacques n'ont subi aucune modification par rapport à leur tracé d'origine et donc, qu'elles sont peu susceptibles de receler des vestiges archéologiques d'intérêt associés à l'occupation historique ancienne du secteur (Arkéos 2015 : 98).

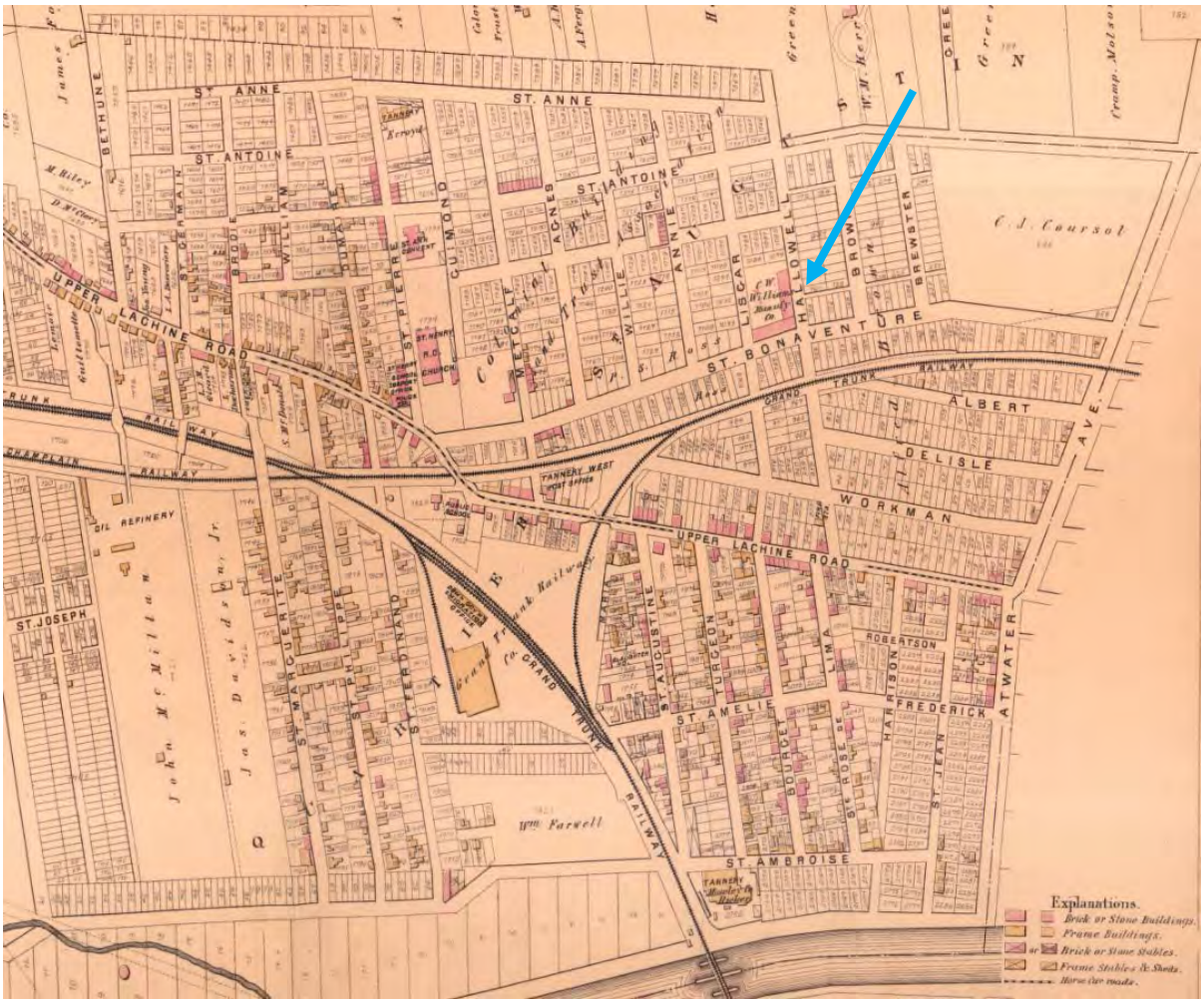

Figure 29. Extrait d'un plan de Hopkins de 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR). La flèche bleue indique où se trouve l'aire d'intervention sur la rue Rose-de-Lima.

[9] Robert Mitchell: Notre histoire. https://robertmitchell.com/notre-histoire/, consulté le 20 décembre 2024.

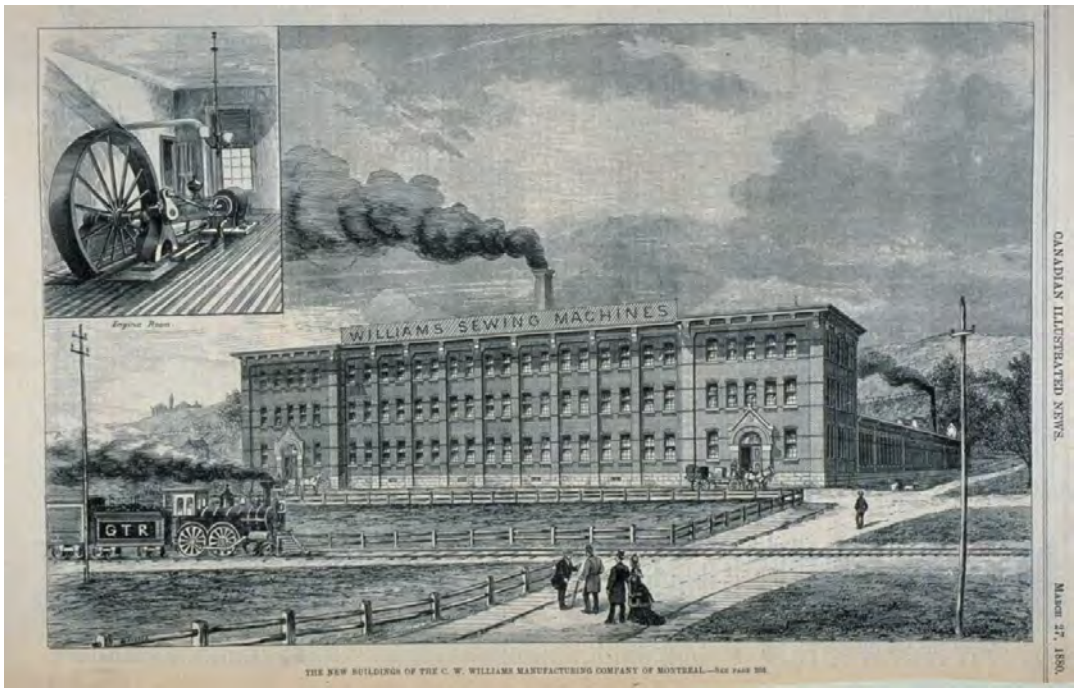

Figure 30. Le nouveau bâtiment de la William Sewing Machines en 1880 (Source BAnQ : fond Massicotte https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2083740)

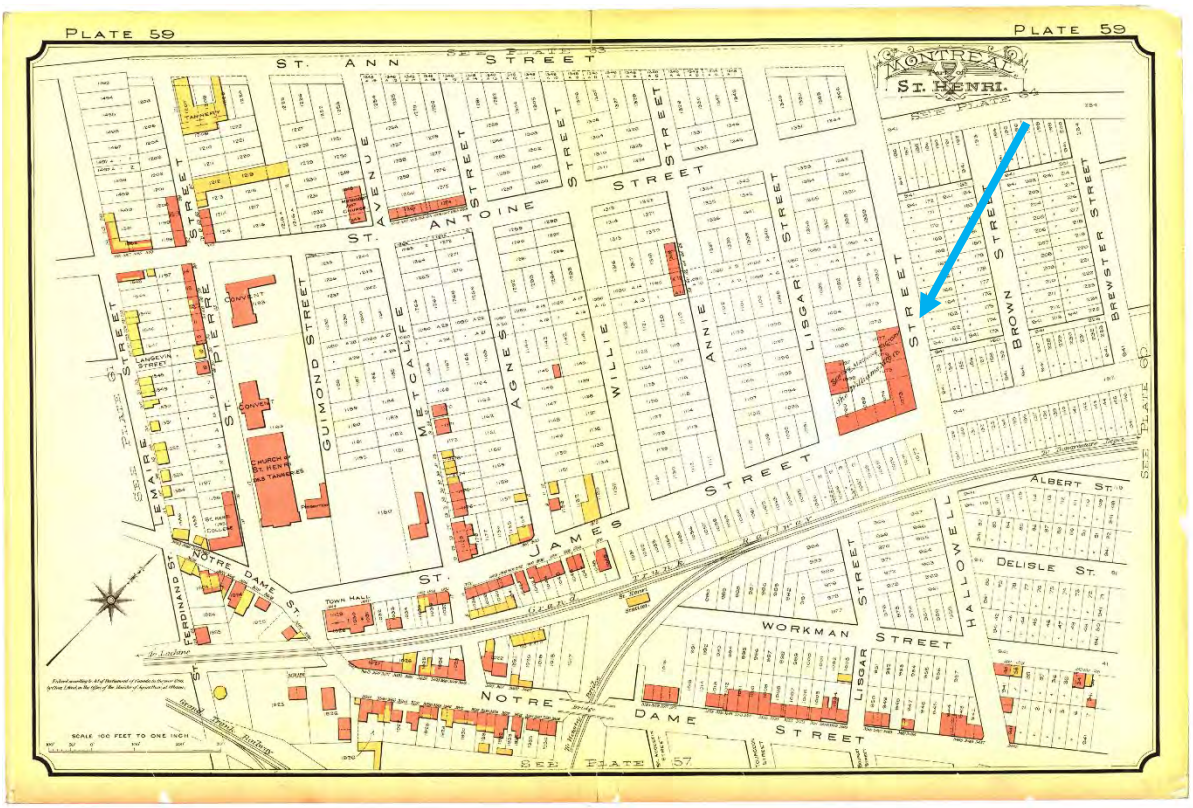

Figure 31. Feuillet 59 d'un plan de Goad de 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR). La flèche bleue indique où se trouve l'aire d'intervention sur la rue Rose-de-Lima.

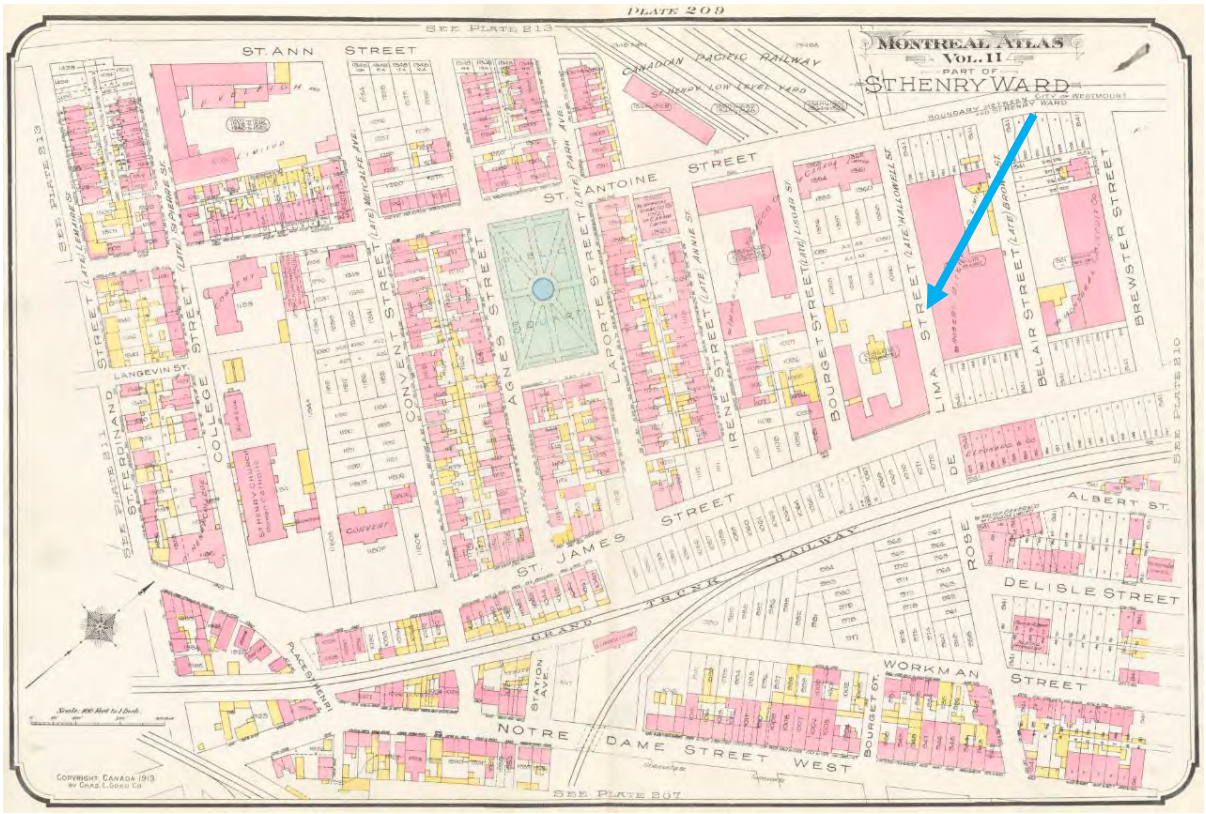

Figure 32. Feuillet 209 d'un plan de Goad de 1912-1914 (1913) (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA). La flèche bleue indique où se trouve l'aire d'intervention sur la rue Rose-de-Lima.

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Une poignée de sites archéologiques sont connus dans un rayon de 1 km de l'aire d'intervention. Le plan 15 et le tableau 6 en font la compilation. Tel qu'il a été dit précédemment, aucun site présentant une composante autochtone préhistorique ou historique ne figure dans cette énumération. Tout comme pour le projet de la CSEM sur l'avenue Lionel Groulx à l'intersection de la rue Richmond, un autre site archéologique de juridiction fédérale est présent dans un rayon de moins de 1 km. Ne figurant pas au tableau 6, il s'agit du canal de Lachine. Le plan 15 montre notamment certains codes associés à ce site (notamment les sites 613G, 172G, 603G, 106G, 602G et 171G).

Parmi les rares interventions archéologiques antérieures réalisées à proximité, un inventaire est survenu tout près il y a moins d'une dizaine d'années (Arkéos 2017). Les résultats de cette intervention effectuée dans la portion de la rue Saint-Jacques, tout juste à l'est de la rue Rose-de-Lima, se sont avérés négatifs puisqu'ils n'ont pas conduit à la découverte de traces d'une occupation des lieux à la période paléohistorique. Cependant, cette intervention a permis de confirmer la présence de l'ancien horizon de surface du sol naturel partiellement dérasé dans ce segment de la rue. Près de l'intersection, les sols d'intérêt ont été observés à des élévations variant entre 17,02 et 17,22 m (NMM), soit entre 0,40 et 0,65 m sous la surface de la rue d'alors (Arkéos 2017 : 23).

Tableau 6. Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM de la rue Rose-de-Lima

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références ISAQ
BiFj-131	Parc Vinet	Portion nord-est du parc Vinet, délimité par les rues Lionel-Groulx et Vinet	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2017j
BiFj-76	Square Sir-Georges-Étienne-Cartier	Situé dans l'arrondissement du sud-ouest, entre les rues Notre-Dame, Saint-Ambroise et les rues Square Sir-Georges-Étienne-Cartier est et ouest	Historique 1800 à 1950	SACL 2004
BiFj-58	Glacière Napoléon Archambault	Terrain délimité par la rue Sainte-Émilie, l'avenue Atwater et le tunnel Atwater	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2002f
BiFj-63	Parc Sainte-Cunégonde	Parc délimité par les rues Dominion et Sainte-Cunégonde	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2002g
BiFj-54	Tannerie Moseley (1858-1911)	Au nord du canal Lachine. À l'angle des rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget	Historique 1800 à 1950	Arkéos et Archéocène 1999; 2005a
BiFj-11	Scierie et bassin Brewster-Parc des marchands de bois	Sur la rive nord du canal de Lachine, délimité par les rues Charlevoix, De Lévis, Notre-Dame et l'avenue Atwater	Historique 1800 à 1950	Arkéos et Archéocène 1999; 2005; Arkéos 2002b; 2004l; 2006l; 2020f
BiFj-151	Square Sainte-Élisabeth	Dans les limites du square Sainte-Élisabeth, entre les rues de Courcelles, Saint-Jacques et Delinelle	Historique 1760 à 1950	Arkéos 2021g

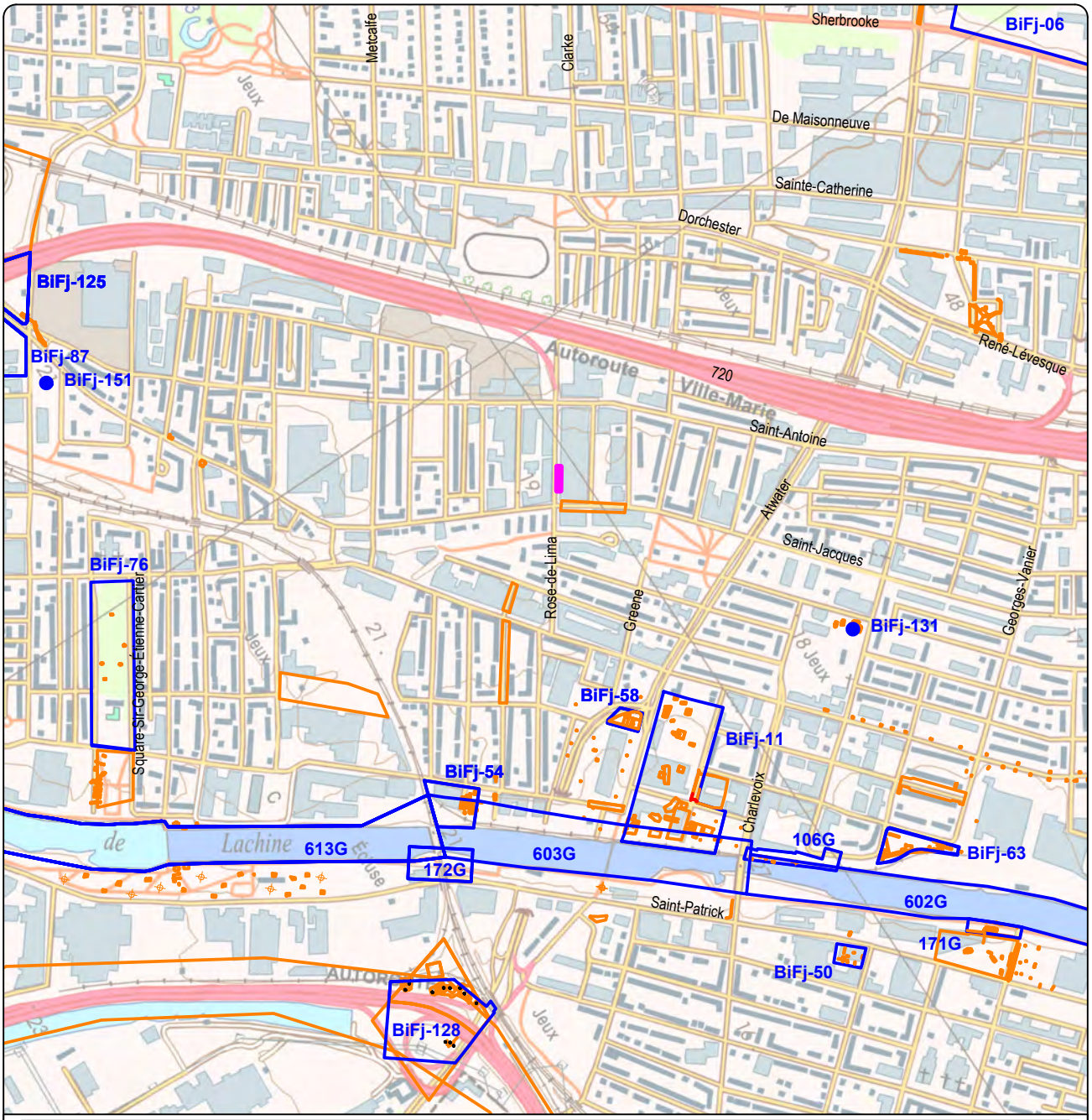

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES DANS UN RAYON DE 1 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION DE LA RUE ROSE-DE-LIMA

PLAN 15

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BiFj-230 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/12 500

CSE2302

ethnoscop

2.4.3 Résultats

L'intervention archéologique devait débuter avec l'excavation du puits d'accès (PA10113) à briser et remplacer. Le puits d'accès était situé très près du mur de fondation du grand bâtiment voisin à l'est. À l'arrivée de l'archéologue, le couvercle du puits d'accès avait été rapidement dégagé afin d'accéder à l'ouvrage; et le trottoir, son infrastructure et des remblais de comblement dénué d'intérêt avaient été retirés (photo 27). Les opérations ne pouvant pas être réalisées sécuritairement, les travaux se sont déplacés plus au sud afin d'effectuer la tranchée projetée pour la construction d'un nouveau segment de massif de six conduits.

Photo 27. L'excavation mécanique a permis de retirer le couvercle du puits d'accès PA10113, vue vers le nord-est (MTL24-23-01-NUM1-004)

Une longue tranchée (MTL24-23-01-1A) d'une quarantaine de mètres de longueur et d'une largeur de 2,5 m a donc été excavée (voir plan 14). En raison des caractéristiques du massif électrique projeté, les excavations ne devaient pas dépasser 1 m de profondeur. À l'extrémité sud-ouest de la tranchée, un profil stratigraphique de la paroi de l'excavation a pu être consigné (figure 33). La surface de l'asphalte de la rue se situait à une élévation de 17,95 m (NMM) en moyenne. Sous le trottoir et son assise de pierre concassée, un remblai constitué d'argile limoneuse brune marbrée de beige, hétérogène et ferme, présentait une pente descendante vers l'est et le massif actuellement présent. Sous la rue, cette couche ne mesurait que 0,12 m d'épaisseur (figure 33, couche 3). Une couche sous-jacente de sable fin beige marbré de rouille était présente en profondeur. Elle correspond à l'horizon naturel décapé et archéologiquement stérile (figure 33, couche 4).

À une distance d'un peu plus de 5 m de la limite sud de la tranchée MTL24-23-01-1A, un sondage manuel a été fouillé. Les résultats de ce sondage ont permis de caractériser le

remblai identifié initialement (couche 3, figure 33), et de constater le dérasement de la couche naturelle (couche 4, photo 28). Les excavations subséquentes vers le nord n'ont pas permis d'identifier de contexte archéologique. La présence de pierre concassée mise en place lors de l'aménagement de la rue et de la construction du bâtiment voisin à l'est était généralisée. À une distance d'environ 10 m du puits d'accès, une tranchée est-ouest mesurant environ 3 m de largeur comblée de pierre concassée a été observée. Le sol sous-jacent était très compact et rocailleux. Des pierres subarrondies assez volumineuses y ont d'ailleurs été excavées (photo 29).

Photo 28. Sondage archéologique 2A terminé, vue vers le sud-ouest. (MTL24-23-01-NUM1-012)

Photo 29. Pierre d'origine morainique rendant l'excavation difficile de la tranchée MTL24-23-01-1A, vue vers le sud (MTL24-23-01-NUM1-017)

La sous-opération MTL24-23-01-1B a été utilisée pour effectuer les enregistrements liés à la tranchée rectangulaire ceinturant le puits d'accès PA10113. L'ensemble de cet ouvrage devait être dégagé afin qu'il puisse être démoli et reconstruit (photo 30). Tel qu'il a été mentionné au point 3.4.1, cette excavation mesurait 3,60 m de largeur et 5,90 m de longueur. Afin d'obtenir le dégagement nécessaire, elle devait être menée à 4 m de profondeur. Immédiatement au sud et au nord du puits d'accès, des massifs étaient présents. À l'est, de la pierre concassée comblait l'espace le long du mur de fondation du bâtiment jouxtant les travaux à l'est. Le profil stratigraphique de la paroi ouest a été levé sous la rue (figure 34). Le sol naturel archéologiquement stérile était présent immédiatement sous l'asphalte et la pierre concassée. Il s'agit d'un limon sableux brun jaunâtre, caillouteux et pierreux, dont le sommet semblait avoir été dérasé (figure 34, couche 3). Sous cette couche, le sol naturel était constitué d'un till gris très pierreux, extrêmement compact et difficile à excaver (figure 34, couche 4).

Photo 30. Excavation le long du mur ouest du puits d'accès PA10113, vue vers le nord (MTL24-23-01-NUM1-026)

2.4.4 Discussion

Règle générale, les excavations mécaniques n'ont pas permis de révéler des contextes archéologiques intéressants. L'aire visée par les travaux de la CSEM s'est avérée généralement perturbée par l'aménagement des bâtiments à proximité et de l'ensemble du tissu urbain moderne. Il n'est pas recommandé que d'autres interventions archéologiques soient réalisées sur la rue Rose-de-Lima.

AVENUE ROSE-DE-LIMA

MTL24-23-01

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

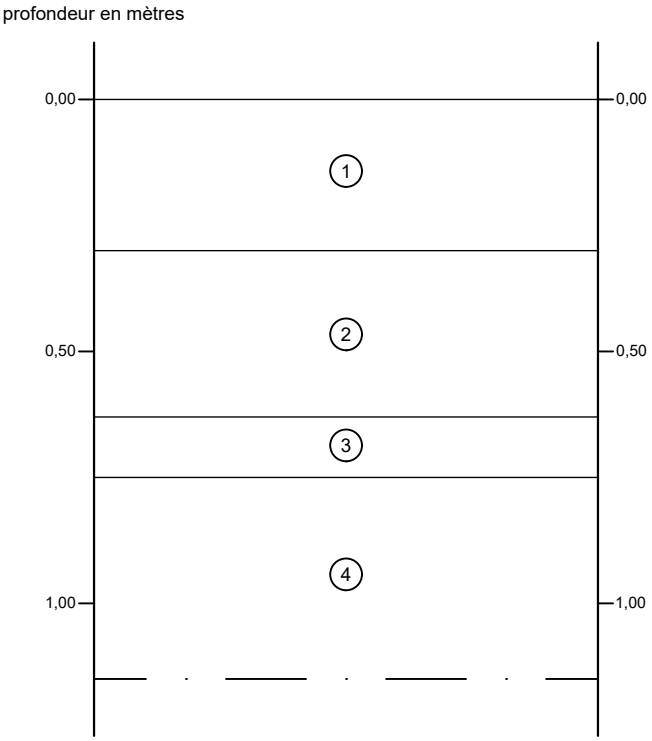

1. Béton; trottoir
2. Pierre concassée
3. Argile limoneuse brun marbré beige, hétérogène; remblai
4. Sable fin beige marbré de rouille; sol naturel stérile décapé

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 33

AVENUE ROSE-DE-LIMA

MTL24-23-01

SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

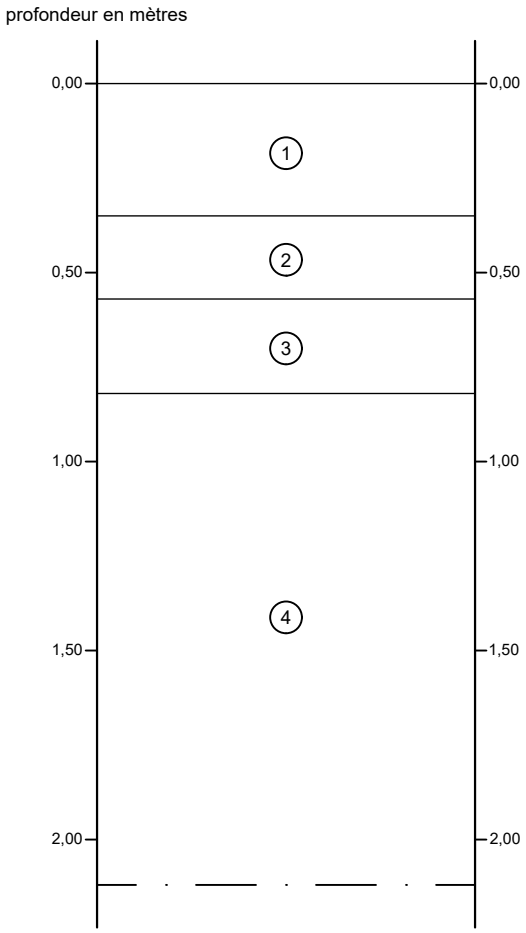

1 Asphalte et béton

2 Pierre concassée

3 Limon sableux brun jaunâtre, caillouteux et pierreux; sol naturel stérile

4 Till gris très pierreux

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 34

2.5 Travaux sur l'avenue des Pins Ouest, entre les rues McTavish et University, arrondissement Ville-Marie (étude 20230692)

2.5.1 Supervision archéologique

Le projet consistait à construire un nouveau massif entre le puits d'accès PA12345 situé au coin de l'avenue des Pins et de la rue University et le puits d'accès PA12345 situé plus à l'ouest (annexe 1). En raison de sa localisation à l'intérieur du site patrimonial du Mont-Royal, une autorisation de travaux a été requise et assortie de la condition qu'une supervision archéologique soit réalisée (annexe 2).

Une courte étude de potentiel sous la forme d'un avis d'opportunité (annexe 3) a été remise à la CSEM. La localisation du terrain dans les limites du site patrimonial du Mont-Royal et la proximité de sites et sépultures préhistoriques exigeaient le suivi de toute excavation. Afin de s'assurer que le projet ne perturbe aucun élément patrimonial protégé par la Loi sur le patrimoine culturel, la CSEM a octroyé un mandat à Ethnoscop pour réaliser une supervision. Les travaux ont été réalisés par les Entreprises CMS de manière discontinue du 23 janvier au 6 mars 2024. Hugo Comète est l'archéologue chargée de projet qui a assuré la supervision archéologique.

Suivant le système de Tikal, l'opération 1 a servi à identifier la tranchée excavée mécaniquement. Elle a été séparée en deux sous-opérations (MTL24-25-05-1A et 1B) afin de faciliter l'enregistrement des données (plan 16). Celles-ci ont été consignées selon les exigences du permis de recherche archéologique **23-ETHN-35** délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et identifiées à l'aide du code temporaire MTL24-25-05 fourni par la Ville de Montréal.

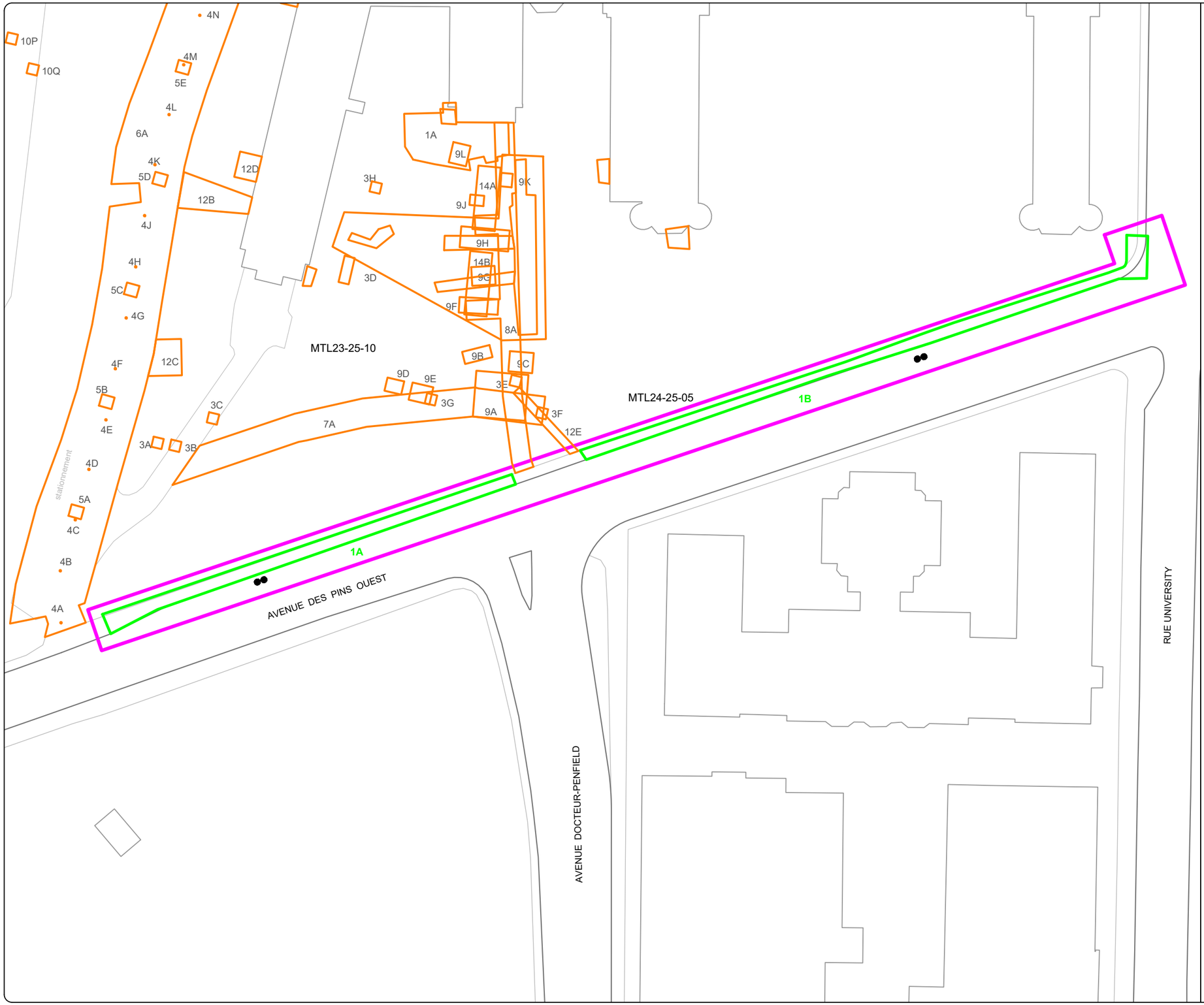

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-25-05)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AVENUE DES PINS, SOUS-OPÉRATIONS MTL24-25-05-1A ET 1B

PLAN 16

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

MTL24-25-05 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/750

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n^{os} 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CSE2302

ethnoscop

2.5.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel

La zone à l'étude occupe la base du flanc sud du mont Royal. L'altitude de l'aire d'intervention varie de 82 m à 66 m (NMM) d'ouest en est. Dans la séquence chronologique des événements quaternaires (tableau 7), la période pertinente associée à l'aire d'intervention débute dès l'épisode I. Le sommet du mont Royal émerge très tôt après le retrait glaciaire. Vers 13 500 ans AA, il constitue, avec les autres collines Montérégiennes, un archipel rocheux baigné par les eaux de la mer de Champlain. Vers 11 800 ans AA, son rivage se situe à 90 m, soit 8 m plus haut que la portion la plus haute de l'aire d'intervention. 800 ans plus tard, le rivage s'abaisse à une altitude de 65 m, libérant ainsi l'entièreté du secteur à l'étude. À ce moment, l'immense plan d'eau en aval de Québec passe lentement d'une mer intérieure salée à un immense lac d'eau douce, le lac à Lampsilis. Ce plan d'eau réunit le bassin du lac Champlain, celui du lac Saint-François et le bassin inférieur de l'Outaouais et s'étend au-delà du lac Saint-Pierre (Ethnoscop 1998). Le niveau d'eau du lac à Lampsilis baisse ensuite rapidement, de sorte que vers 10 000 ans AA, la rive a franchi le seuil de 40 m. Dans l'axe de la rue University, cette altitude se situe aux environs du boulevard René-Lévesque, un peu plus de 1 km au sud. Il est estimé que durant cette période, le régime hydrique de ce lac baisse en moyenne de 1,50 m par siècle. C'est à peu près vers 9600 ans AA que se produit l'épisode appelé « *the Montreal shoreline* » (Macpherson 1967 : 354) du lac à Lampsilis. Du côté sud du mont Royal, la terrasse qui longe plus ou moins la rue Sherbrooke correspond à cet ancien rivage. Ce plan d'eau inonde la plate-forme montréalaise et ses rivages se stabilisent à 30-35 mètres. La majorité des quaternaristes qui ont travaillé dans la région de Montréal s'accordent pour dire que le Saint-Laurent aurait atteint son niveau actuel il y a à peu près 6000 ans.

Tableau 7. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[10]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
–		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	–	–
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
–	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	–	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

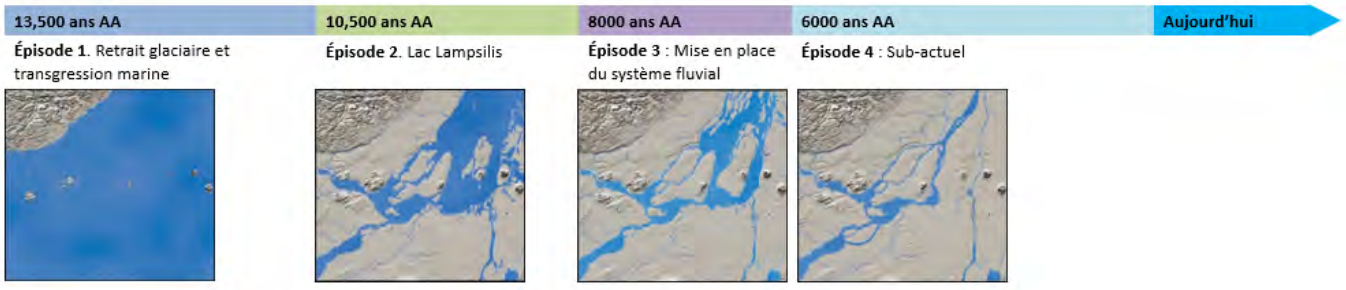

[10] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

À ce jour, quelques sites archéologiques préhistoriques ont été recensés sur les flancs du mont Royal. Ces sites témoignent d'une occupation autochtone préhistorique depuis au moins 4500 ans AA. Vers le nord-est, au pied de la montagne en face du parc Jeanne-Mance, d'autres indices de présence autochtone ont été retrouvés dans le secteur du monument commémorant Georges-Étienne Cartier, le site BjFj-134 (Ethnoscop 2008), et de manière plus importante un peu plus au nord sur un site d'extraction de matière lithique pour la fabrication d'outils (BjFj-97) (Ethnoscop 1998; 2015). De l'autre côté, vers l'ouest, plusieurs sépultures humaines ont été découvertes dans le secteur de Westmount, tout comme à plusieurs autres endroits autour et sur le mont Royal (Larocque 1990; 2016). Leurs attributions culturelles restent indéfinies, mais encore une fois, un lien avec l'occupation iroquoienne de la région est très possible pour certaines, sinon la plupart d'elles. Il faut aussi signaler qu'une substantielle présence iroquoienne du Saint-Laurent a été récemment mise au jour à l'intersection des rues Cedar et Côte-des-Neiges (BiFj-138). Les traces d'un hameau agricole incluant les vestiges d'une habitation ont été mises au jour, avec les restes d'une vingtaine de vases, des pipes et des vestiges fauniques (Arkéos 2019). La période d'occupation de ce site est clairement durant la seconde moitié du Sylvicole supérieur et il est possible que ce site soit contemporain et même directement associé au site Dawson. Enfin, une autre présence du Sylvicole supérieur a également été mise au jour tout près du site précédent, à une élévation un peu plus haute sur le versant du mont Royal. Quelques tessons d'un vase accompagnés de noyaux de prunes constituent ainsi la collection du site BiFj-137 (Arkéos 2018b).

Enfin, le site Dawson (BjFj-1), découvert en 1860, constitue le premier site archéologique recensé au Québec et, à ce jour, le seul site villageois attribué aux Iroquoiens du Saint-Laurent connu sur l'île de Montréal. La mise au jour de lambeaux du sol naturel sous la rue Peel a mené à la réalisation d'une fouille archéologique de grande ampleur. Cette fouille a permis d'accumuler plus d'un millier d'artefacts associés à l'occupation iroquoienne du secteur. En plus des témoins artefactuels témoignant de la présence autochtone à cet endroit, de nombreuses traces de piquets ont été localisées et peuvent être associées à des aménagements d'un village iroquoien. S'ajoutent également la découverte non négligeable d'une sépulture, et aussi d'une fosse et d'une aire de combustion dans lesquelles ont été mis au jour des témoins des activités quotidiennes des occupants de ce hameau (Ethnoscop 2023b). Un doute subsiste toujours à savoir si ce site correspond bel et bien au village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535.

L'arrivée des premiers Européens permet une consignation écrite de l'histoire des populations autochtones. Les Algonquins, Hurons et Iroquois fréquentent l'île de Montréal pour ses ressources, le commerce avec les Français et le contrôle du fleuve. Les missions sulpiciennes de Montréal permettent également à une population autochtone domiciliée de continuer à résider dans l'île jusqu'aux années 1730. Sur le domaine des Sulpiciens, la mission de la Montagne (BiFj-6) accueillera des membres de ces nations entre 1671 et 1705 qui fréquenteront le mont Royal et ses abords pour la cueillette, l'agriculture et la chasse. De huit familles en 1671, la population de la mission augmente à 222 habitants en 1685. On y aménagera des cabanes d'écorce pour les familles, une maison en bois pour les Sœurs de la

Congrégation en 1679, une autre pour les Sulpiciens, une chapelle en bois et un cimetière dont la localisation est inconnue. Un fort en bois entourera alors la mission. En 1685, le supérieur François Vachon de Belmont fait construire, à proximité des cabanes, une enceinte de pierre de 200 pieds de longueur sur 140 pieds de largeur dotée de quatre tourelles. Au centre se trouve le château, au sud une église et au nord une grange bordée d'un puits (Ethnoscop 2006). En 1696, la mission déménage au fort Lorette et le cimetière est exhumé. Le site sert ensuite de résidence secondaire entourée d'une exploitation agricole.

L'occupation historique

Bien qu'aucun site archéologique historique ne soit recensé dans les environs immédiats de l'aire d'intervention, le quartier présente néanmoins une histoire riche. Ce n'est qu'à la fin du XVIII[e] siècle que le flanc sud du mont Royal devient un lieu de villégiature pour la bourgeoisie montréalaise. Avant cette époque, ce secteur demeure agricole dans les zones les moins escarpées, et sert ailleurs à l'exploitation forestière. Dès le début du XIX[e] siècle, les cartes anciennes précisent que les terres dans la zone d'étude sont la propriété de James McGill, ou encore de Messieurs Traversy ou Partenay (figure 35). Bien que la ville se développe rapidement en contrebas de la montagne durant la première moitié du XIX[e] siècle, ses flancs demeurent champêtres, et parsemés de quelques grandes propriétés (figure 36).

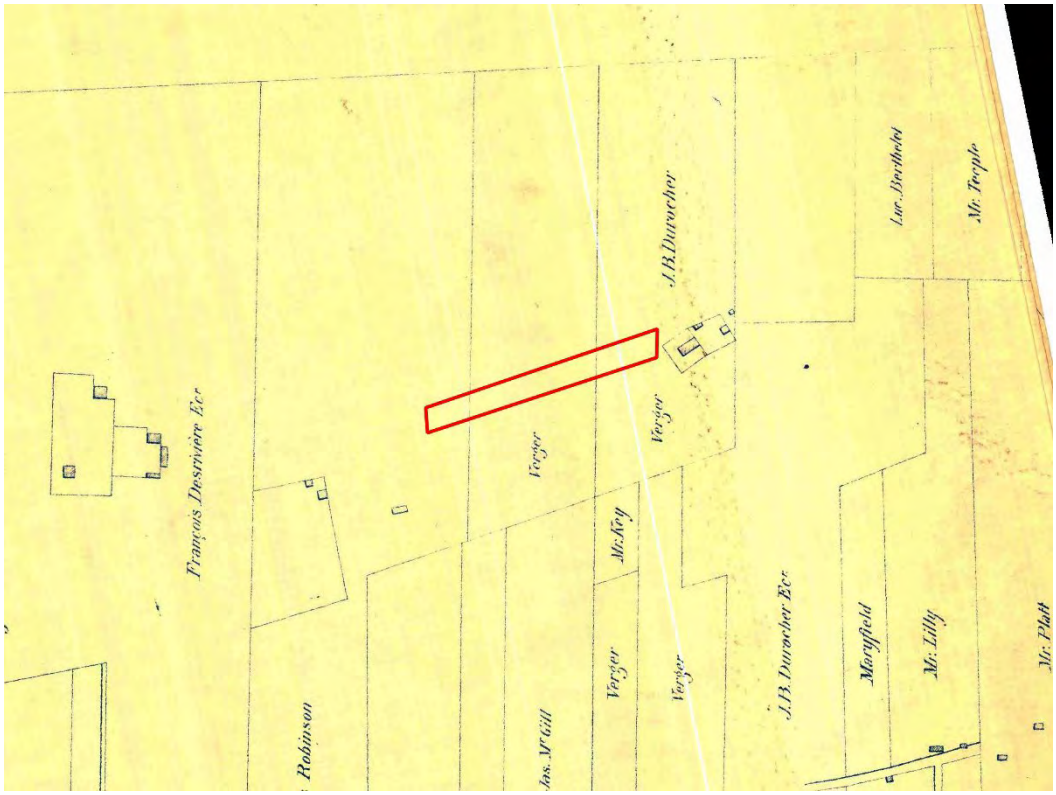

Figure 35. Extrait de Plan de la ville et cité de Montréal, Charland, 1801 (BAnQ G/3454/M65/1801/C4 CAR). Le polygone rouge indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

Figure 36. Extrait de *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, Cane, 1846 (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR). Le polygone rouge indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

Après l'incendie de 1852 qui ravage près de 1000 habitations et cause beaucoup de dommage, la Ville de Montréal nécessite un nouveau système d'approvisionnement en eau. Dès 1847, des études avaient été menées afin de suggérer un système qui puisse subvenir adéquatement aux besoins de la population en pleine croissance. De nombreuses épidémies font alors rage et les recherches en microbiologie ne peuvent encore définir et expliquer des phénomènes aussi élémentaires que la contamination des eaux potables et les normes minimales d'hygiène. L'ingénieur Thomas C. Keefer soumet en 1847 le rapport préliminaire d'un projet consistant en un canal d'amenée à ciel ouvert. Cette nouvelle prise d'eau doit être aménagée à 2,4 km en amont des rapides de Lachine, afin d'amener l'eau jusqu'à un pavillon à roue situé à 7 km en aval. De là, l'eau sera acheminée au moyen de pompes hydrauliques vers un réservoir situé sur le mont Royal, le réservoir McTavish (Ethnoscop 2017). Ce nouveau réseau d'approvisionnement en eau est construit entre 1852 et 1856, et son réservoir est aménagé en contrebas de l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et Docteur-Penfield (figure 37).

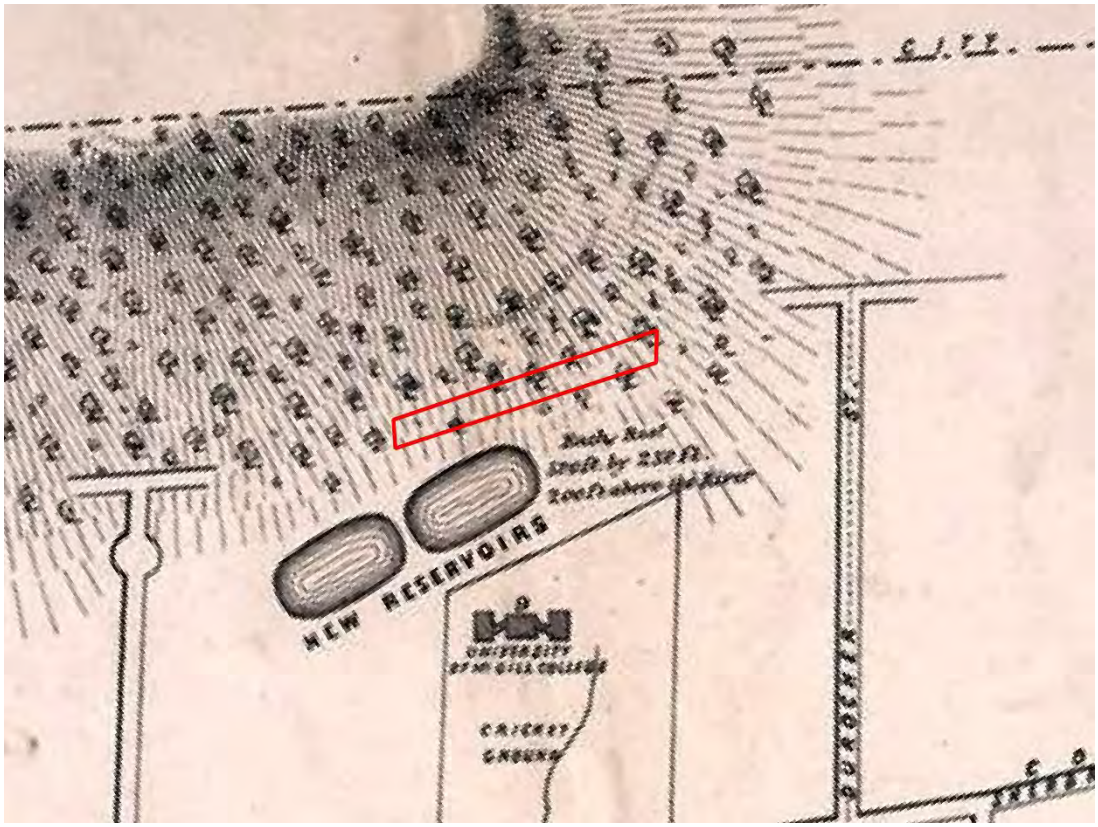

Figure 37. Extrait de *Map of the city of Montreal with the latest improvements*, Duncan, 1853 (BAC 4138138). Le polygone rouge indique approximativement l'emplacement de l'aire d'intervention.

La maison Ravenscrag, résidence somptueuse de Hugh Allan, est construite de front sur l'avenue des Pins entre 1861 et 1863, immédiatement au nord-ouest du réservoir McTavish. En 1940, cette maison devient la propriété de l'hôpital Royal Victoria. Outre cette grande propriété et le réservoir McTavish, la zone d'étude demeure durant le troisième quart du XIX^{e} siècle relativement peu développée. Le plan de Sitwell datant de 1871 illustre assez bien l'occupation de part et d'autre de l'avenue des Pins dans ce secteur à l'époque (figure 38). Une carrière située de front sur la bordure sud de l'avenue des Pins, entre la rue McTavish et ce qui deviendra la rue du Docteur–Penfield, est exploitée dans toute la portion nord du quadrilatère occupé par le réservoir McTavish. De l'autre côté de l'avenue des Pins au nord, la propriété Ravenscrag est bornée à l'est par une terre relativement boisée occupée par une maison située en retrait du front de l'avenue. Plus à l'est, le tronçon de l'avenue des Pins entre l'axe de la future rue du Docteur-Penfield et la rue University n'est pas encore ouvert. La propriété au nord appartient alors à John Molson, alors que celle au sud, dans l'axe du futur prolongement de l'avenue des Pins, est occupée par deux bâtiments qui seraient aujourd'hui localisés en partie dans l'emprise et au sud de l'avenue actuelle. Ce tronçon de l'avenue des Pins sera ouvert entre 1881 et 1890 (figure 39), entraînant vraisemblablement la démolition de ces deux bâtiments. Ce secteur recèle ainsi un potentiel archéologique associé à ces bâtiments.

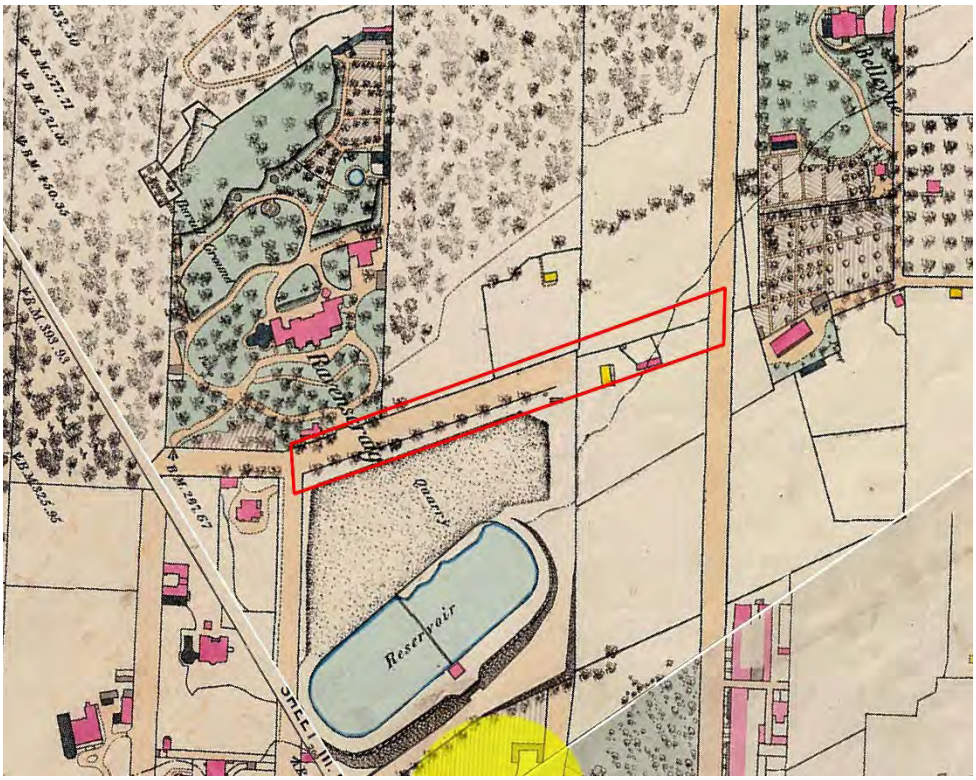

Figure 38. Extrait de *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*, H. S. Sitwell (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR). Le polygone rouge indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

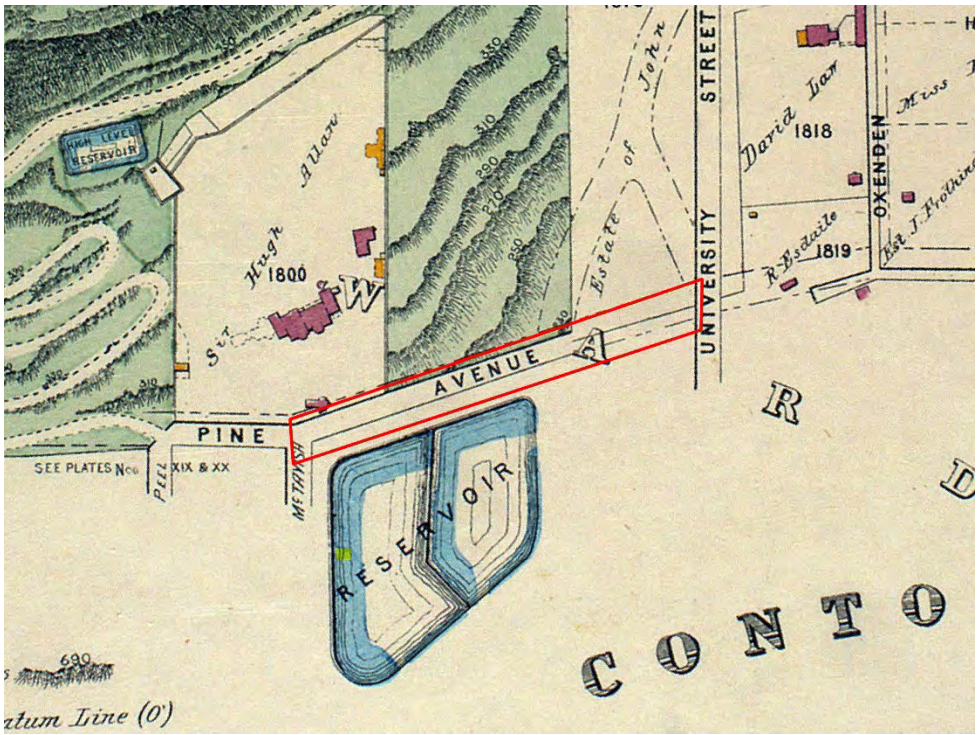

Figure 39. Extrait de *Countour Plan of Mount Royal Park, Atlas of the city of Montreal, Volume 1*, Chas. E. Goad, 1881 (BAnQ 555671 CON). Le polygone rouge indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

Le développement s'accentue dès le début du XXe siècle avec l'ouverture de la Carlton Road (rue du Docteur-Penfield) qui cintre les limites sud et est du réservoir McTavish (figure 40). L'expansion de l'université McGill se manifeste au sud de ce tronçon de l'avenue des Pins avec la construction d'un bâtiment de la faculté de médecine, qui occupe désormais ce quadrilatère jusqu'à la rue University. Du côté nord, l'hôpital Royal Victoria est également construit. Le bâti de part et d'autre du tronçon à l'étude de l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et University, restera sensiblement inchangé depuis cette époque.

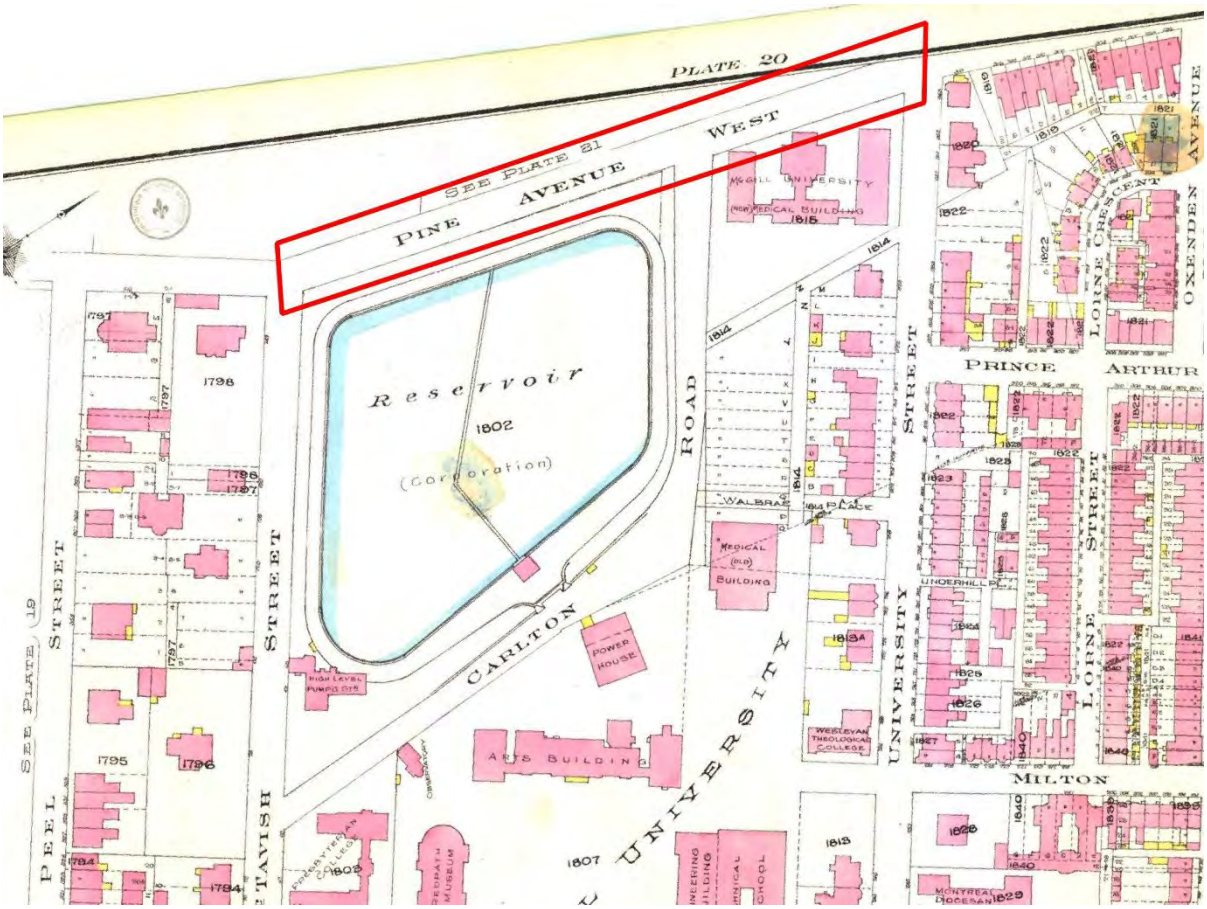

Figure 40. Extrait de *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots, Plate 20*, Chas. E. Goad, 1912 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA). Le polygone rouge indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Quelques sites archéologiques sont connus en périphérie de l'aire d'intervention de l'avenue des Pins. Les quatre sites les plus près se trouvent à environ 200 m au nord, à l'ouest et au sud (BjFj-157, 158, 203, 230). Le tableau 8 fait la compilation des sites se trouvant à l'intérieur d'un rayon de 1 km des travaux de la CSEM sur Des Pins.

De façon similaire, le plan 17 fait l'illustration des sites archéologiques et, en orange, des interventions antérieures qui sont survenues dans ce même rayon arbitraire de 1 km. Il est possible de voir que quelques travaux archéologiques récents sont survenus immédiatement au nord sur les terrains de l'ancien hôpital Royal-Victoria. Tout d'abord, en 2007, la firme SACL procédait à un inventaire archéologique au 1033, avenue des Pins. Malgré la présence de sols intéressants, les travaux préalables à l'implantation de nouveaux massifs de conduits électriques, de drains français, d'aqueduc, d'une borne d'incendie et d'un trottoir n'ont pas mené à la découverte d'un site archéologique (SACL 2008).

Plus récemment, Arkéos conduisait une étude de potentiel archéologique portant sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria. Cette étude a mené à l'identification de six zones à potentiel autochtone et à quatre zones à potentiel archéologique historique (Arkéos 2016).

Dans la foulée des recommandations de l'étude, des interventions archéologiques en vue de valider le potentiel identifié en 2016 ont été entreprises en 2022 (Arkéos 2023). Les fouilles se sont alors concentrées dans le stationnement P2, situé tout juste au sud du pavillon Hersey original bâti en 1907. Ces interventions ont été arrêtées temporairement afin d'intégrer au programme la possibilité de mettre au jour des sépultures enterrées clandestinement. En effet, vers le milieu du XX^{e} siècle, des expériences ont été réalisées sur des individus non consentants à l'Institut Allan Memorial, alors sous la direction du Dr Ewen Cameron. Ces expérimentations se déroulaient dans le cadre du programme MK-ULTRA, financé par la CIA et le gouvernement canadien. Selon le témoignage d'une survivante, des cobayes seraient décédés lors de leurs traitements expérimentaux et auraient été enterrés clandestinement sur le site de l'institut. Sous les recommandations d'un panel d'archéologues, la firme Ethnoscop a débuté des investigations comprenant notamment la vérification par la fouille d'espaces et d'anomalies identifiés par une équipe de détection canine et par une firme experte en géoradar. Le tout a été suivi de supervision archéologique des travaux d'excavation en 2023 et en 2024 (Ethnoscop à paraître). Bien qu'un rapport intérimaire a déjà et remis au ministère de la Culture et des Communications, le rapport de recherche complet des interventions d'Ethnoscop est encore en cours de rédaction.

Tableau 8. Sites archéologiques à moins de 1 km du projet de la CSEM de l'avenue des Pins

Code Borden	Nom	Localisation	Identification culturelle	Références (ISAQ)
BiFj-80	Parc Percy-Walters	Dans le quadrilatère formé par les rues McGregor et Redpath et par les avenues des Pins et Docteur-Pendfield. Dans l'aire de protection des maisons Ernest-Cormier et Charles-G.-Greenshields. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	Historique 1800 à 1950	SACL 2008i
BjFj-97	Carrière préhistorique du Parc du Mont-Royal	À l'intérieur du Parc du Mont-Royal, de chaque côté de la voie Camilien-Houde et de l'avenue du Mont-Royal. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	Autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA); autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA); historique 1800 à 1950	Ethnoscop 1998b; 2014h; 2014t; 2017ff; Arkéos2014c; 2023c
BjFj-01	Site Dawson	Le site comprend le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Mansfield, Metcalfe et de Maisonneuve, une partie la rue Sherbrooke Ouest entre Peel et Victoria, ainsi qu'une portion de la rue Peel au nord de Sherbrooke Ouest.	Autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA) Autochtone historique ancien 1500 à 1899 Historique 1760 à 1899	Dawson s.d.; 1859; 1861; Gaumond 1963; Pendergast 1967; Perdeprgast et Trigger 1972; Ethnoscop 2023a
BjFj-46	Place Sainte-Sophie	Angle des rues McGill College et Sherbrooke, en face du site Dawson.	Historique 1800 à 1950	Agin 1989
BjFj-117	Funiculaire du Parc du Mont-Royal	Dans le parc du Mont-Royal, sur le flanc sud-est de la montagne. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop 1993d
BjFj-134	Benjamin Hall	Au sud-ouest des avenues du Parc et du Mont-Royal, à proximité du monument Georges-Étienne Cartier. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	Autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA); historique 1800 à 1950	Ethnoscop 2018q
BjFj-145	Notman-Molson	Dans le quadrilatère formé par les rues Milton, Saint-Laurent et Sherbrooke Ouest et les limites ouest du terrain de la maison William-Notman.	Historique 1760 à 1950	Ethnoscop 2009f; Arkéos 2021s
BjFj-155	Studio Ernest-Cormier	125, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, dans le parc paysager et au 3460, rue Saint-Urbain pour l'atelier Ernest-Cormier.	Historique 1800 à 1950	SACL 2011e; 2011j; 2012; Ethnoscop 2020i

Code Borden	Nom	Localisation	Identification culturelle	Références (ISAQ)
BjFj-157	Parc du Mont-Royal	Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal. Sur le flanc sud-est du mont Royal à 190m au nord-ouest du croisement de la rue des Pins et de la rue Peel.	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2012n; 2018q
BjFj-158	Parc du Mont-Royal	Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal. Sur le flanc sud-est du mont Royal, à 250m au nord-est du croisement des rues Pins et Peel.	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2012n
BjFj-203	Université McGill	L'ensemble du campus de l'Université McGill, délimité au nord par la rue Doctor-Penfield, à l'ouest par la rue McTavish, au sud par la rue Sherbrooke Ouest et à l'est par la rue Université. Dans le site patrimonial du Mont-Royal.	Historique 1760 à 1950	Artefactuel 2020h; 2020k et 2023v
BjFj-214	Rue Sainte-Catherine Ouest	Ville de Montréal, moitié nord de l'emprise de la rue Sainte-Catherine Ouest à l'ouest du boulevard Robert-Bourassa	Historique 1800 à 1899	Ethnoscop 2021d
BjFj-217	Bibliothèque Macdonald-Stewart	Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal. À l'intérieur du site BjFj-203 et aux alentours du Pavillon Macdonald-Stewart de la bibliothèque de l'Université McGill, au 809, rue Sherbrooke Ouest.	Historique 1800 à 1950	Arkéos 2022
BjFj-221	Avenue des Pins	Sous l'emprise de l'avenue des Pins Est, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, incluant une partie de l'emprise de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville au nord de l'avenue des Pins Est.	Historique 1800 à 1899	Ethnoscop 2023bbb
BjFj-224	Avenue des Pins	Sous l'emprise de l'avenue des Pins Est, entre l'avenue des Pins et le boulevard Saint-Laurent	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop à paraître
BjFj-230	Dépotoir médical	Devant le pavillon Ross Memorial, sur le chemin Ross (aussi nommé stationnement P3) de l'ancien hôpital Royal Victoria. Lot 1 314 182ptie	Historique 1800 à 1950	Ethnoscop à paraître

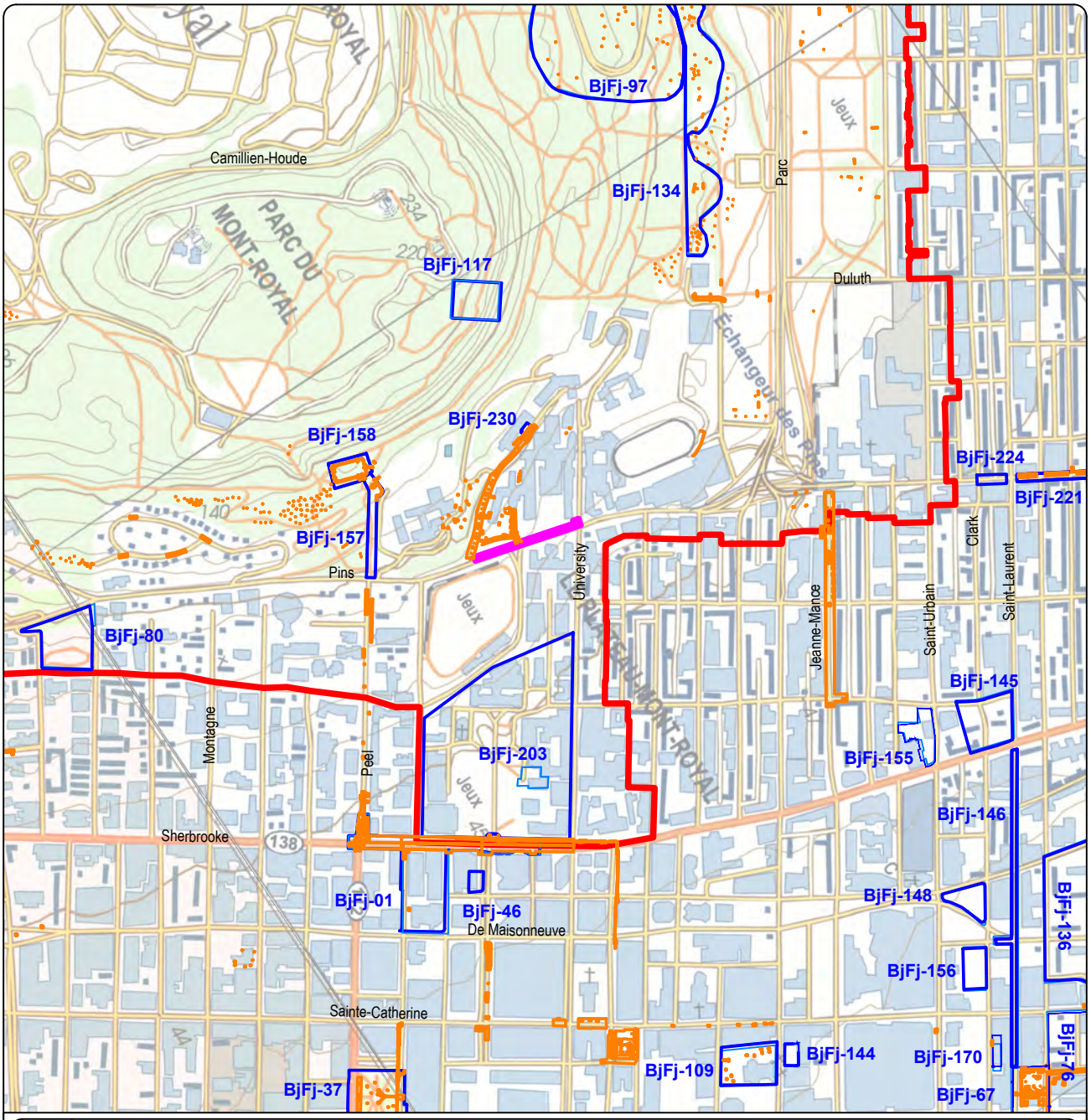

ÉTUDES RUE MEILLEUR (MTL24-01-01), AVENUE LIONEL-GROULX (BiFj-167 ET MTL24-23-02), BOULEVARD ROSEMONT (BjFj-233 ET MTL23-20-02), RUE ROSE-DE-LIMA (MTL24-23-01) ET AVENUE DES PINS (MTL24-23-01)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES DANS UN RAYON DE 1 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION DE L'AVENUE DES PINS

PLAN 17

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- **BjFj-230** CODE BORDEN
- ZONE D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE
- SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n^{os} 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/12 500

CSE2302

ethnoscop

2.5.3 Résultats

L'aire d'intervention correspond à une tranchée sous le trottoir nord de l'avenue des Pins. D'une largeur relativement constante d'environ 0,80 m, cette tranchée a atteint une profondeur moyenne de 1,20 m. À l'approche des puits d'accès, elle atteint toutefois jusqu'à 1,70 m. Sa limite ouest correspond au puits d'accès PA19633, lequel se trouve tout juste à l'est de l'entrée du stationnement nº 3 de l'hôpital Royal Victoria (accès au pavillon Ross). À cet endroit, la chaussée de la rue s'élève en moyenne à 82,40 m (NMM). Le puits d'accès PA18214, au coin de l'avenue des Pins et de la rue University, correspond à la limite est de l'aire d'intervention. Puisque l'avenue des Pins présente une pente descendante relativement forte vers l'est, l'asphalte se situe à 66,30 m (NMM). À cet endroit, l'excavation a atteint une longueur de 8 m nord-sud sur une largeur de 4 m; une surface environ quatre fois plus grande que l'emprise du puits d'accès. Ces dimensions étaient requises pour permettre la reconstruction de cet équipement.

La sous-opération 1A correspond à un tronçon de la tranchée d'une longueur d'un peu moins de 85 m depuis sa limite ouest (voir plan 16, photo 31). Cette portion est caractérisée par une séquence stratigraphique simple (figure 41). Sous 0,30 m d'épaisseur de béton correspondant au trottoir (lot 1A1, couche 1) se trouve une couche de pierre concassée grise de 0,20 m d'épaisseur (lot 1A2, couche 2). À 0,50 m de profondeur, une couche de limon sableux et caillouteux brun grisâtre clair est visible (lot 1A3, couche 3). Il s'agit d'un niveau naturel archéologiquement stérile. Il est présent jusqu'à une profondeur variant de 0,80 m à 1 m sous la surface du trottoir. Sous cette couche apparaît le roc (lot 1A4, couche 4). À aucun endroit dans la sous-opération 1A, une couche naturelle présentant des caractéristiques propices à la découverte de contexte archéologique n'a été mise au jour. Aucun artefact n'a été collecté dans cette sous-opération.

Photo 31. Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers l'ouest (MTL24-25-05-NUM1-4)

La sous-opération 1B correspond à la portion est de l'excavation, sur une longueur d'environ 110 m (photo 32). Elle couvre également l'aire dégagée autour du puits d'accès PA18214 (voir plan 16). Il est à noter qu'une portion des travaux (environ 17 m) n'a pas été soumise à une supervision archéologique puisqu'elle était occupée par une imposante excavation liée au chantier de modernisation de l'hôpital Royal-Victoria. Dans la portion est de la sous-opération 1B, la séquence stratigraphique est très similaire à celle de la sous-opération 1A. Sous le béton du trottoir (lot 1B1, figure 41, couche 1) et sa fondation de pierre concassée (lot 1B2, couche 2) apparaît une couche de limon sableux brun beigeâtre contenant des fragments de roc fracturé (lot 1B3, couche 3). Cette couche de moins de 0,20 m d'épaisseur correspond à un remblai de rehaussement. Elle repose au sommet du roc (lot 1B6, couche 6). Vers l'est, bien que la séquence stratigraphique soit toujours similaire, deux petites sections ont tout de même permis d'observer une couche de limon sableux et graveleux brun grisâtre foncé correspondant à l'horizon naturel organique de surface (lot 1B4, couche 4). En effet, à deux endroits, sur une longueur de moins de 2 m, est apparue cette couche à une profondeur de 0,80 m sous la surface du trottoir (voir plan 16). Dans un cas son épaisseur atteint 0,30 m avant de pâlir graduellement vers un sol à matrice identique, mais de couleur beige grisâtre (lots 1B5, couche 5). Dans l'autre cas, son épaisseur ne dépasse pas 0,15 m, ce qui suggère qu'elle a été dérasée. Aucun des deux espaces n'a fait l'objet d'un sondage manuel; la couche de sol ayant été excavée avant de constater sa présence.

Photo 32. Vue générale de la sous-opération 1B, vue vers l'est (MTL24-25-05-NUM1-10)

Dans le secteur du puits d'accès, malgré la plus grande surface excavée, aucune couche de sol présentant un intérêt archéologique n'a été notée. La construction de cet équipement et des massifs qui en sortent ont complètement éradiqué les couches de sol qui aurait pu présenter un intérêt. En bordure nord de l'excavation, sous le trottoir, la séquence

stratigraphique se compose d'une couche de pierre concassée jusqu'à une profondeur de 1 m. Entre 1 m et 1,5 m de profondeur se trouve une couche de limon sableux graveleux et caillouteux correspondant au sol naturel stérile remanié probablement en remblai de comblement autour du puits d'accès et des massifs environnants. Le sol naturel stérile non remanié, du limon sableux, graveleux et caillouteux gris brunâtre a été observé entre 1,5 m et 1,7 m de profondeur. Aucun artefact n'a été prélevé dans la sous-opération 1B.

2.5.4 Discussion

La supervision archéologique n'a pas permis la découverte de témoins d'occupations anciennes, que ce soit associé à la présence autochtone ou eurocanadienne. Les informations topographiques et stratigraphiques révélées lors des excavations montrent que la vaste majorité de l'aire d'intervention a subi un dérasement important, éliminant la couche naturelle de surface où auraient pu être localisées de telles occupations. Seuls deux petits secteurs ont livré une séquence stratigraphique contenant cette couche, dont une montre toutefois un dérasement qui en a fait disparaître la portion supérieure. Malgré cette présence, ces deux espaces demeurent exempts de contextes archéologiques. Il n'est donc pas recommandé de poursuivre la recherche archéologique dans l'emprise de l'aire d'intervention. Toutefois, le potentiel archéologique du secteur demeure élevé en raison de la possibilité de retrouver des sites d'occupation autochtone, entre autres des sépultures anciennes isolées. De plus, la présence de bâtiments dans la portion sud de l'emprise de l'avenue des Pins avant sa construction recèle un intérêt archéologique concernant l'occupation de la montagne par la bourgeoisie montréalaise au XIX^{e} siècle. Advenant que des excavations soient prévues dans ces espaces, elles devraient faire l'objet d'une intervention archéologique.

AVENUE DES PINS

MTL24-25-05

SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 1B, PAROIS SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

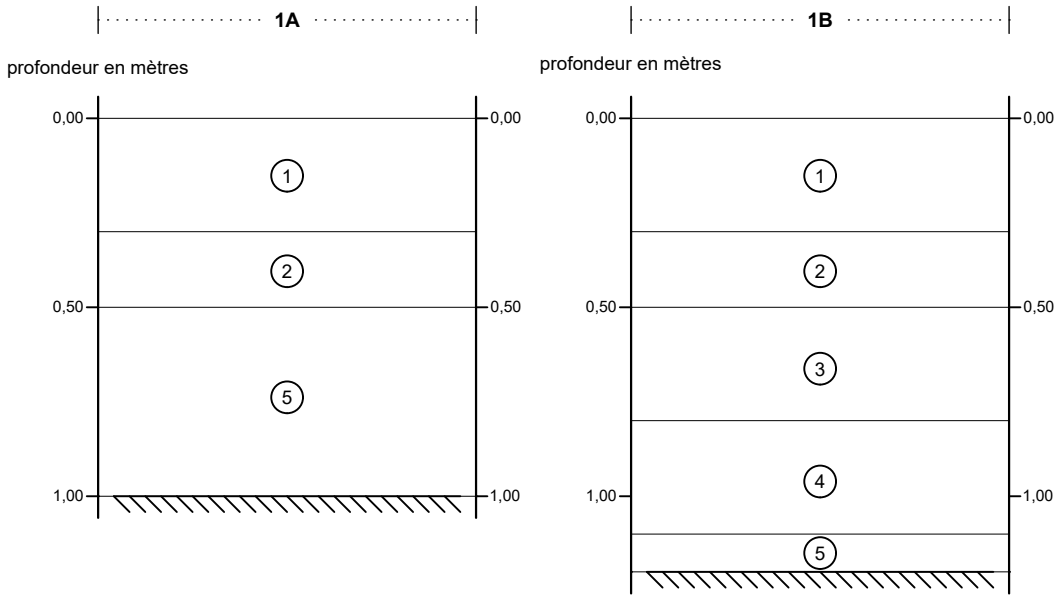

1. Béton
2. Pierre concassée grise
3. Limon sableux brun beigeâtre, homogène et ferme, contenant des fragments de roc fracturé
4. Limon sableux et graveleux brun grisâtre foncé, homogène et ferme
5. Limon sableux, graveleux et caillouteux gris brunâtre, homogène et compact

Roc

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

CSE2302

ethnoscop

FIGURE 41

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À l'automne 2023 et à l'hiver 2024, cinq projets de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) ont fait l'objet d'un suivi archéologique. Ce suivi a impliqué la réalisation d'interventions archéologiques lors des travaux de construction et de réfection. Précédant les travaux, des études préliminaires et des avis d'opportunité ont été réalisés pour évaluer le potentiel archéologique de ces sites, soulignant la nécessité de mener des interventions archéologiques.

Les projets concernés se situaient sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé Ouest et la Place Meilleur dans l'arrondissement Ahuntsic–Cartierville (Étude 20200434 - lot 1 490 496), à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (Étude 20210079), sur le boulevard Rosemont, entre la 16e et la 17e Avenue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (Étude 20230664), sur la rue Rose-de-Lima, au sud de l'intersection de la rue Saint-Jacques dans l'arrondissement Le Sud-Ouest (Études 20230668-20230669), et sur l'avenue des Pins Ouest, entre les rues McTavish et University dans l'arrondissement Ville-Marie (Étude 20230692).

Le projet de la rue Meilleur avait été retenu en raison de son potentiel archéologique autochtone préhistorique. La supervision et l'inventaire ont permis d'expertiser l'horizon de surface du sol naturel sur l'ensemble du tracé, révélant des variations d'altitude qui pourraient correspondre à l'emplacement d'une ancienne branche du ruisseau Provost. Cependant, cette intervention n'a pas conduit à la découverte de nouvelles composantes archéologiques. Advenant que d'autres travaux d'excavations soient prévus dans ce secteur, il est recommandé qu'ils fassent l'objet d'une intervention archéologique.

L'intervention à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond se distinguait par le potentiel archéologique autochtone et eurocanadien de la zone. Au nord, la supervision des excavations mécaniques a permis d'identifier des dalles et une fondation en béton, vestiges des installations du chemin de fer du Grand-Tronc, lequel est sous la direction du CN depuis 1919. Ces fondations reposaient sur des pieux de bois enfoncés dans un sol naturel composé de tourbe, marnes et till, indiquant un ancien milieu humide peu favorable à l'occupation humaine. Au sud, un ancien niveau de rue a été découvert, ainsi que plusieurs services d'utilité publique dégagés. En paroi ouest, un mur de maçonnerie,

appartenant à d'anciens immeubles résidentiels, a été observé. Le ministère de la Culture et des Communications a attribué à cette dernière découverte le statut de site archéologique BiFj-167. Dans l'éventualité où d'autres travaux d'excavation étaient prévus à proximité, il est recommandé qu'une intervention archéologique soit menée. Cette recommandation est particulièrement pertinente pour l'espace occupé par le site archéologique BiFj-167.

Le projet sur le boulevard Rosemont présentait un potentiel pour des composantes archéologiques tant préhistoriques qu'historiques. La supervision a permis d'enregistrer des couches correspondant à l'ancienne surface du sol naturel. Aucune preuve d'occupation autochtone n'a été trouvée. À l'angle de la 16e Avenue, un vestige de béton, probablement associé à l'ancien escalier de l'immeuble voisin, a été enregistré. Sous le trottoir sud du boulevard Rosemont, entre la 16e et la 17e Avenue, l'angle nord-ouest d'une fondation maçonnée, datant probablement du XIXe siècle, a été observé. Le ministère de la Culture et des Communications a inscrit cette découverte au registre des sites archéologiques sous le code Borden BjFj-233. Sans se restreindre aux limites du site archéologique, il est recommandé qu'une intervention archéologique accompagne d'éventuels travaux d'excavations projetés pour l'ensemble de l'aire d'intervention.

Les travaux effectués sur la rue Rose-de-Lima ont été suivis archéologiquement surtout en raison de la présence d'un potentiel archéologique autochtone préhistorique. Cependant, l'intervention n'a révélé que les sols naturels dérasés; aucune découverte archéologique n'a été faite. Il n'est pas recommandé qu'une autre intervention archéologique soit réalisée dans cet espace.

Sur l'avenue des Pins Ouest, l'étude initiale et l'avis d'opportunité avaient indiqué des potentiels archéologiques tant préhistoriques qu'historiques. Les travaux de supervision n'ont pas permis de découvrir de vestiges d'occupations anciennes, qu'elles soient autochtones ou eurocanadiennes. Les fouilles ont montré qu'une grande partie de la zone avait subi un dérasement considérable, éliminant ainsi toute trace d'occupation antérieure. Malgré cela, il est tout même recommandé qu'une intervention archéologique soit réalisée advenant la planification de travaux d'excavation dans ce secteur.

MÉDIAGRAPHIE

ARKÉOS

2015 *Nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV entre les postes Atwater et Maisonneuve*. Montréal, Hydro-Québec Équipement et services partagés.

2016 *Site de l'hôpital Royal Victoria, Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Université McGill, Decasult.

2017 *Nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV entre les postes Atwater et Maisonneuve. Interventions archéologiques, été 2016.* Montréal, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

2018a *Réseau express métropolitain. Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue - Préliminaire. Inventaire archéologique*. Coentreprise CIMA+ et Hatch.

2018b *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal.

2019 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018. Rapport préliminaire*. Ville de Montréal.

2020 *Travaux d'aménagement au parc Nicolas-Viel, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Interventions archéologiques - Site BjFk-10.* Montréal, Ville de Montréal.

2021a *Parc Bernard-Landry. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Laval.

2021b *Réseau métropolitain (REM). Zones P-16, P-17, P-18, P-19, P-31 et H-12. Interventions archéologiques. Rapport préliminaire*. Montréal, CDPQ Infra/Caisse de dépôt et placement du Québec.

2023 *Projet de maintien des services d'infrastructure des bâtiments excédentaires du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, Inventaire archéologique 2022-MTL-22-25-09*. Montréal, Consortium Diamond Schmitt.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

2005 *La scierie Brewster : fouille archéologique au site de la scierie Brewster, BiFj-11, Montréal 2001.* Volume 32, Collection patrimoine archéologique de Montréal. Montréal.

BEAUREGARD, Ludger

1984 « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 28, n^{os} 73-74, p. 47-62.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. F. PENDEA et E. RAGUIN

2018 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Rapport d'activités - Intervention de 2017*. Université McGill, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Montréal et Arrondissement de Verdun.

BRACEWELL, J., M.-E. DUPUIS, D. MARTIN-MOYA, E. GUTIERREZ, E. RAGUIN et I. RIBOT

2023 « Enterrés au bord des rapides: les sépultures anciennes du site BiFj-85 ». *In* éds *40e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec (AAQ)*, Mont-Tremblant, 2023.

DIONNE, Jean-Claude

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, no 1, p. 33-44.

ETHNOSCOP

1998 *Parc du Mont-Royal, Montréal : inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97.* Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2001 *Réaménagement des espaces publics de la ville de Montréal. Jardin des Première-Nations au Jardin botanique de Montréal. Étude de potentiel et intervention archéologiques de la propriété des frères des Écoles chrétiennes, MTL00-03-1*. Montréal, Ville de Montréal.

2005 *Opération solidarité 5000 logements. Inventaire et supervision archéologiques au site de l'hôpital des Varioleux. Le discours inédit d'une ancienne carrière, BjFj-120, Montréal 2003.* Montréal, Ville de Montréal.

2006 *Évaluation du patrimoine archéologique au domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice (BiFj-6) et collège Marianopolis, Montréal.* Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec et prêtres de Saint-Sulpice.

2008 *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance (BjFj-130, MTL04-17-1). Monument à Sir George-Étienne-Cartier (BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6). Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) (MTL04-25-15 et MTL05-25-18).* Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2015 *Inventaire archéologique et inspection visuelle (BjFj-97), 2011 et 2012. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal.* Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.

2016 *Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113).* Montréal, Les Développements du Canal inc.

2019a *Réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest et ses abords entre le boulevard Saint-Anne-de-Bellevue et la rue de Courcelle. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2019b *Interventions archéologiques sous la rue Peel. Fouille, inventaire et supervision archéologiques. BjFj-1 et Mtl18-25-08.* Ville de Montréal.

2020a *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04).* Montréal, Ville de Montréal.

2020b *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux publics de la Ville de Montréal (2016). Avenue Atwater (MTL16-25-09), jardins communautaires de LaSalle (MTL16-10-02) projet Gouin-Tolhurst (MTL16-01-01), quartier des Gares (MTL16-25-11), rue Saint-François-Xavier (MTL16-25-07, BjFj-10, BjFj-118 et BjFj-181) et rue Saint-Patrick (MTL16-23-04) et pôle Frontenac (MTL16-25-08).* Montréal, Ville de Montréal.

2021 *Construction d'une école primaire. Domaine-des-Messieurs-de-Saint-Sulpice (BiFj-6). Inventaire archéologique, octobre 2020*. Montréal, ABCP / DFS Architectes en consortium.

2022 *Interventions archéologiques complémentaires, Bassin à bois - Griffintown*. Montréal, Ville de Montréal.

2023a *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la réhabilitation et de la restauration de la maison Robert-Bélanger à Montréal (BjFk-5 et MTL21-21-01).* Montréal, Ville de Montréal.

2023b *Site Dawson. Interventions archéologiques. BjFi-1, MTL18-25-09 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins.* Montréal, Ville de Montréal.

2023c *Rue Peel - Lot B, secteur sud. Interventions archéologiques 2020*. Montréal, Ville de Montréal.

LAMARCHE, Lise

2005 *Histoire géologique holocène du lac Saint-Pierre et de ces ancêtres.* Département des Sciences de la Terre, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

2006 *Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. In Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion du l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre*. p. 4-49, UQAM, INRS, Université de Montréal.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LAROCQUE, Robert

1990 « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nos 3-4, p. 31-41.

1997 *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal (BjFj-98).* Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2016 « Des sépultures amérindiennes ». *In* Anne-Marie Balac et François C. Bélanger, éds, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. p. 43-49. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

MACPHERSON, Joyce B.

1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands », *Cahiers de Géographie du Québec*, no 23, p. 343-360.

MAHAUT, Valérie

2016 « Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes », http://hdl.handle.net/1866/16311, consulté le juin 2017

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2005a « Maison Longpré », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, consulté le 30 septembre 2024.

2005b « Château Dufresne », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, consulté le 30 septembre 2024.

2006 « Site patrimonial de l'Église-de-Saint-Esprit-de-Rosemont », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, consulté le 30 septembre 2024.

PATRIMOINE EXPERTS

2001 *Inventaires archéologiques (été 2001), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Montréal, Ministère des Transports.

PREST, V.K. et J. HODE-KEYSER

1975 *Géologie des dépôts meubles, Île de Montréal, Québec / Surficial geology, Montreal Island, Quebec*. Commission géologique du Canada, Carte 1426A, échelle 1/50 000.

RICHARD, Pierre J. H.

2017 « La genèse du paysage laurentien : Géographies et environnements tardiglaciaires et postglaciaires ». *Colloque de l'Association des Archéologues du Québec*. p. 34. Montréal.

SACL

2008 *1033, avenue des Pins. Inventaire archéologique, été 2007*. Université McGill.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2012 *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Basin, et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa. Bassins 1, 2, 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100.* Montréal, Société immobilière du Canada.

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES, Canada

1952 *Carte des sols des îles de Montréal - Jésus - Bizard, Québec*. Ottawa, Le Service.

ANNEXES

Annexe 1 Plan des travaux

Annexe 2 Autorisation de travaux et études

Annexe 3 Avis d'opportunité

Annexe 4 Catalogue des photographies

Annexe 5 Inventaires des artefacts et des écofacts

Annexe 1 Plan des travaux

FEUILLET 02

RUE MEILLEUR

GAZ 114,3 CL-400 PLAST (219,1mm FONTE)

42,9 | 38,1 | 34,0 | 8,1

30C | 21C | INSTALLER PATL (2,8x1.6 H.L:2.0m) | 5C | INSTALLER PA PRÉFABRIQUÉ TYPE 45P h.L:3.0 | 26C=15HQ+7RES+1ER+2BEL+1VL | 6C | PERCER 6C(115mm) | PROL.COND#27,28,32,36 (115mm)

EG 750-> | AQ 200<- | AQ 200<- | EG 450<- | AQ 200<- | EG 450<-

ER#4 | 9C | 40711 | 6C | ENTRÉE STAT. SOUTERRAIN | ER#3 | 38661 | ER#2 | GCM | ER#1

2CM (1VL,1BEL) | 9C=7BEL+2RES | 27C=6BEL+7RES+12HQ+1ER+1VL | 2CM(1VL,1BEL)

VOIR NOTE #5 | LAMPADAIRE D'ÉCLAIRAGE MIS SUR TEMPORAIRE PAR LA VM AVANT LES TRAVAUX | 35C=23HQ(19x115mm))+2ER+3VL+7RES

ABATTRE L'ARBRE VOIR NOTE #5 | LAMPADAIRE D'ÉCLAIRAGE MIS SUR TEMPORAIRE ET LE POTEAU HQ RETIRÉ PAR LA VM AVANT LES TRAVAUX

14CM | GAZ | ER#1 | 14C=8HQ(14x115mm))+3BEL+1ER+2VL | 2CM(BEL)(PATL40711) | 1CM(VL) | PROL.14C

PERCER 6C(115mm) VOIR NOTE #6 | PERCER 2C

Stationnement

CROWN 4 | CROWN 5 | CROWN 6

55(BEL) | 3 | 4

ER#2

PA40647
SO40653

HQ4307

RUE SAUVÉ

GAZ 219,1 CL-400 ACIER 1990 | GAZ 219,1 CL-400 ACIER

PXHQ23353 | 6-4.4 | 2C | 2ZO

19970 | 19966 | 19969 | 19967 | 2 ER 22.7 | 6-35.1 | 6-18.3 | 6-25.9 | 12-25.3 | 12-22.5 | 12-26.2

9-129.8 | 17.4 | 8.5 | 9-67.8 | 11-86.6 | 6-96.4 | 10-95.4

MURET DE VIADUC

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT	/	RÉSEAU PROPOSÉ
LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE)		LAS PROPOSÉE
LAS SUR MUR		LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
BASE EXISTANTE		BASE PROPOSÉE
BRC (BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE)		BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
		BASE À BRISER
PUITS D'ACCÈS & COND.		PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.		

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER ÉCLAIRAGE DE RUE
FC FEU DE CIRCULATION
EFC ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
BRV BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
BJA BASE DE JALONNEMENT
BJO BOÎTE DE JONCTION
DEB DÉBITMÈTRE

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

NOTE:
VOIR LA LISTE INTÉGRALE DES SYMBOLES POUR PLANS, AU DESSIN 102 DU DEVIS NORMALISÉ 2010.

NOTES

1- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA METHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE DE PUISSANCE.

2- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).

3- LA PROFONDEUR DU ROC: À 6,10 M DE PROFONDEUR RÉF: ROC-DÉPOT MEUBLES

4- DES FOUILLES EXPLORATOIRES SONT OBLIGATOIRES AVANT L'INSTALLATION DES PA ET DU PATL

5- PRÈS DE L'ARBRE, L'EXCAVATION PAR HYDRO-EXCAVATION, LE MASSIF EN TUNNEL ET LE REMBLAYAGE EN TERRE VÉGÉTALE DOIVENT ÊTRE FAITS

6- VEUILLEZ COORDONNER LE PERCEMENT AVEC LE PROMOTEUR. LE SOUTÈNEMENT DE L'EXCAVATION NOUS EST PROBLÉMATIQUE. ET VEUILLEZ UTILISER UNE MÉTHODE DOUCE PRÈS DU PXHQ23353 POUR BRISER LE MASSIF.

PLAN-CLÉ

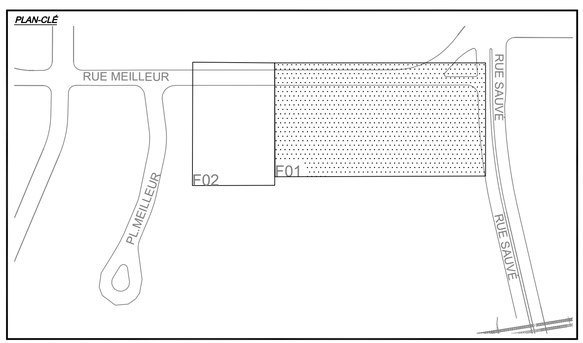

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL
PABELL-PA38661	+2					+2		
PA38661 -PXHQ23353	+6		+6					
PA38661 -PA19969	+4		+4					
PA38661 -PA19966	+14	+7	+5	+1				+1
PA38661 -PA40647	+9		+8	+1				
PA38661 -PA19953	+1							+1
AUCUN COND. SUPPL.								

SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

N

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS
00	2024-03-05	CONSTRUCTION
NO	DATE	ÉMIS POUR

INITIALES: FPP | AF

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE
PROJET PROP.	09435602-RG-C00	2020-06-16
PROJET PROP.	09435602-rO-C00	2020-11-07

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: FREDERIKE PIERRE PETION

Chargé de Projets: ALEXANDRE FORTIER

VÉRIFIÉ PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS

DIRECTEUR, GESTION DE PROJETS:

LOCALISATION DU PROJET:
INTERSECTION RUE SAUVÉ ET RUE MEILLEUR

ARRONDISSEMENT: A.C

ÉCHELLE : 1:200

CELLULE CSE *0727*

0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO	1748	ÉTUDE NO	20200434
R/T #	N/A	FEUILLET NO	01/02

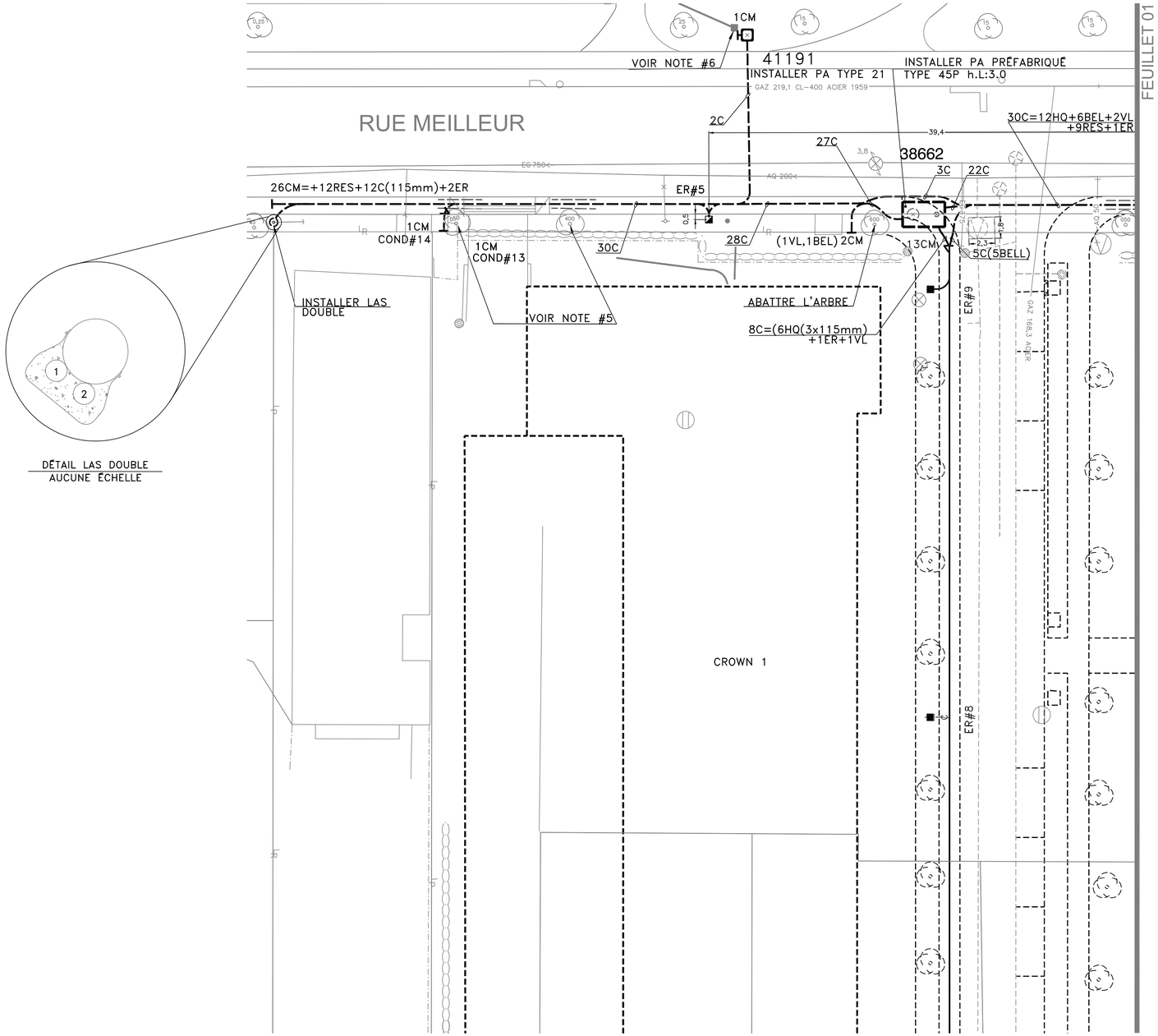

DÉTAIL LAS DOUBLE
AUCUNE ÉCHELLE

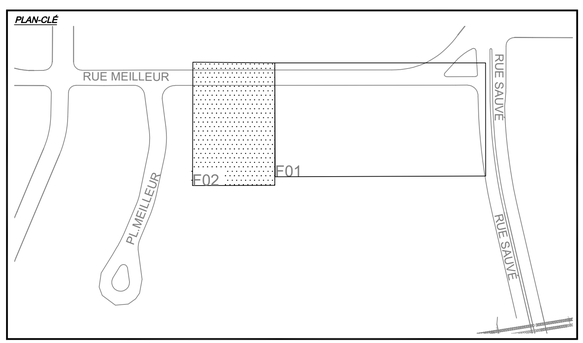

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL
PA38662-PA38661	+21	+7	+12	+1				+1
PA38662-PA40647	+7		+6	+1				
PA38662-SO40653	+1							+1
AUCUN COND. SUPPL.								

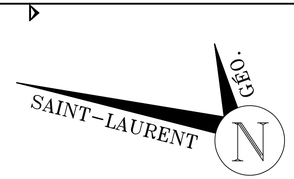

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE) / LAS PROPOSÉE
- LAS SUR MUR / LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
- BASE EXISTANTE / BASE PROPOSÉE
- BRC (BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE) / BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
- BASE À BRISER
- PUITS D'ACCÈS & COND. / PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
- PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER ÉCLAIRAGE DE RUE
FC FEU DE CIRCULATION
EFC ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
BRV BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
BJA BASE DE JALONNEMENT
BJO BOÎTE DE JONCTION
DEB DÉBITMÈTRE

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

NOTE:
VOIR LA LISTE INTÉGRALE DES SYMBOLES POUR PLANS, AU DESSIN 102 DU DEVIS NORMALISÉ 2010.

NOTES

1- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA METHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE DE PUISSANCE.

2- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).

3- LA PROFONDEUR DU ROC: À 6,10 M DE PROFONDEUR RÉF: ROC-DÉPOT MEUBLES

4- DES FOUILLES EXPLORATOIRES SONT OBLIGATOIRES AVANT L'INSTALLATION DES PA ET DU PATL

5- PRÈS DE L'ARBRE, L'EXCAVATION PAR HYDRO-EXCAVATION, LE MASSIF EN TUNNEL ET LE REMBLAYAGE EN TERRE VÉGÉTALE DOIVENT ÊTRE FAITS

6- L'ÉCLAIRAGE DU PARC ST-BENOÎT SERA MIS EN TEMPORAIRE PAR LA VM AVANT LES TRAVAUX. LE FÛT AVEC LES CÂBLES SERA DÉPLACÉ PLUS LOIN À L'INTÉRIEUR DU PARC.

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE
PROJET PROP.	09435602-RG-C00	2020-06-16
PROJET PROP.	09435602-RO-C00	2020-11-07

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: FREDERIKE PIERRE PETION

Chargé de Projets: ALEXANDRE FORTIER

VÉRIFIÉ PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS

DIRECTEUR, GESTION DE PROJETS:

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS			
00	2024-03-05	CONSTRUCTION	FPP	AF	
NO	DATE	ÉMIS POUR	INITIALES		

LOCALISATION DU PROJET
INTERSECTION RUE SAUVÉ ET RUE MEILLEUR

ARRONDISSEMENT
A.C

ÉCHELLE : 1:200

CELLULE CSE *0727*

0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO	1748	ÉTUDE NO	20200434
R/T #	N/A	FEUILLET NO	02/02

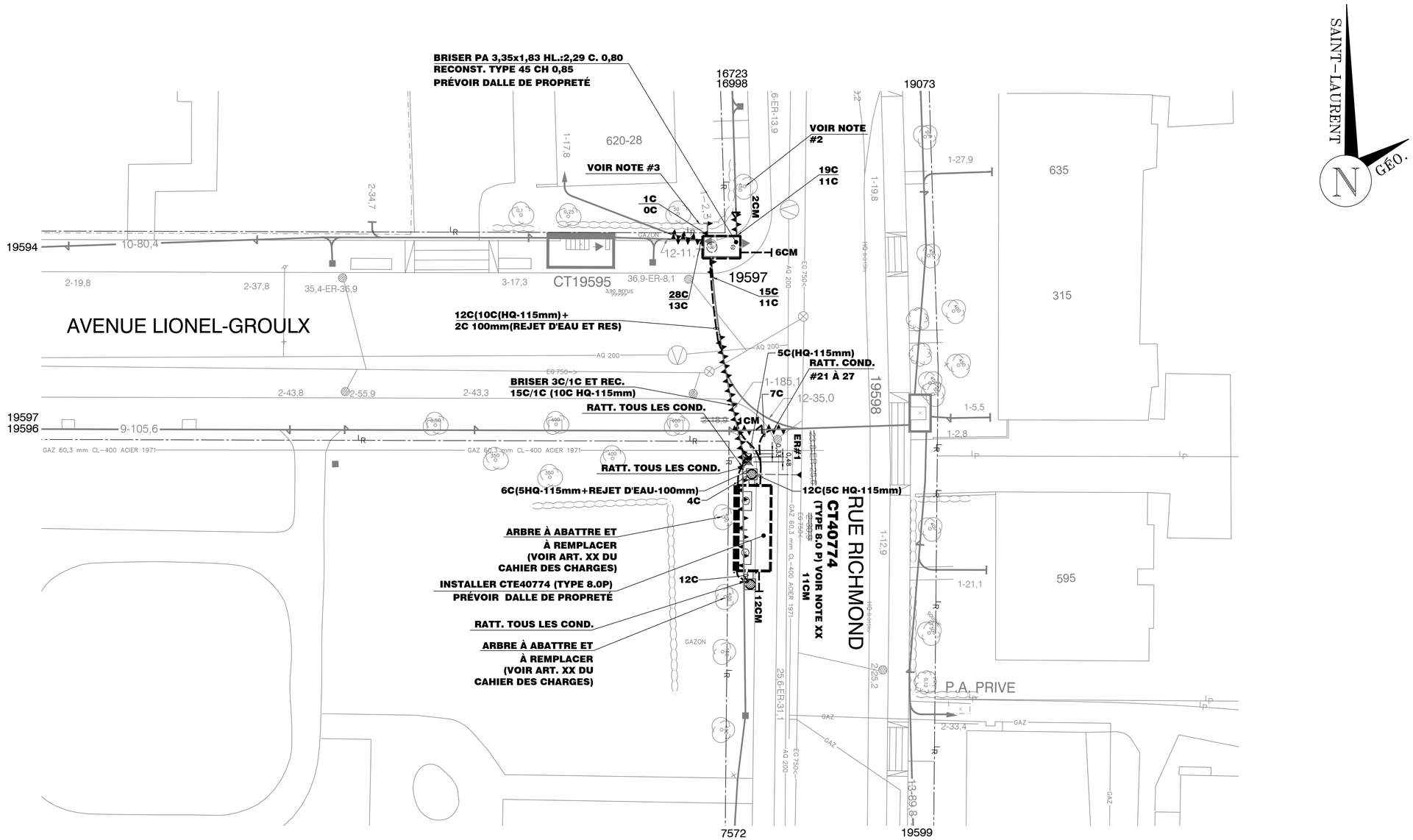

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL	RCP	TLU	MTO	BTI	HQT
19597-7572	1			1									
19597-19598	12	1	11										
19598-19073	6	4	2										
19598-19596	9	5	4										
19598-19599	13	3	9						1				
19597-16723	7	2	5										
19597-16998	7	3	3	1									
19597-19594	10	4	5	1									
19595-19597	12		12										
19597-40774	+11		+11										
19598-40774	+7		+7										
AUCUN COND. SUPPL.				●	●	●			●		●	●	●

31-07-23 31-07-23 03-08-23 03-08-23 31-07-23 07-08-23 11-08-23

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE) / LAS PROPOSÉE
- LAS SUR MUR / LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
- BASE EXISTANTE / BASE PROPOSÉE
- BRC (BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE) / BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
- BASE À BRISER
- PUITS D'ACCÈS & COND. / PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
- PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER ÉCLAIRAGE DE RUE
FC FEU DE CIRCULATION
EFC ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
BRV BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
BJA BASE DE JALONNEMENT
BJO BOÎTE DE JONCTION
DEB DÉBITMÈTRE

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

LA LISTE COMPLÈTE DES SYMBOLES SE TROUVE AU DESSIN 102 DU DEVIS GÉNÉRAL TECHNIQUE DE LA CSEM APPLICABLE À CE CONTRAT

NOTES

1- LA PROFONDEUR DU ROC: À PLUS DE 12m.
RÉF: ROC-DÉPÔT MEUBLE

2-PRÉVOIR LA PROTECTION DE L'ARBRE SELON LES EXIGENCES DU CONSENTEMENT MUNICIPAL ET UNE MÉTHODE D'EXCAVATION CONSIDÉRANT LA PROXIMITÉ DE L'ARBRE ET L'ESPACE RESTREINT POUR LA SORTIE NORD DU PA 19597.

3- IMPOSSIBLE D'ASSURER LE DÉPLACEMENT DES ARBRES MATURES POUR ASSURER LEUR MAINTIENT EN VIE. IL FAUDRA LES ABATTRE ET LES REMPLACER PAR UNE MÊME ESPÈCE ET DE MÊME CALIBRE. LES PLANTER AUX ENDROITS À DÉSIGNER PAR L'ARRONDISSEMENT.

APRÈS AVOIR REÇU LES DÉTAILS DU SERVICE CONCERNÉ, IL FAUDRA RÉINSCRIRE LA NOTE AUTREMENT EN RÉFÉRANT L'ENTREP. À UN ARTICLE DU CAHIER DES CHARGES (ARTICLE À AJOUTER).

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE(S) DE PUISSANCE.
- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES LONGUEURS INSCRITES SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (m.)

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: JULIE DION

Chargé de Projets	PRÉPARÉ PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS
MICHAËL BRODEUR, CPI	FADHILA BENOUARETS, Ing.

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR CONCEPTION, DEVIS ET NORMALISATION

LOCALISATION DU PROJET
INTERSECTION AVENUE LIONEL GROULX ET RUE RICHMOND

ARRONDISSEMENT: SO

ÉCHELLE : 1:200
CELLULE CSE *3935*
0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO 1702 | ÉTUDE NO 20210079
R/T # N/A | FEUILLET NO 01/01

NO	DATE	ÉMIS POUR	INITIALES
00	2023-08-22	APPEL D'OFFRES	JD MB FB

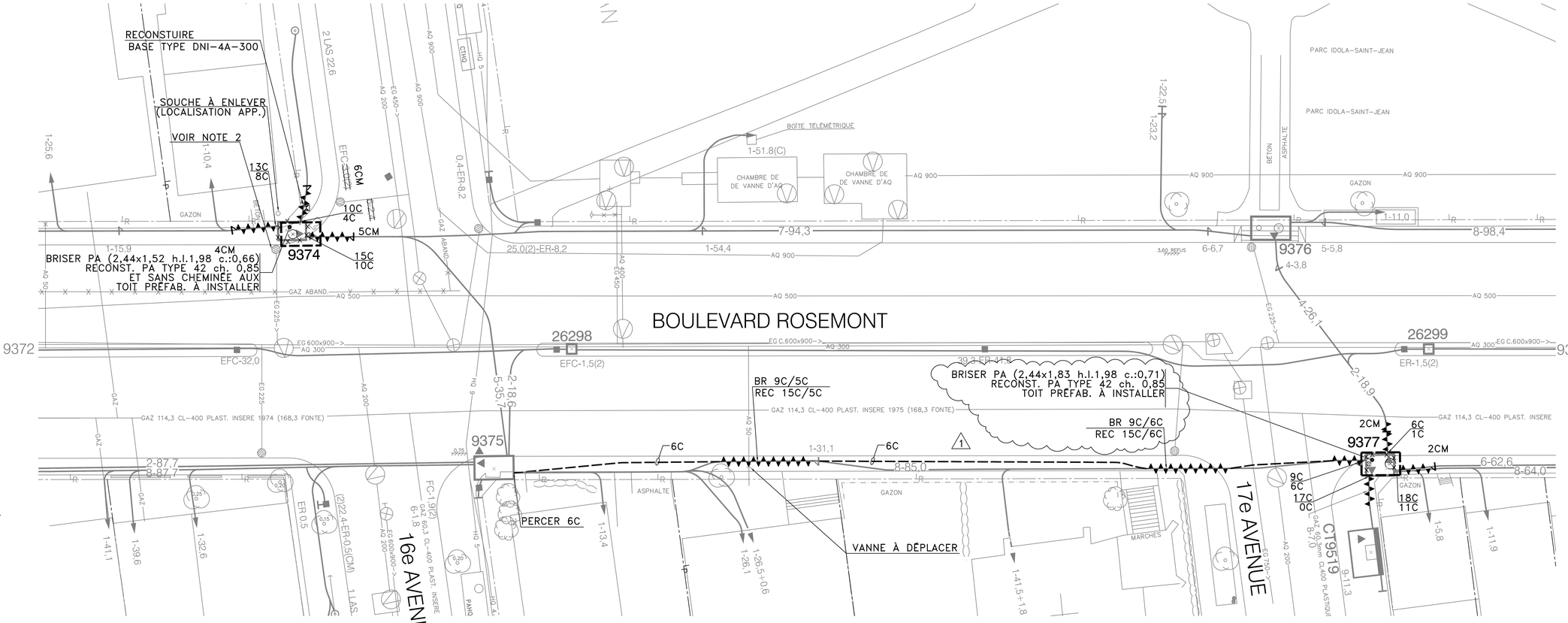

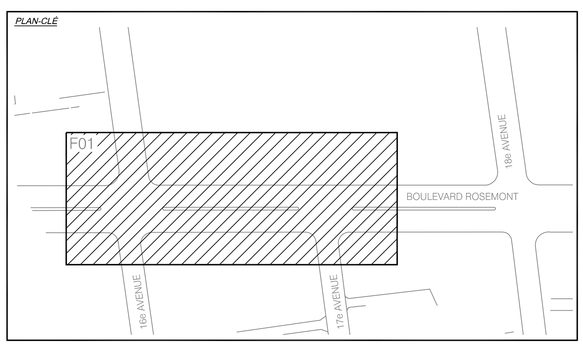

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL	TLU	BTI	ZAO	HGT	ROG
9273-9174	9	3	2			1	1/2	1 1/2		1	1		
9174-9176	7	3	2							1	1		
9376-9378	8	4	2							1	1		
9375-9377	8	3	1		1	1/2		1 1/2	1				
9377-9379	14	7	2		1	1		2	1				
9377-9518	8	8											
9374-9375	5		2		1	1/2		1	1/2				
9376-9377	4	2	2										
AUCUN COND. SUPPL.			•			•				•		•	•
			2022.04.27			2022.04.21				2022.04.19		2022.04.27	2022.04.21

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE) / LAS PROPOSÉE
- LAS SUR MUR / LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
- BASE EXISTANTE / BASE PROPOSÉE
- BRC (BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE) / BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
- BASE À BRISER
- PUITS D'ACCÈS & COND. / PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
- PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER ÉCLAIRAGE DE RUE
FC FEU DE CIRCULATION
EFC ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
BRV BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
BJA BASE DE JALONNEMENT
BJO BOÎTE DE JONCTION
DEB DÉBITMÈTRE

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

LA LISTE COMPLÈTE DES SYMBOLES SE TROUVE AU DESSIN 102 DU DEVIS GÉNÉRAL TECHNIQUE DE LA CSEM APPLICABLE À CE CONTRAT

NOTES

1- LA PROFONDEUR DU ROC: À MOINS DE 1,5m
RÉF: ROC-DÉPÔTS-MEUBLES, ROC-EST

2- PUISARD À DÉPLACER SI REQUIS (VOIR ARTICLE 11 DU DEVIS DE CONSTRUCTION)

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE(S) DE PUISSANCE.
- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES LONGUEURS INSCRITES SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (m.)

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: MARC ANDRÉ OUELLET

CHARGÉ DE PROJETS: CHARLES THIBAULT

PRÉPARÉE PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS: HELKA PATRICIA RODRIGUEZ, ing.

APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR CONCEPTION, DEVIS ET NORMALISATION

SAINT-LAURENT GÉO.

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS
1	2023.10.06	AJOUT DESCRIPTION TRAVAUX PA 9377
A	2023.09.22	POUR CONSTRUCTION — INITIALES: MAQ CT FB
NO	DATE	ÉMIS POUR

LOCALISATION DU PROJET
BOULEVARD ROSEMONT ENTRE LA 16e ET 17e AVENUE

ARRONDISSEMENT
RPP

ÉCHELLE : 1:200
CELLULE CSE *1034*
0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO 1708
ÉTUDE NO 20230664
R/T # N/A
FEUILLET NO 01/01

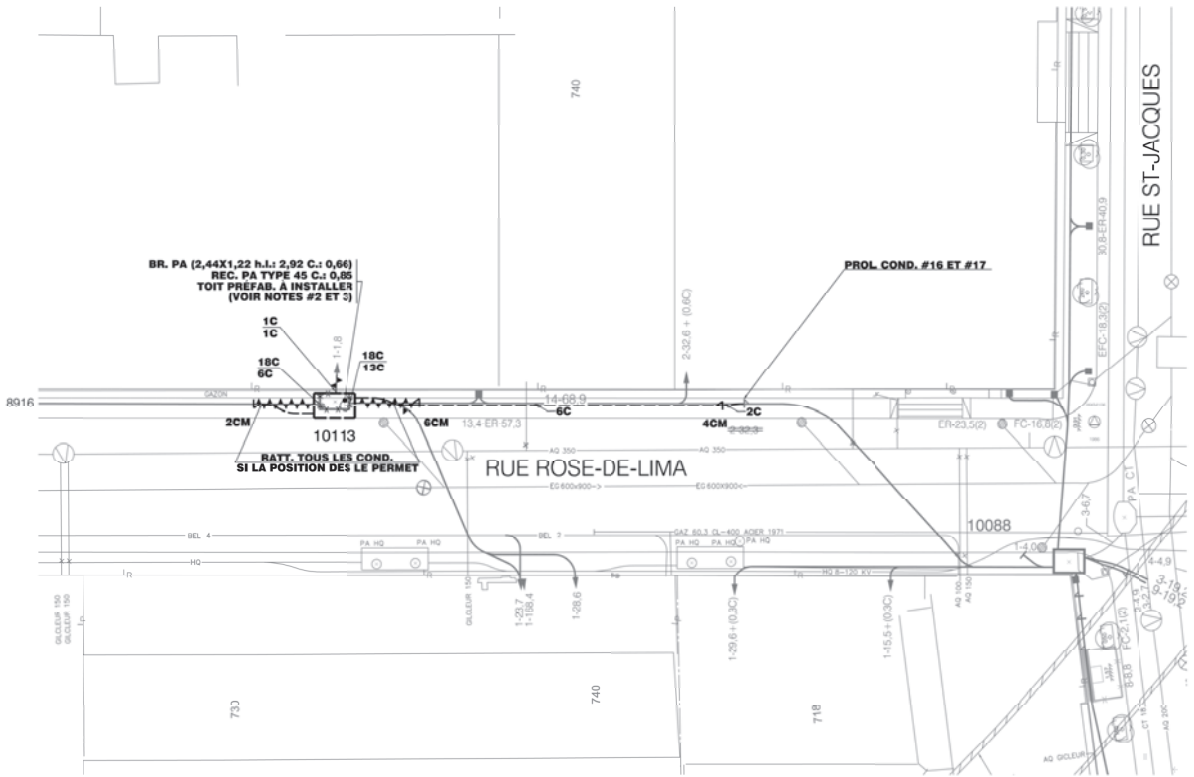

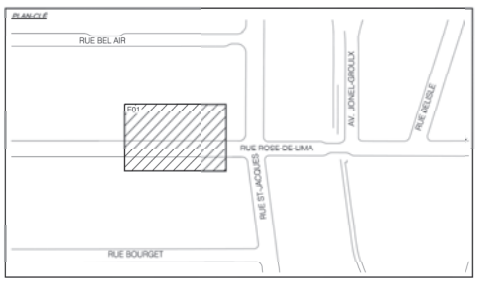

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL	VTL	BTI	HQT	
8916-10113	14	7	3	1		1		1 1/2	1/2			
10113-10088	14	5	5	1					1	1	1	
AUCUN COND. SUPPL.			•	•						•		

23.09.26 23.09.06 23.09.06

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

LAS (JONCTION AÉRO-SOUTERRAINE) / LAS PROPOSÉE
LAS SUR MUR / LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
BASE EXISTANTE / BASE PROPOSÉE
BRC (BOÎTE DE RACCORDEMENT COMMUNS) / BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
BASE À BRISER
PUITS D'ACCÈS & COND. / PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

(R) ÉCLAIRAGE DE RUE
(C) FEU DE CIRCULATION
(EC) ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
(BEV) BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
(JA) BASE DE JALONNEMENT
(JD) BOÎTE DE JONCTION
(DJB) DJB/BTIB

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

LA LISTE COMPLÈTE DES SYMBOLES SE TROUVE AU DESSIN 102 DU DEVIS GÉNÉRAL TECHNIQUE DE LA CSEM APPLICABLE À CE CONTRAT

NOTES

1- LI PROFONDEUR DU ROC: À PLUS DE 3,05m
RÉF: ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE-4134, FINAL RÉALISÉ PAR LA VILLE.

2- CÉPLACER PUISARD SI REQUIS.

3- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE/FAIRE EFFECTUER UNE ÉVALUATION DE L'ÉTAT STRUCTURAL À DES FINS D'EXPERTISE DU BÂTIMENT PAR UN ING. MEMBRE EN RÈGLE DE L'OIQ ET TRANSMETTRE LE RAPPORT AVEC LES RECOMMANDATIONS, POUR APPROBATION PAR LA CSEM. IL EST À NOTER QUE LA MÉTHODE DE SOUTÈNEMENT EN SOUS-OEUVRE EST LE DERNIER RECOURS, ET CELLE-CI DEVRA ÊTRE JUSTIFIÉE PAR L'INGÉNIEUR.

4- RÉFECTIONS TEMPORAIRES SEULEMENT. LES RÉFECTIONS PERMANENTES POUR TOUT LE PROJET SERONT À COMPLÉTER PAR LA VILLE. L'ENTREPRENEUR EST DANS L'OBLIGATION DE SÉCURISER LES TROTTOIRS TEMPORAIRES AVEC DES BORDURES DE BÉTON.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE(S) DE PUISSANCE.
- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES LONGUEURS INSCRITES SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (m).

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: MARC ANDRÉ OUELLET

CHARGÉ DE PROJETS: CHARLES THIBAULT

PRÉPARÉ PAR INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS: FADHILA BENQUANETE, ing.

APPROUVÉ PAR: François Vaillancourt

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS

NO	DATE	ÉMIS POUR	INITIALES
00	2023-09-26	CONSTRUCTION	MAO CT FB

LOCALISATION DU PROJET: À L'INTERSECTION DE LA RUE ROSE-DE-LIMA ET RUE ST-JACQUES

ARRONDISSEMENT:

ÉCHELLE : 1:200

CELLULE CSF: *3434*3734*

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO 1345

ÉTUDE NO 20230668

R/T # 23

FEUILLET NO 01/01

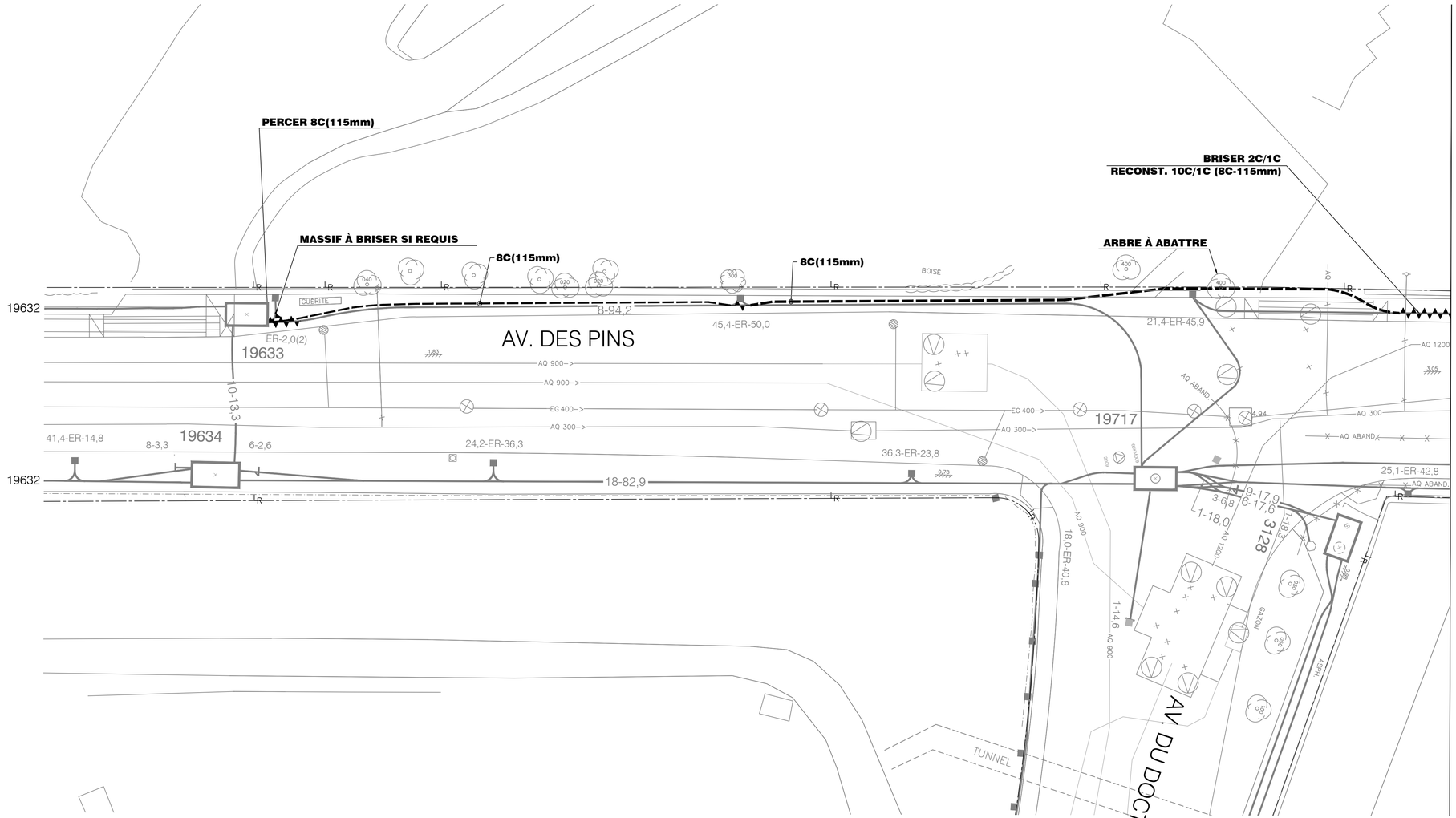

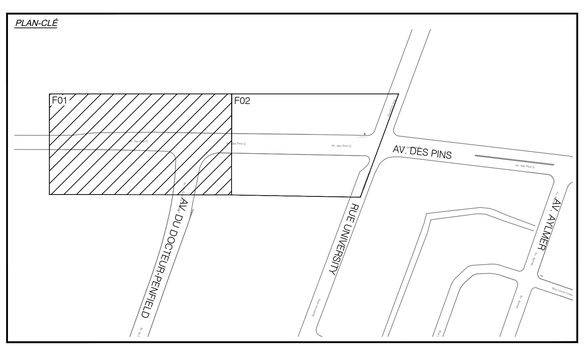

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL	AUTRES
19632-19633	8	5	1	2					
19633-19617	8	7		1					
AUCUN COND. SUPPL.									

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE) / LAS PROPOSÉE
- LAS SUR MUR / LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
- BASE EXISTANTE / BASE PROPOSÉE
- BRC BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE) / BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
- BASE À BRISER
- PUITS D'ACCÈS & COND. / PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
- PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER ÉCLAIRAGE DE RUE
FC FEU DE CIRCULATION
EFC ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ
BRV BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE
BJA BASE DE JALONNEMENT
BJO BOÎTE DE JONCTION
DEB DÉBITMÈTRE

(A) BASE ARMÉE
(I) BASE IRRÉGULIÈRE
(M) BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
(AI) BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE

LA LISTE COMPLÈTE DES SYMBOLES SE TROUVE AU DESSIN 102 DU DEVIS GÉNÉRAL TECHNIQUE DE LA CSEM APPLICABLE À CE CONTRAT

NOTES

1- LA PROFONDEUR DU ROC: À MOINS DE 5,0m
RÉF: ROC-DÉPÔTS-MEUBLES, ROC-OUEST

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE(S) DE PUISSANCE.
- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES LONGUEURS INSCRITES SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (m.)

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: MARC ANDRÉ OUELLET

CHARGÉ DE PROJETS: MICHAËL BRODEUR

PRÉPARÉ PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS: FADHILA BENOUARETS

APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR CONCEPTION, DEVIS ET NORMALISATION

POUR INFORMATION SEULEMENT

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS

NO	DATE	ÉMIS POUR	INITIALES
A	2023-08-17	EXIGENCES FINALES	MAC MB FB

LOCALISATION DU PROJET: 687 AVENUE DES PINS OUEST

ARRONDISSEMENT: VM

ÉCHELLE : 1:200

CELLULE CSE: *0234*0134*

0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO	1345	ÉTUDE NO	20230692
R/T #	N/A	FEUILLET NO	01/02

No. DE SOUMISSION: N/A

FEUILLET 01/02

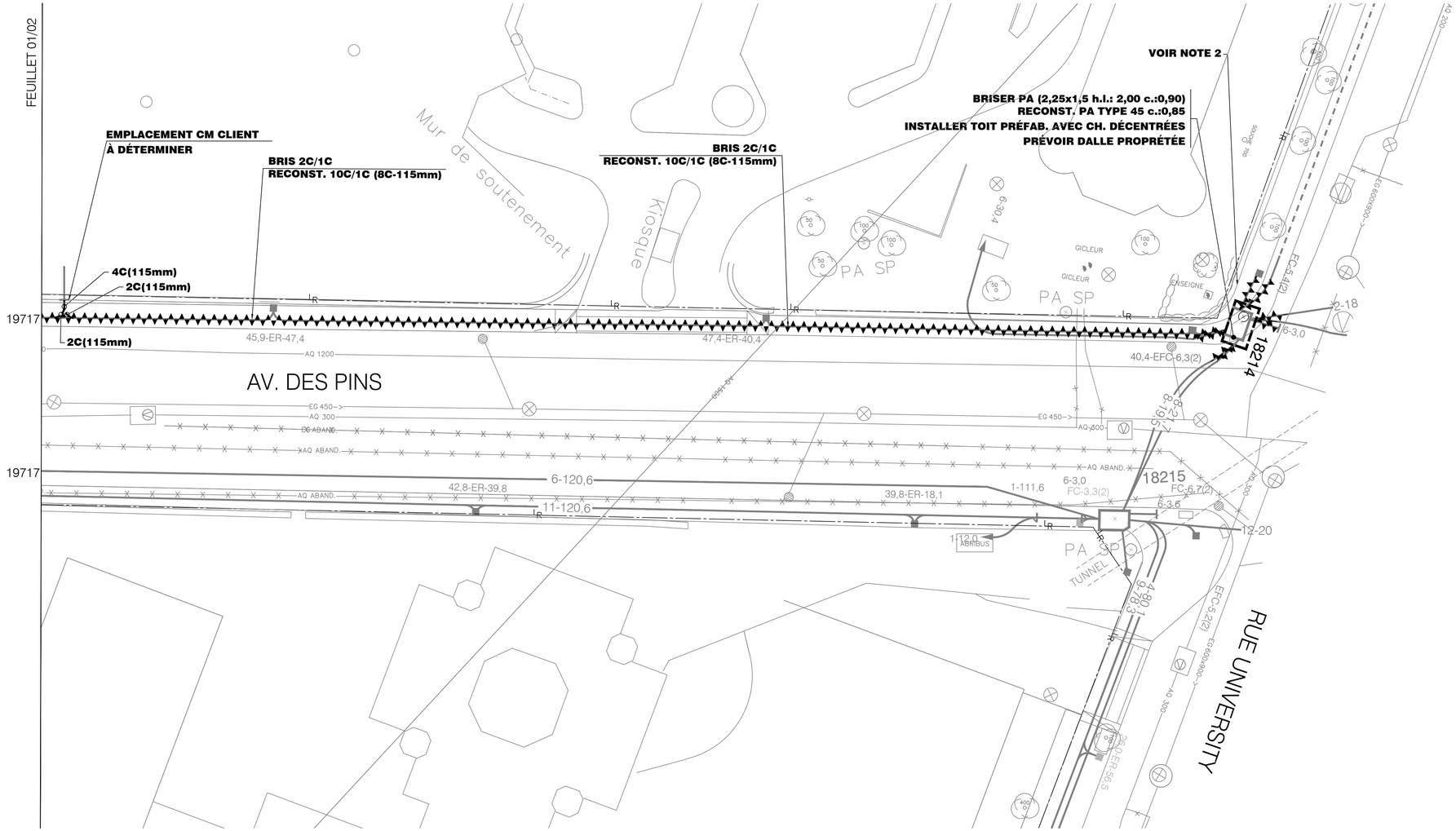

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT	/	RÉSEAU PROPOSÉ
LAS (LIAISON AÉRO-SOUTERRAINE)		LAS PROPOSÉE
LAS SUR MUR		LAS PROPOSÉE (SUR MUR)
BASE EXISTANTE		BASE PROPOSÉE
BRC BORNE DE RACCORDEMENT COMMUNE)		BASE À BRISER ET RECONSTRUIRE
		BASE À BRISER
PUITS D'ACCÈS & COND.		PUITS D'ACCÈS PROPOSÉ & COND.
PUITS D'ACCÈS PRIVÉ & COND.		

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER

DESCRIPTIONS DES BASES

ER	ÉCLAIRAGE DE RUE	(A)	BASE ARMÉE
FC	FEU DE CIRCULATION	(I)	BASE IRRÉGULIÈRE
EFC	ÉCLAIRAGE ET FEU COMBINÉ	(M)	BASE MONOLITHE AU TROTTOIR
BRV	BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE	(AI)	BASE ARMÉE ET IRRÉGULIÈRE
BJA	BASE DE JALONNEMENT		
BJO	BOÎTE DE JONCTION		
DEB	DÉBITMÈTRE		

LA LISTE COMPLÈTE DES SYMBOLES SE TROUVE AU DESSIN 102 DU DEVIS GÉNÉRAL TECHNIQUE DE LA CSEM APPLICABLE À CE CONTRAT

NOTES

1- LA PROFONDEUR DU ROC: À MOINS DE 5,0m
RÉF: ROC-DÉPÔTS-MEUBLES, ROC-OUEST

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DANS LE CHOIX DE SA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE EN PRÉSENCE DE CÂBLE(S) DE PUISSANCE.
- LES DIMENSIONS DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT, DE GAZ ET LES DIAMÈTRES DES ARBRES SONT EN MILLIMÈTRES (mm).
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES LONGUEURS INSCRITES SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (m.)

RÉFÉRENCES

DESCRIPTION	NO. DU PLAN	DATE

EXCEPTÉ LE RÉSEAU DE LA CSEM, TOUS LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT ILLUSTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

DESSINATEUR: MARC ANDRÉ OUELLET

CHARGÉ DE PROJETS: MICHAEL BRODEUR

VÉRIFIÉ PAR: INGÉNIEUR, GESTION DE PROJETS: FADHILA BENOUARETS, ing.

PLAN-CLÉ

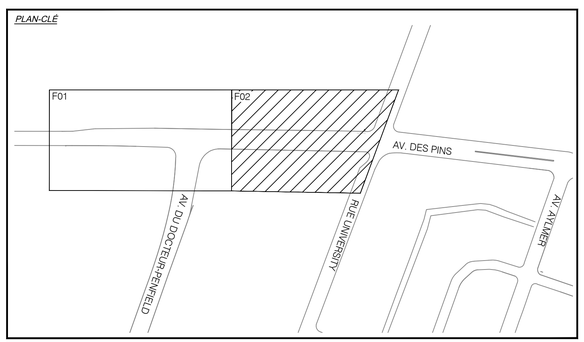

TABLEAU D'EXIGENCES - MASSIFS PRINCIPAUX

SECTION	MASSE	RES	HQ	ER	FC	BELL	STM	VL	AUTRES
19632-19633	8	5	1	2					
19633-19617	8	7		1					
AUCUN COND. SUPPL.									

POUR INFORMATION SEULEMENT

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

NO	DATE	DESCRIPTION DES CHANGEMENTS			
A	2023-08-17	EXIGENCES FINALES	MAO	MB	FB

NO	DATE	ÉMIS POUR	INITIALES

APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR CONCEPTION, DEVIS ET NORMALISATION

LOCALISATION DU PROJET: 687 AVENUE DES PINS OUEST

ARRONDISSEMENT: VM

ÉCHELLE : 1:200

CELLULE CSE: *0234*0134*

0 1 2 3 4 5 10 mètres

SI

Commission des services électriques de Montréal

CONTRAT NO		ÉTUDE NO	20230692
R/T #	1345	FEUILLET NO	02/02

No. DE SOUMISSION: N/A

Annexe 2 Autorisation de travaux et avis archéologiques de la Ville

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
Division du patrimoine

303, rue Notre-Dame Est, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Le 14 septembre 2023

Monsieur Alexandre Fortier
CPI - Chargé de projets
Commission des services électriques de Montréal
50, boulevard Crémazie Ouest, Bureau 700
Montréal (Québec) H2P 2T3

Objet : Projet 20200434 - Recommandation quant aux mesures de protection des ressources archéologiques - Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'expertise concernant le projet 20200434 localisé dans l'emprise de la rue Meilleur, entre la rue Sauvé Ouest et la place Meilleur.

Nous avons évalué, en collaboration avec madame Marine Puech d'Hydro-Québec, la pertinence de procéder dans les limites de vos travaux à une intervention archéologique. En nous référant aux plans que vous nous avez fournis et à l'information historique et archéologique dont nous disposons pour ce secteur, notons la présence de l'ancien ruisseau Provost et la proximité de deux zones de potentiel identifiées dans une étude réalisée dans le cadre du remplacement des lignes souterraines à 120 kV L1287 et L1283 entre les postes Beaumont et Fleury (Archéotec HQ 2020-066). Ce projet devra donc faire l'objet d'un avis d'opportunité. Cet avis devra nous être transmis pour validation.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 514-868-8700.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Émilie Desrosiers
Archéologue, conseillère en aménagement

c.c. Carmen Isac, ingénieure - gestion de projets, CSEM
Marine Puech, archéologue - conseillère expertise environnementale, Hydro-Québec

Montréal

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
Division du patrimoine

303, rue Notre-Dame Est, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Le 7 septembre 2023

Monsieur Michaël Brodeur
CPI, chargé de projets
Commission des services électriques de Montréal
50, boulevard Crémazie Ouest, Bureau 700
Montréal (Québec) H2P 2T3

Objet : Projet 20210079 - Recommandation quant aux mesures de protection des ressources archéologiques - Arrondissement Le Sud-Ouest

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'expertise concernant le projet 20210079 localisé dans l'emprise de l'avenue Lionel-Groulx, à l'intersection de la rue Richmond.

Nous avons évalué, en collaboration avec madame Marine Puech d'Hydro-Québec, la pertinence de procéder dans les limites de vos travaux à une intervention archéologique. En nous référant aux plans que vous nous avez fournis et à l'information historique et archéologique dont nous disposons pour ce secteur, notons la présence d'un ancien affluent du ruisseau Prud'homme à proximité. Ce projet devra donc faire l'objet d'un avis d'opportunité. Cet avis devra nous être transmis pour validation.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 514-868-8700.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Émilie Desrosiers
Archéologue, conseillère en aménagement

c.c. Carmen Isac, ingénieure - gestion de projets, CSEM
Marine Puech, archéologue - conseillère expertise environnementale, Hydro-Québec

Montréal

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
Division du patrimoine

303, rue Notre-Dame Est, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Le 14 septembre 2023

Monsieur Charles Thibault
Chargé de projets
Commission des services électriques de Montréal
50, boulevard Crémazie Ouest, Bureau 700
Montréal (Québec) H2P 2T3

Objet : Projets 20230668 et 20230069 - Recommandation quant aux mesures de protection des ressources archéologiques - Arrondissement Le Sud-Ouest

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'expertise concernant les projets 20230668 et 20230069 localisés dans l'emprise de la rue Rose-de-Lima, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Nous avons évalué, en collaboration avec madame Marine Puech d'Hydro-Québec, la pertinence de procéder dans les limites de vos travaux à une intervention archéologique. En nous référant aux plans que vous nous avez fournis et à l'information historique et archéologique dont nous disposons pour ce secteur, notons la présence d'une zone de potentiel archéologique identifiée dans une étude réalisée pour le projet de la nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV entre les postes Atwater et Maisonneuve (Arkéos HQ-2015-083). Ce projet devra donc faire l'objet d'un avis d'opportunité. Cet avis devra nous être transmis pour validation.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 514-868-8700.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Émilie Desrosiers
Archéologue, conseillère en aménagement

c.c. Carmen Isac, ingénieure - gestion de projets, CSEM
Marine Puech, archéologue - conseillère expertise environnementale, Hydro-Québec

AUTORISATION

Articles 64, 65 et 179.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002)

No Référence demande :
20236701

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la Ville de Montréal autorise :
CSEM
50, boulevard Crémazie Ouest
700
Montréal (Québec) H2P 2T3

À réaliser les actes ou travaux suivants :
Travaux de la CSEM visant la modification et l'addition au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de l'avenue des Pins Ouest entre les rues McTavish et University pour l'alimentation du pavillon H du Royal- Victoria conformément à l'étude 20230692 et au plan daté du 2023-09-25. Réalisation d'une supervision archéologique conformément à l'avis d'opportunité d'Ethnoscop datée du 21 septembre 2023.

Sur le(s) bien(s) suivant(s) :
Situé dans un site patrimonial - **Site patrimonial du Mont-Royal (déclaré)**
rue des Pins Ouest (entre rue McTavish et rue University)
Montréal (Québec)
Lot 1 514 346 et Lot 1 514 347

Selon les conditions et exigences suivantes :
- Advenant la découverte de vestiges archéologiques en place (à l'exception de sépultures et/ ou ossements humains), en informer la Ville de Montréal, mettre en œuvre des mesures adaptées à la nature et la valeur des vestiges pour permettre l'enregistrement complet des données archéologiques.

- Transmettre un rapport d'étape à la Division du patrimoine au plus tard un (1) mois suivant la date de fin de l'intervention archéologique. Ce rapport, qui peut prendre la forme d'une lettre ou d'un courriel, doit faire état des activités archéologiques réalisées, des résultats et interprétations préliminaires, des recommandations en lien avec le patrimoine archéologique du secteur visé. Il doit aussi inclure une localisation approximative des activités réalisées ainsi que des vestiges archéologiques mis au jour, le cas échéant, de même que des photos des éléments les plus significatifs (stratigraphies, vestiges, artefacts, etc.). Une fois les vestiges documentés, et lorsqu'applicable, le rapport devra faire mention de l'état dans lequel ils ont été laissés suite aux travaux.

<u>Important</u>

Par le seul effet de la Loi sur le patrimoine culturel (ci-après la « LPC »), la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an (articles 51 et 67 de la LPC).

Toutes modifications aux actes ou travaux autorisés par la présente, incluant les imprévus en cours de chantier, doivent faire l'objet d'une demande de modification et être autorisées par le ministre de la Culture et des Communications ou la Ville de Montréal préalablement à leur réalisation.

La présente autorisation peut aussi être révoquée ou modifiée par la Ville de Montréal si elle a été obtenue à partir d'informations inexactes ou incomplètes (article 197 de la LPC).

La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autres permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la LPC ou toute autre loi ou règlement applicable, notamment un permis de travaux émis par l'arrondissement concerné de la Ville de Montréal.

La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser sans délai le ministre responsable de la Culture et des Communications du Québec de toute découverte de bien ou de site archéologique, conformément à l'article 74 de la LPC.

Signée en vertu du chapitre VI.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) et de l'article 2 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs liés à la délivrance d'autorisations en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RCE 18-008) de la Ville de Montréal.

Délivrée le 2023-10-03

Louis-Henri Bourque, Directeur de direction
Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Annexe 3 Avis d'opportunités

Montréal, le 16 novembre 2023

Madame Carmen Isac
Ingénieure-Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal
75, rue Port-Royal est, bureau 610
Montréal (Québec), H3L 3T1

Objet : Avis d'opportunité
Travaux de la CSEM sur la rue Meilleur, entre la rue Sauvé ouest et la Place Meilleur, arrondissement Ahuntsic - Cartierville
V/r : Étude no 20200434

Madame,

Nous avons procédé à l'examen du projet (20200434) mentionné en rubrique. Ce projet de la CSEM vise à construire trois nouveaux puits d'accès (PA40711, PA38661, et PA38662) situés dans le trottoir est de la rue Meilleur, de les relier aux conduits en partie existants (31C, 32C) du même trottoir, à implanter cinq bases de lampadaire (ER5, 4, 3, 2, 1) toujours dans le même trottoir, et les relier également aux conduits existants.

Potentiel archéologique préhistorique[1]

L'aire d'étude s'insère à l'origine sur le versant nord du mont-Royal et se situe plus précisément en marge de la rue Sauvé, autour de 30 m NMM d'altitude. Avec le retrait glaciaire, la formation de la mer de Champlain, du Lac à Lampsilis et le redressement isostatique, ce secteur est exondé entre 10 600 ans AA et 8800 ans AA. L'occupation humaine n'y serait toutefois envisageable qu'à partir de 9000 ans AA. Bien qu'aucun site archéologique de cette époque n'ait été mis au jour sur l'île de Montréal, la possibilité que des groupes aient suivi la colonisation végétale et animale de cette zone le long de sentiers empruntés sur la berge de petits cours d'eau non navigable est possible. D'autant plus que la zone à l'étude est occupée par une branche du ruisseau Provost qui est aujourd'hui remblayé, mais qui était encore présent sur les cartes anciennes du dernier quart du XIX^{e} siècle (Hopkins 1879, Malingre 1890), et sur les cartes topographiques du Canada au début du XX^{e} siècle (1909, 31-H-12). L'occupation autochtone potentielle pourrait également s'étendre à toute la suite de la période préhistorique jusqu'à la colonisation euro-canadienne.

[1] Tiré de Archéotec,. Remplacement *des lignes souterraines à 120kV L1287 et L1283 entre les postes Beaumont et Fleury à Montréal, Étude de potentiel archéologique*, Hydro-Québec, avril 2020.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Potentiel archéologique historique[2]

L'aire d'étude est comprise dans la côte Saint-Laurent, déterminée par les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal à l'époque. Ce secteur est d'abord essentiellement agricole et recèle deux cédrières cartographiées dès le début du XVIII^{e} siècle (Vachon de Belmont, 1702). Tout le secteur est agricole et occupé par les concessionnaires et leurs descendants jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. L'occupation bâtie se concentre le long des artères principales. Avec la fin du régime seigneurial en 1854, plusieurs terres passent aux mains de propriétaires anglais (Hopkins 1879). Outre la présence du chemin de fer du Canadien Pacifique au début du XX^{e} siècle (Carte topographique, 1909), la zone d'étude est encore vacante mais lotie. Le développement urbain s'accélère rapidement, d'abord autour des voies ferrées, et le secteur devient complètement bâti au milieu du XX^{e} siècle.

Recommandations et stratégie d'intervention

L'emprise des futurs travaux de la CSEM sur la rue Meilleur, jusqu'à l'angle de la rue Sauvé se situent dans une zone qui s'est développée très tardivement à partir du deuxième quart du XX^{e} siècle. Durant la période préhistorique, cette zone est exondée et devient habitable entre 9600 ans AA et 8000 ans AA. La présence de branches du ruisseau Provost, bien que non navigables, fait de cet endroit un lieu qui aurait pu accueillir les populations autochtones durant la préhistoire. L'examen de l'emplacement des services d'utilité publique dans la zone d'étude confirme que les travaux d'implantation d'un égout (750 mm) et d'un aqueduc (200 mm) dans la rue Meilleur auraient pu avoir un fort impact sur le sol naturel d'origine dans lequel les traces éventuelles d'une occupation paléohistorique se retrouveraient. Toutefois, l'emplacement des travaux dans le trottoir est de la rue pourrait toujours receler des lambeaux de ces sols.

L'examen de l'organisation du parcellaire ancien de ce secteur montre que les emprises des rues Meilleur et Sauvé n'ont subi aucune modification par rapport à leur tracé d'origine. Elles sont donc peu susceptibles de receler des vestiges archéologiques d'intérêt associés à l'occupation historique ancienne de ce secteur.

La stratégie d'intervention que nous proposons consiste à assurer une supervision archéologique durant l'implantation des trois puits d'accès (PA40711, PA38661, PA38662) localisés dans le trottoir est de la rue Meilleur. Cette supervision sera assurée par l'archéologue responsable de terrain. Les excavations lors de l'implantation des nouveaux segments de massif, des

[2] Op. cit Archeotec, 2020.

raccords ou des cinq bases de lampadaires dans le trottoir est de la rue Meilleur seront également réalisées sous supervision archéologique. Des relevés stratigraphiques, photographiques, et l'arpentage de l'emplacement de ces interventions seront réalisés. Dans l'éventualité de la présence de la couche de sol naturel d'origine dans laquelle des traces d'une occupation préhistorique pourraient se retrouver, il est recommandé d'échantillonner par sondages manuels aléatoires.

Nous joignons au présent avis le budget nécessaire à la réalisation de la supervision archéologique, de l'inventaire éventuel, et de la rédaction du rapport subséquent.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame Isac, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

_____

François Véronneau, archéologue chargé de projet

c.c. : Madame Émilie Desrosiers, Archéologue, Ville de Montréal
Madame Marine Puech, Archéologue, Hydro-Québec

Montréal, le 29 septembre 2023

Madame Carmen Isac
Ingénieure-Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal
75, rue Port-Royal est, bureau 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Objet : Avis d'opportunité
Travaux de la CSEM sur l'avenue Lionel-Groulx, à l'intersection de la rue Richmond
V/r : Étude no 20210079

Madame,

Nous avons procédé à l'examen du projet (20210079) mentionné en rubrique. Ce projet de la CSEM vise à démolir et reconstruire un puits d'accès (PA19597) situé à l'angle nord-est de l'avenue Lionel-Groulx, à construire la chambre de jonction (CTE40774) situé dans le trottoir de la rue Richmond à l'angle sud-est de l'avenue Lionel-Groulx, et à démolir et reconstruire les massifs (28C/13C, 15C/11C, 5C, 7C, 4C, 12C) reliant les deux ouvrages ci-haut mentionnés.

Potentiel archéologique préhistorique[1]

À l'échelle régionale, l'aire d'étude ne semble pas occuper un emplacement spécifiquement stratégique. Située à environ 2 km à l'intérieur des terres, elle est positionnée à l'écart du grand axe de circulation qu'est le fleuve Saint-Laurent. L'altitude de cette zone située à l'intersection de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, est évaluée à 12 m (NMM). Elle aurait toutefois pu être utilisé comme axe de circulation pour éviter les rapides de Lachine. Le plan de Adams datant de 1825 illustre deux embranchements de la rivière Saint-Pierre qui passent dans ce secteur à l'époque. On peut dès lors suggérer que la berge de ces cours d'eau ait pu offrir une surface d'accueil permettant d'y séjourner et de faire la collecte de ressources alimentaires et technologiques dans un environnement relativement semblable à l'actuel.

[1] Tiré de Ethnoscop 2021, *Agrandissement de la bibliothèque Saint-Charles, Arrondissement Le Sud-Ouest, Montréal, Étude de potentiel archéologique et planification d'inventaire,* Ville de Montréal.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Selon les connaissances actuelles des événements tardi-glaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal, cette zone émergerait une première fois des flots vers 7 000 ans AA, puis serait inondée à nouveau vers 5 000 ans AA à cause du phénomène de rebondissement isostatique de la croûte terrestre. L'aire d'étude n'aurait ainsi été habitable qu'entre 4 500 et 4 300 ans AA, soit durant la période de l'Archaïque supérieur post-laurentien. On peut par contre penser que cette zone ait été soumise à des crues saisonnières importantes avant 1000 ans AA.

À ce jour, aucun site archéologique autochtone préhistorique n'a été recensé à proximité, les plus rapprochés se situant à l'île des Sœurs (BiFj-1, BiFj-49). Ces sites témoignent d'une occupation autochtone préhistorique du Sylvicole supérieur et moyen (2 400 à 500 ans AA).

Potentiel archéologique historique

La zone d'étude se situe, au début du XIX^{e} siècle, à la limite ouest du faubourg Saint-Joseph (Adams 1825). Les rues Guy et Saint-Joseph (Notre-Dame) cintrent les terrains toujours vacants à l'époque dans ce secteur. Le faubourg Saint-Joseph devient le quartier municipal Saint-Joseph en 1832[2] L'ouverture de la rue Richmond et le lotissement des terrains immédiatement à l'ouest sont réalisés avant 1846 (Cane 1846). L'occupation bâtie n'y est toutefois présente que le long de la rue Saint-Joseph.

La densification du secteur s'accentue au milieu du XIX^{e} siècle avec l'élargissement du canal de Lachine en 1843-1848, et le développement de l'enclave industrielle de la Pointe des Seigneurs à partir de 1851. L'église Saint-Joseph, plus ancien temple catholique de l'ouest de Montréal, est construite entre 1861 et 1862 par les Sulpiciens, afin de desservir la population du quartier[3]. Les plans de l'église sont conçus par les architectes Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon.

Outre l'église Saint-Joseph, le front du quadrilatère du côté de la rue Richmond à la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle, est occupé par quelques habitations situées de part et d'autre de l'édifice religieux (Plunkett & Brady 1872). Une ruelle est déjà présente à la limite nord du quadrilatère à cette époque. Cette ruelle aménagée au sud de l'axe de l'actuelle avenue Lionel-Groulx est nommée Laurencelle Lane au début des années 1880 (Goad 1881). Ce quadrilatère devient

[2] Registre du patrimoine culturel du Québec, Fiche de l'ancienne église de Saint-Joseph.
[3] Op. Cit. Registre du patrimoine culturel

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

un îlot institutionnel important à partir de la fin du XIXe et au début du XXe siècle, avec la construction d'un presbytère (1893) au sud de l'église de front sur la rue Richmond, d'une maison pour les sacristains (1901) du côté nord à l'angle de la rue Richmond et de la ruelle Laurencelle, puis d'une école (1907-1908) plus au sud de front sur la ruelle (Goad 1915)[4]. L'angle nord-est de la ruelle et tout le front de la rue Richmond au nord sont alors occupés par des maisons en rangées. Elles seront démolies de même que plusieurs autres bâtiments du secteur lors de l'élargissement de l'emprise du chemin de fer du Grand-Tronc (CN) vers le sud, à partir des années 1920 (photo aérienne 1947). Les bâtiments institutionnels entourant l'église Saint-Joseph sont à leur tour démolis après 1962 (photo aérienne 1962), pour faire place à un parc municipal (Parc Herb-Trawick).

La superposition d'un extrait du plan de Goad de 1915 sur la trame actuelle du secteur et sur le plan des futurs travaux de la CSEM, illustre les changements importants apportés à la trame urbaine et au bâti à l'angle de la rue Richmond et de l'avenue Lionel-Groulx (figures 1 et 2). On remarque que la ruelle Laurencelle qui constituait la limite nord du quadrilatère institutionnel de l'église Saint-Joseph se nomme désormais Trudel Lane. Cette ruelle serait localisée aujourd'hui dans le parc Herb-Trawick. Un ensemble de maisons borde tout le front sud de la ruelle Trudel jusqu'à la rue Richmond. Cet ensemble de bâtiments en brique avec remises de bois adjacentes se retrouverait aujourd'hui à la limite nord du parc Herb-Trawick, sur le front sud de l'actuelle avenue Lionel-Groulx. Toujours selon le plan de 1915, l'embryon de l'avenue Lionel-Groulx se retrouverait dans un petit segment de rue nommé avenue Leclerc s'insérant d'ouest en est dans le tissu bâti du quadrilatère de l'époque. Un alignement de maisons en rangée est également construit du côté nord de ce bout d'avenue qui pénètre à travers le quadrilatère et se termine en cul de sac. C'est la démolition de ces bâtiments et de l'entièreté du quadrilatère entre 1915 et 1947 qui permettra la construction d'un long bâtiment industriel en marge des voies ferrées du CN, et l'ouverture de l'avenue Lionel-Groulx (figure 3).

Recommandations et stratégie d'intervention

L'emprise des futurs travaux de la CSEM à l'angle de la rue Richmond et de l'avenue Lionel-Groux se situe dans une zone qui s'est développée à partir du milieu du XIXe siècle. Durant la période préhistorique, cette zone exondée entre 4 500 et 4 300 ans AA reste vulnérable aux inondations saisonnières jusqu'avant 1000 ans AA. La présence de bras de la rivière Saint-Pierre fait de cet endroit un lieu qui aurait pu accueillir les populations autochtones du Sylvicole tardif.

[4] Ibid.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Toutefois, le puits d'accès PA19597 à l'angle de la rue Richmond et de l'avenue Lionel-Groulx où des travaux sont planifiés, se situe à l'emplacement d'un puits d'accès existant qui doit être préalablement démoli pour être reconstruit. Le segment du massif (15C/11C) devant être construit immédiatement au sud de ce puits d'accès longe un massif existant et offre peu de chance de retrouver la couche de sol naturel d'origine dans laquelle les traces de l'occupation préhistorique pourraient être conservées. Des vestiges et contextes du bâti ancien associé à des maisons en rangée datant du dernier quart du XIX^{e} siècle pourrait toutefois y être mis au jour. La moitié sud du tracé du massif (3C/1C) devant être démoli et reconstruit dans l'avenue Lionel-Groulx se situe à l'emplacement des tranchées d'implantation des réseaux d'approvisionnement en eau (200 mm) et d'élimination des eaux usées (750 mm). Ainsi, le potentiel archéologique dans la moitié sud de l'avenue Lionel-Groulx à cet endroit a été oblitéré.

La portion des travaux situés à l'angle sud-ouest de l'avenue Lionel-Groulx, dans le trottoir ouest de la rue Richmond, semble moins perturbée. Cette zone où sera construite une chambre de jonction (CTE40774) rattachée aux nouveaux massifs pourrait possiblement permettre de retrouver des lambeaux de la séquence ancienne de l'occupation à cet endroit. Cette zone se situe immédiatement au nord de l'ancienne façade des maisons construites à la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle. Les excavations de masse pourraient ainsi mettre au jour les vestiges du mur de façade de ces anciens bâtiments.

La stratégie d'intervention que nous proposons consiste à assurer une supervision archéologique durant la démolition et l'implantation du puits d'accès PA19597 localisé à l'angle nord-ouest de l'avenue Lionel-Groulx et de la rue Richmond. Cette supervision sera assurée par l'archéologue responsable de terrain. Les excavations lors de l'implantation du nouveau segment de massif (15C/11C) dans la moitié nord de l'avenue Lionel-Groulx seront également réalisées sous supervision archéologique. Nous recommandons également la supervision archéologique des excavations lors de l'implantation de la chambre CTE40774. Des relevés stratigraphiques, photographiques, et l'arpentage de l'emplacement de ces interventions éventuelles seront réalisés. Dans l'éventualité de la présence de la couche de sol naturel d'origine dans laquelle des traces d'une occupation préhistorique pourraient se retrouver, ou des traces de l'occupation en lien avec les bâtiments datant du dernier quart du XIX^{e} siècle, il est recommandé d'échantillonner par sondages manuels ciblés.

Nous joignons au présent avis le budget nécessaire à la réalisation de la supervision archéologique, de l'inventaire éventuel, et de la rédaction du rapport subséquent.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26^{e} Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame Isac, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

_____

François Véronneau, archéologue chargé de projet

c.c. : Monsieur Sébastien Leduc, Archéologue, Ville de Montréal
Madame Marine Puesch, Archéologue, Hydro-Québec

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

AVIS D'OPPORTUNITÉ

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1915 À LA TRAME ACTUELLE

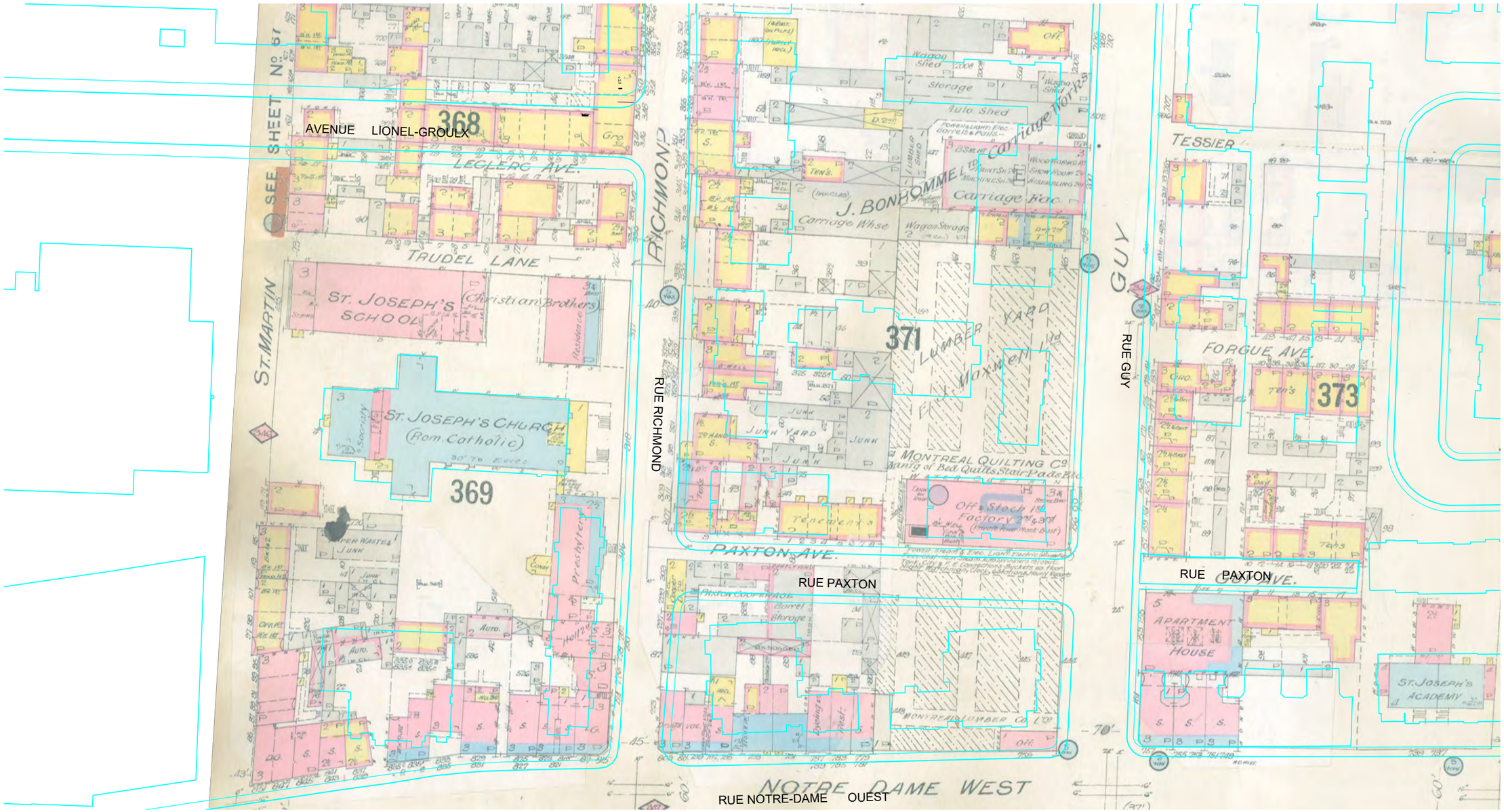

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet nº 31H05-010-3935
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000

ethnoscop

FIGURE 1

AVIS D'OPPORTUNITÉ

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1915 À LA TRAME DE LA CSEM

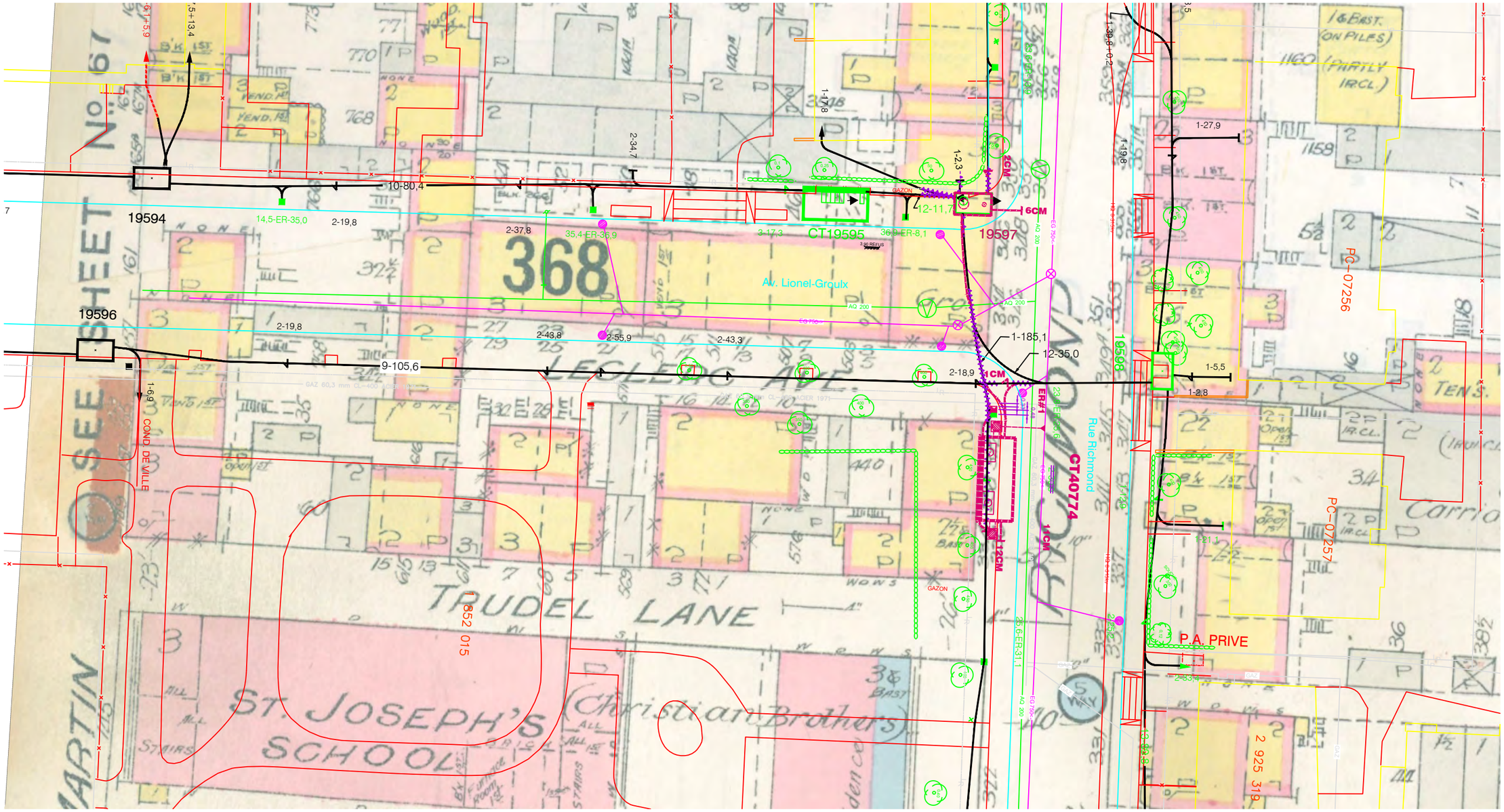

Source : Plan base, cartographie numérique, CSEM, fichier 20210079_12-09-2023.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/400

ethnoscop

FIGURE 2

Figure 3 : Extrait d'une photographie aérienne du secteur à l'étude en 1947-49. Le rectangle délimité en rouge correspond à une portion de l'ancien quadrilatère démolit durant le deuxième quart du XX^{e} siècle.

Montréal, le 12 septembre 2023

Madame Carmen Isac
Ingénieure-Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal
75, rue Port-Royal est, bureau 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Objet : Avis d'opportunité
Travaux de la CSEM sur le boulevard Rosemont, entre la 16e et la 17e avenue
V/r : Étude no 20230664

Madame,

Nous avons procédé à l'examen du projet (20230664) mentionné en rubrique. Ce projet de la CSEM vise à démolir et reconstruire un puits d'accès (PA9374) localisé sur le boulevard Rosemont, à l'angle nord-ouest de la 16e avenue, à démolir et reconstruire un second puits d'accès (PA9377) localisé également sur le boulevard Rosemont à l'angle sud-est de la 17e avenue, et de construire trois nouveaux segments de massifs (6C) du côté sud du boulevard Rosemont, entre les puits d'accès PA9375 et PA9377.

Potentiel archéologique préhistorique[1]

La zone à l'étude occupe le sommet de la crête de Montréal, soit la partie la plus élevée de l'île à l'est du Mont Royal. L'altitude du tracé varie de 58 m à 60 m (NMM) d'ouest en est. Selon les connaissances actuelles des événements tardi-glaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal, cette zone émergerait des flots vers 10 600 ans AA alors que le Lac Lampsilis se met en place et que la rive se trouve à une altitude d'environ 52 m (NMM). Elle serait donc habitable dès cette époque. Cette crête qui prend la forme d'un bombement n'abrite aucun cours d'eau. Le plan ancien de H.S. Sitwell datant de 1869-1872 illustre toutefois des ruisseaux au nord et au sud de la zone d'étude. Le ruisseau le plus rapproché passait au nord près de la rue Jean-Talon dans un axe est-ouest. Il s'agit du ruisseau Pont-à-l'Avoine[2].

[1] Tiré de Ethnoscop 2019, *Remplacement des lignes souterraines L1295 et L1296 entre les postes Bélanger et Rosemont, Étude de potentiel archéologique*, Hydro-Québec.
[2] Mahaut, Valérie, 2016, *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes*, http://hdl.handle.net/1866/16311

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

À ce jour, un seul site archéologique préhistorique a été recensé dans ce secteur, soit au sud-ouest de l'extrémité ouest de la zone à l'étude. Il s'agit du site de la sépulture de Rosemont (BjFj-98) localisé au 5653 de la 7e avenue, entre les rues Holt et Dandurand. Cette sépulture découverte de manière fortuite lors de l'excavation du vide sanitaire d'une maison centenaire, puis fouillé par la suite par les archéologues, a permis de mettre au jour en plus des ossements humains d'un individu, des fragments de céramique amérindienne, des rebuts de pâte, des perles de cuivre et possiblement deux artefacts lithiques[3]. Une petite aire de combustion y a également été relevée, quelques os blanchis et des sols brunifiés. Il est probable qu'il s'agisse d'une occupation du Sylvicole supérieur ou de la période de contact avec les Européens.

Ce bombement peu accidenté de la crête de l'île de Montréal s'est développé tardivement au XXe siècle, limitant les perturbations anthropiques. Durant la période préhistorique, autant les replats que les pentes de ce bombement sont susceptibles d'avoir accueilli des groupes préhistoriques, que ce soit durant le Paléoindien récent ou l'Archaïque, ou encore lors de la période du Sylvicole pour laquelle un site a été recensé relativement à proximité.

Potentiel archéologique historique[4]

La côte de la Visitation est ouverte en 1707 et correspond en grande partie au boulevard Rosemont actuel. Elle englobe la terrasse naturelle formée par le bombement de la crête de Montréal. Tout ce secteur de l'île tarde toutefois à se développer. En 1750, 18 concessions seulement y sont dénombrées et plusieurs ne sont probablement pas encore défrichées. Celles qui le sont, sont probablement exploitées par des agriculteurs non résidents. Durant le dernier quart du XVIIIe siècle, l'exploitation des carrières de calcaire freine le développement du secteur à cause des grandes surfaces qui y sont consacrées. Le développement agricole se concrétise au milieu du XIXe siècle. Le plan de Sitwell en 1869 illustre de grandes terres orientées dans un axe nord-sud, avec quelques établissements agro-domestiques. L'un d'eux occupait le quadrilatère immédiatement au nord du boulevard Rosemont, à l'emplacement du parc Idola Saint-Jean et du CHSLD Robert-Cliche (figure 1). Les bâtiments et autres aménagements de cet ancien établissement agro-domestique seraient ainsi tous situés au nord du boulevard Rosemont, vers le centre du quadrilatère actuel compris entre les 16e et 18e avenues.

[3] Larocque, Robert 2000, *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemnont à Montréal.* Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.
[4] Op. Cit. Ethnoscop 2019

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Un bâtiment indéterminé est par contre présent à cette époque du côté sud du chemin de la Visitation (boul. Rosemont), entre la 16e et la 17e avenue. Selon la superposition du plan de Sitwell (figure 1), ce dernier empièterait dans l'emprise actuelle du boulevard Rosemont. Il s'agit vraisemblablement d'une maison de ferme ayant front sur la Petite Côte de la Visitation (boul Rosemont). Cette maison est adjacente à un chemin orienté dans un axe nord-sud donnant accès à trois autres bâtiments localisés plus au sud, possiblement des dépendances. Une inscription pointant l'angle nord-ouest de la maison indique que cet emplacement sert de borne d'élévation (B.M. pour *Bench Mark*) mesurée à 180,16 pieds d'altitude, ce qui correspondrait à 54,59 m.

Le cadre bâti résidentiel urbain du secteur à l'étude ne se développe que très lentement. L'ouverture au début du XXe siècle des usines Angus du Canadien Pacifique constituent le principal moteur de développement immobilier pour accommoder les nombreux ouvriers. Il s'agit généralement du bâti en place actuellement.

Perturbations récentes de l'emprise et stratégie d'intervention

Les deux puits d'accès où des travaux sont planifiés se situent à l'emplacement de puits existants qui doivent être préalablement démolis pour être reconstruits. Il en est de même pour les nouveaux segments de massif qui sont localisés à proximité d'un massif existant.

La stratégie d'intervention proposée consiste à assurer une supervision archéologique durant l'excavation de la nouvelle emprise des puits d'accès PA9374 et PA9377. Les excavations lors de l'implantation des nouveaux segments de massif (6C) du côté sud du boulevard Rosemont, entre la 16e et la 17e avenue, doivent également être réalisées sous supervision archéologique ponctuelle. Dans l'éventualité de la présence de la couche de sol naturel d'origine, dans laquelle des traces d'une occupation préhistorique ou des traces du bâtiment cartographié en 1869 sont susceptibles d'avoir été préservées, il est recommandé d'effectuer des sondages manuels dans celle-ci. L'entrepreneur doit collaborer afin de faciliter la réalisation des sondages.

Cette supervision sera assurée par l'archéologue responsable de terrain Luis Trudel-Lopez. Des relevés stratigraphiques, photographiques, et l'arpentage de l'emplacement des interventions éventuelles seront également réalisés. Nous joignons au présent avis le budget nécessaire à la réalisation de la supervision archéologique, de l'inventaire éventuel, et de la rédaction du rapport subséquent.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Rappelons en terminant qu'un délai minimal de 15 jours ouvrables est nécessaire pour la demande de permis de recherche archéologique.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame Isac, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

François Véronneau, archéologue chargé de projet

c.c. : Monsieur Sébastien Leduc, Archéologue, Ville de Montréal
Madame Marine Puech, Archéologue, Hydro-Québec

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

Figure 1 : Superposition du plan de Sitwell de 1869 à la trame actuelle du secteur à l'étude. La zone surlignée en jaune comprend un bâtiment possiblement associé à une maison de ferme ayant front du côté sud du chemin de la Petite Côte de la Visitation (boul. Rosemont). Ce bâtiment empièterait dans l'emprise du boulevard Rosemont actuel.

Montréal, le 23 octobre 2023

Madame Carmen Isac
Ingénieure-Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal
75, rue Port-Royal est, bureau 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Objet : Avis d'opportunité
Travaux de la CSEM sur la rue Rose-de-Lima, au sud et à l'intersection de la rue Saint-Jacques
V/r : Étude n° 20230668-0669

Madame,

Nous avons procédé à l'examen des projets (20230668-20230669) mentionnés en rubrique. Ces projets de la CSEM visent à démolir et reconstruire un puits d'accès (PA10113) situé dans le trottoir ouest de la rue Rose-de-Lima, à construire dans le même trottoir un nouveau massif parallèle à l'existant au nord du nouveau PA10113, et de démolir et reconstruire le puits d'accès (10088) situé dans le trottoir à l'angle nord-est de la rue Rose-de-Lima, à l'intersection de la rue Saint-Jacques.

Potentiel archéologique préhistorique[1]

L'aire d'étude s'insère à l'origine dans un paysage relativement plat mais vallonneux. Il est délimité par l'escarpement du coteau Saint-Pierre et le cours sinueux de l'ancienne rivière Saint-Pierre aujourd'hui complètement canalisée, et certains de ses petits affluents secondaires. Ce secteur regroupe donc des zones riveraines près des petits vallons en marge de ruisseaux favorables à l'occupation humaine durant la période paléohistorique, soit dès son émersion vers 8000 AA[2] mais plus probablement à partir de la fin de la transgression Laurentienne qui culmine vers 5000 AA.

[1] Tiré de Arkéos, .*Nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV entre les postes Maisonneuve et Atwater, Potentiel archéologique*, Hydro-Québec, juin 2015.
[2] Avant aujourd'hui

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-0253

BUREAU DE MONTRÉAL
6970, 26e avenue
Montréal, Québec
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

À ce jour, aucun site archéologique autochtone préhistorique n'a été recensé à proximité, les plus rapprochés se situant à l'île des Sœurs (BiFj-1, BiFj-49). Ces sites témoignent d'une occupation autochtone préhistorique du Sylvicole supérieur et moyen (2 400 à 500 ans AA).

Potentiel archéologique historique[3]

L'aire d'étude est comprise dans le domaine des Sulpiciens, Seigneurs de l'île de Montréal. Ce secteur est d'abord essentiellement agricole et le demeure jusqu'au deuxième quart du XIXe siècle. C'est l'aménagement du canal de Lachine inauguré en 1825 et surtout son premier élargissement entre 1843 et 1848 qui constituent les principaux moteurs du développement, d'abord industriel le long du canal, puis domiciliaire entre le canal et la rue Notre-Dame (Upper Lachine Road). La zone visée par les projets de la CSEM légèrement plus au nord demeure toutefois vacante durant cette période, à l'exception de la voie ferrée du *Montreal and Lachine Railway* qui la traverse d'est en ouest à partir de 1847 (Sitwell, 1868). Plus au nord, un axe de circulation préfigure la rue Saint-Jacques. À partir du troisième quart du XIXe siècle, ces terres sont subdivisées et la grille des rues actuelles est désormais tracée (Hopkins, 1879). Elle restera vraisemblablement inchangée jusqu'à aujourd'hui. Le cadre bâti qui s'y installe rapidement évolue jusqu'à aujourd'hui, sans empiéter sur l'emprise publique définie initialement.

Recommandations et stratégie d'intervention

L'emprise des futurs travaux de la CSEM sur la rue Rose-de-Lima et à l'angle de la rue Saint-Jacques se situent dans une zone qui s'est développée à partir du troisième quart du XIXe siècle. Durant la période préhistorique, cette zone est exondée initialement vers 8000 ans AA, puis définitivement à partir de 5000 ans AA. La présence de la rivière Saint-Pierre et de quelques affluents serpentant dans ce secteur légèrement vallonné fait de cet endroit un lieu qui aurait pu accueillir les populations autochtones durant la préhistoire. L'examen de l'emplacement des services d'utilité publique dans la zone d'étude confirme que les travaux d'implantation auraient eu peu d'impact sur le sol naturel d'origine dans lequel les traces éventuelles d'une occupation paléohistorique se retrouveraient. Toutefois, les résultats de l'inventaire archéologique réalisé en 2017 dans la portion de la rue Rose-de-Lima au nord de la rue Saint-Jacques,

[3] Op. cit Arkéos 2015.

se sont avérés négatifs. Cette intervention a permis de confirmer le dérasement superficiel du sol naturel d'origine dans ce segment de la rue[4].

Bien que le secteur soit loti à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle, il demeure pendant plusieurs années vacant, le bâti n'y apparaissant qu'au tournant des XIX^{e} et XX^{e} siècles, principalement du côté est de la rue Rose-de-Lima. D'autre part, l'examen de l'organisation du parcellaire ancien de ce secteur, comme des entrées à l'index des immeubles du SITE, montre que les emprises des rues Rose-de-Lima et Saint-Jacques n'ont subi aucune modification par rapport à leur tracé d'origine et donc, qu'elles sont peu susceptibles de receler des vestiges archéologiques d'intérêt associés à l'occupation historique ancienne de ce secteur[5].

La stratégie d'intervention proposée consiste à assurer une supervision archéologique durant la démolition et l'implantation des deux puits d'accès (PA10113, 10088) localisés dans le trottoir ouest de la rue Rose-de-Lima et à l'angle nord-est formé avec la rue Saint-Jacques. Cette supervision sera assurée par l'archéologue responsable de terrain. Les excavations lors de l'implantation du nouveau segment de massif dans le trottoir ouest de la rue Rose-de-Lima seront également réalisées sous supervision archéologique. Des relevés stratigraphiques, photographiques, et l'arpentage de l'emplacement de ces interventions éventuelles seront réalisés. Dans l'éventualité de la présence de la couche de sol naturel d'origine dans laquelle des traces d'une occupation préhistorique pourraient se retrouver, il est recommandé d'échantillonner par sondages manuels aléatoires.

Vous trouverez annexé au présent avis le budget nécessaire à la réalisation de la supervision archéologique, de l'inventaire éventuel, et de la rédaction du rapport subséquent.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame Isac, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

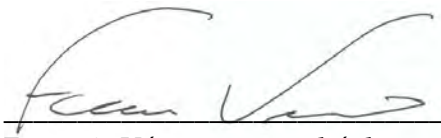

François Véronneau, archéologue chargé de projet

c.c. : Madame Émilie Desrosiers, Conseillère en aménagement, Ville de Montréal
Madame Marine Puech, Archéologue – Conseillère expertise environnementale, Hydro-Québec

[4] Arkéos, 2017
[5] Op. Cit Arkéos, 2015.

Montréal, le 21 septembre 2023

Madame Carmen Isac
Ingénieure-Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal
75, rue Port-Royal est, bureau 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Objet : Avis d'opportunité
Travaux de la CSEM sur l'avenue Des Pins, entre les rues McTavish et University
V/r : Étude no 20230692

Madame,

Nous avons procédé à l'examen du projet (20230692) mentionné en rubrique. Ce projet de la CSEM vise à construire un nouveau massif (8C) du côté nord de l'avenue Des Pins, et le relier au puits d'accès PA16633 à l'extrémité ouest du tracé. Ce massif (8C) doit être implanté jusqu'à l'intersection de l'avenue du Docteur-Penfield. À cet endroit, l'ouvrage doit supplanter un ancien massif à démolir (2C/1C) et reconstruire (10C/1C) également du côté nord de l'avenue Des Pins, entre l'avenue du Docteur-Penfield et la rue University. L'ancien PA18514 situé à l'intersection de l'avenue des Pins et de la rue University, à l'extrémité est de ce tracé, doit dans le cadre de ces travaux être démoli et reconstruit pour accueillir l'extrémité est du nouveau massif (10C/1C).

Potentiel archéologique préhistorique[1]

La zone à l'étude occupe la base du flanc sud du Mont Royal. L'altitude du tracé varie de 80 m à 64 m (NMM) d'ouest en est. Il correspond grosso modo à la terrasse dite ''de Montréal'' dont la bordure sud est établie au niveau de la rue Sherbrooke. Cette terrasse culmine à environ 80 m d'altitude sur le flanc du mont Royal à l'extrémité ouest du tracé à l'étude, mais se situe en moyenne entre 65 et 70 m jusqu'au boulevard Saint-Joseph, dont entre autres dans la portion est du tracé. L'avenue des Pins est située à plus de 350 m du bord de cette terrasse. Selon les connaissances actuelles des événements tardi-glaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal, cette zone émergerait des flots vers 11 000 ans AA. Appelé rivage de Rigaud, elle se met en place et se trouve à une

[1] Tiré de Ethnoscop 2021, *Avenue des Pins entre l'avenue du Parc et la rue Saint-Denis, Étude de potentiel archéologique*, Ville de Montréal.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-**0253**

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

altitude d'environ 64 m (NMM). Elle serait donc habitable même avant cette époque, entre 12 000 et 11 000 ans AA. Cette terrasse qui prend la forme d'un bombement abrite le ruisseau Eastbrook qui coule dans un axe orienté sud-ouest / nord-est. Le plan de H.S. Sitwell datant de 1869-1872 illustre ce ruisseau au sud de la zone d'étude, dans le secteur de l'université McGill.

À ce jour, plusieurs sites archéologiques préhistoriques ont été recensés sur les flancs du mont Royal. Ces sites témoignent d'une occupation autochtone préhistorique depuis au moins 4 500 ans AA. Ils sont associés à des lieux de chasse et de campements, mais également de lieu d'approvisionnement en ressources lithiques (BjFj-97). Les données archéologiques recueillies depuis le XIXe siècle provenant de ce secteur de la ville attestent du caractère sacré de cet endroit, où des groupes autochtones de la préhistoire ont enterrés leurs défunts. De nombreuses sépultures humaines ont d'ailleurs été mises au jour sur les versants de la montagne, dont la plus ancienne remonterait possiblement à la période de l'Archaïque supérieur. D'autres sont plutôt associées au Sylvicole supérieur. En plus du terrain funéraire de Westmount ayant livré une vingtaine de fosses d'inhumation mentionnons, entre autres, la sépulture de la grotte découverte par Lighthall en 1924, celle de la rue Pratt et les nombreuses sépultures exhumées le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine[2].

Enfin, au site Dawson (BjFj-1), des objets pouvant témoigner d'une présence amérindienne s'étalant du Sylvicole supérieur jusqu'à la période de contact ont été retrouvés tout récemment. Un doute subsiste toujours à savoir si ce site correspond bel et bien au village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535.

L'emprise du tracé du futur massif devant être implanté du côté nord de l'avenue des Pins entre un point à l'ouest de l'avenue du Docteur-Penfield et la rue University repose sur la terrasse de Montréal qui forme un bombement. Toute cette zone s'est développée tardivement au XXe siècle. Durant la période préhistorique, autant les replats que les pentes de ce bombement sont susceptibles d'avoir accueilli des groupes préhistoriques, que ce soit durant le Paléoindien récent ou l'Archaïque, ou encore lors de la période du Sylvicole pour laquelle certains sites ont été recensé relativement à proximité.

Potentiel archéologique historique

Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que le flanc sud du Mont-Royal devient un lieu de villégiature pour la bourgeoisie montréalaise. Avant cette époque, ce secteur demeure agricole dans les zones les moins escarpées, et sert ailleurs à l'exploitation forestière. Dès le début du XIXe siècle, les cartes anciennes précisent que les terres dans la zone d'étude sont la propriété de James McGill,

[2] Artefactuel, 2020, *Supervision archéologique 2019, Pavillon Leacock, projet no. 15-056*, Université McGill.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-**0253**

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

ou encore de Messieurs Traversy ou Partenay (Charland 1801). Bien que la ville se développe rapidement en contrebas de la montagne durant la première moitié du XIXe siècle, ses flancs demeurent bucoliques, et parsemés de quelques grandes propriétés (Cane 1846).

Après l'incendie de 1852 qui ravage près de 1000 habitations et cause beaucoup de dommage, la Ville de Montréal nécessite un nouveau système d'approvisionnement en eau. Dès 1847, des études avaient été menées afin de suggérer un système qui puisse subvenir adéquatement aux besoins de la population en pleine croissance. De nombreuses épidémies font alors rage et les recherches en microbiologie ne peuvent encore définir et expliquer des phénomènes aussi élémentaires que la contamination des eaux potables et les normes minimales d'hygiène. L'ingénieur Thomas C. Keefer soumet en 1847 le rapport préliminaire d'un projet consistant en un canal d'amenée à ciel ouvert. Cette nouvelle prise d'eau doit être aménagées à 2,4 km en amont des rapides de Lachine, afin d'amener l'eau jusqu'à un pavillon à roue situé à 7 km en aval. De là, l'eau sera acheminée au moyen de pompes hydrauliques vers un réservoir situé sur le Mont Royal, le réservoir McTavish[3]. Ce nouveau réseau d'approvisionnement en eau est construit entre 1852 et 1856, et son réservoir est aménagé en contrebas de l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et Docteur-Penfield.

La maison Ravenscrag, résidence somptueuse de Hugh Allan, est construite de front sur l'avenue des Pins entre 1861 et 1863, immédiatement au nord-ouest du réservoir McTavish. En 1940, cette maison devient la propriété de l'hôpital Royal Victoria[4]. Outre cette grande propriété et le réservoir McTavish, la zone d'étude demeure durant le troisième quart du XIXe siècle relativement peu développée. Le plan de Sitwell datant de 1871 illustre assez bien l'occupation de part et d'autre de l'avenue des Pins dans ce secteur à l'époque (figure 1). Une carrière située de front sur la bordure sud de l'avenue des Pins, entre la rue McTavish et ce qui deviendra la rue du Docteur–Penfield, est exploitée dans toute la portion nord du quadrilatère occupé par le réservoir McTavish. De l'autre côté de l'avenue des Pins au nord, la propriété Ravenscrag est bornée à l'est par une terre relativement boisée occupée par une maison située en retrait du front de l'avenue. Plus à l'est, le tronçon de l'avenue des Pins entre l'axe de la future rue du Docteur-Penfield et la rue University n'est pas encore ouvert. La propriété au nord appartient alors à John Molson (Hopkins 1879), alors que celle au sud, dans l'axe du futur prolongement de l'avenue des Pins, est occupée par deux

[3] Ethnoscop, 2017, *Interventions archéologiques 2017, Supervision et inventaire archéologique, Viaduc du CN, rue d'Argenson (MTL17-23-1), Ancienne usine de pompage de l'aqueduc de Montréal, Échangeur Atwater – Autoroute 15 (site BiFj-128)*, Signature sur le Fleuve Saint-Laurent.

4 https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_Ravenscrag

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-**0253**

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

bâtiments qui seraient aujourd'hui localisés en partie dans l'emprise et au sud de l'avenue actuelle. Ce tronçon de l'avenue des Pins sera ouvert entre 1881 et 1890 (Goad, 1881, 1890), entrainant vraisemblablement la démolition de ces deux bâtiments. Ce secteur recèle ainsi un potentiel archéologique associés à ces bâtiments.

Le développement s'accentue dès le début du XX^{e} siècle avec l'ouverture de la Carlton Road (rue du Docteur-Penfield) qui cintre les limites sud et est du réservoir McTavish (Goad 1912). L'expansion de l'université McGill se manifeste au sud de ce tronçon de l'avenue des Pins avec la construction d'un bâtiment de la faculté de médecine, qui occupe désormais ce quadrilatère jusqu'à la rue University. Du côté nord, l'hôpital Royal Victoria est également construit. Le bâti de part et d'autre du tronçon à l'étude de l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et University, restera sensiblement inchangé depuis cette époque.

Perturbations récentes de l'emprise et stratégie d'intervention

Toutefois, le puits d'accès à l'angle de la rue University où des travaux sont planifiés, se situe à l'emplacement d'un puits existant qui doit être préalablement démoli pour être reconstruit. Il en est de même pour le tracé du massif localisé à proximité ou à l'emplacement de massifs existants. Une supervision archéologique ponctuelle des excavations devrait permettre d'identifier les segments du tracé qui auraient conservé des lambeaux du sol naturel d'origine. C'est dans cette couche posée sur le sol naturel stérile que les traces potentielles de l'occupation préhistorique ou de l'occupation en lien avec les bâtiments cartographiés en 1871 sont susceptibles d'avoir été préservées. Le cas échéant, une fois ces sols identifiés, un échantillonnage en paroi ou des sondages manuels pourraient être réalisés.

La stratégie d'intervention que nous proposons consiste à assurer une supervision archéologique durant l'excavation de la nouvelle emprise du puits d'accès PA18514 localisé à l'angle nord-ouest de l'avenue des Pins et de la rue University. Cette supervision sera assurée par l'archéologue responsable de terrain. Les excavations lors de l'implantation des nouveaux segments de massif (8C, 10C/1C)) du côté nord de l'avenue des Pins, entre la rue McTavish et la rue University, seront également réalisées sous supervision archéologique. Des relevés stratigraphiques, photographiques, et l'arpentage de l'emplacement de ces interventions seront également réalisés. La collaboration de l'entrepreneur est nécessaire afin de permettre la réalisation de sondages.

Nous joignons au présent avis le budget nécessaire à la réalisation de la supervision archéologique, de l'inventaire éventuel, et de la rédaction du rapport subséquent.

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-**0253**

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26^{e} Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame Isac, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

_____

François Véronneau, archéologue chargé de projet

c.c. : Monsieur Sébastien Leduc, Archéologue, Ville de Montréal
Madame Marine Puech, Archéologue, Hydro-Québec

SIÈGE SOCIAL
88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec)
J4B 5G4

Tél : (450) 449-1250
Fax : (450) 449-**0253**

BUREAU DE MONTRÉAL
6974, 26e Avenue
Montréal (Québec)
H1T 3P7
Tél : (514) 576-8861

BUREAU DE QUÉBEC
375, rue Laviolette
Québec (Québec)
G1K 1T4
Tél : (418) 564-7264

Sans frais :
1-877-449-1253

Courriel :
info@ethnoscop.ca

Site Web :
ethnoscop.ca

AVIS D'OPPORTUNITÉ

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1871 À LA TRAME ACTUELLE

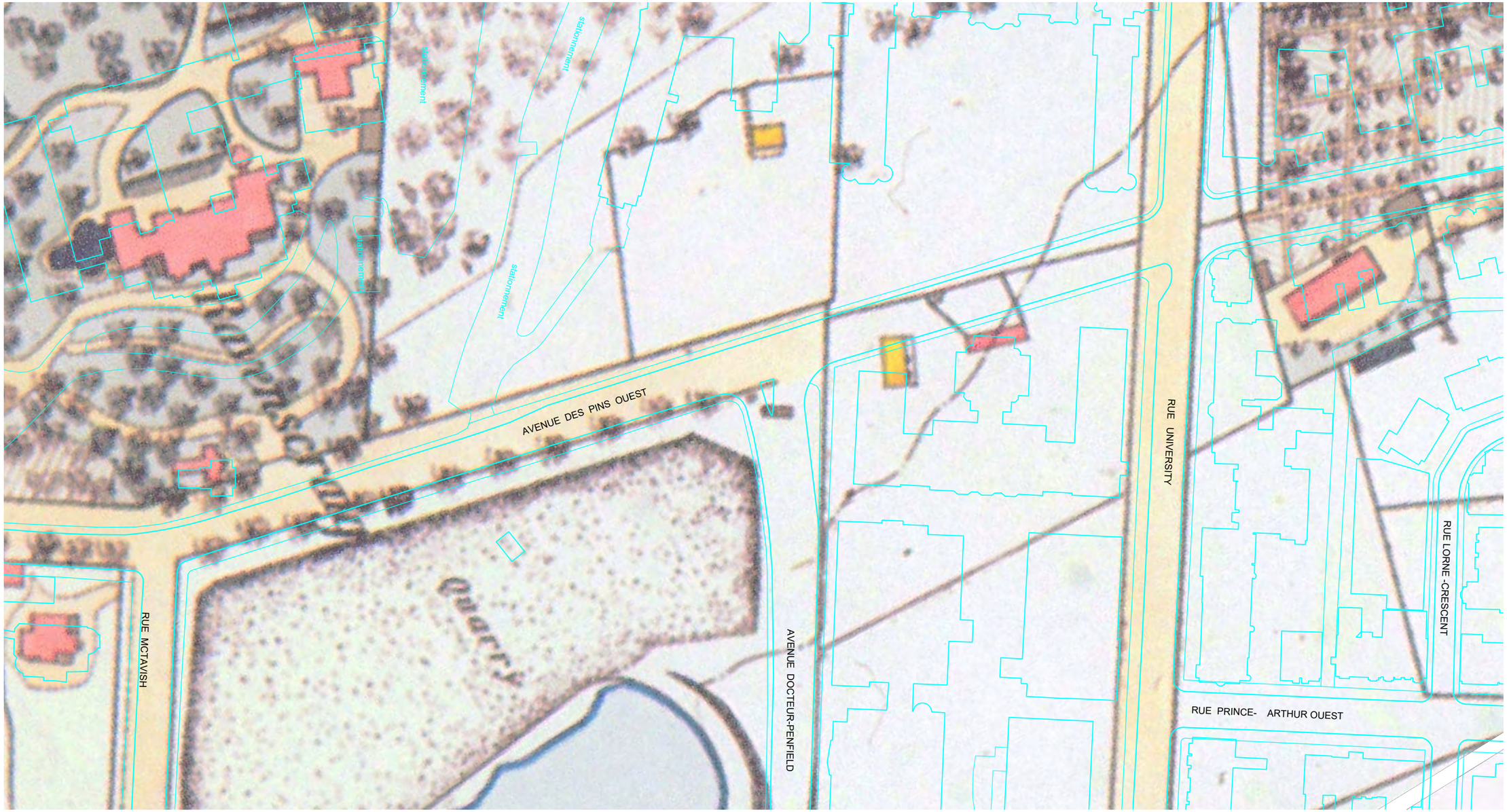

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n[os] 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1250

ethnoscop

FIGURE 1

Annexe 4 Catalogue des photographies

Projet : CSE2302 Meilleur

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : MTL24-01-01-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-03-19	1	001_20240319_091629	Général 1A	Trottoir cassé	S.
2024-03-19	2	002_20240319_091647	Général 1A	Trottoir cassé	N.
2024-03-19	3	003_20240319_092822	2A	Premier sondage à la limite nord	N.-O.
2024-03-19	4	004_20240319_092836	2A	Premier sondage à la limite nord	S.-O.
2024-03-19	5	005_20240319_092849	2A	Premier sondage à la limite nord	N.-O.
2024-03-19	6	006_20240319_094924	2A	Premier sondage à la limite nord	S.
2024-03-19	7	007_20240319_094936	2A	Premier sondage à la limite nord	S.-O.
2024-03-19	8	008_20240319_104319	2B	Sondage près du 10050	S.-O.
2024-03-19	9	009_20240319_104328	2B	Sondage près du 10050	S.-O.
2024-03-19	10	010_20240319_104338	2B	Sondage près du 10050	N.-O.
2024-03-19	11	011_20240319_104503	2B	Détails	O.
2024-03-19	12	012_20240319_104915	2B	Profil de la tranchée	S.-O.
2024-03-19	13	013_20240319_105532	Général 1A	Excavations en cours	S.-E.
2024-03-19	14	014_20240319_130311	Général 1A	Excavations en cours	S.
2024-03-19	15	015_20240319_131327	Général 1A	Réexcavations en cours pour aller plus profondément	S.
2024-03-19	16	016_20240319_134505	Général 1A	Réexcavations en cours pour aller plus profondément	S.
2024-03-20	17	017_20240320_084948	Général 1A	Présence d'un gaz	S.-O.
2024-03-20	18	018_20240320_085700	Général 1A	Très grosse pierre près d'un gaz	N.
2024-03-20	19	019_20240320_094529	Général 1A	Vue générale des travaux	N.-E.
2024-03-20	20	020_20240320_094545	2C	Emplacement du troisième sondage	N.-O.
2024-03-20	21	021_20240320_122933	2D	Sondage en bordure de la tranchée	N.-O.
2024-03-20	22	022_20240320_122951	2D	Localisation du puits de sondage + pierre	S.-O.
2024-03-20	23	023_20240320_123004	2D	Localisation du puits de sondage + pierre	N.-O.
2024-03-20	24	024_20240320_123029	2D	Profil, paroi ouest	O.
2024-03-20	25	025_20240320_131443	2D	Poursuite de l'excavation	S.-O.
2024-03-20	26	026_20240320_131737	Général 1A	Paroi ouest de la tranchée	S.-O.
2024-03-20	27	027_20240320_132631	Général 1A	Paroi ouest de la tranchée	S.-O.
2024-03-20	28	028_20240320_133029	Général 1A	Paroi ouest de la tranchée	S.-O.
2024-03-20	29	029_20240320_141136	2E	Sondage à proximité de la BF	N.-O.
2024-03-20	30	030_20240320_141151	2E	Localisation du puits de sondage	N.-O.
2024-03-20	31	031_20240320_141157	2E	Localisation du puits de sondage	N.-O.
2024-03-20	32	032_20240320_141210	2E	Localisation du puits de sondage	S.-O.
2024-03-20	33	033_20240320_141238	2E	Paroi ouest de la tranchée	O.
2024-03-21	34	034_20240321_090351	Général 1A	Progression des travaux	N.-O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-03-21	35	035_20240321_090421	Général 1A	Emplacement d'un lampadaire; sondage 1F à proximité	S.-O.
2024-03-21	36	036_20240321_093310	2F	Localisation du puits de sondage	S.-O.
2024-03-21	37	037_20240321_093332	2F	Puits de sondage	O.
2024-03-21	38	038_20240321_093425	2F	Profil stratigraphique	S.
2024-03-21	39	039_20240321_094023	Général 1A	Aspect des travaux	N.
2024-03-21	40	040_20240321_144600	2G	Localisation du sondage	N.
2024-03-21	41	041_20240321_144611	2G	Localisation du sondage	S.-O.
2024-03-21	42	042_20240321_144626	2G	Localisation du sondage	N.-O.
2024-03-21	43	043_20240321_150001	2H	Profil de la tranchée	O.
2024-03-21	44	044_20240321_155110	Général 1A	Profil de la tranchée	S.-O.
2024-03-21	45	045_20240321_155123	2H	Localisation du puits de sondage	N.
2024-03-21	46	046_20240321_155137	2H	Localisation du puits de sondage	S.
2024-03-21	47	047_20240321_155728	Général 1A	Profil de la tranchée: sol naturel organique	O.
2024-03-21	48	048_20240321_155741	Général 1A	Profil de la tranchée: sol naturel organique	O.
2024-03-21	49	049_20240321_155751	Général 1A	Profil de la tranchée: sol naturel organique	O.
2024-03-22	50	050_20240322_083255	2J	Concassé seulement. Ap absent	O.
2024-03-22	51	051_20240322_091956	2K	Idem	O.
2024-03-22	52	052_20240322_092007	Général 1A	Aspect des travaux; localisation du sondage 1K	N.-O.
2024-03-22	53	053_20240322_092026	Général 1A	Aspect des travaux; localisation du sondage 1K	N.
2024-03-22	54	054_20240322_142330	Général 1A	Profil de la tranchée ne montrant que du concassé	S.-O.
2024-03-22	55	055_20240322_142417	Général 1A	Profil de la tranchée ne montrant que du concassé	S.-O.
2024-03-22	56	056_20240322_142423	Général 1A	Profil de la tranchée ne montrant que du concassé	S.-O.
2024-03-22	57	057_20240322_142648	Général 1A	Aspect des travaux + lampadaire	S.
2024-03-22	58	058_20240322_143819	Général 1A	Profil de la tranchée ne montrant que du concassé	S.-O.
2024-03-26	59	059_20240326_081836	PA38662	Creusement du puits d'accès au nord	S.-O.
2024-03-26	60	060_20240326_091028	2L	Sondage réalisé	N.-O.
2024-03-26	61	061_20240326_091045	2L	Localisation du sondage	N.-O.
2024-03-26	62	062_20240326_091056	2L	Sondage réalisé + profil	O.
2024-03-26	63	063_20240326_091113	2L	Sondage réalisé + profil	N.-O.
2024-03-26	64	064_20240326_091251	2L	Sondage réalisé + profil + détails	N.-O.
2024-03-26	65	065_20240326_093014	PA38662	Creusement du puits d'accès au nord	N.
2024-03-26	66	066_20240326_093049	PA38662	Creusement du puits d'accès au nord	S.-E.
2024-03-26	67	067_20240326_093102	PA38662	Pierres extraites du creusement du puits d'accès	S.-O.
2024-03-26	68	068_20240326_101007	2N	Puits de sondage creusé de la surface	N.-O.
2024-03-26	69	069_20240326_104548	2N	Sondage complété. Très pierreux	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-03-26	70	070_20240326_104609	2N	Localisation du puits de sondage	S.
2024-03-26	71	071_20240326_104636	2N	Détails du sondage	N.-O.
2024-03-26	72	072_20240326_105222	2N	Fer tréfilé trouvé en surface du Ap	N.
2024-03-26	73	073_20240326_105344	Général 1A	Vue des travaux dans la partie sud	N.-O.
2024-03-26	74	074_20240326_112654	2P	Localisation dupuits de sondage	S.-E.
2024-03-26	75	075_20240326_120934	2P	Très beaux sols fouillés	S.-O.
2024-03-26	76	076_20240326_120941	2P	Très beaux sols fouillés. Sable en dessous.	S.
2024-03-26	77	077_20240326_121843	PA38661	Creusement du puits d'accès au sud (roc)	N.
2024-03-26	78	078_20240326_121855	PA38661	Creusement du puits d'accès au sud (roc)	N.
2024-03-26	79	079_20240326_121958	Général 1A	Projet Crown et localisation de 2M	O.
2024-03-26	80	080_20240326_122019	Général 1A	Localisation de 2M	E.
2024-03-27	81	081_20240327_142903	2M	Emplacement du sondage 2M (exploration)	N.-O.
2024-03-27	82	082_20240327_144004	2Q	Localisation du sondage	O.
2024-03-27	83	083_20240327_144014	Général 1A	Aspect des sondages	N.
2024-03-27	84	084_20240327_145242	2Q	Surface du Ap, creusé en paroi	O.
2024-03-27	85	085_20240327_150726	2Q	Localisation du sondage	S.-O.
2024-03-27	86	086_20240327_150737	2Q	Localisation du sondage	S.-O.
2024-03-27	87	087_20240327_150855	2Q	Sondage complété.	S.-O.
2024-03-27	88	088_20240327_151800	2M	Paroi ouest de la tranchée	O.
2024-03-27	89	089_20240327_151805	2M	Paroi ouest de la tranchée	O.
2024-03-27	90	090_20240327_152609	2M	Paroi ouest de la tranchée + sondage	O.
2024-03-27	91	091_20240327_153344	Général 1A	Vue des travaux dans la partie sud	S.
2024-03-27	92	092_20240327_153439	2P	Profil de la tranchée (sableux en profondeur)	N.-O.

Projet : CSE2302 Lionel-Groulx

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° :BiFj-167-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-02-22	1	001 20240222 081621	1A	La CT a été positionnée en place; mur apparent	N.-O.
2024-02-22	2	002 20240222 081729	1A	Mur de fondation apparent en paroi ouest	S.-O.
2024-02-22	3	003 20240222 082655	1A	Mur de fondation apparent en paroi ouest	S.-O.
2024-02-22	4	004 20240222 082834	1A	Mur de fondation apparent en paroi ouest	S.-O.

Projet : CSE2302 Lionel-Groulx

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : MTL24-23-02-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-02-07	1	001_20240207_083214	Général	Église Saint-Joseph (1862) à proximité	S.-O.
2024-02-07	2	002_20240207_083413	1B	Le béton du trottoir où doit être installée la CT a été retiré	N.
2024-02-07	3	003_20240207_085935	1B	Le béton du trottoir où doit être installée la CT a été retiré	N.
2024-02-07	4	004_20240207_090107	1A	Le béton de trottoir est coupé	N.-O.
2024-02-07	5	005_20240207_142433	1A	Remblais retirés. Le sommet du PA existant apparait	N.-O.
2024-02-07	6	006_20240207_142613	1A	Dégagement du PA19597 existant	N.-E.
2024-02-07	7	007_20240207_143525	1A	Paroi nord (début)	N.
2024-02-07	8	008_20240207_143533	1A	Paroi nord (début)	N.-E.
2024-02-07	9	009_20240207_144401	1A	Paroi nord (début)	N.
2024-02-08	10	010_20240208_083413	1A	Excavation autour du PA19597	N.-E.
2024-02-08	11	011_20240208_084102	1A	Excavation autour du PA19597	N.-E.
2024-02-08	12	012_20240208_084111	1A	Excavation autour du PA19597	S.-E.
2024-02-08	13	013_20240208_090801	1A	PA19597 dégagé (sommet)	O.
2024-02-08	14	014_20240208_092728	1B	Début de l'excavation pour la CT40774; ancien trottoir	N.
2024-02-08	15	015_20240208_092803	1B	Début de l'excavation pour la CT40774; ancien trottoir	N.-O.
2024-02-08	16	016_20240208_093206	1B	Début de l'excavation pour la CT40774; ancien trottoir	N.
2024-02-08	17	017_20240208_093245	1B	Ancien trottoir et ancienne rue	S.-O.
2024-02-08	18	018_20240208_094540	1A	Sommet du PA19597 retiré	O.
2024-02-08	19	019_20240208_100531	1B	Ancien trottoir et ancienne rue	N.-O.
2024-02-08	20	020_20240208_100952	1B	Retrait du niveau de l'ancienne rue	N.
2024-02-08	21	021_20240208_101241	1B	Retrait du niveau de l'ancienne rue (béton + granit)	S.
2024-02-08	22	022_20240208_101520	1B	Retrait du niveau de l'ancienne rue (béton + granit)	S.
2024-02-08	23	023_20240208_125721	1B	Aspect des travaux pour la CT40774	N.-O.
2024-02-08	24	024_20240208_132944	1B	Portion supérieure de la paroi ouest (béton)	N.-O.
2024-02-08	25	025_20240208_134348	1B	Portion supérieure de la paroi ouest (béton)	N.-O.
2024-02-08	26	026_20240208_134359	1B	Portion supérieure de la paroi ouest (béton)	N.-O.
2024-02-08	27	027_20240208_140013	1B	Aspect général des excavations	N.-O.
2024-02-08	28	028_20240208_140020	1B	Aspect des excavations (gaz + massif + ancien trottoir)	N.-O.
2024-02-08	29	029_20240208_152131	1B	Aspect des excavations (gaz + conduite d'eau + massif)	S.-O.
2024-02-08	30	030_20240208_152142	1B	Aspect des excavations (gaz + conduite d'eau + massif)	S.-O.
2024-02-08	31	031_20240208_152227	1B	Aspect des excavations (gaz + conduite d'eau + massif)	N.-O.
2024-02-08	32	032_20240208_153723	1B	Aspect des excavations (gaz + conduite d'eau + massif)	N.-O.
2024-02-08	33	033_20240208_154245	1A	Couvercle du PA retiré	N.-O.
2024-02-12	34	034_20240212_082107	1A	Béton cassé au sud du PA. (ancien bâtiment?)	S.
2024-02-12	35	035_20240212_082237	1A	Fragments de béton cassés au nord-ouest du PA	O.
2024-02-12	36	036_20240212_082554	1A	Dalle de béton à casser à l'est du PA	N.
2024-02-12	37	037_20240212_083323	1A	Dalle de béton à casser à l'est du PA (1947?)	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-02-12	38	038_20240212_091926	1A	Excavation au nord du PA	E.
2024-02-12	39	039_20240212_092734	1A	Paroi nord	N.-E.
2024-02-12	40	040_20240212_092919	1A	Paroi nord	N.
2024-02-12	41	041_20240212_095509	1B	Services gênant l'excavation de la CT	S.
2024-02-12	42	042_20240212_095816	1A	Béton cassé lors de l'excavation au sud du PA	E.
2024-02-12	43	043_20240212_100121	1A	Béton cassé lors de l'excavation au sud du PA	E.
2024-02-12	44	044_20240212_101006	1A	Béton cassé lors de l'excavation au sud du PA (+armatures)	E.
2024-02-12	45	045_20240212_102146	1A	Béton cassé lors de l'excavation au sud du PA (+armatures)	E.
2024-02-12	46	046_20240212_102605	1A	Béton cassé lors de l'excavation au sud du PA (+armatures)	S.-O.
2024-02-12	47	047_20240212_102933	1A	Armatures	S.
2024-02-12	48	048_20240212_103217	1A	Cassage de la base de la dalle (fondation? Mur?)	E.
2024-02-12	49	049_20240212_103539	1A	Cassage de la base de la dalle (fondation? Mur?)	E.
2024-02-13	50	050_20240213_072218	1A	Dalle en paroi (fondation ou mur retiré)	E.
2024-02-13	51	051_20240213_072348	1A	Dalle + pieu apparaissant en dessous au sud-est du PA	N.-E.
2024-02-13	52	052_20240213_072844	1A	Dalle + pieu apparaissant en dessous au sud-est du PA	N.
2024-02-13	53	053_20240213_072855	1A	Dalle + pieu apparaissant en dessous au sud-est du PA	S.
2024-02-13	54	054_20240213_072907	1A	Deux pieux sous la fondation de béton (bordant le PA)	S.-O.
2024-02-13	55	055_20240213_073418	1A	Sols naturels profonds (tourbe + marnes)	N.-E.
2024-02-13	56	056_20240213_081123	1A	Dégagement des pieux	S.-O.
2024-02-13	57	057_20240213_082150	1A	Échantillon de marnes (+coquillage) et tourbe	ND
2024-02-13	58	058_20240213_082922	1A	Nombreux pieux gênant l'excavation ausud-est du PA	S.
2024-02-13	59	059_20240213_083300	1A	Pieux et base du PA	S.-O.
2024-02-13	60	060_20240213_083351	1A	Pieux (au moins 5 visibles?)	S.
2024-02-13	61	061_20240213_083548	1A	Pieux (au moins 5 visibles?)	S.
2024-02-13	62	062_20240213_085354	1B	Conduite d'eau abandonnée + paroi sud (CT40774)	S.
2024-02-13	63	063_20240213_090346	1A	Ancienne dalle de béton + revêtement	ND
2024-02-13	64	064_20240213_091347	1A	Marnes	ND
2024-02-13	65	065_20240213_102300	1A	Excavation à l'est des pieux	S.
2024-02-13	66	066_20240213_103419	1A	Excavation à l'ouest des pieux + sols naturels	O.
2024-02-13	67	067_20240213_104002	1A	Amas de pieux au sud-est	E.
2024-02-13	68	068_20240213_104204	1A	Échantillon de marnes (+coquillage) et tourbe	ND
2024-02-14	69	069_20240214_083414	1B	Paroi ouest	N.-O.
2024-02-14	70	070_20240214_084418	1B	Planches en association avec d'ancienne conduite d'eau	ND
2024-02-14	71	071_20240214_084423	1B	Planches en association avec d'ancienne conduite d'eau	N.-O.
2024-02-14	72	072_20240214_090255	1B	Parois sud et ouest	S.-O.
2024-02-14	73	073_20240214_090320	1B	Parois sud et ouest; vue générale	S.-O.
2024-02-14	74	074_20240214_090508	1B	Ancienne conduite d'eau + base du bonhomme	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-02-14	75	075_20240214_092553	1B	Excavation de la CT	N.-O.
2024-02-14	76	076_20240214_100737	1A	Aspect des sols sous l'ancien massif désolidarisé	S.-O.
2024-02-14	77	077_20240214_101039	1B	Parois sud et ouest	S.-O.
2024-02-14	78	078_20240214_101051	1B	Parois sud et est	S.-E.
2024-02-14	79	079_20240214_101219	1B	Parois sud et ouest	S.-O.
2024-02-14	80	080_20240214_101248	1B	Paroi ouest	O.
2024-02-15	81	081_20240215_074006	1B	Excavation en cours	N.-O.
2024-02-15	82	082_20240215_074017	1B	Excavation en cours	N.-O.
2024-02-15	83	083_20240215_074535	1B	Excavation en cours	N.
2024-02-15	84	084_20240215_074842	1A	Sols à l'ouest du PA	S.
2024-02-15	85	085_20240215_080028	1A	Partie supérieure de la paroi ouest	N.-O.
2024-02-15	86	086_20240215_081243	1B	Fragment de planche de bois provenant de l'excavation	N.
2024-02-15	87	087_20240215_091110	1B	Sols naturels profonds	O.
2024-02-15	88	088_20240215_101856	1B	Excavation en cours	N.-E.
2024-02-15	89	089_20240215_101908	1B	Excavation en cours	N.
2024-02-15	90	090_20240215_102110	1B	Fragment de tuyau de grès	ND
2024-02-15	91	091_20240215_102205	1B	Segments de tuyau de fonte (eau)	ND
2024-02-15	92	092_20240215_110631	1B	Excavation (tourbes et marnes également observées)	S.
2024-02-15	93	093_20240215_110704	1B	Excavation (tourbes et marnes également observées)	S.
2024-02-15	94	094_20240215_110713	1B	Excavation (tourbes et marnes également observées)	S.
2024-02-22	95	095_20240222_081329	1A	Sécurisation du périmètre autour du PA	N.-E.
2024-03-18	96	096_20240318_075454	Général	Traversée de la rue (remblais)	S.-E.
2024-03-18	97	097_20240318_075733	Général	Traversée de la rue (remblais)	O.
2024-03-18	98	098_20240318_081011	Général	Traversée de la rue (remblais)	S.

Projet : CSE2302 Lionel-Groulx

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° :MTL24-23-02-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-14	1	001_20240414_143124	1C	Traversée de la rue complétée; travaux en attente	N.-O.
2024-05-31	2	002_20240531_073328	1A	Pieux présents au sud-est du PA	S.
2024-05-31	3	003_20240531_073507	1A	Excavation au nord du PA	S.-E.
2024-05-31	4	004_20240531_073649	1A	Excavation au nord du PA	S.
2024-05-31	5	005_20240531_075139	1A	Excavation au nord du PA	S.-E.
2024-05-31	6	006_20240531_075154	1A	Excavations à l'est du PA + pieux	S.
2024-05-31	7	007_20240531_094057	1A	Excavation du fond du PA (marnes)	O.
2024-05-31	8	008_20240531_094103	1A	Excavation du fond du PA (marnes)	O.
2024-05-31	9	009_20240531_094126	1A	Excavation du fond du PA (marnes + pieux)	S.
2024-05-31	10	010_20240531_101738	1A	marnes	ND
2024-05-31	11	011_20240531_132148	1A	Dégagement manuel de deux pieux sous le PA (coin S.-E.)	E.
2024-05-31	12	012_20240531_132150	1A	Dégagement manuel de deux pieux sous le PA (coin S.-E.)	E.
2024-05-31	13	013_20240531_132539	1A	Dégagement manuel de deux pieux sous le PA (coin S.-E.)	S.-O.
2024-05-31	14	014_20240531_132546	1A	Dégagement manuel de deux pieux sous le PA (coin S.-E.)	S.-O.
2024-05-31	15	015_20240531_133655	1A	Segment de pieu coupé	ND
2024-05-31	16	016_20240531_133733	1A	Segment de pieux coupés	N.-O.
2024-05-31	17	017_20240531_134057	1A	Un pieu restant sous le PA (coin S.-E.)	E.
2024-05-31	18	018_20240531_134133	1A	Un pieu coupé sous le PA (coin S.-E.)	E.
2024-05-31	19	019_20240531_134807	1A	Segment de pieu coupé	ND
2024-05-31	20	020_20240531_135325	1A	Complétion de l'excavation; préparation du fond	E.

Projet : CSE2302 Boulvard Rosemont /16-17e

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : BjFj-233-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-22	1	001_20231122_115201	1A	Début de l'excavation de la tranchée du massif à l'ouest	E.
2023-11-22	2	002_20231122_115617	1A	Roc très haut sous la rue	N.-E.
2023-11-22	3	003_20231122_121527	1A	Roc très haut sous la rue	N.-O.
2023-11-22	4	004_20231122_121536	1A	Roc très haut sous la rue	N.-O.
2023-11-22	5	005_20231122_123230	1A	Vue générale des excavations	N.-O.
2023-11-22	6	006_20231122_131946	1A	Roc très haut sous la rue	N.-E.
2023-11-22	7	007_20231122_143516	1A	Roc très haut sous la rue	N.-O.
2023-11-22	8	008_20231122_143806	1A	Infrastructure de pierre concassée directement sur le roc	N.-O.
2023-11-23	9	009_20231123_155402	1A	Roc toujours très haut: aucun sol d'intérêt	N.-O.
2023-11-23	10	010_20231123_160639	1A1	Vestige d'un mur devant le 3660, boul. Rosemont	S.-E.
2023-11-23	11	011_20231123_160655	1A1	Derrière le massif, un mur de maçonnerie est présent	S.-O.
2023-11-23	12	012_20231123_160708	1A1	Vestige d'un mur devant le 3660, boul. Rosemont	S.-E.
2023-11-23	13	013_20231123_161705	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin nord-ouest d'un bâtiment	S.-O.
2023-11-23	14	014_20231123_161717	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin nord-ouest d'un bâtiment	S.-O.
2023-11-23	15	015_20231123_161731	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin nord-ouest d'un bâtiment	S.-O.
2023-11-23	16	016_20231123_161743	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin d'un bâtiment. Vue générale	S.-O.
2023-11-23	17	017_20231123_161756	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin d'un bâtiment. Vue générale	S.-E.
2023-11-24	18	018_20231124_071032	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin d'un bâtiment. Vue générale	S.-O.
2023-11-24	19	019_20231124_071043	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin d'un bâtiment. Vue générale	S.-E.
2023-11-24	20	020_20231124_071050	1A1-1A2	Maçonneries nettoyés: coin d'un bâtiment. Vue générale	S.-E.
2023-11-24	21	021_20231124_075611	1A	Excavation à l'est de 1A1 (tranchée d'aqueduc)	E.
2023-11-24	22	022_20231124_075629	1A1	Autre segment de la maçonnerie (mur nord)	O.
2023-11-24	23	023_20231124_080855	1A1	Autre segment de la maçonnerie (mur nord)	S.-O.
2023-11-24	24	024_20231124_080903	1A1	Autre segment de la maçonnerie; limite est mal définie	E.
2023-11-24	25	025_20231124_083050	1A1	Maçonnerie tronquée: vue en élévation	O.
2023-11-24	26	026_20231124_094937	1A1	Longueur totale visible	S.-O.
2023-11-24	27	027_20231124_115822	1A1-1A2	Maçonneries et câbles existants	S.-O.
2023-11-24	28	028_20231124_144043	1A1	Parement extérieur du mur	S.-E.
2023-11-24	29	029_20231124_144114	1A1	Excavation au sud du massif existant (démolition du mur?)	E.
2023-11-27	30	030_20231127_080642	1A	Dégagement du massif existant	E.
2023-11-27	31	031_20231127_080652	1A	Paroi sud: portion à l'intérieur du bâtiment	S.
2023-11-27	32	032_20231127_081242	1A	Remblais de comblement: mince couche brune au fond	S.
2023-11-27	33	033_20231127_083450	1A	Remblais de comblement profonds + tranchée aqueduc	S.
2023-11-27	34	034_20231127_083544	1A	Excavations des déblais en lien avec le massif existant	O.
2023-11-27	35	035_20231127_130723	1A1-1A2	Maçonnerie laissée en place (coin nord-ouest)	S.
2023-11-27	36	036_20231127_131444	1A1	Bonne vue générale du vestige du mur nord (coin N-O)	S.-O.
2023-11-27	37	037_20231127_134007	1A	Prospection en direction de l'est	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-27	38	038_20231127_134021	2A	Sondage devant le coin nord-ouest de l'église	N.
2023-11-27	39	039_20231127_134735	2A	Localisation du sondage; coin nord-ouest de l'église	O.
2023-11-27	40	040_20231127_135034	1A	Excavation de la tranchée; roc	S.-E.
2023-11-27	41	041_20231127_140929	2A	Sondage devant le coin nord-ouest de l'église	N.-O.
2023-11-27	42	042_20231127_141017	2A	Localisation du sondage; coin nord-ouest de l'église	S.
2023-11-27	43	043_20231127_141516	1A	Excavation surtout réalisée dans le roc	O.
2023-11-27	44	044_20231127_142456	2A	Localisation du sondage; coin nord-ouest de l'église	S.
2023-11-28	45	045_20231128_143050	1A	Vue général de l'excavation pour le nouveau massif	S.-O.
2023-11-28	46	046_20231128_143101	1A	Vue général de l'excavation pour le nouveau massif	S.-O.
2023-11-28	47	047_20231128_143322	1A	Vue général de l'excavation pour le nouveau massif	N.-O.
2023-11-28	48	048_20231128_145159	1A	Vue générale des travaux	N.-O.
2023-11-29	49	049_20231129_080817	1A	Roc sous la rue	N.-E.
2023-11-29	50	050_20231129_080830	1A	Roc sous la rue: petit sol brun au dessus?	N.-E.
2023-11-29	51	051_20231129_080913	1A	Excavation devant l'église presbytérienne St-Luc	S.-E.
2023-11-29	52	052_20231129_081348	1A	Excavation devant l'église presbytérienne St-Luc	E.
2023-11-29	53	053_20231129_084402	2B	Dégagement des remblais pour effectuer un sondage	N.-O.
2023-11-29	54	054_20231129_084413	2B	Localisation du sondage (devant la porte)	S.
2023-11-29	55	055_20231129_091058	2B	Petit horizon organique fouillé	N.-O.
2023-11-29	56	056_20231129_091106	2B	Petit horizon organique fouillé	N.-O.
2023-11-29	57	057_20231129_092627	2B	Petit horizon organique fouillé, ensuite brun, ensuite roc	N.-O.
2023-11-29	58	058_20231129_094210	2B	Petit horizon organique fouillé, ensuite brun, ensuite roc	N.-O.
2023-11-29	59	059_20231129_094506	2B	Vue générale	O.
2023-11-29	60	060_20231129_094528	2B	Vue générale	S.-O.

Projet : CSE2302 Boulvard Rosemont /16-17e

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : MTL23-20-02-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-10-31	1	001_20231031_152204	1A	Dégagement du PA9374 au coin de Rosemont et 16e	E
2023-10-31	2	002_20231031_152209	1A	Idem	E
2023-10-31	3	003_20231031_154345	1A	Sous la chaussée: sols naturels?	S.-E.
2023-10-31	4	004_20231031_154350	1A	Sous la chaussée: sols naturels?	S.-E.
2023-10-31	5	005_20231031_154642	1A	Séquence naturelle sous la rue	S.-O.
2023-10-31	6	006_20231031_163137	1A	Démolition du PA9374	E.
2023-10-31	7	007_20231031_163624	1A	Vue générale des excavations autour du PA9374	E.
2023-10-31	8	008_20231031_164932	2A	Petit sondage réalisé au coin sud-est de 1A	E.
2023-10-31	9	009_20231031_165618	1A	Paroi est	N.-E.
2023-11-03	10	010_20231103_132054	1A1	Vestige de de vieux béton + grosses pierres	N.-O.
2023-11-03	11	011_20231103_132101	1A1	Vestige de de vieux béton + grosses pierres	N.-O.
2023-11-03	12	012_20231103_132240	1A1	Coin NO de 1A: vestige de de vieux béton + grosses pierres	N.-O.
2023-11-03	13	013_20231103_132244	1A1	Coin NO de 1A: vestige de de vieux béton + grosses pierres	N.-O.
2023-11-03	14	014_20231103_133135	1A1	Détails du vestige	N.-O.
2023-11-03	15	015_20231103_133901	1A et 1A1	Vestige et nouveau PA9374	E.
2023-11-03	16	016_20231103_134329	1A	Roc apparent un peu plus bas	N.
2023-11-03	17	017_20231103_134340	1A	Roc apparent un peu plus bas	O.
2023-11-03	18	018_20231103_135539	1A1	Localisation du vestige (devant le 3605, boul Rosemont)	N.
2023-11-03	19	019_20231103_135548	1A1	Localisation du vestige (devant le 3605, boul Rosemont)	N.-O.
2023-11-03	20	020_20231103_135846	Général	Boulevard Rosemont et PA9377 au coin de la 17e	E.
2023-11-03	21	021_20231103_140349	Général	Ancienne maison de ferme au 3542, boul Rosemont	S.
2023-11-07	22	022_20231107_125417	1B	Démolition du couvercle du PA9377	E.
2023-11-07	23	023_20231107_125446	1B	Couvercle retiré	N.-O.
2023-11-07	24	024_20231107_131326	1B	Ancien PA9377, excavation et localisation du sondage 2B	N.-O.
2023-11-07	25	025_20231107_131350	1B	Ancien PA9377, excavation et localisation du sondage 2B	N.-O.
2023-11-07	26	026_20231107_135626	2B	Fouilles en cours. Ap?	N.
2023-11-07	27	027_20231107_135638	2B et 1B	Aspect général du sondage / du PA	N.-E.
2023-11-07	28	028_20231107_140513	2B	Séquence complète sous la rue jusqu'au roc	N.
2023-11-07	29	029_20231107_141004	2B	Séquence complète sous la rue jusqu'au roc	N.
2023-11-07	30	030_20231107_143549	1B	Vue générale des excavations autour du PA9377	S.-O.
2023-11-07	31	031_20231107_150048	1B	Excavations autour du PA9377	O.
2023-11-07	32	032_20231107_150504	1B	Séquence des sols, paroi nord	N.-O.
2023-11-07	33	033_20231107_150512	1B	Séquence des sols, paroi nord. Roc au fond	N.-O.
2023-11-07	34	034_20231107_151952	1B	Vue générale du PA9377	N.-O.
2023-11-07	35	035_20231107_151957	1B	Vue générale du PA9377	N.-O.

Projet : CSE2302 Boulvard Rosemont /16-17e

Archéologue : Jean-Philippe Hénault

Film n° : CSE2302-23-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-08	1	IMG_3420	1B	Vue du coin sud-est de l'excavation	E.
2023-11-08	2	IMG_3422	1B	Vue du coin nord-ouest de l'excavation	O.
2023-11-08	3	IMG_3423	1B	Vue du coin nord-ouest de l'excavation	O.
2023-11-08	4	IMG_3424	1B	Vue du coin nord-ouest de l'excavation	O.

Projet : CSE2302 Rose-de-Lima

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : CSE2302-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-01-11	1	001_20240111_075832	1B	PA10113 à remplacer	S.
2024-01-11	2	002_20240111_075911	1B	PA10113 à remplacer	N.-E.
2024-01-11	3	003_20240111_075918	1B	Pierre concassée entourant le PA	E.
2024-01-11	4	004_20240111_080911	1B	Intérieur du PA10113	N.-E.
2024-01-12	5	005_20240112_083940	1A	Profil paroi sud	S.-O.
2024-01-12	6	006_20240112_083947	1A	Profil paroi sud	S.-O.
2024-01-12	7	007_20240112_083959	1A	Excavation de la tranchée	N.
2024-01-12	8	008_20240112_084850	1A	Paroi ouest, sous la rue	N.-O.
2024-01-12	9	009_20240112_091507	1A	Paroi ouest, sous la rue	N.-O.
2024-01-12	10	010_20240112_091514	2A	Petit sondage: remblai	O.
2024-01-12	11	011_20240112_100106	1A-2A	Général	S.-O.
2024-01-12	12	012_20240112_101021	1A-2A	Idem, localisation	S.-O.
2024-01-12	13	013_20240112_101028	2A	Sable naturel? Perturbé sur le premier 10 cm	S.-O.
2024-01-12	14	014_20240112_102116	1A	Excavation, tranchée	N.
2024-01-12	15	015_20240112_102852	1A	Till? Caillouteux	S.-O.
2024-01-12	16	016_20240112_104653	1A	Pierre énorme adossée au massif	N.
2024-01-12	17	017_20240112_104711	1A	Pierre énorme adossée au massif	S.
2024-01-12	18	018_20240112_111446	1A	Tranchée complétée	N.
2024-01-12	19	019_20240112_140924	1A	Nouveau massif	N.
2024-01-15	20	020_20240115_082901	1A	Massif coulé	S.-E.
2024-01-15	21	021_20240115_083216	1A	Massif coulé	S
2024-01-15	22	022_20240115_093114	1A	Paroi ouest. Till	N.-O.
2024-01-15	23	023_20240115_143255	1B	PA10113 à briser / reconstruire	N.
2024-01-15	24	024_20240115_145316	1B	Excavation pour dégager le PA10113	N.-O.
2024-01-15	25	025_20240115_145625	1B	SNAS. Till	N.-E.
2024-01-15	26	026_20240115_145847	1B	Excavation descendant jusqu'à 2,10m	N.
2024-01-15	27	027_20240115_151208	1B	Profil, paroi ouest	N.-O.
2024-01-15	28	028_20240115_152449	1B	Dégagement du PA sur son pourtour	N.
2024-01-15	29	029_20240115_153235	1B	Dégagement du PA sur son pourtour	N.

Projet : CSE2302-M4-Des Pins **Archéologue :** Hugo Comète

Film n° : MTL24-25-05-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-01-23	1	20240123_071657	1A	Extrémité ouest excavation	O.
2024-01-23	2	20240123_071706	1A	Extrémité ouest excavation	N.-O.
2024-01-23	3	20240123_082411	1A	Portion ouest de la sous-opération	N.-O.
2024-01-23	4	20240123_103144	1A	Portion ouest de la sous-opération	O.
2024-01-23	5	20240123_112034	1A	Paroi nord portion ouest de la sous-opération	N.
2024-01-23	6	20240123_140214	1A	Portion centrale de la sous-opération	E.
2024-01-24	7	20240124_084940	1A	Vue générale sous-opération	O.
2024-01-26	8	20240126_072548	1B	Excavation moitié est de la sous-opération	O.
2024-01-26	9	20240126_104518	1B	Excavation moitié est de la sous-opération	O.
2024-01-29	10	20240129_095353	1B	Excavation moitié est de la sous-opération	E.
2024-01-29	11	20240129_105606	1B	Excavation moitié ouest de la sous-opération	E.
2024-01-29	12	20240129_114239	1B	Excavation moitié ouest de la sous-opération	N.-E.
2024-01-30	13	20240130_085953	1B	Excavation moitié ouest de la sous-opération	N.-E.
2024-01-30	14	20240130_102144	1B	Paroi sud moitié ouest de la sous-opération	S.
2024-03-06	15	20240306_075418	1B	Vue générale sous-opération	E.
2024-03-06	16	20240306_075449	1B	Vue générale sous-opération extrémité est (puits d'accès)	N.
2024-03-06	17	20240306_114449	1B	Vue générale sous-opération extrémité est (puits d'accès)	N.
2024-03-06	18	20240306_130728	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	N.-O.
2024-03-06	19	20240306_131235	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	N.
2024-03-06	20	20240306_131242	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	N.
2024-03-06	21	20240306_132033	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	S.-O.
2024-03-06	22	20240306_132314	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	N.
2024-03-06	23	20240306_150624	1B	Excavation mécanique autour du PA 18214	O.

Annexe 5 Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Petite Côte de la Visitation **Archéologue : Mathieu Sévigny** **Date : Décembre 2023**
Code : BjFj-233 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Élagué.	NC	
2B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,20 cm et 0,21 cm d'épaisseur. Élagués.	NC	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Assiette? Élagué.	NC	
2B02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Minuscule fragment. Élagué.	NC	

FONDS IMMOBILIER DE L'EST

Supervision archéologique, 83 rue Saint-Anne, Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), printemps 2024.

RAPPORT FINAL - FÉVRIER 2025

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Supervision archéologique, 83 rue Saint-Anne, Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2024.

Rapport présenté à :

Fonds immobilier de l'Est S.E.C.

Rapport produit par :

Patrimonia Archéologie S.E.N.C

Permis de recherche archéologique 24-PATA-01

FÉVRIER 2025

Page couverture : *Photographie du puits ST-273 (BjFi-16-24-N1-119) et divers artéfacts*

Patrimonia Archéologie s.e.n.c.

7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal, Québec, H2S 2H4
info@patrimonia-archeo.ca

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

RÉSUMÉ

Une intervention de supervision archéologique a été entreprise en avril 2024 au 83, rue Sainte-Anne sur le site du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) dans le cadre d'un projet d'aménagement par Fonds immobilier de l'Est S.E.C. À des fins de décontamination, le projet requérait l'excavation des sols sur plus de cinq mètres de profondeur sur l'ensemble de la superficie des lots cadastraux 5 176 330 et 5 176 331. Étant donné le potentiel archéologique attesté pour ce secteur (Ethnoscop 2007), Patrimonia Archéologie a été mandaté pour superviser les opérations d'excavation afin de documenter tous vestiges et contextes archéologiques mis au jour en cours de travaux.

L'intervention au terrain s'est déroulée en deux temps, soit une première phase de cinq jours entre le 15 et le 19 avril 2024, puis une deuxième de phase d'une journée, le 10 mai pour le retrait des derniers vestiges.

Dans l'ensemble, l'opération de supervision archéologique (25A) aura révélé plusieurs contextes archéologiques intègres témoignant de l'occupation historique de nature domestique du lot 145 du cadastre originaire de Pointe-aux-Trembles. Les vestiges architecturaux mis au jour comprennent trois murs de fondation en pierre d'une maison en bois en front de la rue Sainte-Anne datant du troisième quart du XIX^{e} siècle puis quatre murs de fondation en pierre d'un duplex en brique et son annexe en bois construit dans le dernier quart du XIX^{e} siècle au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph. Ces deux bâtiments auraient brûlé lors du majeur incendie de 1912. On retrouve également un puits en pierre des champs surmonté d'un tonneau en bois et comblé d'artéfacts typique de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Un autre puits en pierre des champs a également été retrouvé directement sous les fondations du duplex au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph, nous indiquant une utilisation antérieure, probablement remontant au Régime français.

D'autres traces ont été détectées dans le sol naturel nous rappelant des aménagements anciens du terrain comme un alignement de trous de poteau (clôture de propriété) et des tranchées de drainage. La stratigraphie du terrain montre un profil relativement intact, avec une couche rappelant l'incendie de 1912, un remblai de rehaussement du terrain du XIX^{e} siècle puis un sol naturel remanié dans lequel a été retrouvé un contenant en terre cuite grossière vernissée verte de France datant du Régime français (pré-1760).

Dans le cadre des travaux d'excavation pour la décontamination des sols complétés, tous les contextes et vestiges archéologiques ont été éradiqués de l'emprise des lots 5 176 330 et 5 176 331. Ainsi, devant ce potentiel archéologique nul, aucune autre expertise archéologique n'a été requise pour la suite de ce projet de développement immobilier.

Table des matières

RÉSUMÉ ii

Liste des figures v

Liste des photographies vi

Liste des plans vii

Liste des tableaux vii

Équipe de réalisation viii

Fonds immobilier de l'Est S.E.C. viii

Patrimonia Archéologie viii

Archéo-CAD viii

1. INTRODUCTION 1

1.2 Présentation de l'aire d'étude 4

1.3 Contenu du rapport 4

2. MÉTHODOLOGIE 4

2.1 Stratégie d'intervention au terrain 4

2.2 Mode d'enregistrement des données 6

2.3 Traitement des données post-terrain 7

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE 8

3.1 Cadre naturel ancien et potentiel d'occupation autochtone 8

3.2 Le fort de Pointe-aux-Trembles aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles 8

3.3 Le village de Pointe-aux-Trembles aux XIX^{e} et XX^{e} siècles 10

3.4 Évolution du cadre bâti de l'aire d'étude 10

3.4 Recherches archéologiques antérieures 14

4. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 18

4.1 Sous-opération 25A 18
Sondages 26A – Stratigraphie de cours arrière 19
4.1.1 Fondations en pierre d'un bâtiment (ST-258/ST-259/ST-260/ST-261) 25
Sondage 26D – Stratigraphie intérieure du bâtiment 26
Interprétation 28
4.1.2 Fondations en pierre d'un bâtiment (ST-262/ST-263/ST-264) 29
Interprétation 30
4.1.3 Puits de pierre recouvert d'un tonneau de bois (ST-257) 30
Interprétation 35
4.1.4 Puits de pierre (ST-273) sous le duplex de la rue Saint-Joseph 35
Interprétation 36
4.1.5. Traces de poteaux et autres structures 37
Drains 38
Fosse ST-256 38
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 40
5.1 Synthèse des résultats 40
5.2 Recommandations 41
Bibliographie 42
Documents cartographiques 43
ANNEXE I – Inventaire des artéfacts et écofacts 44
ANNEXE II – Catalogue des photographie (BjFi-16-24-N1) 55

Liste des figures

Figure 1. Reconstitution du parcellaire du village (1687-1729) et du tracé de la palissade au tournant du XVIII[e] siècle d'après Marsan 2006 (tiré d'Arkeos 2014c). L'aire d'étude correspond aux emplacements 33 et 34A. 9

Figure 2. Extrait du plan d'Hopkins de 1879. L'aire d'étude couvre le lot 145 qui comprend un bâtiment de brique au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph, puis une maison de bois en front de rue Sainte-Anne. (BAnQ 174244_077). 11

Figure 3. Extrait du plan de Goad de 1894 (révisé en 1907). L'aire d'étude comprend un duplex en brique avec son annexe en bois au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph, une maison de bois en front de rue Sainte-Anne puis des dépendances en bois en cours arrière. (BAnQ 03Q_P600S4SS1D68_641) 11

Figure 4. Extrait du plan d'assurance incendie de Goad de 1913. Plus aucun bâtiment ne se trouve dans l'aire d'étude. (BAnQ 3029439_03). 12

Figure 5. Extrait du plan d'assurance incendie du Uderwriters' Survey Bureau de 1949. On y retrouve le garage automobile récemment démoli. (BAnQ 174291_15) 12

Figure 6. Profil stratigraphique (C1) – Paroi est de la sous-opération 25A et du sondage 26A 20

Figure 7. Coupe stratigraphique C3 – paroi ouest du sondage 26D 27

Figure 8. Coupe stratigraphique C4 – structure ST-257 32

Liste des photographies

Photo 1. Sous-opération 25A en cours d'excavation à la pelle mécanique. Vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-005). 5
Photo 2. Pluvial en béton retrouvé sous le garage démoli (St-255). Vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-011). 18
Photo 3. Terrine en terre cuite grossière à pâte chamois et vernissée verte de France (XVIIe-XVIIIe siècle). 19
Photo 4. Vue d'ensemble de la fondation de l'habitation (duplex) et de son annexe. Vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-1-6). 25
Photo 5. Vue d'ensemble des vestiges du duplex et de son annexe au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne. Vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-108). 26
Photo 6. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 26D (BjFi-16-24-N1-075). 28
Photo 7. Vue d'ensemble des fondations en pierre de la maison en bois, vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-067) 29
Photo 8. Détail de la fondation en pierre (mur ST-264), vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-065). .. 30
Photo 9. Vue en coupe du tonneau de bois au-dessus du puits en pierre (ST-257), vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-096). 31
Photo 10. Sélection d'artéfacts retrouvés dans le comblement du puits ST-257. 33
Photo 11. Puits en pierre sèche retrouvé sous le duplex, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-119), vue en plan (BjFi-16-24-N1-117). 36
Photo 12. Artéfacts retrouvés dans le puits ST-273 (lot 26G1). 36
Photo 13. Alignement de trous de poteau visible dans le sol naturel, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-100). 37
Photo 14. Tranchée (drain?) entre le puits ST-273 et la rue Sainte-Anne (BjFi-16-24-N1-129).... 38
Photo 15. Sondage 26B dans la fosse indéterminée ST-256, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-020). 38

Liste des plans

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'étude 2
Plan 2. Limites de l'aire d'étude à l'intérieur du site BjFj-16 sur fond d'image satellite. 3
Plan 3. Localisation des sites archéologiques de Pointe-aux-Trembles 13
Plan 4. Localisation des sous-opérations archéologiques et des vestiges 16
Plan 5. Localisation des sous-opérations archéologiques antérieures de Ethnoscop (2015) 17
Plan 6. Superposition des vestiges archéologiques sur le plan de Hopkins de 1879 23
Plan 7. Superposition des vestiges archéologiques sur le plan de Goad de 1894 24

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des sous-opérations archéologiques 6
Tableau 2. Interventions archéologiques antérieures au site BjFi-16 14
Tableau 3. Description des couches de la coupe stratigraphique C1 21
Tableau 4. Description des structures de la sous-opération 25A 22
Tableau 5. Liste des artéfacts retrouvés dans le puits ST-257. 34
Tableau 6. Tableau séquentiel des phases d'occupation de l'aire d'étude. 39

Équipe de réalisation

DIRECTION

Fonds immobilier de l'Est S.E.C.

Olivier Lemieux	Chargé de projets immobiliers

RÉALISATION

Patrimonia Archéologie

Laurence Bolduc	Archéologue coordinatrice, chargée de projet et spécialiste de la culture matérielle. Rédaction et édition du rapport.
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain, arpentage

Archéo-CAD

Marie Fournier	Cartographe

1. INTRODUCTION

Ce rapport fait état des résultats d'une supervision archéologique réalisée dans le cadre d'un projet de développement immobilier par la compagnie Fonds immobilier de l'Est sur le terrain du 83 rue Sainte-Anne à Pointe-aux-Trembles. La zone visée par la supervision archéologique couvre la superficie des lots cadastraux 5 176 330 et 5 176 331, soit un ancien espace de stationnement asphalté localisé à l'angle des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph (Plan 1, Plan 2).

Les travaux impliquaient d'abord l'excavation des sols sur une profondeur de seize pieds (environ cinq mètres) sur l'ensemble de l'aire d'étude dans le cadre du processus de décontamination. Un ancien garage situé au fond du lot avait été démoli tout juste avant le début des travaux, impliquant la perturbation des sols à cet emplacement.

Mentionnons que le terrain se situe dans les limites d'un site archéologique enregistré, soit celui du Noyau villageois de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16). Ce site a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques dans le passé (Arkéos 2014; Ethnoscop 2013, 2015, 2018), qui ont révélé des vestiges témoignant de plus de plus de 350 années d'occupation humaine, passant de la période de Contact, au Régime français aux périodes plus récentes des XIX^{e} et XX^{e} siècles. L'intervention d'Ethnoscop de 2013 avait d'ailleurs révélé des vestiges de fondation d'une maison datant du Régime français, tout juste sous la rue Saint-Joseph près de notre aire d'étude.

Considérant ce fort potentiel archéologique attesté pour le site BjFi-16, une recommandation de supervision archéologique a été émise par l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Dans ce contexte, Patrimonia a été mandaté pour superviser les opérations d'excavation mécanique lors de la décontamination du site afin de documenter tous vestiges et autres contextes archéologiques découverts en cours de travaux.

Les objectifs scientifiques établis dans le cadre de ce mandat consistaient en :

1. Documenter les témoins des occupations anciennes du village de Pointe-aux-Trembles;
2. Vérifier la présence de vestiges associés aux occupations domestiques du lot 145 depuis le Régime français. Enregistrer toutes les données avant leur démantèlement (photographie, relevés GPS, description, mesures, etc.);
3. Documenter la stratigraphie du terrain et vérifier la présence du niveau de l'incendie de 1912;
4. Effectuer des sondages manuels en cas de découvertes de contextes d'intérêt en place (couche occupation, latrines, etc.).

Au final, la supervision archéologique a été réalisée en deux temps, soit une première phase de cinq jours entre le 15 et le 19 avril 2024 avec une équipe de deux archéologues; puis une deuxième de phase d'une journée, le 10 mai, avec une seule archéologue chargée de projet. Cette intervention a été réalisée sous le permis archéologique 24-PATA-01 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

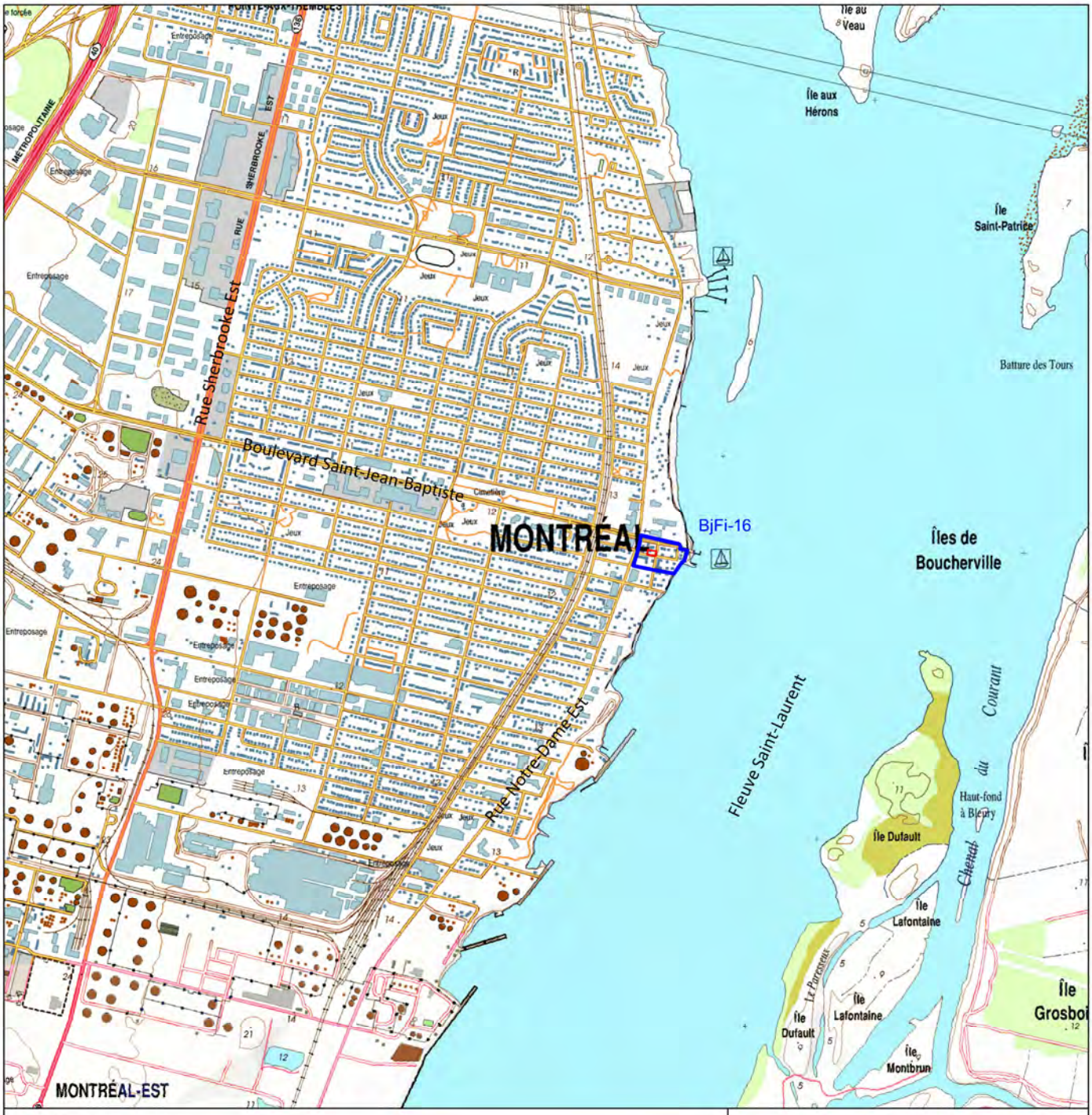

Légende

Limites du site BjFi-16

BjFi-16 Code Borden

Aire d'intervention

Nord de Montréal

Source: BDTQ-20K, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Localisation générale de l'aire d'intervention

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 250 500 m

janvier 2025

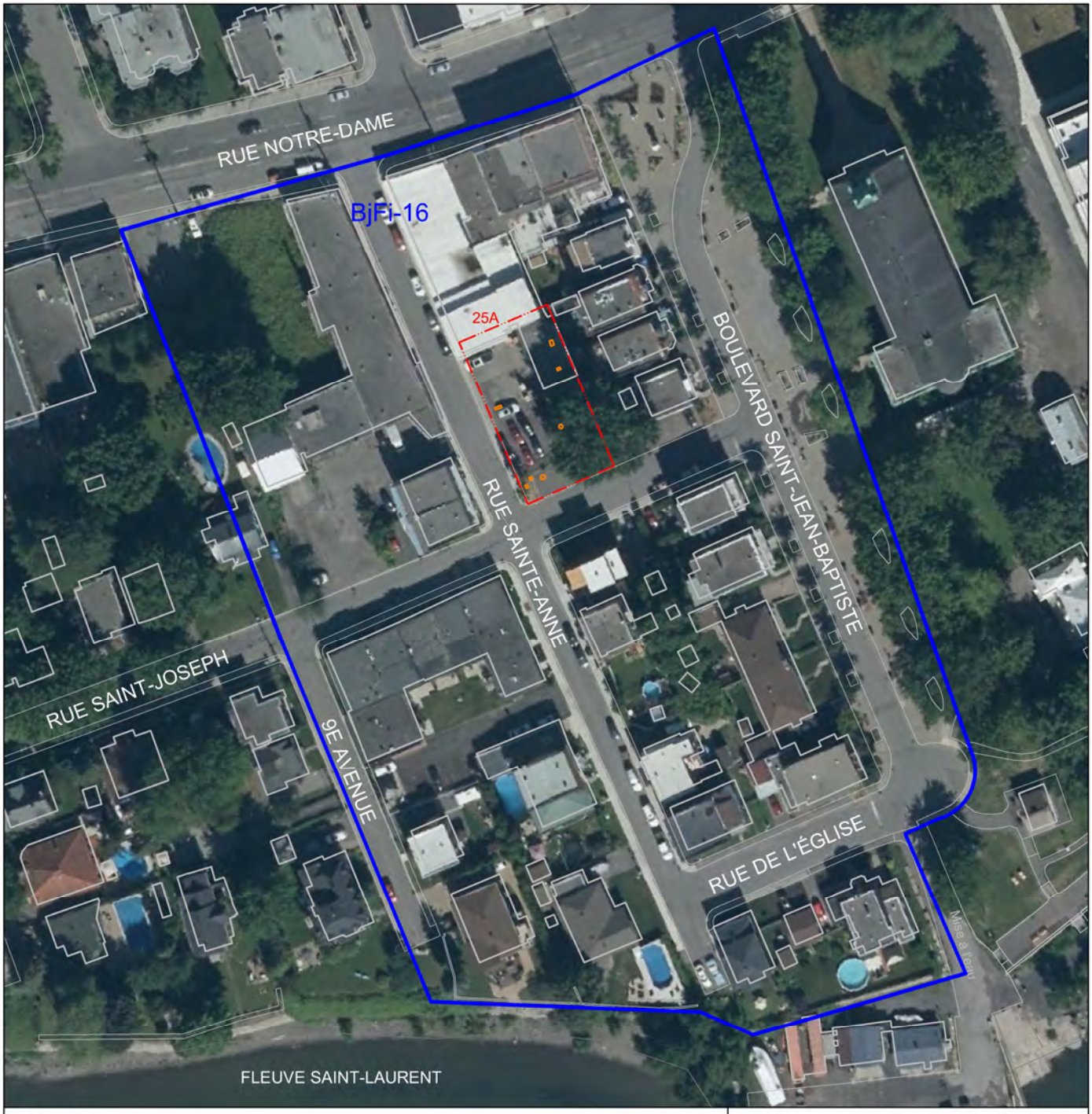

Légende

- Limites de site archéologique
- BjFi-16 Code Borden
- Sous-opération mécanique
- 25A Identification de sous-opération
- Sous-opération manuelle

Nord de Montréal

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Localisation du site BjFi-16
sur une photo aérienne

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H11-010-2301;
arpentage (Pte-aux-Trembles.dxf);
Photo aérienne de l'inventaire écoforestier, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 12,5 25 m

janvier 2025

1.2 Présentation de l'aire d'étude

La zone ciblée pour ce projet inclut les lots cadastraux 5 176 330 et 5 176 331 localisés à l'angle des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph dans le village de Pointe-aux-Trembles. La berge du fleuve Saint-Laurent se retrouve à environ 1 km à l'est. Le lot 5 176 330, sis au 83 rue Sainte-Anne, accueillait un petit garage en brique d'un étage (récemment démoli) puis un stationnement asphalté. Tout juste à l'est se trouve le petit lot vacant 5 176 331, bordé par une clôture et la rue Saint-Joseph. Celui-ci était utilisé comme stationnement par les résidents du quartier. La topographie du terrain est relativement plane, avec une surface se situant à 14,0 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM).

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport est subdivisé en six parties, commençant par une introduction au mandat initial et aux objectifs scientifiques de l'intervention, suivi d'une présentation de la méthodologie de travail au terrain et en laboratoire. Les sections 3 et 4 comprennent une mise en contexte environnemental et historique de l'aire d'étude et une synthèse des recherches archéologiques antérieures réalisées sur le site BjFi-16. La partie présentation des résultats inclut une description des vestiges architecturaux, de la stratigraphie du site et de la culture matérielle collectée. L'analyse des données est également intégrée à cette section de manière à interpréter les découvertes et les remettre en contexte dans l'historique de Pointe-aux-Trembles. La conclusion inclut un bilan des résultats de la supervision et les recommandations archéologiques pour la suite du projet d'aménagement.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Stratégie d'intervention au terrain

La stratégie d'intervention utilisée au terrain est celle de l'excavation mécanique combinée à de la fouille manuelle de sondages ou d'autres contextes archéologiques d'intérêts (fosses, puits, etc.). L'ensemble de l'opération d'excavation à la pelle mécanique a été réalisée sous supervision archéologique, impliquant l'arrêt momentané des travaux à des fins d'enregistrement (photographies, notes, relevés GPS, etc.). Les sols ont été délicatement décapés à l'aide d'une pelle mécanique à godet plat, et ce, jusqu'au sol naturel stérile. Dans le cas de découverte de vestiges architecturaux, comme des murs de maçonnerie, une attention particulière était portée à dégager les parois des murs à la pelle mécanique, puis le reste de nettoyage était réalisé à la truelle par les archéologues. Tous les vestiges et contextes archéologiques d'intérêt ont fait l'objet d'un enregistrement complet avant leur destruction.

Notons que le décapage mécanique de l'aire d'étude (Photo 1) a été réalisé en trois temps. Un premier passage a été effectué pour retirer un mètre de sol sur l'ensemble de la zone (correspondant aux couches contaminées).

Étant donné que l'argile naturelle ne se trouvait qu'à seulement quelques pouces plus bas, il a été convenu qu'un deuxième passage permettrait de retirer tous les sols de nature archéologique. Étant donné la découverte de deux puits s'enfonçant plus profondément dans l'argile, il n'a pas été possible de terminer la documentation archéologique à ce moment. Ainsi, il a fallu retourner sur le terrain pour une dernière journée de supervision (10 mai 2024) lors de la poursuite des excavations à l'emplacement de ces deux puits. Le démantèlement de ces structures à la pelle mécanique a permis de terminer l'enregistrement des données archéologiques sur le site.

Photo 1. Sous-opération 25A en cours d'excavation à la pelle mécanique. Vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-005).

2.2 Mode d'enregistrement des données

Les enregistrements ont été réalisés à l'aide du système Tikal communément utilisé en archéologie historique au Québec. Ce système repose sur une dénomination alphanumérique composée d'un chiffre (opération), d'une lettre (sous-opération) suivie de chiffres (lot). L'opération identifie le type d'activité archéologique réalisé dans un secteur donné en continuité avec le dernier numéro utilisé lors des interventions antérieures. Comme la dernière intervention réalisée sur ce site portait le numéro d'opération 24 (Ethnoscop 2018), nous avons poursuivi la numérotation de cette activité de supervision archéologique de décapage mécanique avec le numéro 25. Le numéro d'opération 26 a quant à lui été attribué aux unités de fouille manuelle (sondages). La sous-opération, identifiée sous la forme d'une lettre, est une unité d'information horizontale, nous renseignant sur la localisation précise de la zone excavée (Tableau 1). Une nouvelle sous-opération était créée pour chaque sondage exploratoire ou chaque espace fouillé manuellement à la truelle (fosse, intérieur de puits, etc.).

Enfin, les lots désignent des unités d'information verticales, comme des couches de sol. Ceux-ci correspondent généralement à une couche stratigraphique, mais peuvent également être divisés de façon arbitraire. Par exemple, le lot 25A1 a été créé pour enregistrer les données associées à la première phase de décapage mécanique du terrain.

Tableau 1. Description des sous-opérations archéologiques

Sous-opération	Technique excavation	Coupe stratigraphique	Localisation
25A	Mécanique	C1	Paroi est de la sous-op 25A
26A	Manuelle	C1	Paroi est de la sous-op 25A
26B	Manuelle	C2	Au travers de la fosse ST-256
26C	Manuelle	C4	Au travers du puits ST-257
26D	Manuelle	C3	Intérieur du duplex, contre paroi ouest de 25A
26E	Manuelle	-	Intérieur de l'annexe, contre le mur ST-258.
26F	Manuelle	-	Intérieur de la maison, contre le mur ST-264
26G	Manuelle	-	Intérieur du puits ST-273

Au terrain, chaque structure (vestiges immobiliers, services d'utilité publique, etc.) s'est fait attribuer un numéro «ST», dans la continuité de la numérotation commencée par la firme Arkéos en 2014. Ainsi, la première structure a reçu le numéro ST-255.

Toutes les observations au terrain ont été colligées dans un carnet de notes tenu par la chargée de projet. Les autres données d'enregistrement comprennent des photographies, des relevés stratigraphiques identifiés par les lettres C1 à C4), et des relevés altimétriques et planimétriques pris à l'aide d'un GPS d'arpenteur à antenne GNSS de marque Topcon.

Notons qu'aucun artéfact exposé en cours d'excavation mécanique (associé à la sous-opération 25A) n'a été récolté sur le site considérant leur manque de provenance. Des descriptions des objets observés en cours d'excavation sont par contre disponibles dans les notes de terrain. Seuls les artéfacts provenant des contextes fouillés manuellement ont été collectés et conservés dans des sacs de papier bien identifiés.

2.3 Traitement des données post-terrain

Une fois l'intervention au terrain terminée, le processus archéologique s'est poursuivi par le traitement des données et des artéfacts au laboratoire et au bureau. Le traitement des données inclut la numérisation des fiches d'enregistrement, l'infographie des profils stratigraphiques, la transcription du catalogue de photographies, etc. Le traitement des artéfacts comprend les étapes de nettoyage, de séchage, d'ensachage, d'inventaire et, si pertinent, de catalogage de la collection.

En laboratoire, les artéfacts ont été nettoyés en fonction du type de matériaux. Le verre, la céramique, le plastique et les ossements ont été nettoyés à l'eau, tandis que le métal a été brossé à sec. L'inventaire des artéfacts a été réalisé en format Excel suivant le modèle et les catégories créés par Parcs Canada (voir inventaire en annexe I). Les artéfacts ont finalement été ensachés dans des sacs de polyéthylène en indiquant leur provenance, lesquels ont ensuite été entreposés dans des boîtes de carton.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE[1]

3.1 Cadre naturel ancien et potentiel d'occupation autochtone

Pointe-aux-Trembles, située sur une pointe de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, est caractérisée par une basse terrasse à environ 11 mètres d'altitude puis par une haute terrasse entre 12 et 13 mètres d'altitude présentant des sédiments sablonneux qui permettent un bon drainage. Pointe-aux-Trembles s'est développé sur la haute terrasse, à l'abri de l'érosion régressive, un phénomène commun dans cette région en raison de la force des courants du fleuve, notamment au sud-ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Avant 8 000 ans avant aujourd'hui, la région de Pointe-aux-Trembles était submergée sous le lac Lampsilis. Suivant la baisse du niveau du proto-Saint-Laurent sous les 12 mètres, la région est devenue habitable aux populations humaines. À cette époque, le climat a permis l'apparition d'une forêt mixte, favorisant progressivement la dominance de l'érable.

Sur le plan humain, aucun site préhistorique intact n'a encore été découvert à Pointe-aux-Trembles, ne serait-ce que pour quelques artéfacts retrouvés en contexte historique (Arkeos 2014c; Ethnoscop 2015). Les sites archéologiques répertoriés le plus près se trouvent sur les îles de Boucherville (BjFi-6, BjFi-10, BjFi-14, BjFi-15) et de Grosbois (BjFi-7), témoignant des occupations remontant aux périodes de l'Archaïque supérieur (6 000-3 000 ans AA) et du Sylvicole (2 400-400 ans AA). Lors des premières visites européennes entre 1535 et 1543, la région était occupée par les Iroquoïens du Saint-Laurent, mais elle fut désertée quelque temps avant de redevenir un lieu stratégique pendant les raids iroquois du XVII^{e} siècle. Après la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701, Pointe-aux-Trembles est devenue un lieu d'échange et de commerce entre colons et Amérindiens.

Malgré l'absence de sites préhistoriques découverts, l'étude de potentiel archéologique de 2007 identifie cinq zones à potentiel préhistorique dans le secteur riverain. Ces zones, situées entre 11 et 12 mètres d'altitude, sont considérées prometteuses pour de futures découvertes.

3.2 Le fort de Pointe-aux-Trembles aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Suivant l'arrivée du régiment de Carignan-Salière à la Pointe-aux-Trembles en 1666, des terres agricoles sont concédées à plusieurs colons par les seigneurs de l'île de Montréal dans une optique de défense et d'occupation du territoire. En 1670, le moulin à vent et une chapelle sont construits sur le bord du fleuve puis en 1690, le fort de Pointe-aux-Trembles est érigé pour protéger les colons contre les attaques iroquoises (Figure 1). Ce fort comprend une palissade de bois composé de trois ou quatre bastions qui ceinture de nombreuses maisons, granges et étables. Les rues Saint-Joseph et Sainte-Anne (bordant notre

[1] Les informations retrouvées dans cette section sont principalement tirées de l'étude de potentiel d'Ethnoscop (2007) et des autres rapports d'intervention (Arkeos 2014; Ethnoscop 2018).

aire d'étude) ont d'ailleurs été ouvertes à cette période. Au cours du XVIII[e] siècle, on fait construire plusieurs bâtiments institutionnels à l'intérieur du fort, comme l'église (1710) et son presbytère en pierre, un cimetière et un couvent en pierre (1754). Le village était principalement occupé par des artisans, des agriculteurs et des professionnels. Quant à l'enceinte de pieux, elle aurait été agrandie vers le nord en 1725, mais aurait éventuellement été démantelé peu après la Conquête de 1760.

Figure 1. Reconstitution du parcellaire du village (1687-1729) et du tracé de la palissade au tournant du XVIII[e] siècle d'après Marsan 2006 (tiré d'Arkeos 2014c). L'aire d'étude correspond aux emplacements 33 et 34A.

3.3 Le village de Pointe-aux-Trembles aux XIX^{e} et XX^{e} siècles

Sous le Régime anglais, Pointe-aux-Trembles conserve sa fonction agricole, mais se développe également en bourg prospère qui se densifie et s'étend au-delà des anciennes limites de la palissade. Le village devient un lieu d'accueil et de ravitaillement pour les voyageurs et commerçants de passage. La rue Notre-Dame ouvre en 1841 et accueille d'ailleurs plusieurs hôtels. Autour des années 1850, la prospérité du village commence à décliner en raison de la modernisation des moyens de transport (bateaux à vapeur, chemin de fer) qui positionne en périphérie de Montréal. Pointe-aux-Trembles demeure toutefois connu comme lieu pittoresque de villégiature qui attire les familles bourgeoises de Montréal. À la fin du XIX^{e} siècle, les premières industries s'y installent, comme la Portland Cement (1890) et les liqueurs Archambault (1898).

C'est en juin 1912 qu'un incendie ravageur détruit une partie de l'ancien noyau villageois de Pointe-aux-Trembles dont plus de 60 maisons. Suivant cet événement désastreux, un service d'incendie est mis en place en 1915, plusieurs artères sont élargies (comme les rues Sainte-Anne et Saint-Joseph), d'autres avenues perpendiculaires au fleuve sont ouvertes et de nouveaux bâtiments d'aspect moderne sont construits. Au cours des décennies suivantes, Pointe-aux-Trembles connaît une bonne croissance démographique, puis industrielle avec l'arrivée des raffineries.

3.4 Évolution du cadre bâti de l'aire d'étude

L'aire d'étude correspond aujourd'hui au terrain localisé à l'angle des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne (lots 5 176 330 et 5 176 331). Ce même terrain a d'abord été concédé à Pierre et Jacques Beauchamps en 1697, correspondant à l'emplacement 33 et 34A du parcellaire de 1693-1725 (Figure 1), puis du terrier du village (1800-1874), puis s'est fait attribuer le numéro de lot 145 lors de l'ouverture du cadastre originaire (1874-1970).

D'après les plans anciens, aucune construction ne semble apparaître sur ce lot avant 1879. En effet, le plan de Hopkins (Figure 2) montre un bâtiment en brique au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne, puis un bâtiment de bois plus au nord en front de la rue Sainte-Anne. Le plan de Goad (Figure 3) de 1894 (révisé en 1907) illustre un duplex en brique avec annexe en bois au coin des rues, puis la présence de dépendances en bois au fond du lot (limite est), probablement des garages ou remises. Une maison de bois est toujours présente sur la rue Sainte-Anne, quoique de plus grande dimension. Nous pouvons présumer qu'il s'agisse de la même résidence. Néanmoins, tous ces bâtiments auraient vraisemblablement passé au feu lors de l'incendie de 1912, car le plan d'assurance incendie de 1913 (Figure 4) montre un terrain vacant.

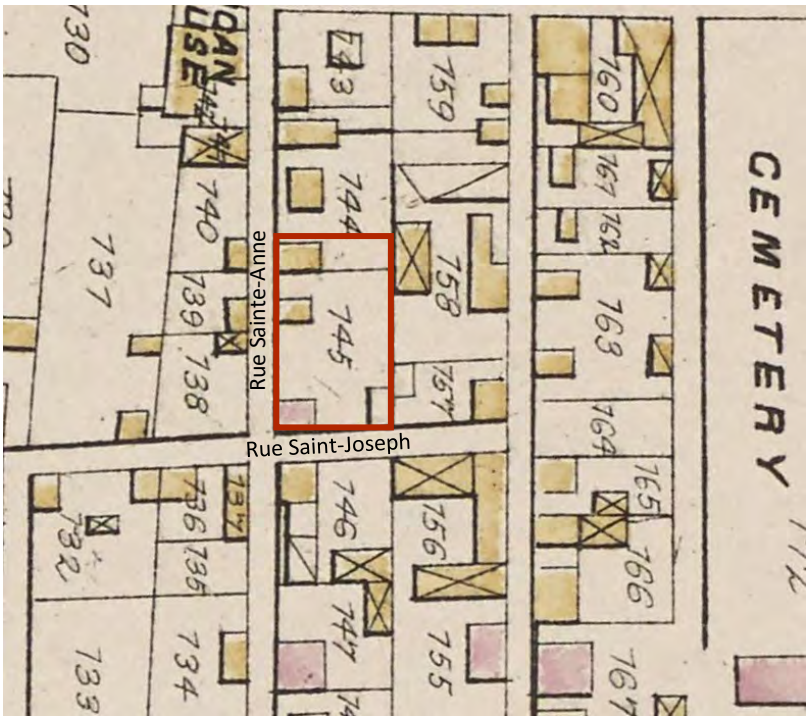

Figure 2. Extrait du plan d'Hopkins de 1879. L'aire d'étude couvre le lot 145 qui comprend un bâtiment de brique au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph, puis une maison de bois en front de rue Sainte-Anne. (BAnQ 174244_077).

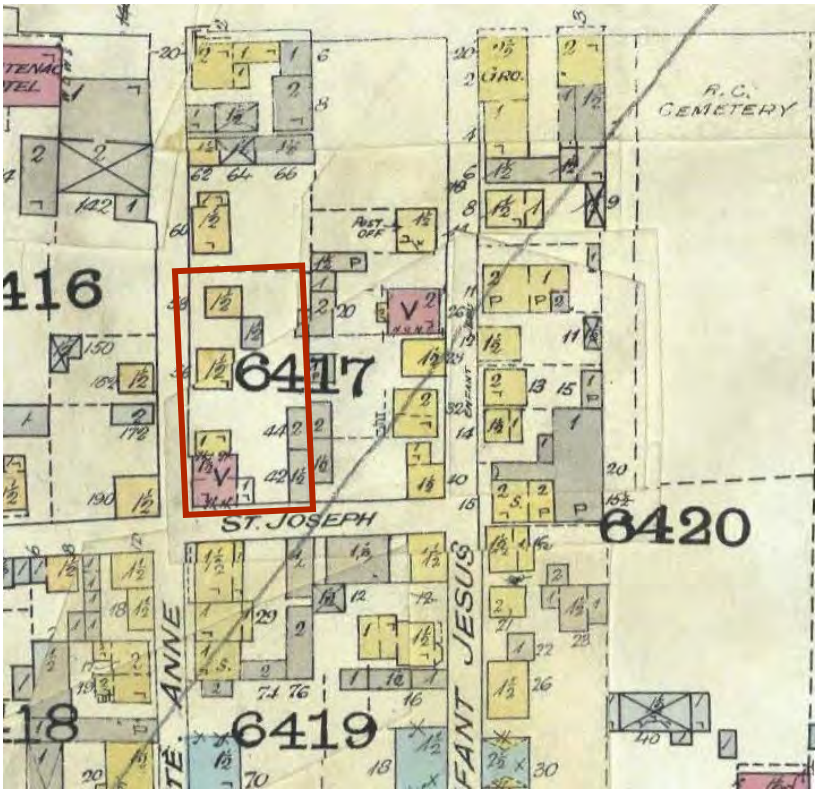

Figure 3. Extrait du plan de Goad de 1894 (révisé en 1907). L'aire d'étude comprend un duplex en brique avec son annexe en bois au coin des rues Sainte-Anne et Saint-Joseph, une maison de bois en front de rue Sainte-Anne puis des dépendances en bois en cours arrière. (BAnQ 03Q_P600S4SS1D68_641)

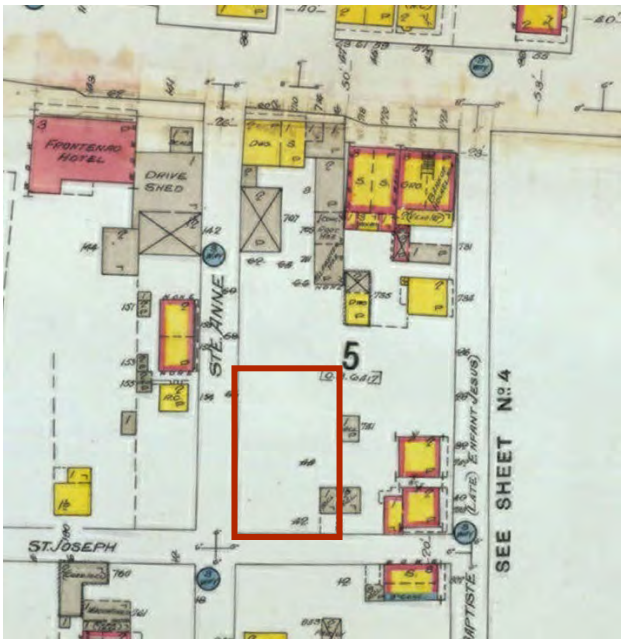

Figure 4. Extrait du plan d'assurance incendie de Goad de 1913. Plus aucun bâtiment ne se trouve dans l'aire d'étude. (BAnQ 3029439_03).

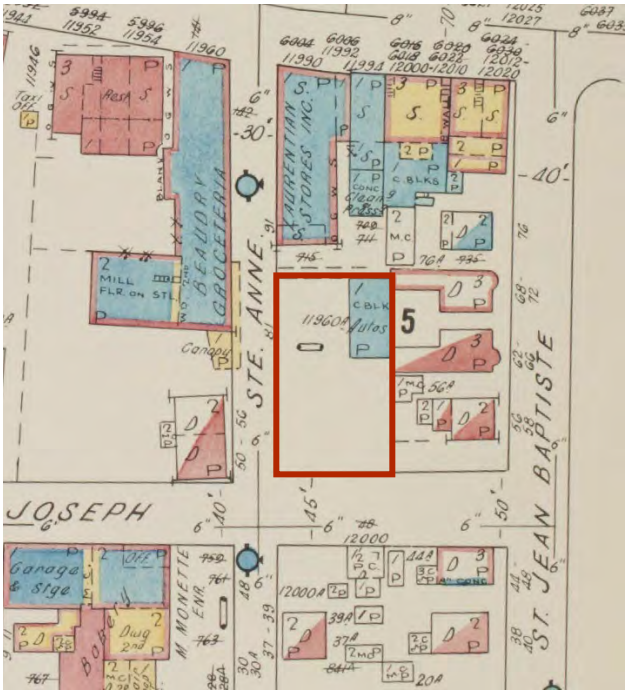

Figure 5. Extrait du plan d'assurance incendie du Uderwriters' Survey Bureau de 1949. On y retrouve le garage automobile récemment démoli. (BAnQ 174291_15)

Quant au plan de 1959 (Figure 5), il montre la présence d'un nouveau bâtiment rectangulaire au fond du lot, soit un garage automobile en béton (le 11 960 - devenu le 83 - rue Sainte-Anne) récemment démoli dans le cadre des travaux d'aménagement. Notons qu'avec l'élargissement des rues au cours du XX^{e} siècle, nous pouvons présumer qu'une partie des fondations de ces bâtiments se retrouveraient actuellement enfouies sous ces mêmes rues. Plusieurs aménagements d'infrastructures modernes, comme des conduites d'égouts ou un puits d'accès, auraient par contre probablement perturbé l'intégrité de ces vestiges.

Légende

Limites du site BjFi-16

BjFi-16 Code Borden

Nord de Montréal

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Sites archéologiques à promité de sit BiFj-16

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 200 400 m

janvier 2025

Source: BDTQ-20K, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

3.4 Recherches archéologiques antérieures

Quelques sites archéologiques (Plan 3) ont déjà été répertoriés sur le territoire de Pointe-aux-Trembles (BjFi-5 ; BkFi-33). L'aire d'étude se situe plus spéficiquement à l'intérieur des limites du site BjFi-16 du Noyau Villageois de Pointe-aux-Trembles. Ce site a fait l'objet de nombreuses interventions dans le passé par les firmes Arkeos et Ethnoscop (Tableau 2).

Tableau 2. Interventions archéologiques antérieures au site BjFi-16

Type d'intervention	Localisation	Découvertes archéologiques	Rapport
Supervision archéologique en 2009.	Sous le trottoir ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste.	Contexte perturbé. Niveau supérieur du sol naturel entre 0,50-0,55 m de profond.	Arkeos 2013
Inventaire en 2010	Sous la 8e avenue	Fondations d'une résidence du XIXe siècle.	Arkeos 2013
Inventaire et supervision archéologique en 2009-2010	Sous le boulevard St-Jean-Baptiste, au Parc du Fort-de-Pointe-aux-Trembles, autour de l'église et du presbytère.	Traces de la première courtine nord de la palissade. Vestiges de bâtiments du Régime français et couches d'occupation domestique XVIIIe à XXe siècle. Vestiges de l'église de 1705 et sépultures du premier cimetière.	Ethnoscop 2013
Fouilles archéologiques et tranchées exploratoires 2011	Terrains en marge des rues Saint-Jean et Sainte-Anne	Vestiges de la courtine nord, clôture de pieux, fondations en pierre, bâtiments sur poteaux en bois, fin du XVIIe au début XXe s. Objets lithiques.	Arkeos 2014a
Inventaire archéologique en 2012	Rues Saint-Joseph, Sainte-Anne et Bellerive	Vestiges occupation villageoise XVIIIe-XIXe siècle (fondations en maçonnerie de en pierre des champs, traces de pieux, canalisation de bois, etc.)	Arkeos 2014b
Fouille et supervision archéologiques 2013	Place du Village, boulevard Saint-Jean-Baptiste	Plus de 80 nouveaux vestiges de bâtiments sur fondation de pierre ou poteaux de bois, clôtures de propriété, deux puits, infrastructure sanitaire. Témoins lithiques.	Arkeos 2014c
Inventaire et supervision	Rues Saint-Joseph et Bellerive	Vestiges de bâtiments résidentiels depuis le Régime français, aménagements d'arrière-cours,	Ethnoscop 2015

archéologiques 2012		niveau de l'incendie de 1912, puits, latrines.	
Inventaire archéologique en 2014	Vieux-Pointe-aux-Trembles	Fondations en pierre de bâtiments de bois du XIX^{e} s.	Inconnue
Supervision archéologique 2015	Sous la rue Sainte-Anne	Canalisation de bois, couches de démolition et d'incendie XIX^{e}-XX^{e} s.	Ethnoscop 2018

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière a été portée à l'inventaire archéologique réalisé sous la sur Saint-Joseph en 2012 (Ethnoscop 2015) en raison de sa proximité avec notre aire d'étude. Lors des travaux de réfection d'infrastructures sous le segment de la rue Saint-Joseph située entre la rue Sainte-Anne et le boulevard Saint-Jean-Baptiste, trois tranchées exploratoires ont été réalisées (13A, 13B et 13C). L'intervention a mené à la mise au jour de vestiges de deux générations de bâtiments construits sur l'ancien lot 145 (ou 33 du terrier du Village). La sous-opération 13A (Plan 5) a révélé les fondations en pierres des champs liées par de l'argile située à 12,84 m d'altitude. Le mode de construction de ce vestige 8G2 indique un bâtiment en bois érigé au Régime français (XVIII^{e} s.). Notons qu'il s'agit probablement de l'occupation la plus ancienne sur ce lot et que ce bâtiment n'apparaît sur aucun plan ancien.

Par-dessus se trouvait le vestige 13A2 (à 13,23 m d'altitude) formé de deux murs en pierres calcaires ébauchées correspondant aux fondations d'un duplex en brique construit au troisième quart du XIX^{e} siècle visible sur le plan de Hopkins de 1879. Ce vestige correspond aux murs sud et ouest du duplex qui présentait un vide sanitaire. Ce bâtiment aurait passé au feu lors de l'incendie de 1912.

Quant à la sous-opération 13B, elle n'a pas permis de révéler de vestiges associés aux dépendances de bois de cour arrière du lot 145. Au final, les données recueillies lors de cet inventaire ont été utiles à la préparation de cette intervention de supervision archéologique de 2024. La limite sud du lot (près de la rue Saint-Joseph) pouvait potentiellement receler la continuité du vestige en pierre des champs du Régime français retrouvé lors de l'inventaire, en plus des vestiges de duplex du XIX^{e} siècle.

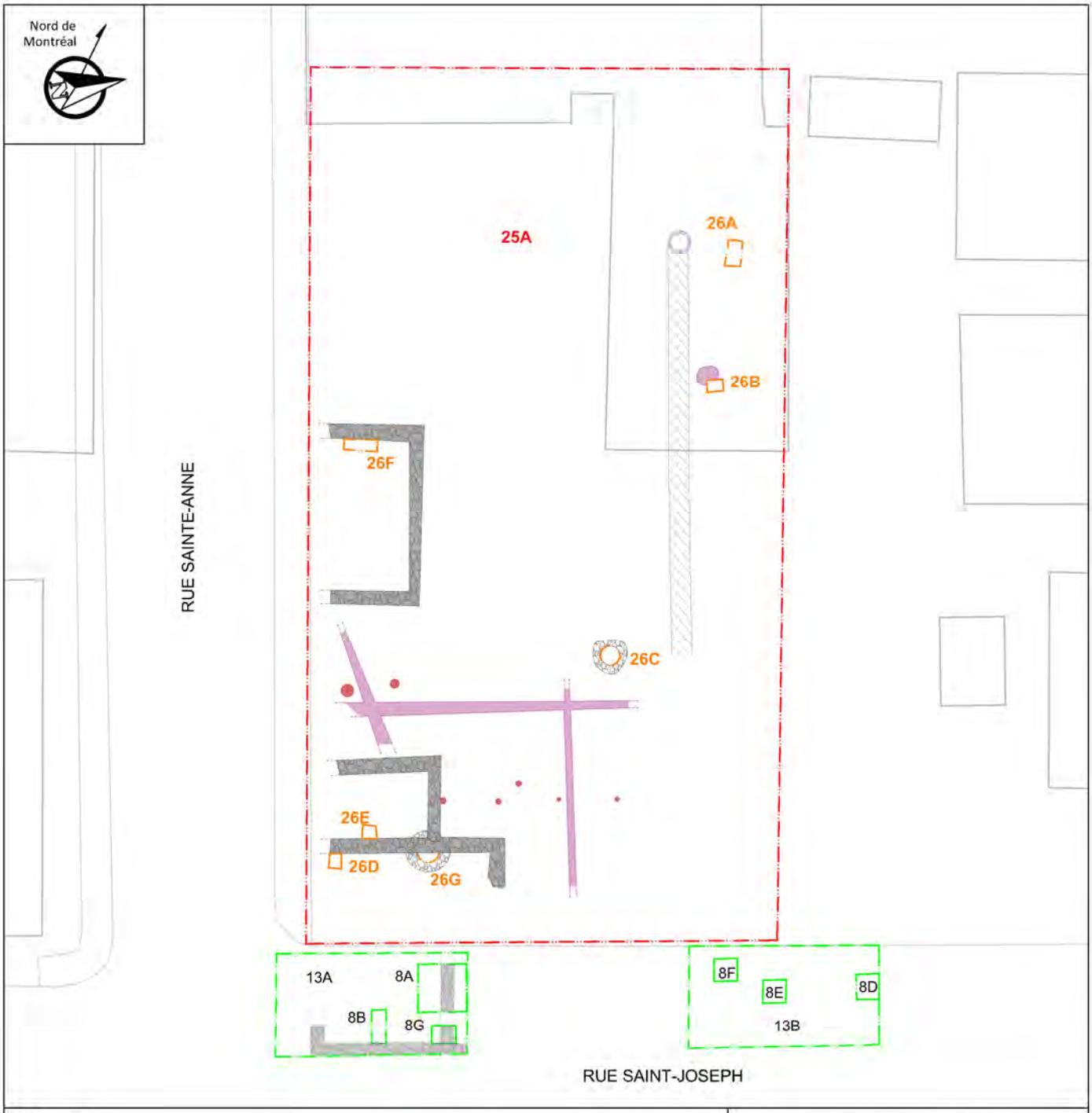

Légende

- Sous-opération mécanique
- Sous-opération manuelle
- 25A 5A Identification de sous-opération
- Maçonnerie en pierres
- Maçonnerie en pierres sèches (puits)
- Béton
- Trace au sol
- Trace de poteau
- Tranchée récente

Intervention antérieure

- Sous-opération
- 13A Identification de sous-opération
- Maçonnerie en pierres

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H11-010-2301; arpentage (Pte-aux-Trembles.dxf); (SCRS-MTM-8)

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Localisation des opérations antérieures à proximité de BjFi-16-25 et 26

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 2,5 5 m

janvier 2025

BjFi-16

▲14,70 ▲14,27 ▲14,14 ▲13,24 ▲12,70 26A ▲14,25 ▲14,33 ▲13,89 26B ▲13,20 ▲12,49 ST-256 13,18 ▲ ST-255 ▲13,96 ▲13,16 ST-270 ▲14,15 ▲14,14 ST-257 12,47 12,08 ▲ 26C ▲13,30 ▲13,46 ST-265 ●12,38 25A ▲12,46 12,58 ST-266 12,48 ST-269 ●12,55 ST-267 ●12,50 12,89 ST-259 ▲12,95 ST-258 ST-268 ●12,54 12,95 ▲12,16 ST-273 ▲12,26 26G ST-261 12,22▲ ▲12,23 ▲12,13 ST-260 ▲12,67 ST-271 ●12,61 13,68 ST-263 13,82 13,30 ST-264 26F ▲12,80 ▲13,12 13,97 ST-262 13,71 ▲12,67 ST-272 12,63 ▲12,74 26E 12,61 12,77 ST-258 26D ▲12,54 13,30 13,22 13,15 14,56 ▲13,84 Rue Saint-Joseph Rue Sainte-Anne

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Plan général des sous-opérations archéologiques

Légende

Cadre bâti démoli (toit)

Données d'inventaire archéologique

- Sous-opération mécanique
- Sous-opération manuelle
- 25A26A Identification de sous-opération
- Palier
- Maçonnerie en pierres
- Maçonnerie en pierres sèches (puits)
- Béton
- Trace au sol
- Trace de poteau
- Tranchée récente
- ST-265 Identification de vestige
- ▲12,48 Altitude en mètre NMM
- CS1 Coupe stratigraphique

Nord de Montréal

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H11-010-2301; (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 1,25 2,5 m

janvier 2025

4. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Sous-opération 25A

Les limites de la sous-opération 25A (Plan 4) correspondent au périmètre de l'aire d'étude (superficie environ 670 m^2) qui est bordée au sud par la rue St-Joseph, à l'ouest par la rue Sainte-Anne, au nord par le lot résidentiel (maintenant démoli et excavé), puis à l'est par d'autres lots résidentiels occupés par des triplex.

Le lot 25A1 a été attribué à la phase d'excavation mécanique des remblais de surface. Quelques artéfacts ont été observés en cours d'excavation, mais aucun n'a collecté en raison de leur manque de provenance précise (isolateurs électriques en porcelaine, terre cuite fine blanche, bouteilles en verre vert foncé, clous découpés, ossements d'animaux, etc.). Ce niveau correspond principalement à un remblai d'argile limoneuse brun jaunâtre très compact et hétérogène comprenant des inclusions de blocs de béton, du gravier, des planches de bois et autres débris de démolition.

Les excavations ont d'abord commencé dans l'emprise de l'ancien garage démoli à l'arrière du terrain (le 83 rue Sainte-Anne). À l'intérieur, sous la dalle de béton, se trouvait un ancien pluvial en béton (ST-255) de 0,85 m de diamètre, composé de trois sections circulaires de béton de 0,3 m de haut, montées les unes sur les autres.

Photo 2. Pluvial en béton retrouvé sous le garage démoli (St-255). Vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-011).

Au sol, une tranchée (ST-270) de 0,3 m de large semblait relier ce pluvial à la rue Saint-Joseph au sud, probablement un drain aménagé pour l'évacuation des eaux de pluie. L'intérieur de la tranchée est comblée d'une argile limoneuse brun-noir compact avec des inclusions de fragments de brique, de nodules de mortier, de charbon de bois et des artéfacts (non collectés) tels de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite grossière locale, des clous découpés, des bouteilles en verre vert foncé, etc.

Enfin, le lot 25A2 créé à la découverte de plusieurs fragments en terre cuite grossière à pâte chamois vernissée verte de France, témoins du Régime français (Photo 3), retrouvé dans le sol naturel remanié sur laquelle s'était arrêtée la pelle mécanique. Le sol a été décrit comme un limon sableux brun clair jaunâtre moucheté, homogène et meuble comprenant des inclusions de petits charbons de bois. À partir de cette découverte, un sondage manuel a été implanté contre la paroi est de la sous-opération 25A afin de mieux investiguer cette couche.

Photo 3. Terrine en terre cuite grossière à pâte chamois et vernissée verte de France (XVIIe-XVIIIe siècle).

Sondages 26A – Stratigraphie de cours arrière

La sous-opération 26A (Figure 6) correspond à un sondage de 1 m sur 0,6 m implanté contre une paroi de la sous-opération 25A de manière à décrire l'ensemble de la séquence stratigraphique du terrain (soit l'ancienne cour arrière des habitations domestiques). Sous l'asphalte et son lit de pose de gravier (couche 1), on retrouve un remblai de nivellement (couche 2) probablement mis en place suivant l'épisode d'incendie de 1912. La couche 4, charbonneuse noire comprenant du bois brulé et des matériaux de construction (vitre, brique) représenterait alors ce niveau de l'incendie de 1912. La coupe stratigraphique montre également la présence d'une fosse dont la nature est indéterminée, comblée par un remblai de limon argileux (couche 5). La fosse semble couper un niveau de remblai de rehaussement (couche 6) composé d'argile limoneuse brun-gris contenant que peu d'inclusions anthropiques, probablement mises en place a cours du XIX^{e} siècle. C'est la surface de ce remblai qui aurait probablement été occupée et utilisée comme cours arrière par les habitations domestiques juste avant l'incendie de 1912. La prochaine couche est constituée d'un limon beige, homogène sans grandes inclusions qui représenterait l'horizon de surface du sol naturel (couche 7). C'est justement dans cette couche de sol (lot 25A2) qu'ont été retrouvés les fragments de vaisselle en terre cuite grossière vernissée verte de France, soit un témoin d'une occupation du Régime français (XVII^{e}-XVIII^{e} s.). Malheureusement, aucun autre artéfact de cette période d'été retrouvé dans le sondage. Cette couche d'occupation plus ancienne du terrain se situerait donc à une altitude moyenne de 13,30 m NMM. En dessous se retrouve un sable fin gris (couche 8) et meuble sans inclusions suivies d'une argile (couche 9) mouchetée grise et ocre très compacte représentant le sol naturel stérile (12,80 m NMM).

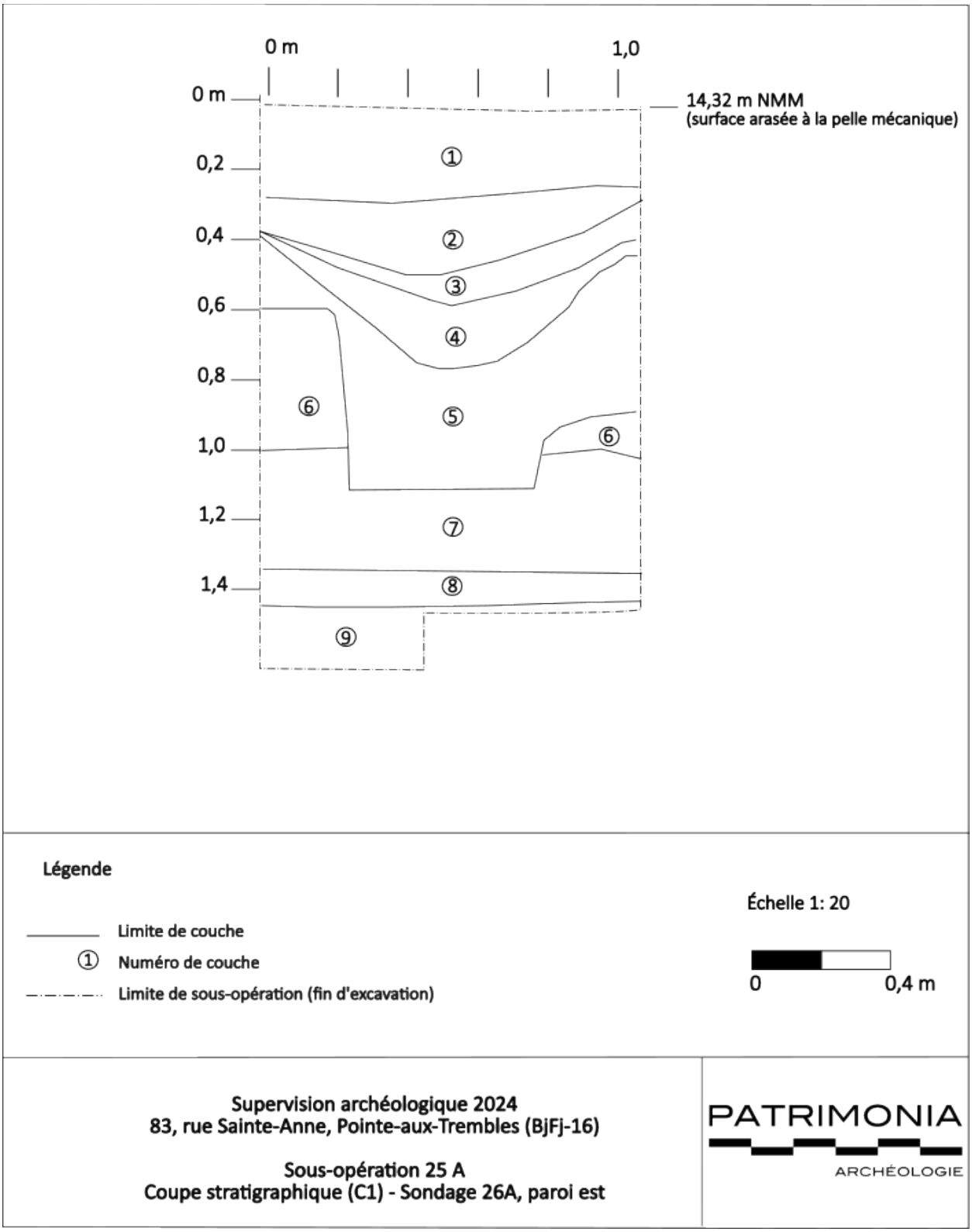

Figure 6. Profil stratigraphique (C1) – Paroi est de la sous-opération 25A et du sondage 26A

Tableau 3. Description des couches de la coupe stratigraphique C1

Couche	Lot	Description	Identification
1	25A1	Concassé de pierre, sable limoneux brun foncé gris compact et homogène.	Lit de pose de l'asphalte (surface arasée).
2	25A1	Argile limoneuse brun-grisâtre, très compacte et hétérogène. Inclusions de charbons de bois, fibre de bois, nodules de mortier et artéfacts.	Remblai de nivellement post-incendie de 1912.
3	25A1	Argile brun-clair moucheté brun et orangé, très compact et homogène. Inclusions de mortier.	Remblai de comblement de fosse indéterminée, post-1912.
4	25A1	Limon organique noir charbonneux, plutôt meuble et hétérogène. Inclusions de fragments de brique rouge, bois brulé, vitre.	Couche d'incendie de 1912?
5	25A1	Limon argileux brun moyen-clair, plutôt compact et homogène. Faibles inclusions de briques, nodules de mortier, artéfacts.	Comblement de fosse indéterminée. Pré-1912.
6	25A1	Argile limoneuse brun-gris, compacte et homogène. Faibles inclusions anthropiques (fragments de brique, ossements).	Remblai de rehaussement du terrain, mi-XIXe siècle.
7	25A2; 26A1	Limon sableux beige, plutôt meuble et homogène avec de faibles inclusions anthropiques.	Sol naturel remanié (couche d'occupation XVIIIe siècle).
8	26A2	Sable fin gris, meuble et homogène sans inclusions.	Sol naturel stérile.
9	26A3	Argile mouchetée grise et ocre, compacte et homogène.	Sol naturel stérile.

Tel qu'indiqué plus haut, une première phase d'excavation mécanique a été réalisée sur environ 1 m de profondeur pour l'ensemble de la zone, s'arrêtant en surface du sol naturel remanié. Au cours de ce décapage, plusieurs vestiges immobiliers et autres types de structures ont été mis au jour (Plan 4; Tableau 4).

Tableau 4. Description des structures de la sous-opération 25A

Structure	Type	Altitude sommet (NMM)	Identification et datation
ST-255	Pluvial	13,96 m	Pluvial circulaire en béton, XXe s.
ST-256	Fosse	13,18 m	Fosse circulaire indéterminée
ST-257	Puits	13,50 m (baril) / 12,12 m (pierre)	Puits en pierre sèche surmonté d'un tonneau de bois (XVIIIe à mi-XIXe s.)
ST-258	Mur de fondation	13,30 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'un duplex en brique (ca 1880-1890)
ST-259	Mur de fondation	13,02 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'un duplex en brique. (ca 1880-1890)
ST-260	Mur de fondation	13,15 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'un duplex en brique. (ca 1880-1890)
ST-261	Mur de fondation	13,09 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre de l'annexe en bois d'un duplex. (ca 1880-1890)
ST-262	Mur de fondation	13,71 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'une maison en bois. (ca 1870)
ST-263	Mur de fondation	13,82 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'une maison en bois. (ca 1870)
ST-264	Mur de fondation	13,97 m	Mur de fondation en maçonnerie de pierre d'une maison en bois. (ca 1870)
ST-265	Trou de poteau	12,38 m	Clôture de propriété (pré 1874)
ST-266	Trou de poteau	12,48 m	Clôture de propriété (pré 1874)
ST-267	Trou de poteau	12,50 m	Clôture de propriété (pré 1874)
ST-268	Trou de poteau	12,54 m	Clôture de propriété (pré 1874)
ST-269	Trou de poteau	12,55 m	Clôture de propriété ? (pré 1874)
ST-270	Tranchée	13,16 m	Tranchée du drain du pluvial ST-255, XXe s.
ST-271	Trou de poteau	12,61 m	Indéterminé
ST-272	Trou de poteau	12,63 m	Indéterminé
ST-273	Puits	12,26 m	Puits en pierre sèche (XVIIIe à mi-XIXe s.)
ST-274	Tranchée	12,75 m	Drain (pré 1874)
ST-275	Tranchée	12,58 m	Drain (pré 1874)
ST-276	Tranchée	12,67 m	Drain (pré 1874)

Légende

- Sous-opération mécanique
- Sous-opération manuelle
- 25A 5A Identification de sous-opération
- Maçonnerie en pierres
- Maçonnerie en pierres sèches (puits)
- Béton
- Trace au sol
- Trace de poteau
- Tranchée récente

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H11-010-2301; arpentage (Pte-aux-Trembles.dxf); 1879, Hopkins, Henry, *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys...*, BAnQ 174244_077 (SCRS-MTM-8)

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Superposition des opérations BjFi-16-25 et 26 sur un plan d'Henry Hopkins de 1879

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 2,5 5 m

janvier 2025

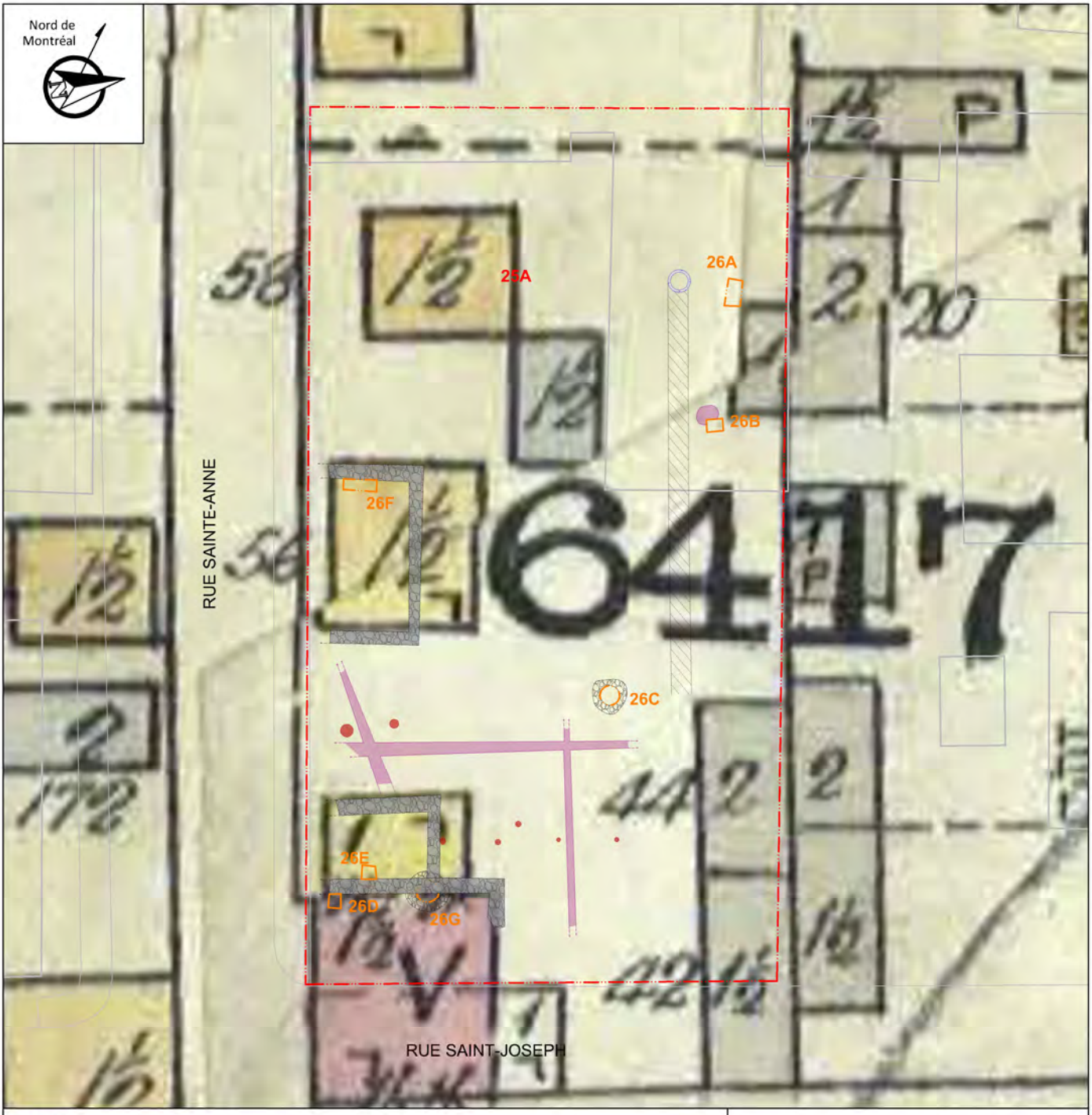

Légende

- Sous-opération mécanique
- Sous-opération manuelle
- 25A 5A Identification de sous-opération
- Maçonnerie en pierres
- Maçonnerie en pierres sèches (puits)
- Béton
- Trace au sol
- Trace de poteau
- Tranchée récente

Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)
83 rue Sainte-Anne,

Supervision archéologique 2024

Superposition des opérations BjFi-16-25 et 26 sur un plan de Charles E. Goad de 1894-1907

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H11-010-2301; arpentage (Pte-aux-Trembles.dxf); 1894-1907, Goad, Charles-Edward, *Montreal Island and Vicinity*, BAnQ 03Q_P600S4SS1D68_641 (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 2,5 5 m

janvier 2025

4.1.1 Fondations en pierre d'un bâtiment (ST-258/ST-259/ST-260/ST-261)

Photo 4. Vue d'ensemble de la fondation de l'habitation (duplex) et de son annexe. Vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-1-6).

Un total de quatre murs de maçonnerie de pierre (ST-258/ST-259/ST-260/ST-261) a été exposé au coin au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne, correspondant à la fondation en pierre d'un ancien duplex en brique et de son annexe en bois au nord (Photo 4). Il ne subsiste que trois assises de la fondation de la partie habitation (0,5 m de haut), composées de pierres des champs, de pierre calcaire ébauchée et quelques pierres équarries disposées en appareil plus ou moins irrégulier. Les deux assises supérieures sont liées avec du mortier blanchâtre désagrégé puis reposent sur une assise de moellons sans mortier. Les murs à double parement font en moyenne 0,65 m de large. Ce bâtiment se poursuit au-delà des parois sud et ouest de la sous-opération, soit sous les rues Saint-Joseph et Sainte-Anne. Nous semblons être en présence de la suite du même bâtiment retrouvé lors de l'intervention d'Ethnoscop sous la rue Saint-Joseph en 2013 (Ethnoscop 2015; Plan 5). La limite sud et ouest de ce duplex a bel et bien été bien été retrouvés dans leur sous-opération 13A.

En ce qui conserve la petite annexe au nord, sa fondation est composée de deux assises de pierre calcaire ébauchée et de pierres des champs liées par du mortier blanchâtre. Les murs à double parement font 0,6 m de large et seulement 0,4 m de haut. Le mode de construction plus rudimentaire de cette fondation indique qu'elle supportait une plus petite structure de bois, comme une remise ou un garage (Photo 5).

Au total, la portion visible du carré principal de la résidence fait 7,3 m de long (ST-258) sur 2,10 m de large (ST-259), tandis que son annexe au nord fait 5,0 m de long (ST-260) pour une largeur totale de 3,5 m (ST-261). La surface du vestige se situe à une altitude moyenne de 13,30 m NMM, tandis que sa base a été enregistrée à 12,61 m NMM dans l'argile naturelle.

Photo 5. Vue d'ensemble des vestiges du duplex et de son annexe au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne. Vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-108).

Sondage 26D – Stratigraphie intérieure du bâtiment

Une partie des sols contenus à l'intérieur de la maison a été excavée à la pelle mécanique, révélant une grande quantité de déblais de démolition et de résidus d'incendie (cendre, charbons de bois, briques, pierre calcaire, etc.). La présence de cette épaisse couche d'incendie vient alors confirmer que cette maison aurait été brulée lors du grand feu qui a ravagé le Vieux Pointe-aux-Trembles en 1912. Afin de mieux documenter cet événement et les autres contextes à l'intérieur de la maison, un sondage de 0,6 m sur 0,5 m a été implanté contre la paroi ouest de la sous-opération 25A et le mur de fondation ST-258 (Figure 7; Photo 6).

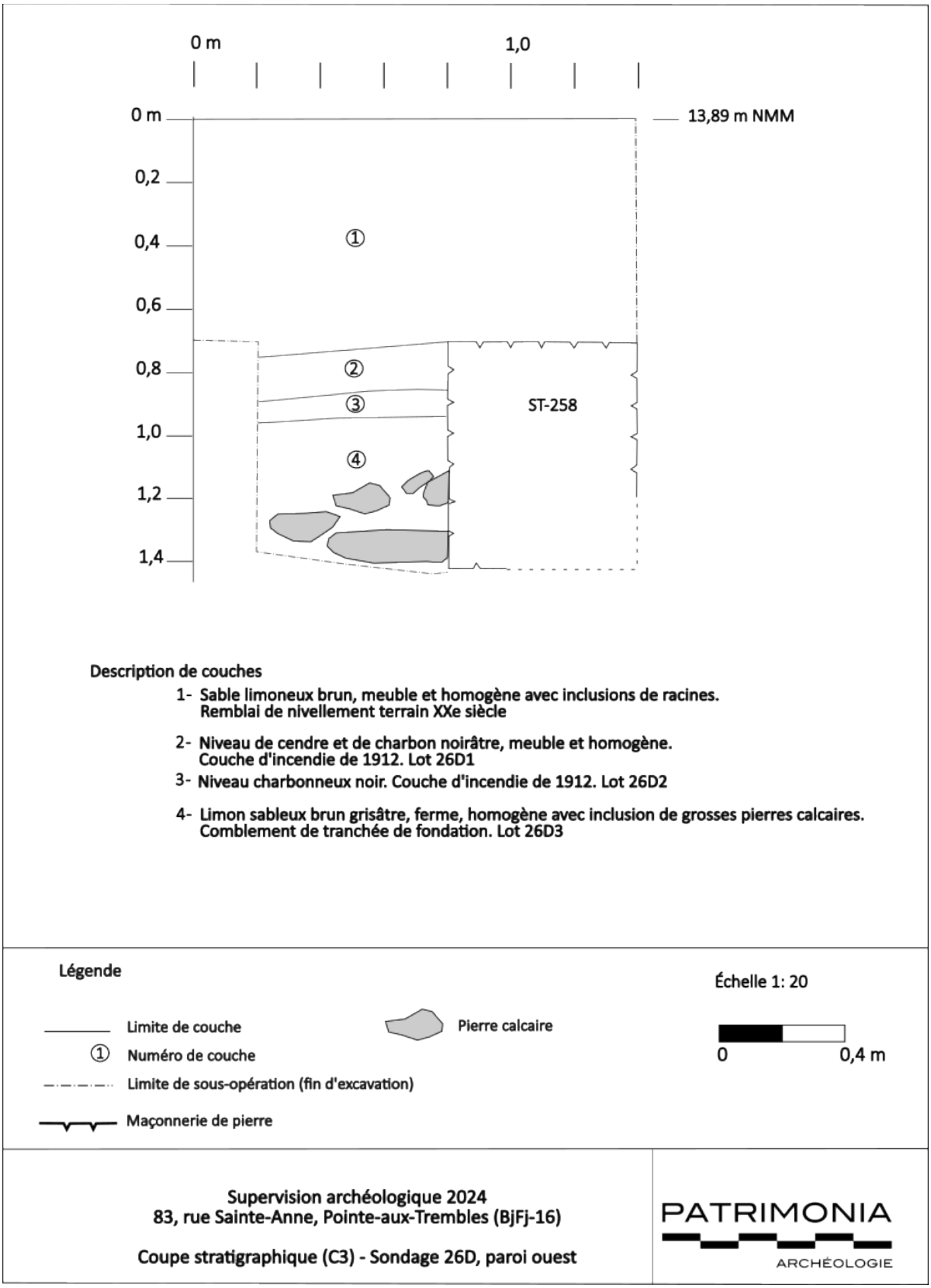

Figure 7. Coupe stratigraphique C3 – paroi ouest du sondage 26D

En dessous du niveau de remblai de surface récent se trouve une épaisse couche d'environ 20 cm composée de cendre et de charbon (26D1) contenant de la vitre et des clous découpés, suivi d'une autre couche charbonneuse de 10 cm (26D2) qui contenait un petit fragment de terre cuite grossière de Saintonge (XVII^{e}-XVIII^{e} s.), de la vaisselle en terre cuite grossière locale, de la terre cuite fine blanche, un fourneau de pipe en argile blanche, un couvercle de théière en terre cuite fine chamois à glaçure brune de type Rockingham en plus de petits os blanchis. Enfin on retrouve un niveau de limon sableux brun grisâtre comprenant de larges pierres (26D3) et correspondant au comblement de la tranchée de construction du mur est de la maison. Cette couche contenait deux petits fragments de terre cuite grossière locale et un fragment de type Staffordshire à glaçure brune et jaune et à engobe rouge. Même si ce mur n'est pas visible, la présence de cette tranchée de fondation indique que celui-ci se trouve directement en dessous du trottoir de la rue Ste-Anne.

Photo 6. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 26D (BjFi-16-24-N1-075).

Interprétation

En consultant le plan de Hopkins daté de 1879, on remarque bel et bien la présence d'un bâtiment en brique au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne. Par contre, en superposant les murs de pierre mis au jour lors de cette intervention, ceux-ci ne semblent pas concorder avec le tracé original du duplex en brique (Plan 6). Par contre, le tracé concorde davantage avec la portion nord du duplex d'un étage et demi visible sur le plan de Goad de 1894 (Plan 7). Ce bâtiment comprend bel et bien une petite annexe en bois (remise, atelier?) qui correspondrait aux murs ST-260 et ST-261. Nous serions donc en présence d'une section plus récente du duplex, construite entre 1879 et 1894. En nous fiant à la culture matérielle récoltée à l'intérieur du sondage 26D, nous pouvons positionner la date d'occupation de cette maison à la fin du XIX^{e} siècle tandis que sa démolition aurait été causée par l'incendie de 1912.

4.1.2 Fondations en pierre d'un bâtiment (ST-262/ST-263/ST-264)

Photo 7. Vue d'ensemble des fondations en pierre de la maison en bois, vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-067).

Trois autres murs de maçonnerie de pierre (ST-262/ST-263/ST-264) ont été mis au jour contre la paroi ouest de la sous-opération 25A, soit le long de la rue Ste-Anne (Photo 7). Ces vestiges correspondent aux murs nord, est, et sud de la fondation d'une ancienne maison en bois. Le mur ouest devrait alors se retrouver sous le trottoir de la rue Ste-Anne actuelle. Nous avons donc la longueur totale de la maison, soit de 7,5 m, puis sa largeur résiduelle de 4,20 m. Seulement le mur nord a bien été nettoyé manuellement pour permettre un meilleur enregistrement (ST-264). Nous observons des murs à double parement de 0,6 m d'épaisseur en pierre des champs et en pierre calcaire ébauchée couchées à plat disposées en appareil irrégulier. Avec un maximum de 6 assises restantes, on enregistre l'altitude de surface dès 13,90 m NMM, puis sa base à 12,80 m NMM (atteinte dans le sondage exploratoire 26F, Photo 8). Les trois assises supérieures sont liées par du mortier blanchâtre tandis que les assises inférieures sont formées de moellons assemblés sans mortier.

Bien que l'intérieur de la maison ait été excavé à la pelle mécanique, nous avons observé la présence de matériaux de construction et des restes d'incendie comme de la cendre, de charbon, du verre tordu et des pierres rougies. Aucun artéfact n'a collecté en raison du manque de provenance précise, mais les

mêmes types d'objets y ont été observés que pour le reste du terrain (terre cuite fine blanche, terre cuite grossière locale, bille d'argile, clous découpés, boutons en verre etc.).

Photo 8. Détail de la fondation en pierre (mur ST-264), vue vers le nord (BjFi-16-24-N1-065).

Interprétation

Même si les vestiges archéologiques ne semblent pas concorder parfaitement avec le tracé de l'habitation de bois présentée sur les plans de Hopkins de 1879 et de Goad de 1894 (Plan 6; Plan 7), nous pensons tout de même être en présence de cette habitation construite probablement au cours des années 1870.

Cette maison en bois aurait également été incendiée lors du grand feu de 1912 tel que l'indique l'épaisse couche de résidus d'incendie retrouvé à l'intérieur de la fondation.

4.1.3 Puits de pierre recouvert d'un tonneau de bois (ST-257)

Un puits (ST-257) a été repéré vers le coin sud-est de la sous-opération 25A, représentant le secteur des cours arrière des anciennes habitations domestiques. Une fosse circulaire de 0,85 m de diamètre a d'abord été repérée vers 13,30 m d'altitude. Pensant être en présence d'une fosse à déchets, son comblement a été fouillé manuellement (26C1, 26C2, 26C3) espérant atteindre le fond. La paroi intérieure de cette fosse montrait les traces de planches de bois verticales retenues par des cerceaux de métal, ce qui indique la présence d'un ancien tonneau de bois.

Après la fouille manuelle jusqu'à une profondeur de 0,7 m, il a été décidé de procéder à une coupe mécanique de la structure afin d'y atteindre le fond (Photo 9; Figure 8). C'est lors de cette coupe qu'une première assise de moellons est apparue, à 12,12 m d'altitude, indiquant la surface d'un puits en pierre des champs sans mortier. Nous avons donc constaté être en présence d'un puits surmonté d'un tonneau en bois d'environ 1,25 m de haut, qui aurait été condamné et comblé de déchets. L'intérieur est comblé d'un limon argileux brun foncé-gris comprenant des inclusions de cendre, de mortier, de charbons de bois, de fragments de brique, mais surtout, une grande quantité d'artéfacts : de feuille de métal désagrégé et autres artéfacts (sceau de métal, pelle de métal, clous découpés, bouteille de gin, terre cuite fine blanche, etc.).

Photo 9. Vue en coupe du tonneau de bois au-dessus du puits en pierre (ST-257), vue vers le sud (BjFi-16-24-N1-096).

C'est seulement lors de la deuxième phase de démolition (10 mai 2024) que nous avons pu avoir accès au fond du puits à l'aide de la pelle mécanique et ainsi confirmer sa profondeur totale, soit de 1 mètre. Ceci place le fond du puits à environ 11,10 m d'altitude, soit juste au-dessus d'une argile bleutée très compacte. Après avoir effectué une coupe au centre du puits, la couche de comblement était accessible pour une dernière fouille manuelle. De nombreux artéfacts typiques du XIX^{e} siècle ont été collectés, comme des semelles de chaussures en cuir, des bouteilles à gin, de la vaisselle en terre cuite fine blanche et des parties de cerceaux de baril en métal. La surface de l'eau est apparue à 11,46 m NMM.

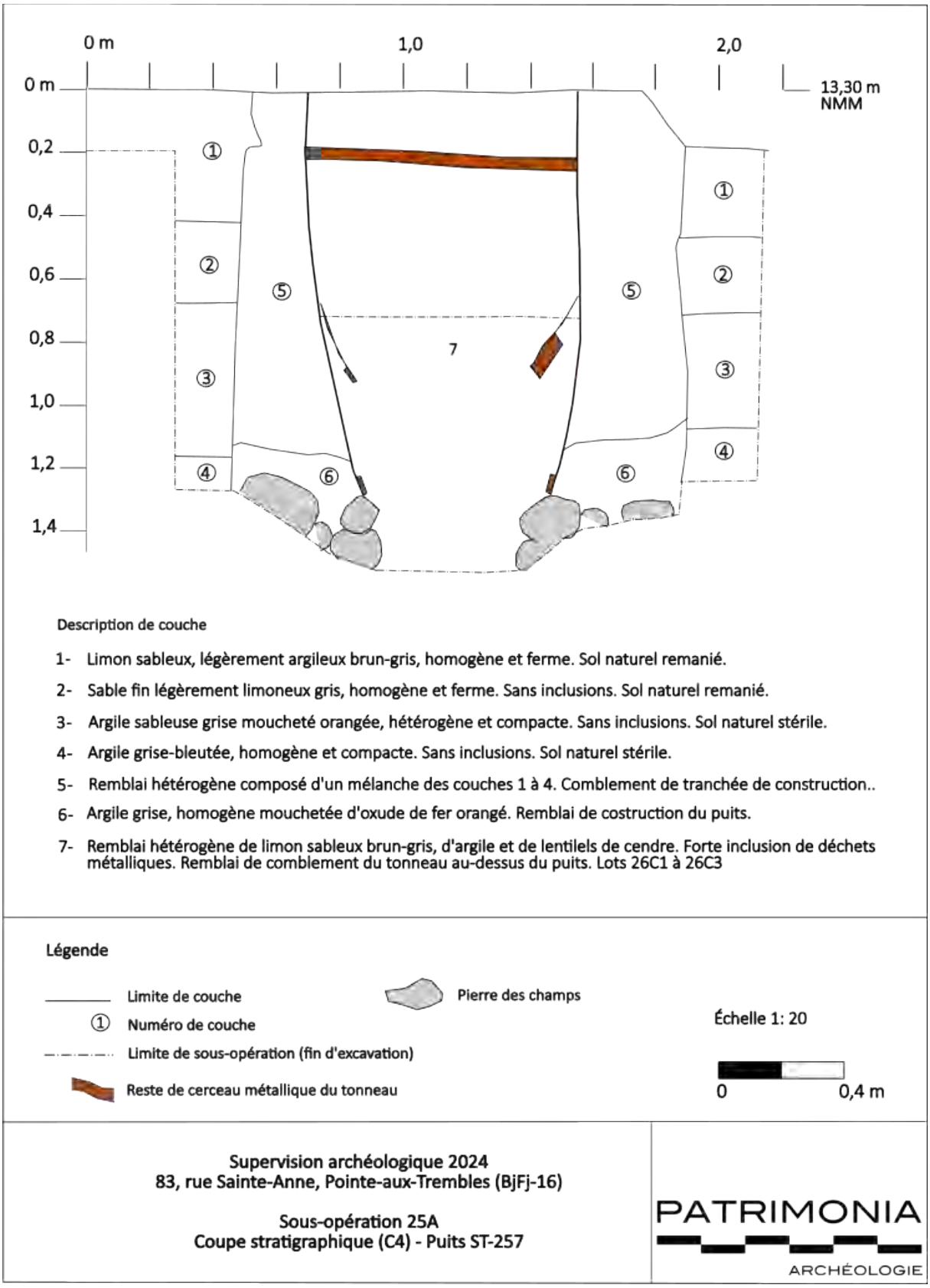

Figure 8. Coupe stratigraphique C4 – structure ST-257

De manière générale, l'assemblage de 173 artéfacts est typique d'une occupation domestique de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (Photo 10; Tableau 5). Quelques objets-témoins offrent une fourchette temporelle plus précise comme une poupée en porcelaine type « *Frozen Charlotte »* populaire entre 1850 et 1907, un tuyau de pipe écossaise Glasgow-McDougall (production 1846-1967), un tuyau de pipe Bannerman de Montréal (production 1858-1907) et des clous découpés (1820-1890).

Photo 10. Sélection d'artéfacts retrouvés dans le comblement du puits ST-257.

Tableau 5. Liste des artéfacts retrouvés dans le puits ST-257.

Matériau	Objet	Tonneau de bois			Puits en pierre	Total catégorie
		26C1	26C2	26C3	26C4	
Céramique	Vaisselle en terre cuite fine blanche	8	4	3	3	18
	Tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée			1		1
	Théière en terre cuite fine chamois à glaçure brune			1		1
	Perle en terre cuite sans glaçure	1				1
	Pipe en terre cuite argileuse blanche	1	1	5	1	8
	Poupée en porcelaine		1			1
	Jambe de poupée en porcelaine		1			1
	Tasse jouet en porcelaine		1			1
	Tasse en porcelaine		1			1
	Objet indéterminé en porcelaine		1		1	2
	Contenant en grès grossier salin et enduit Albany	1	1			2
Verre	Pied de coupe en verre incolore		1			1
	Verre à tige en verre incolore				1	1
	Gobelet en verre incolore				1	1
	Contenant en verre incolore		1			1
	Bouteille en verre teinté vert	1	2	2	7	12
	Bouteille en verre couleur vert foncé		5	3	11	19
	Bouteille en verre couleur brun	1	2			3
	Bouton en verre opaque noir	1				1
	Bouton en verre opaque blanc		1	1		2
	Perle en verre polychrome	1				1
	Cheminée de lampe		1		1	2
	Vitre	3	3	1		7
	Verre altéré	2				2
Métal	Clou indéterminé	4	28	10		42
	Clou découpé		1		1	2
	Cuillère en cuivre		1			1
	Attache en cuivre			1		1
	Indéterminé	3			2	5
Minéraux et inorganiques	Pierre à aiguiser en grès	1				1
Matières organiques	Ossements d'animaux	1	11	4	3	19
	Mine de crayon en graphite	1				1
	Coquille d'huitre		1	1		2
	Partie de chaussure en cuir				9	9
TOTAL		30	69	33	41	**173**

Interprétation

En ce qui concerne la détermination de l'année de construction de ce puits, et de son utilisation subséquente, nous ne pouvons malheureusement pas nous fier sur la culture matérielle qu'il contient, comme cela nous renseigne davantage sur sa phase d'abandon. Dans ce cas-ci, c'est la stratigraphie qui s'avère plus utile. La coupe C4 (Figure 8) nous montre clairement le creusement de la fosse qui vient couper le sol naturel d'occupation et les sols naturels sous-jacents. La surface du tonneau se situe à 13,28 m NMM, ce qui concorde avec le niveau de surface de la couche d'occupation historique observée sur l'ensemble du terrain (C1-7). Nous avons établi que cette couche aurait pu avoir été occupée dès Régime français (XVII^{e}-XVIII^{e} s.) jusqu'à la mise en place d'un remblai de nivellement associé à la construction des maisons visibles sur le plan de Hopkins de 1879. Il est possible que ce puits ait été aménagé par les premiers propriétaires du lot 145 et ait alimenté en eau potable les résidents dès le Régime français.

En ce qui a trait à la phase d'abandon du puits, nous pouvons considérer que la culture matérielle retrouvée à l'intérieur reflète bien l'événement du premier comblement. Au sein de l'assemblage, c'est le tuyau de pipe de marque Bannerman qui offre le *Terminus Post-Quem* le plus parlant. Comme la production de ce type de pipe n'a commencé qu'en 1858, l'épisode de comblement n'aurait pu avoir eu lieu avant cette date. Considérant que le plan de Hopkins montre la présence de deux habitations sur le lot 145 en 1879, nous pouvons présumer que le puits ait été condamné et remblayé (couche C1-6) pour l'aménagement du terrain entre 1858 et 1879.

4.1.4 Puits de pierre (ST-273) sous le duplex de la rue Saint-Joseph

Une fois que les vestiges du duplex au coin des rues Saint-Anne et Saint-Joseph ont été enregistrés et documentés, nous avons procédé au démantèlement des murs de pierre pour permettre la poursuite des excavations mécaniques. Une attention particulière a été aux excavations dans ce secteur, étant donné le potentiel de retrouver la suite de la fondation en moellons datant du Régime français identifié par Ethnoscop (2015). Même si de telles fondations anciennes ne se sont pas présentées, c'est plutôt un second puits en pierre qui a été mis au jour (Photo 11), directement en dessous du mur nord du duplex (ST-258). Sa surface a été notée à 12,26 m NMM (soit à environ au même niveau que le premier puits).

Il s'agit d'une structure circulaire de deux mètres de diamètre formé de moellons et pierre calcaire ébauchés assemblés sans mortier. L'intérieur était comblé de nombreuses grosses pierres, rendant sa fouille manuelle difficile. Seulement quelques artéfacts y ont été récoltés (lots 26G1), comme des parties de pipe en argile blanche, de la vaisselle en terre cuite grossière locale, un pot en grès grossier salin gris et de nombreux ossements d'animaux (Photo 12). Nous avons également noté la présence d'une couche de mortier jaunâtre de 0,2 cm d'épaisseur qui recouvrait un ensemble de larges pierres servant à fermer l'ouverture du puits. Cela traduit clairement l'épisode d'abandon du puits précédant la construction du duplex.

Photo 11. Puits en pierre sèche retrouvé sous le duplex, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-119), vue en plan (BjFi-16-24-N1-117).

La paroi extérieure du puits a seulement été dégagée sur 0,85 m de haut étant donné la nature argileuse du sol en place. C'est seulement lors de la phase de démolition du puits, le 10 mai 2024, que nous avons pu atteindre le fond du puits et confirmer sa profondeur totale. Celui-ci fait 1,25 m de profond, reposant sur une couche d'argile bleutée très compacte à environ 11,0 m d'altitude (similaire à l'autre puits ST-257). Très peu d'artéfacts ont été collectés dans le fond de ce puits, comme celui-ci était principalement comblé de larges pierres. Le lot 26G2 contenait quelques fragments d'assiette en terre cuite fine blanche, de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore et un fourneau de pipe en argile blanche sans marque.

Photo 12. Artéfacts retrouvés dans le puits ST-273 (lot 26G1).

Interprétation

Selon les données archéologiques et historiques recueillies, il est possible de présumer que ce puits ait été aménagé lors de la première phase d'occupation du lot au Régime français. Ce puits aurait pu avoir été en fonction jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, dans le cadre des travaux de construction de la maison au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne visible sur le plan de Hopkins en 1879. Ceci est appuyé par une culture matérielle domestique typique du milieu du XIX^{e} siècle.

4.1.5. Traces de poteaux et autres structures

Outre les vestiges architecturaux, d'autres traces ont été détectées dans le sol, au travers de la sous-opération 25A. Par exemple, un alignement de trois trous de poteau (ST-265/ST-266/ST-267) disposés à 8 pieds les uns des autres a été enregistré tout juste à l'est du mur ST-261 (Photo 13). Ces traces plus ou moins circulaires d'environ 20 cm de diamètre témoignent de l'emplacement d'anciens poteaux de bois pouvant être interprété comme une ancienne clôture de propriété mise en place antérieurement à la construction du duplex. Si l'on se fie à l'ancien terrier du village (1693-1874), cet alignement de poteaux correspond relativement à la limite entre l'emplacement 33 et 34A (voir Arkeos 2014b, Fig. 11).

Photo 13. Alignement de trous de poteau visible dans le sol naturel, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-100).

Deux autres traces de poteaux (ST-271, ST-272) circulaires situées à 2 mètres l'une de l'autre ont été détectées au nord de l'annexe en bois du duplex. Leur fonction demeure indéterminée.

Drains

Deux tranchées d'environ 30 cm de large traversent la portion sud du terrain, et se croisent en angle droit (ST-275/ST-276). Aucune conduite ni tuyau n'ont été observés à l'intérieur. La nature de ces tranchées demeure incertaine pour l'instant, mais nous pouvons proposer une fonction de drainage du terrain, comme l'une se dirige vers la rue Saint-Joseph au sud (ST-275), et l'autre se dirige vers la rue Saint-Anne à l'ouest (ST-276).

Enfin, une tranchée, ou un drain, similaire (ST-274) a été observé vers la rue Sainte-Anne, partant du mur sud de la maison en bois (ST-262) et se poursuivant jusqu'au puits ST-273 près de la rue Saint-Joseph (Photo 14). Aucune ouverture dans la paroi du puits n'indique que ces deux structures soient reliées. Comme la surface de ces tranchées a été décapée à la pelle mécanique, il est difficile d'établir avec certitude leur sommet véritable.

Photo 14. Tranchée (drain?) entre le puits ST-273 et la rue Sainte-Anne (BjFi-16-24-N1-129).

Fosse ST-256

Une petite fosse circulaire (ST-256) de 1,0 m de diamètre a été observée près de la paroi est de la sous-opération 25A. Le sondage 26B (0,5 m X 0,5 m) a donc été implanté au travers de cette fosse afin de mieux investiguer sa nature (Photo 15). L'intérieur (26B2) était comblé d'un limon argileux brun moucheté avec lentilles de sable fin gris et comprenant des petits charbons de bois et quelques artéfacts (terre cuite grossière locale, grès grossier Derbyshire, verre à tige, etc.). Sa fonction demeure indéterminée.

Photo 15. Sondage 26B dans la fosse indéterminée ST-256, vue vers l'ouest (BjFi-16-24-N1-020).

Tableau 6. Tableau séquentiel des phases d'occupation de l'aire d'étude.

Périodes	Cadastre originaire (1874-1970)	Terrier du village (1693-1874)	Événement / bâtiment / aménagement	Structures	Couches	Lots
Occupation période moderne III 1913-2024	145	34A	Aménagement d'une surface d'asphalte	-	C1-1	25A1
	145	33-34A	Remblai de nivellement du terrain		C1-2; C1-3; C3-1	25A1
	145	33-34A	Pluvial en béton sous le garage	ST-255; ST-270	-	-
Incendie de 1912		33-34A	Couche d'incendie	-	C1-4; C3-2-3	25A1; 26D1, 26D2
Occupation domestique historique II (1874-1912)	145	33	Fondations en pierre d'un duplex en brique et son annexe en bois	ST-258; ST-29; ST-260; ST-261	C3-4	26D3; 26E1
	145	34A	Fondations en pierre d'une maison en bois	ST-261; ST-262; ST-263	-	26F1
	145		Remblai de rehaussement du terrain		C1-6	
Occupation domestique historique I (1669-1874)	145	34A	Puits en pierre surmonté d'un tonneau de bois	ST-257	C4-5 à C4-7	26C1 à 26C4
	145	33	Puits en pierre	ST-273	-	26G1, 26G2
	145	33 / 34A	Clôture de propriété en poteaux de bois	ST-265 à ST-268	-	-
	145	34A	Poteaux indéterminés	ST-271; ST-272	-	-
	145	34A	Fosse indéterminée	ST-258	C2-1	26B2
	145	33 / 34A	Drains	ST-274; ST-275, ST-276	-	-
	145	33 / 34A	Couche d'occupation en surface du sol naturel.	-	C1-7; C4-1	25A2
Terrain d'origine Pré-1669	-	--	Sol naturel stérile (sable)		C1-8; C2-3; C4-2	26B3
	-		Sol naturel stérile (argile)		C1-9; C2-4; C4-3; C4-4	26B4

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre d'un projet de développement immobilier, la compagnie Fonds immobilier de l'Est prévoyait des excavations en profondeur sur l'ensemble des lots 5 176 330 et 5 176 331, situés au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Anne à Pointe-aux-Trembles. Étant donné que ce secteur se situe à l'intérieur du site archéologique du Noyau Villageois de Pointe-aux-Trembles et qu'il se trouve également dans une zone à potentiel archéologique (zone 45, Ethnoscop 2007), une supervision archéologique des travaux d'excavation était nécessaire afin de documenter toute découverte de vestige archéologique en cours de travaux. Effectivement, les sources historiques et cartographiques indiquaient qu'il y avait possibilité de retrouver des traces d'une ancienne maison en bois, d'un duplex en brique et autres dépendances sur le terrain tel que visible sur le plan de Hopkins daté de 1879. Les découvertes archéologiques réalisées par Ethnoscop en 2013 sous la rue Saint-Joseph laissaient également présager la présence d'un ancien bâtiment datant du Régime français qui aurait pu se poursuivre dans notre aire d'étude.

5.1 Synthèse des résultats

Au final, l'intervention de supervision archéologique réalisée entre le 15 et le 19 avril 2024 aura exposé et documenté plusieurs contextes archéologiques intègres associés aux occupations domestiques datant des XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles. Les découvertes comprennent 1) les fondations en pierre d'un duplex en brique et de son annexe en bois à l'angle des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne, 2) les fondations en pierre d'une maison de bois en front de rue Sainte-Anne, 3) un puits en pierre surmonté d'un tonneau de bois, 4) un puits en pierre sous le duplex de la rue Saint-Joseph, 5) un alignement de trous de poteau correspondant à une clôture de propriété, et 6) plusieurs tranchées traversant le terrain indiquant un possible système de drainage. Aucun vestige architectural de la période du Régime français n'a été détecté, si ce n'est que pour quelques artéfacts diagnostiques (terre cuite grossière vernissée verte de France) provenant d'une couche d'occupation dans le sol naturel remanié (à 13,30 m NMM).

Le tableau 6 résume les différentes phases d'occupation du terrain à l'étude à partir des données archéologiques recueillies (vestiges architecturaux, structures, couches de sol, culture matérielle, etc.). Rappelons d'abord que le terrain recoupait autrefois les emplacements 33 et 34A du terrier du village (1693 à 1874), qui sont devenus par la suite le lot 145 du cadastre originaire (1874-1970).

Les plus anciens vestiges retrouvés sur ce terrain semblent être les deux puits en pierre sèche (sommet à environ 12,26 m NMM) creusés dans les sols naturels. Malheureusement, aucun artéfact ne peut attester de leur année de construction. Nous ne pouvons que présumer que ces puits auraient desservi en eau potable les premières habitations des lots 33 et 34A dès le Régime français et au travers du Régime anglais (jusqu'à la mi-XIX^{e} siècle). Leur assemblage matériel indique une phase d'abandon dans le troisième quart du XIX^{e} siècle, ce qui concorderait avec l'aménagement d'un remblai de rehaussement sur le terrain pour la construction des habitations visible sur le plan de Hopkins de 1879.

Selon les plans polyphasés réalisés, les vestiges mis au jour correspondraient à la deuxième phase d'occupation historique du terrain à partir de l'établissement du cadastre originaire, soit 1874. Les fondations en pierre de la maison de la rue Sainte-Anne concordent relativement avec le bâtiment du plan de Hopkins (1879) ce qui est probablement dû au manque de précision de ce plan ancien. La dimension du carré de maison concorde plus adéquatement avec le tracé du plan de Goad de 1894. En ce qui concerne le duplex au coin des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne, rappelons que les murs sud et ouest du carré d'origine avaient déjà été retrouvés sous la rue Saint-Joseph (mur 13A1, Ethnoscop 2015). Ceci s'explique en raison de l'élargissement de la rue suivant l'incendie de 1912. Les vestiges de fondation en pierre retrouvés dans notre intervention se retrouvent toutefois plus au nord que le bâtiment du plan de Hopkins, tandis qui concorde très bien avec celui du plan de Goad de 1894. Nous serions donc en présence d'une extension plus récente du duplex, construite entre 1879 et 1894.

L'ensemble de la culture matérielle retrouvée sur le site traduit d'ailleurs de l'occupation domestique du site du troisième quart du XIX^{e} siècle jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle. La conflagration de 1912 qui aurait incendié les deux maisons sur le site est également visible par la présence d'une couche noirâtre comprenant des cendres, du bois brûlé et des artéfacts tordus par le feu.

5.2 Recommandations

Comme l'ensemble des sols de l'aire d'étude a été excavé sur une profondeur allant au-delà de l'argile naturelle, nous confirmons que le potentiel archéologique est désormais nul pour le terrain visé par le présent projet de développement. Ainsi, aucune autre recommandation de nature archéologique n'a été émise pour la suite des travaux.

Par contre, dans l'éventualité où des travaux d'excavation supplémentaires soient prévus à l'extérieur de la limite des lots 5 176 330 et 5 176 331, sous la rue Sainte-Anne par exemple, les recommandations de supervision ou d'inventaire archéologiques demeurent en vigueur.

Les données archéologiques recueillies lors de cette intervention ont permis d'exposer les différents aménagements associés à l'occupation résidentielle de cet ancien lot 145, en plus de contribuer plus largement au corpus de connaissances sur l'histoire du village de Pointe-aux-Trembles. Dans une optique de documentation et de mise en valeur, il pourrait être intéressant de pousser les recherches historiques en archive sur les anciens propriétaires des maisons construites sur ce lot 145. Enfin, il serait pertinent que les nouvelles informations acquises lors de cette intervention archéologique soient éventuellement intégrées à une synthèse historique plus complète du village de Pointe-aux-Trembles.

Bibliographie

Arkéos

2013 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Chemin Remembrance (MTL10-25-5) ; Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) ; Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) ; Rue Gauvin (MTL09-25-16) ; Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96, MTL10 25 6) ; Avenue Troie; Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) ; Avenue du Manoir ; 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-2) ; Rue Saint-Sulpice (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3) ; Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) ; Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) ; Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) ; Boulevard de Maisonneuve ; Rue McTavish (MTL10-25-7) ; Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFl-8.* Ville de Montréal/MCC.

2014a *Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16)*, Ville de Montréal.

2014b *Contrat-cadre 1393 - Interventions archéologiques (2011-2012)*. Rapport préliminaire, Commission des Services Électriques Montréal, Ville de Montréal.

2014c *Vieux-Pointe-aux-Trembles, Place du Village. Interventions archéologiques 2013, site BjFi-16*., Ville de Montréal.

Ethnoscop inc.

2007 *Étude de potentiel archéologique du secteur patrimonial de Pointe-aux-Trembles*, Montréal. Ville de Montréal, Hydro-Québec et Commission des Services Électriques Montréal.

2013 *Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux-Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17*, Ville de Montréal.

2015 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012*., Ville de Montréal.

2018 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016).*, Ville de Montréal.

Documents cartographiques

Goad, Charles E.
1894 Montreal Island and Vinicy, (révisé en 1902 et 1907) Pointe-aux-Trembles, planche 64 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D68_641).

1913 Pointe aux Trembles Que. Planche 3 (BAnQ 3029439_03).

Hopkins, Henry W.
1879 Atlas of the City and Island of Montreal, including the Counties of Jacques Cartier et Hochelaga (BAnQ 174244_077).

Underwriter's Survey Bureau
1959 Insurance plan of the city of Pointe aux Trembles, Que. Planche 15 (BAnQ 174291_15)

ANNEXE I – Inventaire des artéfacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Archéologue: Laurence Bolduc

Site : Noyau Villageois de Pointe-aux-Trembles

Collection : 3363

Date : décembre 2024

Code : BjFi-16

Analyste : Laurence Bolduc

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
25A2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Bol ou terrine	9	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Deux frag. de bord et sept frag. de corps à pâte chamois avec glaçure verte à l'intérieur. Surface rosée (sans glaçure) à l'extérieur. Type 'vernissée verte de France' (pré 1760).	1	
26B1	1.1.2.31	Creamware	Bol ou tasse	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte beige-blanchâtre à glaçure transparente d'aspect crème. Type creamware (ca 1762-1821).	1	
26B1	5.1.1	Os	Ossements	13	13	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Comprends une partie d'andouiller, une dent, deux vertèbres, une côte, un bassin.	1	
26B2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	3	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un frag de bord et deux frag de corps à pâte rouge-orangée. Reste de glaçure d'apparence brune verdâtre. T.C.G locale.	1	
26B2	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	Contenant	1	1	4.10	Entreposage indéterminé	Frag	Petit frag de corps à glaçure saline brune à l'extérieur et couleur gris à l'intérieur. Bouteille ou pot à encre. Production XIXe s.	1	
26B2	2.1	Verre Incolore (V)	Verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Partie du pied et de la tige d'une coupe	1	
26B2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Une petit frag	NC	
26B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Deux clous moyens	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Barre	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Petite barre métallique	NC	
26C1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	8	8	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un frag de bord à décor moulé de blé, un frag de bord avec les lettre: …ERIT'', six frag de corps sans décor	1	
26C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Une petite perle de céramique ronde de 1,2 cm de diamètre.	1	
26C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Tuyau de pipe sans marque	1	
26C1	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant	1	1	4.10	Entreposage indéterminé	Frag	Frag de corps à pâte grise, glaçure saline extérieur et enduit Albany brun foncé à l'intérieur. Type Nord-Américain	1	
26C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps d'une bouteille ou d'un pot de conservation	1	
26C1	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Frag de corps d'une bouteille (type bière).	1	
26C1	2.3.2.10	V Coul opaque noir	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Frag	Moitié d'un bouton à quatre trous	1	
26C1	2.4	Verre Polychrome	Perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Comp	Petite perte ovale transparente avec des bandes blanches longitudinales. Fait 0,7 cm de long et 0,4 cm de diamètre.	1	
26C1	2.99	Verre altéré	Indéterminé	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de verre altéré et déformé par la chaleur.	1	
26C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indéterminé	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Ent	Clous trop corrodés pour identification	NC	
26C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Indéterminé	3	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Pièces de métal non identifiable	NC	
26C1	4.1.4	Grès	Pierre à aiguiser	1	1	4.9	Entretien	Comp	Partie d'une pierre à aiguiser (des outils en métal) en grès de 8,5 cm x 3,5 cm. Cassée à une extrémité.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C1	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Comprends un petit os blanchi	1	
26C1	5.1.7	Graphite	Mine de crayon	1	1	5.3	Écrits	Frag	Partie d'une mine de crayon	1	
26C2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	4	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un frag de corps à décor peint jaune et vert à l'extérieur (surface altérée); un frag de bord à décor peint rose à l'extérieur et surface intérieure noircie par le feu; un frag de bord sans décor; un frag de corps sans décor	1	
26C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Une partie de tuyau sans marque	1	
26C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Poupée - jambe	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Jambe de poupée en porcelaine de 2,7 cm de haut (brisée à l'extrémité). Sans glaçure	1	
26C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Tasse jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Une moitié de petite tasse en porcelaine (jouet pour enfant). Sans glaçure	1	
26C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Tasse	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Partie de base d'une petite tasse en porcelaine à décor moulé avec glaçure transparente intérieure et extérieure	1	
26C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à décor moulé de lignes sinueuses avec glaçure extérieure. Objet non identifié	1	
26C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Partie du buste et des jambes d'une poupée de porcelaine de type ''Frozen Charlotte'' originaire d'Allemagne et populaire à la période victorienne en Angleterre et aux États-Unis. Populaire entre 1850-1920. Fait 7,6 cm de haut.	1	
26C2	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Partie de base et de corps d'une large jarre ronde à glaçure saline extérieure et glaçure brune intérieure.	1	
26C2	2.1	Verre Incolore (V)	Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Petit frag de corps	1	
26C2	2.1	Verre Incolore (V)	Pied de coupe	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Petit frag de pied de coupe transparente	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C2	2.1	Verre Incolore (V)	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps d'un verre ou un vase à décor moulé en diamants.	1	
26C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Un frag déformé par la chaleur	1	
26C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entrep osage	Frag	Frag de base d'une bouteille ronde avec inscription dans le fond du cul: EVANS…L POOL (eau minérale Edward Evans)	1	
26C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entrep osage	Frag	Frag de corps d'une bouteille d'eau minérale oblongue avec lettres moulées : BE… (marque non identifié)	1	
26C2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2	Excitants et alcool	Frag	Deux frag de corps d'une bouteille de gin carrée	1	
26C2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entrep osage	Frag	Trois frag de corps d'un bouteille ronde vert foncé.	1	
26C2	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	3	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entrep osage	Frag	Deux frag jointifs de base et un frag de corps d'une bouteille type bière/alcool	1	
26C2	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Petit bouton à quatre trous de couleur blanc avec motif de petits X peints en rose sur l'une des faces. Fait 1,1 cm de diamètre.	1	
26C2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indéterminé	28	28	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp		NC	
26C2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Ent	Très corrodé	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation., ustensile de table	Ent	Cuillère en cuivre de 15 cm de long avec motifs géométriques gravées sur les deux côtés du manche. À l'arrière se trouve l'inscription: SHEFFIELD.	1	
26C2	5.1.1	Os	Ossements	11	11	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Comprends deux petits os blanchis	1	
26C2	5.1.4	Coquille	Huître	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag		NC	
26C3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Trois frag jointifs d'un marli d'assiette à décor moulé, motif de blé	1	
26C3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un petit frag de bord à décor 'shell edge' bleu; un frag de corps sans décor	1	
26C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Frag de bord et de corps sans décor	1	
26C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	3	3	4.2.2	Tabac	Frag	Un tuyau avec inscription : …COTLAND (Scotland); un tuyau avec inscription : 'GLASGOW SCOTLAND / McDOUGALL' (production 1846-1967); une partie de tuyau avec le talon et le début du fourneau avec inscription : 'BANN…/ …REAL' (Bannerman/Montreal, production 1858-1907)	1	
26C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Un fourneau à décor moulé de lignes verticales; un fourneau sans décor	1	
26C3	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Théière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Bec verseau d'une théière à pâte chamois et glaçure brune-marron (type Rockingham?) avec décor de blé dans la glaçure de chaque côté du bec verseur. Présente sux perforations à la bse (pour filtrer le thé).	1	
26C3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26C3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un frag de base d'une bouteille d'eau minérale (type torpille); un goulot de bouteille d'eau minérale	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2	Excitants et alcool	Frag	Partie de base d'une bouteille carrée de gin.	1	
26C3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux frag de corps d'une bouteille ronde type à alcool	1	
26C3	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Petit bouton rond à quatre trous blanc de 1,1 cm de diamètre.	1	
26C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indéterminé	10	10	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Clous trop corrodés pour identification	NC	
26C3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Attache?	4	2	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Frag jointifs d'une fine bande de métal cuivreux moulé, qui semble être un fermoir de sacoche (petit crochet).	1	
26C3	5.1.1	Os	Ossements	4	4	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Trois côtes et un petit os blanchi	1	
26C3	5.1.4	Coquille	Huître	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag		NC	
26C4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments jointifs de marli d'assiette à décor moulé motif de blé; un fragment de corps à décor moulé (probablement même objet)	2	
26C4	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Deux fragments jointifs avec bord et corps, sans décor.	2	
26C4	1.1.2.61	TCF blanche	Bassin ou cuvette	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de base d'un bassin ou cuvette à laver circulaire, avec inscription imprimée (Ironst)...ONE CHINAWARE CO. '	2	
26C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Tuyau de pipe sans marque	2	
26C4	1.3.2.29	PF dure indéterminée	Pot	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Partie de rebord d'un petit pot en porcelaine	2	
26C4	2.1	Verre Incolore (V)	Verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Pièce qui comprend le pied, la tige et une partie de la coupe. Fabrication en moule à trois parties. Décor moulé de formes géométriques et d'étoile dans le pied. Type coupe à vin.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C4	2.1	Verre Incolore (V)	Partie de lampe?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Pièce de verre très mince formé d'un petit réservoir et d'un large rebord cassé. Pourrait faire partie d'une lampe à patte?	2	
26C4	2.1	Verre Incolore (V)	Verre ou gobelet	2	2	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Un frag de base et de corps à décor moulé en forme de diamants carrés; un frag de base et de corps sans décor.	2	
26C4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à médicament	2	2	4.3	Médication	Frag	Partie de la base et du corps d'une bouteille rectangulaire moulée en deux parties. Chiffres illisibles dans le fond du cul. ; Goulot avec partie d'épaule, du col et de la lèvre. Système de fermeture à bouchon.	2	
26C4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille à alcool	3	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Trois goulots de bouteilles rondes (partie de l'épaule, du col et de la lèvre). Teintes de vert variée. Deux possèdent une lèvre droite à rebord plat et l'autre a une lèvre aplatie, elles sont façonnées à la pince de finition. Type bouteille à vin.	2	
26C4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux frag de corps	2	
26C4	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à alcool	6	6	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Trois bases de bouteille circulaire de 8 cm de diamètre; un goulot (col court et lèvre aplatie; deux frag de corps. Type bouteille à vin ou alcool	2	
26C4	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille entière de forme circulaire (6,4 cm de diamètre) à lèvre arrondie façonnée à la pince de finition, fermeture à bouchon. Imperfections et bulles dans le verre (soufflé dans un moule). Type bouteille de bière	2	
26C4	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux bases de bouteille carrée , un frag de corps, bouteille de gin	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26C4	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entrep osage	Ent	Bouteille entière de forme carrée (4cm de côtés à la base), épaules plus larges, lèvre aplati façonnée à la pince. Fermeture à bouchon.	2	
26C4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Barre	2	2	4.99	Consommation indéterminée		Deux barres de métal indéterminé	NC	
26C4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp		2	
26C4	5.1.1	Os	Ossements	3	3	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Une mandibule de porc, une côte et une partie d'os long avec découpe à la scie.	2	
26C4	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Comp	Parties de la semelle et du talon cloutés 'une pied gauche. Bout pointu et talon recouvert de cuir. Semble être une chaussure de femme (10,5 po).	2	
26C4	5.5.7	Cuir	Chaussure	2	2	4.4.3	Chaussures	Comp	Deux semelles de chaussure en cuir (10 po et 11 po) avec petits clous . Bouts carrés.	2	
26C4	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Pièce de cuir qui recouvre la semelle d'une chaussure. Pied gauche. Deux épaisseurs de cuir.	2	
26C4	5.5.7	Cuir	Chaussure	5	5	4.4.3	Chaussures	Frag	Petites pièces de cuir faisant partie de chaussures.	2	
26D1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	13	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26D1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		2	
26D1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp		NC	
26D1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp		2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26D2	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte rosée-saumon, restant de glaçure couleur vert pomme par-dessus une engobe blanche. Type Saintonge (XVIIIe s.)	2	
26D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	4	4	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte orangée-rougeâtre à glaçure brune-verdâtre. Production locale	2	
26D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau décor moulé motif indéterminé.	2	
26D2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	4	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un frag de bord à décor à l'engobe motif de bandes horizontales bleu; un frag de bord sans décor (surface altérée), deux frag de corps sans décor.	2	
26D2	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Couvercle	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Partie d'un couvercle de théière pâte chamois et glaçure brune-marron (type Rockingham?), à décor moulé motif floral.	2	
26D2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	4	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26D2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp		NC	
26D2	5.1.1	Os	Ossements	4	4	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis	2	
26D3	1.1.1.34	TCG locale gl tachetée verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte saumon-rosée, glaçure verte foncé tachetée à l'intérieur.	2	
26D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte orangée, glaçure brune-marron à l'intérieur	2	
26D3	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte chamois. Intérieur recouvert d'une engobre brune-rouge et glaçre brune et jaune (Type Staffordshire?)	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No Bte	No Cat.
26G1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte orangée et glaçure brunâtre à l'intérieur (bol ou terrine).	2	
26G1	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte orangée et glaçure verte à l'extérieur.	2	
26G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Sans marque	2	
26G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Sans marque	2	
26G1	1.2.1.79	GG gl saline brune	Pot	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de bord d'un petit contenant (pot) à pâte grise foncée et glaçure saline extérieure et intérieure (couleur brun foncé).	2	
26G1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		NC	
26G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Fer à cheval	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Frag	Barre de métal en demi-cercle (partie d'un fer à cheval).	2	
26G1	5.1.1	Os	Ossements	3	3	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Mandibule de vache	2	
26G2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Frag de corps à pâte orangée et glaçure brunâtre à l'intérieur (bol ou terrine).	2	
26G2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Partie de fourneau et talon avec marque : Lettre ''D'' dans un écusson.	2	
26G2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Frag de bord et de corps sans décor	2	

ANNEXE II – Catalogue des photographie (BjFi-16-24-N1)

Projet : Supervision archéologique, 83 rue Ste-Anne, Pointe-aux-Trembles (BjFi-16-24-N1)			**Intervention: avril 2024**		
Type de film: Numérique (N1)					
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
1	25A	Vue de l'aire d'étude avant les travaux (rue St-Joseph)	E	15-04-2024	L.B.
2	25A	Vue de l'aire d'étude avant les travaux (après décapage de l'asphalte)	N-E	15-04-2024	L.B.
3	25A	Vue de l'aire d'étude avant les travaux (après décapage de l'asphalte)	N	15-04-2024	L.B.
4	25A	Début des excavations mécaniques, sous l'ancien garage	E	15-04-2024	L.B.
5	25A	Début des excavations mécaniques, sous l'ancien garage	N	15-04-2024	L.B.
6	25A	Dégagement d'un ancien puisard de béton (sous garage)	E	15-04-2024	L.B.
7	25A2	Découverte de t.c.c vernissée verte de France dans couche occupation		15-04-2024	L.B.
8	25A	Dégagement manuel du puisard de béton	E	15-04-2024	L.B.
9	25A/ST-255	Puisard de béton ST-255	E	15-04-2024	L.B.
10	25A/ST-255	Puisard de béton ST-255	E	15-04-2024	L.B.
11	25A/ST-255	Puisard de béton ST-255	N	15-04-2024	L.B.
12	25A/ST-255	Puisard de béton ST-255	S	15-04-2024	L.B.
13	25A	Échantillons d'artéfacts en cours d'excavation mécanique		15-04-2024	L.B.
14	25A	Vue d'ensemble du secteur est (sous ancien garage)	S-E	15-04-2024	L.B.
15	25A	En cours de fouille, sondage 26B	N	15-04-2024	L.B.
16	25A	Traces de cendres et charbons au cours d'excavation mécanique	N	15-04-2024	L.B.
17	26A	Fin de fouille, sondage 26A, contre la paroi est	E	15-04-2024	L.B.
18	26A	Fin de fouille, sondage 26A, contre la paroi est	N	15-04-2024	L.B.
19	26A	Fin de fouille, sondage 26A, contre la paroi est	S	15-04-2024	L.B.
20	26B	Fin de fouille, sondage 26B, paroi ouest	O	15-04-2024	L.B.
21	26B	Fin de fouille, sondage 26B, paroi ouest	O	15-04-2024	L.B.
22	26B	Fin de fouille, sondage 26B, paroi ouest	N	15-04-2024	L.B.
23	25A	Échantillons d'artéfacts en cours d'excavation mécanique		15-04-2024	L.B.
24	25A	Vue d'ensemble du secteur est à la fin de la première journée	S	15-04-2024	L.B.
25	25A	Excavation mécanique au coin sud-ouest - découverte de fils enfouis	O	16-04-2024	L.B.
26	26C	Découverte d'une fosse circulaire - début de fouille manuelle	O	16-04-2024	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
27	26C	Découverte d'une fosse circulaire - début de fouille manuelle	E	16-04-2024	L.B.
28	25A	En cours d'excavation mécanique, secteur sud (St-Joseph)	S	16-04-2024	L.B.
29	25A/ST-257	En cours d'excavation manuelle de la fosse ST-257	N	16-04-2024	L.B.
30	25A	Échantillon d'artéfacts observés en excavation mécanique		16-04-2024	L.B.
31	25A	Apparition des vestiges de fondation (coin St-Joseph et Ste-Anne)	O	16-04-2024	L.B.
32	25A	Dégagement de surface des vestiges à la pelle mécanique	N	16-04-2024	L.B.
33	25A	Fin du dégagement des vestiges à la pelle mécanique	S	16-04-2024	L.B.
34	26C/ST-257	Artéfacts trouvés à l'intérieur (couche surface) de la fosse		16-04-2024	L.B.
35	26C/ST-257	Fin de la fouille manuelle (arbitraire) de la fosse	N	16-04-2024	L.B.
36	26C/ST-257	Fin de la fouille manuelle (arbitraire) de la fosse	O	16-04-2024	L.B.
37	26C/ST-257	Fin de la fouille manuelle (arbitraire) de la fosse	O	16-04-2024	L.B.
38	26C/ST-257	Fin de la fouille manuelle (arbitraire) de la fosse	O	16-04-2024	L.B.
39	26C/ST-257	En cours de coupe mécanique de la fosse	E	16-04-2024	L.B.
40	26C/ST-257	En cours de coupe mécanique de la fosse	E	16-04-2024	L.B.
41	26C/ST-257	Fin de coupe mécanique de la fosse	S-O	16-04-2024	L.B.
42	26C/ST-257	Dégagement manuel du fond de la fosse, présence d'un vide	S-O	16-04-2024	L.B.
43	26C/ST-257	Exemples d'artéfacts trouvés dans le fond de la fosse		16-04-2024	L.B.
44	26C/ST-257	Vue en plan, fin de fouille puits ST-257		16-04-2024	L.B.
45	26C/ST-257	Vue en coupe du puits, avec limites de tranchée	S	16-04-2024	L.B.
46	26C/ST-257	Vue en coupe du puits, avec limites de tranchée	S-E	16-04-2024	L.B.
47	26C/ST-257	Détail du vide entre le fond de la fosse et surface du puits	S	16-04-2024	L.B.
48	25A	Poursuite des excavations mécaniques, secteur ouest rue Ste-Anne	O	17-04-2024	L.B.
49	25A	Apparition d'une couche d'incendie, surface vestiges	O	17-04-2024	L.B.
50	25A/ST-262	Dégagement mécanique de surface des vestiges près rue Ste-Anne	O	17-04-2024	L.B.
51	25A/ST-262	Excavation mécanique intérieur du bâtiment	N-E	17-04-2024	L.B.
52	25A/ST-262	Excavation mécanique intérieur du bâtiment	S-O	17-04-2024	L.B.
53	25A/ST-262	Fin de l'excavation mécanique des vestiges du bâtiment	S-O	17-04-2024	L.B.
54	25A/ST-264	En cours de nettoyage manuel des vestiges de pierre	N-O	17-04-2024	L.B.
55	25A/ST-264	Fin de nettoyage du mur ST-264	E	17-04-2024	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
56	ST-262/ST-264	Fin de nettoyage du mur ST-264	S	17-04-2024	L.B.
57	ST-262/ST-264	Vue en coupe du mur ST-264	S	17-04-2024	L.B.
58	ST-264	Détail de la tranchée de fondation du mur	O	17-04-2024	L.B.
59	ST-263/ST-264	Détail coin des murs ST-263 (est) et ST-264 (nord)	O	17-04-2024	L.B.
60	ST-263	Détail du mur ST-263	N	17-04-2024	L.B.
61	ST-263	Détail du mur ST-263 (est) et ST-262 (sud)	S	17-04-2024	L.B.
62	ST-262	Détail mur ST-262	O	17-04-2024	L.B.
63	ST-262/ST-263	Détail coin sud-est du bâtiment (ST-262 et 263)	E	17-04-2024	L.B.
64	ST-264	Détail parement sud (intérieur) du mur ST-264 jusqu'à sa base	N	17-04-2024	L.B.
65	ST-264	Vue ensemble du parement sud (intérieur) du mur ST-264	N	17-04-2024	L.B.
66	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S	17-04-2024	L.B.
67	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S	17-04-2024	L.B.
68	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S	17-04-2024	L.B.
69	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	N-E	17-04-2024	L.B.
70	ST-260	Mur nord de l'annexe du bâtiment coin St-Joseph et Ste-Anne	S	17-04-2024	L.B.
71	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph (ST-258 à ST-261)	O	17-04-2024	L.B.
72	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph (ST-258 à ST-261)	N-O	17-04-2024	L.B.
73	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph (ST-258 à ST-261)	N-E	17-04-2024	L.B.
74	26D	Détail sondage 26D à l'intérieur du bâtiment, paroi ouest	O	17-04-2024	L.B.
75	26D	Profil strati de la paroi ouest du sondage 26D (intérieur bâtiment)	O	17-04-2024	L.B.
76	26D/ST-260	Paroi nord du sondage 26D et parement sud du mur ST-260	N	17-04-2024	L.B.
77	26D	Paroi est du sondage 26D	E	17-04-2024	L.B.
78	26E	Sondage exploratoire 26E, base du mur ST-260	S	17-04-2024	L.B.
79	ST-264	Détail mur après nettoyage final	E	18-04-2024	L.B.
80	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S	18-04-2024	L.B.
81	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S-O	18-04-2024	L.B.
82	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	S-O	18-04-2024	L.B.
83	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	N	18-04-2024	L.B.
84	ST-262	Détail coin s-e du bâtiment, mur ST-262 en coupe	N	18-04-2024	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
85	ST-264	Détail parement intérieur avec base du mur ST-264	N	18-04-2024	L.B.
86	ST-264	Vue d'ensemble du parement intérieur du mur ST-264	N	18-04-2024	L.B.
87	ST-262 à ST-264	Vue d'ensemble du bâtiment près de Ste-Anne (ST-262 à ST-264)	N-E	18-04-2024	L.B.
88	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph	N-E	18-04-2024	L.B.
89	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph	S-E	18-04-2024	L.B.
90	ST-261/26E	Parement nord de l'annexe, base du mur ST-261 (sondage 26E)	S	18-04-2024	L.B.
91	26D	Paroi ouest du sondage 26D (intérieur bâtiment St-Joseph)	O	18-04-2024	L.B.
92	26D/ST-261	Paroi nord du sondage 26D avec parement du mur ST-261	N	18-04-2024	L.B.
93	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble du bâtiment rue St-Joseph	N-O	18-04-2024	L.B.
94	25A	Démolition du bâtiment de la rue Ste-Anne	N	18-04-2024	L.B.
95	25A	En cours d'excavation mécanique du coin sud-est de la sous-op	E	18-04-2024	L.B.
96	26C/ST-257	Vue en coupe du puits surmonté d'un tonneau (comblé de déchets)	S	18-04-2024	L.B.
97	26C/ST-257	Vue en coupe du puits surmonté d'un tonneau (comblé de déchets)	S	18-04-2024	L.B.
98	26C/ST-257	Vue en plan du puits	O	18-04-2024	L.B.
99	26C/ST-257	Vue en plan du puits	O	18-04-2024	L.B.
100	25A	Traces de trous de poteau et tranchée	O	18-04-2024	L.B.
101	25A	Traces de trous de poteau et tranchée	N	18-04-2024	L.B.
102	25A	Détail de l'intersection entre deux tranchées (drains?)	O	18-04-2024	L.B.
103	ST-259	Détail du mur ST-259 (mur est de la maison rue St-Joseph)	O	19-04-2024	L.B.
104	ST-259	Vue générale du coin de la maison rue St-Joseph	O	19-04-2024	L.B.
105	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble, fin de fouille bâtiment rue St-Joseph	N-O	19-04-2024	L.B.
106	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble, fin de fouille bâtiment rue St-Joseph	O	19-04-2024	L.B.
107	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble, fin de fouille bâtiment rue St-Joseph	N-E	19-04-2024	L.B.
108	ST-258 à ST-261	Vue d'ensemble, fin de fouille bâtiment rue St-Joseph	S	19-04-2024	L.B.
109	ST-270	Échantillon d'artéfacts trouvés dans la tranchée du puisard		19-04-2024	L.B.
110	25A	Démolition du bâtiment de la rue St-Joseph	O	19-04-2024	L.B.
111	ST-257	Contenu de l'intérieur du puits ST-257 (après démolition de la fosse)	S-E	19-04-2024	L.B.
112	ST-273	Apparition des pierres de surface du puits, après démolition maison	S	19-04-2024	L.B.
113	25A	Vue en coupe d'une section de la paroi est de la sous-op 25A	E	19-04-2024	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
114	ST-257	Détail de la surface de l'eau à l'intérieur du puits ST-257	S	19-04-2024	L.B.
115	ST-273	En cours d'excavation manuelle du puits (sous la maison)	O	19-04-2024	L.B.
116	ST-273	En cours d'excavation manuelle du puits (sous la maison)	O	19-04-2024	L.B.
117	ST-273	Vue en plan du puits, avec tuyau de forage géotechnique	N	19-04-2024	L.B.
118	ST-273	Vue en coupe du puits, après nettoyage	O	19-04-2024	L.B.
119	ST-273	Vue générale du puits ST-273 après nettoyage manuel	O	19-04-2024	L.B.
120	ST-273	Vue générale du puits ST-273 après nettoyage manuel	S	19-04-2024	L.B.
121	ST-273	Vue générale du puits ST-273 après nettoyage manuel	S	19-04-2024	L.B.
122	ST-273	Vue générale du puits ST-273 après nettoyage manuel	E	19-04-2024	L.B.
123	ST-273	Vue générale du puits ST-273 après nettoyage manuel	E	19-04-2024	L.B.
124	ST-273	Détail de l'intérieur du puits (avec pierres)	O	19-04-2024	L.B.
125	ST-273	Détail de l'intérieur du puits (avec pierres et mortier)	N	19-04-2024	L.B.
126	ST-273	Détail de l'intérieur du puits (avec pierres et mortier)	N	19-04-2024	L.B.
127	ST-273	Coupe d'une tranchée menant au puits	S	19-04-2024	L.B.
128	ST-273/25A	Vue d'ensemble d'une tranchée menant au puits	E	19-04-2024	L.B.
129	ST-273/25A	Vue d'ensemble d'une tranchée menant au puits	N	19-04-2024	L.B.
130	ST-257	Début de la démolition du puits	S	10-05-2024	L.B.
131	ST-257	Fin d'excavation, fond du puits avec argile naturelle	S	10-05-2024	L.B.
132	ST-257	Petit balai retrouvé dans le fond du puits		10-05-2024	L.B.
133	ST-257	Vue d'ensemble, fin d'excavation, fond du puits	S	10-05-2024	L.B.
134	ST-257	Destruction finale du puits ST-257	S	10-05-2024	L.B.
135	ST-273	Début démolition du puits ST-273	E	10-05-2024	L.B.
136	ST-273	En cours de démolition de la base du puits	E	10-05-2024	L.B.
137	ST-273	Coupe du puits ST-273, fond avec argile	S	10-05-2024	L.B.
138	ST-273	Coupe du puits ST-273, fond avec argile	S	10-05-2024	L.B.
139	ST-273	Détail fond du puits ST-273	S	10-05-2024	L.B.

Inventaire archéologique

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique
Hébertville-Station

Activité de recherche
Noémie Plourde et Érik Langevin,
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO),
Université du Québec à Chicoutimi

Février 2025

Photo de couverture : Secteur d'intervention en périphérie du site d'enfouissement.

Municipalité d'Hébertville-Station

Inventaire archéologique 2024
Agrandissement du lieu d'enfouissement des matières résiduelles
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Permis de recherche archéologique au Québec: 24-UQAC-05

Rapport préparé par :
Noémie Plourde et Érik Langevin

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental
Université du Québec à Chicoutimi
555, Boulevard de l'Université
Saguenay, Qc
G7H 2B1

Février 2025

Équipe de réalisation

Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Lisa Gauthier, ing. M.Sc. - Gestionnaire - Projets et Environnement

Université du Québec à Chicoutimi

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Noémie Plourde	Archéologue, chargée d'intervention
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, assistante
Marc-André Béchard	Archéologue, technicien sénior
Isabelle Veillette	Archéologue, technicienne
Virginie Boissonneault	Archéologue, technicienne
Nicolas Drolet	Archéologue, technicien

Sommaire

Le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier le mandat de procéder à un inventaire archéologique dans le cadre de l'agrandissement du lieu d'enfouissement des matières résiduelles situé à l'intérieur de la municipalité d'Hébertville-Station au Lac-Saint-Jean.

Lors de cette intervention, l'équipe du LHASO a parcouru, inspectée et sondée une surface d'environ 465 000 m^2 afin de déterminer si les travaux d'excavation à venir pourraient, d'une façon ou d'une autre, perturber des contextes archéologiques patrimoniaux.

À la suite de ces travaux effectués au cours de l'été et de l'automne 2024, force est de constater que les travaux prévus par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean peuvent être effectuées sans risque, eu égard aux ressources patrimoniales (tableau 1).

Projet	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Nombre sondages	Date de réalisation	Résultat
Site d'enfouissement	Hébertville-Station	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Inventaire et inspection visuelle	121	Été/Automne 2024	Négatif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique

Table des matières

Équipe de réalisation IV
Sommaire V
Liste des figures VI
Liste des tableaux VII
1. Introduction 1
2. Localisation générale 2
3. Méthodologie 4
3.1 Durée du séjour sur le terrain 4
3.2 Description du mandat 4
3.3 Techniques d'inventaire archéologique 4
3.4 Laboratoire 6
4. Compte-rendu de la recherche 8
5. État des connaissances archéologiques 10
6. Contexte géographique et environnemental 12
6.1 Région écologique 12
6.2 La paléogéographie 12
7. Cadre ethnologique et archéologique 18
7.1 Cadre chronologique de l'occupation humaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean 18
7.2 Cadre chronologique et archéologue du projet à l'étude 20
8. Résultat de l'intervention archéologique 25
8.1 Cadre environnemental 25
8.2 Perturbations anthropiques 32
8.3 Séquence stratigraphique 32
9. Discussion 40
Conclusion 41
Bibliographie 42
Annexe 1 : catalogue photo 45
Annexe 2 Point GPS sondages 50
Annexe 3 : photo 54
Annexe 4 : note de terrain 59

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du projet à l'étude. 3

Figure 2 : Localisation des sondages à l'intérieur des zones d'étude. 9

Figure 3 : Sommaires des interventions archéologiques antérieures. 11

Figure 4 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. 16

Figure 5 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. 17

Figure 6 : Sites archéologiques connus en périphérie du projet à l'étude et ses palérivages. 22

Figure 7 : Carte d'un plan d'assurance-incendie de 1906 qui inclue la municipalité d'Hébertville-Station. (BANQ en ligne, Hébertville, Chicoutimi Co., Que. Including Hebertville Station, plan de villes et de villages du Québec, notice 0003028351) 24

Figure 8 : Distribution des sondages à l'intérieure des deux secteurs à l'étude. 26

Figure 9 : Indice d'humidité topographique des secteurs de l'intervention archéologique 2024..... 27

Figure 10 : Environnement rencontré lors de l'intervention archéologique. 28

Figure 11 : Degré de pente lidar des secteurs de l'intervention archéologique. 29

Figure 12 : Relief en pente sur plusieurs zones des deux secteurs d'intervention..... 30

Figure 13 : Blocs erratiques vêlés lors de la dernière période glaciaire. 31

Figure 14 : Vestiges modernes en périphérie du site d'enfouissement. 33

Figure 15 : Chemin et perturbations anthropiques sur les secteurs d'interventions. 34

Figure 16 : Traces de dynamitage (photos du haut) et empierrement (photos du bas) déjà réalisés dans le secteur 2 de l'intervention archéologique. 35

Figure 17 : Séquence stratigraphique du sondage 45..... 36

Figure 18 : Séquence stratigraphique du sondage 42..... 37

Figure 19 : Environnement et les sondages 21 (en haut à droite) et 36 (en bas à droite) démontrant la proximité du socle rocheux sur le secteur d'étude..... 38

Figure 20 : Un des secteurs humides rencontrés autour du sondage 13. 39

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique V

Tableau 2 : Sommaires des interventions archéologiques réalisés dans le secteur à l'étude. 10

Tableau 3 : Ventilation des données écologiques du projet à l'étude..... 12

Tableau 4 : Synthèse de l'intervention archéologique. 25

1. Introduction

Dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement des matières résiduelles situé à l'intérieur de la municipalité d'Hébertville-Station, le LHASO de l'UQAC s'est vu confier le mandat de procéder à un inventaire archéologique. Ce mandat fait suite à l'inventaire réalisé préalablement aux premiers travaux du site d'enfouissement technique actuel (UQAC 2014). L'inventaire s'est tenu à l'intérieur des deux secteurs prévus pour l'agrandissement du site d'enfouissement, soit une surface d'environ 465 000 m^2.

Considéré comme un lieu présentant un certain degré de potentiel archéologique en ce qui concerne l'occupation humaine pendant la paléohistoire et l'histoire ancienne, le secteur qui fera l'objet de travaux d'agrandissement entrepris par le promoteur nécessitait la tenue d'une intervention archéologique visant à déterminer si des traces archéologiques subsistaient et, le cas échéant, de prévoir des mesures de mitigation pour s'assurer de la sauvegarde du patrimoine archéologique.

Ce rapport présente donc le cadre méthodologique de l'intervention, le contexte archéologique régional, les résultats des différentes interventions archéologiques ainsi que les conclusions et des recommandations d'usage. Évidemment, ce rapport de l'été/automne 2024 serait incomplet sans des photographies, cartes et autres illustrations qui facilitent la compréhension du déroulement de l'intervention. S'y ajoutent, en annexe, une série de plans et de stratigraphies, des photos des objets significatifs, les catalogues des objets s'il y a lieu, etc.

2. Localisation générale

Cet inventaire fut réalisé au cours de l'été et du début de l'automne 2024. Bien que situé à la proximité de l'autoroute 170, physiquement entre la municipalité de Larouche et de Saint-Bruno, le site d'enfouissement technique se trouve dans la municipalité d'Hébertville-Station de la MRC Lac-Saint-Jean Est, compris dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (figure 1).

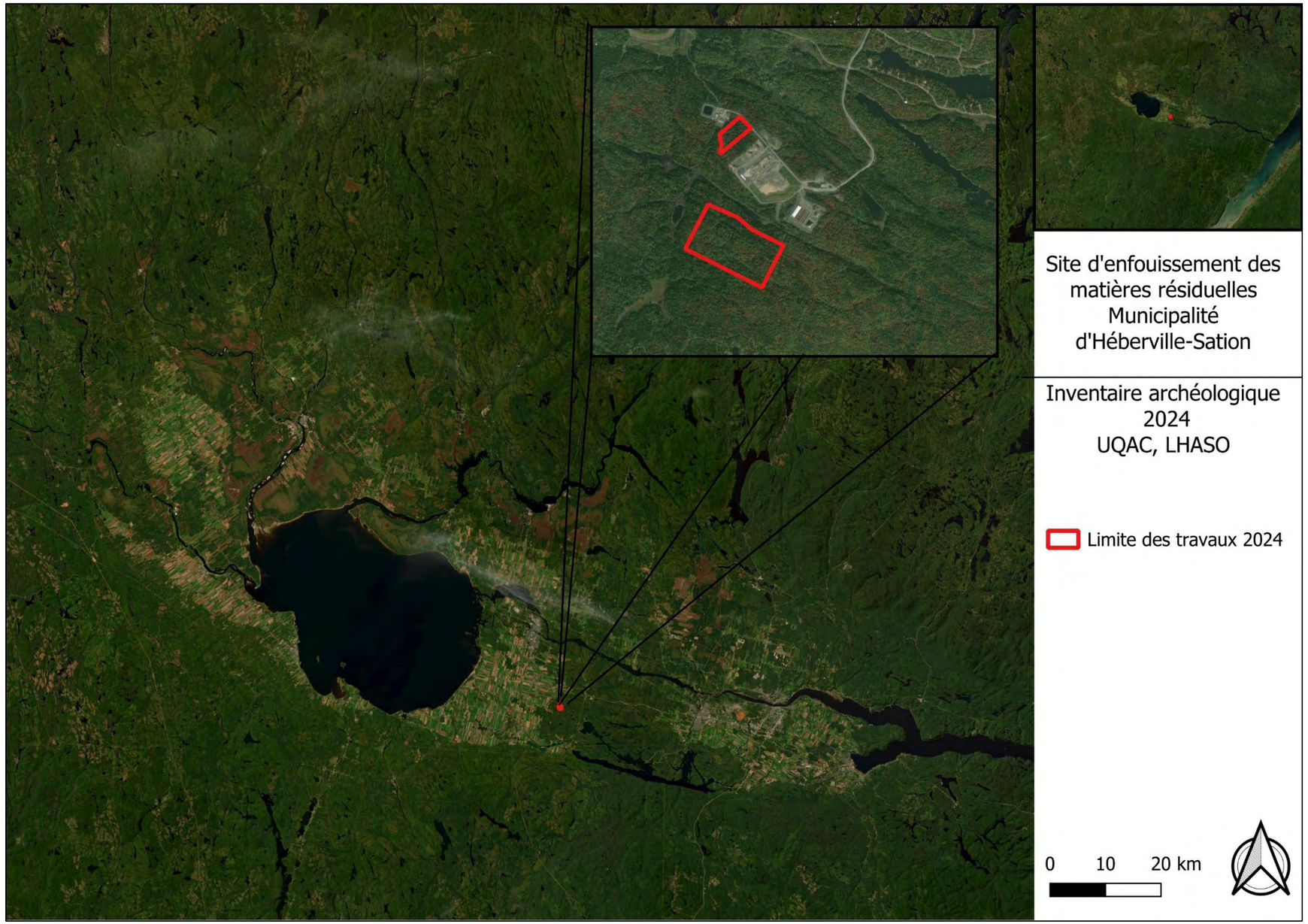

Figure 1 : Localisation générale du projet à l'étude.

3. Méthodologie

3.1 Durée du séjour sur le terrain

Les travaux se sont déroulés du 16 août 2024 au 1 octobre 2024.

3.2 Description du mandat

Dans le cadre de l'agrandissement du lieu d'enfouissement des matières résiduelles situé à l'intérieur de la municipalité d'Hébertville-Station au Lac-Saint-Jean les travaux archéologiques réalisés comprenaient :

a) un inventaire archéologique par sondages exploratoires

b) une inspection visuelle de l'ensemble des secteurs à l'étude qu'il soit propice ou non à des sondages archéologiques

Considéré comme un lieu propice à l'occupation humaine pendant la paléohistoire et l'histoire ancienne, les travaux d'agrandissement entrepris par le promoteur nécessitaient la tenue d'une intervention archéologique.

3.3 Techniques d'inventaire archéologique

La méthodologie adoptée était la suivante:

- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, ont été consultées les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité du site d'enfouissement;

- préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, ont été consultées les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'autochtone, pour fins de compréhension des vestiges qui pouvaient éventuellement être mis au jour et leur intégration dans un contexte culturel plus large;

- préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, ont été consultées les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

Les techniques d'inventaire adoptées et appliquées étaient les suivantes :

- les puits de sondage sont distribués selon une grille d'échantillonnage qui espacera chaque sondage d'une distance d'au maximum 15 mètres entre eux, sur chaque alignement de sondages, ceux-ci étant distancés d'au maximum 15 mètres les uns des autres. Toutes les superficies propices à des fouilles archéologiques ont fait l'objet de sondages;

- chaque puits de sondage archéologique couvrait une superficie minimale de 900 cm^2;

- l'inventaire archéologique effectué par l'excavation de puits de sondage réalisé à la pelle exigeait : une vérification minutieuse du contenu, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l'atteinte d'un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage;

- si des biens archéologiques avaient été mis au jour par sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires auraient été pratiqués en périphérie afin de déterminer l'étendue et l'importance du ou des sites archéologiques découverts,

- la profondeur maximale de chaque puits de sondage fut déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;

- advenant le cas, les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires auraient été localisés par rapport à la couche de sol de référence;

- advenant le cas, tous les outils et fragments d'outils préhistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation auraient été localisés horizontalement et verticalement;

- advenant le cas, les éclats et déchets de taille de la pierre auraient été localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;

- advenant le cas, les biens archéologiques de la période historique auraient été localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;

− advenant le cas, les traces d'aménagements auraient été localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés, identifiés par rapport à celles-ci;

− toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques auraient été pris;

− advenant le cas, tous les sondages positifs auraient été précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable ;

− tous les sondages pratiqués ont été comptabilisés;

− advenant le cas, tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, aurait fait l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

− tous les relevés photographiques ont été réalisés sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;

3.4 Laboratoire

− advenant le cas, les biens archéologiques recueillis auraient été lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;

− advenant le cas, les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) auraint été traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;

− advenant le cas, tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique auraient été identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;

− advenant le cas, l'identification préliminaire de la matière première aurait été effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des

éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

− advenant le cas, les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs auraient été reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;

− advenant le cas, un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés aurait été produit.

4. Compte-rendu de la recherche

L'intervention archéologique a été réalisée entre le 16 août 2024 et le 01 octobre 2024 par une équipe de six archéologues, parmi lesquels : une archéologue chargée d'intervention, une archéologue assistante et quatre archéologues techniciens.

Afin de s'assurer que le promoteur aurait une bonne latitude pour travailler, la bande sondée s'est limitée aux secteurs où des travaux d'excavation étaient prévus. Cent-vingt-et-un sondages de 30 x 30 cm, d'une profondeur variant entre 20 et 70 cm, ont été effectués à l'intérieur du périmètre d'excavation prévue (figure 2).

Finalement, toute la superficie couverte par le projet, même là où d'importantes perturbations anthropiques étaient visibles, a été soumise à une inspection visuelle.

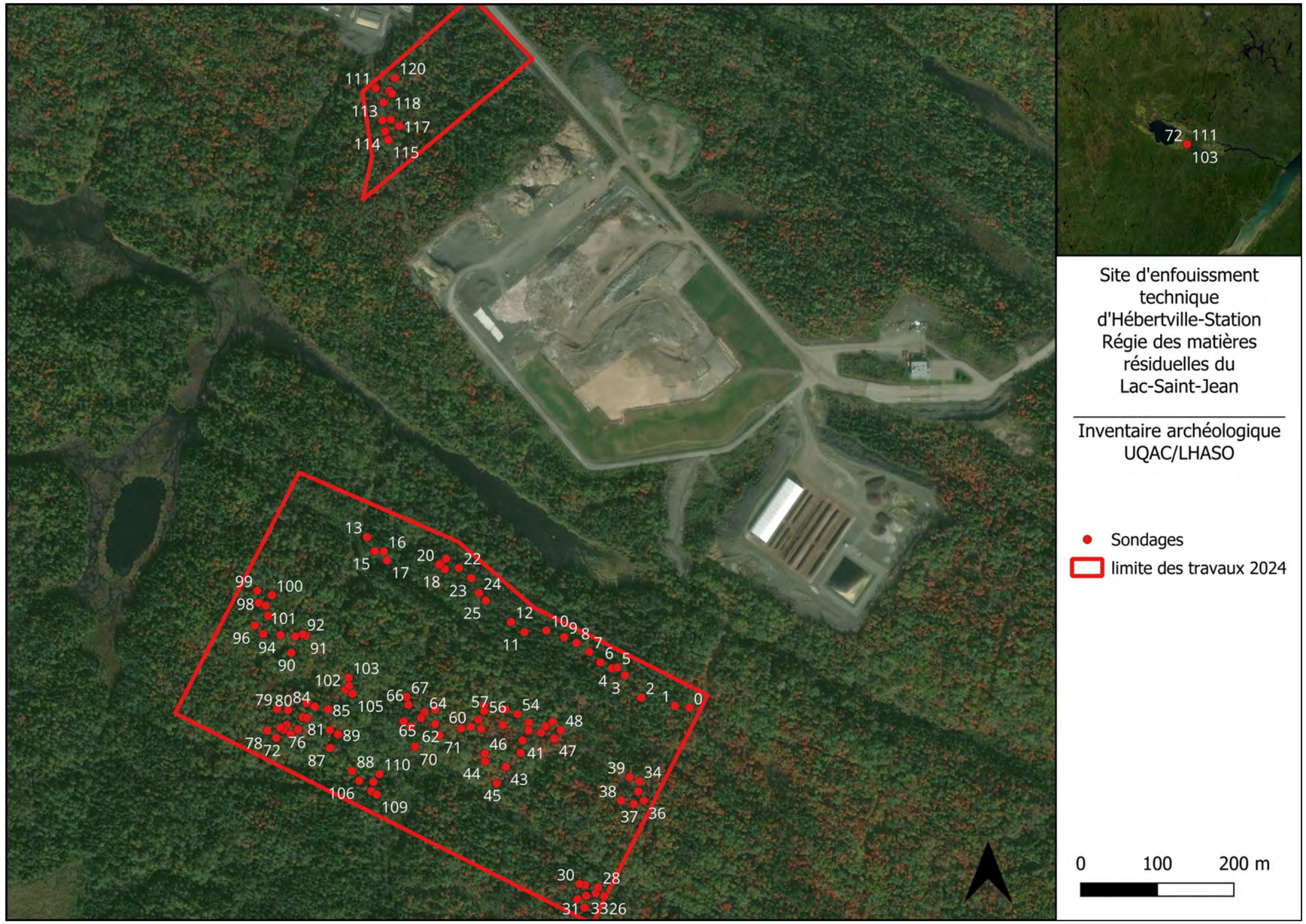

Figure 2 : Localisation des sondages à l'intérieur des zones d'étude.

5. État des connaissances archéologiques

Historiquement, trois interventions archéologiques ont été effectuées dans une zone d'un rayon de cinq km autour du projet de mise en place du site d'enfouissement technique d'Hébertville-Station. La première consistait en un inventaire archéologique à résultat négatif effectué dans le cadre d'un projet d'Hydro-Québec au cours de l'année 2000 (Langevin et al. 2001). La seconde intervention eut lieu dans le cadre d'un projet routier à l'intersection de l'autoroute 170 et du 6^{e} rang à l'intérieur de la municipalité de Saint-Bruno. Aucun vestige ni site archéologique ne fut découvert lors de cette campagne d'inventaire (Pintal 2002).

La dernière intervention, en lien direct avec le projet actuel, a eu lieu lors de la mise en place du site d'enfouissement technique actuel et constituait en fait la phase 1 de ce projet. Les 172 sondages manuels alors réalisés (juillet 2013) n'avaient mené à la découverte d'aucune trace d'occupations ancienne et/ou plus récente (UQAC 2014).

Feuillet	Intervention (s)		
	Référence (ISAQ)	Distance/superficie	Promoteur
S03237	Langevin 2001d	+- 5 km	Hydro-Québec
S03071	Pintal 2002a	53350 m^2	Ministère des transports du Québec
S05525	UQAC 2014	105 000 m^2	Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Tableau 2 : Sommaires des interventions archéologiques réalisés dans le secteur à l'étude.

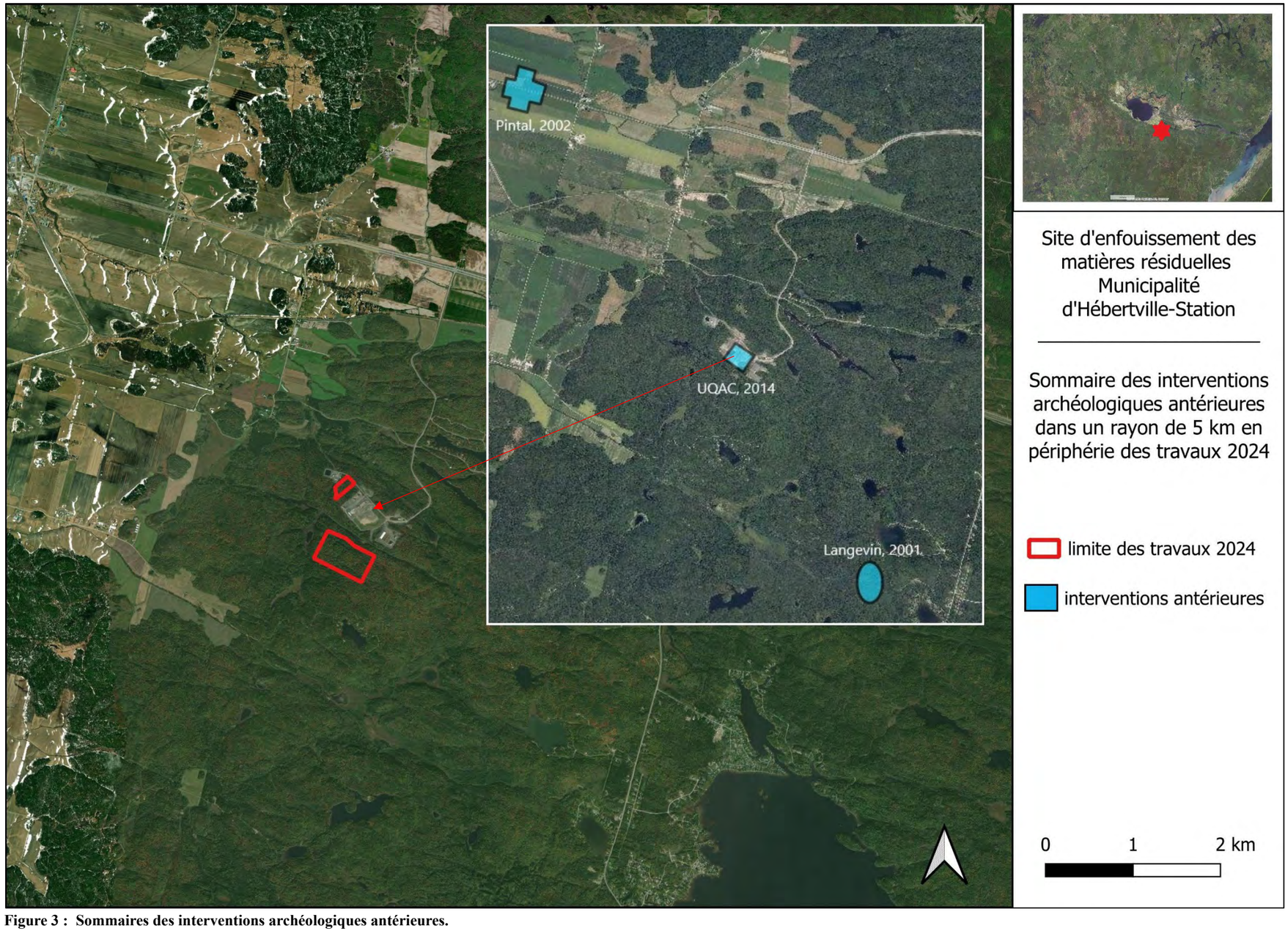

Site d'enfouissement des matières résiduelles
Municipalité d'Hébertville-Station

Sommaire des interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 5 km en périphérie des travaux 2024

limite des travaux 2024

interventions antérieures

0 1 2 km

Figure 3 : Sommaires des interventions archéologiques antérieures.

6. Contexte géographique et environnemental

6.1 Région écologique

Le secteur à l'étude se situe dans la zone écologique des Plaines du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ainsi que de la sous-région portant le même nom. Il est dans une zone de végétation tempérée nordique dont la sous-zone de végétation est la forêt mixte. Son domaine bioclimatique est une sapinière à bouleau jaune (Berger et Blouin, 2003) (Tableau 5). Selon l'étude des sols, la pédologie présente dans les limites des travaux, se caractérise par de l'argile à l'argile limoneuse ainsi que des alluvions non différenciées. (https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/etudes-pedologiques).

Son climat est caractérisé comme subpolaire et continentale. C'est un climat frais mais plus chaud et sec en périphérie du lac Saint-Jean. Dominé pas un peuplement de pin gris, la zone écologique se trouve en relief doux, elle est constituée de plaines en bordure du lac Saint-Jean et de coteaux dans la partie bordant la rivière Saguenay. (Berger et Blouin, 2003).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Agrandissement du site enfouissement technique	4e 4e Plaine du Lac-Saint-Jean et du Saguenay	59 Chicoutimi et Jonquière	59I011 Colline de Larouche	Blouin et Berger ; 2003

Tableau 3 : Ventilation des données écologiques du projet à l'étude.

6.2 La paléogéographie

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinen supérieur. Ce phénomène glaciaire est entre autres marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du Golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier, 2014, p.6). À son extension maximum, qui s'est produite autour de 18 000 AA, l'Inlandsis Laurentidien était composé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire Québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois km d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle global. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors un retrait graduel vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène (Leduc 2016, p.142).

Au Québec, l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du Lac Mégantic autour de 13 000 A.A. pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du Lac-Saint-Jean (Langevin 2015).

Selon Leduc (2016), la déglaciation au Saguenay Lac-Saint-Jean s'effectue selon trois séquences distinctes. L'auteur a déterminé ces schémas selon des données de terrain provenant de la cartographie des dépôts meubles (Leduc 2016 p.143). Globalement, il identifie trois séquences périodiques de la glaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean (figure 4).

La première période se situe entre 10 500 A.A. et 10 000 A.A. (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean devra attendre que le front du glacier atteigne le Lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p.147) Quant au territoire qui se trouve nord de la rivière Saguenay, ce sont les monts Valin qui vont être libérés en premier de l'épais manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Déjà autour de 10 000 A.A., les parcelles de territoire fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Celle-ci commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins démontrent que la Mer de Laflamme atteint son altitude maximum de «137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha! » (Leduc 2016, p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon

Leduc entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette période est caractérisée principalement par le retrait de «la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean. C'est également à cette période que se forment certaines terrasses de Kame comme celle de Desbiens ».

La dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est le retrait total de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement NO et NNO. Alors qu'autour de 9 600 A.A. l'altitude maximale de la Mer de Laflamme atteint 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteignit jusqu'à 216 m au nord du territoire par suite du retrait à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien.

Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km2 de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale qu'aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche ont envahi la faune du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleau blanc dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

Autour de 5000 ans A.A. jusqu'à 3000 A.A., le niveau du Lac-Saint-Jean va passer de 120m pour atteindre la marque de 105 mètres (Marsan et al. 1983; Parent et al. 1985; Tremblay 1985) Comme mentionné ci-haut, ce niveau était celui d'avant 1926 où la mise en place des premiers barrages hydroélectriques vont avoir une conséquence notable sur le niveau du Lac-Saint-Jean. Cette marque représente également le retrait définitif des eaux salines du lac Saint-Jean (Plourde, Langevin et Piédalue, 2018).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a apporté la fonte va favoriser l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002)

ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 mètres ne sont que le témoignage de la couverture de glace qui a longtemps bordé la région (figure 5).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va muer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont disparaître au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

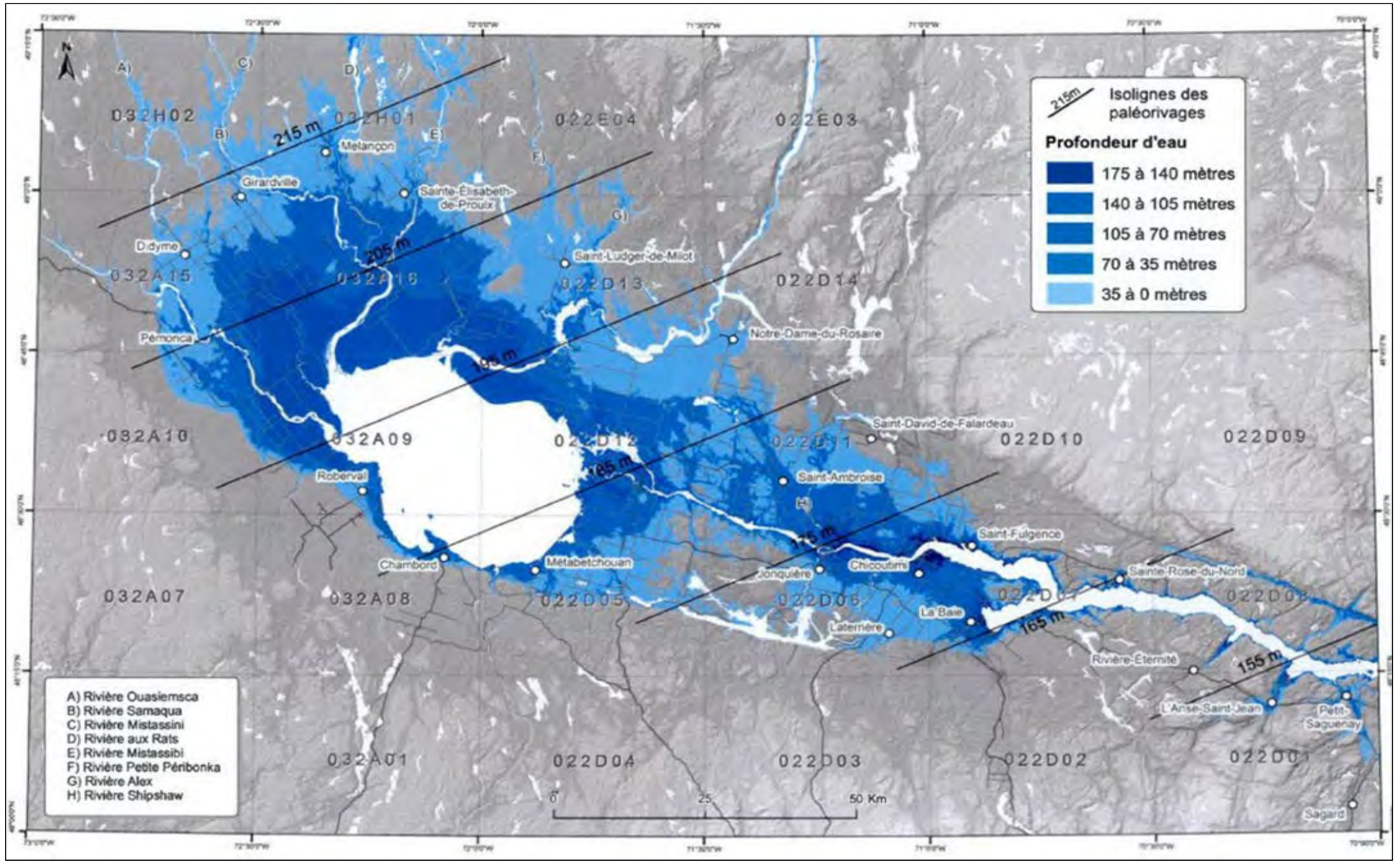

Figure 4 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Carte et source tiré de Leduc, 2016, Le quaternaire de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, Québec : cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie. Université de Montréal, p.135)

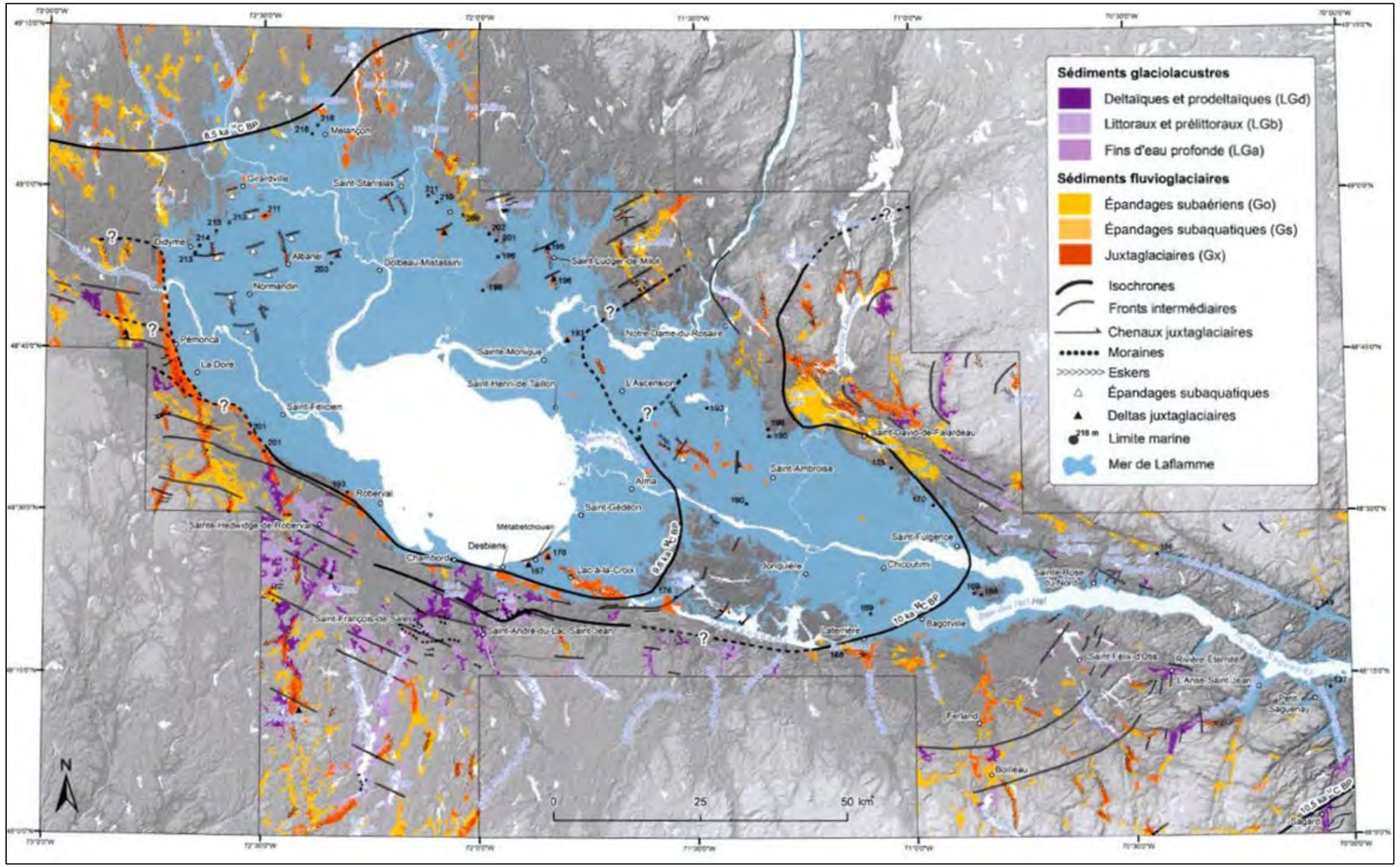

Figure 5 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres.
(Carte et source tiré de Leduc, 2016, Le quaternaire de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, Québec : cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie. Université de Montréal, p.148)

7. Cadre ethnologique et archéologique

7.1 Cadre chronologique de l'occupation humaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Sur la base des données actuelles, la présence humaine au lac Saint-Jean remonterait à environ 5000 ans (Langevin et Plourde 2017). La pénétration vers le lac Saint-Jean se serait faite à partir de la région du lac Champlain en empruntant la rivière Saint-Maurice via les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. Ceinturée de ses basses terres, la richesse faunique et naturelle du lac Saint-Jean faisait de cette région un endroit idéal pour s'y installer.

Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (Langevin et Plourde 2017)

D'après l'état actuel des connaissances, les plus vieilles occupations sur le territoire se trouvent majoritairement à l'est du lac Saint-Jean, soit aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Toutefois, l'occupation ne se fait pas exclusivement que dans cette partie du territoire.

> «… des indices de leur présence ont été notés le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des commissaires (au sud du Lac), à l'extrémité est du lac Kénogami et depuis peu, à l'intérieur même des limites de la communauté de Mashteuiatsh» (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.31).

En tout, il est question de 53 gisements archéologiques qui pourraient témoigner de la période de l'Archaïque supérieur. Parmi ces sites, peu ont fait l'objet de fouilles et de datations radiochronologiques. La plupart ont vu leurs composantes chronologiques anciennes être identifiées sur la base de témoins diagnostiques comme des pointes de projectiles ou de gros outils polis.

Lors de la phase finale de la période de l'Archaïque, les indices de présence se font plus nombreux. Même si les indices sont encore plus nombreux à l'est du lac, de plus en plus de vestiges ont été découverts sur les rives occidentales, soit à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Ces occupations démontrent qu'il y avait alors un ancrage progressif sur le réseau hydrographique de toute la région.

Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. (Langevin 2015)

Le début de cette période dénommée Sylvicole par les archéologues témoigne d'une intensification de l'occupation du territoire par les Premières Nations. C'est au cours du dernier millénaire de cette période que les groupes de la vallée du Saint-Laurent firent leurs premiers essais agraires. Cette nouvelle économie ne devait cependant jamais s'implanter au Saguenay-Lac Saint-Jean.

Bien avant ce moment, vers 2500 A.A., la poterie se retrouve à l'occasion dans les assemblages archéologiques, soulignant ainsi de la vastitude des réseaux de circulation des biens à l'échelle du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Quoiqu'occasionnellement présente dans les assemblages et toujours en petite quantité, la céramique demeura, tout au cours du Sylvicole, un produit d'importation en région. Certains changements vont tout de même se faire sentir, notamment via les cycles de transhumance des groupes locale. Ainsi, certains lieux traditionnels de rencontre, comme ceux de la Petite et la Grande Décharge, se déplacent vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouan.

D'autre part, on remarque que l'occupation vers l'intérieur des terres s'intensifie au courant de cette période.

> « Des lacs peu ou jamais occupés jusqu'alors verront leurs richesses exploitées vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matière première locale de qualités discutable, prennent largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini/Albanel réduit, au moment du contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdureront jusqu'à la période du Contact et même au-delà. » (Plourde, Langevin et Piédalue, 2018, p.33-34)

Protohistoire régionale[1]

Les premiers échanges entre Européens et membre des Premières Nations n'eurent pas lieu dans la région avant le XVII[e] siècle avec l'arrivée de Champlain. En conséquence, le mode

[1] Par protohistoire on entend la période où les Européens ne sont pas physiquement présents sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, mais où certains objets transitent entre les mains des membres des Premières Nations. Plus précisément, il s'agirait de la période 1534-1647.

de vie des Premières Nations ne fut pas réellement affecté avant le milieu du XVII^{e} siècle, si ce n'est des objets européens qui atteignaient sporadiquement le territoire.

Ce n'est qu'à partir des années 1640 que les premières incursions des missionnaires vont mettre fin à l'isolement volontaire ou non des Kakouchacks. La multiplication des échanges entre les Premières Nations et les Européens va entrainer un impact important sur le mode de vie des groupes locaux, allant même jusqu'à la désorganisation presque totale des structures traditionnelles (Plourde, Langevin et Piédalue, 2018, p.37). Ceux-ci se virent progressivement soumis à une politique d'acculturation dont les motivations étaient à la fois politiques, apostoliques et économiques.

7.2 Cadre chronologique et archéologue du projet à l'étude

Paléohistoire

Le secteur à l'étude se trouvant dans l'axe de circulation entre le Saguenay et le lac Saint-Jean, l'occupation paléohistorique s'est donc effectuée sur plusieurs millénaires. L'occupation du territoire remonterait un peu autour de 5000 A.A notamment en bordure du lac Kénogami et de la rivière Belle-Rivière. Ce sont avant tout des témoins diagnostiques tel que des pointes de jet ou des objets polis qui ont permis de les situer chronologiquement.

D'autre part, 40 sites archéologiques ont également été répertoriés le long de la rivière Belle-Rivière. Majoritairement visités pas Fortin lors d'interventions printanières ayant eu cours dans les années 1960, un seul de ces sites a fait l'objet de fouille et il se trouve à l'embouchure de la rivière. Les données recueillies le long de ce cours d'eau ne sont toutefois que partielles, n'étant généralement que le fruit de collectes de surface. Même s'il est difficile d'établir une chronologie exhaustive, les données actuelles indiquent que 27 sites archéologiques sur 40 présentent une occupation paléohistorique à composantes multiples (Langevin, 2015, p.145).

> « En termes paléohistoriques, sur la base des analyses effectuées, il semblerait qu'au moins six gisements témoignent d'une présence antérieure à 3000 A.A. sur la base d'outils polis diagnostiques, alors que 13 témoignent assurément d'une occupation paléohistorique postérieure à 3000 A.A. sur la base de la présence de céramique amérindienne et/ou de la prépondérance de la calcédoine du lac Saint-Jean comme matière première lithique.

> Certains des gisements se sont avérés plus révélateurs que d'autres selon la période qu'ils représentent. C'est le cas entre autres des sites DcEw-3, 11, 14 à 17 et 21, qui ont livré de la céramique amérindienne. » (Langevin 2015, p,145-146)

Bien qu'aucun site archéologique n'ait été répertorié à l'intérieur des limites du projet, voire en périphérie de celui-ci, son emplacement de choix dans l'axe de circulation entre le Saguenay et le lac Saint-Jean ne fait aucun doute. D'ailleurs, rappelons que le secteur était déjà propice à l'occupation humaine au maximum de la mer Laflamme en offrant une aire de repos en bordure des paléorivages (figure 6).

Histoire

L'histoire de municipalité d'Hébertville-Station doit d'abord être racontée par la naissance de sa municipalité homologue. La municipalité d'Hébertville est reconnue comme étant une des municipalités fondatrices du Lac-Saint-Jean. L'ouverture officielle de la région à la colonisation en 1842 permet l'établissement de cette municipalité. (Histoire du Québec, Hébertville, 2012, en ligne).

Le père Nicolas Tolentin Hébert qui, chargé de la colonisation par l'Association des comptés de l'Islet et de Kamouraska, partit à l'été 1849 avec 44 hommes afin d'explorer les cantons que le gouverneur lui avait accordés. (Histoire du Québec, Hébertville, 2012, en ligne).

> « Cette expédition œuvre pendant 3 mois à faire des abattis afin d'ouvrir un sentier entre Laterrière et la chute des Aulnaies. Ce sont les débuts du chemin Kénogami qui deviendra le premier lien routier reliant le Saguenay et le Lac-Saint-Jean (Histoire du Québec, Hébertville, 2012, en ligne). »

Le père Hébert et ses hommes revinrent défricher les terres en 1850 et 1851. Ces années virent l'établissement permanent des premiers colons dans la communauté. La construction de deux moulins, un à scie et un à farine, s'effectua conjointement afin d'assurer la survie de la jeune colonie. C'est ainsi que la petite municipalité d'Hébertville fut fondée en prenant le nom de son fondateur afin de l'honorer (Histoire du Québec, Hébertville, 2012, en ligne).

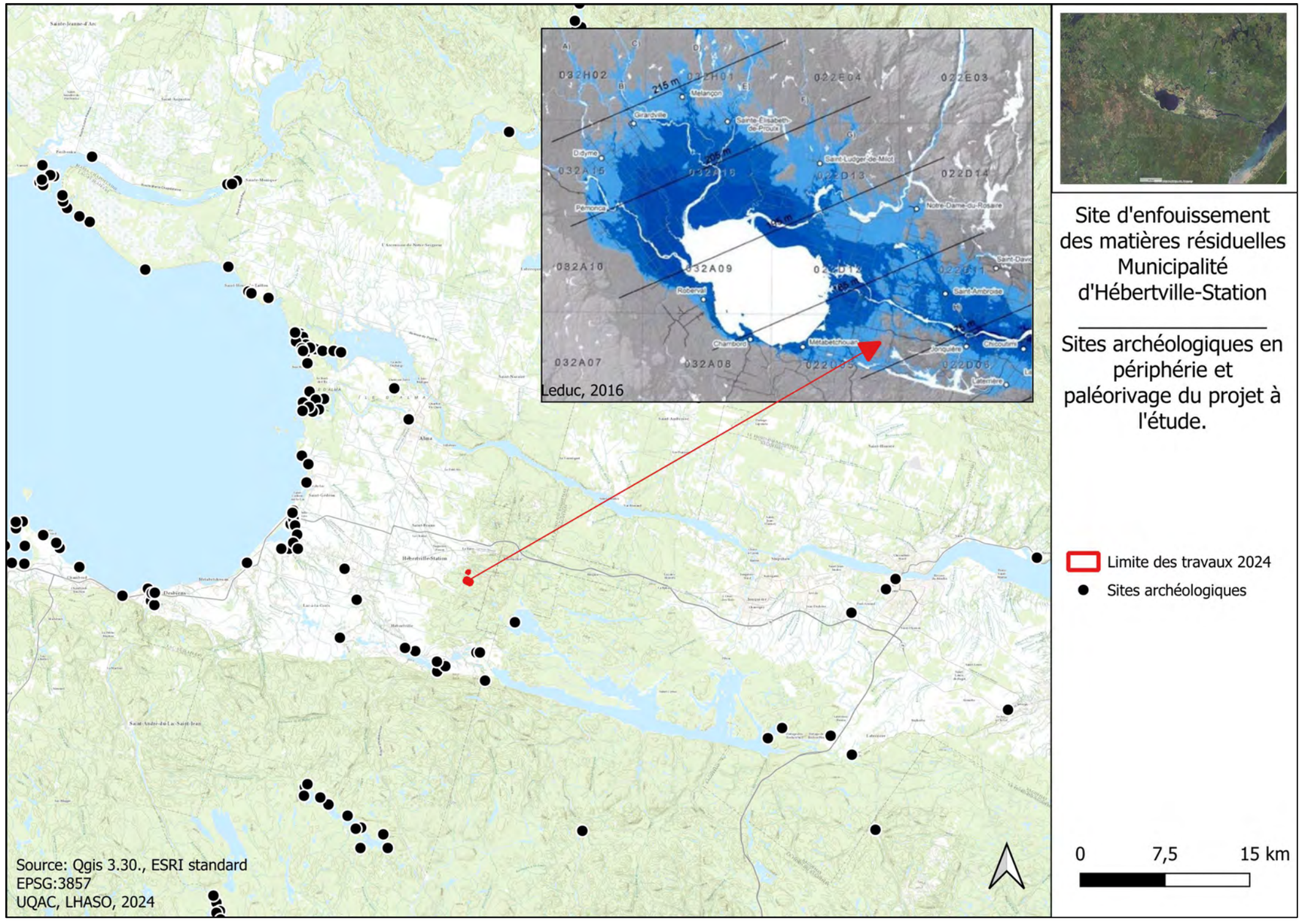

Site d'enfouissement des matières résiduelles Municipalité d'Hébertville-Station

Sites archéologiques en périphérie et paléorivage du projet à l'étude.

Limite des travaux 2024

Sites archéologiques

0 7,5 15 km

Figure 6 : Sites archéologiques connus en périphérie du projet à l'étude et ses paléorivages.

Quelques décennies plus tard, à quelques km au nord-est d'Hébertville, des pionniers vont s'établir dans une petite bourgade qui prendra le nom d'Hébertville-Station (https://www.hebertville-station.com/vivre-a-hebertville-station/histoire, 2024). La première habitation est construite en 1879 par monsieur Louis-Nazaire Asselin qui en deviendra le maire-fondateur. L'année suivante une chapelle y est construite et les routes en 1885. C'est grâce à l'activité ferroviaire que la jeune municipalité prend son essor avec la mise en place du chemin de fer du Canadien National en 1893 et l'érection d'une gare l'année suivante. Construite en raison de la ligne Québec-Lac-Saint-Jean, la station ferroviaire d'Hébertville en tira son toponyme qui, à son origine, était Saint-Wilbrod en souvenir du curé Louis-Wilbrod Barabé (https://toponymie.gouv.qc.ca/). La municipalité d'Hébertville-Station est officiellement fondée le 18 février 1903 (https://www.hebertville-station.com/vivre-a-hebertville-station/histoire, 2024) (figure 7).

La croissance du village est freinée brusquement lorsque les paroissiens subissent l'assaut de deux feux si importants qu'ils ravagent une partie du village en 1930. Le 27 janvier le premier incendie détruit le tiers du village. Le 09 septembre de la même année un second feu met à la rue une vingtaine de familles et détruit un total de trente-cinq bâtiments incluant des commerces, des bâtiments municipaux, l'église et ses dépendances (https://www.hebertville-station.com/vivre-a-hebertville-station/histoire, 2024).

Ces deux incendies et la crise économique entraînèrent un exode des villageois et des commerçants. Bien que la municipalité soit la proie d'un troisième incendie en 1943, elle connaît une croissance constante depuis ces évènements (https://www.hebertville-station.com/vivre-a-hebertville-station/histoire, 2024).

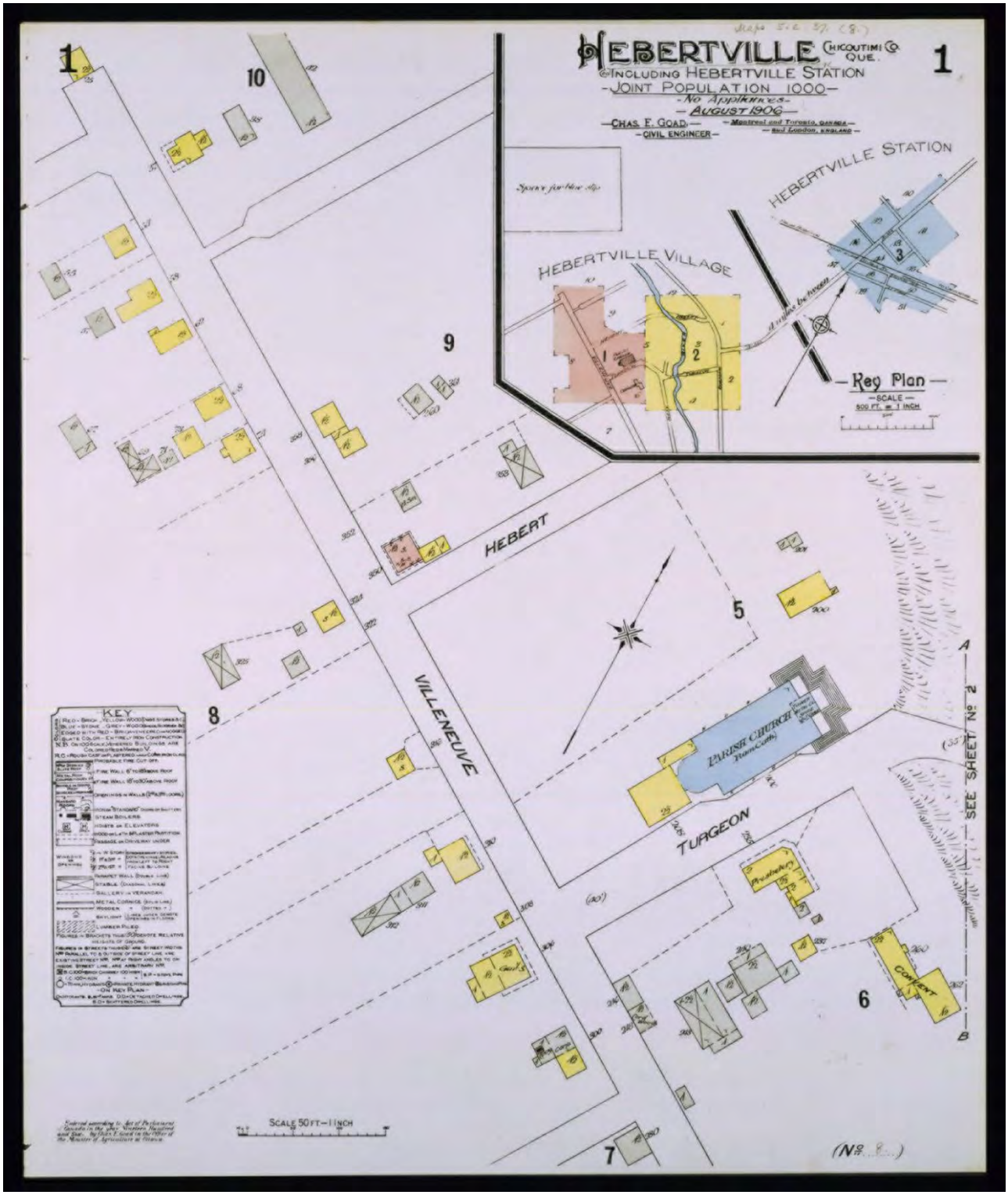

Figure 7 : Carte d'un plan d'assurance-incendie de 1906 qui inclue la municipalité d'Hébertville-Station. (BANQ en ligne, *Hébertville, Chicoutimi Co., Que. Including Hebertville Station*, plan de villes et de villages du Québec, notice 0003028351)

8. Résultat de l'intervention archéologique

La campagne d'inventaire s'est déroulée du 16 août au 01 octobre 2024. Cent-vingt-et-un sondages négatifs ont été réalisés dans l'enceinte de la limite des travaux (figure 8).

# Zone	Superficie (m^2)	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb. sondage +	Nb. sondage -
1	210 233 m^2	Secteur boisé et humide Topographie inégale : pente douce à abrupte	Déchets provenant du site d'enfouissement. Chemin et trace de pelle mécanique	Podzol forestier Cran rocheux	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m^2.	0	111
2	25 352 m^2	Secteur boisé et humide Topographie inégale : pente douce à abrupte	Chemin Trace de dynamitage	Podzol forestier Cran rocheux	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 15m^2	0	10

Tableau 4 : Synthèse de l'intervention archéologique.

8.1 Cadre environnemental

L'environnement présent est celui d'une forêt boréale. Le couvert forestier se constitue de conifères comme les sapins et les épinettes, ainsi que de feuillus comme le bouleau et le peuplier baumier. Le sol est majoritairement couvert d'un épais manteau de mousse. On y retrouve également plusieurs zones humides (figure 9 et 10).

La topographie des secteurs d'intervention est pour le moins inégale (figure 11 et 12). Passant de la pente douce à une pente forte, les beaux plateaux sont plutôt rares. De plus, la présence d'un socle rocheux et de nombreux blocs erratiques laissés par la dernière période glaciaire laissent peu de place à l'établissement d'un campement adéquat (figure 13).

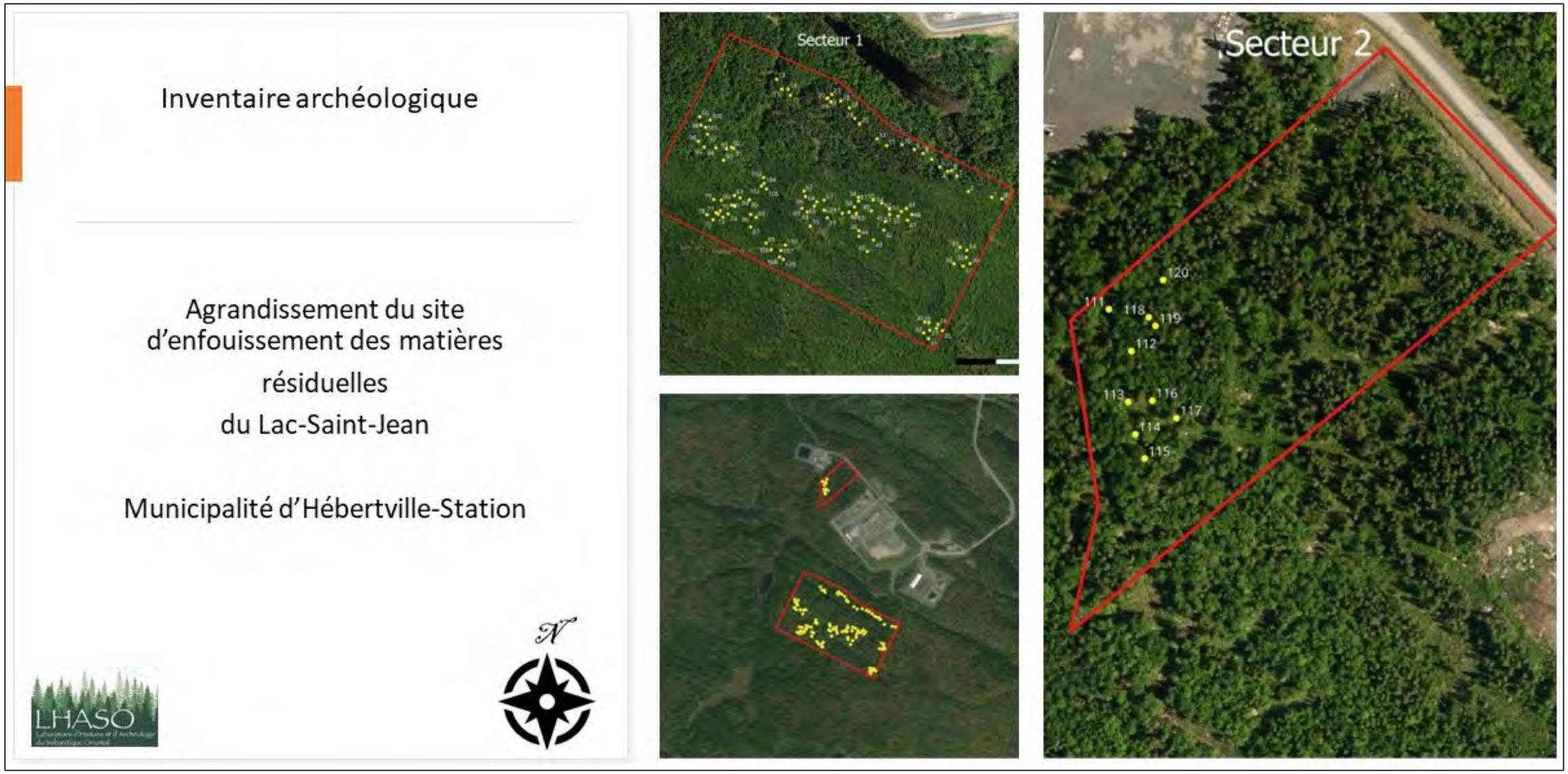

Figure 8 : Distribution des sondages à l'intérieur des deux secteurs à l'étude.

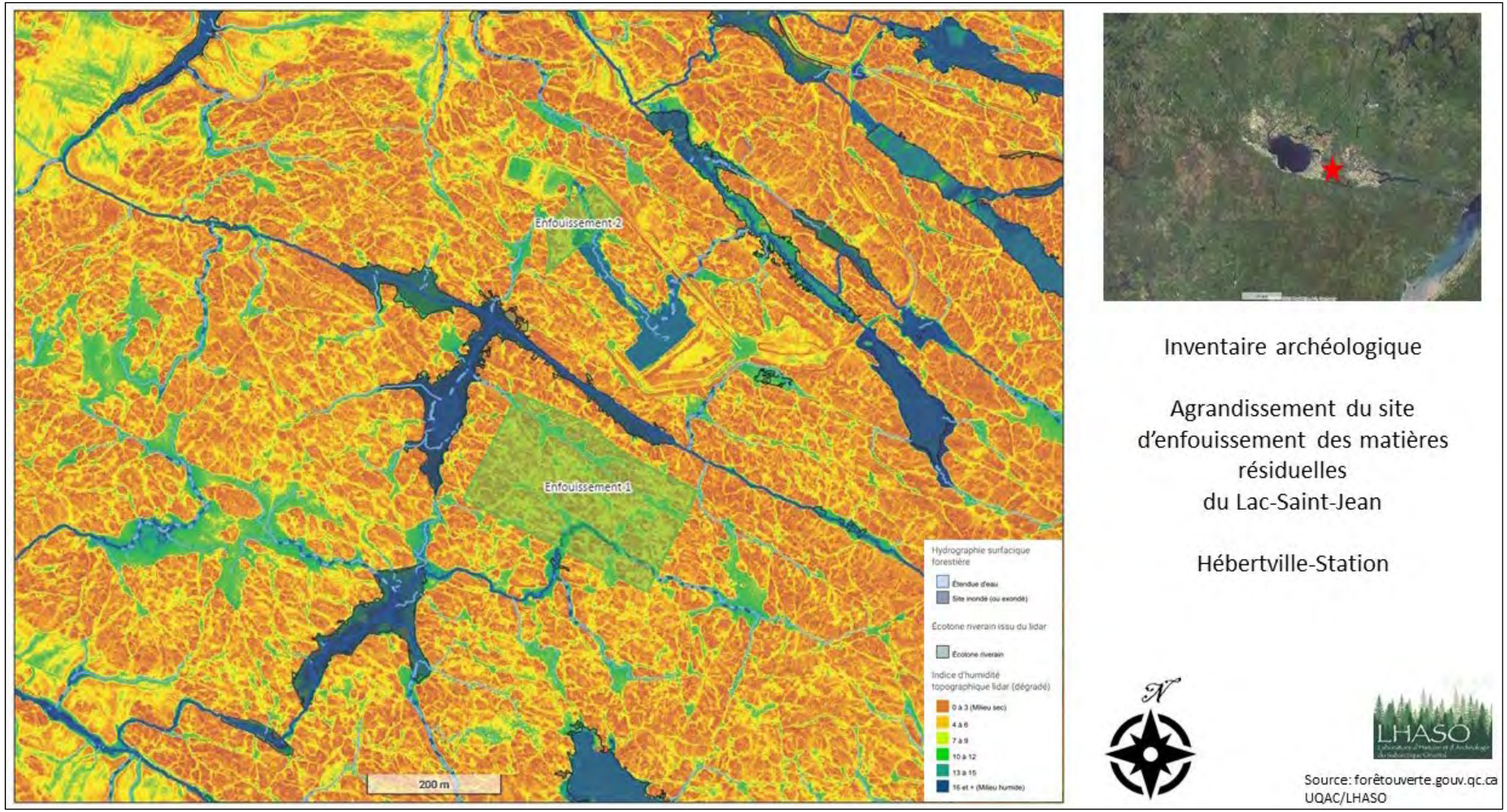

Inventaire archéologique

Agrandissement du site d'enfouissement des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Hébertville-Station

N

Source: forêtouverte.gouv.qc.ca
UQAC/LHASO

Figure 9 : Indice d'humidité topographique des secteurs de l'intervention archéologique 2024.

Figure 10 : Environnement rencontré lors de l'intervention archéologique.

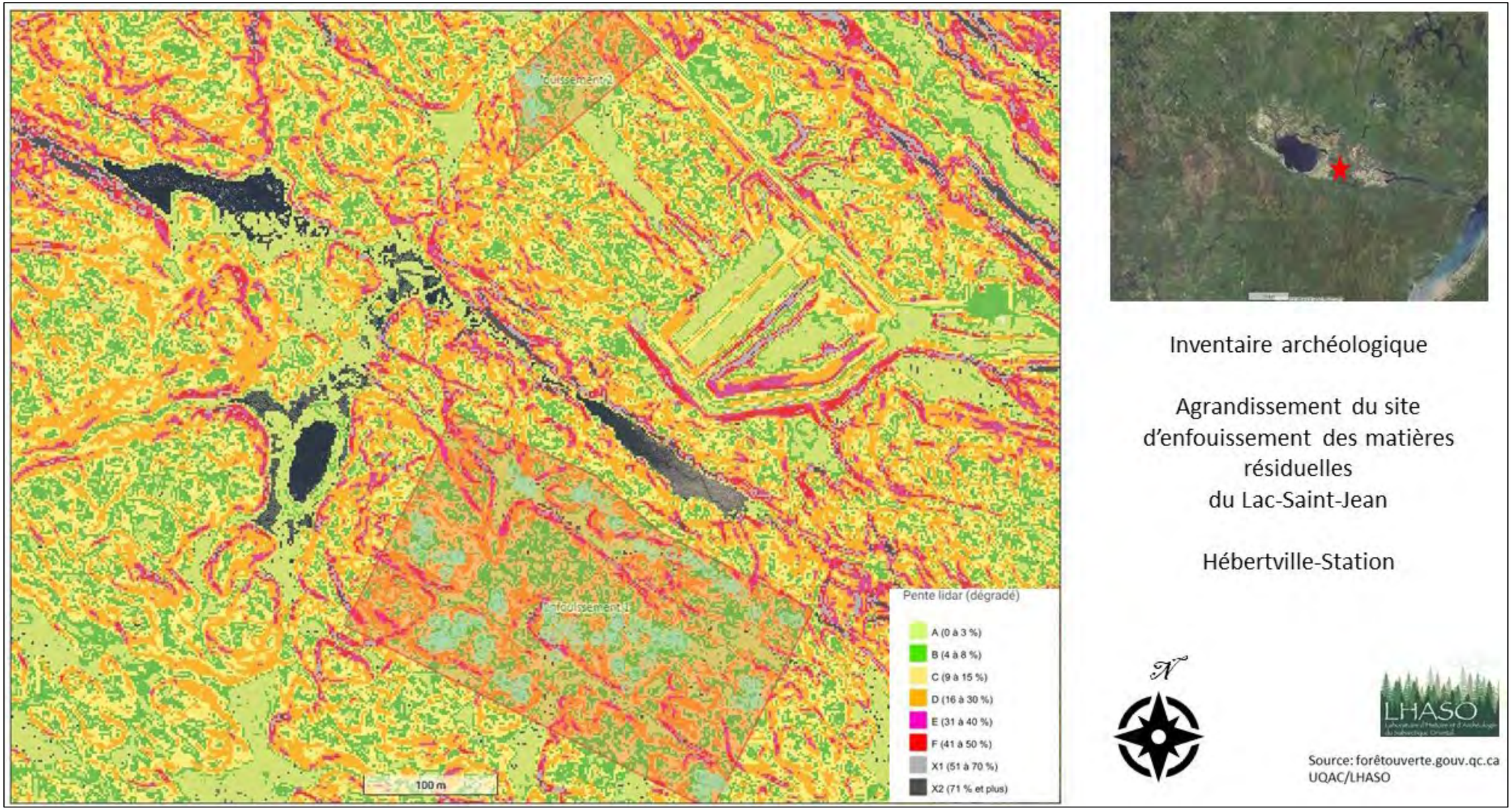

Figure 11 : Degré de pente lidar des secteurs de l'intervention archéologique.

Figure 12 : Relief en pente sur plusieurs zones des deux secteurs d'intervention.

Figure 13 : Blocs erratiques vêlés lors de dernière période glaciaire.

8.2 Perturbations anthropiques

En périphérie du site d'enfouissement technique déjà en opération, les traces anthropiques modernes sont nombreuses sans pour autant qu'il y ait une occupation in situ (figure 14).

En effet, plusieurs chemins d'accès se trouvent déjà dans les secteurs d'intervention archéologique en prévision des futurs travaux. Des traces de pelle mécanique sont omniprésentes en périphérie de certains sentiers (figure 15). Le deuxième secteur d'intervention présente non seulement une zone où il y a déjà eu des travaux d'empierrement, mais également plusieurs débris de dynamitage probablement réalisés préalablement aux travaux routiers en bordure du secteur (figure 16).

8.3 Séquence stratigraphique

Trois séquences types se distinguent dans les secteurs inventoriés. Tout d'abord, un profil type de podzol de type forestier est présent dans la majorité des cas bien quoique souvent, peu épais (figure 17). Une litière suivie d'un sable beige et/ou orangé sur plus de 40 cm est la deuxième séquence type (figure 18). La troisième est celle d'une litière de 5 à 10 cm qui repose sur le socle rocheux. Dans tous les cas de figure, le cran rocheux n'est jamais très loin (figure 19). Notons que plussieurs secteurs humides n'ont pu être inventoriés dans leur ensemble, seuls quelques sondages ont alors été effectués (figure 20)

Figure 14 : Vestiges modernes en périphérie du site d'enfouissement.

Figure 15 : Chemin et perturbations anthropiques sur les secteurs d'intervention.

Figure 16 : Traces de dynamitage (photos du haut) et empierrement (photos du bas) déjà réalisés dans le secteur 2 de l'intervention archéologique.

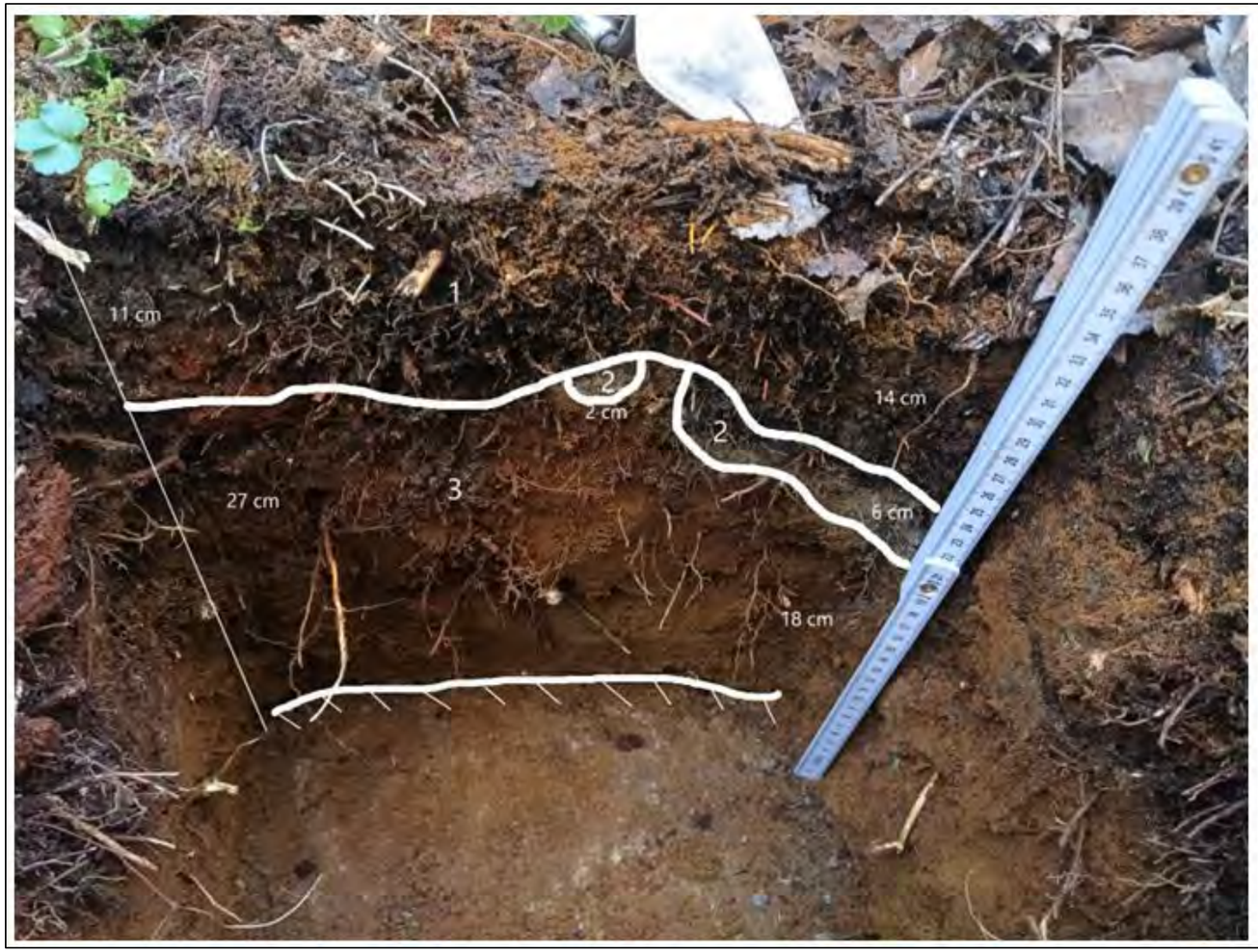

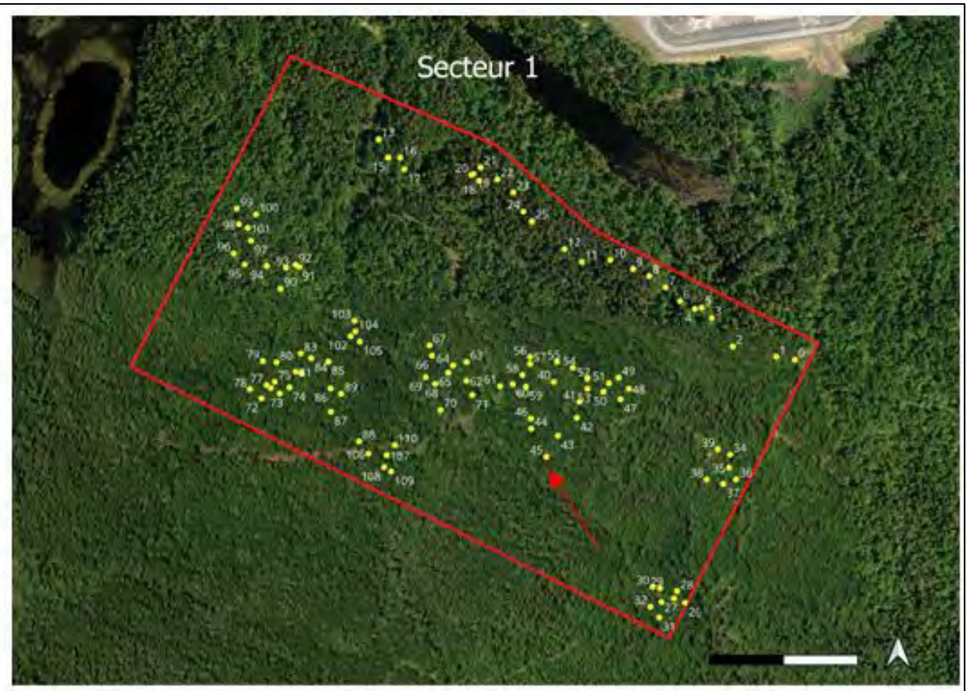

Sondage 45
Paroi sud-est
Niv. 1: litière
Niv. 2: sable éluvié
Niv. 3: sable orangé

Figure 17 : Séquence stratigraphique du sondage 45.

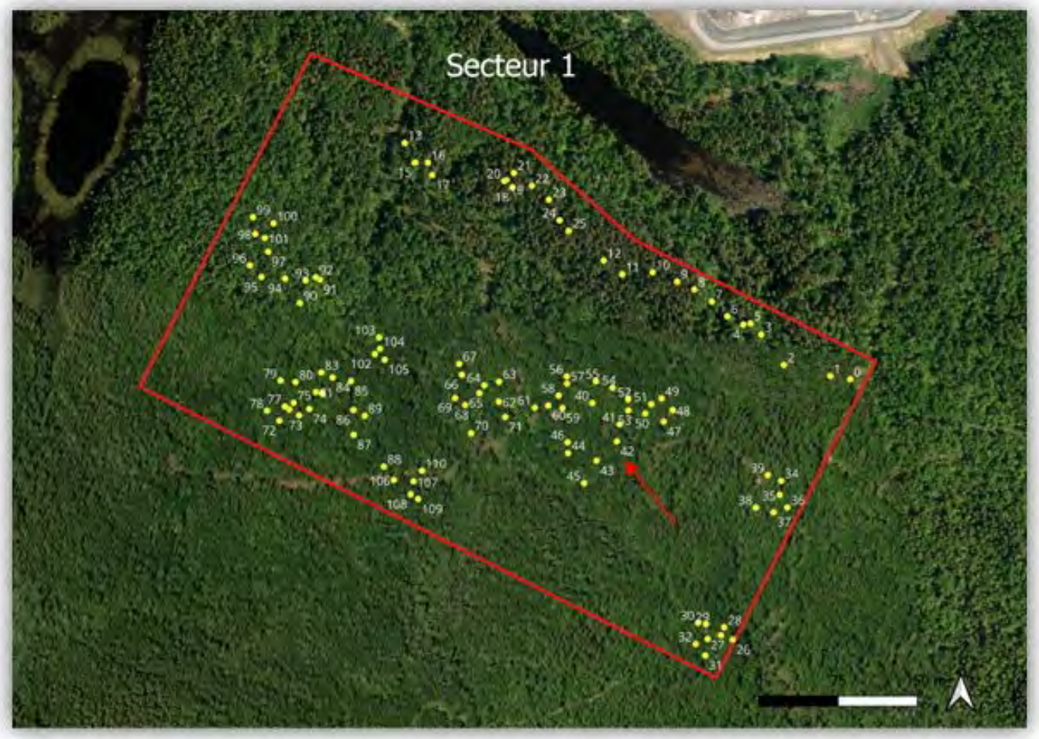

Sondage 42

Paroi ouest

Niv. 1: litière
Niv. 2: Humus sablonneux
Niv. 3: Poche de sable beige
Niv. 4: sable orangé

Légende

\+ Roche

Figure 18 : Séquence stratigraphique du sondage 42.

Figure 19 : Environnement et les sondages 21 (en haut à droite) et 36 (en bas à droite) démontrant la proximité du socle rocheux sur le secteur d'étude.

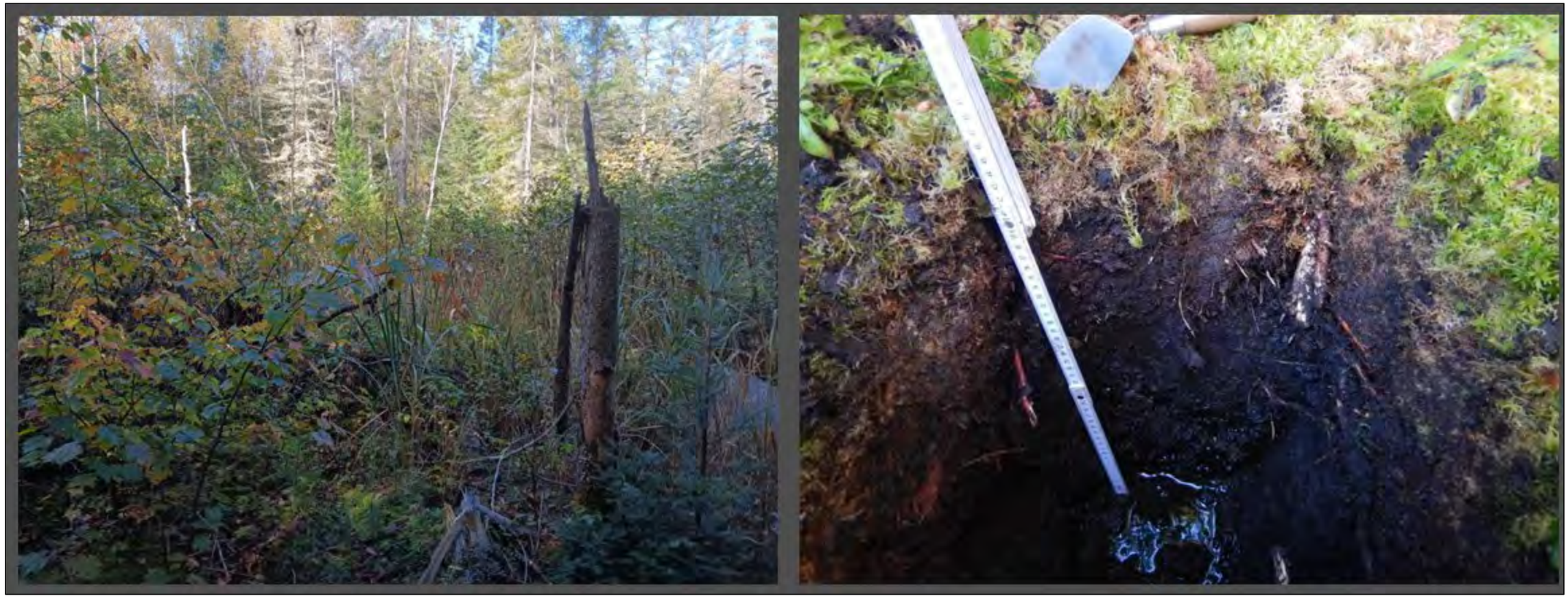

Figure 20 : Un des secteurs humides rencontrés autour du sondage 13.

9. Discussion

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique n'a mené à la découverte d'aucun nouveau site archéologique, qu'il soit de nature paléohistorique ou historique ancien. Les résultats obtenus démontrent un profil topographique peu adéquat pour l'établissement des populations anciennes.

Ce projet d'inventaire et les résultats négatifs qui en découlent s'ajoutent au corpus de données obtenu lors d'études précédentes réalisées autour du projet à l'étude à l'intérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, les sondages effectués à l'intérieur des limites du projet démontrent qu'aucune activité paléohistorique ou historique n'a eu lieu ou n'a survécu sur les deux secteurs. Cela n'exclut aucunement que des biens ou sites archéologiques puissent être présents à l'extérieur de ces limites.

10. Conclusion

Le mandat confié au LHASO de l'UQAC a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement des matières résiduelles situé à l'intérieur de la municipalité d'Hébertville-Station.

Au total, une superficie approximative de 253 585 m^2 a été inventoriée par des inspections visuelles et par la réalisation de 121 sondages exploratoires dans les secteurs qui devaient être touchés par les travaux. Au départ, les zones inventoriées ont été considérées comme propices à l'occupation humaine de nature paléohistorique et/ou historique. Or, les vérifications qui ont été effectuées démontrent que ne se retrouve à l'intérieur des limites du projet, aucun bien ou site archéologique.

Ces interventions n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux biens ou sites archéologiques dans les zones inventoriées, la régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean peut procéder aux travaux prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Néanmoins, s'il advenait que la limite des travaux soit prolongée, il conviendrait de procéder à une nouvelle expertise archéologique.

Bibliographie

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2003 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4d-,e* – Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

DIONNE J.C. et Serge Occhietti, 1996 : "Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec", *Géographie physique et quaternaire*, 50 (1): 5-34.

CHEVRIER, Daniel, 1984, *Gazoduc Saguenay-Lac-St-Jean, Section Chambord-La baie. Rapport sur la surveillance archéologique*, Archéotec, 19 p.

HOUDE-POIRIER, Myriane, 2014 : « *Écoulements glaciaires au Wisconsinien supérieur, déglaciation et variations du niveau marin relatif dans la région de Gaspé, Québec* » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en géographie.

HYDRO-QUÉBEC, 2002 : *Régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami. Études d'impact sur l'environnement*. Aménagement du Réservoir Pikauba, Hydro-Québec et Ministère des ressources naturelles.

LANGEVIN, Érik, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada)*. Thèse de doctorat, Faculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik et Gisèle Piédalue, 2017 : *Inventaire archéologique sur le site DdFb-18, automne 2017, Mashteuiatsh, lac Saint-Jean*, mars 2018. Rapport préparé pour le compte de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 104 p.

LANGEVIN, Érik, et Noémie Plourde, 2017 : « Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ». Dans : BURDE, A. L. et C. CHAPDELAINE (édit.), *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 36, Montréal. p. 151-186.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, *Inventaire archéologiques (2010) Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau*, pour le compte du Ministère des Transports du Québec, Subarctique Enr., 172 p.

LEDUC, Éric, 2016, *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec :*

Cartographie, Sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie, Mémoire de la maîtrise en Géographie, Université du Québec à Montréal, 184 p.

MARSAN, André et Associés, 1983 : *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu 427 social. Le milieu, le phénomène d'érosion et l'analyse de gestion des niveaux du lac.* Tome 1. ALCAN, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Montréal, 262 p.

PARENT, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque, et Gérard Larocque, 1985: « Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2): 17-37.

PLOURDE, Noémie, Érik Langevin et Gisèle Piédalue, 2018 : *Fouille archéologique sur le site DdFb-18, automne 2017, Mashteuiatsh, lac Saint-Jean, mars 2018*. Rapport préparé pour le compte de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 116 p.

RICHARD, Pierre J.H., et Pierre GRONDIN.2009 « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 17076. Boisbriand: MultiMondes.

TREMBLAY, Germain 1985: *Genèse et évolution de Pointe-Taillon (Lac Saint-Jean)*. Département de géographie, Université Laval, 1985.

SPECK, Frank G., 1927 : "Family hunting territories of the Lake St.John Montagnais and Neigbouring Bands". *Anthropos*, XXII 387-403.

Sources électroniques

BANQ, GOAD, Chas. E. 1906, *Hébertville, Chicoutimi Co., Que. Including Hebertville Station,* plan de villes et de villages du Québec, British Library, Maps 146.b.29.(8.) 1-3, notice 0003028351, [en ligne] BANQ https://numerique.banq.qc.ca/

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN ARCHÉOLOGIE, Culture et communications du Québec, [en ligne], https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/, Consulté le 27 décembre 2024

CARTE INTERACTIVE ET SERVICE DE CARTOGRAPHIE WEB (WMS) DES DONNÉES ÉCOFORESTIÈRES DU QUÉBEC, Forêt, Faune et parcs, gouvernement du Québec, [en ligne], https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ Consultation décembre 2024

COMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, Hébertville-Station, [en ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ Consulté le 03 février 2020

PORTAIL MSP, Ministère de la Culture et des Communications, [en ligne], https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/, Consulté en décembre 2024.

Annexe 1 : Catalogue photo

No. Gjson	No. Photo	Description	direction	Longitude (LLNad83)	Latitude (LLNad83)
0	1723813157801.jpg	Sentier	Ind	-71.581678	48.428368000000006
1	1723813166603.jpg	Environnement	Ind	-71.581677	48.428365999999954
2	1723813465299.jpg	En pente descendante	Ind	-71.582271	48.42841799999999
3	1723813852382.jpg	Idem	Ind	-71.582634	48.42862600000001
4	1723814098229.jpg	Chablis	Ind	-71.58313	48.42881599999998
5	1723816650223.jpg	En pente descendante	Ind	-71.584238	48.42924199999999
6	1723816669126.jpg	Idem	Ind	-71.584252	48.429246000000006
7	1723816795771.jpg	Bloc erratique	Ind	-71.584291	48.42927099999997
8	1723816966011.jpg	Chablis	W	-71.584511	48.429216999999994
9	1723817094459.jpg	Ambiance	SW	-71.584529	48.429213000000004
10	1723817451403.jpg	Déchet lié au site enfouissement	N	-71.584972	48.42936400000002
11	1723818732702.jpg	Chemin	W	-71.58366	48.42929000000001
12	1723819067164.jpg	Chablis	Ind	-71.581993	48.42900700000001
13	1723819172499.jpg	Point gps chemin	W	-71.581606	48.42891500000002
14	1727703346160.jpg	Secteur humide en bout de zone	W	-71.5875217	48.430335000000014
15	1727703750660.jpg	Environnement	Ind	-71.5874487	48.43034449999999
16	1727703838173.jpg	En pente vers marais	Ind	-71.58744	48.430253299999976
17	1727703888921.jpg	Environnement	Ind	-71.5873615	48.4302127
18	1727703995900.jpg	Secteur humide	n/a	-71.5873688	48.4301514
19	1727704015956.jpg	Idem	n/a	-71.5873288	48.430184499999996
20	1727704089725.jpg	Idem	NW	-71.5872537	48.43014769999999
21	1727704276686.jpg	Idem	n/a	-71.5870691	48.4300614
22	1727704401047.jpg	Idem	Ind	-71.5868509	48.430193900000006
23	1727704459771.jpg	Secteur rocheux en pente	Ind	-71.58686333333334	48.43012999999999
24	1727704537214.jpg	En pente	NW	-71.5865281	48.430098199999975
25	1727704672217.jpg	En pente	SW	-71.5864517	48.42994329999999
26	1727704833357.jpg	Idem	SW	-71.5861567	48.430011699999994
27	1727705150371.jpg	Environnement petit plateau	N	-71.5861117	48.430071699999985
28	1727705251408.jpg	Déchet lié au site enfouissement	E	-71.5859515	48.43003709999999
29	1727705272606.jpg	Idem	SE	-71.5860065	48.4300303
30	1727705306009.jpg	Idem	S	-71.5858984	48.430030500000015
31	1727705319378.jpg	Idem	SE	-71.5859033	48.43002709999999
32	1727705388402.jpg	Environnement	Ind	-71.585885	48.430015

33	1727705877802.jpg	Cran rocheux	Ind	-71.5854683	48.42970170000001
34	1727706022394.jpg	Environnement en pente	SW	-71.5852232	48.429556899999994
35	1727706036005.jpg	Idem	SW	-71.585242	48.42955650000002
36	1727707087422.jpg	Perturbation anthropique	W	-71.5852715	48.42973790000002
37	1727707232665.jpg	Ambiance dans chablis	E	-71.5853113	48.42977499999998
38	1727707488360.jpg,	Déchet lié au site enfouissement	W	-71.5846555	48.42966580000001
39	1727707810079.jpg	Secteur humide	W	-71.5828481	48.42906260000001
40	1727707833219.jpg	Idem	N	-71.5826971	48.42905590000001
41	1727707858849.jpg	Perturbation anthropique	E	-71.5825261	48.4291245
42	1727707991372.jpg	Secteur humide dans chemin	W	-71.5815269	48.42883159999997
43	1727708120675.jpg	Chemin	S	-71.5818969	48.428009300000014
44	1727708159143.jpg	Idem	S	-71.5819891	48.427920900000004
45	1727708208178.jpg	Secteur humide	W	-71.5820508	48.42777860000001
46	1727708233796.jpg	Secteur humide	N	-71.5821217	48.42770709999999
47	1727708475320.jpg	Chemin	S	-71.5825779	48.426499199999995
48	1727708563619.jpg	Secteur humide	W	-71.5830093	48.42621
49	1727708659458.jpg	Chemin	S	-71.5833688	48.42603059999999
50	1727709049811.jpg	Environnement	Ind	-71.5837008	48.426294799999994
51	1727709191564.jpg,	Environnement	Ind	-71.5835792	48.42634029999999
52	1727709211212.jpg	Environnement en pente	NE	-71.583563	48.426353000000006
53	1727709487341.jpg	Secteur humide	Ind	-71.58326833333334	48.42609333333334
54	1727711602864.jpg	Cran rocheux	Ind	-71.5825697	48.427445500000005
55	1727711748417.jpg	Environnement	Ind	-71.582612	48.427607800000004
56	1727712223718.jpg	Perturbation anthropique	NW	-71.5828532	48.427426000000025
57	1727712408232.jpg,	Chablis	SW	-71.5832394	48.42762529999999
58	1727712505679.jpg	Chablis	N	-71.5833481	48.4276806
59	1727712552850.jpg	Environnement	Ind	-71.5833793	48.4276304
60	1727712628527.jpg	Environnement	Ind	-71.5834405	48.42762110000001
61	1727712704158.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5834222	48.427676
62	1727712766115.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5838019	48.42781639999998
63	1727712831035.jpg	Secteur humide	N	-71.5841694	48.42779009999998
64	1727712981462.jpg	Environnement	W	-71.5847564	48.42786000000001
65	1727713473195.jpg	Sol rocailleux	Ind	-71.5847142	48.427955499999996
66	1727714199887.jpg	Sondage 45	SW	-71.5850951	48.427510100000035
67	1727714903341.jpg	Pente, grosse pierre, boue	Ind	-71.5850378	48.42802069999996
68	1727715021294.jpg	Virginie bout secteur humide	Ind	-71.5849642	48.4281584
69	1727715094930.jpg	Environnement	Ind	-71.584997	48.428130100000004
70	1727716270034.jpg	Environnement en pente	Ind	-71.5843577	48.428203199999984

71	1727716546158.jpg	Idem	Ind	-71.5846033	48.428155000000004
72	1727716661792.jpg	Idem	Ind	-71.5846734	48.42832730000001
73	1727716678769.jpg	Environnement	NW	-71.5847815	48.428303200000016
74	1727717039357.jpg	Environnement	S	-71.5853324	48.428243899999984
75	1727717487711.jpg	Idem	W	-71.585846	48.4281215
76	1727717498123.jpg	Perturbation anthropique	NW	-71.5858612	48.428144599999996
77	1727717637420.jpg	Idem pelle mécanique	NW	-71.5859123	48.42805009999998
78	1727719274567.jpg	Idem	W	-71.5864876	48.428356199999996
79	1727719299014.jpg	Idem	W	-71.5865324	48.42841290000001
80	1727719433269.jpg	Bloc erratique	N	-71.58675	48.42848670000001
81	1727719478208.jpg	Environnement		-71.5868244	48.428536199999996
82	1727719654019.jpg	Perturbation anthropique	W	-71.5867145	48.42826489999996
83	1727719827032.jpg	Environnement en pente	W	-71.586915	48.42806669999999
84	1727720043062.jpg	Idem	W	-71.5859333	48.42801829999999
85	1727720197666.jpg	Idem	W	-71.5863405	48.42776829999997
86	1727720254630.jpg	Perturbation anthropique	NW	-71.5865678	48.4277046
87	1727720350448.jpg	Secteur humide	Ind	-71.586808	48.42762959999999
88	1727720408903.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5870475	48.42748689999999
89	1727720503945.jpg	Environnement	Ind	-71.587765	48.42751830000003
90	1727720631315.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5882388	48.42743939999997
91	1727720661402.jpg	Pente montante	E	-71.58822	48.427466400000014
92	1727720747781.jpg	Secteur en friche	E	-71.5887236	48.42744049999999
93	1727720788220.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5889393	48.42745500000001
94	1727720864217.jpg	Pente	Ind	-71.5889316	48.42759889999999
95	1727720920103.jpg	Secteur humide	Ind	-71.5888163	48.42764220000001
96	1727720945585.jpg	Environnement	N	-71.5887797	48.42762190000002
97	1727720993410.jpg	Idem	Ind	-71.5888867	48.427719999999965
98	1727721077044.jpg	Idem	Ind	-71.5887107	48.42768929999997
99	1727721275984.jpg	Pente	NE	-71.589044	48.42797490000001
100	1727721352885.jpg	Idem	Ind	-71.589136	48.4279832
101	1727721483584.jpg	Idem	NW	-71.5887769	48.42804269999999
102	1727722174215.jpg	Idem	NE	-71.5891126	48.428040100000004
103	1727722213601.jpg	Environnement	Ind	-71.5891867	48.4281489
104	1727722256658.jpg	Environnement	Ind	-71.589168	48.42817930000001
105	1727722402977.jpg	Environnement en pente	S	-71.58902	48.42833669999999
106	1727723500783.jpg	Environnement en pente	Ind	-71.588955	48.42839330000001
107	1727723591104.jpg	Secteur humide	N	-71.5888477	48.42857079999999
108	1727723955987.jpg	Chablis	S	-71.5880222	48.42824630000001

109	1727789197594.jpg	Secteur humide	NE	-71.58789	48.42839000000001
110	1727789451352.jpg	Idem	Ind	-71.5885716	48.42872840000001
111	1727789798850.jpg	Environnement en pente	Ind	-71.5883931	48.429298700000004
112	1727790048797.jpg	Bloc erratique	Ind	-71.5890733	48.42917
113	1727790118938.jpg	Environnement en pente	Ind	-71.5893717	48.429249999999996
114	1727790200939.jpg	Perturbation anthropique	NE	-71.5891211	48.429359499999975
115	1727790346293.jpg	Environnement en pente	Ind	-71.5893836	48.42962299999999
116	1727790569846.jpg	Pas bonne	Ind	-71.5892567	48.42957830000003
117	1727790665506.jpg	Chemin	E	-71.5890908	48.4294074
118	1727790743154.jpg	Chemin	W	-71.5888668	48.42940039999996
119	1727791021529.jpg	Ambiance	W	-71.5889067	48.4293533
120	1727792562706.jpg	Secteur humide	N	-71.5878911	48.428468099999975
121	1727796338517.jpg	Secteur humide	E	-71.5864093	48.43676640000001
122	1727796365070.jpg	Secteur humide	SE	-71.5863688	48.43675400000001
123	1727796438553.jpg	Environnement sect.2	N	-71.5864887	48.436866399999985
124	1727796510589.jpg	Perturbation anthropique	E	-71.586616	48.4365262
125	1727796601687.jpg	Idem	S	-71.586702	48.4364205
126	1727796677606.jpg	Empierrement	E	-71.5870771	48.43635969999997
127	1727797202261.jpg	Bloc erratique	Ind	-71.5870833	48.43518169999999
128	1727797209137.jpg	Chemin	E	-71.5870727	48.435152000000016
129	1727797502005.jpg	Coupe forestière	NW	-71.5870717	48.4350067
130	1727797546646.jpg	Idem	E	-71.5870617	48.4349833
131	1727797561623.jpg	Chemin	W	-71.5870583	48.43498499999998
132	1727797604489.jpg	En pente	E	-71.5869769	48.43495999999999
133	1727798371829.jpg	Environnement	N	-71.5869874	48.4357172
134	1727798612434.jpg	Idem	Ind	-71.5864773	48.43580020000002
135	1727798636867.jpg	En pente	N	-71.5864252	48.435712300000006
136	1727798722711.jpg	En pente	Ind	-71.5864444	48.435839999999985
137	1727799524469.jpg	Fossé	S	-71.5855107	48.436709199999996
138	1727799556922.jpg	Empierrement	S	-71.5855568	48.4366454
139	1727799580759.jpg	Idem	SE	-71.5855415	48.436582200000004
140	1727799645423.jpg	Idem	S	-71.5853218	48.43643300000002
141	1727799681139.jpg	Environnement	S	-71.5852264	48.436332100000016
142	1727799713406.jpg	Cran rocheux et trace dynamitage	SE	-71.5851275	48.43628180000002
143	1727799795995.jpg	Idem	E	-71.5851466	48.436160900000004
144	1727799847168.jpg	Environnement	SE	-71.5849949	48.43612239999999
145	1727799879303.jpg	Trace dynamitage	E	-71.5850763	48.43606690000004
146	1727799886969.jpg	En pente	S	-71.5850787	48.43606540000002

147	1727799899687.jpg	Cran rocheux	E	-71.585041	48.43606030000001
148	1727799932099.jpg	Idem	SE	-71.5849656	48.436098000000015
149	1727800015619.jpg	Chemin camion	SE	-71.5849599	48.43627559999999
150	1727800072557.jpg	Fossé	SE	-71.5845425	48.43597260000004
151	1727800128912.jpg	Cran rocheux	S	-71.5846267	48.43595330000002
152	1727800137336.jpg	Cran rocheux et site enfouissement au loin	SE	-71.5846811	48.4359815

Annexe 2 : Point GPS sondages

No. sondage	Longitude (LLNad83)	Latitude (LLNad83)	Résultat	No. Photo	direction
0	-71.581756	48.428357000000005	Négatif		
1	-71.582012	48.428383999999994	Négatif		
2	-71.582604	48.428477999999984	Négatif		
3	-71.582893	48.42873599999999	Négatif		
4	-71.583123	48.428819000000004	Négatif		
5	-71.58303	48.42882899999998	Négatif	1723815538471.jpg	
6	-71.583327	48.42888999999997	Négatif		
7	-71.583525	48.429013999999995	Négatif		
8	-71.583748	48.42911699999999	Négatif		
9	-71.583967	48.42918399999999	Négatif		
10	-71.58428	48.42926299999999	Négatif		
11	-71.584667	48.42924500000001	Négatif		
12	-71.584905	48.42936199999997	Négatif		
13	-71.5874467	48.430356500000016	Négatif	DSCN4697 et DSCN4688	E
14	-71.5873219	48.430188499999986	Négatif		
15	-71.5873093	48.43019129999996	Négatif		
16	-71.5871483	48.43019000000001	Négatif		
17	-71.5870939	48.430085399999996	Négatif		
18	-71.5860709	48.4299805	Négatif		
19	-71.5861472	48.4300427	Négatif		
20	-71.586175	48.430035000000004	Négatif		
21	-71.5860515	48.430103299999985	Négatif	1727705105927.jpg	
22	-71.5858222	48.429994300000004	Négatif	1727705415156.jp	
23	-71.585605	48.42987609999997	Négatif		
24	-71.5854683	48.42970170000001	Négatif		
25	-71.5853507	48.42961349999999	Négatif		
26	-71.5832567	48.42615240000001	Négatif		
27	-71.5834083	48.42619049999999	Négatif		
28	-71.5833677	48.42625739999997	Négatif		
29	-71.5835984	48.42628360000003	Négatif		
30	-71.5837003	48.4262956	Négatif		
31	-71.58360931922287	48.42601917112242	Négatif		

32	-71.58373080021646	48.4261158357298	Négatif		
33	-71.5835779825386	48.4261588403094	Négatif		
34	-71.58264	48.427496599999955	Négatif		
35	-71.5826584	48.42737839999998	Négatif		
36	-71.5825607	48.4272713	Négatif	1727711890112.jpg,,,,	
37	-71.582737	48.42723050000001	Négatif		
38	-71.5829615	48.42727020000001	Négatif		
39	-71.5828082	48.42754600000001	Négatif		
40	-71.5850508	48.428156900000005	Négatif	1727713460527.jpg,,,,	
41	-71.5847014	48.42797539999998	Négatif		
42	-71.5847363	48.42783099999997	Négatif	1727713605246.jpg	
43	-71.5849971	48.42766739999999	Négatif		
44	-71.5853606	48.427731300000005	Négatif	DSCN4699 et DSCN4700	W
45	-71.5851556	48.4274762	Négatif		
46	-71.585365	48.4278233	Négatif		
47	-71.5841388	48.42799880000001	Négatif		
48	-71.5840232	48.428095600000006	Négatif		
49	-71.5841671	48.42819499999999	Négatif		
50	-71.5843733	48.42806669999999	Négatif		
51	-71.5842967	48.428145	Négatif		
52	-71.5845931	48.42818629999999	Négatif		
53	-71.584591	48.4280924	Négatif		
54	-71.5847938	48.4282858	Négatif		
55	-71.5850054	48.4283398	Négatif		
56	-71.5853766	48.42838169999999	Négatif		
57	-71.585375	48.428319999999985	Négatif		
58	-71.5854802	48.4282187	Négatif		
59	-71.5854318	48.42811330000001	Négatif		
60	-71.5856133	48.428135	Négatif		
61	-71.5857855	48.42811639999999	Négatif		
62	-71.5862448	48.42816719999999	Négatif		
63	-71.5862417	48.42833669999999	Négatif		
64	-71.58643	48.428304999999966	Négatif		
65	-71.586493	48.42823809999999	Négatif		
66	-71.586715	48.428394999999995	Négatif		
67	-71.5867501	48.428486599999985	Négatif		

68	-71.5866733	48.4281383	Négatif		
69	-71.5868017	48.42819829999996	Négatif		
70	-71.5865981	48.4279008	Négatif		
71	-71.5861641	48.428037700000004	Négatif		
72	-71.5890471	48.42800629999999	Négatif		
73	-71.5887961	48.42804989999999	Négatif		
74	-71.5886652	48.4281057	Négatif		
75	-71.5888632	48.428157699999986	Négatif		
76	-71.5889186	48.4281014	Négatif		
77	-71.5889758	48.42812700000002	Négatif		
78	-71.5892052	48.42809059999999	Négatif		
79	-71.5890304	48.42834509999997	Négatif		
80	-71.5888399	48.42833310000003	Négatif		
81	-71.5885796	48.428249300000004	Négatif		
82	-71.5885021	48.42823839999997	Négatif		
83	-71.588511	48.4284141	Négatif		
84	-71.5883676	48.4283714	Négatif		
85	-71.5881327	48.42834049999999	Négatif		
86	-71.5881017	48.4280967	Négatif		
87	-71.5880988	48.427886	Négatif		
88	-71.5877115	48.42761780000001	Négatif	1727789051061.jpg	
89	-71.58795833333333	48.42804833333332	Négatif		
90	-71.588785	48.429001700000015	Négatif		
91	-71.5885295	48.42920120000002	Négatif		
92	-71.5885817	48.42921999999999	Négatif		
93	-71.5887125	48.42919280000001	Négatif		
94	-71.5889717	48.42920829999997	Négatif		
95	-71.5892759	48.42922199999998	Négatif		
96	-71.5894238	48.42932059999998	Négatif		
97	-71.58919	48.42943669999997	Négatif		
98	-71.5893549	48.429586700000016	Négatif		
99	-71.5893836	48.4297291000000	Négatif		
100	-71.5891231	48.429676	Négatif		
101	-71.5892328	48.42955220000002	Négatif		
102	-71.587828	48.4285701	Négatif		
103	-71.5877741	48.42871070000001	Négatif		
104	-71.5877619	48.428614100000004	Négatif		

105	-71.5877015	48.428521700000005	Négatif		
106	-71.587585	48.427505	Négatif		
107	-71.5873348	48.427492400000006	Négatif		
108	-71.5873714	48.4273829	Négatif		
109	-71.587275	48.42734329999999	Négatif		
110	-71.5872264	48.427582700000045	Négatif		
111	-71.5872993	48.435734999999994	Négatif		
112	-71.5871533	48.4354433	Négatif		
113	-71.5871733	48.43523670000002	Négatif		
114	-71.5871283	48.43510499999999	Négatif		
115	-71.5870717	48.4350067	Négatif		
116	-71.58702466392239	48.435241610305866	Négatif		
117	-71.58687637258481	48.435170724420175	Négatif		
118	-71.5870467	48.43558150000001	Négatif		
119	-71.587005	48.4355467	Négatif	DSCN4701	
120	-71.5869579	48.43573300000003	Négatif		

Annexe 3 : Photos

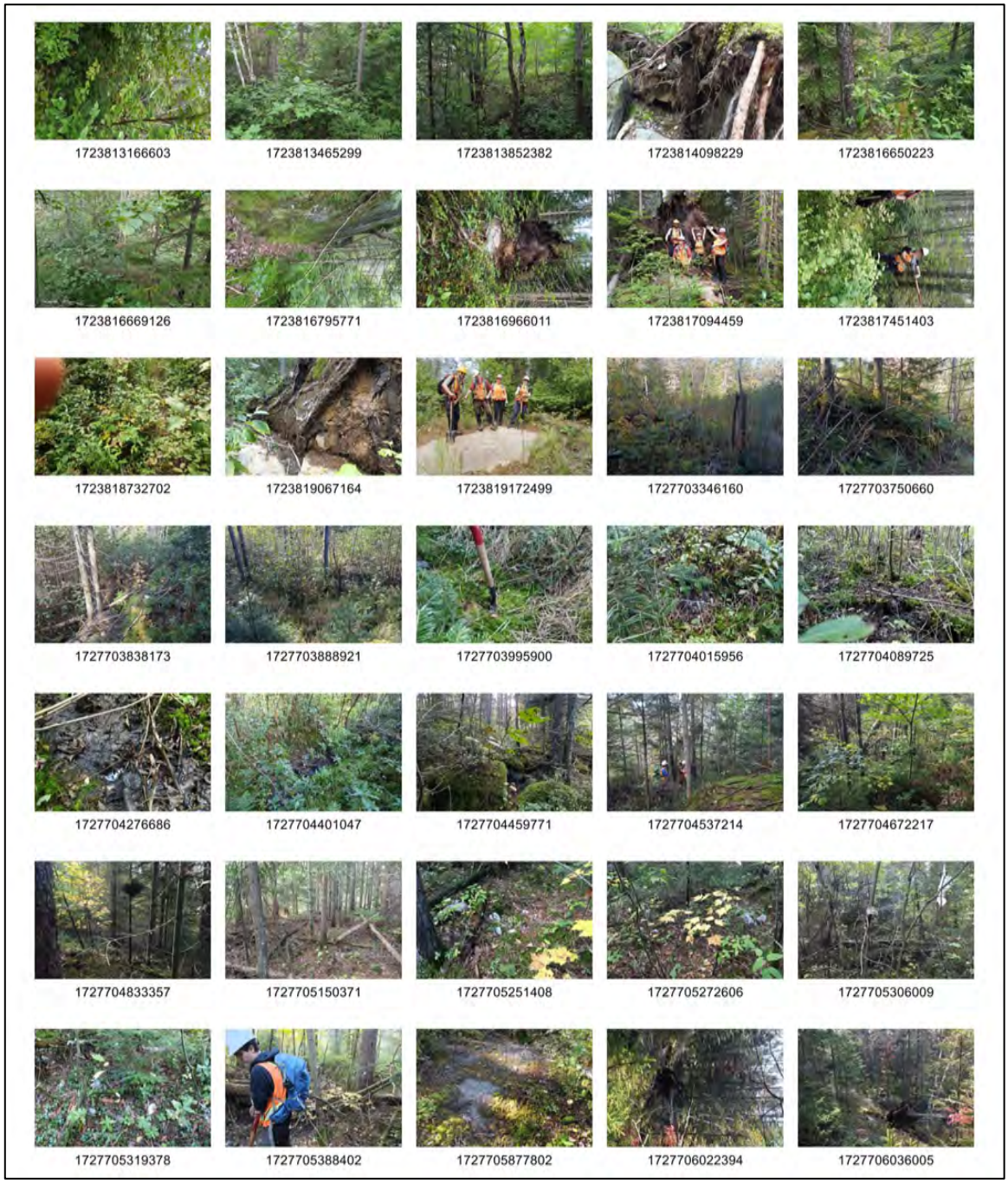

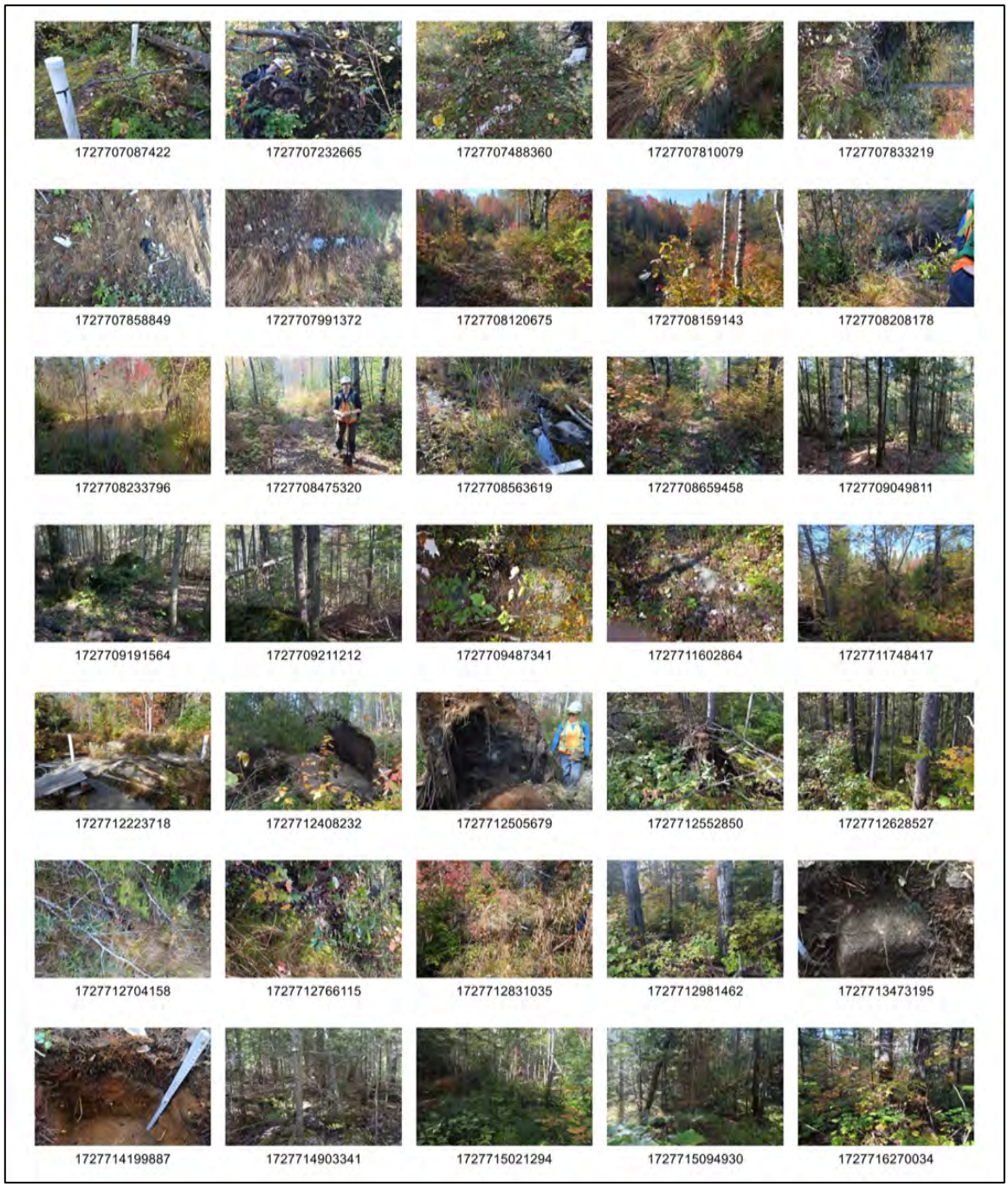
1727707087422
1727707232665
1727707488360
1727707810079
1727707833219
1727707858849
1727707991372
1727708120675
1727708159143
1727708208178
1727708233796
1727708475320
1727708563619
1727708659458
1727709049811
1727709191564
1727709211212
1727709487341
1727711602864
1727711748417
1727712223718
1727712408232
1727712505679
1727712552850
1727712628527
1727712704158
1727712766115
1727712831035
1727712981462
1727713473195
1727714199887
1727714903341
1727715021294
1727715094930
1727716270034

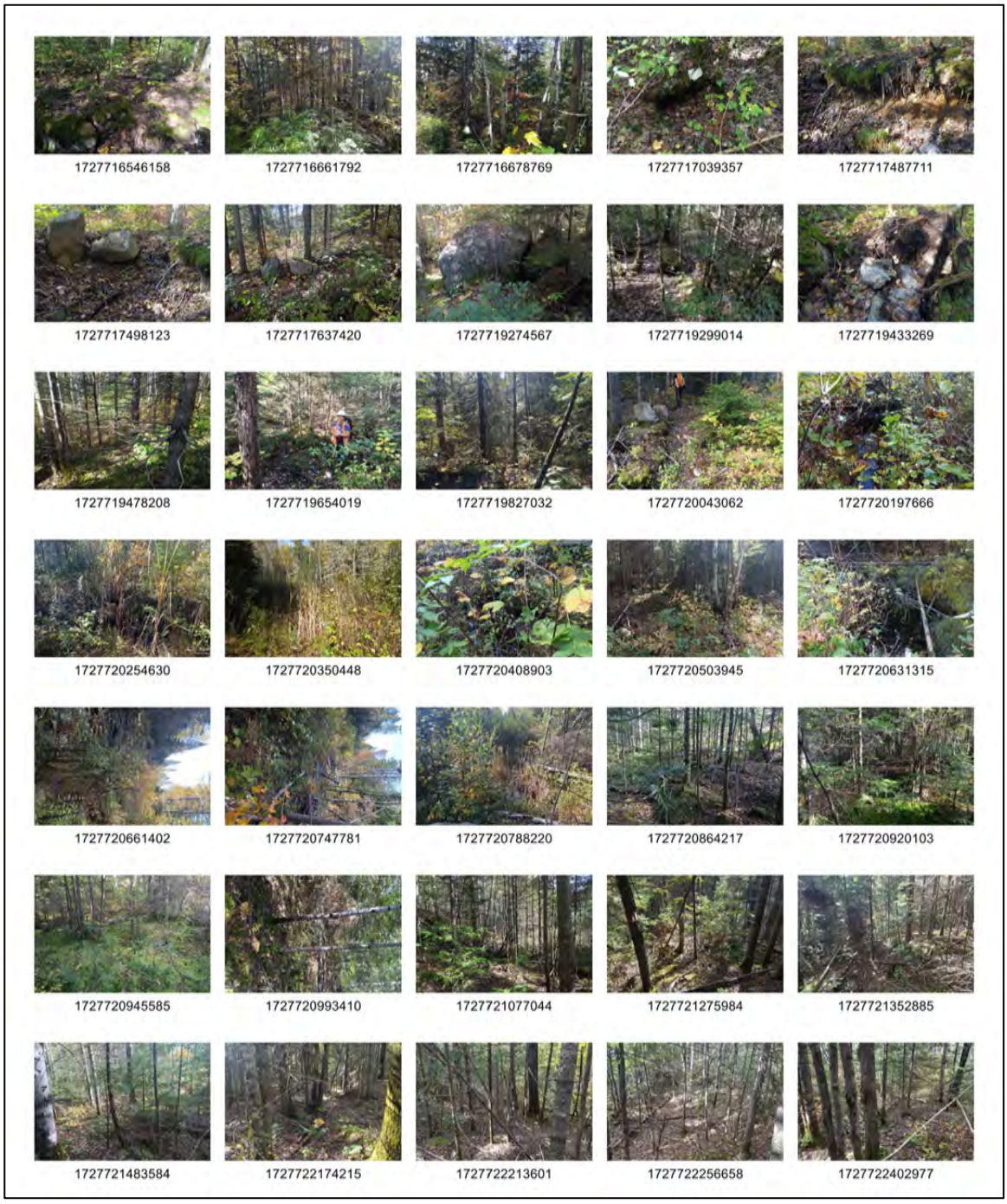
1727716546158
1727716661792
1727716678769
1727717039357
1727717487711
1727717498123
1727717637420
1727719274567
1727719299014
1727719433269
1727719478208
1727719654019
1727719827032
1727720043062
1727720197666
1727720254630
1727720350448
1727720408903
1727720503945
1727720631315
1727720661402
1727720747781
1727720788220
1727720864217
1727720920103
1727720945585
1727720993410
1727721077044
1727721275984
1727721352885
1727721483584
1727722174215
1727722213601
1727722256658
1727722402977

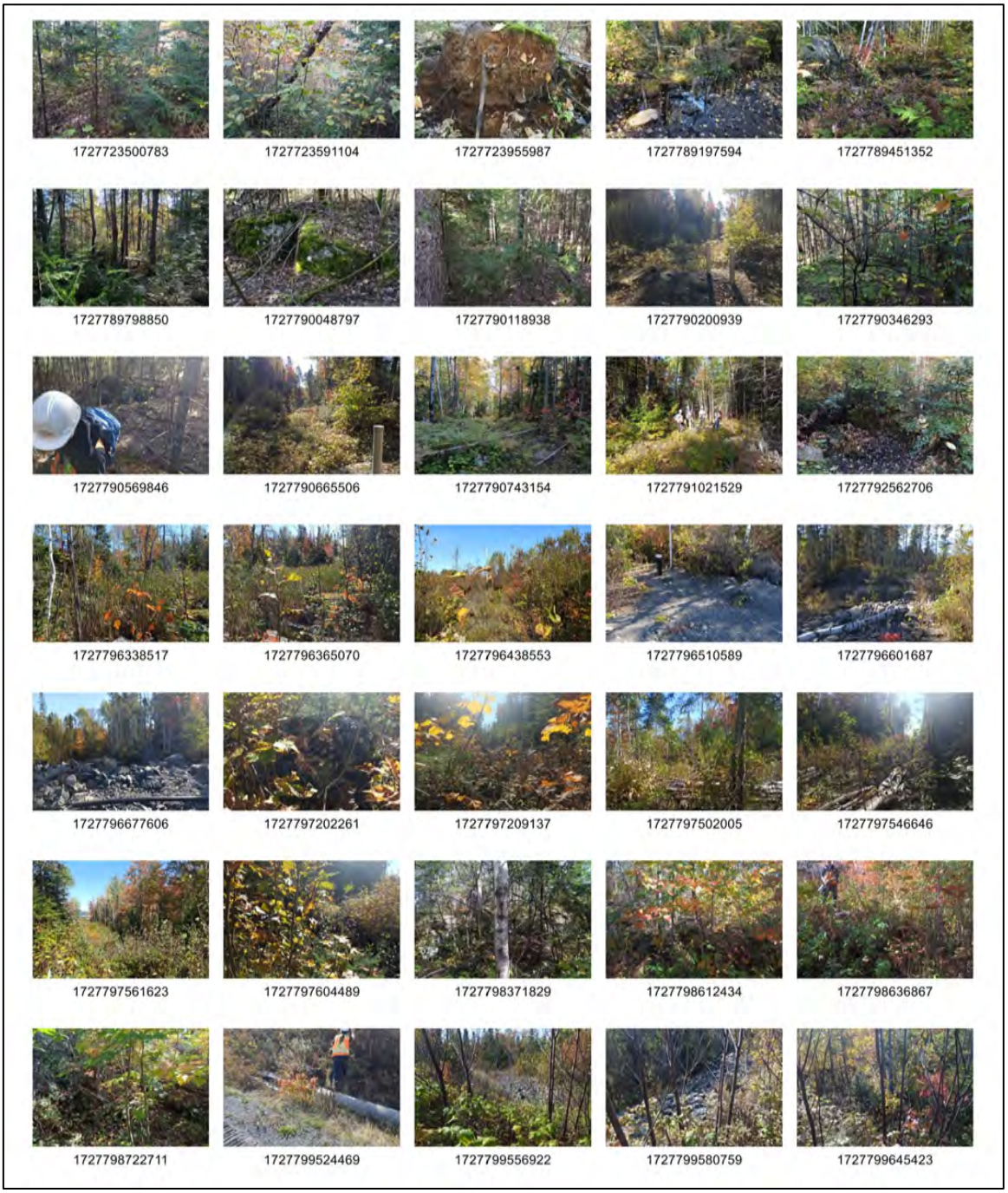
1727723500783
1727723591104
1727723955987
1727789197594
1727789451352
1727789798850
1727790048797
1727790118938
1727790200939
1727790346293
1727790569846
1727790665506
1727790743154
1727791021529
1727792562706
1727796338517
1727796365070
1727796438553
1727796510589
1727796601687
1727796677606
1727797202261
1727797209137
1727797502005
1727797546646
1727797561623
1727797604489
1727798371829
1727798612434
1727798636867
1727798722711
1727799524469
1727799556922
1727799580759
1727799645423

1727799681139

1727799713406

1727799795995

1727799847168

1727799879303

1727799886969

1727799899687

1727799932099

1727800015619

1727800072557

1727800128912

1727800137336

1723813157801

DSCN4697

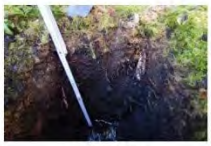
DSCN4698

DSCN4699

DSCN4700

DSCN4701

1727705415156

1727711890112

1727713460527

1727713605246

1727789051061

1723815538471

1727705105927

Annexe 4 : Notes de terrain

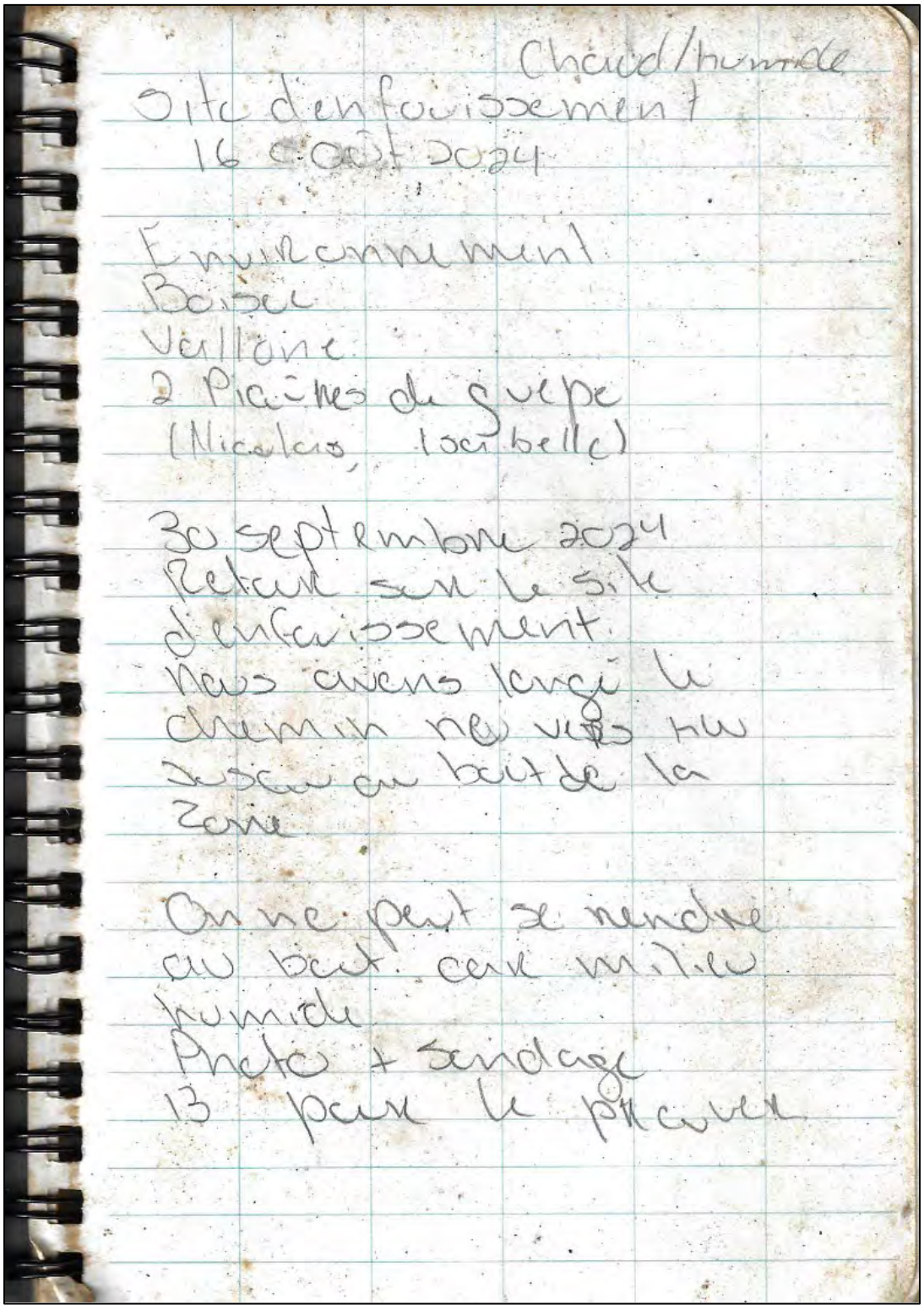
Chaud/humide
Site d'enfouissement
16 août 2024

Environnement
Boisé
Veilleuse
2 Piciformes du genre
(Nicolas, Isabelle)

30 septembre 2024
Retour sur le site
d'enfouissement.
Nous avons longé le
chemin qui va vers
l'est au bout de la
zone.

On ne peut se rendre
au bout car milieu
humide
Photo + sondage
13 pour le prochain

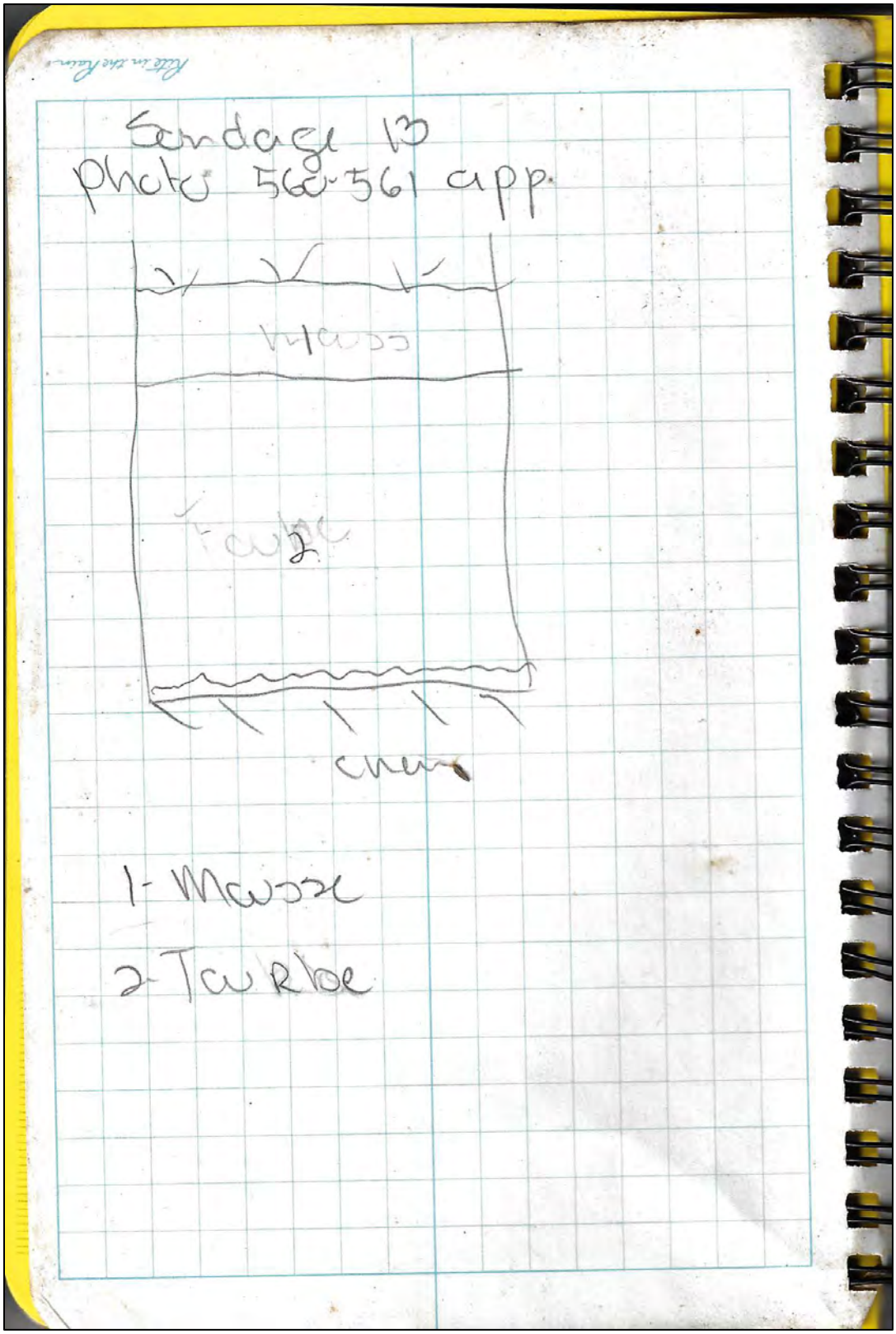
Sondage 13
photo 562-561 app.
1- Mousse
2- Tourbe

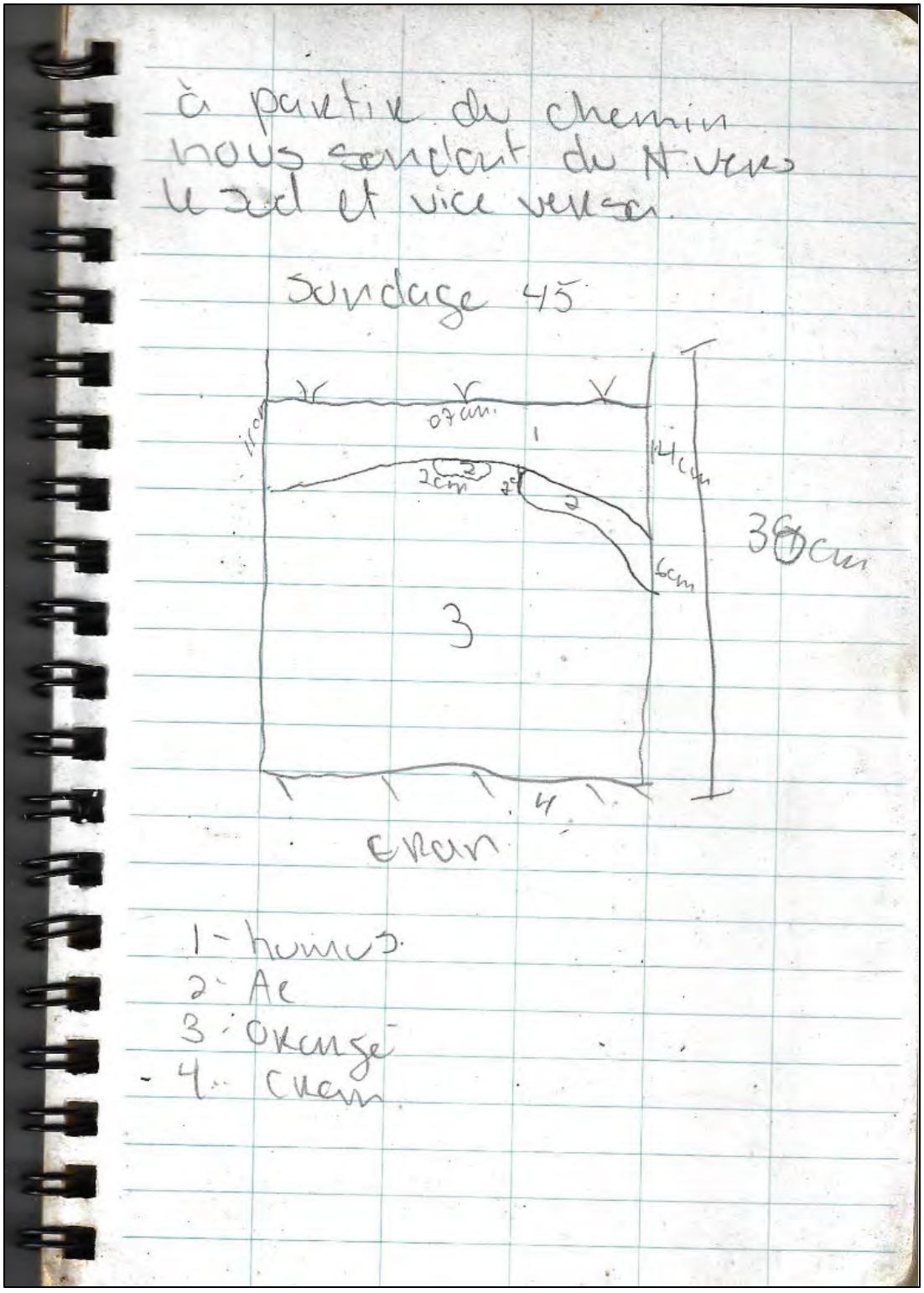
à partir du chemin
nous sondant du N vers
le sud et vice versa.
Sondage 45
07cm.
1
2cm
2
2
14cm
36cm
6cm
3
4
Cran
1- humus.
2- Ae
3: Orange
4- Cran

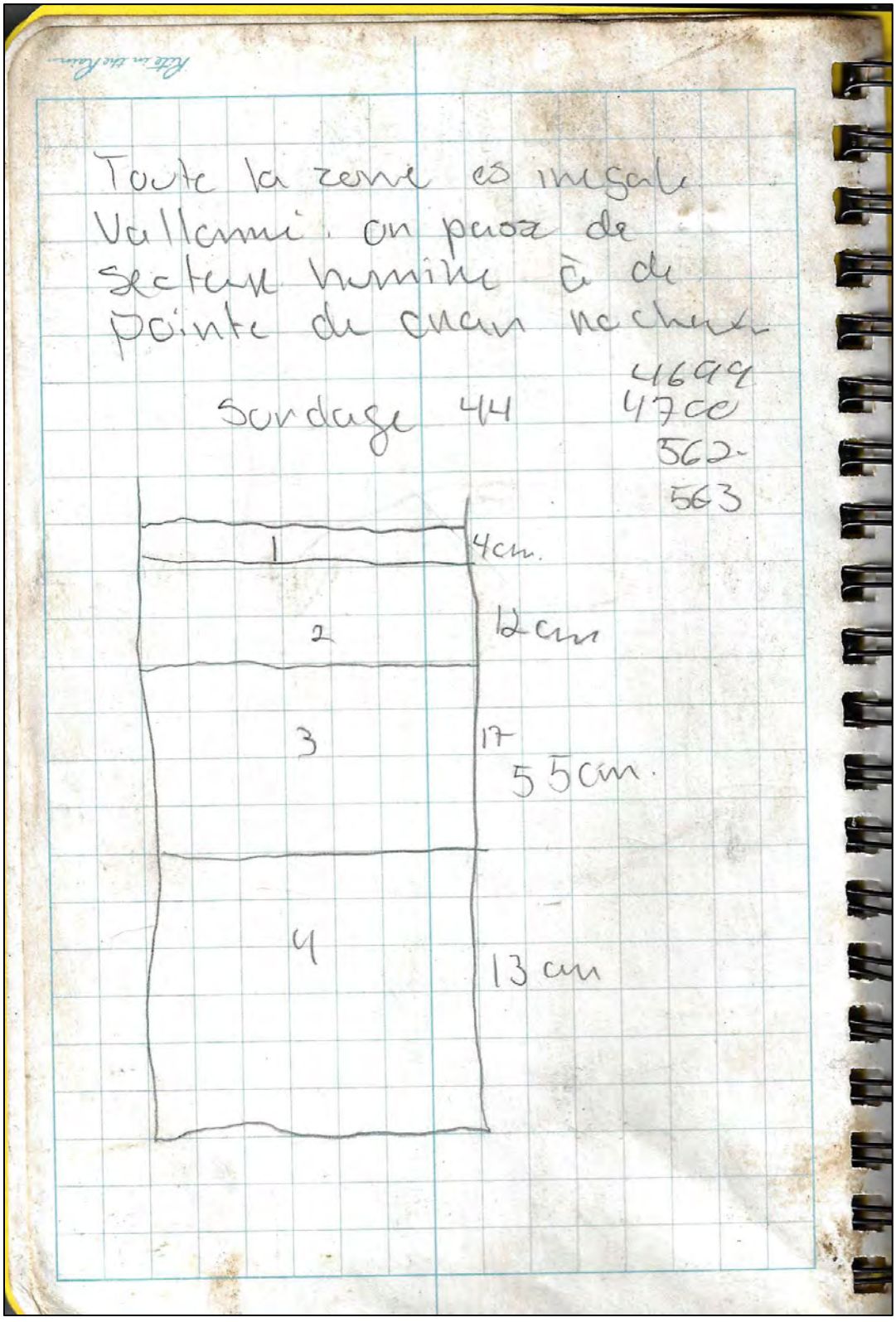
Toute la zone es inégale
Vallonné. on peux de
secteur humide à de
pointe du cran rocheux.
4699
47cc
562-
563
Sondage 44
1
4cm.
2
12cm
3
17
55cm.
4
13 cm

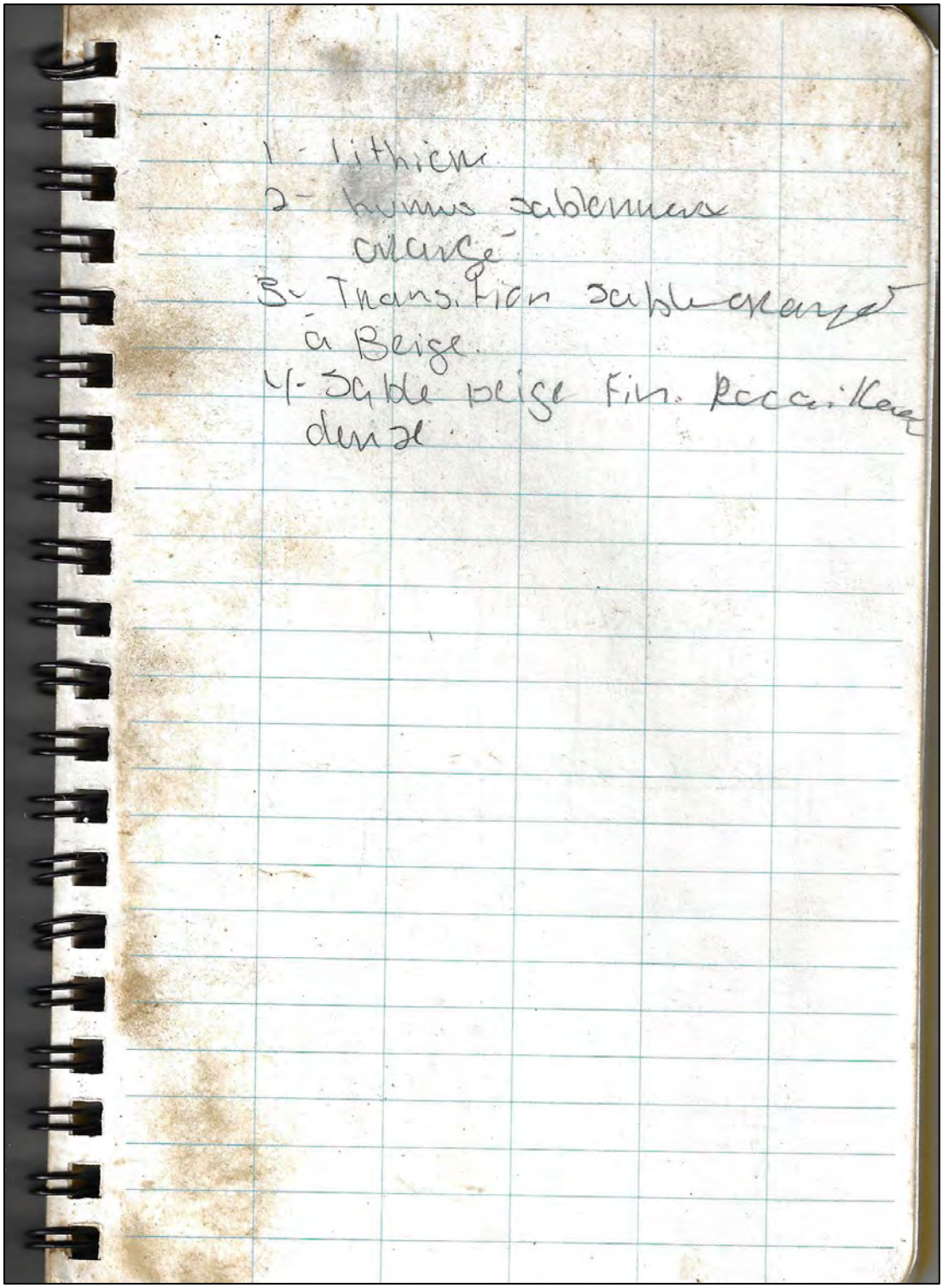
1- lithiens
2- humus sablonneux
orangé
3- Transition sable orangé
à Beige.
4- Sable beige fin. Recueillement
dense.

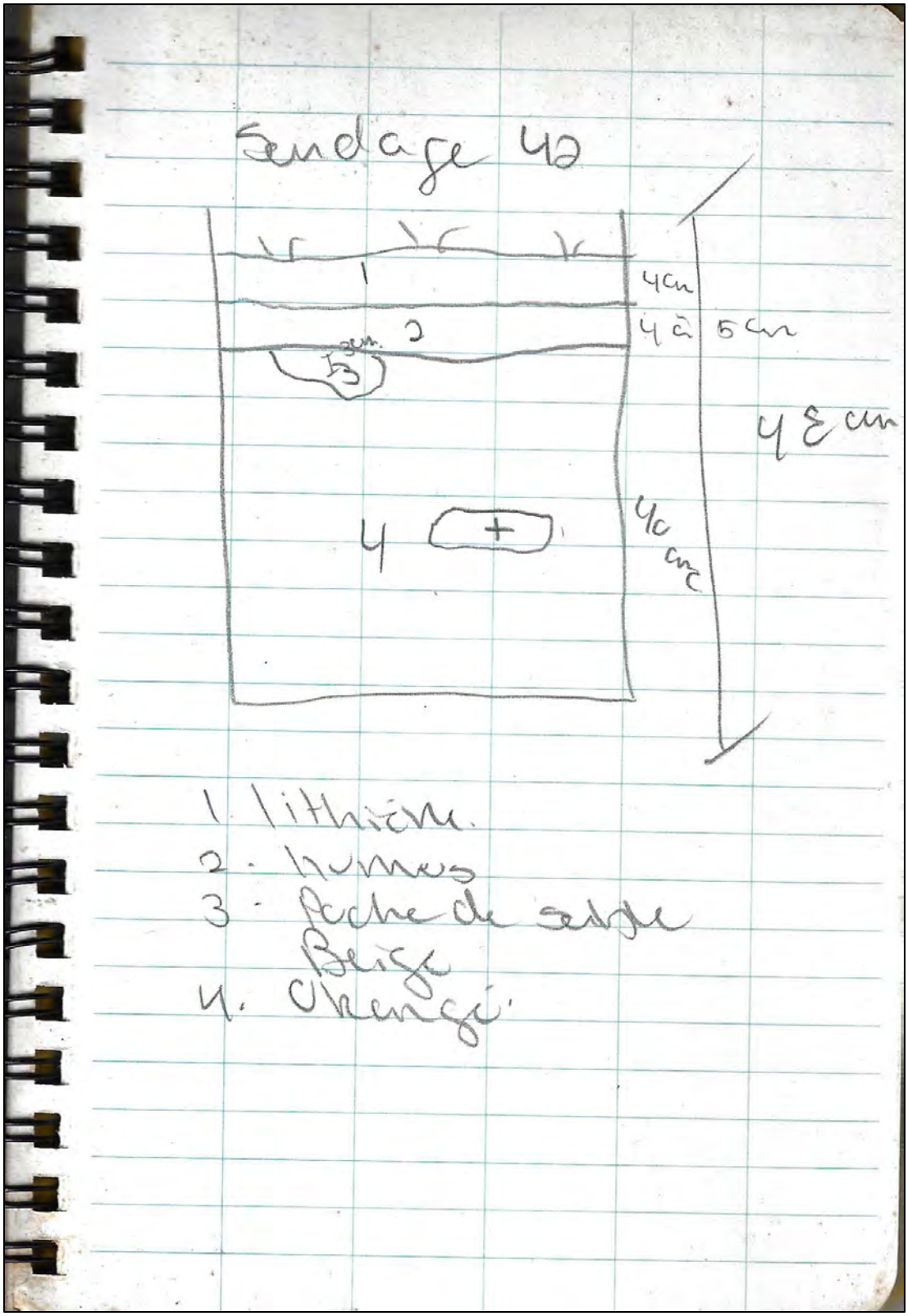
Sondage 42
1
2
3
4cm
4 à 5cm
4 cm
4
+
40 cm
1. lithique.
2. humus
3. poche de sable
Beige
4. Oka rangé.

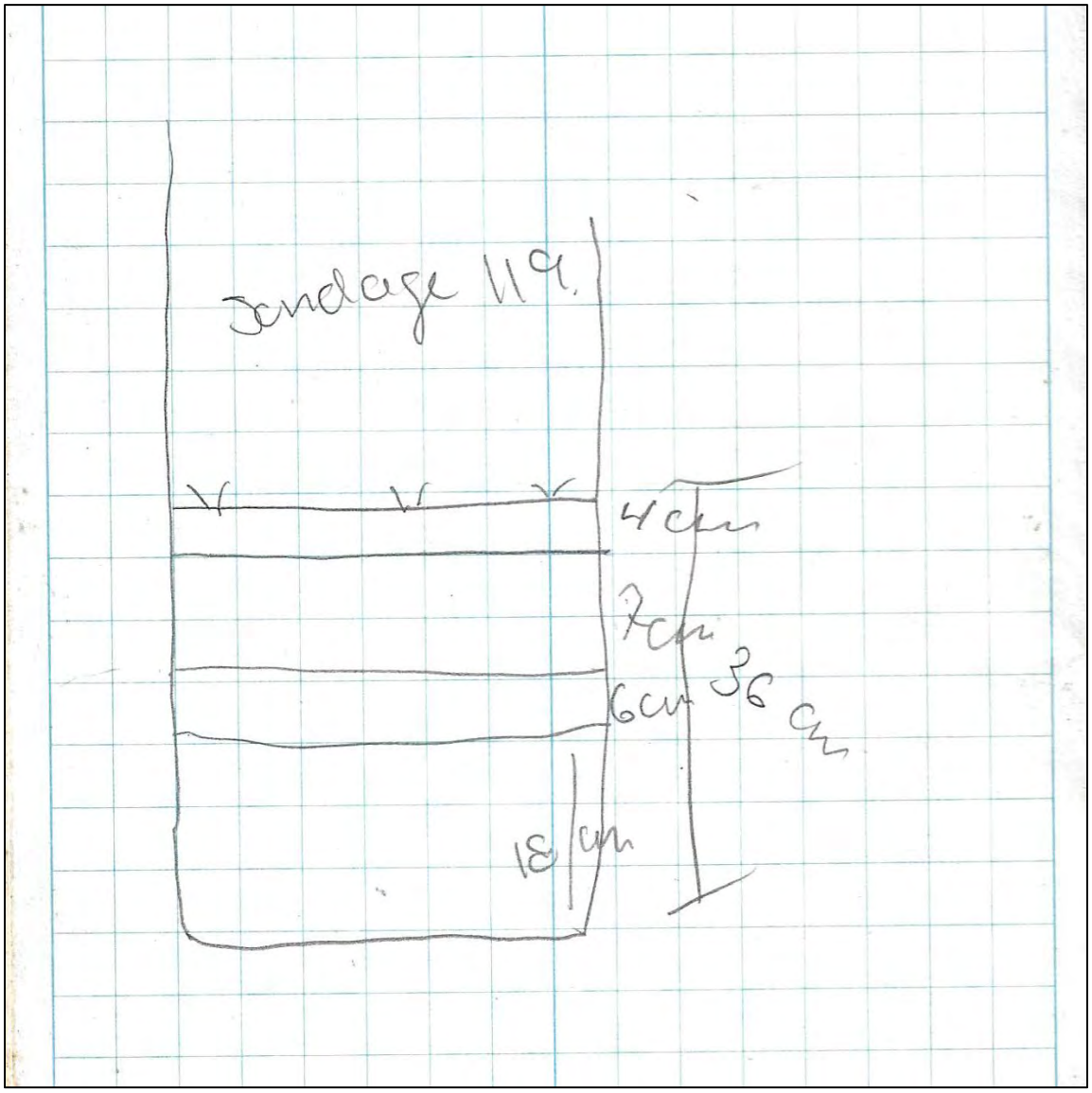
Sondage 119.
4 cm
2 cm
6 cm
36 cm
18 cm

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

Interventions archéologiques à la maison Hertel-De La Fresnière

(CcFd-40, opérations 3 et 4, 2024)

Artefactuel

2025

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Trois-Rivières

Coordonnatrice – Patrimoine et projets d'architecture	Audray Fréchette-Barbeau

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet, rédaction et révision	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologues, responsable d'intervention (op. 4)	Luis Lopez-Trudel
Analyse de la culture matérielle	Rachel Archambault
Adjointe administrative	Chantale Bouchard

Construction CMA

Chargé de projets	Félix-Antoine Milette
Contremaître	Jeff Arcand

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par la Ville de Trois-Rivières.

Artefactuel
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0
Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Photo page couverture : Vue générale des sous-opérations 3A et 3B, vers le nord (photo ARTE-P3210035).

RÉSUMÉ

La maison Hertel-De La Fresnière est un bâtiment classé immeuble patrimonial en vertu de la loi sur le Patrimoine culturel. Elle a fait l'objet de réfections majeures en 2024, touchant notamment le toit, les revêtements intérieurs, la maçonnerie et une partie des fondations du bâtiment. Un nouveau bassin de rétention alimenté par des conduites pluviales a été excavé à l'arrière de la maison. En raison du statut du bâtiment, de sa localisation au sein du site patrimonial et de son potentiel archéologique, le ministère de la Culture et des Communications a exigé que toutes les excavations réalisées dans le cadre de ces travaux se fassent sous supervision archéologique.

Les tranchées excavées à l'extérieur, tant pour les fondations que pour le drainage, n'ont révélé aucune information archéologique. Autour de la maison, des bouleversements relativement récents ont oblitéré les couches archéologiques qui auraient pu subsister. Sur le terrain arrière, seules des traces anthropiques éparses et ténues ont été observées qui ne suggéraient aucun vestige ou couche d'occupation. Les excavations à l'intérieur n'ont pas révélé davantage de vestiges, mais une collection archéologique substantielle, dont la majorité du matériel datait du XVIII^{e} siècle, voire du Régime français, a été récoltée. Ces artefacts peuvent être associés à l'occupation de la première habitation construite sur le terrain vers la fin du XVII^{e} siècle par Joseph-François Hertel de la Fresnière. Bien qu'aucun vestige de cette demeure n'ait encore été mis au jour, la découverte de ces artefacts confirme que des traces des occupants de cette époque sont bien présentes sur le site. Cela, ajouté aux vestiges du XIX^{e} siècle découverts, mais non fouillés, en 2015, justifiait l'inscription d'un nouveau site archéologique au sein de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden CcFd-40 a ainsi été attribué au terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière.

Une supervision archéologique devrait accompagner toutes excavations futures sur le site. Si celles-ci devaient toucher le secteur des vestiges de 2015, une fouille archéologique devrait les précéder. Finalement, si les sols restant dans la partie non aménagée du sous-sol devaient être évacués, les excavations devraient être faites par des archéologues sous la forme d'une fouille archéologique, en raison des données sur les occupations anciennes qu'ils peuvent contenir.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.2. Historique de l'occupation 3
2.1 Période préhistorique 3
2.2. Occupation eurocanadienne 4
2.2 Recherches antérieures 5

3. MÉTHODOLOGIE 9

3.1. Durée des travaux et équipe 9
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 9
3.3. Système de référence 9
3.4. Méthodes de terrain 10
3.5. Méthodes de laboratoire 11

4. RÉSULTATS 14

4.1. Excavations extérieures le long des fondations (sous-opérations 3A, 3B et 3C) 14
4.2. Plate-bande arrière (sous-opération 3D) 15
4.3. Tranchée de drainage et bassin de rétention (sous-opération 3E) 20
4.4. Excavations intérieures (sous-opérations 4A, 4B et 4C) 23

5. CONCLUSION 28

5**.1. Recommandations** 28
5.2. Valeurs archéologiques 29

6. BIBLIOGRAPHIE 32

6**.1. Documents d'archives** 32
6.2. Rapports et études 32

ANNEXES

Annexe 1 Inventaire des artefacts 34
Annexe 2 Catalogue des photographies 40

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site archéologique CeEt-40 2
Figure 2. Localisation du site archéologique CeEt-40 sur photographie aérienne 2
Figure 3. Détail d'un plan de 1685 attribué à Villeneuve 6
Figure 4. Détail du plan de 1704 de Levasseur de Néré 6
Figure 5. Détail du plan de *ca.* 1761 de Murray 7
Figure 6. Détail du plan de 1815 de Bouchette 7
Figure 7. Détail du plan d'assurance de 1879 par Hopkins 8
Figure 8. Détail du plan d'assurance de 1929 par Goad 8
Figure 9. CcFd-40, plan général des opérations et vestiges, 2024 11
Figure 10. Façade de la maison Hertel-De La Fresnière avant le début des excavations, vers le sud-ouest 12
Figure 11. Extrémité sud-ouest du vide sanitaire avant les excavations, vers le sud 12
Figure 12. Plan de l'opération 4, à l'intérieur de la maison Hertel-De La Fresnière 13
Figure 13. Terrain arrière de la maison Hertel-De La Fresnière, après l'excavation de la sous-opération 3[E] 13
Figure 14. Extrémité nord-ouest de la sous-opération 3A 16
Figure 15. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 3A 16
Figure 16. Vue générale de la sous-opération 3B après excavation, vers le sud-ouest 17
Figure 17. Fondation de la façade, vers l'ouest, montrant les réfections antérieures 17
Figure 18. Vue générale de la sous-opération 3C après excavation, vers le nord-ouest 18
Figure 19. Coffrage de béton de l'ancienne entrée du sous-sol, vers le sud-est 18
Figure 20. Coffrage de béton de l'ancienne entrée du sous-sol, vers le nord-est 19
Figure 21. Localisation du forage F03 et de la sous-opération 3D, vers l'est, avec l'annexe de brique à l'arrière 19
Figure 22. Sous-opération 3E, vers l'est 21
Figure 23. Massif de béton à la base de la paroi nord-est du bassin de rétention 21
Figure 24. Paroi sud-ouest du bassin de rétention 22
Figure 25. Sratigraphie de la paroi sud-ouest du bassin de rétention de la sous-opération 3E 22
Figure 26. Stratigraphies de l'opération 4 25
Figure 27. Paroi en cours d'excavation de la sous-opération 4A, vers le sud-ouest 26
Figure 28. Tessons de *Creamware* provenant de la sous-opération 4A 26
Figure 29. Terre cuite vernissée avec engobe de la Saintonge provenant de la sous-opération 4B 27

1. INTRODUCTION

La maison Hertel-De La Fresnière est un bâtiment classé immeuble patrimonial en vertu de la loi sur le Patrimoine culturel situé dans le site patrimonial déclaré de Trois-Rivières. Elle fait également partie du lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Trois-Rivières, qui inclut également l'église St-James, le monastère des Ursulines et la maison de Gannes. Situé au cœur du site patrimonial, entre les sites archéologiques CcFd-28 et CcFd-31, aucun code Borden n'avait encore été attribué au terrain, les découvertes archéologiques qui y avaient été faites jusqu'à maintenant étant trop mineures ou peu documentées pour justifier l'enregistrement d'un site. Malgré cela, le potentiel archéologique du site demeurait très fort.

La maison a fait l'objet de réfections majeures en 2024, touchant notamment le toit, les revêtements intérieurs, la maçonnerie et une partie des fondations du bâtiment. Un nouveau bassin de rétention alimenté par des conduites pluviales a été excavé à l'arrière de la maison. En raison du statut du bâtiment, de sa localisation au sein du site patrimonial et de son potentiel archéologique, le ministère de la Culture et des Communications a exigé que toutes les excavations réalisées dans le cadre de ces travaux se fassent sous supervision archéologique. Le mandat a été attribué à Artefactuel. Les découvertes réalisées ajoutées à celles de 2015 faites dans le stationnement arrière justifiaient l'attribution d'un code Borden au site. Le site archéologique CcFd-40 a ainsi été enregistré dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (figures 1 et 2).

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de ces interventions et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du terrain, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront. Ces résultats permettront de proposer, en conclusion, des recommandations concernant le site et procéder à son évaluation par valeurs.

Figure 1. Localisation du site archéologique CeEt-40 (source : carte topographique 1:20 000, carte interactive, MERN).

Figure 2. Localisation du site archéologique CeEt-40 sur photographie aérienne (source : Ville de Trois-Rivières, Orthophoto 2021 et cadastre).

2. HISTORIQUE

2.1. Historique de l'occupation

2.1.1. Période préhistorique

Selon les travaux géochronologiques présentés dans Ethnoscop (2012 : 9), la terrasse sur laquelle est située la maison Hertel-De La Fresnière aurait été exondée il y a 5 000 ans, moment où le Saint-Laurent aurait eu, à peu de chose près, le même niveau qu'aujourd'hui. Cette évaluation est toutefois approximative : le niveau marin était bien moins statique que le laissent entendre les hypothèses actuelles (Ethnoscop 2012 : 11). Ainsi, il est possible que la terrasse ait été libérée des eaux beaucoup plus tôt, voire dès 8 000 ans avant aujourd'hui (A.A.), avant une série de fluctuations du niveau du fleuve qui ne l'aurait toutefois jamais atteinte de nouveau (Artefactuel 2017 : 14).

Le potentiel archéologique préhistorique de la région de Trois-Rivières n'est plus à démontrer. La confluence d'axes de communication majeurs – soit la rivière Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent – et la topographie régionale font en sorte que la région a pu être occupée relativement tôt dans l'histoire. La présence autochtone au sein du site patrimonial fut présumée avant même que des recherches archéologiques proprement dites ne soient entreprises, en se basant sur des découvertes anciennes et sur l'histoire de la fondation de la ville. Ainsi, Trépanier (1981) infère l'occupation autochtone au sein du site patrimonial sur la base de découvertes rapportées au milieu du XIX^{e} siècle, où des sépultures, possiblement de la période du Contact, furent mises au jour lors de l'aménagement de la terrasse Turcotte. Il recense également des documents historiques qui mentionnent la présence de village à proximité du poste de Trois-Rivières au tout début du XVII^{e} siècle. L'installation originale du poste de traite à Trois-Rivières prend d'ailleurs racine dans la fréquentation des lieux en période estivale par divers groupes autochtones, algonquiens principalement, mais également iroquoïens (Duguay 2012, GCNWA 2021).

Le terrain de la maison Hertel-De La Fresnière étant situé à une centaine de mètres de la rupture de pente qui mène au fleuve, on pourrait présumer que son attrait pour les groupes autochtones avant l'établissement du bourg de Trois-Rivières était moins grand que des terrains disponibles situés plus près du fleuve (Artefactuel 2023a : 19). Cela dit, du matériel préhistorique ou de la période du Contact a été découvert sur des sites à proximité, comme à la place d'Armes (CcFd-19; Cardinal et McGain

1984 : 19), au site Loiselle (CcFd-39; Artefactuel 2023b : 45) et à la place Pierre-Boucher (CcFd-18; Ethnoscop 2015 : 534). À aucun de ces endroits n'a toutefois été mise au jour une véritable surface d'occupation; il s'agissait plutôt d'artefacts dispersés. Une pointe à pédoncule fut recueillie sur le site de l'Hôtel de Ville (CcFd-10), et pourrait être attribuée à la période Archaïque (Ethnoscop 2012 : 18). Sulte rapporte également que des sépultures autochtones auraient été mises au jour lors de la construction du boulevard Turcotte, au XIX^{e} siècle (CBCQ 2005; Ethnoscop 2012 : 18; Trépanier 1981 : 111). La présence de traces d'occupation préhistorique sur le terrain de la maison Hertel-De La Fresnière ne pouvait donc pas être exclue.

4.1.2. Occupation eurocanadienne

Dès 1650, le terrain où allait s'élever plus tard la maison Hertel-De La Fresnière fut concédé à Mathurin Baillargon (Boucher de la Bruère 1928 : 13; Trudel 1978 : 380). Le lot devait être délimité, au nord-est, par la palissade du jeune bourg, à la construction de laquelle les propriétaires étaient tenus de participer (Boucher de la Bruère 1928 : 29). C'est la raison pour laquelle Baillargeon perdit sa concession qui fut remise l'année suivante à Pierre Dandonneau dit Lajeunesse (Trudel 1978 : 380), influant habitant de Trois-Rivières (Douville 1991a). En 1668, la propriété passa aux mains de Joseph-François Hertel de la Fresnière, alors soldat et interprète (Douville 1991b), et resta dans sa famille pendant plus de cent ans (SCAP 2000 : 32). Aucun bâtiment ne semble toutefois s'élever sur le terrain en 1685, sauf peut-être dans l'arrière-cour, selon le plan attribué à Villeneuve (figure 3). Cela dit, il faut se méfier de l'exactitude de ce plan, qui aurait été fait sans que l'ingénieur ne visite les lieux (Artefactuel 2023a : 5). Aucune construction n'apparaît davantage sur le plan de Levasseur de Néré de 1704, réputé beaucoup plus fiable (figure 4). Une habitation attribuée à madame de Cournoyer se trouve à l'emplacement actuel de la maison de Gannes, et une autre attribuée à M. de Lintot, juste au nord-est de celle-ci – soit entre la précédente et l'actuelle maison Hertel-De La Fresnière. Le terrain ne semble plus vacant en 1761, montrant pour la première fois ce qui pourrait être la maison de la famille Hertel de la Fresnière (figure 5). Si l'on se fie à ce plan du début du Régime anglais, les vestiges de deux maisons pourraient se trouver sur le terrain : une première sous la maison actuelle, et une seconde entre celle-ci et la maison de Gannes.

C'est évidemment à la suite de la pérennité de l'occupation par la famille Hertel de la Fresnière que l'emplacement garde aujourd'hui son nom. La maison qui s'y élève n'est toutefois pas celle que l'illustre famille occupait, mais plutôt une habitation construite à la fin du premier quart du XIX^{e} siècle par

François Lafontaine, menuisier-sculpteur qui acquit le lot en 1821 (Robert 2003 : 30). Il n'est pas clair si cette construction fut faite sur un terrain devenu vacant ou si l'habitation précédente avait préalablement été rasée : le plan de Bouchette de 1815 n'est tout simplement pas assez précis pour le déterminer (figure 6). Des dépendances furent successivement érigées puis démolies sur le terrain, parmi lesquelles on note ce qui pourrait être une étable en 1879, sous le stationnement actuel (figure 7), et un garage automobile sous la surface gazonnée en 1929 (figure 8). À la toute fin du XIX^{e} siècle, les Ursulines achetèrent la maison et le terrain pour l'intégrer à leur domaine urbain, puis la mirent en location (Castonguay 2003 : 40). La Ville de Trois-Rivières en devint finalement propriétaire en 1980.

2.2. Recherches antérieures

Aucun site archéologique n'avait été enregistré au sein de l'ISAQ pour la maison Hertel-De La Fresnière, dont le terrain était par ailleurs exclu du site du monastère des Ursulines de Trois-Rivières (CcFd-28), qui lui est adjacent. Quelques opérations archéologiques y furent tout de même réalisées. En 2003-2004, deux sous-opérations furent enregistrées par Archéotec (2004 : 66 *sqq*.). Situées au sud-ouest de la maison, elles représentaient chacune un profil stratigraphique relevé dans une tranchée dont la localisation ou la fonction ne sont pas précisées. Le sol naturel avait alors été atteint, et seules des traces d'incendie furent observées qui furent rattachées à l'incendie de 1806 qui ravagea le monastère. Lors des travaux de réfection sur les fondations du monastère, en 2014-2015, la réfection du stationnement avait touché celui à l'arrière de la maison Hertel-De La Fresnière, dont les couches d'infrastructure avaient été excavées. Le sommet des vestiges de l'étable avait alors été mis au jour[1], mais comme aucune couche en place n'avait été observée, probablement en raison d'une trop faible profondeur des excavations, aucun code Borden n'avait alors été demandé.

Tableau 1. Interventions archéologiques antérieures sur le site CcFd-40

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	M et N	Surveillance archéologique, travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec, 2003-2004	Archéotec 2004
13 [2]	G	Surveillance archéologique, réfection du stationnement du monastère, 2015	Artefactuel 2016
3	A à E	Surveillance archéologique extérieure, réfection de la maison Hertel-De La Frenière, 2024	Ce volume
4	A à C	Surveillance archéologique intérieure, réfection de la maison Hertel-De La Frenière, 2024	Ce volume

[1] Enregistrée alors comme 13G400, puisqu'il s'agissait de la sous-opération 13G de l'intervention au monastère.

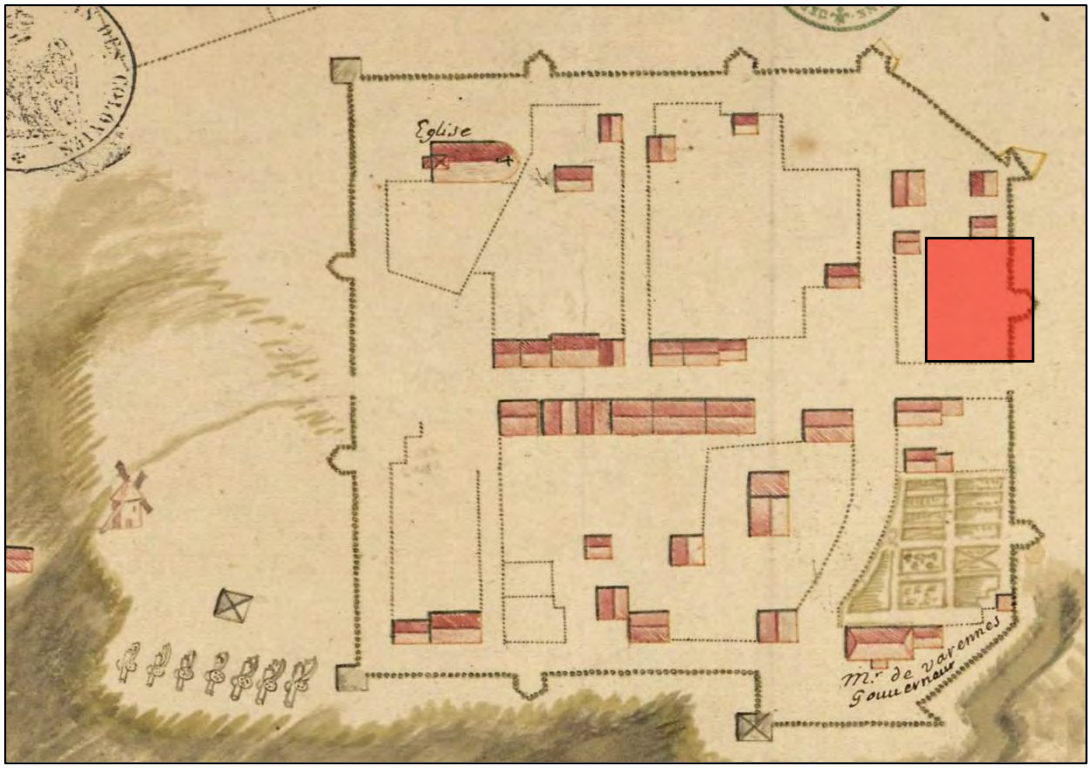

Figure 3. Détail d'un plan de 1685 attribué à Villeneuve (source : ANOM, 3DFC0459C). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

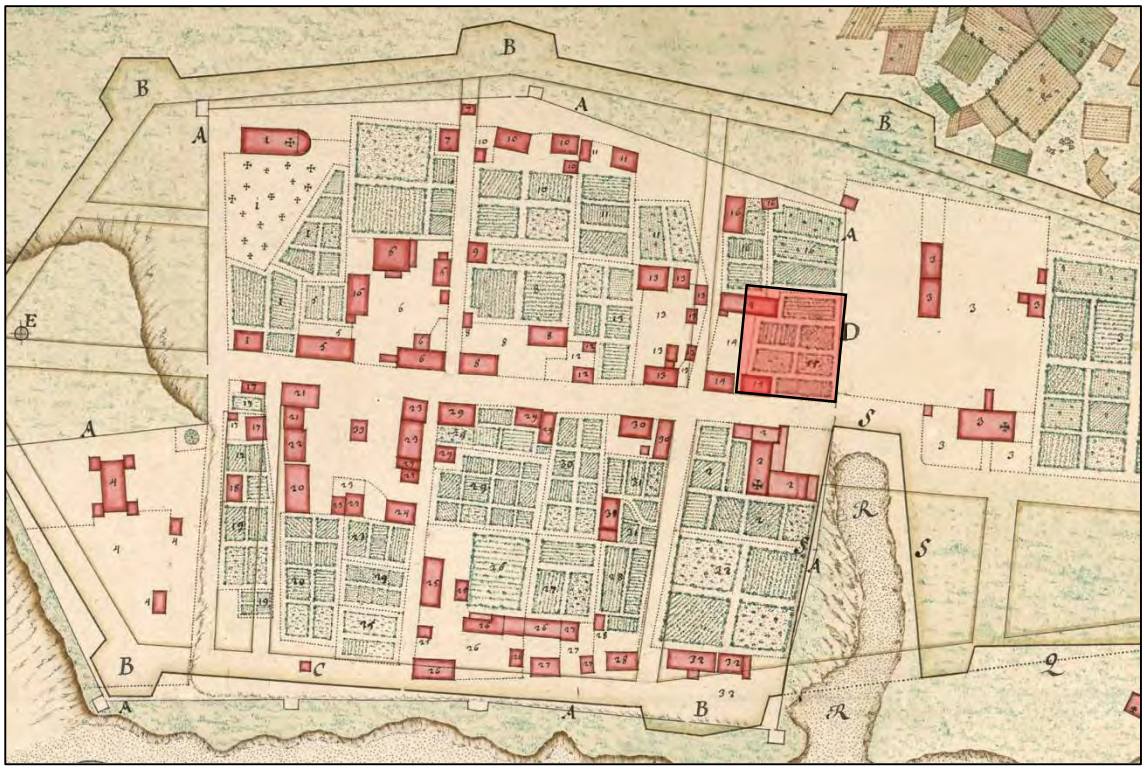

Figure 4. Détail du plan de 1704 de Levasseur de Néré (source : ANOM, 0DFC461B). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

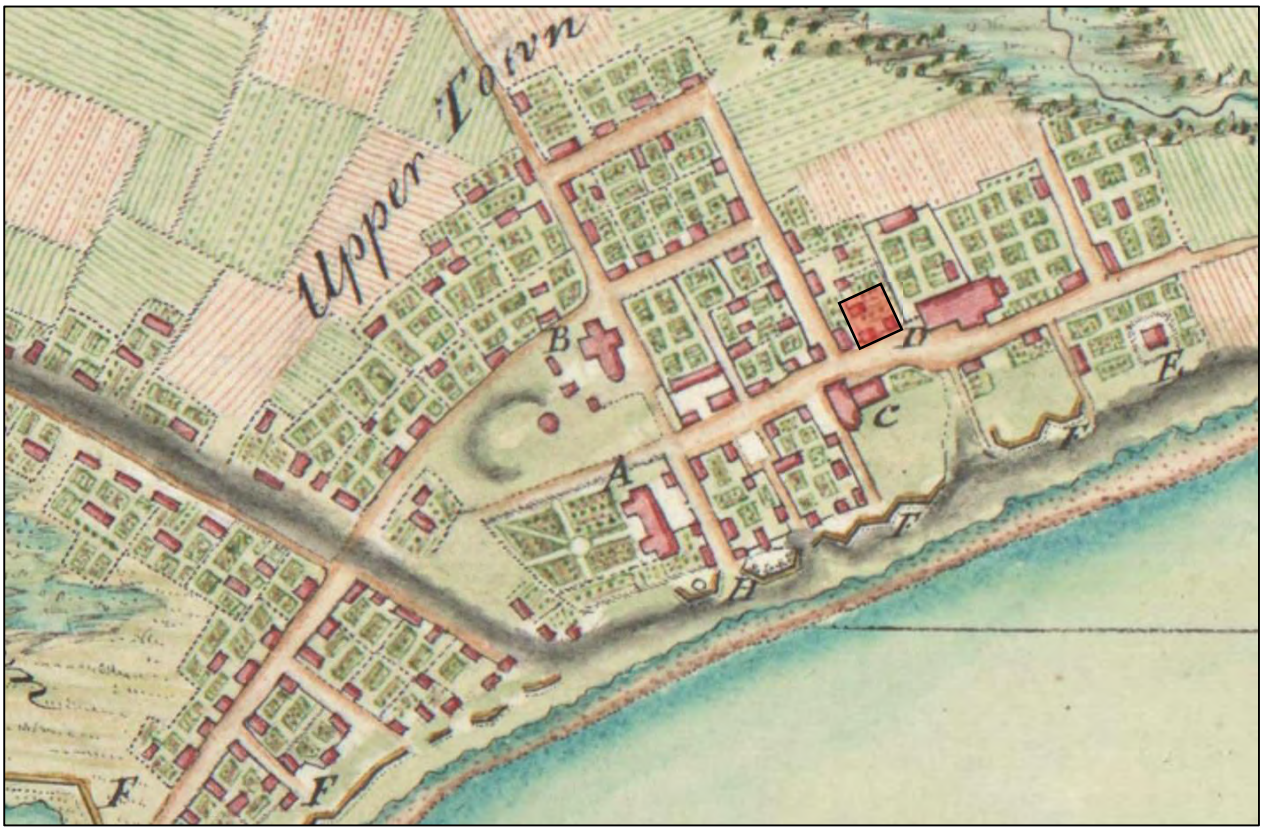

Figure 5. Détail du plan de *ca.* 1761 de Murray (source : WLCL, 694). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

Figure 6. Détail du plan de 1815 de Bouchette (source : BANQ, E21,S555,SS1,SSS20,PT.3F). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

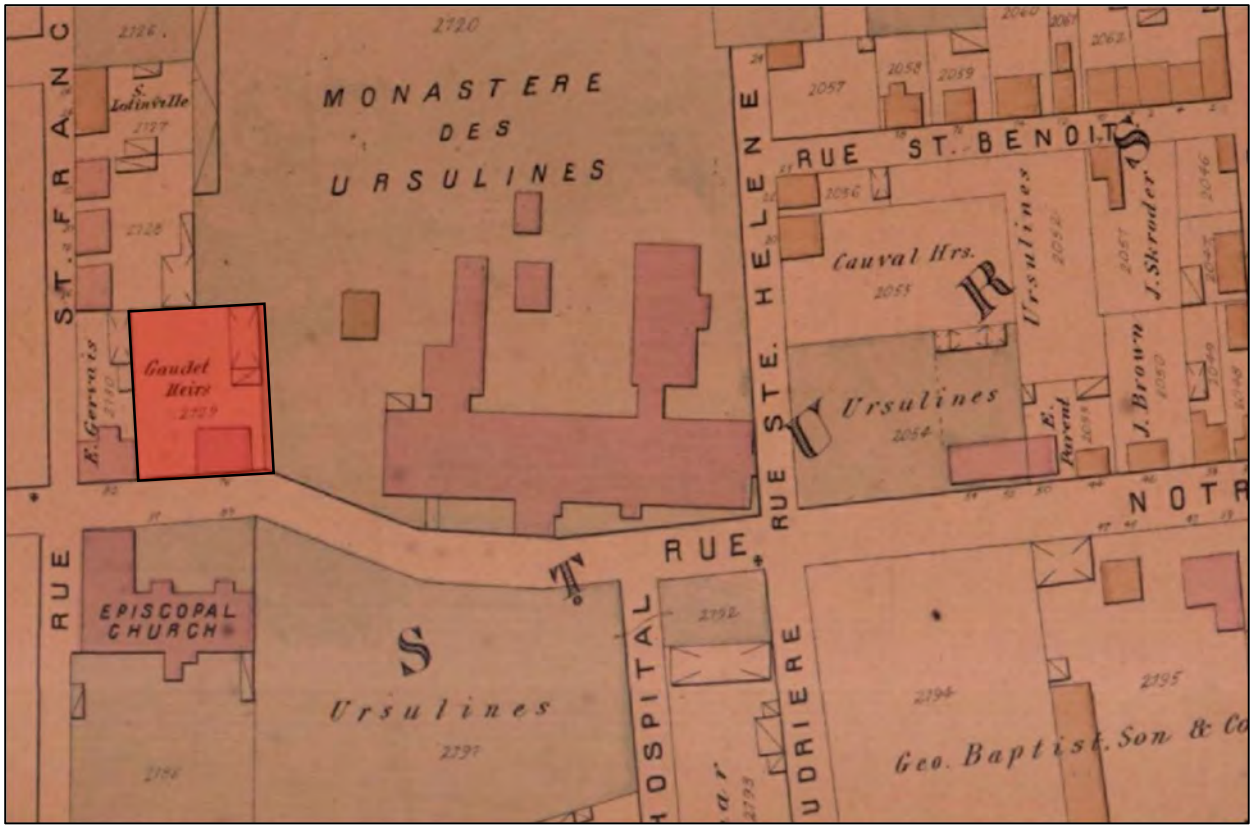

Figure 7. Détail du plan d'assurance de 1879 par Hopkins (source : BANQ, 555440 CON, feuillet 14). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

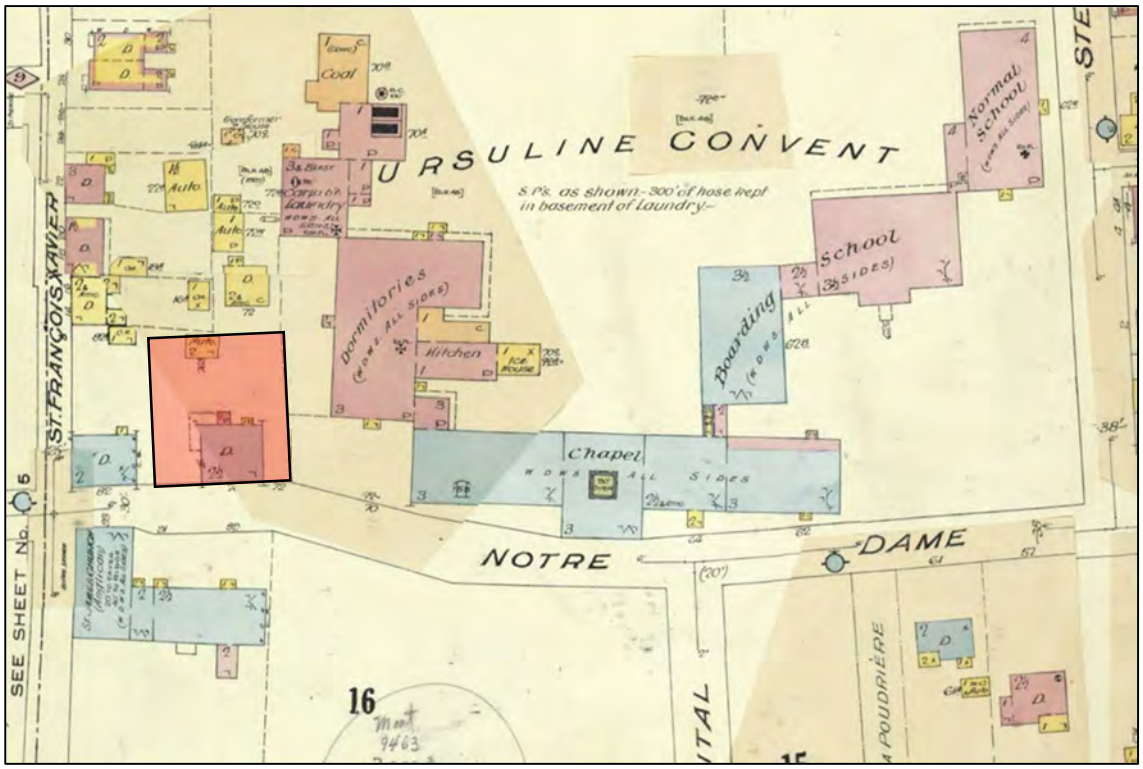

Figure 8. Détail du plan d'assurance de 1929 par Goad (source : BANQ, P600,S4,SS1,D32, feuillet 11). La localisation approximative du terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière est marquée en rouge.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en novembre 2023 (permis de recherche 23-ARTE-24, délivré à Artefactuel le 27 novembre 2023). La supervision n'a mobilisé qu'un archéologue responsable de l'intervention qui accompagnait les ouvriers. Les travaux ont débuté par la supervision de forages environnementaux réalisés le 5 décembre 2023 dans des secteurs qui devaient faire l'objet d'excavation au printemps suivant. Au printemps 2024, les excavations se sont déroulées en trois temps, suivant le calendrier du chantier : celles le long des fondations pendant quatre jours en mars 2024 (deux jours à l'extérieur et deux jours à l'intérieur), et celles dans la cour arrière pour le drainage le 15 avril 2024. L'intervention a ainsi duré un total de six jours.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

La maison Hertel-De La Fresnière est située sur le lot 1 211 600 du cadastre du Québec, sis au 802, rue des Ursulines. La maison occupe la quasi-entièreté du quart est du terrain. Un stationnement asphalté couvre l'arrière de la maison, et la moitié sud-ouest du terrain est gazonnée.

Les excavations ont touché trois secteurs (figure 9). La façade de la maison et son coin est étaient recouvertes, avant les travaux, d'une aire de circulation publique composée d'un trottoir longeant la façade et d'asphalte (figure 10). À l'intérieur, les excavations ont touché une partie du vide sanitaire non aménagée, comblée par des sols qui semblaient avoir été peu bouleversés par la construction (figures 11 et 12). Finalement, les excavations réalisées au sud-ouest de la maison ont touché les terrains gazonnés ou, par endroits, des plates-bandes (figure 13).

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Elle prend la forme d'un numéro séquentiel.

Dans le cadre du projet actuel, l'opération 3 désignait les excavations extérieures, et l'opération 4 les excavations intérieures. Les sous-opérations, désignées par une lettre majuscule, représentent des subdivisions, généralement spatiales, des opérations, et sont déclinées dans le tableau 2. Les lots représentent les niveaux de sol ou les vestiges enregistrés, et suivent une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération.

Tableau 2. Interventions archéologiques 2023-2024 sur le site CcFd-40 (figure 9)

Opérations	Sous-opérations	Description	Archéologues
3	A	Extrémité sud-est du mur sud-ouest	Louis Gilbert
3	B	Façade de la maison	Louis Gilbert
3	C	Extrémité sud-est du mur nord-est	Louis Gilbert
3	D	Plate-bande arrière	Louis Gilbert
3	E	Tranchée de drainage et bassin de rétention	Louis Gilbert
4	A	Intérieur, sud-ouest du mur de façade	Luis Lopez-Trudel
4	B	Intérieur, nord-est du mur de façade	Luis Lopez-Trudel
4	C	Intérieur, centre du mur de façade	Luis Lopez-Trudel

3.4. Méthodes de terrain

Les excavations extérieures ont été réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique armée de godets sans dents de dimensions variées selon les situations, alors que les excavations intérieures ont été faites manuellement à la pelle. La totalité des excavations a été réalisée sous la supervision d'un archéologue. Les sols étaient entreposés sur place en attendant leur évacuation, ce qui permettait une inspection sommaire des déblais. Les infrastructures non archéologiques mises au jour (comme les conduites actives ou condamnées, par exemple) étaient dégagées par des ouvriers à la pelle manuelle. L'archéologue arrêtait temporairement les travaux lorsque nécessaire, pour vérifier les niveaux dégagés, procéder à l'enregistrement de vestiges ou à la collecte d'artefacts. La provenance générale de ceux-ci, particulièrement en ce qui a trait au niveau auquel ils appartenaient, était notée lorsque possible. L'ensemble des notes a été colligé sur des fiches d'enregistrement prévues à cet effet ou dans un carnet, et une couverture photographique détaillée a documenté l'ensemble des travaux.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs en papier identifiés du nom du site et de la provenance, a été d'abord été acheminée au laboratoire d'Artefactuel. Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, mais à l'exception du bois, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h dans des séchoirs. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. La collection a par la suite fait l'objet d'un l'inventaire au sein d'une même base de données Access, qui a pu être exportée en fichier Excel pour faciliter la présentation (annexe 2). Les objets ont finalement été emballés par lot et par matériau dans des sacs de plastique identifiés de leur provenance, les tessons jointifs étant à ce moment isolés des autres tessons du même type. La collection a été remise à Culture Trois-Rivières.

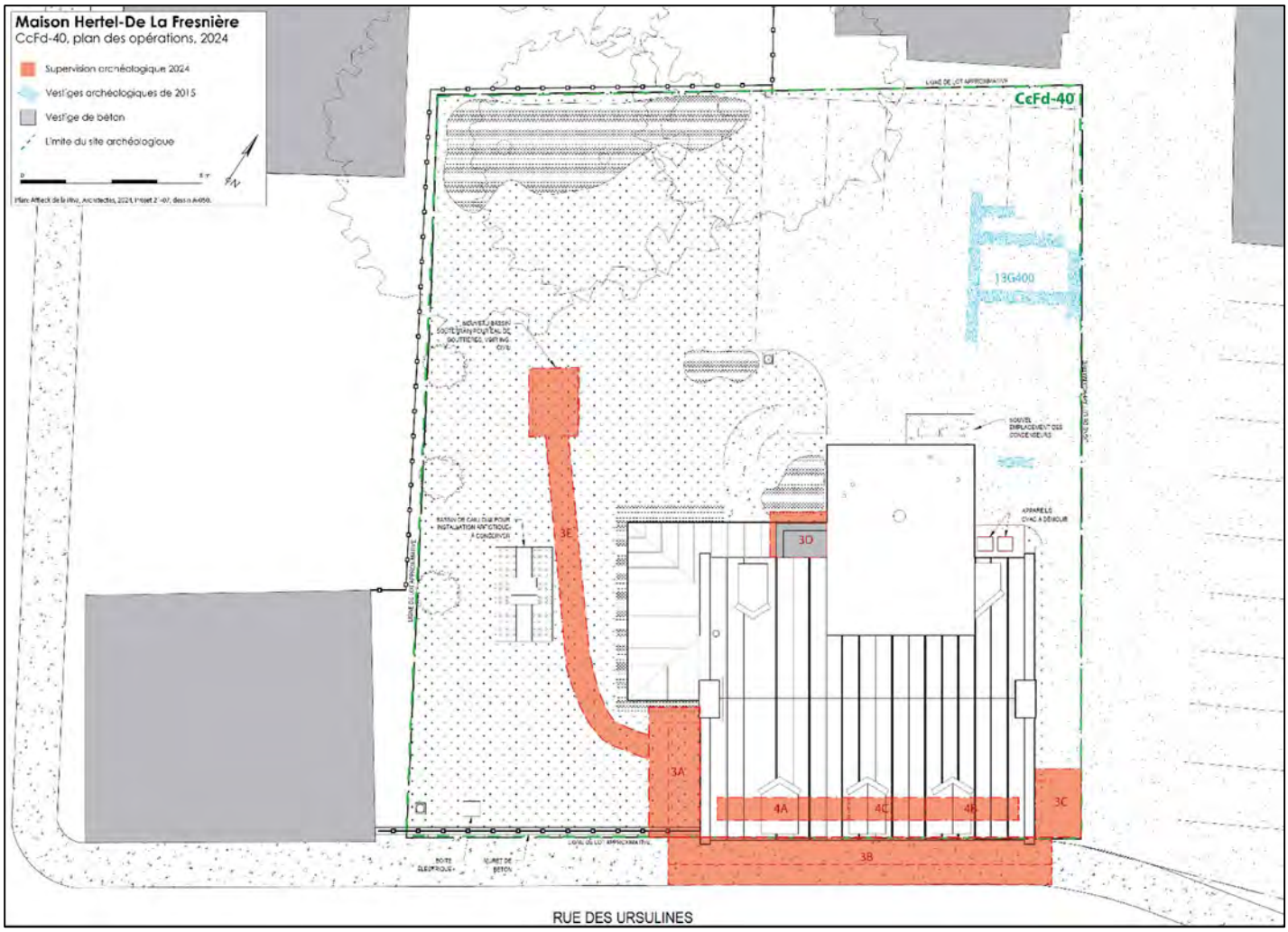

Figure 9. CcFd-40, plan général des opérations et vestiges, 2024.

Figure 10. Façade de la maison Hertel-De La Fresnière avant le début des excavations, vers le sud-ouest (photo ARTE-P3200014).

Figure 11. Extrémité sud-ouest du vide sanitaire avant les excavations, vers le sud (photo TRUD-0002).

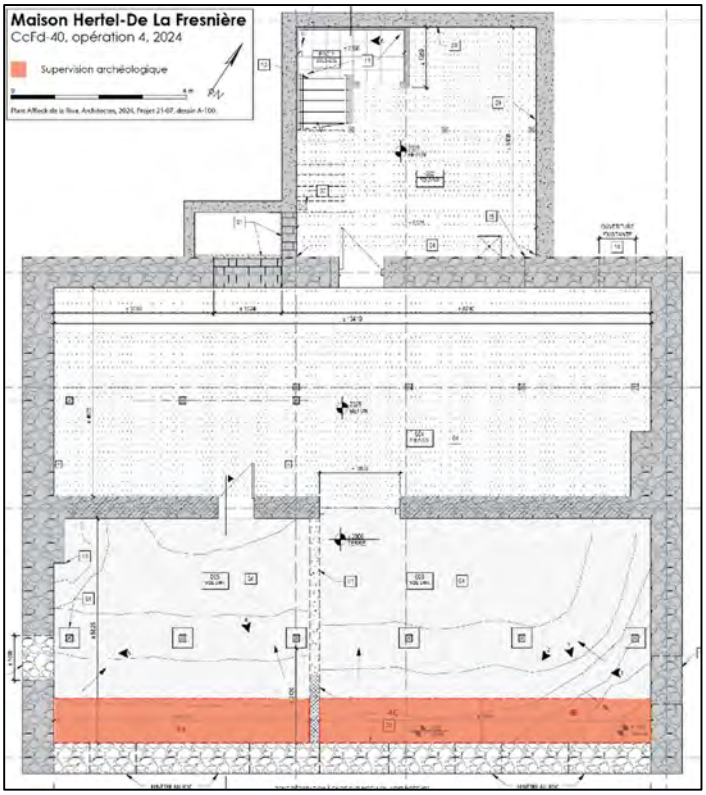

Figure 12. Plan de l'opération 4, à l'intérieur de la maison Hertel-De La Fresnière.

Figure 13. Terrain arrière de la maison Hertel-De La Fresnière, après l'excavation de la sous-opération 3E (photo ARTE-P5150089).

4. RÉSULTATS

4.1. Excavations extérieures le long des fondations (sous-opérations 3A, 3B et 3C)

Les excavations le long des fondations extérieures, au sud-est de la maison Hertel-De La Fresnière, devaient permettre de réparer des problèmes d'infiltration d'eau par la maçonnerie. La tranchée longeait toute la façade du bâtiment jusqu'à la base de la fondation, soit à 1,70 m de profondeur sur une largeur de 1,20 m (sous-opération 3B). Les couches de surface avaient été enlevées sur 0,90 m de plus large. Elle bifurquait vers le nord-ouest à l'extrémité sud-est des deux murs pignons. Au sud-ouest, l'excavation s'est rendue jusqu'à la galerie, soit sur environ 5,00 m, et faisait 1,40 m de largeur jusqu'à la base de la fondation, à 1,45 m sous la surface[2] (sous-opération 3A). Les couches de surfaces ont été excavées sur une largeur totale de 2,25 m. Finalement, du côté nord-est, l'espace excavé fut plus restreint : il longeait le mur sur 3,00 m sur 2,00 m de largeur en surface, mais la zone excavée plus profondément que l'infrastructure du stationnement se limitait à 2,00 m de longueur sur 0,70 m de largeur. Un forage avait été prévu sous le trottoir de la rue des Ursulines (F01), devant la maison Hertel-De La Fresnière, mais la compacité et le gel des sols sous-jacents ont rendu la chose impossible.

La surface de la sous-opération 3A était composée de terre végétale brun très foncé avec un peu de gravier. Cette couche couvrait le comblement de la tranchée de fondation de la maison sur une largeur d'environ 0,70 m à partir de la fondation (figure 14). Ce comblement, composé d'un mélange de sols dominé par un sable argileux gris contenant des fragments de briques, se rendait jusqu'à la base de la fondation, elle-même déposée sur un limon argileux montrant des traces d'oxydation, manifestement stérile. Au sud-ouest de la tranchée de fondation, on observait sous la couche de surface la présence d'un sable limoneux brun foncé suivi d'un sable jaune grisâtre, représentant possiblement les déblais de l'excavation pour la construction de la maison (figure 15). Délimitant la seconde couche de la tranchée de fondation se trouvait une concentration de pierres non structurées. Il pourrait s'agir de rebuts de construction, mais l'absence de mortier milite quelque peu contre cette hypothèse. La séquence se poursuivait par une couche d'argile limoneuse brun-gris tachetée de charbon et de mortier, puis d'une argile sableuse brun-noir déposée sur le limon argileux stérile gris à beige verdâtre. On pourrait supposer que ces couches représentent l'accumulation précédant la construction de la maison

[2] La surface de la rue plus élevée que le terrain gazonné explique la différence de profondeur de la base de la fondation, qui était sensiblement à la même altitude dans les deux sous-opérations.

Hertel-De La Fresnière, mais l'absence complète d'artefact fait qu'on ne peut le confirmer. L'absence de la séquence des sols originels, soit le limon sableux brun pâle suivi du sable limoneux jaunâtre que l'on observe sur pratiquement tous les sites environnant au-dessus du limon argileux stérile, laisse croire qu'il y aurait eu des bouleversements antérieurs affectant toute la séquence stratigraphique.

L'excavation de la sous-opération 3B a montré que la séquence était là entièrement composée de remblais récents sur lesquels l'infrastructure du trottoir et de la rue des Ursulines fut déposée (figure 16). Ces remblais ont dû être mis en place au moment de l'installation de l'une ou l'autre des deux conduites électriques contenues dans des tuyaux de PVC gris, alimentant les lampadaires, ou lors de réfections antérieures aux fondations, lorsqu'elles furent rejointoyées d'un nouveau mortier (figure 17). La fondation est ici aussi déposée sur le sol naturel composé de limon argileux grisâtre.

Finalement, la sous-opération 3C n'a pas révélé davantage d'informations archéologiques. La présence d'une conduite de gaz à proximité de la fondation a limité la superficie qui pouvait être excavée sous les niveaux d'infrastructure de l'asphalte, et la profondeur s'est limitée à ce qui était nécessaire pour installer un convoyeur pour l'évacuation des sols du vide sanitaire (figure 18). Il ne restait qu'une quarantaine de centimètres de largeur du comblement de la tranchée de fondation – le reste ayant été arraché lors des travaux dans le stationnement des Ursulines en 2015.

4.2. Plate-bande arrière (sous-opération 3D)

Une excavation était prévue dans la plate-bande arrière de la maison, près de l'annexe de briques, pour étanchéifier des sections des murs qui étaient montés en blocs de béton. Un forage avait été fait juste au nord-ouest de la zone à excaver en décembre 2023 (F03) et n'avait révélé aucune trace anthropique. L'excavation de 2024 faisait environ, en surface, 2,50 m sur 2,00 en orientation sud-ouest – nord-est. Sous 0,40 m de terre de plantation sont apparus les murs de béton de l'ancienne entrée du sous-sol (figures 19 et 20). La descente, qui faisait 1,90 m sur 1,15 m dans la même orientation que la tranchée, avait été comblée d'un sable brun contenant une grande quantité de fragments de béton. L'excavation s'est arrêtée sur la dalle du fond de l'entrée. On peut présupposer que l'entrée du sous-sol fut condamnée au moment de la construction de l'entrée pour personne à mobilité réduite dans le mur sud-ouest de l'annexe en brique. Le parement de briques suggère en effet qu'il s'agit d'une modification au bâtiment original (figure 21).

Figure 14. Extrémité nord-ouest de la sous-opération 3A (photo ARTE-P3200019). La ligne pointillée délimite la tranchée de fondation.

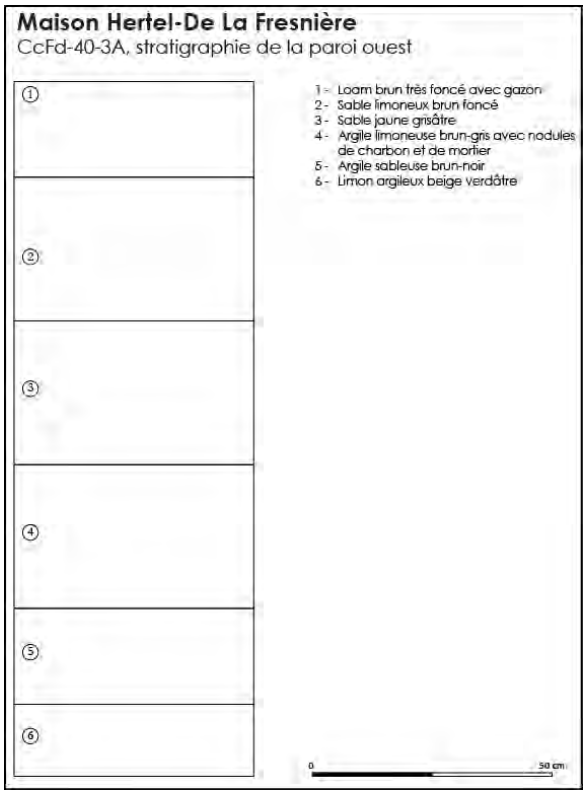

Figure 15. Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 3A.

Figure 16. Vue générale de la sous-opération 3B après excavation, vers le sud-ouest (photo ARTE-P3210036).

Figure 17. Fondation de la façade, vers l'ouest, montrant les réfections antérieures (photo TRUD-0021).

Figure 18. Vue générale de la sous-opération 3C après excavation, vers le nord-ouest (photo ARTE-P320040).

Figure 19. Coffrage de béton de l'ancienne entrée du sous-sol, vers le sud-est (photo ARTE-P5150083).

Figure 20. Coffrage de béton de l'ancienne entrée du sous-sol, vers le nord-est (photo ARTE-P5150082).

Figure 21. Localisation du forage F03 et de la sous-opération 3D, vers l'est, avec l'annexe de brique à l'arrière (photo ARTE-PC050008).

4.3. Tranchée de drainage et bassin de rétention (sous-opération 3E)

La sous-opération 3E représente une tranchée peu profonde partant de la sous-opération 3A et se rendant vers le centre du terrain gazonné à l'arrière où fut excavé un bassin de rétention (figure 22). Une seconde tranchée fut creusée vers le coin ouest de la galerie pour canaliser les eaux provenant de la gouttière. Les deux tranchées faisaient 1,00 m de largeur et 0,30 m de profondeur. À cette faible profondeur, les excavations n'ont touché que le terrassement de surface, composé du gazon et du loam sableux noir sous-jacent d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, et se sont arrêtées dans la couche sous-jacente de sable légèrement limoneux brun pâle marbré de brun foncé contenant des nodules de briques, de charbon et de mortier. Quelques artefacts épars et non diagnostiques ont été observés, mais non récoltés, dans cette couche.

Le bassin de rétention faisait, quant à lui, 3,10 m sur 2,10 m en orientation nord-ouest – sud-est, et 1,10 m de profondeur. Le forage qui avait été prévu à proximité (F04) avait rencontré un refus, qui s'est répété lors d'une deuxième tentative à 0,60 m du premier. Alors qu'un vestige avait d'abord été soupçonné, l'excavation du bassin, un peu plus au sud-ouest du forage, a montré qu'il s'agissait vraisemblablement du massif de béton d'Hydro-Québec, installé en 2004 (figure 23). Les sols rencontrés dans le forage étaient donc constitués de remblais. La séquence stratigraphique du bassin débutait par les mêmes couches que dans la tranchée, qui recouvraient un loam brun foncé qui pourrait avoir représenté l'ancienne surface aménagée, comme une ancienne surface gazonnée, à 0,40 m de profondeur (figure 24 et 25). Une mince couche d'argile limoneuse grise recouverte par endroit de concentrations de mortier suivait. La séquence se terminait par le limon sableux brun foncé interprété ailleurs dans le secteur comme l'ancien humus, suivie d'un sable limoneux jaunâtre stérile. Cette séquence a été rencontrée à plusieurs endroits dans le Vieux Trois-Rivières et recouvre généralement le limon argileux grisâtre qui a été observé dans 3A et 3B.

Bien que de fugaces traces anthropiques furent rencontrées dans l'excavation du bassin, manifesté notamment par quelques concentrations de mortier et quelques artefacts épars non collectés, rien ne suggérait la présence de vestige archéologique ou de couches d'occupation.

Figure 22. Sous-opération 3E, vers l'est (photo ARTE-P5150086).

Figure 23. Massif de béton à la base de la paroi nord-est du bassin de rétention (photo ARTE- P5150086).

Figure 24. Paroi sud-ouest du bassin de rétention (photo ARTE-P5150088, couleurs retouchées).

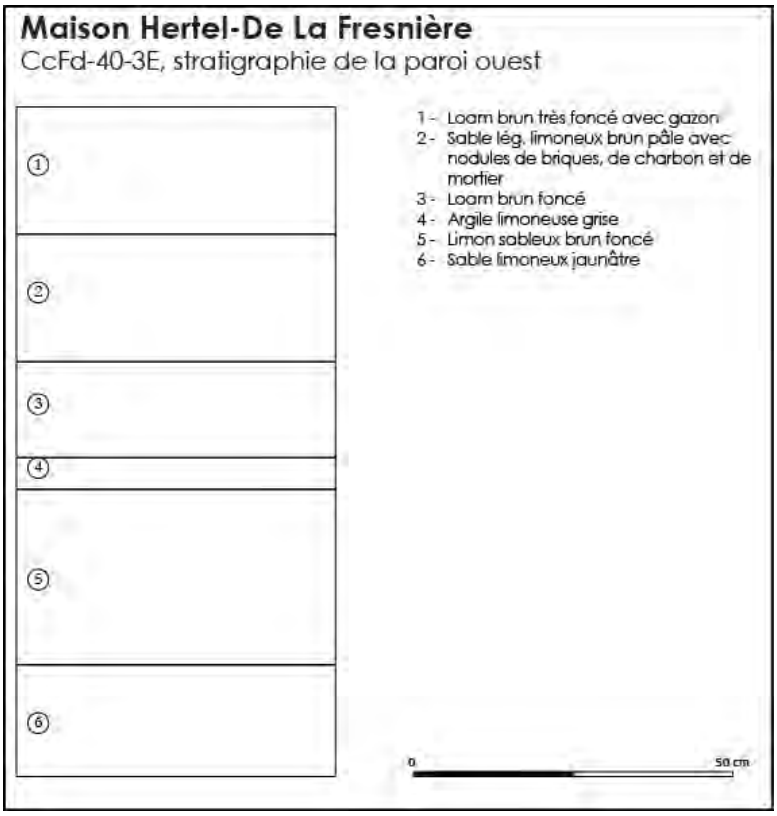

Figure 25. Stratigraphie de la paroi sud-ouest du bassin de rétention de la sous-opération 3E.

4.4. Excavations intérieures (sous-opérations 4A, 4B et 4C)

La moitié sud-est du sous-sol de la maison Hertel-De La Fresnière n'était pas aménagée. Il s'agissait d'un vide sanitaire partiellement excavé, où les sols avaient été laissés en place le long des fondations, et particulièrement le long de la fondation du mur de façade (figure 11). Comme celle-ci devait être entièrement rejointoyée, il était nécessaire de procéder à des excavations afin de dégager son parement intérieur. Les excavations ont été manuelles, et les sols étaient évacués par convoyeur vers l'extérieur où ils ont pu être examinés par l'archéologue. La provenance stratigraphique précise des artefacts n'a ainsi pas pu être déterminée. Une largeur d'environ 1,00 m fut excavée le long de la fondation et la tranchée a atteint une profondeur moyenne de 1,10 m sous le niveau du ressaut, soit une trentaine de centimètres au-dessus de la dalle de béton du sous-sol.

Bien que des différences ponctuelles ont été notées par endroits, la séquence stratigraphique était relativement uniforme dans l'ensemble de la tranchée (figure 26). Des déchets modernes parsemaient la surface du sol à proximité de la fondation, comprenant du béton, des pierres, du bois, et divers matériaux de construction modernes. Ceux-ci couvraient une couche de sable légèrement limoneux brun beige, contenant quelques fragments de briques près du mur de refend et diverses inclusions en petites quantités. Deux bouteilles complètes, dont une de *Pepsi* au corps de type *swirl*, introduit en 1958, y furent récoltées. La bouteille de boisson gazeuse indique qu'il s'agit d'une accumulation associée à l'occupation actuelle des lieux. Sous cette couche a été perçu, particulièrement du côté sud-ouest de la maison, le début du comblement de la tranchée de fondation du mur de façade. Faisant 0,07 à 0,10 m de largeur, la tranchée était comblée par un limon hétérogène passant du brun au gris ou au beige, meuble, devenant plus homogène et légèrement plus compact en profondeur. On y notait la présence de nodule de mortier, de charbon, quelques fragments de brique et quelques artefacts. Cette tranchée coupait la séquence stratigraphique sous-jacente, suggérant que les niveaux suivants dataient tous d'avant la construction de la maison actuelle (figure 27). La couche de mortier friable sous-jacente, recouverte à l'ouest par un sable limoneux brun-gris, pourrait représenter une zone de gâchage ou, à tout le moins, d'accumulation de mortier lors de la construction, avant le comblement de la tranchée.

Les couches suivantes seraient donc associées à l'occupation antérieure à la maison actuelle, au moment où la maison originale de la famille Hertel de la Fresnière s'élevait toujours sur le terrain. L'absence de vestige et même de débris de construction ou de démolition en quantité suffisante pour suggérer un

ancien bâtiment laisse croire que les deux maisons successives n'occupaient pas le même espace. Même si les fondations avaient été réutilisées, ce que ne suggère aucun indice architectural, des indices de la première maison auraient dû être perçus dans la tranchée et ce n'est pas le cas. Le mortier recouvrait une couche de sable limoneux qui devenait plus hétérogène en profondeur, qui contenait des nodules de charbon et de mortier, des fibres de bois et des granules de briques. Des lentilles de limon sableux gris foncé et beige verdâtre étaient mélangées à la matrice de sable, suggérant des déblais d'excavation provenant des couches inférieures de la séquence. Au nord-est du mur de refend, une couche de sable limoneux, organique, brun foncé contenant des granules de mortier, de charbon et des fragments osseux suivait. La majorité des tessons de terre cuite commune vernissée verte de France et de Saintonge des sous-opérations 4B et 4C provenait de cette couche. Il pourrait s'agir d'une accumulation de matériel à l'extérieur de l'habitation. La séquence se terminait par une couche de limon sableux homogène beige, représentant la surface originelle, déposée sur le limon stérile, allant du jaunâtre vers le grisâtre.

Comme il a été mentionné, les méthodes d'excavation et l'espace restreint dans le vide sanitaire n'ont pas permis, dans la majorité des cas, de prélever les artefacts en contexte; ils ont été principalement recueillis après leur évacuation par le convoyeur, et leur provenance stratigraphique exacte n'a donc pas pu être précisée. Spatialement, on note une plus grande quantité de matériel dans la sous-opération 4A, soit du côté sud-ouest du mur de refend, qui représente près de 75 % de la collection. Toute proportion gardée, toutefois, on ne constate pas de différence majeure dans la composition des trois sous-opérations. La très grande majorité du matériel date d'avant le XIX^{e} siècle. Le *Creamware*, une céramique mise sur le marché au lendemain de la Conquête, est la classe d'artefact la plus représentée dans toute la collection (figure 28). Les céramiques françaises de la première moitié du XVIII^{e} siècle ou d'avant, principalement la faïence probablement française, la terre cuite vernissée verte de France et de la Saintonge (figure 29), suivent en proportion. Une poignée d'artefacts plus récents, comme de la terre cuite fine blanche et des isolateurs électriques en porcelaine, se trouvent également dans la collection, provenant principalement des couches supérieures. On trouve en outre une bonne quantité d'ossements animaux, encore une fois concentrée dans 4A, et des fragments de verre à bouteilles peu diagnostique qui compte pour moins du cinquième de la collection totale. Dans son ensemble, la collection semble ainsi plus représentative de l'occupation de la maison du XVIII^{e} siècle plutôt que de celle de la maison actuelle, construite au XIX^{e} siècle.

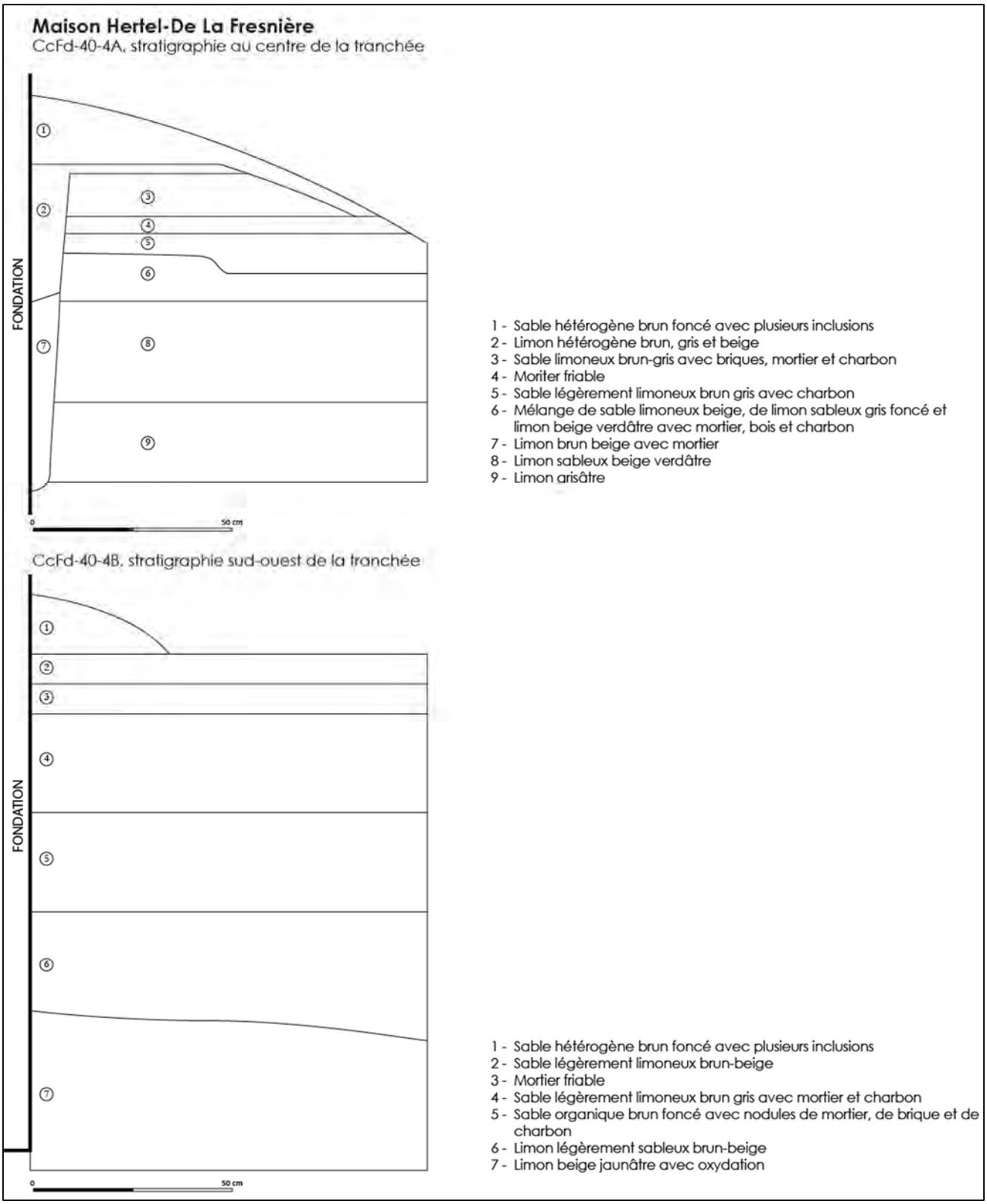

Figure 26. Stratigraphies de l'opération 4.

Figure 27. Paroi en cours d'excavation de la sous-opération 4A, vers le sud-ouest (photo TRUD-0023). La ligne pointillée délimite la tranchée de fondation.

Figure 28. Tessons de *Creamware* provenant de la sous-opération 4A (photo R. Archambault).

Figure 29. Terre cuite vernissée avec engobe de la Saintonge provenant de la sous-opération 4B (photo R. Archambault).

5. CONCLUSION

Ce rapport faisait état des interventions archéologiques dans le cadre de la réfection patrimoniale de la Maison Hertel-De La Fresnière à Trois-Rivières. Des travaux de réfection de fondation et de gestion du drainage ont nécessité des excavations à l'extérieur et au sous-sol de la maison. Artefactuel a procédé à la supervision de l'ensemble des excavations.

Les tranchées excavées à l'extérieur, tant pour les fondations que pour le drainage, n'ont révélé aucune information archéologique. Autour de la maison, des bouleversements relativement récents ont oblitéré les couches archéologiques qui auraient pu subsister. Sur le terrain arrière, seules des traces anthropiques éparses et ténues ont été observées qui ne suggéraient aucun vestige ou couche d'occupation. Les excavations à l'intérieur n'ont pas révélé davantage de vestiges, mais une collection archéologique substantielle, dont la majorité du matériel datait du XVIII^{e} siècle, voire du Régime français, a été récoltée. Ces artefacts peuvent être associés à l'occupation de la première habitation construite sur le terrain vers la fin du XVII^{e} siècle par Joseph-François Hertel de la Fresnière. Bien qu'aucun vestige de cette demeure n'ait encore été mis au jour, la découverte de ces artefacts confirme que des traces des occupants de cette époque sont bien présentes sur le site. Cela, ajouté aux vestiges du XIX^{e} siècle découverts, mais non fouillés, en 2015, justifiait l'inscription d'un nouveau site archéologique au sein de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden CcFd-40 a ainsi été attribué au terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière.

5.1. Recommandations

Les résultats de l'intervention de 2024 ajoutés à ceux de 2014 sur le terrain de la Maison Hertel-De La Fresnière permettent d'émettre les recommandations suivantes concernant le nouveau site CcFd-40 :

- Que toutes les excavations à l'extérieur soient faites sous supervision archéologique, à l'exception des secteurs excavés en profondeur dans les sous-opérations 3A, 3B et la zone du bassin de rétention de 3E. Les zones excavées moins profondément peuvent encore révéler des traces archéologiques. Bien que les résultats de 2024 sont restés décevants pour les excavations extérieures, l'histoire de l'occupation du site suggère que des traces d'occupations antérieures peuvent exister ailleurs sur le site. Une attention particulière devrait être portée à

l'espace entre la maison de Gannes et la maison Hertel-De La Fresnière, où un bâtiment est illustré sur le plan de 1704, et à l'arrière-cour.

- Si des travaux nécessitant des excavations à plus de 0,80 m sont à faire dans le stationnement arrière, qu'ils soient précédés d'une fouille archéologique pour documenter les vestiges mis au jour en 2015. La réfection du stationnement en 2015 a mené au remplacement des couches d'infrastructures sur 0,80 m de profondeur, mais les couches sous-jacentes ont été laissées en place, tout comme les vestiges.
- Si les sols présents dans la partie sud-ouest du vide sanitaire de la Maison Hertel-De La Fresnière devaient être évacués, que l'excavation soit réalisée par des archéologues dans le cadre d'une fouille afin de pouvoir récupérer les informations archéologiques de façon stratigraphique. Les données issues de l'intervention de 2024 démontrent que ces sols recèlent des traces des occupations anciennes du site. Comme tout le reste du sous-sol de la maison fut excavé jusqu'à sous les niveaux naturels stériles, il s'agit possiblement du dernier secteur où des couches en place de l'époque subsistent sur le site, les rendant particulièrement importantes.

5.2. Valeurs archéologiques

L'approche par valeurs mise de l'avant par le MCC permet de qualifier un site selon des axes communs, et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être conservé ou mis en valeur. Les valeurs sont établies en fonction des connaissances acquises ou potentielles concernant un site. Le MCC a ciblé sept valeurs comme étant les plus pertinentes en matière d'archéologie.

Valeur de recherche sur le terrain

« *Le site archéologique présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*

Le potentiel de recherche sur le terrain du nouveau site CcFd-40 est grand. Le terrain gazonné n'a été qu'effleuré par les opérations archéologiques. Bien qu'une partie semble avoir été bouleversée par des excavations, il semble globalement bien conservé. Des vestiges ont été mis au jour dans le stationnement, mais les couches qui leur sont associées n'ont pas été fouillées. Finalement, les sols présents dans le vide sanitaire peuvent encore contenir des données concernant l'occupation ancienne du site.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »*

La recherche sur le site pourrait apporter de nouvelles connaissances sur la famille Hertel de la Fresnière, qui a occupé le site pendant plusieurs années depuis la fin du XVII^{e} siècle, si des vestiges ou des traces de cette occupation pouvaient effectivement être documentés.

Valeur scientifique

« *Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique (ex. : site qui se prête à des recherches interdisciplinaires) ? »*

Les données archéologiques connues à ce jour ne permettent pas de qualifier cette valeur.

Valeur d'exception

« *Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection ? »*

La culture matérielle mise au jour dans le vide sanitaire représente une occupation domestique des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles en plein cœur du site patrimonial de Trois-Rivières, où la majorité des découvertes consistent en des occupations institutionnelles. Il s'agit par ailleurs d'un des rares sites trifluviens dont la fonction n'a été que domestique tout au long de son histoire.

Valeur de représentativité

« *Le site archéologique est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? »*

Les données archéologiques issues du site dans le cadre de l'actuelle intervention ne permettent pas de qualifier cette valeur. Toutefois, si des découvertes supplémentaires concernant l'occupation de la famille Hertel de la Fresnière, le site aurait le potentiel d'être représentatif de la vie domestique au Régime français.

Valeur d'appropriation

« *S'agit-il d'un site archéologique pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance et qui présente un potentiel comme ressource de développement durable et de qualité de vie ?* »

La reconnaissance de cette valeur pour la maison Hertel-De La Fresnière, qui participe à donner son caractère particulier au vieux Trois-Rivières, est illustrée par les différents statuts patrimoniaux dont elle jouit. Son nom fait par ailleurs référence à une occupation ancienne qui n'existe plus qu'à l'état archéologique. La valeur d'appropriation de la maison Hertel-De La Fresnière passe ainsi, même si c'est de façon inconsciente, par son aspect archéologique.

Valeur d'association

« *Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ?* »

Bien que la majorité des découvertes archéologiques associées à l'occupation française de Trois-Rivières concernent des sites institutionnels, quelques sites domestiques ont récemment été documentés. Les occupations domestiques de la place d'Armes (CcFd-19) et les découvertes au site Loiselle (CcFd-39), à proximité, pourraient être mises en relation avec la maison Hertel-De La Fresnière pour comprendre la vie domestique trifluvienne aux XVII et XVIII^{e} siècle.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Documents d'archives

Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM)

Fonds du Dépôt des fortifications des colonies – Amérique septentrionale
- *Plan de la ville des 3 rivières levé en l'année 1704*. Levasseur de Néré, 1704. Cote : 3DFC461B
- *Les 3 Rivières*. [Robert de Villeneuve], 1685. cote : 3DFC459C).

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Collection initiale
- *Insurance plan of the city of Three Rivers, Que*. C.E. Goad, 1929. Cote : P600,S4,SS1,D32.

Collection nationale
- *Atlas of the city of Three Rivers and county of St. Maurice*. H.W. Hopkins, 1879. Cote : 555440 CON.

Fonds Ministère des Terres et Forêts (E21)
- *Plan of part of the Town of Three Rivers*. J. Bouchette, 1815. Cote : E21,S555,SS1,SSS20,PT.3F.

William L. Clements Library Image Bank (University of Michigan) (WLCL)

- *Plan of the town of Three Rivers*. J. Murray, *ca.* 1761. Cote : 694

6.2. Études et rapports

Archéotec
2003 *Vieux Trois-Rivières, secteur des Ursulines; Enfouissement des réseaux aériens; Inventaire et supervision archéologiques 2003-2004*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Artefactuel
2016 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières (CcFd-28); Interventions archéologiques 2014-2015*. Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, rapport inédit.
2017 *Étude de potentiel archéologique pour le projet Colisée District 55, Ville de Trois-Rivières*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.
2023a *Étude de potentiel archéologique; Site patrimonial de Trois-Rivières*. MCC, rapport inédit.
2023 b *Interventions archéologiques à la maison Loiselle (CcFd-39), Trois-Rivières (2022-2023*). Groupe PGV inc., rapport inédit.

Boucher de la Bruère, M.
1928 « La Naissance des Trois-Rivières ». *Les cahiers de la Société d'Histoire Régionale* 1 : 11-58.

Cardinal, P. et A. McGain
1984 *Inventaire archéologique de Trois-Rivières, 1983*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Castonguay, C.
2003 *Potentiel archéologique, projets souterrains 2003; Territoire Monmorency, secteur Saint-Maurice; Bloc des Ursulines, seconde phase*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Commission des biens culturels du Québec (CBCQ)
2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. MCC, rapport inédit.

Douville, R.
1991a « DANDONNEAU, dit Lajeunesse, PIERRE ». *Dictionnaire biograhpique du Canada* en-ligne : http:// www.biographi.ca/fr/bio/dandonneau_pierre_2F.html, consulté en janvier 2025.
1991 b « HERTEL DE LA FRESNIÈRE, JOSEPH-FRANÇOIS » *Dictionnaire biograhpique du Canada* en-ligne : http:// www.biographi.ca/fr/bio/ hertel_de_la_fresniere_joseph_francois_2F.html, consulté en janvier 2025.

Duguay, F.
2012 « Tadoussac et Trois-Rivières : deux hauts lieux de la traite des fourrures (fin XVI[e] – fin XVII[e] siècle) ». *Archéologiques* 25 : 71-83.

Ethnoscop
2012 *Site historique des Récollets-de-Trois-Rivières (CcFd-31); Étude de potentiel archéologique et proposition d'intervention*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Grand Conseil de la nation Waban-Aki (GCNWA)
2021 *Addenda à l'étude de potentiel archéologique; Occupation des premières nations et de la nation W8banaki; Port de Trois-Rivières, Projet 2016-179, Quais 21-22-23*. WSP, rapport inédit.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
2024 « Maison Hertel-De La Fresnière » *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* en-ligne : https:// www. patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/, consulté en janvier 2025.

Robert, D.
2003 « Galerie d'architectes trifluviens et québécois ». *Patrimoine trifluvien* 13 : 23-32.

Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières (SCAP)
2000 *Rapport d'étude sur le potentiel archéologique de l'Arrondissement historique de Trois-Rivières*. Rapport inédit déposé à la Ville de Trois-Rivières.

Trépanier, G.
1981 *Trois-Rivières; Arrondissement historique; Étude de potentiel archéologique*. MAC et Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

ANNEXE 1

Inventaire des artefacts

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
4A	TCG Saintonge	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant		Tesson légèrement courbé de corps de contenant, traces d'engobe blanc, pâte rosée, glaçure vert clair partiellement exfoliée.
4A	TCG chamois glaçure verte	1	1	Alimentation, conservation	Couvercle?		Tesson épais, plié sur lui-même, avec glaçure vert moyen et pâte chamois. Fragment de couvercle? Ou possiblement anse grossièrement fabriquée?
4A	TCG chamois glaçure verte	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Écuelle?		Possible oreille partielle d'écuelle. Pâte chamois avec traces grises (chauffe?), glaçure verte tirant vers le brun.
4A	TCG chamois glaçure verte	8	8	Alimentation indéterminé	Contenant		Tessons de rebord larges, corps et 1 fond plat, provenant de contenants de forme ouverte. Glaçure de vert pâle à vert foncé, partiellement exfoliée, sur pâte chamois.
4A	TCG locale glaçure verte	2	2	Alimentation indéterminé	Contenant		Tessons courbés de corps de contenant, glaçure verte pâle et verte foncée, pâte orangée.
4A	TCG locale glaçure incolore	3	1	Alimentation, conservation	Pot		Pot globulaire avec ouverture circulaire fermée, et rebord droit légèrement évasé vers l'extérieur. Glaçure sur la surface intérieure seulement.
4A	TCG locale glaçure incolore	12	12	Alimentation indéterminé	Contenant		Tessons variés, certains avec la glaçure 99% exfoliée. Pâte divers tons de rouge-orange, ce qui donne divers tons de glaçure incolore à apparence brune.
4A	TCG sans glaçure	1	1	Jeux et divertissements	Bille		Bille sphérique de couleur beige.
4A	Faïence blanche	12	12	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Décors peints en bleu sur 2 tessons : une spirale, et des feuilles (?)	Fragments divers, certains avec une teinte bleutée dans la glaçure. Pâte de chamois à chamois-orangée, glaçure exfoliée sur la plupart des tessons. Aucune forme caractéristique.
4A	Creamware	77	77	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Tessons variés de vaisselle de table ; rebords de bol, marlis, fonds, fragments d'anses, etc. Aucun décor, aucune marque.
4A	TCF argileuse blanche	6	6	Jeux et divertissements	Pipe		4 fragments de tuyaux, un fragment de tuyau avec talon et début de fourneau (non noirci) et un fragment de fourneau noirci. Un des tuyaux présente un trou artisanal réalisé sur le dessus du tuyau, prés du début du fourneau - tentative d'utiliser la pipe malgré un canal bouché?

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
4A	TCF blanche	13	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol	Décor imprimé, possiblement chinois ou chinoiserie. Fleurs, treillis, peut-être dragon? Décor peu visible.	Fragments de parois et rebords de bol. Pourrait y avoir un 2e bol, tessons non jointifs.
4A	GF blanc homogène glaçure saline	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Décor moulé en relief au niveau du marli : ''gadroon'', aussi appelé ''beaded'' et ''bead and reel''.	Fragment de marli. Le décor ''gadroon'' est associé aux décors moulés développés dans les années 1740 à 1770. Source : Diagnostic artifacts in Maryland, https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/ColonialCeramics/Colonial%20Ware%20Descriptions/WhiteSalt-glazed.html
4A	GF blanc homogène glaçure saline	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette		Petits fragments de fonds d'assiette - un à fond plat, et un avec léger pied annulaire.
4A	GF Rosso antico sans glaçure	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ?	Lignes ondulées et texturées.	Petit tesson de rebord avec début de corps, possiblement globuleux.
4A	Céramique Altérée	3	3	Alimentation indéterminé	Contenant		Tesson courbé, possiblement TCFB, tesson de fond de contenant (style bouteille de bière en grès), et possible fond d'assiette. Tous très altérés en surface.
4A	Céramique Altérée	3	1	Alimentation, préparation	Jatte ou terrine		2 tessons de corps et un fragment de paroi + rebord de contenant de forme ouverte. TCG locale, avec glaçure altérée en surface, à l'aspect noir avec taches vertes, texturé et brillant.
4A	Verre Incolore	1	1	Boissons, absorption	Récipient à boire		Mince fragment courbé de rebord/paroi d'un récipient à boire; verre à tige ou gobelet ou gobelet sur tige.
4A	V teinté régulier vert	17	17	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
4A	V teinté régulier turquoise	4	1	Alimentation, conservation	Contenant alimentaire		Fragments de corps + base de bouteille au corps carré avec coins chanfreinés. Style identique aux contenants de moutarde LONDON, mais absence de l'inscription LONDON en relief le long du corps.
4A	V couleur transparent vert foncé	38	37	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons de corps de bouteilles cylindriques, 1 base avec profil du cul sphérique et 3 extrémités (lèvre arrondie avec bague profilée en 'V', et deux avec bague droite et plate).
4A	Fer indéterminé	14	14	Fixations clous	Clou		Clous découpés ou forgés - très corrodés.
4A	Os	4	4	Mammifères	Dents		Dents; une mandibule avec dents de petit rongeur, et 3 dents de mammifère.
4A	Os	18	18	Animaux sauf mollusques	Ossements		Petits os; os longs, os de pied

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
4A	Os	76	76	Mammifères	Ossements		Ossements divers de mammifères. Peu de traces de boucherie apparentes.
4A	Nacre	19	19	Mollusques	Huître		Coquilles d'huîtres.
4A	Liège	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouchon		Bouchon de liège cylindrique incomplet.
4B	TCG Saintonge	1	1	Alimentation, préparation	Contenant		Rebord large de contenant, pâte rosée, engobe blanc, glaçure vert pomme.
4B	TCG Staffordshire slipware engobe blanc	1	1	Alimentation, préparation	Plat	Lignes festonnées brunes sur glaçure jaunâtre.	Tesson légèrement courbé - paroi de plat ouvert.
4B	TCG chamois glaçure verte	4	4	Alimentation, préparation	Contenant		Tessons de corps et rebord large de contenants divers. Pâte chamois pâle, glaçure verte altérée en surface et exfoliée partiellement.
4B	TCG locale glaçure verte	2	2	Alimentation, préparation	Contenant		Tessons de corps et rebord de contenants de forme ouverte. Pâte rouge, glaçure verte-brunâtre.
4B	Faïence blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?	Décor bleu abstrait; ressemble à des nuages ou de la fumée. Deux tons de bleu.	Fragment de rebord festonné, décor sur la surface intérieure. Associé au tesson au même décor de 4C.
4B	Faïence blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Décor peint bleu; lignes fines et fioritures - très partiel comme décor et non-identifié mais style intéressant et qui semble de qualité.	Tesson plat de fond d'assiette, glaçure en bon état et pâte rosée.
4B	Faïence blanche	4	4	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Un tesson avec bande bleue peinte, et un autre avec des traces de décor bleu, mais glaçure trop exfoliée pour identifié.	Tessons variés de corps de vaisselle. Pâtes chamois et beige-rosée.
4B	Cream coloured	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol		Tesson courbé, pâte fine chamois, surface intérieure jaunâtre et surface extérieure brun et jaune, dans un style de marbrures. Produit environ entre les années 1740 et 1770. Source : Identifier la céramique au Québec, p. 223.
4B	Creamware	17	17	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Tessons variés d'articles de vaisselle de table.
4B	TCF argileuse blanche	2	2	Tabac	Pipe - tuyau	Décor à la molette de lignes et cercles sur un tuyau.	Fragments de tuyaux.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
4B	TCF blanche	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou tasse	Décors imprimés bleu; chinois ou chinoiserie (fioritures) et végétal.	Tessons courbés de corps, et de rebord, de bols ou tasses.
4B	GF Rosso antico sans glaçure	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ?		Petit tesson de rebord avec début de corps, possiblement globuleux. Surface granuleuse - altérée.
4B	PC avec glaçure	1	1	Pièces de protection	Isolateur		Isolateur circulaire avec tige ferreuse au centre.
4B	PF dure indéterminée	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou tasse	Décor peints en bleu; treillis et étoiles.	Tessons de rebords de bols ou tasses,
4B2	V Inc sans plomb	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille	Effet ''swirl'' sur le corps, avec logo moulé en relief à l'épaule:«PEPSI / PEPSI-COLA 300 ML». Inscriptions moulées en reliefs à la base:«NE PAS REUTILISER / DO NOT REFILL ».	Bouteille complète - éclat sur la lèvre. Ouverture à capsule, col court et rétréci vers le haut, épaule tombante, corps tourbillon (''swirl''), talon légèrement renflé et fond plat. La bouteille de Pepsi Swirl est introduite en 1958.
4B	Verre Incolore	2	2	Éclairage	Cheminée de lampe ?		Très minces tessons courbés - cheminées de lampes à l'huile?
4B	V teinté régulier vert	2	2	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons courbés de bouteilles cylindriques.
4B	V teinté régulier vert	3	3	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
4B2	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Bouteille entière. Lèvre finie grossièrement avec bague droite, col rétréci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondi et profil du cul en cloche. Soufflée dans un moule.
4B	V couleur transparent vert foncé	3	3	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons de bouteille dont un fragment de col.
4B	Fer laminé	4	4	Fixations clous	Clou		Clous découpés corrodés.
4B	Os	2	2	Mammifères	Dents		Dent de bovidé et petite dent mince.
4B	Os	38	38	Mammifères	Ossement		Os variés, pas de traces de boucherie apparentes.
4B	Nacre	1	1	Mollusques	Huître		Coquille d'huître.
4C	TCG chamois glaçure verte	6	6	Alimentation, préparation	Contenant		Tessons de corps et rebords de contenants divers. Pâte chamois pâle, glaçure verte altérée en surface et exfoliée partiellement.
4C	TCG locale glaçure verte	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant		Tesson de corps, glaçure majoritairement exfoliée. Pâte rouge et grossière.
4C	TCG locale glaçure incolore	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant		Tesson de corps, pâte rouge et brune (chauffe), glaçure sur la surface qui recouvre la pâte brunâtre, lui conférant un aspect de glaçure brune.

Prov.	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
4C	TCG sans glaçure	1	1	Aménagement (environnement)	Pot de fleurs?		Fragment de fond de contenant circulaire.
4C	Faïence blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Ligne bleu peinte qui longe le rebord.	Fragment de marli.
4C	Faïence blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?	Décor bleu abstrait; ressemble à des nuages ou de la fumée. Deux tons de bleu.	Fragment de rebord festonné, décor sur la surface intérieure. Associé au tesson au même décor de 4B.
4C	Creamware	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Petits tessons courbés.
4C	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
4C	Verre Incolore	1	1	Aménagement (environnement)	Composante électrique		''ampoule'' en verre incolore avec fils de cuivre. Corps cylindrique incomplet avec extrémité plus étroite qui se termine avec un petite ouverture circulaire.
4C	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
4C	V teinté régulier vert	4	4	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons de corps de bouteilles cylindriques.
4C2	V couleur transparent vert	7	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Bouteille complète, épaule manquante, tessons jointifs. Bague droite, col rétréci vers le haut, corps cylindrique, talon arrondi, profil du cul en cloche avec mamelon. Bouchon de liège en place dans l'ouverture. Le verre est vert pâle, avec bulles d'air éparses dans la matrice, et une surface ''tachée''.
4C	V couleur transparent vert foncé	3	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons de corps de bouteille cylindrique.
4C	Fer laminé	3	3	Fixations clous	Clou		Clous découpés corrodés.
4C	Os	2	2	Mammifères	Dents		Dents de mammifères.
4C	Os	18	18	Mammifères	Ossements		Os variés, pas de traces de boucherie apparentes.
4C	Nacre	2	2	Mollusques	Huître		Coquilles d'huître.

ANNEXE 2

Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Maison Hertel-de-la-Fresnière

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE

No	Date	Localisation	Orientation	Description
PC050001	05-12-2023	2A-F02	S	Paroi sud du vide sanitaire à proximité du forage F02
PC050002	05-12-2023	2A-F02	S	Paroi sud du vide sanitaire à proximité du forage F02
PC050003	05-12-2023	2A-F02	O	Sols en place dans le vide sanitaire
PC050004	05-12-2023	2A-F02	SO	Sols en place dans le vide sanitaire
PC050005	05-12-2023	2A-F02	E	Sols en place dans le vide sanitaire
PC050006	05-12-2023	2A-F01	O	Secteur du forage F01
PC050007	05-12-2023	2A-F01	NE	Secteur du forage F01
PC050008	05-12-2023	2A-F03	E	Secteur du forage F03
PC050009	05-12-2023	2A-F04	O	Secteur du forage F04
P3200014	20-03-2024	3B	O	État des lieux avant le début des travaux
P3200015	20-03-2024	3B	NE	État des lieux avant le début des travaux
P3200016	20-03-2024	3A	E	Début des excavations
P3200017	20-03-2024	3A	SE	Excavations en cours
P3200018	20-03-2024	3A	NO	Paroi nord-ouest de la sous-opération
P3200019	20-03-2024	3A	NO	Paroi nord-ouest de la sous-opération
P3200020	20-03-2024	3A	NE	Fondation du bâtiment
P3200021	20-03-2024	3A	NE	Fondation du bâtiment
P3200022	20-03-2024	3A	N	Fondation et tranchée de fondation visible dans la paroi nord-ouest
P3200023	20-03-2024	3A	SE	Paroi sud-est de la sous-opération
P3200024	20-03-2024	3B	NE	Enlèvement du trottoir et de l'asphalte en début de travaux
P3200025	20-03-2024	3B	NE	État de la sous-opération après enlèvement des niveaux de surface
P3200026	20-03-2024	3B	N	Excavations en cours, découverte de deux conduties électrique
P3200027	20-03-2024	3B	SE	Paroi sud-est de l'extrémité sud-ouest de la tranchée
P3200028	20-03-2024	3B	NE	Excavation en cours
P3200029	20-03-2024	3C	SE	Début des excavations
P3200030	20-03-2024	3B	N	Fondation du bâtiment avec son empattement
P3200031	20-03-2024	3C	S	Tranchée de fondation et remblai de sable récent
P3210032	21-03-2024	3B	O	Fin des excavations
P3210033	21-03-2024	3B	O	Fin des excavations
P3210034	21-03-2024	3B	N	Fin des excavations
P3210035	21-03-2024	3B	NE	Fin des excavations
P3210036	21-03-2024	3B	SO	Fin des excavations
P3210037	21-03-2024	3C	S	Fin des excavations et début du perçage de la fondation
P3210038	21-03-2024	3C	O	Fin des excavations et début du perçage de la fondation
P3210040	21-03-2024	3C	O	Début du perçage de la fondation
P3210041	21-03-2024	3C	O	Début du perçage de la fondation
P3210042	21-03-2024	3A-3B	N	Fin des excavations
P5150080	15-05-2024	3D	E	Début des excavations
P5150081	15-05-2024	3D	E	Ancienne entrée de sous-sol en béton
P5150082	15-05-2024	3D	NE	Ancienne entrée de sous-sol en béton
P5150083	15-05-2024	3D	SE	Ancienne entrée de sous-sol en béton
P5150084	15-05-2024	3D	S	Ancienne entrée de sous-sol en béton
P5150085	15-05-2024	3E	NO	Tranchée en cours d'excavation
P5150086	15-05-2024	3E	NE	Paroi nord-est du bassin de rétention et massif d'Hydro-Québec
P5150087	15-05-2024	3E	NE	Massif d'Hydro-Québec
P5150088	15-05-2024	3E	SO	Paroi sud-ouest du bassin de rétention
P5150089	15-05-2024	3E	E	Fin des excavations

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Maison Hertel-de-la-Fresnière **Type de film:** Numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez **No d'appareil:** TRUD

No	Date	Localisation	Orientation	Description
0001	2024-03-26	4A	SO	sol sur la fondation sud du côté ouest
0002	2024-03-26	4A	SO	sol sur la fondation sud du côté ouest
0003	2024-03-26	4A	S	sol sur la fondation sud du côté ouest
0004	2024-03-26	4A	S	sol sur la fondation sud au centre
0005	2024-03-26	4A	S	sol sur la fondation sud au centre
0006	2024-03-26	4A	SE	méthode d'excavation manuelle
0007	2024-03-26	4A	SO	mur de refend en béton et en brique vers le centre de la pièce
0008	2024-03-26	4A	S	sol sur la fondation sud du côté est
0009	2024-03-26	4A	O	stratigraphie C1
0010	2024-03-26	4A	O	stratigraphie C1
0011	2024-03-26	4A	O	stratigraphie C1
0012	2024-03-26	4A	SO	vue du système de sortie des sols
0013	2024-03-26	4A	S	mur de refend en brique
0014	2024-03-26	4A	O	fondation sud parement extérieur
0015	2024-03-26	4A	NO	vue de la maison
0016	2024-03-26	4A	O	stratigraphie C2
0017	2024-03-26	4A	O	stratigraphie C2
0018	2024-03-27	4A	S	travail d'excavation en cours
0019	2024-03-27	4A	N	fondation sud extérieur
0020	2024-03-27	4A	N	fondation sud extérieur
0021	2024-03-27	4A	NO	fondation sud extérieur vue d'ensemble
0022	2024-03-27	4A	O	stratigraphie C3
0023	2024-03-27	4A	O	stratigraphie C3
0024	2024-03-27	4A	O	stratigraphie C3
0025	2024-03-27	4A	S	fondation sud intérieur
0026	2024-03-27	4A	S	fondation sud intérieur
0027	2024-03-27	4A	S	fondation sud intérieur
0028	2024-03-27	4A	SE	fondation sud intérieur rénovation
0029	2024-03-27	4A	N	sols excavés surveillés visuellement
0030	2024-03-27	4A	E	fin de fouille
0031	2024-03-27	4A	O	fin de fouille